

**Féodalité, communes, bourgeoisie, familles**

**1173-1806**

**E 1 - E 1982 ;**

**3 E ; 4 E ; 5 E**

**(cotations discontinues)**

Répertoire méthodique de la série E

D'après les inventaires précédemment réalisés

Brice Bastide et Aziliz Emery, archivistes

## Introduction

### Dates extrêmes :

1173-1806

### Importance matérielle :

Environ 117 mètres linéaires

### Histoire de la conservation :

D'après l'introduction de l'inventaire sommaire réalisé par Côme Lemaire en 1862 (édité en 1863), la série E est la plus importante des archives civiles avec initialement 255 volumes, de terriers, censiers, cueillerets et inventaires de titres d'anciens fiefs, 561 feuilles de plan et 11 atlas.

Elle comprenait également des minutes de notaires et tabellions au nombre de 40.000, parmi lesquelles, près de 22.000 déclarations à terriers, non moins précieuses pour la propriété qu'utiles au point de vue de l'histoire.

Ce comptage prenait en considération la série principale composée de 1621 cotes, mais ne comportait alors pas les fonds relatifs aux corporations et aux confréries laïques qui furent l'objet d'un supplément.

Un premier supplément de travail amena trois nouveaux instruments de recherche en 1875 avec la description de 343 cotes supplémentaires.

Un second supplément, focalisé sur les archives des communes et municipalités et divisé en cinq instruments de recherche, furent également réalisés à cette même période.

Enfin, dans un traitement de reliquat au début des années 1930, plusieurs pièces furent ajoutées. Ces derniers documents ont été intégrées sous une cotation différente, en créant des sous-séries de « E » : 3E pour les communautés d'habitants (55 cotes), 4E pour les corporations d'arts et métiers (1 cote) et 5E pour les confréries et sociétés laïques (5 cotes).

## Présentation du contenu :

La série E, relative aux différents titres existants sous l'Ancien Régime, était composée de 6 parties distinctes telles qu'il s'ensuit :

1. Titres féodaux
2. Titres de familles
3. Notaires et tabellions
4. Communes et municipalités
5. Corporations d'arts et métiers
6. Confréries et sociétés laïques

Sur ces 6 parties, seules 4 demeurent en intégralité dans le présent inventaire :

- Les pièces des notaires et tabellions ont été réintégrées et totalement absorbées dans les fonds des études notariales concernées.
- Le second supplément mentionné plus haut relatif aux communes et municipalités n'a pas été repris. De fait, ces suppléments décrivaient des pièces qui étaient en grande majorité conservées par les communes, et seulement pour une très petite part aux Archives départementales, (elles ont été depuis réintégrées dans les fonds des archives communales). La partie dédiée aux communes comporte donc un nombre de cotes relativement peu important.

## Accroissements :

Série close.

## Mode de classement :

Le présent inventaire ne respecte plus l'ordre strictement numérique des inventaires sommaires rédigés au XIX<sup>ème</sup> siècle. Au contraire de quoi le choix a été fait de faire reposer l'organisation des cotes sur les grandes thématiques des documents qui régissaient le plan de classement d'origine, en intégrant dans chaque section les successives « strates » de traitement des fonds, pour parvenir à un répertoire méthodique.

## Conditions d'accès :

Selon les articles L.213-1 à L.213-7 du Code du Patrimoine, le fonds est librement communicable.

Conditions de reproduction :

La reproduction est soumise aux conditions de la salle de lecture.

Langue et écriture :

Français.

Sources complémentaires :

En préambule, il est à noter que les premiers inventaires de la série E par Côme Lemaire et Jean Hubert sont toujours à consulter, notamment pour ce qui concerne les fameux suppléments propres aux communes, qui aideront le lecteur à avoir connaissance des pièces existantes, où qu'elles soient conservées.

Les fonds des archives communales (sous-séries Edt), comme celles des études notariales (sous-séries de E), sont bien sûr les pendants de la collection des titres, relevant de la même série et traversant les périodes historiques, ils permettront aux lecteurs d'avoir une vue plus large de ces fonds.

Pour ce qui est des titres féodaux, les fonds des archives ecclésiastiques (séries G, H, I) pourront donner une idée complémentaire de la possession pendant l'Ancien régime, de même que les fonds des justices seigneuriales (série et sous-séries de B) donneront une vue de la façon dont les familles pouvaient gérer la justice sur leur domaines.

Par ailleurs l'examen des actes du pouvoir royal (série A) permettra aux chercheurs d'avoir des informations complémentaires sur la féodalité.

On notera également que les archives privées contiennent des fonds familiaux et seigneuriaux (séries F et J) qui sont complémentaires des titres de familles et qui méritent le cas échéant d'être consultés.

A la lisière de l'Ancien régime, les fonds relatifs à la vente des biens nationaux pendant la Révolution française ainsi qu'à la gestion du Domaine (sous-séries 1Q et 2Q) peuvent également permettre de retrouver la trace des émigrés et la situation des domaines ainsi que des biens mobiliers (morcellement, nouveaux propriétaires, etc.)

## 1 - Titres féodaux

- E 1 Cannes (Seigneurie de), censives. - Papier-terrier de la seigneurie de Cannes (tome 2, le tome 1er manque)  
Les Grands et Petits Murs, La Forêt, Les Ormeaux, Le Basce, Le Malhoste, Le Puys, Les Bordes de Cannes, en censive de messire Daniel Jouvenot, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses Finances, seigneur châtelain desdits lieux. - Censitaires : Gabriel Ratel, emmineur au grenier à sel de Montereau, maître Antoine Martinet, greffier en la prévôté de La Grande-Paroisse et Mathurine Martinet, sa femme, Pierre Rillart, maître-savatier, demeurant au fort du château de Montereau, honorable homme Guillaume Pigeon, marchand, demeurant en la même ville, Christophe Mitaine, maître-taillandier, maître Claude Coquin, lieutenant et juge ordinaire au bailliage de La Chapelle-sur-Seine, demeurant à Châtenay, etc. (In-folio, papier, 231 feuillets.)  
1640-1641
- E 2 Chapelle-sur-Crécy (Seigneurie de La), censives. - Terrier des héritages situés audit territoire, en censive de M. le marquis de Coislin, seigneur du lieu et engagiste du comté de Crécy.  
Censitaires : Marie Bergère, veuve de Toussaint Picard, Pierre Martin, vigneron à Ferrolles, Antoine Menant, laboureur, Pierre Ducharme, tisserand au même lieu, Thomas et Pierre Hardy, demeurant à Coulommès, Abel Pellé, vigneron à La Chapelle, Michel Saultreau, Jacques Corbye, et Claude Quillet, de Ferrolles, Claude Ménart, demeurant au Pont-au-Dame, Jean Leclerc, de Crécy, Jean, Philippe et Denis Martin, laboureurs et vigneron, demeurant à Libernon, Marie Picard, femme séparée de Clérambaut Salmon Jean, Leconte, vigneron à Montbarbin, Didier Gaulin, de même état, demeurant à Serbonne, etc. (In-folio, papier, 42 feuillets.)  
1641-1644
- E 3 Croissy (Seigneurie de), mouvance active. - Aveu et dénombrement du fief et seigneurie de Malvoisine-en-Brie, fournis par les prieur, religieux et couvent de l'église Sainte-Croix en la rue de La Bretonnerie à Paris, à messire Guillaume-Juvénal des Ursins, chevalier, conseiller du Roi, baron de Trainel, seigneur de Croissy-en-Brie.  
« Appartenant, ledit fief, aux sieurs avouants, par l'acquisition qui leur en a été pieça faite par Guillaume Poret, et consistant en un hostel et four, grandie, estables, court, puis, et jadis cave et coulombier tous clos à présent de fosses à poisson, etc. », pour raison duquel fief a été baillé audit seigneur comme homme vivant et mourant maître Robert de La Motte, notaire du Roi au châtelet de Paris, etc. (1 pièce parchemin.)  
1470

- E 4 Esbly (Seigneurie de), censives et coutumes.  
Fragment d'un titre-nouvel portant déclaration des héritages chargés de coutume, appartenant à N. de Reilhac, à cause de Barbe de Vaudetar, sa femme, fille et héritière de N. de Vaudetar, conseiller du Roi en sa cour de Parlement, à Paris, lesdits héritages situés dans la seigneurie d'Esbly, en censive de noble et discrète personne maître Antoine Chambellan, seigneur du lieu, etc. (1 pièce parchemin.)  
XVème s.
- E 5 Plessis-aux-Tournelles (Baronnie du), censives. - Terrier de la baronnie et seigneurie du Plessis-aux-Tournelles, paroisse de Cucharmoy, y compris ce lieu, Corberon, Vieux-Champagne, Le Boron et Limoreau, à Chenoise, ainsi que le Cens de Lourps, tenus en mouvance de haut et puissant seigneur messire Vincent Bouhier, intendant de l'ordre du Saint-Esprit, sieur de Baumarchais, baron du Plessis-aux-Tournelles et seigneur desdits lieux.  
Censitaires : Annibal Martin, laboureur à Chenoise, maître Charles Versault, praticien, demeurant au Plessis-aux-Tournelles, François Poisson, laboureur au Chesnoy-l'Abbé, paroisse de Cucharmoy, le collège du cardinal Lemoine, de Paris, représenté par vénérables et discrètes personnes maîtres Eloy de Neufville et Louis Roche, procureurs de l'établissement, etc. (In-folio papier, 497 feuillets.)  
1608
- E 6 Censives. - Terrier (1re partie) de La Chapelle-Saint-Sulpice, Vulaines, Coutevroust, Landoy-le-Vau, Mitoy et Maison-Rouge, dépendant de la baronnie du Plessis-aux-Tournelles, en censive de messire Vincent Bouhier, seigneur des lieux sus-énoncés.  
Censitaires : honorable homme Abraham Pothier, écrivain ordinaire du Roi en la marine du Ponent, sous la charge de M. l'amiral de France, maître André Picard, notaire royal héréditaire au bailliage de Provins, en la branche de La Chapelle-Saint-Sulpice, Augustin Hyvert, sieur de La Grange-Rouge, Biaise Benoist, marchand hôtelier à Saint-Loup-de-Nô (Naud), Claude Herbault, greffier des prévôtés de La Courouge et du châtel de Vieux-Champagne, maître Denis Rousselet, prêtre curé de Pailly, Étienne Bureau, laboureur à Landoy, etc. (In-folio, papier, 535 feuillets.)  
1608
- E 7 Censives. - Terrier (2e partie) de La Chapelle-Saint-Sulpice et dépendances.  
Censitaires : les églises et fabriques de La Chapelle-Saint-Sulpice, de Saint-Médard de Vieux-Champagne, et de Saint-Martin de Landoy, la maladrerie de Close-Barbe, Lié Pionnier, cordonnier à Donnemarie-en-Montois, honorable homme Jean Moussier, archer des toiles de chasse, tentes et pavillons du Roi, Ange Bourgoing, laboureur à Courton, paroisse de Saint-Loup, demoiselles Marie et Nicolle de Viollaynes, filles et héritières de défunt Olivier de Viollaynes et de Simonne Bazin, honorable homme Pierre Possot, apothicaire ordinaire des officiers de l'artillerie de France, demeurant à Provins, Paul de Sourcy, boucher à La Chapelle-Saint-Sulpice, noble homme

maître Valentin Regnard, demeurant à Provins, etc. (In-folio, papier, 44 feuillets.)

1608

- E 8 Censives. - Terrier de la seigneurie de Vulaines, La Fontenelle et Les Chaises, dépendant de la baronnie du Plessis-aux-Tournelles, en censive de haut et puissant seigneur messire Vincent Bouhier, conseiller du Roi, etc.  
Censitaires : Alin de Pleure, représenté par Jacques Rossignol, commissaire à la succession du feu sieur de Pleure, Ayoul Gennard, laboureur à Vulaines, dame Denise Truffé, veuve de feu honorable homme Robert Possot, vivant capitaine du charroi de l'artillerie du Roi, noble homme maître Denis Flécher, lieutenant criminel de courte-robe au bailliage et siège présidial de Provins, François Robert, laboureur à Hurtault, paroisse de Landoy, maître Guillaume Ythier, notaire royal à Provins, Josias Sainte, vigneron à Saint-Loup-de-Nô (Naud), Jacques Lorin, mercier à Jouy-le-Châtel, noble homme maître Josias Goron, avocat à la cour de Parlement de Paris, etc. (In-folio, papier, 525 feuillets.)

1608

- E 9 Puisieux (Seigneurie de), droit d'aubaine.  
Transaction entre noble homme Jean de Contereau, seigneur de Jossé et de Puisieux, au bailliage de Meaux, ainsi que des Tournelles en Valois, suivant procuration passée devant les bourgmestre, échevins et conseil de la ville de Bruxelles, d'une part, et messire Jacques de Genouillac, dit Gailyot, seigneur d'Acyer, chevalier des ordres du Roi et grand écuyer de France, d'autre part: au sujet des terres et seigneuries de Puisieux et des Tournelles, ayant appartenu à Michel Arttereau-Aubin, natif de la ville de Termonde. - Conventions : lesdites seigneuries seront aliénées, et sur le prix à en provenir le sieur de Contereau « aura la somme de 2,000 écus, au prix que de présent ils ont cours en ce royaume qui est de quarante et cinq sols pièce etc. » (2 pièces parchemin.)

XIVème s.

- E 10 Tilloy (Seigneurie de). Censives. - Terrier de la seigneurie de Tilloy, sise au territoire et paroisse de Vaudoy, contenant des extraits de celui de 1547.  
Censitaires : Charles de Louviers, sieur de Cornillon, Claude Châtelet, marchand, demeurant à Rozoy, à cause de Perrette Beauvillain, sa femme, François Langlois, couturier, comme acquéreur de la veuve Jean Duval, écuyer, Girard Janvier, de Provins, au lieu de Claude Aucourt, écuyer, seigneur de La Fortelle, Jean Bordereau, fils du Gros-Garçon, Jean Simonnet, cardeur, fils d'Antoine, la fabrique de Vaudoy, Jacques Pelon, l'aîné, demeurant à Courtavenel, pour demi-arpent de terre assis à La Planche-aux-Normands, Médard Moreau, de l'hôtel- Dieu, dit le Gueux, Robert de Fontaine, cordonnier, au lieu de son père, etc. (In-folio, papier, 275 feuillets.)

1584

- E 11 Droits de justice, d'aubaine, d'épave et de voirie.  
Contrat passé devant les notaires établis par Le Brotheron, écuyer, seigneur de Nolongues, garde de la prévôté de Jouy, par lequel messire Jean Aymery, licencié ès lois, avocat en Parlement, seigneur de Vaudoy, accorde à Jean Légeret, marchand tanneur en la paroisse de Jouy (le Châtel), certain droit de voirie pour construction faite par lui, audit lieu de Vaudoy, sur le rû de Révillon, près la halle du seigneur, etc. Arrêt rendu en faveur du seigneur de Tilloy, par Eymon de Montigny, bailli de Meaux, sur les droits d'aubaine et d'épave. (2 pièces parchemin.)
- 1322-1571
- E 1622 Plessis de Bouillancy, Poix, Rééz, Fosse-Martin et Chantemerle. (Seigneurie du). - « Terrier, livre, papier et cartulaire de toutes et chascunes les maisons, mesures, molins, jardins, fiefs, arrière-fiefs, prés, terres, bois, saulsoyes, buissons, vignes, rivières, garennes, cens, rentes, moisons, grains, avénages, pourceaulx, chappons, poulles, limitations, divisions, seigneuries, franchises, libertez, droicts de vins, ventes et autres possessions quelconques, scituez et assis en la terre, seigneurie et justice haulte, moienne et basse du Plessis de Bouillancy, etc., avec la valleur et revenu d'iceulx, tenus et mouvans du Roi, nostre sire, à cause de son chastel et chastellenie de Meaulx, etc.  
« Appartenant à nobles hommes Laurenz de Francières, escuier, » gentilhomme ordinaire de la maison Mgr le duc de Lorraine, seigneur Desclanche, Conflans et desdicts lieux du Plessis de Bouillancy, Poix, etc., pour ung tiers, dont les trois font le tout, et maistre Jehan Hennequin, conseiller du Roi en sa Court de Parlement, à Paris, seigneur dudict Plessis de Bouillancy, Poix, etc., pour les deux aultres tiers. - Et premièrement. Ung viel chastel ancien tout abastu, nommé la Tour de Bouillancy, avec la basse-court et ung viel coulombier qui souloit estre en icelle. Environ lequel chastel il souloit avoir une pièce de bois contenant trois arpens et demy, où estoient plusieurs vielz chesnes. La maison et hostel seigneurial de Poix, appartenant audit seigneur Hennequin, avec la court, granches, estables, bergeries et jardin d'icelluy hostel, tout le lieu, circuit et pourprins, comme il se comporte, fermé de murailles, contenant en fous de terre ung arpent quarante trois perches. - Fief de Réé (Reez). Item, ung viel hostel tout abastu, et n'y a que les mesures, nommé l'hostel et fief de Réé, avec le pré enclos dudict hostel, contenant deux arpens ung quartier une perche, à l'entrée duquel hostel y a fosses à mecte poisson. » - Censitaires : Jehan Lobligeois l'aîné, dit de Gueulx, laboureur en ce lieu, paroisse de Bouillancy, les héritiers de Jehan Dubois de Meaux, M. de Nantouillet, pour une maison, grange, étables, cour et jardin, le tout contenant un arpent, sis audit lieu du Plessis, les églises et cures de Bouillancy et de Saint-Martin de Rééz, Jehan Charpentier, dit Bon-Renom, « les héritiers Jehan Du Francastel, pour une maison, de présent érigée en molin à blé, contenant trois travées, avec la court et le jardin, le lieu comme il se comporte, contenant, le tout, ung arpent, d'ancienneté nommé le viel molin de Réé », les héritiers Jehan Labite, noble homme Claude de Meaulx, écuyer, seigneur de Douy, les religieux, abbé et couvent de Saint-Faron-les-Meaux, détenteurs d'une maison, cour et jardin, sis au Plessis, en la rue du Pont, M. d'Iverny, les dames du Moncel, pour une maison, grange,

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres féodaux

étable, « avec une autre » maison audevant d'icelle, nommée la Halle, » etc.  
(Document envoyé du Ministère de l'Intérieur, le 6 avril 1867, et trouvé aux  
archives communales de Libourne.) (In-folio papier, 510 feuillets.)

1544

## 2 - Titres de familles

### **Albert de Luynes, Louis-Joseph. - Comte d'Albert**

- E 12 Expédition du contrat de mariage de messire Louis-Joseph, comte d'Albert, gentilhomme de la chambre, lieutenant général des troupes et grand écuyer de S. A. électorale de Bavière.  
Mariage du comte, fils de défunt monseigneur Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, comte de Tours, chevalier des ordres du Roi, et de madame Anne de Rohan, d'une part, avec demoiselle Marie-Honorine-Charlotte de Montigny, née princesse de Bergues, fille de défunt Philippe-François, prince de Bergues, gouverneur de Bruxelles, chevalier de la Toison d'or, lieutenant général de S.M. Catholique, comte de Grunberg, seigneur de Felay, baron d'Arquin, de Montigny, etc., et de dame Marie-Jacqueline de Lalaing, son épouse, d'autre part. (1 pièce papier.)

1715

### **Aleume, Louis. - Seigneur de Beaurepaire et de Rouilly**

- E 13 Lettres patentes de Henry IV, roi de France.  
Par lesquelles il informe « le grand maître de France, premier maître de son hôtel, et les contrôleurs de sa Chambre aux deniers, qu'il accorde à Louis Aleume, seigneur de Beaurepaire et de Rouilly, l'état et charge de l'un de ses gentilhommes servants, pour y servir, l'avoir, tenir et exercer, en jouir et user aux honneurs, profits, revenus et émoluments accoutumés qui appartiennent audit état, tels et semblables que les ont et prennent les autres gentilhommes servants. » (1 pièce parchemin, 1 sceau.)

1598

### **Allonville (d'). - Famille, seigneurs de Verdelot, du Prieuré, de Replonges, et dépendances**

- E 14 Censives. - Lettres à terrier obtenues en la chancellerie du palais à Paris par Armand-Jean, comte d'Allonville, baron d'Oysonville, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de Verdelot, La Roche, Vallery, Replonges, le prieuré de Notre-Dame de Verdelot et Loyé, situés dans l'étendue du bailliage de Château-Thierry, de Launoy-Renault, du pont de Verdelot, des Falaises, Thiercelieu et leurs dépendances, ressortissant au bailliage de Meaux.

10

Entérinement de ces lettres par les sieurs Pierre Pinterel de Louverny et Jean-Armand-Nicolas-Collinet de Rouge-Bourse, lieutenants généraux desdits bailliages, affiches et publications des lettres du Roi à Villeneuve-sur-Bellot, Bellot, Saint-Barthélemy, Montolivet, Verdelot et Viels-Maisons, etc. (3 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1784-1789

- E 15 Censives. - Baux à cens, surcens, coutumes et rentes, d'héritages situés au territoire de Verdelot.

Faits par messires René de Mosseron, chevalier, Jean-Louis Le Bascle, chevalier, marquis d'Argenteuil, seigneur de Pouy, Edme-François-Marcel d'Allonville, chevalier, Armand-Jean d'Allonville, chevalier, capitaine de carabiniers, plus tard lieutenant-colonel du même régiment, brigadier des armées du Roi, colonel du 5e régiment de cheveau légers, maréchal des mêmes camps et armées, divisionnaire dans la 2e division des évêchés, procureur-général syndic des ordres du clergé et de la noblesse de l'Assemblée provinciale du Soissonnais: -tous successivement seigneurs de Verdelot, La Roche, Vallery, Replonges, le prieuré de Notre-Dame, le pont de Verdelot, Launoy- Renault, Les Falaises, etc. (49 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1637-1689

- E 16 Censives. - Fragments de plans parcellaires ou terriers de partie des territoires de Verdelot et de Montolivet, en censive de M. Armand-Jean, comte d'Allonville.

Comprenant le hameau et les grands bois de Thiercelieu, Lautinout, la Malmaison, les étangs du moulin, des Pivards, des Dames, de La Noue-Aubert, du bois des Antes, et l'étang neuf. Censitaires : M. Philippe, M. de Villelte, M. Claudin, au lieu de M.Genée, M. de Giôry, M. Maugé, la dame Chantereau, etc. (2 pièces papier.)

XVIIIème s.

- E 17 Lods et ventes.

Procédure entre messires Edme-François-Marcel d'Allonville, seigneur de Verdelot, La Roche, etc., et Charles Sallart de L'Ormoy, conseiller du Roi en sa Cour des Monnaies de Paris, refusant de payer les lods et ventes dus à M. le comte d'Allonville, sur la donation faite audit sieur Sallart de L'Ormoy par demoiselle Marie-Marguerite Cedon, fille majeure, de la ferme du Montcel, située dans la censive du seigneur de Verdelot. Limites : contestations entre messires Armand-Jean, comte d'Allonville et Philippe-Guillaume Jaquier, vidame de Viels-Maisons, chevalier, seigneur de Bobigny, Belle-Assise, etc., conseiller honoraire en la grand'chambre du Parlement de Paris, au sujet des limites de leurs seigneuries respectives, mémoires, observations, répliques, plan des lieux, contentieux, procurations, projet d'acte de foi et hommage, etc. (10 pièces parchemin, 40 pièces papier, 1 Plan.)

1749-1755

- E 18 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments des seigneuries de Verdelot, du pont de Verdelot et de Vallery, fournis par les seigneurs, à messire Antoine de Silly, chevalier des deux ordres du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant général pour S. M. au pays et duché d'Anjou, comte de La Rochepot, damoiseau de Commercy, etc.  
À messire François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois et de Courtanvaux, à monseigneur le maréchal duc d'Estrées, gouverneur de Metz et du pays Messin, tous trois barons et seigneurs châtelains de Montmirail, à monseigneur Antoine de Conflans, écuyer, seigneur de Viels-Maisons, et à très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, etc., châtelain de Coulommiers. (6 pièces parchemin, 10 pièces papier.)  
1680-1770
- E 19 Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments. Fournis à messires Philippe de Ravenel, seigneur de Sablonnières, Villiers-sur-Marne, l'Épine-au-Bois, Vendières, etc., Jacques de Ravenel, gentilhomme de la chambre du Roi, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes de monseigneur le duc de Vaudemont, Edmond de Ravenel, baron de Vindé, René de Mousseron, Edme-François-Marcel et Jean Armand d'Allonville, tous successivement seigneurs de Verdelot, à cause des fiefs de Replonges, de L'Églerin, du Bois-des-Antes, de Damville, de Rieux, de Hazeau et de Bailly, paroisse de Verdon, appartenant à François Despence, Jean-Louis Le Bascle, marquis d'Argenteuil, Louis des Marines, seigneur de Villeneuve-sur-Bellot, Denis Mauge et consorts, messire Charles-François Ferdinand, marquis de Champagne, etc. (12 pièces parchemin, 8 pièces papier.)  
1480-1754
- E 20 Inventaire des titres et papiers concernant les terres de Verdelot, La Roche, Launoy-Renault, Vallery, Le Prieuré, etc.  
Partage par messire Philippe de Nantheuil, duc de Néry, entre messires Régnauld et Louis de Néry, écuyer, demoiselle Jeanne de Néry, veuve de Jean de Ther\_\_\_, et demoiselle Valentienne de Néry, frères et soeurs. « Échange et permutation faite par Jean de Brie, écuyer, seigneur de Sablonnières, de la terre de Varennes, avec maître Guillaume de Badouillis, greffier en la Chambre des Comptes, pour et à l'encontre du fief, terre et seigneurie de Verdelot, sentence et condamnation données au profit de Charles de Brie, écuyer, seigneur de Boissy, contre Jean de Brie pour le paiement et continuation de 24 sols et 3 setiers de blé, de rente, etc. » (3 pièces papier.)  
XVIème s.-XVIIIème s.
- E 21 Acquisition des terres et seigneuries de Launoy-Renault et Replonges, de Thiercelieu, paroisse de Montolivet, et fief Loué, près Montmirail, de la

métairie du Grand-Cornoult, en la paroisse de Viels-Maisons, par messires Edme-François et Armand-Jean, comtes d'Allonville, seigneurs de Verdelot. Lesdites terres et seigneuries provenant de : dame Louise-Anne-Elisabeth Le Bascle d'Argenteuil, épouse de messire Joseph-Auguste de Chastenay, chevalier, comte de Lanty, seigneur de Sarrois en Bourgogne, près Châtillon-sur-Seine, demoiselle Jeanne-Louise-Caroline de Valory, dame de Thiercelieu et du fief du moulin de Loué, demeurant au château de Bourneuf, près Étampes, héritiers Despiettes de La Salles etc., Censiers de Launoy-Renault et Replonges, déclaration des logis, cour, jardins et accints, prés, terres labourables, bois taillis et autres héritages formant le domaine du Grand-Cornoult, etc. (10 pièces parchemin, 44 pièces papier.)

1613-1772

E 22 Mesurage fait par Pernot Martin, de la terre et seigneurie de Verdelot, appartenant à Gérard d'Athies.

Échange d'héritages situés au même territoire entre messire Armand-Jean, comte d'Allonville, colonel en second de la mestre-de-camp royale, seigneur de Verdelot et autres lieux, étant actuellement en son château de La Roche, d'une part, et Pierre Bourguignon, l'aîné, manouvrier au Prieuré, Claude et Antoine Cré, le premier demeurant à La Couarde et le second à Vendières, Louis Proffit, Jacques Bonnefoy et Jeanne Hiernard, veuve de Jacques Cré, sa belle-mère, Crépin Molet et Marie Laplaige, sa femme, François Petithomme et Nicole Poulain, sa femme, Claude Hiernard, Jean-Baptiste Lucas, Crépin Sandrin et Pierre Guigniot, laboureur, d'autre part, etc. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)

1540-1777

## **Amyot. - Famille**

E 23 Bail à rente passé devant Sébastien Leclerc, notaire au châtelet de Melun Par honorable femme Jeanne Amyot, demeurant en la même ville, paroisse Saint-Aspais, au profit de Pierre Jacquelin, vigneron à Vaux-le-Pénil, d'un quartier de vigne assis au terroir de Vaux, en censive du fief de Gloise, et chargé de 3 doubles tournois de cens et de 5 sols tournois de rente, testament de Marguerite des Bourneaux, veuve de Pierre Regnault, fille de Jean des Bourneaux et de Jeanne Amyot, nièce de Jacques Amyot, évêque d'Auxerre. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)

1581-1599

## **Angran d'Alleray. - Seigneur de Condé-Sainte-Libiaire, rivière du Morin, Montry et autres lieux**

E 24 Censives. - Terrier de la seigneurie de Montry, des fiefs de La Tour-des-Moulins, des Hautes-Maisons, de La Morelle, des Carriers (Carreliers) et de

Chien-Chiant.

Appartenant à messire Denis-François Angran d'Alleray, procureur général au grand Conseil, conseiller honoraire en la Cour de Parlement de Paris, seigneur de Condé-Sainte-Libiaire, rivière du Morin, Montry et autres lieux, avec droits de justice, haute, moyenne et basse, notariat, château et manoir, domaine, garenne, parc, droits de cens et de rentes tant en argent qu'en vin, poules et chapons, lods et ventes, saisines et amendes, dîmes inféodées, terrages, corvées, blairies (vaine pâture), pressoir banal, banvin, bac et péage, rouage, forage, droits de chasse, pêche, rivières, ports sur la Marne et le Morin, etc. (In-folio, papier, 302 feuillets.)

1760-1780

- E 25 Plan géométral parcellaire de la terre et seigneurie de Montry et des fiefs de La Tour-des-Moulins, des Hautes-Maisons, de la Morelle, des Carriers (Carreliers), et de Chien-Chiant.  
Appartenant à dame Marie-Angélique-Catherine Darius, épouse de messire Denis-François Angran d'Alleray, ancien procureur au grand Conseil, conseiller honoraire de grand'chambre au Parlement de Paris, chevalier, comte Des Maillis, lieutenant civil de la ville, prévôté et vicomté de Paris, etc. (1 pièce papier, collée sur toile.)

1760

**Argouges, François (d'). - Seigneur de Fleury-en-Bière, Achères, Meun, Villiers-sous-Grez, La Chapelle-la-Reine, etc.**

- E 26 Censive. - Plans parcellaires ou terriers de la seigneurie de Fleury-en-Bière. En censives de messire François d'Argouges, indiquant le château, le village de Fleury, les hameaux de la vallée et autres, les remises à gibier achetées pour les plaisirs du Roi, les noms de climats du Courtil-Berger, de La Garenne, de L'Armoise, des bois du Motet, de Chanteloup, de La Canne, la prairie de La Planche-de-Pierre, le moulin de Choiseau, les Pierres-Arrachées, les Trois-Ormes, etc. (33 pièces papier.)

XVIIIème s.

- E 27 Copie des plans parcellaires du territoire et de la seigneurie de Fleury, divisés en deux parties.  
Première partie indiquant les noms des détenteurs d'héritages et la contenance des parcelles : Pierre Charpentier, Charles Fouquet, veuve Charles Landras, le seigneur de Fleury, pour une tuilerie et la fontaine du Loricard, Jean Bordeaux, Étienne Rozier et Éloi Rion, Henri Renauld, Marin Fessard, Jacques Rossin et consorts, Marguerite Loisel, Martin et Michel Ledoux, Jean Auroy, Antoine Lefort, Guillaume Boucher, Pierre Jumeau, Paul-Pierre Dodaine, Michel Liesse, la fabrique de Saint-Martin-en-Bière, etc. (In-folio, papier, 16 feuilles.)  
XVIIIème s.
- E 28 Copie des plans parcellaires du territoire de Fleury (2e partie).  
Détenteurs : Jacques Merlin, Denis Canet et Henry Charpentier (climat de l'ancienne Sablonnière), Jean Arnould, le seigneur de Fleury, à cause de son domaine de Forges, Charles Dupré, maître Jean Huguenin et Pierre Jumeau (climat des Pierres de Nainville), Jean Morlet, M. Binant, Etienne Pinard, Antoine et héritiers Pierre Huré, et Pierre Vaury, (climat des Trois-Ormes), héritiers Henry David, Antoine Huré, Jacques Mollard, Antoine Lenoir, héritiers Jacques Touzé, Pierre-François Faurier - et François Auroy (climat du châtaignier à Canet), Joseph Fessard et Charles Dupré, Jean Cézard, le prieur d'Oncy, la veuve François Baffoy, Etienne Jullemier, Germain Dura, la cure de Fleury, etc. (Climat des Fourneaux). (In-folio, atlas papier, 15 feuilles.)  
XVIIIème s.
- E 29 Censives. - Cueilleret des cens et rentes dus à la seigneurie de Fleury, appartenant à messire Alexandre François-Jérôme d'Argouges.  
Par : Michel Lancelot, Louis Bourdelot, Charles Camus, Siméon-Noël Gittard, la cure et la fabrique de Liverdy, la fabrique de Presles, Denis-François-Charles Mondollot, Nicolas Renier, etc. - Marie-Anne Chauchy, veuve de Pierre Porcherot, doit, pour sa maison : cens, 1 sol 3 deniers, surcens, une poule, rente, 8 livres, Laurent Dufour et Marie-Jeanne Losay, sa femme, doivent, pour une tuilerie et dépendances : cens, 7 sols 6 deniers, rente, 70 livres, Louis Guillaume et Marie-Madeleine Girault, sa femme, etc. (Petit in-folio papier, 96 feuilles.)  
1769-1790
- E 30 Limites. - Grosse d'un procès-verbal de bornage des limites des seigneuries de Fleury et de Saint-Martin-en-Bière.  
Appartenant à messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges de Fleury, chevalier, conseiller d'État, ancien lieutenant civil de Paris, d'avec les terres de Chailly et de Macherin, appartenant à messire Jean-Baptiste Chiquet de La Périère, et où il est fait mention d'une déclaration de biens possédés par frère Philippe Garlarne, prieur et seigneur de Fleury en partie, au XV<sup>e</sup> siècle. (1 pièce parchemin.)  
1775

- E 31 Censives. - Plan parcellaire ou terrier des fiefs de Montigny et des Aulnois, au territoire de Soisy-sur-École.  
Du Grand-Baudelu et du moulin de Grenat, dépendant de la seigneurie de Fleury, avec l'indication des climats: du Rimflet, des Aulnois, de La Cour des Barons, et des chemins de La Ferté-Aleps à Fontainebleau, de Milly à Saint-Sauveur, de Soisy-sur-École à Fleury, etc. (4 pièces papier.)  
XVIIIème s.
- E 32 Censives. - « Plan d'une partie du territoire de la seigneurie d'Achères, du côté de la forêt de Fontainebleau, depuis longtemps en friches ou bruyères, et qui, au moyen du treillage que l'on y a posé en 1773, va être cultivé et devenir utile. »  
Propriétaires : le seigneur, pour 129 arpents 70 perches, en 11 pièces - Louis Dorvet et les héritiers Pierre Huguetemps, pour 9 arpents 7 perches, François Martin, 1 arpent 13 perches, plusieurs particuliers détenteurs du bois de Corne-Biche, contenant 11 arpents 2 perches, etc. - Plans des seigneuries d'Arbonne et de Meun, dépendant de celle de Fleury, ainsi que la première. - Objets indiqués : les maisons du village, les climats du Closeau, du Marchepied, des Trois-Chemins ou de La Charbonnière, de La Garenne, du Buisson de Saint-Éloy, etc. (30 pièces papier.)  
XVIIIème s.
- E 33 Censives. - Tableau indicatif des propriétaires ou censitaires de la seigneurie de Meun, au territoire d'Achères et de leurs héritages, en censive de M. d'Argouges.  
Propriétaires : Jacques Loiseau, maison, cour et jardin, M. Pimont, maison, cour et jardin, Louis Dorvet, Étienne Baudon, Mathurin Boureille, M. Lefebvre, Louis Paillard, Edine Petit, tous pour une maison, une cour et un jardin, héritiers Jean Martin et leur mère, cour et clos de vigne, la fabrique de Fontainebleau, Jean-Baptiste Legendre, la fabrique d'Achères, Jean Hennequin, la veuve Baulet, M. Sédilles, etc. (In-folio papier, 176 feuillets.)  
XVIIIème s.
- E 34 Plan parcellaire du territoire et de la seigneurie de Perthes, en censive de M. d'Argouges.  
Contenant : le village de Perthes et le nom de ses rues, les hameaux de La Planche et d'Étrelles, la rivière d'École et les chemins du territoire, les climats: des Chênots, du poirier de Sauge, des Carreaux, de l'Épée royale, anciennement Les Préaux, de La Fontaine-Bezaude, des prés de Monceaux, appelés Le Reposoir, des Glaises, des Vallées, des Terres-Blanches, de L'Orme-Léger, de La Truie-Pendue. (In-plano, 14 pièces papier.)  
XVIIIème s.
- E 35 Plan parcellaire ou terrier de la seigneurie de Saint-Martin-en-Bière, dépendant de celle de Fleury, dans la censive de M. d'Argouges.  
Indiquant les maisons du village de Saint-Martin, celles du hameau de Forges, les rues et chemins, les climats du territoire, etc. - Climats : le Grand-

Vau, le Carreau, La Roche de Tantivot, La Collinette, Robert-Labiche, Le Champart, Le Cochelin, Tire-Peine, La Fosse-aux-Joncs, La Pointe-aux-Forts, etc. (In-plano, 14 pièces papier.)

XVIIIème s.

- E 36 Topographie. - Carte générale de la terre et seigneurie de Villiers-sous-Grez, appartenant à M. d'Argouges, maréchal des camps et armées du Roi. Divisée en 26 planches (Cf. E37), comprenant : les maisons du village et celles du hameau de Busseau, les bois et les rochers de Villiers, la rivière sèche, canal tracé pour l'assainissement des marais de Larchant, etc., ladite carte dressée par Toutin. (1 pièce papier collé sur toile.)  
1779
- E 37 Seigneurie de Villiers-sous-Grez. - Censives. - Plans parcellaires de ladite seigneurie appartenant à messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges, maréchal des camps et armées du Roi, indiquant, par ordre de numéros, les noms des censitaires et la contenance de leurs héritages.  
- Censitaires : Louis Raimbeuf, Étienne Bellier, veuve Charles Lebec, Ambroise Vacher, le prieur de Villiers, Claude Delaunay, Jean-Baptiste Delamotte, Bathélemy Pelletier, Étienne Pampin, de Nemours, Jacques Hutte, fils de Pierre, Jacques Mercier, héritiers Philippe Legendre, Louis Amiot, le jeune, Étienne Chantoiseau, etc. (In-folio, atlas papier, 26 feuilles.)  
1779
- E 38 Seigneurie de Villiers-sous-Grez. - Censives. - Copie des plans parcellaires de ladite seigneurie, appartenant à messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges, seigneur desdits lieux, de La Chapelle-la-Reine, Achères, Arbonne, Meun, etc.  
Indiquant en détail les maisons du village, ses rues et places, les noms de climats du territoire, ainsi que ceux des chemins. - Climats : la Maison harse (brûlée), la Croix-Saint-Jacques, l'Ermitage, au milieu des bois, le Larry-Saint-Étienne, les Charbonnières, les Longs-Réages du marais, le haut du Crot-au-Fer, Le Landy, Tournelle-Meulle, Dîne-Chien, La Roche-Cassée, Cherche-Feuille, etc. (In-folio, atlas papier, 27 feuilles.)  
1779
- E 39 Titres particuliers. - Actes d'acquisition, ventes, échanges, partages, donations, etc., de tout ou partie de la terre, seigneurie et marquisat de La Chapelle-la-Reine.  
Copies collationnées d'un acte d'échange de la ville et terre de Montereau-Faut-Yonne, appartenant à messire Hugues de Boville, contre la justice, terre et seigneurie de La-Chapelle-la-Reine, appartenant à Philippe IV, dit le Bel, procès-verbal de partage de la châtellenie, terre et seigneurie de La Chapelle, entre messire Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroy et de Chantelou, et Guillaume Dromont, écuyer, seigneur de Barville, et demoiselle Françoise de Mornay, sa femme: ledit procès-verbal dressé par Jean Violle,

conseiller du Roi en sa Cour de Parlement et aux requêtes du palais, à Paris, commissaire en cette partie. (10 pièces parchemin, 6 pièces papier.)

1303-1642

- E 40 Fief du cardinal Lemoine, au territoire de Larchant. - Censives. - Plan parcellaire du fief du cardinal Lemoine, appartenant à M. d'Argouges, seigneur de Fleury, Achères, Meun, Villiers-sous-Grez, La Chapelle-la-Reine, etc.

Indiquant, par ordre de numéros, les noms des censitaires et la contenance de leurs héritages.- Censitaires : Léon Marguerite, Étienne Desbrosses, Jean-Baptiste Landry, Jean-Pierre Berthier, Berrenger et consorts, Hubert Courtellemont, Jacques Bizieux, Edme Lelarge, Marc Creuzet, Savinien Besnard, Mathurin Goimbaut, Laurent Pelletier, sieur Miger, de La Chapelle, Tousaint Leconte et Jacques Farneaux, etc. (In-folio, atlas papier, 10 feuilles.)

1779

- E 41 Fief du cardinal Lemoine. - Relevé de la seigneurie de ce fief, sis en la paroisse de Larchant appartenant à M. d'Argouges, maréchal des camps et armées du Roi, indiquant les numéros du plan, les noms des censitaires et la contenance de leurs héritages.

Censitaires: - Pierre Mathieu, pour 26 perches 2 pieds de terre, M. Sédillez, 3 arpents 81 perches 2 pieds de friches, Jean-Pierre Dumesnil, 10 arpents 16 perches 14 pieds de friches, héritiers Pimont, 32 perches 15 pieds, Mathurin Vallée et Simon Mesnil, 49 perches 10 pieds, M.Desrouettes, 46 perches 10 pieds de terre, héritiers Jean Chantoiseau, 49 perches 10 pieds de friches et vignes, veuve Moreau, de Larchant, 25 perches 19 pieds de vignes, M. le chevalier de Trouville, 22 perches de friches rayonnées, Gilles de Richemont, 14 perches 15 pieds de vignes, etc. (In-folio, papier, 24 feuillets.)

1779

- E 42 Expédition de l'acte d'une vente des fiefs d'Osmont et de Brion, appelés plus tard fiefs du cardinal Lemoine, faite par les grand-maître, prieur-séculier et boursiers du collège du cardinal Lemoine, en l'Université de Paris, à messire Jean-Pierre d'Argouges de Rasnes, chevalier, marquis de La Chapelle-la-Reine, Villiers-sous- Grez, Meun, Bessonville, seigneur d'Achères, unis audit marquisat, etc.

Anciens titres des mêmes fiefs : vente par Jean, sire du Châtel-lez-Nangis et Agnès de Traisnel, son épouse, aux exécuteurs testamentaires de messire Simon, jadis évêque de Paris, moyennant 3,100 livres, inventaire et production de titres, reconnaissance de bornes et limites desdites seigneuries par le lieutenant général de noble homme Jean de Simbiez, écuyer, chambellan du Roi, bailli de Melun, etc. (9 pièces parchemin, 7 pièces papier.)

1305-1719

- E 43 Fief du cardinal Lemoine. - Directe censuelle. - Censiers et terriers du fief du cardinal Lemoine, à Larchant et aux environs, pièces diverses concernant la recette des cens.  
Déclarations à terrier passées par la veuve Jean Miger, receveuse de ladite terre, Jean Amiot, marchand à Larchant, messire Nicolas Cochin, chapelain audit lieu de Larchant, Nicolas Delon, tanneur à Nemours, Etienne Boiteux, vicaire de l'église de Larchant, etc. - Recette de censives dues par : François Miger, maître Michel Foireau, avocat, tuteur des mineurs de La Barre, Claude Mestais, notaire à Larchant, etc. - Reconnaissance de cens dus au collège du cardinal Lemoine par Jean Miger, lieutenant de la prévôté de Larchant, etc. (16 pièces papier, 102 feuillets.)  
1562-1719
- E 44 Fief du cardinal Lemoine. - Directe censuelle. - Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés à Larchant dans la censive du fief du cardinal Lemoine, consentis, tant par les administrateurs du collège de ce nom, que par M. Jean-Pierre d'Argouges de Rasnes, successivement seigneurs dudit fief  
Au profit de : Nicolas Delon, curé de Bagneaux, Jean Miger, Jean Baptiste Gautier, receveur, en partie, de la seigneurie de Larchant pour le chapitre de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, Étienne Marchand, paveur des bâtiments du Roi à Fontainebleau, lesdits actes passés devant Jean Miger, notaire à Larchant, et Jean Maquet, son substitut, etc. (12 pièces parchemin, 2 pièces papier.)  
1685-1784
- E 45 Baux à loyer de biens et héritages sis au territoire de Fleury, notamment de la ferme de la basse-cour du château, par haut et puissant seigneur Alexandre-François-Jérôme d'Argouges, chevalier, seigneur de Fleury, Perthes, Saint-Martin-en-Bière, Arbonne et autres lieux, conseiller d'État ordinaire.  
D'abord à Marie- Catherine Couteau, veuve de Louis Girard, laboureur à Boulineau, paroisse de Saint-Fargeau-sur-Seine, ensuite à Louis-Nicolas Bourgeois et à Marie-Madeleine Doussin, vente par le fondé de pouvoirs des héritiers Grassetereau au profit de messire Henri d'Argouges, chevalier, marquis de Rasnes, gouverneur pour le Roi des ville, château et bailliage d'Alençon, du tiers des dîmes de Macherin, etc. (6 pièces papier.)  
1739-1782
- E 46 Plan topographique du parc et du château de Fleury, indiquant la disposition des bâtiments, des jardins, bosquets, canaux, pièces d'eau, prairies, avenues et terres labourables.  
Plans d'aménagement des bois de la forteresse situés au territoire de Thoury-Férottes, divisés en coupes réglées par des piquets et des rigoles (10 pièces papier, dont une collée sur toile.)  
Correspondance entre les sieurs Jardin, procureur au châtelet de Paris, Courtellemont, agent des affaires de M. d'Argouges à Fleury, et Mahaut,

géomètre-arpenteur, au sujet du mesurage et du bornage desdits bois (6 lettres).

XVIIIème s.

E 46-1 Plan topographique du parc et du château de Fleury, indiquant la disposition des bâtiments, des jardins,

XVIIIème s.

E 47 Recettes et dépenses. - État des recettes et dépenses de la maison de Fleury, faites par messire Jean- Pierre d'Argouges, seigneur du lieu, pour location de biens, ventes de récoltes, etc., acquisitions de denrées, paiement d'ouvriers, valets de ferme et autres.

Dépenses des valets de ferme : baillé à Jean Bretonnet, charretier, 2 pièces de 33 sols pour lui avoir un chapeau, au même, pour aller à la Saint-Léonard, fête de Videlle, une pièce de 16 sols 6 deniers, pour aller à la foire de Melun, le 12 novembre, 33 sols, pour son contrat de mariage, scel et contrôle, 4 livres, baillé à Jean Chenu, loué comme berger moyennant 66 livres par an, le 24 mars 1691, un écu vieux valant 3 livres 1 sol, le 7 avril, veille des Rameaux, un écu neuf valant 3 livres 6 sols, une paire de souliers de 3 livres 10 sols, etc., payé au boucher, pour fournitures de boeuf à raison de 3 sols la livre, depuis Pâques jusqu'à la Saint-Jean, et depuis ce jour jusqu'au mardi gras, 2 sols 6 deniers, 86 livres pour une année, y compris le veau et le mouton, au prix de 4 sols la livre. (Petit in-folio papier, 38 feuillets.)

1691

E 48 Recettes et dépenses. - Compte rendu à messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges de Fleury, par le sieur Courtellemont, de sa régie de la terre de Fleury, tant en recettes qu'en dépenses.

Recettes : d'André Morlet, fermier de La Basse-Cour, la somme de 3,000 livres, de Thomas Jullemier, fermier de Champs, 1,600 livres, à raison de 100 livres par terme, d'Etienne Chevalier, fermier de Chalmont, 1,800 livres pour six termes de son loyer. - Dépenses : payé à divers ouvriers pour le curage des fossés du château, 3,403 livres 12 sols 5 deniers, pour l'exploitation d'une futaie en face dudit château, 18,010 livres 7 sols 6 deniers, replantation, disposition du terrain, arrangement du parterre, formation du canal factice, comblement du canal du Mail, etc., 25,876 livres 2 sols 6 deniers, payé pour l'imposition des vingtièmes et 2 sols pour livre, 900 livres 18 sols, etc. (In-folio, papier, 15 feuillets.)

1769

E 1623/1 Terre et fief d'Arbonne. - Aveu et dénombrement dudit fief, fourni à Mgr le baron de Milly en Gâtinais, à cause de son château de Milly, par M. Nicolas d'Argouges, chevalier, marquis de Rânes, seigneur de Fleury en Bière et autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, gouverneur des ville et château d'Alençon, cornette de la compagnie des deux cents Cheval-légers de la garde ordinaire du Roi, et ce, à une seule foi et hommage seulement, ledit fief appartenant au déclarant, par la succession de défunt messire Henry

d'Argouges, son père.

Premièrement: « le lieu seigneurial dudict Arbonne, ce consistant en grand hostel, granges, bergeries, estables, coulombier, jardin, pré, saulsoyes, aulnois et bois de haulte de fustaye, le lieu ainsi qu'il se comporte, contenant, en fonds de terre, six arpens ou environ. Item, dudict fief dépendent plusieurs grandes pièces de terres-sables autrefois labourables, et depuis en friche, landes et bois, buissons, brières et roches, selon que le total est borné, sçavoir : à une borne faisant le confin dudict fief et \_\_\_ d'avecq le Roy, à cause de sa forest de Bière et des Ministres, icelle borne estant sur le chemin de Milly à Fontainebleau, d'une autre borne dans la Montagne, qui la ligne (lie?) à la croix au Greneux, au bout de la plaine de Chaufray. Et de là, le long des montagnes, du costé de Noisy, aux bornes séparant la seigneurie de ce lieu, et des bornes de cette seigneurie, par une ligne qui se ferme au fossez de ma terre de Bodelu (Baudelu), partie desquelles landes et brières il paroist, la pluspart, avoir esté aultrefois en labour, et dont j'admodie le pâturage, etc., sans aucune chose reserver ny retenir, suivant aux bornes, confins et limites d'icelles, conformément au décret et adjudication qui en a esté fait au bailliage de Melun, le 24e jour de mars 1645, au profit de messire Henry d'Argouges » susnommé. Signé : Nicolas d'Argouges. (1 pièce, parchemin, 1 sceau.)

1660

## **Aubespine de Verderonne, Hélène Angélique Rosalie (de l'). - Comtesse de Ponchartrain**

E 1965 Terrier féodal et censuel de la châtellenie suzeraine, terre et seigneurie d'Oissery et dépendances, paroisses et territoires d'Oissery, Saint-Pathus, Noefort, Forfry et La Ramée, pour Hélène-Angélique-Rosalie de l'Aubespine de Verderonne, comtesse de Pontchartrain, par Nicolas-Antoine Chéron, son procureur fiscal, notaire et tabellion royal au bailliage de Meaux, 27 février 1745 (6 tomes).

Tome I déclarations et reconnaissances censitaires 14 août 1745-13 mars 1748 (1 registre in-f°, 803 feuillets, ill. couleurs, couverture en peau, dos orné, état moyen allant se dégradant) (ex Ac 198 n° 219)

27/02/1745-13/03/1748

E 1966 Terrier féodal et censuel de la châtellenie suzeraine, terre et seigneurie d'Oissery et dépendances, paroisses et territoires d'Oissery, Saint-Pathus, Noefort, Forfry et La Ramée, pour Hélène Angélique Rosalie de l'Aubespine de Verderonne, comtesse de Pontchartrain, par Nicolas Antoine Chéron, son procureur fiscal, notaire et tabellion royal au bailliage de Meaux, 27 février 1745 (6 tomes)

Tome II déclarations et reconnaissances censitaires (1 registre in-f°, 802 feuillets, ill. couleurs, couverture en peau, dos orné) (ex Ac 198 n° 220)

24/03/1748-02/05/1749

- E 1967 Terrier féodal et censuel de la châtellenie suzeraine, terre et seigneurie d'Oissery et dépendances, paroisses et territoires d'Oissery, Saint-Pathus, Noefort, Forfry et La Ramée, pour Hélène Angélique Rosalie de l'Aubespine de Verderonne, comtesse de Pontchartrain, par Nicolas Antoine Chéron, son procureur fiscal, notaire et tabellion royal au bailliage de Meaux, 27 février 1745 (6 tomes)  
Tome III déclarations et reconnaissances censitaires (1 registre in-f°, 803 feuillets, ill. couleurs, couverture en peau, dos orné) (ex Ac 198 n° 221)  
06/05/1749-10/07/1750
- E 1968 Terrier féodal et censuel de la châtellenie suzeraine, terre et seigneurie d'Oissery et dépendances, paroisses et territoires d'Oissery, Saint-Pathus, Noefort, Forfry et La Ramée, pour Hélène Angélique Rosalie de l'Aubespine de Verderonne, comtesse de Pontchartrain, par Nicolas Antoine Chéron, son procureur fiscal, notaire et tabellion royal au bailliage de Meaux, 27 février 1745 (6 tomes)  
Tome IV déclarations et reconnaissances censitaires 10 juillet 1750-19 mai 1752 (f° 1-396), 17 avril 1752-5 septembre 1758 (f° 606-744, n.p.); domaine de la seigneurie d'Oissery, avec nombreux plans [à restaurer en partie] 10 avril-24 août 1752 (f° 397-606); table générale des 4 premiers tomes (1 reg in f°, 744 feuillets [427, 435, 745 à restaurer] + n.p., ill. couleurs, couverture en peau, dos orné) (ex Ac 198 n° 222)  
10/07/1750-05/09/1758
- E 1969 Terrier féodal et censuel de la châtellenie suzeraine, terre et seigneurie d'Oissery et dépendances, paroisses et territoires d'Oissery, Saint-Pathus, Noefort, Forfry et La Ramée, pour Hélène Angélique Rosalie de l'Aubespine de Verderonne, comtesse de Pontchartrain, par Nicolas Antoine Chéron, son procureur fiscal, notaire et tabellion royal au bailliage de Meaux, 27 février 1745 (6 tomes)  
Tome V fiefs et arrière-fiefs mouvants du châtel d'Oissery, limites et séparations avec les seigneurs voisins : fois, hommages, aveux et dénombremments, actes de souffrances et autres, avec plans et tables du terroir de St-Maur (f° 103), du fief St-Julien à Vendrest (f° 385) (f° 1-866) ; fiefs de Boissy-le-Châtel, de Forfry, de la Petite Ramée, du Donjon, de Bourneville, Chenevière, Chevallier, de Terrerouge et en partie du Pied de fer (f° 875-1137); procès-verbaux de bornage des limites entre seigneuries : Forfry-Marcilly avec plan 1741, Oignes-Oissery et Brégy 1749, Forfry-Gesvres avec plan 1750, Forfry-Douy et Fontaine avec plan [à restaurer f° 1192-1193] 1751, Oissery-Brégy avec plan 1752, Oissery et St-Pathus-Marchémoret avec plan non relié 1754 (f° 1143-1233), St-Soupplets-Oissery avec plan non relié 1757 (f° 1265-1304); fief de Noüe Taranne 1749 (f° 1237-1262); table du tome V (1 reg in f°, 1312 feuillets ill. couleurs + non paginés, couverture en peau) (ex Ac 198 n° 218)  
1741-1758

- E 1970 Terrier féodal et censuel de la châtellenie suzeraine, terre et seigneurie d'Oissery et dépendances, paroisses et territoires d'Oissery, Saint-Pathus, Noefort, Forfry et La Ramée, pour Hélène Angélique Rosalie de l'Aubespine de Verderonne, comtesse de Pontchartrain, par Nicolas Antoine Chéron, son procureur fiscal, notaire et tabellion royal au bailliage de Meaux, 27 février 1745 (6 tomes).  
Tome VI, fiefs de Boissy-le-Châtel : supplément en forme d'addition audit terrier, contenant plusieurs actes, procès-verbaux, plans et mesurages relatifs au terrier : plans aquarellés et tables par fief (f° 1-55, parfois vierges); procès-verbal de bornage d'avril-mai 1758 entre le prince de Condé, à cause de son comté de Nanteuil et des seigneuries de Montagny et Oignes, et la comtesse de Pontchartrain, à cause de ses terres et châtellenies d'Oissery, Saint-Pathus, Silly, Le Plessis et Pontchartrain (f° 57-107, à noter partie supérieure du plan des terres labourables du canton des Ouyes insérée f° 80-81); teneur des actes du 11 mars 1756 et 30 juin 1757 annexés à la minute du procès-verbal précédent (f° 107-122); procès-verbal de bornement du bois de Brumières à la requête d'Hélène-Angélique-Rosalie de l'Aubespine de Verderonne, veuve de Jérôme Phelippeaux comte de Pontchartrain, et de Louis-François Desmoulins, chevalier seigneur de Brumières mai-juin 1759 (f° 122-139); procès-verbal de reconnaissance et de replantation d'une borne entre la commanderie de Lagny-le-Sec et la seigneurie du Plessis-Belleville, avec plans 8 mai 1760 (f° 139-154); plans avec tables omis aux procès-verbaux précédents (f° 154-161); addition par continuation, pour le terrier général, de la châtellenie d'Oissery pour la partie des rotures : procès-verbal de bornage et mesurage et plan figuré [omis?] de la prairie de Clacquetel à Oissery 1752, 1758-1759 (f° 173-233); additions au terrier, terroirs d'Oissery et Saint-Pathus 1753-1771 (f° 234-262); mesurage général et procès-verbal de fournissement de mesure aux terres du canton du Gros merisier, terroir d'Oissery et plans avec table mai 1766 (f° 263-338); procès-verbal de mesurage, plan et figures, fournissement de mesure aux terres du canton de Barizet, terroir d'Oissery avec addition février-mars 1768 (f° 339-359); procès-verbaux de mesurage des cantons de l'Epine juin 1768, du Buisson terreux octobre 1770 et des Vignes des Barres octobre 1771, terroir d'Oissery et plans avec table mars 1773 (f° 360-436); table du tome VI (non f°) (1 reg in f°, couverture en peau) (ex Ac 198 n° 223)

1752-1773

- E 1971 Cueilleret papier registre de recettes des cens, surcens et autres droits seigneuriaux annuellement dus aux terres et châtellenies suzeraines d'Oissery, Saint-Pathus, Noéfort, Forfry et La Ramée.  
Appartenant à Louis-François-Joseph de Bourbon Conti, comte de La Marche, prince du sang, pair de France, chevalier des ordres du Roi et lieutenant général de ses armées, recette faite par Nicolas-Antoine Chéron, notaire royal au bailliage de Meaux, à la résidence de Marcilly, Bailly et gruyer de Nanteuil-le-Haudouin, procureur fiscal des dites terres, à partir du 28 novembre 1764 (417 articles, table alphabétique à la fin) (1 reg in f° non paginé, couverture parchemin, traces de sceau rouge) (ex Ac 198 n° 227 en partie).

28/11/1764-1790

## **Augers, Louis-Alexandre (d'). - Seigneur-patron de Fleury-la-Fontaine**

- E 58 Expéditions de baux à loyer d'héritages situés aux territoires de Dammartin-en-Goële, Rouvres, Othis, Eve, Saint-Mard et Longperrier.  
Au profit de Pierre Lavaux, le jeune, laboureur et receveur de la terre et seigneurie de Rouvres, y demeurant, et de Pierre Cochu, laboureur et marchand boucher à Dammartin, par Jeanne-Élisabeth de La Garde, veuve de Pierre-Paul Ferret, à son décès premier chantre de l'église collégiale Saint-Jean-Baptiste dudit lieu de Dammartin, au nom et comme fondée de la procuration de messire Louis- Alexandre d'Augers, chevalier, seigneur-patron de Fleury- la-Forêt, et de dame Marie-Élisabeth-Gabrielle-Eugénie Després, son épouse. (2 pièces papier.)

1772-1785

## **Auget de Monthyon. - Famille, seigneurs et barons de Monthyon**

- E 59 Censives.- Terrier de la seigneurie du lieu et du fief de Jossigny, appartenant à noble femme Jeanne Olivier, veuve de feu noble homme Pierre Le Bossu, en son vivant seigneur haut justicier de la terre et seigneurie de Monthyon, tant en son nom que comme tutrice d'Olivier Le Bossu, son fils, à présent seigneur de ce lieu.  
Censitaires : Antoine Delyon, laboureur, Biase Brisset Charlotte Cuissot, veuve de Nicolas Lanoue, maître Robert Davignon, curé de Monthyon, Denis Allou, Etienne Bouchet, Guillaume Delyon, procureur de Guillaume Legras, bourgeois de Paris, Jeanne Drouart, veuve de maître Michel de Bresban, demeurant à Paris, Jean de Brie, laboureur au Plessis-l'Evêque, Jean Boullon, sergent royal à Meaux, etc. (Petit in-folio papier, 282 feuillets.)

1551-1553

- E 60 Censives. - Terrier de la seigneurie de Monthyon (1er volume), portant déclarations des héritages tenus en censive de maître Nicolas Chevalier, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, seigneur-baron de Monthyon.  
Censitaires : Antoine et Jacques Lantenois, frères, fils et héritiers de feu Remy Lantenois, Pierre Lhermitte, pâtre-berger, Claude Bouchet, vigneron, Pierre Pivain, maçon, Michel Maille, serrurier, Marguerite David, veuve de Charles Tenaillon, Nicolas Leclerc, vigneron, tous demeurant audit lieu de

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

Monthyon, Gilles Marlan, laboureur à Barcy, Nicolas Gennier, vigneron à La Baste, paroisse du Plessis-aux-bois, etc. (Petit in-folio papier, 260 feuillets.)

1654-1655

- E 61 Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés à Monthyon, par messire Jean-Baptiste- Robert Auget, chevalier, baron dudit lieu, seigneur de Chambry, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, y demeurant, rue Sainte-Croix-de- La-Bretonnerie.  
À Germain Biencourt, boucher, et Catherine Lemenant, sa femme, Denis Gredeluë, notaire, greffier et clerc paroissial, Louis Deligny, vigneron et Catherine Émery, sa femme, Philbert Parrain, Pierre Ragon, Catherine Dumont, veuve de François Machuré, vivant maître chirurgien, tous demeurant à Monthyon, titres nouveaux ou reconnaissances des rentes stipulées aux baux qui précèdent, passés au profit de messire Antoine- Jean-Baptiste-Robert Auget de Monthyon, fils du précédent, conseiller au Conseil royal du commerce de monseigneur le comte d'Artois, etc. (28 pièces parchemin, 13 pièces papier.)

1728-1787

- E 62 Censives. - Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés à Chambry, faits notamment par messire Jean-Baptiste-Robert Auget, baron de Monthyon, seigneur de Chambry et autres lieux, conseiller d'État, chancelier de monseigneur le comte d'Artois, titres nouveaux, état analytique desdits actes, etc.  
Ancien bail à rente de la petite ferme de Chambry, dite de La Marck, consenti par madame Louise-Madeleine de La Marck, duchesse de Duras, comtesse de Braisne, baronne de Lévigney, Pontarcy, etc., veuve de très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Henry de Durfort, chevalier, duc de Duras, brigadier-général des armées du Roi et colonel de cavalerie, etc. (18 pièces parchemin, 7 pièces papier.)

1728-1783

- E 63 Lods et ventes. - Expéditions d'actes d'acquisition de biens situés au territoire de Monthyon, passés entre particuliers et fournis au seigneur de Monthyon pour être ensaisinés.  
Acquéreurs : maître Jean de Rolynes, prêtre, prieur de Saint-Michel de Monthyon, et curé de la paroisse Saint-Georges du lieu, Henriette de Rolynes, veuve de Martin Boucher, lieutenant de Monthyon, soeur du précédent, Vincent Marland, maçon, Louis Tronchon, chanvrier et vigneron, Denis Rousseau, marchand, Jean-Baptiste Charpentier, vigneron, tous demeurant à Monthyon, etc. (16 pièces parchemin.)

1654-1728

- E 64 Aveux et dénombremens de la baronnie de Monthyon, des fiefs de Jossigny et Minerval, fournis au Roi à cause de son comté de Meaux par Pierre-Charles de Franceschi, seigneur de Rougement, époux de dame Françoise Chevalier, son épouse, et par Anne Chevalier, femme séparée de biens de

messire Jacques Chevalier, seigneur du Coudray, en leur qualité d'héritiers de feu messire Chevalier, leur père, décédé baron de Monthyon.

Copie d'une ancienne déclaration fournie au Roi, par Jean Auchier, d'un fief sans dénomination, situé audit lieu de Monthyon, fragment d'un aveu de biens situés au même territoire et mouvant en fief de M. le grand-prieur de France, à cause de sa maison du Plessis-du-Bois, etc. (2 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1320-1671

- E 65 Inventaire des titres, pièces procédures, terriers et autre papiers, concernant la baronnie de Monthyon, la seigneurie de Chambry, fiefs et domaines y réunis.

Jugement rendu en décembre 1295 par la haute justice de Monthyon en faveur du prieur du lieu, déclaration du temporel de l'ordre de Malte, en ce qui concerne la ferme de l'hôpital de Monthyon, lettres qui érigent la terre de Monthyon en baronnie, établissement de fourches patibulaires au même lieu, procédures contre le grand-prieur de l'ordre de Malte, les officiers de la capitainerie de Montceaux, le maréchal de Vitry, qui revendiquait la haute justice de Monthyon, etc. (In-folio, papier, 12 feuillets.)

1295-1740

- E 66 Actes de vente de la terre et seigneurie de Monthyon à Simon Chapellier par Jacques Chevalier, écuyer, sieur de La Lande, gentilhomme ordinaire servant de la reine mère, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas Chevalier, son frère, ancien seigneur de Monthyon, et de dame Marguerite de La Haye, remariée à maître Claude Loysel, conseiller, lieutenant général civil et criminel de Senlis.

Par Marie-Anne Chevalier, épouse de messire Guillaume Aguenin Leduc, seigneur de Villevaudé, à Jean Auget, écuyer, seigneur de Boissy, doyen et président des trésoriers de France en la Généralité de Paris, et à dame Louise-Geneviève Cousinet, son épouse, moyennant 64,000 livres, décret d'adjudication de ladite terre et baronnie de Monthyon, saisie sur messire Auget, etc. (8 pièces parchemin, 7 pièces papier.)

1445-1717

- E 67 Acquisition par messire Jean Auget, baron de Monthyon, de la ferme d'En-Haut, appelée le fief du Montal, le tout provenant de dame Marie-Anne Colbert, épouse séparée de biens de haut et puissant seigneur messire Charles-Louis de Montsaunin, chevalier, contre du Montal, maréchal des camps et armées du Roi.

Acquisition d'un pré réuni à la même ferme par messire Édouard Colbert, chevalier, marquis de Villacerf et de Payens, seigneur de Saint-Mesmin, Courlanges, La Cour-Saint- Phale, etc., premier maître d'hôtel de la Reine, extraits de titres relatifs à la propriété de la ferme et fief du Montal, ensaisinevements par Henrion, prieur de Sainte-Céline de Meaux et autres, etc. (2 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1673-1720

- E 68 Acquisitions d'une ferme et dépendances, dite le fief de L'Épinay, et de partie du fief de Montgobert, situés au territoire de Monthyon, venant de messire Charles Dupuy de L'Épinay, chanoine de la cathédrale de Meaux, et ensaisinés par les administrateurs de l'hôpital des Incurables de Paris, titres anciens.  
Échange entre Jacques Poart, écuyer sieur de Maulny, maître Guillaume Pont, conseiller auditeur des Comptes, et Richard Des Vergers, seigneur dudit lieu de Sannois-sur-Marne, échange entre François de Villiers, écuyer, et Nicolas Dupuy, sieur d'Ocquerre, en partie, procès-verbaux de mesurages des terres de Montgobert et de L'Épinay, baux à rente, copie d'une déclaration à terrier par maître Nicolas Leroy, élu en l'Élection de Meaux, dudit fief de L'Épinay, etc. (3 pièces parchemin, 5 pièces papier.)  
1624-1737
- E 69 Acquisitions de biens et héritages situés à Chambry, Monthyon et Saint-Jean-les-deux-Jumeaux.  
Notamment par: - Philippe Des Vergers, écuyer seigneur de Chambry et d'Amet, en partie, lieutenant des chasses, pour le Roi, en la varenne de Meaux et plaines adjacentes, Antoine de Bernard, chevalier, marquis d'Avernes, comte d'Orbec, seigneur de Chambry, et noble dame Louise-Henriette de Louvillière, Eustache-Louis-Antoine de Bernard d'Avernes, Jean-Baptiste-Robert Auget de Monthyon. (27 pièces parchemin, 30 pièces papier.)  
1643-1755
- E 70 Vente par messire Henry de Guénégaud, chevalier, vicomte de Simoyne, baron de Plancy, seigneur du Plessis, Fresnes, conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, secrétaire d'État et des commandements de S. M., etc., aux héritiers de Nicolas Chevalier baron de Monthyon, d'une place de 42 toises superficielles, située à Paris rue de Guénégaud, etc.  
Procès-verbal de visite d'une maison sise en la même rue, construite par ordre du baron de Monthyon, sous la direction de Michel Villedo, maître des oeuvres de maçonneries et bâtiments du Roi. (29 pièces parchemin, 42 pièces papier.)  
1656-1659
- E 71 Échanges de biens et héritages.  
Entre messires : Simon Chevalier, seigneur baron île Monthyon, Jossigny, Minerval et autres lieux, Jean-Baptiste-Robert et Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget, tous deux aussi barons de Monthyon, d'une part, et Nicolas Dupuy, écuyer, gentilhomme servant du Roi, demeurant au même lieu, Philippe-Pierre de Vernon, écuyer, subdélégué de l'intendant de Paris en la ville et Élection de Meaux, Charles-Alexandre-Marie Foulon, procureur au Châtelet de Paris, François-Nicolas-Charles Foulon, avocat au Parlement de Paris, au bailliage provincial et au siège présidial de Senlis, Charles-François Foulon de Chevrière, conseiller du Roi aux mêmes sièges, et Jean-Nicolas

de Charneux, capitaine d'infanterie réformé, époux de dame Blanche-Élisabeth Foulon, etc., d'autre part, état analytique de ces échanges susdits. (7 pièces papier.)

1662-1679

- E 72 Baux à loyer des terre, domaine et seigneurie de Monthyon, des moulins à vent dudit lieu et de Chambry, des fermes d'En-Haut et d'En-Bas, ou du Montal, par les anciens possesseurs ou leurs fondés de pouvoirs. Notamment par : demoiselle Louise Élisabeth Augers Du Montal, fille majeure, Jean-Guillaume Wolf, bourgeois de Paris, tuteur onéraire de messire Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget, fils de Jean-Baptiste- Robert Auget et de Dame Marie-Anne Pajot du Bouchet, sa veuve, au profit de : Claude Hubert, laboureur et fermier, à Monthyon, Jean Roche, aussi laboureur, à Charny, Jean-Denis Frouet, de même état, demeurant en la ferme de Roquemont, Étienne Philippes, André Trouet et Marie-Catherine Berson, sa femme, etc. (29 pièces parchemin, 42 pièces papier.)

1647-1784

- E 73 Baux à loyer pour 29 ans de divers héritages situés au territoire de Monthyon, de la ferme des Tournelles, sise à Villeneuve-Saint-Denis, louée pour 9 années à Louis Labour, avec moitié d'une pièce de bois possédée par indivis avec le seigneur de La Gnette, lesquelles ferme et moitié de pièce de bois ont été acquises par M. de Monthyon de messire Jean-Louis, marquis de Lubersac, lieutenant au régiment des gardes françaises, de biens situés à Saint-Soupplets, Barcy, Marcilly, etc. Conventions pour augmentation de fermages, états analytiques desdits baux passés au profit de Claude Charpentier et Marie-Marguerite Leclerc, Étienne Marland, et Germain Machuré, de Monthyon, Pierre Jouy, de Marcilly, François Coquard, de Pringy, etc. (33 pièces papier.)

1731-1788

- E 74 Reconnaissances et titres nouveaux d'une rente de 5 boisseaux et 2 picotins et demi de blé méteil. Due à dame Catherine de Courpon, veuve de messire Henri de Lonvilliers, écuyer, sieur de Bénevent, par maître Jacques Marland, procureur fiscal et receveur de Puisieux, ensuite à messire Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget de Monthyon, chevalier, seigneur baron dudit lieu et de Chambry, etc., conseiller d'État, chancelier de monseigneur le comte d'Artois, par les frères Barré, tisserands, Michel de Barla, meneur de nourrices, Pierre-François Taté, ancien meunier, Jean-Husson, manouvrier, tous demeurant à Étrépilly. (3 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1697-1785

- E 75 Procès-verbaux de bornages, avec figures et plans séparés, de biens, fermes et dépendances de la terre et seigneurie de Monthyon. Arpentage du fief de Montgobert dressé à la requête de Dominique Dupuy, écuyer, seigneur du lieu, résidant audit Monthyon, mesurages delà ferme

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

d'En-Haut appartenant à messire Pierre Larcher, conseiller-maître ordinaire en la Chambre des Comptes, et plus tard à messire Édouard Colbert, marquis de Villacerf et de Payens, seigneur de Saint-Mesmin, Courlanges, La Cour Saint-Phale, surintendant des bâtiments du Roi, etc., à cause de madame Marie-Geneviève Larcher, son épouse, du fief de Roquemont appartenant à messire Nicolas Le Roy, seigneur de Montmerson, de Roquemont et de Vault, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Meaux, etc. (27 pièces papier, 1 Plan.)

1685-1780

- E 76 Fragments du testament de Jean Merlot, marchand bourgeois de Paris, époux de Catherine de Cohue, et possesseur du fief de Jaussigny ou Jossigny, sis en la ville de Monthyon-lès-Meaux, etc.  
Saisie du même fief pratiquée à la requête de messire Quentin-Tuelen, en vertu d'une sentence de la prévôté de Paris, pour raison d'une rente perpétuelle en grains et en deniers qu'il a droit de percevoir sur ledit fief, vente après saisie de l'hôtel, cour, jardin et dépendances de Jossigny, poursuivie sur Jeanne de Cornillon, veuve de Robert de Jossigny, sur Geoffroy de Luxen, Guillemette de Jossigny, sa femme, et Pierre de Jossigny. (3 pièces parchemin.)

1476-1500

- E 77 Comptes de recettes et dépenses de la maison de Monthyon. - Mémoires de travaux, notes de fournitures diverses, et quittances de paiements.  
Devis des ouvrages de maçonnerie, étayements, menuiserie et serrurerie à exécuter à la ferme de Monthyon, appartenant à mademoiselle Auget, dame du Montal, mémoires de ces travaux et quittances à l'appui, recette des cens et rentes dus à la baronnie de Monthyon faite par Châtelain, régisseur : de Louis Deligny, 50 livres, de François Cochoirs, 20 livres, de la veuve Antoine Pivain, 15 livres, de Jacques Marland, 18 livres, etc., total, pour ce chapitre, 639 livres 11 sols 4 deniers. - Journal des ouvriers qui ont travaillé aux bâtiments du château de Monthyon, des fermes et moulins qui en dépendent, état de la viande de boucherie fournie tant à M. de Monthyon qu'aux pauvres malades, d'après ses ordres, etc. (446 pièces papier.)

1749-1764

- E 78 Comptes de recettes et dépenses de la maison de Monthyon. - Mémoires de travaux, notes de fournitures diverses et quittances de paiements.  
État des plantations faites sur les propriétés de M. de Monthyon par Jean Patron, manouvrier audit lieu, mémoire des ouvrages de couvertures en ardoises exécutés au château par Jean Cauda, notes de fanage à raison de 12 sols par jour pour les femmes, 15 sols pour les jeunes gens et 20 sols pour les hommes, recettes de toute nature dans une année : 4,417 livres 17 sols 11 deniers, dépenses. - 4,408 livres 5 sols, etc. (388 pièces papier.)

1765-1770

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 79 Comptes de recettes et dépenses de la maison de Monthyon, rendus par le sieur Châtelain, régisseur. - Mémoires de travaux, notes de fournitures diverses, quittances de paiements, etc.  
État des plantations faites sur les terres du domaine, agenda tenu par M. de Monthyon pour les affaires relatives à ses propriétés, indiquant ce qu'il convient de faire, pour les réparations de ses bâtiments, ses créances, dettes et dons, semences, plantations, ouvrages d'agriculture, coupes de bois et luzernes, locations et baux à rentes, acquisitions, ventes, procédures, etc. - Recettes de l'année 1775 : 8,547 livres 7 sols, dépenses : 8.341 livres 11 sols. (392 pièces papier.)  
1771-1778
- E 80 Comptes de recettes et dépenses faites pour la maison de Monthyon par le sieur Châtelain, régisseur. Mémoires de travaux, notes de fournitures, quittances de paiements, etc.  
Mémoire de labours aux pieds des arbres plantés sur les chemins du domaine de Monthyon, ainsi que dans les clos et quinconces, montant en total à 8218 pieds, savoir : sur le chemin d'Acy, 590 ormes, sur le chemin de Meaux, 455 merisiers, chemin de Saint-Fiacre, 1,028 ormes, chemin d'Étrépilly, 845 ormes, chemin du Plâtre, 515 ormes et châtaigniers, chemin de Paris, 701 ormes.-Arrêtés de comptes, de la main de M. de Monthyon, faits entre lui et Nicolas Châtelain, son régisseur. (307 pièces papier.)  
1779-1780
- E 81 Comptes de recettes et dépenses faites pour la maison de Monthyon par le sieur Châtelain, régisseur. - Mémoires de travaux, notes de fournitures, quittances de paiements, pour charges des terres, matériaux et main-d'oeuvre pour les bâtiments, semences, cultures et récoltes, achat d'arbres, plantations et cultures de plants.  
Dépenses extraordinaires : mémoires de frais, faux frais, vacations et déboursés dus au sieur Morise, procureur au Parlement de Paris, occupant pour M. de Monthyon dans une instance entre lui et M. Frignet de Préaux, etc. (75 pièces papier.)  
1781-1785
- E 82 Comptes de recettes et dépenses faites pour la maison de Monthyon par Fiacre Parain, régisseur. - Procès-verbaux d'adjudication de fruits et récoltes recueillis sur les terres du domaine. Etc.  
Correspondance du sieur Parain écrite à mi-marge et annotée de la main de M. de Monthyon, listes des pauvres de la paroisse de ce lieu auxquels il y a lieu de distribuer de l'argent, du pain, du riz, etc. Journal de recettes et de dépenses de 1789 montant à 8,504 livres 11 sols 10 deniers pour les premières et à 6,757 livres pour les secondes. (347 pièces papier.)  
1782-1789

## **Aveine, Jean-Baptiste (d'). - Ancien général**

- E 83 Brevets d'officier délivrés à Jean-Baptiste d'Aveine, ancien général de la république française, par les États de Brabant et par le congrès souverain des Etats-Belgiques-Unis, extraits des registres de baptêmes et sépultures de diverses paroisses de la Flandre concernant les parents de ce général. Pétition adressée à Sa Majesté l'Impératrice, reine apostolique, par la dame Marie Foléas, mère de M. d'Aveine, afin d'être admise au rang des bourgeois de la ville de Gand, pour y exercer la profession de mercière, simultanément avec celle de maîtresse de ménage qu'elle continuait après la mort de son mari, etc. (1 pièce parchemin, 9 pièces papier.)

1710-1790

## **Aymery, Adam. - Seigneur de Ferrières-en-Brie et de Chaville**

- E 84 Arrêt du Parlement de Paris.  
Condamnation de messire Louis Picot, premier président à la Cour des Aides de Paris, à payer à messire Adam Aymery, seigneur châtelain de Ferrières-en-Brie et de Chaville, la somme de 1,200 livres tournois à cause d'une maison, avec masures, puits, cour, étables, colombier et jardin, le tout clos de murs, assis audit lieu de Ferrières et appelés l'hôtel de La Michelle, constitution d'une rente de 100 livres par maître Charles de La Porte, seigneur de Chaville, de Ferrières et des Vespières, en partie, avocat en Parlement à Paris, et demoiselle Michelle Aymery, sa femme, au profit de noble homme Antoine Picot, écuyer, seigneur de Bruyères-sur-Oise, mainlevée d'hypothèques, acte de partage, entre Jean Robert et Maurice Bornet, d'héritages sis au territoire de Ferrières. (4 pièces parchemin.)

1530-1554

## **Bachot, Ambroise. - Capitaine-ingénieur du Roy**

- E 1623/2 Acte passé devant Roger, notaire à Melun, le 7 juin par lequel Ambroise Bachot, capitaine-ingénieur, demeurant en la même ville, paroisse Saint-Ambroise, « confesse avoir baillé et délaissé, à filtre de loyer d'argent, du jour Saint-Jehan-Baptiste, prochainement venant, jusques à pareil jour que l'on dira et comptera mil six cens, qui est ung an entier, et promet garantir de tous empeschemens quelconques, à Georges Vaultau, manouvrier, demeurant audit Melun, et Edmée Didier, sa femme, de luy autorisée, quand ad ce, présent, preneur.

C'est asscavoir : Cinq Vaches, l'une soubz poil rouge, etc, trois Lappines mères et ung masle. Un cocq et cinq poules d'Inde: Cinq aultres poules communes. Deux cochons et une Truye. Lesquelles vaches, bestial et volailles, ledit Bachot a promis mettre en la possession desdits preneurs, » qui ont promis rendre le tout en bon état. « Ce présent bail est prinse faict moyennant la somme de 13 escus-sol 20 sols tournois etc. A esté accordé, entre lesdites partyes, que dans huict mois prochains, après ledit Saint-Jehan-Baptiste, ou plutost, sy bon semble au bailleur, icelluy pourra reprendre l'un des deux cochons susdits, en rendant, par luy, ausdits preneurs, deux aultres cochons de norriture, au lieu de celluy qu'il aura prins. Oultre, à, ledit bailleur, promis loger lesdits preneurs en quatre chambres basses que ledit bailleur tient de présent. A la charge de représenter, par lesdits preneurs, ledit bailleur, quand besoing en sera, mesme fermer et ouvrir la porte de déliant du costé de la ville, « etc. Ambroise Bachot a ajouté, aux anciennes fortifications de Melun, pour en défendre les portes, divers ouvrages à cornes qui existaient encore, en partie, il y a environ 30 ans, d'autres, qu'il avait projetés, n'ont pas été exécutés, notamment une citadelle qui devait être construite sur la colline située à la jonction de la petite rivière d'Almont avec la Seine, ainsi que l'indique un plan de 1597, tracé sur vélin, par son auteur, et que l'on conserve à la bibliothèque communale. On doit aussi au capitaine Ambroise, dénomination sous laquelle il était généralement connu, un ouvrage de fortification et de balistique, sous ce titre : « Le Gouvernail d'Ambroise Bachot, capitaine-ingénieur du Roy, lequel contient le curieux de géométrie, en perspective dedans l'architecture des fortifications, machines de guerre et plusieurs autres particularités y contenues. Imprimé à Melun, soubz l'auteur. Et s'en trouvera aussi en son logis, rue de Seine du faubourg Saint-Germain-des-Prez, à la Croix-Blanche, à Paris. M.D.CH. » (1 pièce, papier.)

1599

## **Bailly, Jean-Sylvain. - Garde honoraire des tableaux du Roi**

E 85 Expédition authentique du contrat de mariage de Jean-Sylvain Bailly, garde honoraire des tableaux du Roi, membre de l'Académie française et de celles des sciences et des inscriptions, fils majeur de Jacques Bailly, garde des tableaux du Roi, et de dame Marie Cécile Guichon, décédée, avec dame Jeanne Le Seigneur, veuve sans enfants de maître Raymond Gaye, greffier du domaine des gens de mainmorte, demeurant à Paris, aux galeries du Louvre, chez ledit sieur Bailly

Ce contrat fait en présence et de l'agrément de M. le baron de Breteuil, de MM. Ringard, curé de Saint-Germain l'Auxerrois, Bailly de Saint-Paulin, porte-manteau ordinaire du Roi, frère du futur, Marie-Louise-Émérance Douési Bailly de Saint-Paulin, sa belle-soeur, etc. (1 pièce papier.)

1787

## **Barentin de Montchal et des Réaux. - Seigneurs de Grisy-sur-Seine et de Noyen**

- E 86 Dîmes. - Traité entre messires Jean-Pierre Barentin de Montchal et Louis, comte Des Réaux, seigneurs par indivis de Grisy-sur-Seine, d'une part, et maître Louis-Savinien Cauchois, curé du lieu, d'autre part, au sujet des dîmes et de la mesure à laquelle doit être payé le gros, etc.  
Transaction relative aux mêmes dîmes avec madame Louise-Madeleine Bertin, veuve de messire Charles-Jean-Pierre Barentin de Montchal, rachat de ces dîmes, etc. (2 pièces papier, 1 pièce parchemin.)  
1755-1790
- E 87 Seigneurie de Grisy-sur-Seine et de Noyen. - Titres particuliers. - Baux à loyer des terres et seigneuries desdits lieux.  
Par messieurs Barentin de Montchal et Des Réaux, propriétaires par indivis, par messire Ferdinand de La Beaume, chevalier, comte de Montreuil, marquis de Saint-Martin et de Savigny, seigneur de Noyen et de Grisy, capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi, lieutenant général dans ses armées et des provinces de Bresse, Bugey, Gex et comté de Charollais, par dame Elisabeth-Reine Hénin, veuve de feu messire Jean-Pierre de Montchal, conseiller du Roi, seigneur de Grisy, etc. (8 pièces parchemin, 9 pièces papier.)  
1639-1776
- E 88 Seigneuries de Noyen et de Grisy-sur-Seine. - Limites. - Plan des limites de ces seigneuries appartenant à MM. Barentin de Montchal et Des Réaux, indiquant une partie de leurs propriétés.  
Les pâtures d'Ouine appartenant aux habitants de Grisy, et celles des Perches aux habitants de Noyen, la ferme d'Ouinotte, le moulin de Haut-Champ, partie des villages de Grisy et Noyen, etc. (1 pièce papier.)  
1780

## **Bataillé, Gabriel. - surintendant de la Musique de Louis XIII**

- E 1624 Copie de l'acte de décès de Gabriel Bataillé, surintendant de la musique de Louis XIII, et de la reine Anne d'Autriche, fils et élève de Gabriel Bataillé, dont il avait obtenu la survivance.  
Après la perte d'une personne qui lui était chère, Bataillé fils, abandonnant son emploi, ses biens et divers bénéfices, se fit ermite. A l'âge de quarante ans, il se retira à Saint-Blandin, chapelle située sur le terroir de Guérard, où il est mort le 30 avril 1676, après vingt années de profession. L'ermite de

Saint-Blandin, qui faisait les trois voeux, n'était attaché à aucun ordre religieux, il relevait simplement de l'évêque de Meaux. Voici cet acte : « Ce premier may 1676, a esté inhumé, en la chapelle de Saint-Blandin, par moy, curé soussigné, frère Gabriel Bataillé, décédé en l'hermitage, le 30 avril et aagé de soixante ans, ou environ, homme d'une haute vertu et singulière probité, lequel a esté admiré pendant sa vie, et regretté après sa mort, de tous ceux qui le congnoissoient, à cause de ses rares qualitez: il estoit nay en la paroisse de Saint-Paul de Paris, son père estoit messire Gabriel Bataillé, intendant de la musique de la reine Anne d'Autriche, sa mère s'appelloit Catherine Carré. Il eust l'honneur d'estre receu en la charge de son père, en survivance, par le roi Louis XIII, d'heureuse mémoire, immédiatement après son décès, quoy qu'il fût encore fort jeune, aymé de toute la Cour, à cause de son esprit et honnesteté, il a exercé cette charge avec honneur, jusqu'au décès de sa bonne maîtresse, lequel arrivé, il songea à sa retraite, à cause de quoy il se dépouilla généreusement de ses biens patrimoniaux, et autres assez considérables, mesme d'un canonicat de la Sainte-Chapelle de Dijon, d'un autre de Châteauvillain, ensemble de quelques prieuréz simples, comme de Jouarre et autres, desquels le Roy l'avoit bien voulu honorer, pour embrasser la vie héréditaire, laquelle il a exercé en toute simplicité et pauvreté, n'y ayant rien de si humilié que luy, il passa les dix derniers ans de sa vie en cest estat, le plus abject de tous, après avoir respiré l'air de la Cour l'espace de quarante années consécutives. Messire Jean-Baptiste de Crédeville, prêtre, curé de Tigeaux, fit son oraison funèbre, messire François d'Athys, curé de Pomeuze (Pommeuse), messire Olivier d'Espinass, curé de Dammartin, messire Romain Boursier, curé de Maressart, et messire François Legras, vicaire de Guérard, ont assisté à ses funérailles, » etc. (1 pièce, papier.)

1676

## **Beunier, Michel. - Notaire royal à Moisenay**

- E 1625 Actes passé devant Jehan Foucques, notaire royal au Châtelet de Melun, contenant vente, par Jehan Legrand, laboureur à Moisenay, au profit de maître Michel Beunier, notaire royal en ce lieu.  
d'un quartier et demi de terre assis au territoire de Fouju, lieudit le Champart, tenant d'un côté à André Bourdin, d'autre au chapitre Notre-Dame de Melun, en champart des sieurs de Champeaux, pour tout droit seigneurial, sans autre charge, ladite vente faite moyennant la somme « de treize escus vingt solz tournois, » - vente devant Philippe Pinchart, notaire du Roi, garde-notes héréditaire et garde-scel aux Châtelet et Bailliage de Melun, par Pierre Thibault, vigneron, et Catherine Souriat, sa femme, héritière, pour moitié, d'Élisabeth Souriat, sa soeur, à son décès femme de Jean Cabourdin, vigneron à Villiers-Chapuis, paroisse de Machault, à maître Guillaume-François Beunier, procureur au même siège, de 10 livres de rente foncière, à prendre en celle de 20 livres due aux cédants et à l'acquéreur, comme cessionnaire de Pierre Pinon, vigneron, et de Marie Souriat, sa femme, soeur

de Catherine, par Pierre-Antoine Chertemps, maître chirurgien, et Jeanne Masson, sa femme, demeurant à Blandy, d'une maison sise près le four banal et le pilori du lieu \_\_\_\_\_. Et attendu que les vendeurs doivent à maître Edme Mercier, sieur de Montarault, président au Grenier à sel de Melun, une rente de 9 livres 7 sous 6 deniers, pour laquelle ils sont poursuivis, ils consentent que le sieur Beaunier, leur acquéreur, paye pour eux, au sieur Mercier, 224 livres, montant du principal, arrérages et frais à lui dus, suivant compte fait, le jour de ladite vente, 10 juin 1748. (2 pièces, parchemin.)

1590-1748

## **Beaurepaire, Claude (de). - Seigneur de Liverdy**

E 97 Censives. - Expéditions de déclarations passées au terrier de la seigneurie de Liverdy, en censive de messire Claude De Beaurepaire, chevalier, seigneur du lieu.

Censitaires : Jean-Louis-Michel Belesme, manouvrier, demeurant à Liverdy, Pierre Bidault, laboureur à Bonfruit, Marie-Anne Vallade, veuve d'André Bourbon, à son décès garde-chasse, ladite dame tutrice de ses enfants, Charles-Denis Dreux, marchand à Brie-comte-Robert, maître Jean Girault, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Liverdy, Joseph Kolly, l'un des Cent-Suisses de la garde du Roi, demeurant audit lieu de Liverdy, et Catherine Boucher, sa femme, Antoine Loiseau, maître d'école de la paroisse de Châtres, etc. (45 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1739-1777

E 98 Censives. - Grosses et expéditions de baux à cens, surcens et rentes, de maisons, bâtiments, jardins, terres et autres héritages, notamment de la tuilerie de Liverdy, par messires Claude et Anne-Cézaire de Beaurepaire, le dernier comte de Beaurepaire, chevalier, seigneur de Liverdy, lieutenant de cavalerie au régiment Royal-Picardie.

Au profit de François Duru, berger et Elisabeth Bourdelet, sa femme, Laurent Dufour, tuilier et Marie- Jeanne Lozoi, sa femme, demeurant en la maison de la tuilerie désignée au titre, Henry-François-de-Paule Bourdelet, laboureur, et Marguerite-Elisabeth Gamard, sa femme dûment autorisée, Nicolas Duré, meunier du moulin de Potinot, y demeurant, paroisse de Liverdy, François Duru, concierge du château du Montceau, etc. (37 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1736-1790

E 99 Dîmes. - Copies des lettres patentes de Henry II et de Charles IX accordées à dame Cécile Prud'homme, femme de François Dupré, dame de Liverdy, pour la perception des dîmes de la seigneurie du lieu, état des biens assujettis à ce droit, dressé par Anne Cézaire, comte de Beaurepaire, dernier seigneur, avec indication récapitulative.

Terres appartenant à M. de Beaurepaire, dîmes inféodées, 615 arpents 25 perches, terres à divers sur lesquelles le seigneur a droit de dîmes, 278 arpents 1 perche, sur ces dîmes le curé prend, pour son gros : 7 setiers et mine de blé froment, 1 setier de seigle et 56 boisseaux d'avoine, mesure de Tournan. (3 pièces papier.)

1551-1790

- E 100 Acquisition de biens situés à Liverdy et à Ozouer-le-Voulgis, constitutions de rentes et baux à loyer de la ferme de Controuvé, sise audit lieu de Liverdy, appartenant à Anne Cézaire de Beaurepaire.  
Requête et copie de titres présentées par Jean-Claude Pelletier de Châtres pour être réintégrées dans la propriété de plusieurs héritages usurpés par ledit sieur de Beaurepaire, etc. (9 pièces parchemin, 5 pièces papier.)

1784-1790

### **Beausse (de) ; Thumery (de). - Familles, seigneurs de Boissise-le-Roi**

- E 101 Censives. - Extrait d'un terrier de cette seigneurie, en censive de messire Jean-Robert Thumery, seigneur du lieu.  
Censitaires : Charles Riotte, élu en l'Élection de Melun, les églises et fabriques Saint-Denis de Boissise-le-Roi, et Saint-Pierre de Pringy, Robert Leclerc, curé dudit Boissise, Benjamin Le Berger, Catherine Peudegrain, veuve d'André Venet, de Ponthierry, etc. (In-folio, papier, 18 feuillets.)

1627-1629

- E 102 Censives. - Extrait du terrier de la seigneurie de Boissise-le-Roi, servant de censier.  
Censitaires : Jeanne Desbaux, veuve de Pierre Renault, procureur du Roi au bailliage de Melun, Marie Le Riche, veuve de Germain de Farcy, propriétaire à Farcy, Benjamin Le Berger, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Malescot, Pierre de Chartres, pâtissier à Corbeil, Barbe Millet, veuve de maître Nicolas Lécuyer, praticien à Pringy, Marie de Beausse, veuve de Nicolas Velu, demeurant à Vosves, paroisse de Dammarie, etc. (In-folio, papier, 14 feuillets.)

1627-1629

- E 103 Censives. - Lettres à terrier obtenues par messire Nicolas de Thumery, seigneur de Boissise-le-Roi, Outrouville, Vez-en-Valois et autres lieux, chambellan de M. le duc d'Orléans, frère unique du Roi.  
Sentence d'entérinement de ces lettres rendue par Claude Gault, écuyer, sieur de Lérisset, conseiller, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Melun, publications desdites lettres à Melun et à Boissise-le-Roi par

Thomas Phillipeaux, huissier royal au châtelet de Melun, etc. (2 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1664

- E 104 Censives. - Expéditions d'un terrier de la seigneurie de Boissise-le-Roi, étant en la censive de messire Nicolas de Thumery, dressé par Charles Savoye, notaire à Melun.

Censitaires : Perrette Barbin, veuve de noble homme Pierre Jardin, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun, François Canet, bourgeois de Paris, Antoine de Roquebine, écuyer, seigneur de Pers, président au Présidial de Melun, Jean Tastouin, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres à Paris. (In-folio, papier, 49 feuillets.)

1660-1675

- E 105 Censives. - Copie informe d'un terrier de la terre et seigneurie de Boissise-le-Roi, en censive de messire Charles-Jean de Beausse, seigneur du lieu et précédemment de M. Girardot, écuyer, sieur de Villegranche.

Contenant : les déclarations de Duguet, maître de poste à Ponthierry, d'Antoine Thuin, de Nicolas Lalande, de Vosves, du prieur de Pringy, de M. Des Moulins, trésorier de France, de la fabrique de Pringy, et l'énonciation de tous les biens du domaine utile de la seigneurie : château, parc, avenues, ferme, cours, bâtiments, terres, vignes, bois, etc. (Petit in-folio papier, 27 feuillets.)

1760

- E 106 Censives. - Indication préparatoire du plan de la terre et seigneurie de Boissise-le-Roi, avec table alphabétique des cantons ou climats.

Résumant, avec les noms des propriétaires, la nature et la contenance de leurs biens, l'application des titres, les charges seigneuriales qui les grèvent, et la date de la dernière déclaration à terrier, faite par les censitaires, plan du château, des jardins, d'une partie du parc et du village de Boissise-le-Roi. (Petit in-folio papier, 14 feuillets, 1 Plan.)

1782-1790

- E 107/1 Arpentage, 6 brouillons de plans.

Contenant, un plan "les terres du Prieuré de Pringy et le lieu-dit Le Pré Batard", un plan les lieux-dits "Les Buttes, Le Blos Bouquet, Les Grais, Les Cailloux, Le dessus du Pré Batard", un plan la "partie de Malescot", un plan le "chapitre 12", contenant le bois du parc de Boissise-le-Roi. Jardins et parterres, et deux plans des parties non identifiées.

XVIIIème s.

- E 108 Limites. - Procès-verbal de bornage entre la seigneurie de Boissise-le-Roi et celle de Jonville, avec plan à l'appui, par Jollain, géographe du Roi, juré-expert au bailliage de Melun, commis à la confection du terrier de Boissise, pour messire Charles-Jean de Bausse, sieur des Glèves, chevalier, vicomte

de Fromental, seigneur de Boissise-le-Roi, Outrouville et Malescot.  
La seigneurie de Jonville appartenant à Augustin-Jean-François Chaillon de  
Jonville, doyen des maîtres des requêtes. (2 pièces papier.)

1789

- E 109 Censives et revenus divers. - Baux à cens, surcens, coutumes et rentes foncières. Par messire Germain-Christophe de Thumery, chevalier, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement et président en la deuxième Chambre des requêtes, messire René de Thumery, Jean-Étienne Boivin écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, dame Madeleine-Marguerite Danty, veuve de messire Jean-Étienne Boivin, successivement seigneurs et dame de Boissise-le-Roi, au profit de plusieurs habitants du lieu, notamment de Jean Buleu, vigneron, et Marie Gatellier, sa femme, de Fiacre Bullot et Louise Mellessan, Jean Bault et Marie Bretonne, Jacques Desbrosses et Madeleine Cordet, etc., titres nouveaux et pièces de procédure. (24 pièces parchemin, 14 pièces papier.)

1684-1783

- E 110 Censives et revenus divers. - Grosses et expéditions de baux à cens et rentes de maisons, terres, bois et friches, par messire Charles-Jean de Bausse, chevalier, sieur des Glèves, vicomte de Fromental, conseiller du Roi en ses Conseils, auditeur en sa Chambre des Comptes, seigneur haut, moyen et bas justicier de Boissise-le-Roi, Outrouville et Malescot, à plusieurs habitants dudit Boissise, de Pringy, Ponthierry et d'Orgenoy. Jean-Jacques Amory, vigneron à Pringy, Pierre Caillot, vigneron à Orgenoy, Jean Charbonnier, bourgeois à Boissise-le-Roi, et Julie Pélagie Lancien, sa femme, Jean-Nicolas et Pierre Charbonnier, domestiques au service dudit seigneur, Nicolas et Toussaint Corbay, vigneron à Orgenoy, Jean-Marlin Herment, coquetier au même lieu, paroisse de Saint-Sauveur, et Marguerite Tressy, sa femme, etc., pièces de procès. (52 pièces parchemin, 19 pièces papier.)

1782-1789

- E 111 Procès. - Procédure entre messire Germain-Christophe de Thumery, chevalier, seigneur de Boissise-le-Roi, baron de Vez-en-Valois, conseiller du Roi en sa cour de Parlement à Paris, demandeur. Soutenant la saisie faite à sa requête des meubles, chevaux, vaches, grains et effets mobiliers dépendant de la succession d'Anne Demars, au jour de son décès, veuve de Denis Maulvaut, fermière de la basse-cour du château de Boissise-le-Roi, contre Pierre Lefort, laboureur à Arbonne, au nom et comme tuteur de Jeanne Maulvaut, fille mineure desdits défunts Maulvaut et Demars, messire Hilaire Rouillé, seigneur du Coudray, et autres créanciers opposés à ladite saisie, procès fait aussi à la requête du sieur de Thumery contre Nicolas H \_\_\_\_, garçon de la province de Normandie, accusé de vol de légumes et outils de jardinage. (35 pièces papier.)

1679-1681

- E 1626 Plan minute du domaine, terre et seigneurie de Boissise-le-Roi contenant 703 arpents 78 perches, y compris l'emplacement des bâtiments, terres, vignes, bois, et friches, le tout à la mesure de 20 pieds pour perche et de 100 perches à l'arpent, d'après le mesurage de Coupin, arpenteur du chapitre cathédral Saint-Germain d'Auxerre. (Rapport de 18 lignes pour 10 perches.)  
Extrait des notes inscrites au plan par l'arpenteur susnommé, d'après les titres de la seigneurie, Aveux et dénombrements fournis au Roi, à cause de son château de Melun, les 20 novembre 1398, par: Gobert de Thumery, 28 avril 1402, Jeanne de Thumery, veuve de Gobert, 12 avril 1456, Enguérand de Thumery, 26 février 1460, Denis de Thumery, 24 janvier 1542, Jean de Thumery, 7 mai 1573, Jean de Thumery, fils du précédent, 12 février 1663, Jean-Robert de Thumery, 18 mars 1670, Germain-Christophe de Thumery, 12 juin 1730, René de Thumery, 3 février 1769, Charles-Jean de Beausse, acquéreur de M. de Villegranche, qui avait acquis de M. Boivin. (N° 29 du plan.) - Le n° 23 provient de demoiselle Anne Salmon, veuve, en premières noces, de Jean de Surville, sieur de Marchain (?), par contrat passé devant Carnot, notaire à Paris, le 21 novembre 1702, auquel ladite terre appartenait, suivant transaction consentie entre la dame de Surville, et sieur Antoine Boileau, bourgeois de Paris, le 14 octobre 1702, tuteur des enfants de Jean Jonchault, maître tailleur d'habits en la même ville. - N° 102, île de Boissise, contenant 23 arpents 66 perches. - (Cette analyse est destinée à remplacer celle inscrite sous le n°107, de la même série, page 18 du 1er volume.), (1 pièce, papier en déficit.)

1760

### **Bercheny (de) ; Gomer (de). - Familles, seigneurs de Luzancy, Courcelle et dépendances**

- E 112 Censives. - Grosse non signée d'un terrier de la seigneurie de Luzancy, en censive de demoiselle Charlotte de Maries, veuve de feu monseigneur Christophe de Gomer, en son vivant seigneur Du Breuil, capitaine de la ville de Reims, panetier du Roi, maître des eaux et forêts du bailliage de Château-Thierry et prévôt de Châtillon-sur-Marne, elle dame de Luzancy, Condets et Courcelles-sous-Méry.  
Censitaires : vénérable et discrète personne messire Jean Hugues, curé de Luzancy, maître Simon Tiphane, praticien demeurant au même lieu, Étienne Vivier, marinier, Louis Hochard, tuilier, Pierre Chaperon, de même état, Jean Lecocq, marchand au Tillet, paroisse de Reuil, François Gastellier, laboureur à Messy (Luzancy), etc. (In-folio, papier, 206 feuillets.)

1577

- E 113 Censives. - Terrier de la seigneurie de Luzancy, en censive de noble seigneur messire Charles de Gomer, chevalier, seigneur du lieu, de Verdon, Courcelles-sur-Marne, du château d'Atis, Condets-lez-La-Ferté-au-Col, Plailis, Le Champ-du-Montcel, appelé aussi Le Champ de Luzancy, le Bois-

39

Larcher, Montiébart, etc., capitaine d'une compagnie de gens à pied pour le service du Roi, au régiment de monseigneur le marquis d'Effiat.

Censitaires : vénérable et discrète personne maître Pierre Venart, curé de Luzancy, Marthe de Laurencery, veuve de feu Jean de Renoncourt, Jacques Corbilly, tailleur d'habits, Pierre Doué, marchand tuilier à Courtaron, Jean Rayer, marchand, demeurant à Sablonnières- en-Brie, à cause d'Elisabeth Frazier, sa femme, Simon Morel, marinier à Luzancy, maître Nicolas Doué, lieutenant de la justice et mairie dudit lieu de Luzancy, etc. (In-folio, papier, 249 feuillets.)

1634

- E 114 Censives. - Cueilleret des cens et rentes dus aux seigneuries et fiefs de Luzancy, de Courcelles, du Champ-du-Moncel, des Plailis, du Bois-Larcher, de Fleuranval et Cléranval.

Censitaires : la dame veuve François Fontaine, de La Ferté-au-Col, le prieur de Saint-Nicolas, de la même ville, Saget Des Louvières, les religieux de Reuil, Pierre Debast, tisserand à Luzancy, messire Antoine-Pierre Courtin, comte d'Ussy, seigneur de Tanqueux et de Godefroy, doit par an 15 livres de rente féodale, madame Claude de Villiers, veuve de messire Jean-François de Paule de Montenay, dame de La Bordette, 10 livres 3 sols 7 deniers et un chapon, M. de Gollier, écuyer, demeurant à Melun, 15 sols 8 deniers de cens et redevances seigneuriales, etc. (In-folio, papier, 125 feuillets.)

1767-1775

- E 115 Censives. - Cueilleret des cens, rentes et redevances seigneuriales dus aux fiefs et seigneuries de Courcelles, du Champ-du-Moncel, du Bois-Larcher, de Montiébart, Friant-Fontaine, Les Plailis, Cléranval et Fleuranval.

Censitaires : Jean Gosset, manouvrier à Caumont, doit par an 2 sols 3 deniers maille, Pierre Brayer, meulier à Saacy, 4 livres 1 sol, Armand Despeaux, marinier et pêcheur à Caumont, 3 deniers, Pierre-Charles-Henri de La Rivière, demeurant à Méry, 2 sols, M. et mademoiselle Piedenache de La Godde, auxquels ont succédé M. de Meulan, maître des requêtes, 2 livres 7 sols et 1 chapon et demi, messire Nicolas Nacquart, seigneur de Chamouet, 15 sols 2 deniers obole, la fabrique de Méry, 6 sols, Jean Maillet, l'aîné, laboureur au Limon, 1 denier maille, etc. (In-folio, papier, 114 feuillets.)

1774-1787

- E 116 Mutations. - Livre des mutations de la terre et seigneurie de Luzancy appartenant à monseigneur Ladislas, comte de Bercheny, maréchal de France. Dressé dans l'ordre du terrier fait en 1767 et 1768, contenant les noms des propriétaires, la nature, la situation et la quotité de chaque héritage, avec les charges, seigneuriales auxquelles ils sont tenus, pour servir à inscrire les changements de propriétaires, etc., commençant par le château ou hôtel seigneurial de Luzancy et toutes ses dépendances d'une contenance de 14 arpents fermés de murs, avec 289 autres articles du domaine utile, etc. (In-folio, papier, 532 feuillets.)

1767-1768

- E 117 Seigneurie de Courcelle, du Champ-du-Montcel et partie de Caumont, des Plailis, du Bois-Larches, de Fleuranval et de Cléranval. - Livre des mutations qui surviendront dans les héritages dèsdits fiefs, indiquant d'abord le domaine seigneurial.  
Censitaires : Jean Gosset, François Darche, Louis Candas, Pierre Dubois, Denis Gérard, Claude Theneau, François Pascal, Jean Maupois, l'aîné, Denis Gatellier, la veuve Jean Dubois, la veuve Joseph Margallé, Nicolas Fleury, les héritiers Pierre Terré, etc. (In-folio, papier, 188 feuillets.)  
1767-1768
- E 118 Censives. - Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés au territoire de Luzancy par les anciens seigneurs du lieu.  
Jacques de Gomer, écuyer, Charles de Gomer, chevalier, dame Madeleine de La Haye, veuve du précédent, Ladislas, comte de Bercheny, très-haut, très-puissant et très-illustre seigneur monseigneur Ladislas-Ignace, comte de Bercheny, maréchal de France, magnat de Hongrie, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ci-devant grand écuyer de Lorraine et Barrois, gouverneur et grand bailli des ville et château de Commercy, tous successivement seigneurs et dame de Luzancy et autres lieux, au profit de Pierre Baudin, vigneron, François Philippe Nivert, jardinier en chef du château de Luzancy, titres, nouveaux, etc. (26 pièces parchemin, 20 pièces papier.)  
1607-1775
- E 119 Censives. -Baux à cens, surcens et rentes de biens situés à Chamigny, Courcelles, paroisse de Méry, et Reuil.  
Faits par : Jacques de Gomer, Ladislas, comte de Bercheny, seigneurs de Luzancy, à Pierre Minart, vigneron, à Courcelles, Joseph Gastellier, aussi vigneron à Courtaron, et autres, reconnaissance d'une rente perpétuelle de 15 livres due à la seigneurie de Luzancy par messire Pierre-François Courtin, chevalier, seigneur de Tanqueux, à cause de son fief, terre et seigneurie de Godefroy, situé en la paroisse de Chamigny, autre reconnaissance d'une somme de 3 livres 10 sols de surcens à prendre sur 30 perches d'héritages sises à Courcelles, près le pressoir banal, appartenant à François Terré, laboureur à Messy, paroisse de Luzancy, et consorts, etc. (13 pièces parchemin, 3 pièces papier.)  
1627-1787
- E 120 Censives. - Baux à cens, surcens et rentes d'héritages faisant partie des fiefs de Fleuranval et Cléranval, situés au territoire de Saacy, au profit des preneurs dénommés aux actes.  
Par : Louis d'Aulcy, écuyer, sieur des Buffières, Louis Dalmas, aussi écuyer, et messieurs de Bercheny, successivement seigneurs dèsdits fiefs, reconnaissances primitives au profit du sieur Louis Dalmas, ancien capitaine au régiment de la vieille marine, de messire Charles des Requettes, écuyer, seigneur de Moliou et des Varannes, et Edme Charles Dalmas de Puisieux, seigneur de Boissy-le-Châtel, Forfry, Cléranval et Fleuranval, comme

donataires de feu Marie- Louise Dalmas de Cléranval, etc. (42 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1572-1787

- E 121 Limites. - Procès-verbaux de bornage des limites de la seigneurie de Luzancy, avec celles de Reuil, appartenant aux Bénédictins du prieuré Saint-Pierre et Saint-Paul de ce lieu, etc.

Bornage des limites du Champ-du-Montcel, dépendant de la terre de Luzancy, avec noble homme Louis de Chevry, écuyer, seigneur de Bézu le-Guéry, copie informe d'une transaction signée entre maître Thomas Pascal, docteur en droit, président en la chambre des enquêtes de la Cour de Parlement de Paris, abbé commendataire de Reuil, et messire Jérôme de Marles, seigneur de Luzancy, au sujet de leurs censives respectives, etc. (4 pièces papier.)

1572-1575

- E 122 Baux à loyer de biens situés à Luzancy et à Saacy.

Par messeigneurs Ladislas-Ignace et François-Antoine, comtes de Bercheny, le dernier magnat de Hongrie, brigadier des armées du Roi, propriétaire d'un régiment de cavalerie hongroise de son nom, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel, gouverneur de la ville de Commercy, capitaine des chasses, etc., à Antoine Viet, laboureur, meunier du moulin de Saacy, à Etienne Chaillot et Modeste Farcy, sa femme, de la ferme du bac de Luzancy et des droits de passage et de pêche établis sur la rivière de Marne, etc. (3 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1773-1780

- E 123 Comptes de recettes et dépenses de la terre de Luzancy. - Mémoires de travaux, quittances de paiements, ventes et mesurages de coupes de bois.

Recettes : pour l'ordinaire (une année) du gouvernement de Commercy, 4,500 livres, pour un an de pension de M. de Bercheny, selon ses brevets, 10,372 livres 10 sols 2 deniers. - Dépenses : à M. Cardet, bailli et maire de la justice de Luzancy, pour appointements annuels, 50 livres, à maître Chéron, procureur fiscal, 25 livres, à M. Stampoff, intendant du château, et à madame Stampoff, outre 60 livres par mois pour la nourriture, 400 livres, à l'abbé Wertel, vicaire, 120 livres, à Henri, valet de chambre, 350 livres, à Jouanot, chef de cuisine, 400 livres, à Buchler, officier, 300 livres, à Vincent, secrétaire, 240 livres, etc. (85 pièces papier.)

1758-1783

## **Bergeret de Frouville. - Famille**

- E 124 Extrait d'un acte d'acquisition par Pierre-François Bergeret, « pour y faire pourvoir et recevoir ensuite Jean-François Bergeret de Frouville, son fils puîné, de l'état et office de conseiller du Roi en ses Conseils, secrétaire ordinaire du Conseil d'État, direction et finances de Sa Majesté, de l'office de conseiller du Roi, commis des conseillers de S. M., secrétaire de son Conseil d'État, direction et finances, et de celui de conseiller du Roi, contrôleur des actes, traités, baux et autres expéditions du Conseil d'État, direction et finances de S. M., garde des registres des expéditions, édits et règlements, etc.  
Plus les offices d'écrivain à la peau dans les greffes des Conseils créés par l'édit du 2 d'août 1740, le tout vendu par dame Marie-Thérèse-Julie Guyot de Chenisot, veuve d'André Jubert de Bouville, etc. » (1 pièce papier.)

1740

## **Berment (de) ; Vergers de Sanois (des). - Familles, propriétaires de la terre de Passy**

- E 125 Expédition d'un bail à loyer de la ferme de Passy et dépendances, sise au territoire de Cossigny.  
Au profit de Pierre Ligé, laboureur audit lieu, et de Jeanne-Constance Deshuissards, sa femme, par Pierre Castillon, au nom et comme fondé de procuration de dame Gertrude-Dorothee-Constance Des Vergers de Sanois, épouse et procuratrice de Nicolas-Pierre Des Vergers de Sanois de Mauperthuis, habitant au bourg du Moule-en-l'Isle, paroisse Saint-Jean-Baptiste, à la Guadeloupe, propriétaire de la terre de Passy, passée ensuite à M. de Berment. (1 pièce papier.)

1785

## **Bernard. - Famille, seigneurs et comtes de Coubert, Soignolles et dépendances**

Source complémentaire : voir aussi 85 Edt 1S 1 à 3

- E 126 Titres généraux (tome 1er) - Inventaire ou traités concernant les gens de mainmorte, conformément aux titres primordiaux des fabriques de Coubert Soignolles et autres, qui doivent censives au seigneur, et selon la coutume de Paris, précédé d'une dédicace adressée à M. le comte de Coubert par le sieur Prudot, auteur dudit inventaire, avec une table analytique et chronologique des titres inventoriés.

43

Contenant : la désignation d'un cueilleret des cens reçus à Coubert en l'hôtel de La Boulaye, celle d'un papier-terrier et livre cartulaire de la terre et seigneurie de Coubert-la-Ville, extrait d'un procès-verbal de visite faite en l'archidiaconé de Brie, qui enjoint au curé de Coubert de dire les services aux heures accoutumées, sinon, et dans le cas où M. le maréchal de L'Hôpital, seigneur du lieu, ferait prier qu'on l'attende, etc. (In-folio, papier, 328 feuillets.)

1728

- E 127 Titres généraux (tome 2) - Inventaire ou traités concernant les gens de mainmorte, conformément aux titres primordiaux des fabriques de Coubert, Soignolles, Vitry, Nogent, Mortery, Yèbles, Suscy et autres, qui doivent censives au seigneur.

Désignation des biens de la cure de Soignolles extraite, en partie, d'un cueilleret des cens dus à noble et puissant seigneur messire Gilles Mallet, chevalier, seigneur de Soignolles, dont la terre fut à Aubert et Guillaume d'Andrezel, Holquin de Soignolles, Pierre de Barneau et autres, déclaration des héritages de l'église et fabrique d'Yèbles tenus en censive des seigneuries de Vitry et de Nogent, transaction entre François Des Chesnay, écuyer, vicomte de Melun, seigneur d'Yèbles, et Philippe Villengier, curé de Saint-Martin du lieu, au sujet d'une saisie faite à la requête du seigneur sur la maison presbytérale d'Yèbles, faute de paiement de cens, etc. (In-folio, papier, 358 feuillets.)

1728

- E 128 Titres généraux (tome 9, manquent les tomes 3 à 8).- Inventaire des titres primordiaux des terres et seigneuries de Vitry, Nogent, Mortry, Yèbles et autres, dépendant du comté de Coubert.

Bail à cens et rente annuelle et perpétuelle du moulin de Gratteloup, assis en la paroisse d'Yèbles, par Jean Noblet, au profit du seigneur de Soisy, lettres de la Reine, mère du roi de France, dame de Melun, données à l'effet de faire décharger, par son receveur, Charles de Longueval, abbé de Nogent, de tous droits et devoirs pour acquêts par lui faits du fief et de la ferme de Montchauvoir, transaction passée entre messire François de L'Hôpital, seigneur de Vitry, et messire Jacques Viole, portant règlement de leurs droits respectifs sur les terres et seigneuries de Vitry et d'Andrezel, lettres de chancellerie obtenues par Nicolas de L'Hôpital, contenant l'énumération de plusieurs terres, seigneuries et fiefs de la mouvance du Roi, à cause de son comté de Melun, etc. (In-folio papier, 488 feuillets.)

1728

- E 129 Tables des 7e, 8e et 13e volumes de l'inventaire des titres des seigneuries de La Feuillarde et de ses mouvances.

Tenues en plein fief du seigneur de Vitry, et en arrière-fief du seigneur de Vaux-le-Pénil, de Coubert, du Plessis, réuni à Coubert-la-Ville, de diverses terres situées dans l'ancienne mouvance de Tancarville, du fief de La Buelle, sis en la paroisse de Soignolles, mouvant et relevant en plein fief de M. le maréchal de Villeroy, à cause de sa vicomté de Corbeil, etc. - Acte de réception de foi et hommage donné à Charles de L'Hôpital, seigneur de La

Feuillarde, par Martin-Le-Picart, seigneur de La Grange-Nivellon, bail à titre de croît de cens et rente annuelle et perpétuelle des mesures et place de l'hôtel du Plessis-Coubert, fait par messire Etienne de Bonney, tuteur de Guillemette, sa fille, et de défunte Catherine Chantepienne, sa femme, au profit de Macé Desprez, écuyer, et rétrocession par celui-ci à Huttin Létendart, aussi écuyer. (3 pièces papier.)

1728

- E 130 Titres généraux. - Expédition d'un aveu et dénombrement du comté de Coubert, appartenances et dépendances, rendu au Roi, à cause de ses châteaux de Brie-Comte-Robert, de Corbeil et de Melun, par Samuel Bernard, chevalier, comte de Coubert, conseiller d'État, chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, suivant les lettres d'érection dudit comté en date du mois de décembre 1725, dûment enregistrées.

Seigneuries dénombrées : Coubert, avec son château, ses parc, avant-parc, basse-cour, serres, potagers, etc., Soignolles et Barneau, Yèbles, en partie, Nogent et ses moulins, fief de La Burelle, fief et moulin de Préfosse au territoire d'Yèbles, fief de la Tour-Roland, situé en la ville de Melun, etc. (Grand in-4° papier, 54 feuillets.)

1731

- E 131 Seigneurie de Soignolles. - 1er volume du terrier de la seigneurie de Soignolles, membre du comté de Coubert, en censive de messire Samuel Bernard, comte du lieu, marquis de Méry, établi en vertu de lettres de la chancellerie par Denis Levasseur, notaire audit Coubert.

Censitaires : dame Catherine Gayant d'Ormesson, veuve de Charles-Raphaël Baudoin, avocat en Parlement, Martin Garrot, marchand forain, demeurant à Paris, maître Étienne Jobert, notaire royal à Soignolles, Jean Gittard, menuisier, au même lieu, Jean Debonnaire, vigneron à Solers : Nicolas Plaisant, sergent des justices du comté de Coubert, Marie-Élisabeth Champy, veuve de Louis Rocheton, à son décès maître-chirurgien à Soignolles, Antoine Mangin, vigneron à Barneau, messire Charles Labbé, prêtre, curé de l'église et paroisse de Coubert, Nicolas Hautefeuille, laboureur à Cordon, etc. (Grand in-4°, parchemin, 306 feuillets.)

1728-1735

- E 132 Seigneurie de Soignolles. - 2ème volume du terrier de la seigneurie de Soignolles, membre du comté de Coubert.

Censitaires : Nicolas-François Lelièvre, charron, demeurant à Soignolles, et Marie-Jeanne Boutillier, sa femme, pour leur maison sise audit lieu, où ci-devant pendait pour enseigne La Croix d'Or, Michel Maisonneuve, marchand, demeurant audit Soignolles, messire Antoine de Raucher, chevalier, seigneur de Maudétour, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, lieutenant pour Sa Majesté en la province et au gouvernement de Berry, dame Jeanne-Marie-Charlotte de Barelrier de Saint- Mesmin de Forteville, veuve de messire Raphaël Sauvin de Saint-Mesmin, écuyer, seigneur Du Mesnil, contrôleur

général de la maison de feu Son Altesse Royale monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume de France, etc. (Grand in-4°, parchemin, 286 feuillets.)

1735-1745

- E 133 Seigneurie et comté de Coubert. - Censives. - Baux à cens et rentes d'héritages situés sur les territoires de Coubert, Grégy, Grisy-Suisnes et Guignes, faits par MM. Samuel et Olive-Samuel-Jacques Bernard, comtes et seigneurs de Coubert.

Au profit de : Simon Jémeau, jardinier à Coubert, Nicole Debonnaire, Jean Fontaine, de Guignes, Renée-Catherine Charpentier, veuve Jacques Jacob, vivant prévôt de Vitry, etc. - Titres nouveaux, pièces de procédure et copies d'anciens actes passés au profit de messire Frédéric, comte de Schomberg, général des troupes portugaises, seigneur de Coubert, Soignolles, Barneau, Yèbles, Vitry, etc. (38 pièces parchemin, 34 pièces papier.)

1720-1786

- E 134 Baux à cens et rentes d'héritages, moulins, etc., situés sur les territoires de Soignolles, Solers et Verneuil, faits par MM. le maréchal de Schomberg, Samuel et Olive-Samuel-Jacques Bernard, anciens seigneurs de Coubert.

Au profit de : Claude Couteau, vigneron, demeurant à La Burelle, paroisse dudit Soignolles, Claude Georget, aussi vigneron à Barneau, Pierre Lemaire, demeurant aux Étards, paroisse d'Ozouer-Le-Voulgis, Jean Dupont, marchand, demeurant à Ozouer-Le-Voulgis, etc. - Extraits du registre de la valeur des grains vendus au marché de Melun pour servir au paiement d'une rente de vingt boisseaux de blé froment, mesure de Melun, due à messire Samuel-Jacques Bernard, chevalier, comte de Coubert, représentant Samuel Bernard, son aïeul, etc. (79 pièces parchemin, 34 pièces papier.)

1685-1790

- E 135 Titres particuliers.

Contrat de mariage entre messire Guillaume Du Moulin, écuyer, fils de Philippe Du Moulin et de Marie de La Rochette, avec demoiselle Catherine de L'Hospital, fille de défunt Adrien de L'Hospital, seigneur de Soisy et autres lieux, et de dame Anne Renault, transaction passée entre messire Charles de L'Hospital, seigneur de Vitry-en-Brie, et Adolphe de L'Hospital, seigneur de Soisy, son frère, au sujet de la terre de Baudrybault, au pays de Caux, échue en partage au seigneur de Vitry, après la mort de leur père, Adrien de L'Hospital. (2 pièces parchemin.)

1510-1520

- E 136 Titres particuliers.

Homologation, par la cour de Parlement de Paris, d'une délibération de l'assemblée des créanciers de Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert, affiche de la vente des biens, rentes, dîmes et dépendances du comté de Coubert, poursuivie à la requête de messire Louis René, sire de Proulay, chevalier, marquis de Tessé, chef d'escadre des armées de S. M., et autres

créanciers de la succession de Samuel Bernard, dont Olive-Samuel-Jacques Bernard, son fils, chevalier, comte de Coubert, conseiller du Roi en ses Conseils, avocat général aux requêtes de l'hôtel, était héritier sous bénéfice d'inventaire, etc. (2 pièces papier.)

1762

- E 137 Topographie. - Fragment d'un plan parcellaire du territoire de Soignolles et table du plan des fiefs de Barbizon ou Maurevert, du Gril et de Fleury-Postel, dépendant du comté de Coubert, contenant les noms des possesseurs d'héritages, ceux des chantiers, la nature et la superficie des parcelles.  
Censitaires : Charles Chevalier, douairier, Louis et Jacques Bottier, Jean-Claude Basile, de Solers, François Chevalier de Villepayen, Jean-Baptiste Tissier, Jean-François Debonnaire, Jacques Thibault, Pierre-Martin Basile, Jacques et Charles Gallerand, Nicolas Chevalier, maître d'école, Pierre-François Artault, etc. (6 pièces papier.)

XVIIIème s.

### **Béthisy, Eugène-Eustache (de). - Comte, seigneur de Bressoy, Courfruit et autres lieux**

- E 138 Censives - Baux à cens et rentes de biens et héritages situés à Courfruit, paroisse d'Aubepierre, Grand-Puits et Quiers, par messire Eugène-Eustache comte de Béthisy, seigneur de Bressoy, Châteaufort, paroisse de Grand-Puits, Le Thuisseau, Courfruit, Ancoeur, etc., colonel du régiment de Poitou et des grenadiers royaux de Picardie, et par dame Adélaïde-Charlotte du Deffand, son épouse, arpentage, plan et division des terres de l'ancienne ferme de Courfruit.  
Titres nouveaux passés par divers particuliers au profit de messire Pierre Grassin, chevalier, seigneur châtelain de Mormant, Lady, Ozouer-le-Repos, etc. (32 pièces parchemin, 8 pièces papier, 1 Plan.)

1760-1787

- E 139 Titres de propriété. - Échange par lequel madame Anne de Meaux, veuve de M. Pierre Des Roches-Herpin, dame de La Morinière et de Forges, cède à messire Barthélemy Huault, chevalier, seigneur de Champrond et Bernay, major de cavalerie, la terre et seigneurie de Courfruit, avec tous portions, droits et cens, plus le fief de Bonfoy, paroisse d'Aubepierre.  
Actes d'acquisition et d'échange par M. Pierre Grassin, seigneur de Mormant, Lady et Ozouer-le-Repos, trésorier général des monnaies de France, de divers héritages sis aux environs de sa ferme de Courfruit, territoire d'Aubepierre, pièces de procédure concernant la possession de quelques héritages, la requête de M. le comte de Béthisy, représentant M. Grassin. (9 pièces parchemin, 8 pièces papier.)

1642-1777

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 140 Titres de propriété et revenus divers. Baux à loyer, procès-verbal de mesurage et plan de la ferme de Courfruit, ayant appartenu à messire Eugène-Eustache, comte de Béthisy, et pièces de procès à la requête de celui-ci.  
Sur saisie-exécution pratiquée contre Pierre Bidault père et Pierre Bidault fils, fermiers en ladite ferme de Courfruit, pour raison d'une somme de 1,800 livres, montant de quatre termes de fermages échus. (56 pièces papier, 17 pièces parchemin.)  
1620-1788
- E 141 Titres de propriété.  
Baux à loyer de la ferme d'Ancoeur, sise au territoire de Bailly-Carrois, par madame Marguerite-Octavie de Requebeyne-Grassin, veuve de François Dupuis de Digny, et par messire Eugène-Eustache de Béthisy, procès-verbal de mesurage et plan de ladite ferme, état de consistance, notes et déclarations concernant les fiefs de Nuisement et d'Enquez (Ancoeur), d'après plusieurs aveux du XIV<sup>e</sup> siècle, fournis à l'abbé de Saint-Pierre de Chaumes, rachat d'une rente due par les possesseurs de ladite ferme d'Ancoeur à monseigneur Anne-Louis de Régnier, marquis de Nangis, colonel au régiment d'Artois, gouverneur et lieutenant pour le Roi de la ville de Nangis, etc. (17 pièces papier, 5 pièces parchemin, 1 Plan.)  
1747-1783
- E 142 Titres de propriétés.  
Baux à loyer des fermes seigneuriales de Châteaufort et de La Fauconnerie, au territoire de Grand-Puits, ainsi que des terres dépendant tant desdits fiefs que de celui de La Borde, par madame la comtesse Dupuis de Digny, née Grassin, et par M. le comte Eugène-Eustache de Béthisy, au profit de Louis Quillard. Contre-lettres, arrêtés de comptes, quittances de mesurages, etc. (8 pièces papier, 6 pièces parchemin.)  
1784-1786
- E 143 Acte de partage de dix arpents un quart de terre et pré, en dix-huit pièces sises au territoire de Bailly, fait entre les cure et fabrique dudit lieu et M. de Béthisy.  
Dans lesquels biens madame la comtesse de Béthisy est propriétaire de moitié, comme héritière de madame la comtesse du Deffand, sa mère, ainsi qu'il résulte de son partage avec madame la marquise de Moulins, sa soeur, dame de Mormant, Lady, Ozouer-le-Repos, etc.- Copie informe du testament de Charles-Théophile de Béthisy, chevalier de Mézières, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, etc. (1 pièce parchemin.)  
1784
- E 144 Voirie et chemins. - Procès entre M. de Béthisy, marquis de Mézières (bailliage de Montdidier), et M. de Grillon, abbé de Saint-Jean d'Amiens, concernant des plantations d'arbres sur les chemins, revendiquées par ledit

sieur abbé, comme possesseur du fief Boyard, et en l'étendue de la seigneurie du marquisat de Mézières, etc.

Déclaration de la communauté des habitants le long du lieu, par laquelle ils affirment que les plantations des chemins, aux abords du village, n'ont jamais appartenu aux religieux de Saint-Jean, correspondance, consultations d'avocats, mémoires, copies d'arrêts sur la voirie et les plantations, etc. (33 pièces papier.)

1750-1781

- E 145 Baux à loyer des terres, moulins, château et seigneurie de Mézières.  
Par M. de Béthisy, au profit, de Levasseur et Rouget, des terres de Campvermont et d'Ignancourt en partie, moyennant 7,200 livres par année, à charge de payer toutes les impositions, droits, réparations, et notamment les gages du bailli, des gardes-chasse, etc, transaction entre Nicolas Delorme et M. de Béthisy, après la résiliation du bail du moulin à vent de Mézières, etc. (4 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1784-1787

- E 146 Titres d'une rente de 176 livres 10 sols sur les Etats de Bretagne échue à M. le comte de Béthisy dans la succession de madame Henriette-Élisabeth-Julie Tarteron de Moutiers, veuve de messire Eugène- Eléonore de Béthisy, marquise de Mézières, sa mère. Etc.  
Notes et correspondance concernant deux augmentations de gages sur les offices de trésoriers généraux dont était propriétaire M. Eugène-Eustache de Béthisy. (4 pièces papier.)

1789-1790

- E 147 Compte général des fermages et frais dus à la régie des biens des Religionnaires fugitifs par les enfants et héritiers de M. Eugène-Marie de Béthisy, marquis de Mézières, comme détenteurs des héritages d'Antoine Lebert, situés à Villiers-sur-Aumale (Généralité de Rouen).  
Compte arrêté entre Charles Bruyer de Maison-Neuve, avocat en Parlement, directeur et receveur général de ces biens, et Jean-Baptiste de La Place, mandataire des héritiers de Béthisy, qui sont : Eugène de Béthisy, marquis de Mézières, mestre de camps, enseigne des gendarmes écossais, Eléonore-Eugénie de Béthisy, épouse de Charles de Rohan, prince de Montauban, Henriette- Eugénie de Béthisy, princesse de Ligne, Charles-Théophile de Béthisy, chevalier de Mézières. (1 pièce papier.)

1790

- E 148 Procédure entre le comte Eugène-Eustache de Béthisy et le sieur Thomas Vamwerhoudt, premier conseiller pensionnaire de la ville de Dunkerque, au sujet de la propriété de la seigneurie, vicomté et châtellenie de Bourbourg (Nord).  
Avis d'avocats, inventaires de production de titres, déclarations des bourgmestre, échevins et conseillers de ladite ville, généalogie de la succession de Robert Brusset, prêtre, décédé à Bergues, arrêt relatif au droit

de chasse dans la châtellenie de Bourbourg, rendu en faveur de Jean-Baptiste Dactin, ancien bourgmestre de la ville, contre le sieur de Béthisy, etc. (52 pièces papier.)

1782-1786

### **Beuvron, Bertrand (de). - Comte de Beuvron, seigneur de Nonville**

- E 149 Mainteneur de noblesse. - Ordonnance du président et des officiers en l'Élection de Nemours, rendue le 30 septembre 1784, sur la requête présentée par Henri-Louis Bertrand, chevalier, comte de Beuveron (Beuvron), seigneur de Nonville, portant enregistrement au greffe de cette Élection d'une ordonnance de l'intendant de la province de Berry, qui déclare Henri Bertrand, père du requérant, noble et issu de noble race.  
Signification aux habitants de la paroisse de Nonville de l'enregistrement au greffe de l'Élection de Nemours des titres de noblesse de messire Henri-Louis Bertrand, comte de Bertrand et de Beuvron, etc., déclaration de défrichement faite par ledit seigneur, en exécution de celle du Roi du 13 août 1766. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)

1784

### **Billot, Pierre. - Maréchal des logis**

- E 150 Bail à loyer d'une maison et dépendances, située à Melun, dans le haut du faubourg des Carmes, au profit de Louis Léauté, charretier, demeurant à Aubigny, et de Madelaine Guenu, sa femme.  
Par Joseph Lesieur, architecte-juré-expert au bailliage de Melun, ayant charge et pouvoir de Pierre Billot, son beau-frère, maréchal des logis de maréchaussée des voyages et chasses du Roi, à la résidence du château royal de Saint-Hubert, avec rang de lieutenant de cavalerie, et détaché pour l'armée française à Gibraltar. (1 pièce papier.)

1782

## **Boucheron, Claude. - Conseiller et procureur général du Roi**

- E 179 Titres particuliers.  
Fragment d'un acte d'acquisition de 3 arpents de jardin situés à Juilly, par noble homme messire Claude Boucheron, conseiller et procureur général du Roi en sa Cour des Aides à Paris, provenant de Jean Gaillet, praticien, et de Madeleine Cotelte, sa femme, demeurant audit lieu de Juilly. (1 pièce parchemin.)
- 1563

## **Boucot. - Famille, seigneurs d'Égreville, Villebéon, La Gerville, Chaintreaux**

- E 180 Censives. - Atlas parcellaire de la terre et seigneurie d'Égreville, appartenant à madame Justine-Joseph Boucot, épouse non commune en biens de monseigneur Nicolas- Alophe-Félicité Rouault, comte de Rouault, lieutenant général des armées du Roi, dame d'Égreville, Villebéon, La Gerville, Branles, Chevry-sous-le-Bignon, Dordives, Les Varennes, Chaintreaux en partie, Péziot, La Malosse, Chamault et autres lieux.  
Censitaires : Michel Rodier et Louis Jomat, Mathieu Sévenet, Eutrope Ragot, l'église de La Gerville, Mathurin Coulon et Guilmin, Barthélemy Pérault, héritiers Charles Boyer, etc. (In-folio, papier, 47 feuilles.)

XVIIIème s.

- E 181-1 Censives. - Plans parcellaires.  
Chaintreau, plan A.
- 1771
- E 181-2 Censives. - Plans parcellaires.  
Chaintreau, plan B.
- 1771
- E 181-3 Censives. - Plans parcellaires.  
La Malosse, Péziot et Chamault, plan B.
- 1771
- E 181-4 Censives. - Plans parcellaires.  
Plan général des fiefs de la Borde, le Cuir-Borde Guipié et Hautefeuille, contenant 601 arpents 70 perches.
- 1771

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 181-5 Censives. - Plans parcellaires.  
IIIe carte. 1771
- E 181-6 Censives. - Plans parcellaires.  
Plan particulier du Bois de La Borde (partie de la IIIe carte). 1771
- E 181-7 Plan d'une partie du village de Chaintreaux, dressé à l'occasion d'un procès  
intenté au curé du lieu pour avoir fait construire, sans autorisation, une grange  
sur un terrain considéré comme place publique. (1 pièces papier) 1771
- E 181-8 Censives. - Plans parcellaires.  
Première carte contenant 142 arpents 71 perches. 1771
- E 181-9 Censives. - Plans parcellaires.  
IIe carte contenant 149 arpents 46 perches. 1771
- E 181-10 Censives. - Plans parcellaires.  
La Malosse, Péziot et Chamault, plan A. 1771
- E 181-11 Plan en double d'une partie du village de Chaintreaux, dressé à l'occasion  
d'un procès intenté au curé du lieu pour avoir fait construire, sans  
autorisation, une grange sur un terrain considéré comme place publique. (1  
pièces papier) 1771
- E 181-12 Censives. - Plans parcellaires.  
Vue des première et deuxième cartes. 1771
- E 181-13 Censives. - Plans parcellaires.  
IVe carte contenant 168 arpents 90 perches. 1771

## Boudet. - Famille

### E 1628 Ventes.

Par noble homme Guy Turnot, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Thomas-le-Martyr, fondée en l'église royale et collégiale Notre-Dame de Melun, et de celle de Sainte-Catherine, en l'église de Champeaux, à maître Martin Massy, avocat en Parlement, à Paris, de 42 perches de pré, en une pièce, sises en la prairie de Blandy, lieu dit la Queue-d'Aulnoy, tenant, d'une part, au ru d'Anqueil, en la censive de mesdames les princesses de Carignan et de Longueville, duchesses de Nemours, dames dudit Blandy, Vincent Chaillou, vigneron, et Anne-Eléonore Chapellain, sa femme, à messire Géraud Boudet, écuyer, avocat en Parlement, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, de trois pièces d'héritage, sises au territoire de Blandy, moyennant 73 livres, francs deniers, rachat, par ledit sieur Boudet, des redevances seigneuriales, autres que le cens, dont étaient chargées quelques pièces de terre renfermées dans le jardin de sa maison de campagne, sise audit lieu de Blandy, rue Courte-Soupe, contre la cession de 235 perches d'héritage, appartenant au sieur Boudet, dans une pièce de terre de la seigneurie de Blandy, située à l'Orme-aux-Loups, et énoncée au plan terrier sous le n° 1,038, ledit rachat, ou échange, consenti par sieur Gêrôme-Charles Garnot, capitaine du duché de Praslin, fondé de procuration de très-haut et très-puissant seigneur, Mgr César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, chevalier des Ordres du Roi, vicomte de Melun, seigneur de Chassy, Giry, Toisy, La Flèche, La Varenne, Saint-Roman, Sainte-Suzanne, La Vallée-Blandouet, Mongoger, Crissé, Névil, Les Roches-Tranche-Lyon, Blandy, Moisenay, Maincy, Sivry, Champigny, Courtry et autres terres, lieutenant général des armées du Roi, ci-devant son ambassadeur près Leurs Majestés Impériales, ministre et secrétaire d'État, demeurant à Paris, en son hôtel, rue de Bourbon, paroisse Saint-Sulpice, procès-verbaux d'arpentage du bois de l'Eguillon, appartenant à M. Ambroise-Guillaume-Géraud Boudet, avocat en Parlement, l'un desdits procès-verbaux dressé par Simon Rocher, arpenteur à Guignes, après sommations faites à M. Étienne-Roland Guérin de Vaux, receveur particulier des finances de l'Élection de Melun, et à dame Élisabeth-Marie-Françoise Boudet, son épouse, ainsi qu'au sieur Caussien (de Perceval ?), garde des manuscrits de la bibliothèque du Roi, et encore en présence des procureurs et officiers municipaux de Blandy, réclamant contre des anticipations faites sur les voiries et chemins, par les ouvriers du sieur Boudet, à la suite de la nouvelle clôture de son bois, etc. (3 pièces, parchemin, 5 pièces, papier.)

1671-1790

## **Boula de Montgodefroy. - Famille, seigneurs de Montgodefroy en Brie**

E 1627 Saisie - arrêt et main-mise sur divers fiefs et arrière-fiefs situés au territoire de Sancy en Brie.

Pratiquée à la requête « de demoiselle Anne de Cuisse, veuve de feu Jehan Rappine, escuyer, en son vivant conseiller et maistre d'ostel du feu roi Louis XI, par défiand de foy et hommaige, droiz et devoirs non faiz, lesdits fiefs tenus et mouvans d'elle à cause de sa seigneurie de Montgodefroy, dont elle est dame, en confortant sa dicte main-mise » sur les biens « dont la déclaration s'en suit : Premièrement, la maison qui fut Jehan de Messy, séant à Sancy, ainsi comme elle se comporte, jusques au fossé et au bois, item, environ cinq arpents et demy de prez ou pré Berthin, etc. - item, un arrière-fief que tient demoiselle Katherine de Tannon, c'est assavoir : la maison comme elle se comporte jusques à la grange et jusques au colombier, » etc. Et le lendemain 29 juillet 1485, le sieur Pierre Démontion, sergent à cheval au Bailliage de Meaux, saisissant, s'est transporté pardevant la personne de messire Jehan Du Molin, chevalier, auquel il a signifié ladite main-mise et arrêt, pour deux viviers dits du Ru profond, et qui a déclaré s'opposer « audict saisissement, » etc. - Fief du Colombier. Acte par lequel noble demoiselle Anne Volleau, dame de Montgodefroy en Brie, femme de messire André Le Roy, chevalier, seigneur de La Rodière en Touraine, reconnaît recevoir à foi et hommage noble homme Christophe de Hidrequan, écuyer, seigneur de Maisoncelles, en partie, pour les quatre parts, dont les six font le tout, d'un fief, justice haute, moyenne et basse avec une seigneurie, appelée le fief du Colombier assis au finage dudit Maisoncelles, tenu et mouvant de la demoiselle susnommée, pour raison de sa terre de Montgodefroy, autre foi et hommage fournis par noble homme Christophe de Hidrequan, seigneur de Maisoncelles, de Méroger et du Colombier, à la dame de Montgodefroy, aveu et dénombrement rendu à noble demoiselle Antoinette Rebours, veuve de noble homme et sage maître François Sevyn, vivant conseiller du Roi en sa Cour des Aides, dame de Montgodefroy, par ledit sieur Hidrequan à cause de son fief du Colombier, qui consiste en un corps d'hôtel de trois travées, « avecq six travées de granche en mesure, qui ont esté brûlées du feu qui seroit cheut et tombé du ciel. Item, attendant ung molin et une cave avecq ung colombier à pied, » etc. (4 pièces, parchemin.)

1485-1587

## **Boullongne, Jean-Nicolas (de). - Seigneur de Montereau, baron de Marigny-le-Châtel**

- E 182 Domaine de Montereau-Faut-Yonne. - Procès-verbal de reconnaissance et d'évaluation des domaines, terres, seigneurie et châellenie de Montereau, ensemble des droits de justice de la paroisse de Bougival, hameaux et écarts en dépendant, cens, rentes et possessions de S. M.  
Dressé par Pierre-Juvénal Gallois, auditeur en la Chambre des Comptes, en conséquence de l'échange fait entre le Roi et messire Jean-Nicolas de Boullongne, chevalier, baron de Marigny-le-Châtel, conseiller d'État, intendant des finances, et Louise-Julie Feydeau de Brou, son épouse, des domaines ci-dessus contre les terres et seigneuries de La Bertèche, Saint-Nom et Val-Martin, circonstances et dépendances, avec une maison située ou port de Marly, appelée la maison d'En-Haut, etc. (In-folio, papier, 266 feuillets.)

1768

- E 183 Censives.- Bail à cens foncier, primitif, seigneurial et imprescriptible d'un terrain de 136 toises 12 pieds superficiels, situé au faubourg Saint-Maurice de Montereau.  
Par François-René Paillou, régisseur du domaine de Mout, pour haut et puissant seigneur Paul-Esprit-Charles de Boullongne, chevalier, comte de Nogent-sur-Seine, baron de Marigny-le-Châtel, seigneur de Montereau, de La Chapelle Saint-Flavy, Marnay, Prunoy, Échemines, Saint-Germain-Laval, Laval-Saint-Germain, etc., conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, à Jean Robin, vigneron, et à Anne-Geneviève Lefranc, sa femme, plan du terrain baillé. (2 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1787

## **Bourbon (de) ; Gomer (de). - Familles, seigneurs de Combs-la-Ville et de Moissy-Cramayel**

- E 184 Censives. - Terrier de la seigneurie de Combs-la-Ville, en censive de messire Pierre de Gondy, évêque de Paris, conseiller du Roi en son Conseil privé, seigneur dudit lieu et de Moissy-l'Évêque (Moissy-Cramayel).  
Ayant pour tenanciers : honorable homme Nicolas Prohon, huissier, sergent à cheval du Roi au châtelet de Paris, demeurant à Brie-Comte-Robert, Charles Brebiotte, meunier à Combs-la-Ville, Jean Pommier, vigneron, Jeanne Asse, veuve de feu François Coste, Aubin Sandubois, marchand, à cause de Marguerite Samson, sa femme, Côte Langlois, vigneron, Claude Bourserot, aussi vigneron, Nicolas Job, procureur et receveur du Saint-Sacrement de Combs-la-Ville, tous y demeurant, etc. (In-folio, papier, 192 feuillets.)

1572

55

- E 185 Terrier de la seigneurie de Combs-la-Ville, appartenant à dame Marie de Rivière, dame de Cuignière, veuve de messire Charles de Corner, vivant chevalier, seigneur de Combs-la-Ville, Vaux-la-Reine et autres lieux, au nom et comme tutrice de Claude-Charles de Gomer, son petit-fils, seigneur dudit Combs-la-Ville, de Vaux-la-Reine, des Tournelles, de Paloisel et de La Grande-Maison, à ce titre ayant droit de pêche en la rivière d'Yères depuis le bout des écluses du moulin de Jurcy jusqu'à la haie Viller, et de chasse jusque sur le pont de Corbeil, à cause des moulins de Vaux et du Breuil, etc. « Ce terrier a été établi pour obvier à la perte des titres de la seigneurie, arrivée à la suite du pillage du château de Vaux par l'armée de Lorraine campée à Villecresne et à Cerçay. » (Grand in-folio, 392 feuillets.)  
1659-1679
- E 186 Terrier des seigneuries de Combs-la-Ville, Vaux-la-Reine, Egrenay et dépendances, (tome 1er) appartenant à dame Marie-Jeanne Colbert de Croissy, épouse séparée quant aux biens de messire François-Gilbert Colbert, marquis de Chabanois, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant général pour Sa Majesté dans les villes, comtés et évêché de Nantes, en sa province de Bretagne.  
Ledit terrier précédé du dénombrement des terres et seigneuries de Combs-la-Ville, Vaux-la-Reine, fiefs des Tournelles, Le Paloisel, moulins, rivière, justice, chasses, etc. - Transaction passée entre les religieuses de Jarcy, représentées par dame Marie Foucault, prieure, ayant pouvoir de madame Julie Le Normand, abbesse, absente de la communauté pour cause de maladie, et le marquis de Chabanois, au sujet des limites du fief de La Croix-Boissière, situé au village de Combs-la-Ville. (Grand in-folio papier, 427 feuillets.)  
1750-1751
- E 187 Terrier de la seigneurie de Combs-la-Ville et Vaux-la-Reine, fiefs des Tournelles, du Paloisel, de Courtabeuf et de La-Grande-Maison, auxquels ont été réunis ceux d'Égrenay et de Ménehy, qui relevaient de Combs-la-Ville, appartenant à Louis-Stanislas-Xavier de Bourbon, duc d'Anjou et d'Alençon, comte du Maine, du Perche et de Senonches, duc de Brunoy, marquis de Gros-Bois, Monsieur, frère du Roi, ledit terrier contenant l'état des droits généraux du domaine utile de la seigneurie de Combs-la-Ville et Vaux-la-Reine, dépendant du marquisat de Brunoy et membre du duché-pairie de ce nom.  
Parmi ces droits on remarque ceux qui suivent : tenue de deux foires par an audit lieu de Combs-la-Ville, suivant lettres patentes de Louis XII, roi de France, droits honorifiques dans l'église paroissiale, présentation à l'archevêque de Paris d'un chapelain pour desservir la chapelle Notre-Dame située à Égrenay, etc. (Grand in-folio papier, 362 feuillets.)  
1783-1784

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 188 Fiefs des Tournelles, du Paloisel, de Courtabeuf, etc. - 2e volume du terrier de la seigneurie de Combs-la-Ville et des fiefs qui en dépendent.  
Censitaires : Charles-François Yvonnet, laboureur, demeurant au faubourg de Brie-Comte-Robert, tant en son nom qu'en celui de Jean Bonnard, huissier à cheval au châtelet de Paris, à la résidence de Guignes, à cause d'Angélique-Françoise-Charlotte Yvonnet, sa femme, Pascal-Antoine Boulanger, garde pour le Roi des bois et rivières, demeurant à Combs-la-Ville, dame Marie de Visigny, veuve de messire Augustin-Pierre-Denis Descarrières, vivant lieutenant du Roi en la province de Guyenne, commissaire des gardes du corps de Sa Majesté, seigneur de Varâtre, messire François Voyant, prêtre, curé de Combs-la-Ville, etc. - Procès-verbaux de bornage des limites de la seigneurie de Combs-la-Ville avec les seigneuries limitrophes. (Grand in-folio papier, 350 feuillets.)  
1784-1787
- E 189 Cueilloir à quatre confins de la même seigneurie, dressé d'après le terrier qui précède, rappelant en tête l'état des droits généraux et du domaine utile.  
Censitaires : Michel Bechlé, charron à Essonnes, maître Philippe Bresse, avocat en Parlement, greffier du chapitre des Quinze-Vingts de Paris, Pierre-Denis Ronce, aubergiste à Lieusaint, messire Jean-Baptiste-Louis-Auguste, marquis de Quemadeux, colonel au régiment d'Orléans-Cavalerie, Isidore-Jean-Baptiste Brossais de La Grey, ingénieur, demeurant à Paris, au nom de messire Charles-Raymond de Clairambault, chevalier, seigneur de Grégy, Penhout et autres lieux, messire Anne-Louis Paillard, prêtre, docteur et professeur royal en théologie de la faculté de Paris, au collège royal de Navarre, etc. (Grand in-folio papier, 346 feuillets.)  
1783-1787
- E 190 Censives. - Cueilleret pour le fermier des cens et rentes dus à la seigneurie de Combs-la-Ville, en censive de Louis-Stanislas-Xavier de Bourbon, duc d'Anjou et d'Alençon, Monsieur, frère du roi Louis XVI.  
Tenanciers : sieur Mathurin-Romuald Duclos, maître de la poste aux chevaux et directeur de la poste aux lettres à Lieusaint, Geneviève Beaulieu, veuve de Charles-Thomas Alfroy, demeurant à Mandres, Étienne-Fiacre Mahot, marchand de vin à Brie-Comte-Robert, Jean-Pierre Overnay, valet de chambre chez madame de Selles, les religieux Carmes de Paris, la communauté des filles de la Croix établie à Brie, Louis Dupont, épicier à Nemours, le comte de Balby, M. de Beaumoï, écuyer, et demoiselle Duval, fille majeure, l'Hôtel-Dieu de Paris, Pierre Guillebert, fermier à Courquetaine-en-Brie, etc. (Grand in-folio papier, 70 feuillets.)  
1783-1787
- E 191 Censives. - Double du cueilleret précédent, fait pour les archives du seigneur de Combs-la-Ville, indiquant la date des déclarations, le volume, le folio du terrier et celui du cueilloir, pour chaque censitaire, la quantité et la situation des héritages, avec les redevances de toute nature et les mutations survenues entre les particuliers dont les noms suivent.

Louis Lenoir, vigneron à Soisy-sous-Étioles, et M. d'Eaubonne, seigneur de Quincy-sous-Senart, Étienne Dupuis, garde des plaisirs de Monsieur, frère du Roi, Jacques-Paul Laurein, laboureur, Etienne Lacombe, vigneron et cabaretier à Combs-la-Ville, à cause de Marie Lelarge, sa femme, et Pierre Guay, marchand épicier à Boussy-Saint-Antoine, Jean-Bernard Eyraud, chirurgien de Monsieur, demeurant à Brunoy, etc. (In-folio, papier, 184 feuillets.)

1784-1787

- E 192 Censives. - Atlas parcellaire ou plan terrier de la seigneurie de Combs-la-Ville.

Contenant le détail du village, la ferme de La Grande-Maison, les moulins du Breuil et de Vaux-la-Reine, l'île de Monsieur, les bois d'Ormoy, de Villepêque et de Jarcy, en la forêt de Sénart, les fermes du Grand-Chêne, de Violette et d'Égrenay, etc. (Grand in-folio papier, 13 feuillets.)

1783

- E 193 Censives. - Terrier des fiefs des Tournelles, de La Salle et des Carniaux, sis au territoire de Combs-la-Ville.

Contenant déclaration des héritages appartenant à : Denis Pangel, marchand libraire à Paris, sur le pont Notre-Dame, Claude Tartin, marchand à Briecomte-Robert, Jacques Bachelier, barbier-chirurgien, demeurant à Combs-la-Ville, Étienne Lecoq, laboureur de vignes au même lieu, Guillaume Sanson, sergent ordinaire de la terre et seigneurie de M. l'Évêque de Paris, audit Combs-la-Ville, Guillaume Boutier, tisserand en toile, et Jean Paulmier, laboureur de vignes, etc. (In-folio, papier, 48 feuillets.)

1559-1563

- E 194 Bail à loyer de la ferme d'Égrenay.

Fait au profit de Paul Dutfoy et de Marie-Louise Garnot, sa femme, par messire Jules-David Cromot, chevalier, baron Du Bourg, conseiller de Monsieur, frère du Roi, en tous ses Conseils, surintendant de ses maisons, domaines et finances, bâtiments, jardins, arts et manufactures, gouverneur des ville et château d'Alençon et du château de Brunoy, au nom et comme commissaire nommé à cet effet par monseigneur Louis-Stanislas-Xavier, fils de France, Monsieur, frère du Roi, etc. (1 pièce papier.)

1783

- E 195 Topographie. - Plan du château et du parc de Gros-Bois.

Possédé en 1790 par Louis-Stanislas-Xavier de Bourbon, fils de France, Monsieur, frère du Roi, dernier seigneur dudit lieu, de Combs-la-Ville, Égrenay, etc. (1 pièce papier, collée sur toile.)

1706

## **Bourbon-Penthièvre. - Famille, seigneurs d'Armainvilliers, de Dammartin-en-Brie et de Marles**

- E 196 Censives. - « Procès-verbal pour le terrier d'Armainvilliers, en censive de M. le Premier, contenant les noms, surnoms et qualités des possédants et propriétaires détenteurs des prés et héritages mouvants et relevant du fief de Vilaines, sis en la paroisse de La Madeleine-lez-Tournan. »  
Mémoire des héritages baillés suivant déclaration de M. de La Forest, seigneur de Vignolles, étant en censive de M. le Premier, à cause de ses seigneuries d'Armainvilliers, Gretz et autres fiefs, etc. (In-folio, papier, 56 feuillets.)  
1694-1695
- E 197 Censives. - Cueilleret des cens, surcens et rentes dus à la seigneurie d'Armainvilliers, dans les localités suivantes : Marles, Tournan, La Madeleine, Gretz, Presles, Châtres, Fontenay, Favières, Picarré, Chaumes, Le Pont-des-Seigneurs, Brie-Comte-Robert et La Houssaye.  
Par : Jean de Villé, sergent royal à Chaumes, maître Champy, chirurgien à Fontenay, Catherine Vignier, veuve de feu maître Charles Bidault, vivant procureur et notaire royal à Maries, Jean Bisson, chirurgien au même lieu, Denis Deserre, valet de pied du duc de Longueville, mademoiselle Leroy, de Chaumes, Jourdain Désagneaux, veuve de Sébastien Guillaume, demeurant à La Houssaye, maître François Pivert, prévôt d'Ozoir-la-Ferrière, demeurant à Tournan, messire Jacques Robert, seigneur de Vignolles, etc. (In-folio, papier, 184 feuillets.)  
XVIIIème s.
- E 198 Titres particuliers. - Publication imprimée de la vente sur saisie réelle du comté d'Armainvilliers, pratiquée sur Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, etc.  
Extraits d'actes de vente de la baronnie de Lésigny, des seigneuries de Champrose, du Ménillet et de Mandegrès, baux à loyer des châteaux de Lésigny, Becoiseau et Picarré, des fermes d'Aubervilliers, à Attilly, de Chevry et du Plessis-les-Nonains, des Trente-Arpents, de La Grange-l'Évêque, de Lésigny et de Berchères, des moulins banaux de Brie-Comte-Robert, de Crécy, de Launay-en-Brie, paroisse de Favières, de Prémol à Guérard, de Pont-aux-Dames, de Tigeaux et de Villiers-sur-Morin, des étangs d'Armainvilliers et de Bézines, à Dammarlin, d'une auberge à Lésigny, dite de Saint-Nicolas, et de divers héritages situés à Brie, Esbly, Mandegrès, Lésigny, La Pointe-le-Roi, Montry, etc. (37 pièces papier imprimées, 35 pièces parchemin.)  
1764-1786
- E 199 Censives. - Plan parcellaire d'une partie de la seigneurie de Dammartin-en-Brie, appartenant à M. le duc de Penthièvre, indiquant, par ordre numérique,

les noms des propriétaires et la contenance de leurs héritages.

Censitaires : M. Manjot, seigneur, en partie, de Dammartin, Claude Gatineau, François Trudon, la cure et l'église de Dammartin, Sinon Cambray, Michel Houdion et Pierre Boucot, Claude Charmantray, la veuve Nicolas Duchâteau, M. Gaudin, etc. (1 pièce papier.)

XVIIIème s.

- E 200 Seigneurie et commune de Dammartin en Goële. - Domaine. Mouvance censuelle et active.

Vente de biens assis au comté de Dammartin, faite à Antoine de Prie et Avoie de Chabannes, fille de Jean de Chabannes, comte de Dammartin. - Baux à cens et rentes consentis par monseigneur Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, pair et grand-maître de France, gouverneur et lieutenant général en Bourgogne et Bresse, duc de Bourbonnais, d'Enghien, de Guise, prince d'Arches et de Charleville, comte de Dammartin, déclaration par les époux Lorendeau, de Paris, au terrier du prince de Condé, foi et hommage rendu au même par messire Louis-Claude Boivin d'Hardancourt, écuyer, à cause de son fief de La Tuilerie-sous Dammartin, etc. (5 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1550-1783

- E 201 Seigneurie de Marles. - Censives. Plan parcellaire ou terrier de cette seigneurie, en censive de M. le duc de Penthièvre. Indiquant le village, ses murailles et fossés de défense, les faubourgs de Bois- Thierry et Olivier, les divers climats du territoire, la route de Melun à Meaux par Fontenay, etc. (1 pièce papier, collé sur toile.)

XVIIIème s.

- E 1629 Deuxième compte de maître Féron Chalmot. Receveur du domaine de Crécy, des recettes et dépenses, par lui faites, pendant l'année 1619-1620.

Recettes : du sieur Claude Coulon, locataire des moulins de Crécy, Tigeaux, Arnoul ou du Pont-aux-Dames, Prémol et Villiers-sur-Morin, LIII muids de grain, les deux tiers froment, l'autre un tier grosse moulure, orge et seigle, « des moulins d'Orvaux et de La Saux, néant -, parce que lesdits moulins ont esté longtemps en ruine et baillés depuis, à titre de rente d'argent, pour y faire et appliquer moulins à draps, moyennant 10 livres par an. » - Dépenses des grains pour l'année du compte : au chapelain de la chapelle Saint-Jean, fondée en l'Hôtel-Dieu de Crécy, un setier de grain, au sieur Thionville, de Voulangis, trois muids six setiers de grains, aux curé et chanoines de l'église Notre-Dame de La Chapelle-lez-Crécy, trois setiers de grain à prendre sur le moulin de Villiers, au maître et administrateur de la maladrerie de Crécy, deux setiers de grain, au commandeur du Temple de Montaigu, quatre muids de grain, à prendre sur le moulin Arnoul, au sieur de L'Hortie, deux muids de grain sur le moulin de Prémol. - Suivent les recettes : des cens et rentes dus au comté de Crécy, à cause des héritages étant en sa censive, des confiscations dues au Roi, de droits d'usage, paissage et pâturage que doivent les habitants de Crécy et ceux des villages circonvoisins de la forêt

de ce lieu, râcles et pêcheries, fermes muables, qui consistent en : voirie, péage, tonlieu, criage et banage, four banal, exploits, défauts et amendes jusqu'à 60 sous tournois, minage et mesurage des grains, ferme du gros poids et péage de Couilly, geôle et prisons de Crécy, chômage et rentes en avoine, ferme des feux de la ville dudit Crécy, de La Chapelle, Mongrolle, Montaudier-le-Haut, etc., « à raison de 5 sous par chaque homme tenant feu, non tonsuré, bigame ou qui a épousé une veuve, » - ferme du tabellionage de Crécy, greffe de la Prévôté de cette ville, Montbrieu, Crèvecoeur et Hautefeuille, etc. (In-folio, papier, 916 feuillets écrits.)

1619-1620

- E 1630 Mémoire des frais, salaires et deniers déboursés, dus au sieur Lemaître, greffier de la gruerie du comté de Crécy, pour contrôle des rapports, assignations, significations de sentences, commandements, etc.  
Du 9 janvier 1767, assignation au nommé Forestier, garde de M. Ménage, salaire, 10 sous, copie de rapport, 5 sous, original et copie d'assignation, 7 sous 6 deniers, contrôle et papier, 12 sous 9 deniers, du 19 mars, sommation faite aux Minimes de Crécy, d'avoir à fournir l'expédition du titre de leur râcle et de leur atterrissement, contrôle et papiers, 12 sous 6 deniers, du 21, contrôle du procès-verbal de souchetage du Hutier-aux-Renards, 10 sous 6 deniers, du 27, contrôle d'un rapport de Rougeot, pour une biche tuée au Ru de Ségy, etc. (Petit in-folio, papier, 5 feuillets.)

1766-1767

- E 1631 Rôles des amendes, restitutions et confiscations jugées au siège de la gruerie des Eaux et Forêts du comté de Crécy au profit de S. A. S. Mgr le comte d'Eu, sur les procès-verbaux du greffier, ceux du garde-marteau, de l'huissier, des gardes et du facteur audit siège.  
Sur le rapport de Foudrier, du 26 mai 1765, et par sentence du 18 janvier 1766, Antoine Barneau, laboureur à Mortcerf, a été condamné en 140 livres d'amende, et en pareille somme de restitution, suivant rapport de Lemaître, huissier, et d'après sentence du 15 février 1767, François Richard, charretier à Favières, et le nommé Parisot, manouvrier à Mortcerf, ont été condamnés, solidairement, en 15 livres 13 sous 4 deniers d'amende, et en pareille somme de restitution, soit 31 livres 6 sous 8 deniers, par procès-verbal de M. Beaufiles, grier, dressé le 8 avril 1766, et la sentence du 26 du même mois, le nommé Ancelot et sa femme, fermiers à Bellevue, paroisse de Tigeaux, ont été condamnés, solidairement, en 100 livres d'amende, suivant les procès-verbaux dressés par MM. les grier et procureur fiscal, assistés de l'huissier du siège, les 11 et 13 mai 1767, et la sentence du 30 juin suivant, François Boucher, laboureur à Villeneuve-le-Comte, garant et responsable du nommé Dumont, son berger, et celui-ci, ont été condamnés, savoir: le premier, « en 3 livres d'amende, pour chacune beste à laine de son troupeau, composé de 200 bestes, et ledit Dumont, en 10 livres, aussi d'amende, total 610 livres, » etc. (7 pièces, papier.)

1766-1767

- E 1632 Copies du contrat d'engagement du comté, terre et seigneurie de Crécy, etc. Par les commissaires généraux, députés pour la vente et revente du domaine royal, au profit de M. César Du Camboust, marquis de Coislin, colonel général des Suisses, maréchal des camps et armées du Roi, moyennant 225,000 livres, ladite seigneurie consistant : « en un chasteau de présent en ruine, cours et jardins, droits de fief, arrière-fiefs, toute justice haute, moyenne et basse, amendes, confiscations, cens, rentes, lods, ventes, terres, prez, droits seigneuriaux et féodaux, usages, estangs et moulins, vente de bois châblis et taillis, pissons et glandées, forfaitures et amendes des Eaux et Forêts, » etc., enregistrement, au greffe du bailliage de Crécy, d'une procuration de madame la marquise de Laval, comtesse de Crécy, donnée à Etienne Moreau, bourgeois de Paris, pour régir et percevoir les droits provenant du domaine de Crécy, autre contrat d'engagement du comté de Crécy, à la réserve des tours, par les sieurs commissaires généraux, au profit de messire Paul-François de Béthune-Charost, marquis d'Ancenis, maréchal des camps et armées du Roi, capitaine des Gardes du corps de Sa Majesté, moyennant 61,600 livres, requête de ce dernier, à M. de La Faluère, grand-maître des Eaux et Forêts de France, à fin d'enregistrement de son contrat au greffe de la maîtrise de Crécy, mémoire relatif à la propriété du domaine de ce lieu et de la terre de La Chapelle, etc. (6 pièces, papier.)

1640-1728

- E 1633 Censives.  
Copies de lettres patentes des rois Louis XIV et Louis XV, accordées à MM. Henri-Charles Du Camboust, évêque de Metz, duc de Coislin, pair de France, premier aumônier de Sa Majesté, commandeur de ses Ordres, et François-Joseph Ménage de Mondésir, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, tous deux successivement engagistes du domaine de Crécy, lesdites lettres obtenues, tant pour la confection du terrier de ce domaine, que pour sa continuation, sentences d'entérinement et procès-verbaux des publications faites dans les paroisses de Coudé, Coupvray, Tigeaux, Dammartin, Mortcerf, Couilly, Saint-Germain, Montry, Villeneuve-le-Comte, Crèvecoeur, Douleurs, Coulommès, Quincy, Guérard, Maisoncelles, Crécy, La Chapelle, Saint-Pierre-en-Saint-Martin (Saint-Martin-lez-Voulangis), Villiers-sur-Morin, Hautefeuille, Ormeaux, Pezarches et Touquin, etc. (43 pièces, papier.)

1715-1745

- E 1634 Censives. - Registre ou nomenclature des déclarations passées au terrier de Crécy, par les particuliers propriétaires de maisons et autres héritages, en censive du Roi, à cause de son château de Crécy, en exécution des lettres patentes de Sa Majesté, données à Arras, le 11 mai 1673, lesdites déclarations reçues par Jean Bridou le jeune.  
Ordonnance du lieutenant de M. le bailli de Meaux, au siège de Crécy, portant que, quinze jours après la publication de cette ordonnance, les particuliers possesseurs de seigneuries, fiefs, cens, droits, maisons, terres, etc., tant en fiefs qu'en roture, soient tenus d'en faire leur foi et hommage, donner aveu et dénombrement, passer déclaration, produire leurs titres et les quittances de

droits seigneuriaux, etc., Déclarations fournies au terrier du domaine royal de Crécy, par : Nicolas Baudouin, marchand hôtelier demeurant à Meaux : Catherine Bridou, veuve de Nicolas Seigneur, Jean Gibert, procureur, Adrien Ladmiral, etc. (2 pièces, parchemin, 4 pièces, papier, dont un cahier de 23 feuillets.)

1673-1675

- E 1635 Censives. - Extrait du terrier et des comptes du domaine de Crécy, rendus à la Chambre des Comptes.

Censitaires : Charles Baudoin, sergent, pour ses maisons, bâtiments, jardins, terres et autres héritages, 2 sous 11 deniers, Philippe Lenfant, détenteur de maisons sises au carrefour du Marché-de-Crécy, en la rue des Huilliers, et de trois pièces de vigne, chargées pour l'hostize, lesdites maisons, de 12 deniers, Benjamin Dubloc, pour son pressoir à vin, de trois travées, rue Jean de Compans, et pour sa maison de la rue des Huilliers, 20 deniers, Jacques Marotin, hôtelier, sept travées de maison, près la porte de Meaux, faisant partie de la maison des Quatre-Vents, 2 sols, Adrien de Piennes, procureur de Marie Le Bourguignon, sa mère, veuve d'Antoine de Piennes, pour 17 arpents 15 perches d'héritages, 5 sols 11 deniers, etc. (In-4°, papier, 35 feuillets.)

1620

- E 1636 Censives. Papier censier de Crécy, ou état nominatif, par localités, de ceux qui doivent des cens au domaine de Crécy. -

Territoire de ce lieu : Adam Gallet, Antoine Martin, Antoine Véron, Benoit Reboullé, Benjamin Du Blocq, Jean Fildesoye, Louis Duchâtelet. - Territoire de Bouleurs : André Morel, à cause de la veuve Nicolas Raoult, Antoine Grosnon, Claude Thévenard, Christophe Choslin. - Paroisse de Guérard : Abraham Caillet, Alphonse Gaudin, Antoine Philipot, au lieu de Nicolas Charpentier, Antoine Mussault, madame Mondollot. - Paroisse de La Chapelle : Antoine Menant, Antoine Gibert, Jean Gaucher, Denis Sautreau, Josias Barbier, Jacques Chapron, Louveau Messenger. - Paroisses de Couilly, Coudé, Crèvecoeur, Mauressard (Mortcerf), Hautefeuille, Touquin, Ormeaux et Pezarches. (Petit in-folio, papier, 12 feuillets.)

XVIIème s.

- E 1637 Censives. - Jugements rendus sur défaut, par Pierre Grandjean, conseiller du Roi, président-lieutenant au bailliage et châtellenie de Crécy.

à la requête du procureur du Roi, poursuite et diligence de Nicolas Bouchain, fermier du domaine, demandeur, contre Étienne Daas, Jacques Viélain, Pierre Baudoin et Jean Laumy, manouvriers, Pierre Romain, voiturier, Alexis Coquillard, garde-bois, tous demeurant à Crèvecoeur, et Jean Gaudin, de Courtry, défendeurs, condamnés à passer, dans huitaine, déclaration au papier terrier du domaine de Crécy, etc. (7 pièces, papier.)

1704

E 1638 Censives.

Procès intenté par messire Louis-Charles Langlois, chevalier, conseiller du Roi en son grand Conseil, seigneur châtelain de Guérard, du fief de Lumière et autres lieux, contre Philippe-Charles Ascart, tisserand à Crécy, à fin de paiement des droits de lods et ventes dus au premier, à cause de l'acquisition, par le défendeur, d'un arpent 36 perches de terre situés à Lumière, provenant d'Anne Sauvage, veuve, en dernières noces, de Pierre Travet, décédé laboureur à Voulangis, et, par suite, contre messire François-Joseph Ménage de Mondésir, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi honoraire en sa grande Chancellerie de France, seigneur de La Chapelle, pour l'obliger à exhiber le contrat d'acquisition de sa terre, afin de justifier de la propriété des héritages qu'il possède et fait valoir dans les seigneurie de Guérard et fief de Lumière, desquels il a passé déclaration, au terrier de mondit sieur Langlois, devant Cordellier, notaire à Faremoutiers, le 12 juillet 1752, ledit sieur Ménage de Mondésir prenant aussi fait et cause de Philippe-Charles Ascart, qui avait payé à M. Ménage les droits réclamés par M. Langlois. - Mémoires justificatifs, assignations, copie du contrat de vente par la dame Travet, au profit d'Ascart, requêtes présentées au bailli de Crécy, et à nosseigneurs les présidents, trésoriers de France et généraux des finances de la Généralité, tenant la Chambre du domaine ès Trésor du Palais, à Paris, etc. (58 pièces, papier.)

1765-1769

E 1639 Mouvance active.

Accord fait, sous le bon-plaisir de M. Ménage de Mondésir, seigneur engagiste du domaine de Crécy, entre les sieurs Opoix, substitut du procureur général, Lemaître, notaire royal, et Beaumont, contrôleur des actes au Bailliage de Crécy, pour les poursuites à exercer contre les vassaux, à fin de les obliger à rendre les foi et hommage, aveux et dénombremments qu'ils doivent au Roi, à cause des fiefs mouvants du château de Crécy, pareillement contre les censitaires, pour leur faire fournir déclarations au papier terrier ordonné par lettres patentes, sentence et enregistrement de ces lettres, etc. - Note concernant les droits du collège du cardinal Lemoine, sur divers fiefs, terres et seigneuries relevant du comté de Crécy, six muids huit setiers de grain sur les moulins du domaine, assignés principalement sur celui de Rézy ou de Tigeaux : 24 arpents de bois tenus en gruerie, etc. (2 pièces, papier.)

1753

E 1640 Procès.

Requête au président-lieutenant du Bailliage de Crécy, par messire François-Joseph Ménage de Mondésir, écuyer, seigneur de La Chapelle, baron de Roise, et, par engagement, seigneur du domaine de Crécy, comme l'ayant acquis du duc de Béthune-Charost, pair de France, etc., à fin de résiliation, faute de paiement, d'un bail passé par Nicolas Laures, régisseur du seigneur duc de Béthune, à Louis Dallé, fils mineur de Claude, meunier, et Marguerite Aubé, sa femme, du moulin banal de Tigeaux, situé sur la rivière du Morin, avec les jardins, accoints et îles qui en dépendent, plus 4 arpents de terre à prendre dans le moyen étang de Bézine, sentence par défaut, rendue au

Bailliage de Crécy, autorisant le demandeur à disposer des immeubles dont il s'agit, et qui condamne les défaillants en 600 livres de dommages et intérêts, etc. (4 pièces, papier.)

1747

E 1641 Procédure.

Appel formé par messire François-Joseph Ménage de Mondésir, écuyer, conseiller, secrétaire honoraire du Roi, ci-devant seigneur engagiste du comté de Crécy, contre le procureur général du Bailliage de ce lieu, qui avait décerné, contre l'appelant, un exécutoire au profit des sieurs Edme de La Touche et Pierre Ruault, chirurgiens, l'un à Meaux, l'autre à Crécy, chargés de l'exhumation du cadavre de Pierre Villeval, dit Bellegarde, soldat aux gardes, trouvé sur le fossé du Chêne-Patu, dans la forêt de Crécy, appartenant au Roi, lequel cadavre fut enlevé et enterré en la paroisse de Dammartin-Saint-Gobert sous Tigeaux, et exhumé sur les ordres donnés par le capitaine de la compagnie du décédé, au maître particulier de la maîtrise de Crécy, de faire les informations sur les causes de la mort dudit Villeval, « qui fut reconnue être la suite d'une maladie naturelle, » etc. - Reprise de l'instance par les officiers du Bailliage de Crécy, contre ceux de la maîtrise, considérés, par les premiers, comme ayant empiété sur les droits de leur juridiction, et, en conséquence, ordonné une nouvelle exhumation, etc. (2 pièces, parchemin, 28 pièces, papier.)

1753-1764

E 1642 Procès intenté par le procureur du Roi, au Bailliage de Crécy, pour la conservation des droits et intérêts du Roi et des seigneurs engagistes des domaines, notamment du droit de feu, contre Françoise Leduc, veuve de Jacques Sautreau, pour bris et rupture de scellés apposés sur les meubles d'une ferme située à Coulommès, dans la partie étant de la juridiction dudit Bailliage.

Sommations, assignations et décrets d'ajournement et de prise de corps contre l'inculpée, etc. (7 pièces, papier.)

1712

E 1643 Droits d'indemnité. - Intervention de M. Barnabé Gédoin, écuyer, seigneur de Carnetin, comme tuteur de Louis de Piennes, écuyer, fils de Louis de Piennes, vivant seigneur des fiefs de La Croix de Bouleurs, Lessard et Sarcy, en l'instance d'entre très-haute et puissante dame Marie Séguier, comtesse, par engagement, du domaine de Crécy, demanderesse au principal, les religieux Minimes de Fublaines, demandeurs, d'autre part, et très-haute et puissante dame Anne de Rohan, princesse de Guéméné, se disant dame des fiefs de Vallières, d'Orgemont. etc.

Ladite intervention tendante à ce que, par la sentence à prononcer, lesdits religieux soient condamnés à payer, au mineur de Piennes, les droits d'indemnité, par eux dus, à raison de l'acquisition qu'ils ont faite, de tout ou partie, d'une ferme, bâtiments, cour et accoint, le tout situé à Sarcy, contenant 12 arpents en fonds de terre. - Avertissement baillé, à cet effet, devant le

président - lieutenant du bailli de Meaux, au siège royal de Crécy, par ledit sieur Gédoin, fragment d'un inventaire de production de pièces, fourni par le même, etc. (2 pièces, papier.)

1678

- E 1644 Extraits des actes judiciaires faits dans le village de Coulommes par les officiers du Bailliage et prévôté de Crécy, tirés des registres du greffe. - Enquête faite par maître Claude Gibert, conseiller du Roi, prévôt de Crécy, à la requête de Jean Gibert l'aîné, et de Jean Gibert le jeune, contre le nommé Bégat, pour raison de la séparation d'un jardin, tutelle et curatelle des enfants des défunts Claude Soudun et Denise Choslin, « ban de vendanges donné par l'avis des habitants de la chastellenie de Crécy, dans le nombre desquels étaient les depputez de Coulommes, » etc. (In-folio, papier, 4 feuillets écrits.)

1617-1712

- E 1645 Etats de la recette et de la dépense que le Roi, en son Conseil, a ordonné être faites par les receveurs généraux, ancien, alternatif et triennal des domaines de la Généralité de Paris, pour le paiement des fiefs et aumônes, gages d'officiers, rentes et autres charges assignées sur les domaines engagés, dans l'étendue de ladite Généralité.

Domaine de Crécy. Recette en grains : du sieur Ménage de Mondésir, au lieu du sieur marquis d'Ancenis, à présent duc de Béthune, qui était engagiste de ce domaine, par contrat du mois de mars 1723, 47 muids 6 setiers 2 boisseaux, deux tiers de blé, un tier d'orge, avoine, un muid un setier un minot. - Dépenses sur le moulin de Crécy, fiefs et aumônes en grains : au chapitre Saint-Georges de Crécy, quatre setiers de blé, deux setiers d'orge, au chapelain de l'Hôtel-Dieu, un setier de blé. - Sur le moulin de Villiers: au prieur de Coutevroult, deux setiers, aux religieuses du Pont-aux-Dames, trois muids onze setiers : à la maladrerie de Crécy, deux setiers. - Sur le moulin Arnoul : au commandeur du Temple, quatre muids. - Sur le moulin de Tigeaux : aux écoliers du cardinal Lemoine, six muids huit setiers. - Sur le moulin de Prémol : à la maladrerie de Chailly (en Brie), trois setiers, etc. (In-folio, papier, 26 feuillets.)

1731-1760

- E 1646 Censives et mouvance active. - Échange, baux à loyer, baux à rente, etc., consentis entre particuliers.

Echange entre Guillaume Léger, écuyer, prévôt des Maréchaux de France, au gouvernement de Brie et Champagne, et honorable homme Abraham Pressouer, marchand à Meaux, de divers héritages situés à Coulommes et à Roise. - Traité passé entre Jean-Baptiste Goulas, écuyer, sieur de La Route-des-Grès, en partie, trésorier de France à Rouen, et les religieux de l'abbaye d'Hermières, par lequel le premier cède à ceux-ci, moyennant 260 livres de rente annuelle, ledit fief avec les terres en roture, mouvant et relevant du comté de Crécy, telles qu'elles peuvent compéter et appartenir au vendeur, en conséquence du legs à lui fait par le testament olographe de Nicolas

Goulas, seigneur de La Mothe, titre-nouvel, en suite de cette vente, portant désignation des héritages aliénés. - Demande de renseignements par les ducs d'Estissac et d'Agénois, héritiers de Mgr Henri-Charles Du Camboust, évêque de Metz, duc de Coislin, sur le bail à rente fait à Pierre Martin, dit le Prince, par dame Marie Séguier, veuve de messire Guy, marquis de Laval, d'une place sise près la porte de Dame-Gille, où était un moulin à tan, avec une pièce d'héritage, dite le Pré du Château, minute d'un bail à loyer, par le duc de Béthune-Charost, à Denis Bertin, de tous les droits utiles, fruits et revenus du comté de Crécy, moyennant 2,400 livres, autre bail à loyer du petit étang de Bézines, contenant 14 arpents, situé près de Tigeaux, etc. (1 pièce, parchemin, 8 pièces, papier.)

1631-1750

E 1647 Iles, îlots, et atterrissements du Morin.

Requête présentée au Roi, en son Conseil, par Guillaume et Nicolas de La Guillaumie, frères, par laquelle ils exposent que, depuis 114 ans passés, ils sont possesseurs d'îlots et atterrissements dont les seigneurs engagistes du domaine de Crécy veulent les dépouiller. - Protestation par M. Guillaume de La Guillaumie, lieutenant des Eaux et Forêts, contre un acte de vive-force exercé par madame Marie Séguier, dame engagiste du comté de Crécy, qui, de son autorité privée, avait fait assembler partie des habitants de Crécy et les avait conduits, pour l'enlever, sur un atterrissement appartenant au sieur de La Guillaumie, « quoy faisant, ils auroient arraché quantité de plants, comme vigne et autres plantes vives et hayes servant de closture au jardin du déclarant, ce qui lui porte un notable préjudice, » - signification à la requête du procureur du Roi, en la Chambre du Domaine et Trésor du Palais, à Paris, poursuites et diligences de M. Ménage de Mondésir, faite au sieur Denis-Joseph Bernier, marchand de laine à Crécy, d'avoir à comparaître, à l'audience des trésoriers généraux des finances, pour exhiber les titres en vertu desquels il possède un atterrissement et terrain situés entre les anciennes murailles de la ville de Crécy, et le brasset d'eau des Tanneries, etc. (4 pièces, papier.)

1624-1761

E 1648 Moulins banaux. - Mémoire à consulter.

Le domaine de Crécy possède cinq moulins, réputés banaux, assis sur la rivière du Morin, plusieurs seigneurs, qui n'ont que moyenne et basse justice, ont imaginé de transformer des moulins à huile ou à draps, qu'ils possèdent sur des bras de cette rivière, en moulins à blé: il s'agit de savoir s'ils ont pu faire cette conversion sans l'autorité du Roi, seigneur suzerain de Crécy, auquel appartient la rivière, d'autant que ces bras sont plutôt un élargissement, au dedans des terres, que de véritables bras, n'ayant point de continuité ni de chute particulière. Tel est celui de Serbonne, hameau proche Crécy, dont M. Langlois est seigneur. Ce moulin qui était à huile, il y a environ cent ans, étant tombé en ruine, les seigneurs en ont passé bail à rente, à charge de le reconstruire et d'en faire un moulin à blé, ce qui nuit à ceux du Roi, décision du Conseil de Mgr le comte d'Eu, portant que M. Ménage de Mondésir, ci-devant engagiste du comté de Crécy, peut, suivant sa

proposition, faire exécuter, aux moulins du domaine de ce comté, les réparations auxquelles il était tenu, après quoi visite en sera faite. (2 pièces, papier.)

1748-1763

- E 1649 Redevances ou aumônes assignées sur les moulins du domaine de Crécy. Note sur le refus des meuniers d'acquitter leurs charges, pour diverses causes, notamment en raison de la destruction des blés en 1709, par les froids excessifs. - Mémoire concernant une rente de 14 setiers de blé due aux religieuses de Fontaine-les-Nonnes. - Procuration de messire Jacques de Sainte-Beuve, prêtre, docteur, ancien professeur du Roi en théologie, dans les écoles de Sorbonne, et chapelain de la chapelle Notre-Dame, fondée en l'église Saint-Georges de Crécy, pour passer déclaration des grains et deniers que le constituant a droit de prendre sur le domaine de Crécy, suivant la fondation de Gaucher de Chatillon, en 1288. - Notes relatives à des difficultés survenues entre M. Ménage de Mondésir, seigneur engagiste du comté de Crécy, et le curé de Villiers-sur-Morin, prétendant à une redevance de huit setiers de grains, assignée par la reine Jeanne, sur le moulin du lieu, qu'elle avait acquis de la dame de Villiers. - Contestations et procès entre mondit sieur Ménage, et la fabrique de l'église de Claye, les religieuses du Pont-aux-Dames, le commandeur de Moisy-le-Temple et le curé de Crèvecoeur. - Mémoires, requêtes, extraits des comptes du domaine de Crécy, l'un desquels porte ce qui suit : « des cens en grains, dus chacun an à Crèvecoeur, au jour de Saint-Martin d'hiver, qui souloient valoir six setiers de blé : néant, parce que longtemps y a, que le chastel et ville de Crèvecoeur sont en ruine et de nulle valeur et n'y demeure personne, comme appert par semblable partie de comptes précédens, et par le 1er article du cahier de non-valeurs, audit Crécy, rendu sur le compte de l'année finie à la Magdeleine 1487, extrait d'un registre de compte déposé aux archives nationales, sous la cote KK. 4, et rendu par « Jehan dou Four, receveur de madame la royne Jehanne, royne de France et de Navarre, en son bailliage de Crécy, de la value, profils et émolumens des revenus d'icelle dame, de la terre de son douaire en Champagne et en Brie.... Recette... Des deux molins à yeave de Creci, l'en compte ci-après ou chapitre des grains.... De la value du molin de La Chappelle et des deux molins de Villers, l'en en compte ci-après ou chapitre des grains, » etc. (1363) (28 pièces, papier.)

1674-1770

- E 1650 Voirie et ponts. - Acte passé devant le notaire royal, résidant à Couilly, par messire Jean-Baptiste de La Barre de Martigny, chevalier, seigneur de Marigny, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, maréchal des logis de la 1ère compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, demeurant à Saint-Germain-lez-Couilly, messire Pierre Henry, curé de Couilly, Denis Revault, Louis Poyer, Michel Duval, etc.

Les parties ayant certifié et attesté, qu'à leur connaissance, ils n'ont vu aucun garde-fou ni parapets sur le pont de Couilly, situé sur la rivière du Morin, et

n'avoir entendu dire, à leurs pères et parents, qu'il y en eût jamais existé. (1 pièce, papier.)

1764

E 1651 Fief du Cens-Commun. - Censives.

Procès entre messire Louis-Charles Langlois, chevalier, seigneur de Guérard, demandeur, contre messire François-Joseph Ménage de Mondésir, seigneur, par engagement, du domaine de Crécy, et, en celle qualité, chargé de veiller à la conservation des droits de ce domaine, aux fins de quoi il avait obtenu des lettres pour la continuation du terrier commencé par MM. de Coislin et de Béthune, aussi engagistes du comté de Crécy, et, en conséquence, fait assigner ses vassaux et censitaires, notamment les particuliers possédant des terres dans l'étendue du fief dit du Cens-Commun, ce qui avait amené, de la part de M. Langlois, une protestation, prétendant que ce fief était dans sa censive. - Assignations, sommations, requêtes et mémoires, arrêt du Conseil d'État qui ordonne que la supplique présentée au Roi, par le défendeur, sera communiquée à M. Langlois, pour y répondre, dans le délai du règlement, et, le temps passé, être statué, par Sa Majesté, ce qu'il appartiendra, etc. - Bail à rente, par messire Charles de Vautier, chevalier, conseiller, maître d'hôtel ordinaire du Roi, seigneur de Moencourt et de Guérard, demeurant en son château de Rouilly-le-Bas, paroisse de Guérard, au profit de Denis Locht, huissier royal, d'une place où il y avait, ci-devant, trois ou quatre travées de logis, appelées La Guillemeterie, sous lesquelles étaient encore deux caves, mais indigentes de réparations, etc. (1 pièce, parchemin, 27 pièces, papier.)

1673-1751

E 1652 Documents trouvés parmi ceux de la famille de Bourbon-Penthièvre.

Ajournement à huitaine, devant le prévôt de Paris et les gens tenant le siège présidial de celle ville, donné à maître Jehan Gibert, procureur ès sièges royaux de Crécy, comme curateur aux successions vacantes des défunttes demoiselles Aimée et Marie Bureau, héritières de feu Abel Bureau l'aîné, vivant écuyer, seigneur de Montaudier, lequel était héritier de défunte demoiselle Antoinette Bureau, sa soeur, veuve de Jehan Petit, dit Jalant, contre maître Philippe Lange, conseiller de la feu Reine mère, au sujet d'un procès pendant au Châtelet de Paris, entre ledit sieur Lange, d'une part, et damoiselle Jeanne de La Fosse, veuve d'Abel Bureau le jeune, fils du premier nommé, où elle a été appelée, en qualité de tutrice de ses enfants, pour le paiement de 2 écus 2 sols et demi tournois de rente, que le sieur Lange avait droit de prendre à cause de Simonne Frète, sa femme, sur tous les biens de Jean Petit et d'Antoinette Bureau, commission du garde de la Prévôté de Paris, Jacques d'Aulmont, chevalier, baron de Chapet, seigneur de Dun-le-Palleteau (Marche), et Corps, conseiller du Roi, gentilhomme de sa Chambre, donnée à la requête de maître Philippe Lange, pour ajourner, à jour certain et compétent, ledit sieur Jehan Gibert. (1 pièce, parchemin, 1 pièce, papier.)

1601

## **Bourgeois, Denis. - Manouvrier**

- E 202 Expéditions de vente de la 6e portion de 15 arpents 30 perches de terres, dites de La Grande-Bouillie, et 3 arpents 10 perches de prés en plusieurs pièces situés aux environs de Carroy, près Nangis.  
À partager avec Robert de Saint-Vincent, seigneur du lieu, ladite vente faite par les héritiers Mauvais, à Denis Bourgeois, manouvrier à Carroy, moyennant 200 livres francs deniers. (1 pièce papier.)

1785

## **Bovier de Saint-Julien. - Famille**

- E 203 Brevets d'officiers inférieur et supérieur accordés par les rois Louis XV et Louis XVI.  
À Claude-Joseph-Hyppolite Bovier de Saint-Julien, nommé maréchal de camp en 1791, lettres de chevalier de Saint-Louis, instruction pour recevoir les chevaliers de cet ordre, commission à l'effet de recevoir le susnommé, certificat de réception - Procès-verbal de preuves de la noblesse de Balthasar-Victor Bovier de Saint-Julien, chevalier, poursuivant les provisions de l'office de conseiller du Roi, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes du Dauphiné, projet de règlement pour la police intérieure d'un régiment d'infanterie, instruction provisoire pour les officiers généraux chargés de l'inspection des troupes d'infanterie, états de service de Guillaume-Odile Bovier de Portes de Saint-Julien, correspondance adressée à ce dernier, signée, Saint-Firmin, etc. (14 pièces papier, 4 pièces parchemin.)

1766-1791

- E 204 Comptes de recettes et dépenses de la famille Bovier de Saint-Julien, mémoires et notes de fournitures diverses, quittances de fournisseurs, correspondance entre M. le vicomte de Saint-Julien, lieutenant-colonel des grenadiers royaux et des personnes de son intimité.  
Mémoire sur son séjour à Paris pour y solliciter l'obtention de son grade, auquel il a été nommé par l'intermédiaire de MM. de Monteynard et de Montbarré, après de nombreuses démarches auprès du prince de Guéméné, de MM. de Maurepas, de La Châtre, etc. (133 pièces papier.)

1780-1790

- E 205 Procédure.  
Entre messires François-Claude Bovier de Saint-Julien, père, conseiller du Roi en tous ses Conseils, président honoraire en la Chambre des Comptes du Dauphiné, Gabriel-Jean-Baptiste-Claude Bovier de Saint-Julien, comte de Vourey, capitaine de cavalerie, son fils aîné, d'une part, et messires Claude-

70

Joseph-Hyppolite, vicomte Bovier de Saint-Julien, gouverneur de la ville de Pont-de-Beauvoisin, lieutenant- colonel au régiment des grenadiers royaux de la Touraine, Guillaume-Odile Bovier de Saint-Julien, commandant d'escadron au régiment de dragons de Lorraine, et Balthasar-Victor Bovier de Salvaing, chevalier d'honneur en ladite Chambre des Comptes, fils puînés du premier, d'autre part, au sujet de la succession de dame Louise Pavée, leur épouse et mère. (48 pièces papier.)

1787-1790

## **Bragelongne (de). - Famille**

E 1653 Inventaire et description des objets mobiliers laissés au décès de Pierre de Bragelongne, conseiller d'État.

Tant en une cassette fermant à clé, trouvée en la chambre où il est mort, dépendant d'une maison sise à Paris, rue Saint-François, au Marais du Temple, qu'en des coffres étant en l'abbaye de Saint-Denis en France, « au département du sieur Charon, religieux dudict lieu, et partye d'icelle abbaye, où ledict déffunct, sieur Pierre de Bragelongne, estoit en résolution d'aller faire sa demeure, » ledit inventaire dressé à la requête de messire Martin de Bragelongne, sieur de La Forgerye, conseiller du Roi, trésorier payeur de la gendarmerie de France, demeurant au faubourg Saint-Jacques, subrogé-tuteur des enfants mineurs de messire Jean Du Tillit, conseiller du Roi en ses Conseils, et de défunte dame Madeleine de Bragelongne, sa femme, lesdits mineurs, créanciers du décédé, leur ayeul, en la présence de Pierre de Bragelongne, écuyer, sieur d'Aulnoy, demeurant cloître Notre-Dame, chez le sieur abbé de Ligny, et encore comme fondé de procuration de messire Jean de Bragelongne, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des Requêtes ordinaire de son hôtel, intendant en la Généralité d'Orléans, tous deux habiles à se porter héritiers dudit défunt sieur de Bragelongne, leur père, etc. - Objets trouvés dans la cassette susdite: une écuelle à oreilles, une saucière, huit cuillers, huit fourchettes, une mouchette (le tout d'argent), non évaluées. - Objets renfermés dans la chambre du défunt, à Saint-Denis : une tenture en tapisserie de Bergame, contenant 17 aunes, prisée 45 livres, une couche à hauts piliers et sa garniture, 300 livres, un vieux tapis de Turquie servant de marchepied, estimé 10 livres, 4 paires de canons en soie, dont une de couleur rose, l'autre couleur feu, la 3e verte, et la 4e gris de lin, une paire de bas de soie rose, une autre paire de bas en fil, 7 livres, un bonnet de nuit en tabis bleu, garni de dentelles en faux argent, estimé 15 sous, une écharpe à fond noir, tissue d'or et de soie, avec un cordon d'or à l'antique, prisée 6 livres. - Transaction, sur procès, consentie entre messires Jean et Pierre de Bragelongne, et autres cohéritiers, en la succession de défunte dame Marthe Charon, leur mère, d'une part, et noble homme Jacques Thirement, conseiller du Roi, commissaire ordinaire de ses guerres, fils et héritier d'honorable homme Jacques Thirement, vivant apothicaire et bourgeois de Paris, pour raison du paiement « de drogues, peines et vacations faites et fournies à

icelle dame, pendant ses maladies, » etc. (2 pièces ou cahiers, papier, 94 feuillets.)

1652-1657

### **Brayer, Gaspard-Nicolas (de). - Seigneur de Lorrez-Le-Bocage**

- E 207 Censives. - Fragments du plan parcellaire ou terrier de la seigneurie de Lorrez-le- Bocage, en censive de madame Marie-Louise Joly de Fleury, veuve de messire Gaspard-Nicolas Brayer, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. - Feuille B, C, K, Q, X et Z.  
Censitaires : Antoine Coulon, n° 93, 1 arpent 80 perches, n° 106, 92 perches, M. Picouet, n°108,1 arpent 65 perches, n° 110, 75 perches, M. Roux, 6 arpents 25 perches, aux Vaudurans, terres et mesures, Antoine Fontenay, 2 arpents au canton des Roches à Gonin, M. Roux, prévôt, 1 arpent 5 perches au Bois des Loges, Gabriel Bouchet et consorts, 1 arpent 50 perches au même lieu, héritiers Ricordeau, 50 perches au Gros- Orme, Victor Tranchon, 50 perches au même lieu, etc. (5 pièces papier.)

1774

### **Brion, Louis (de). - Seigneur de Beauval et de Tancrou**

- E 212 Censives et immeubles. - Baux à rentes et titres-nouveaux concernant des héritages situés aux territoires de Beauval et de Tancrou.  
Appartenant à Louis de Brion, seigneur de Beauval, et à Jacques de Brion, avocat en Parlement, seigneur de Savigny- en-Beauvoisis, de Beauval-le-Petit-lez-la-Ferté-au-Col, paroisse d'Ussy, ces baux faits au profit d'Oudin Baudalet et d'Ydoine Ninet, sa veuve, tant pour elle que pour Pierre Baudalet, son fils, vigneron à Beauval. (4 pièces parchemin.)

XVIème s.

### **Calonne. - Abbé des Bénédictins du Mont-Saint-Père de Melun**

- E 214 Copie non signée d'un état général des effets trouvés en l'hôtel abbatial de Saint-Pierre de Melun.

Appartenant à M. de Calonne, abbé commendataire de l'abbaye des Bénédictins du Mont-Saint-Père ou Saint-Pierre de ladite ville, et représentés par M. et madame Collinet, ci-devant garde et concierges, pour être, lesdits effets, remis au sieur Charles Leduc, cocher du seigneur abbé, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné par le propriétaire. (1 pièce papier.)

1787

### **Camus de Pontcarré, Louis-François-Elie. - Seigneur de Pontcarré**

- E 215 Expédition du bail à loyer de la ferme de la basse-cour du château de Pontcarré et des terres labourables, prés, friches et pâtures en dépendant, ainsi que de la ferme de La Ferraudière y réunie.  
Fait au profit de Gabriel Charpentier, laboureur, et de Marie-Hélène Galois, sa femme, par Charles Claude Pelletier, greffier de la prévôté et baronnie de Presles, au nom et comme procureur de Louis-François-Élie Camus de Pontcarré, demeurant à Rouen, etc. (1 pièce papier.)

1787

### **Canet. - Famille**

- E 217 Généalogie de cette famille, établie par Jules Bernard de La Fortelle, ancien notaire à Melun.  
N\_\_ Canet, femme de Pierre Blanchart, laboureur à Fleury, vivant en 1597, Jean Canet, laboureur à Orgenoy, mort avant 1602, Laurent Canet, laboureur à Fleury, décédé avant 1622, Jean Canet, laboureur à Orgenoy, a épousé: 1° Marie Chariot, 2° en 1597 Anne- Chauvin, etc., Jacques Canet, huissier à cheval au châtelet de Paris, marié à Catherine-Marguerite Houy, 5 enfants, Denis Canet, procureur à Melun et Charlotte-Marguerite Girardière, sa femme, 10 enfants, Marie Canet, femme de Pierre Trouvé, notaire à Perthes, 4 enfants. - Marguerite Trouvé, mariée à Jacques Fournier, apothicaire à Melun, 4 enfants, Jeanne Marguerite Fournier, femme de Edme- Nicolas Badenier, huissier à Melun, 11 enfants. (20 pièces papier.)

1597-1777

### **Carronnières, Henri-Auguste (de). - Capitaine des Dragons**

- E 218 Expéditions de baux à loyer d'héritages situés au territoire de Mauregard. Faits au profit de : François Poiret, laboureur à Chennevières, Michelle Berson, veuve de Charles Lefèvre, demeurant à Mauregard, Jean-Pierre Ducrocq, fermier à Roissy-en-France, et Reine-Marguerite Dugué, son épouse, Marie-Jacques-Théodore Dale, maître en chirurgie au Ménéil-Amelot, et Marie-Jeanne-Angélique Bonnefoy, sa femme, par Jean Lefèvre, bourgeois de Paris, au nom et comme procureur de Henri-Auguste de Carbonnières, capitaine de dragons. (4 pièces papier.)

1788

### **Chaillon de Jonville. - Famille, seigneurs de Jonville, Auxonnettes, Moulignon, Ponthierry et dépendances**

1659-1788

- E 219 Censives. - Terrier des seigneuries de Jonville, des Bordes, de Ponthierry et d'Auvernaux en partie, appartenant à messire Jean-Pierre Chaillon, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, baron de la terre de Jonville, seigneur des Bordes et Ponthierry, situées dans la paroisse de Saint-Féréol-sur-Seine (Saint-Fargeau), et seigneur d'Auvernaux en partie. Précédé de la déclaration du domaine utile de ladite seigneurie de Jonville.  
Censitaires : Mathieu Fouin, marchand plâtrier à Corbeil, Jérôme Mérou, vigneron à Jonville, Jean Guin, procureur fiscal de Moulignon, Mathurin Garnier, maître apothicaire à Melun, ayant épousé demoiselle Marie-Anne Savoye, André Desforges, vigneron à Ponthierry, Claude-Philippe Duchange, receveur de l'abbaye Saint-Père de Melun, etc. (In-folio, papier, 208 feuillets, reliure aux armes du seigneur.)

1713-1733

- E 220 Censives. - Terrier de la seigneurie d'Auxonnettes, membre de celle de Jonville, appartenant à messire Pierre-Augustin Chaillon, conseiller en la Cour de Parlement de Paris, seigneur de Moulignon, d'Auxonnettes et en partie de Ponthierry, en la paroisse de Saint-Fargeau.  
Censitaires : Denis Nollean, laboureur audit lieu d'Auxonnettes, Pierre Gourgeois, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Germain-le-Vieil-Corbeil, Hélène Porcher, veuve de Jean Colleau, vivant laboureur à Verneuil-en-Brie, Louis Gillet, maréchal à Auxonnettes, Mathurin Martin, au même lieu, Marie-Madeleine Danier, veuve de maître Gilles-Joseph Monseignacq, bourgeois de Paris, et Louis-François-Joseph Monseignacq, sieur de Bréville, son fils, maître Charles-François Broutin, écuyer, demeurant à Paris, etc. (In-folio, papier, 218 feuillets, reliure aux armes du seigneur.)

1719-1736

- E 221 Censives. - Terrier de la seigneurie de Moulignon, membre de celle de Jonville, appartenant à messire Pierre-Augustin Chaillon.  
Censitaires : Charles Denisard, jardinier, demeurant à Melun, Silvain Adam, maçon à Moulignon, François Marchand, boulanger, au même lieu, Etienne Bourdois, marchand, demeurant à La Citanguette, paroisse de Saint-Fargeau, au nom et comme tuteur de Marie-Charlotte Rabotin, fille mineure de Jean Rabotin et de Léonarde Vallereaux, Pierre Mercier, laboureur à Auxonnettes, Jean Liembert, vigneron à Moulignon, François Marchenoir, bourgeois, marchand libraire à Paris, rue de Savoie, dame Jacqueline Dolet, veuve de messire François René de Betz, comte de La Harteloire, lieutenant général des armées navales du Roi, etc. (In-folio, papier, 292 feuillets, reliure aux armes du seigneur.)  
1719-1736
- E 222 Censives. - Censier de la seigneurie de Moulignon, appartenant à messire Pierre-Augustin Chaillon.  
Censitaires : Pierre Feillet, vigneron, demeurant audit lieu de Moulignon, doit par an, pour ses héritages, 9 sols de cens, plus un 6e et un 8e de poule, Jean Sabat, vigneron, et consorts, 22 sols 9 deniers, Léonarde Robert, veuve de Pierre Gilles, chirurgien à Tilly, 8 deniers de cens, Denise Alain, veuve de Guillaume Merienne, demeurant à Auvernaux, 2 sols de cens, Jean Chéron, garçon vigneron, et Louise Chéron, sa soeur, demeurant à Moulignon, doivent 15 sols 4 deniers 2 tiers de denier et demi-poule de cens, Philippe Leconte, maître de poste à Ponthierry, et Marc-Antoine Delorme, laboureur à Fortoiseau, à cause de Marguerite Leconte, sa femme, 3 sols 8 deniers obole, Anne Maurevert, veuve de Martin Renon, 27 sols 4 deniers et demi de cens, etc. (In-folio, papier, 98 feuillets.)  
1719-1736
- E 223 Topographie. - Plan du château, des cours, jardins et parc de Jonville, avec partie des seigneuries de Ponthierry, de Moulignon et la ferme des Bordes-Brasseuses, levé et dessiné par Loyseau, arpenteur-géographe et procureur fiscal desdites seigneuries.  
Renvois du plan : A château, B théâtre de charmilles, C Trianon, D temple de Vénus, E pavillon chinois, F fontaine Sauger, H bains d'Apollon, N grotte de Moïse, O potager, P île du Colombier, etc. (1 pièce sur toile.)  
1788
- E 224 Censives. - État du produit des cens et rentes dus aux seigneuries de Jonville, des Bordes-Brasseuses, Ponthierry, Moulignon, Auxonnettes, Le Bois-Jeune, et aux fiefs d'Hauteville et du Bras-de-Fer, situés à Auvernaux, appartenant à messire François Chaillon, déclarations à terrier, aveux et dénombremments, etc.  
Censitaires : les églises et fabriques de Moulignon et d'Auvernaux, Jean-Baptiste-François de Montullé, baron de Saint-Port, seigneur de Sainte-Assise, héritiers Ménessier, etc., aveu et dénombrement de 150 arpents de

terre fournis à la commanderie d'Auvernaux, membre de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, par Jean-Baptiste- François des Fiches, écuyer, seigneur des Bordes-Brasseuses, Ponthierry en partie, etc., et par mademoiselle sa soeur. (8 pièces papier.)

1693-1787

- E 225 Titres particuliers. - Baux à loyer de la terre et seigneurie de Jonville, de la ferme des Bordes- Brasseuses, de la tuilerie et du moulin de Moulignon, de la ferme et hôtellerie du Cygne à Ponthierry, de la ferme d'Auxonnettes et de la ferme et seigneurie d'Auvernaux, tant par madame Élisabeth de Valancey, veuve de messire Louis de Mazoyer, chevalier, seigneur de Verneuil, Ponthierry, Moulignon et Auxonnettes, que par MM. Jean-Pierre, Pierre-Augustin et François Chaillon, barons de Jonville.  
Échange de terres situées à Tilly entre messire Augustin- Jean-François Chaillon, de Jonville, et M. Blaise-François Sirand, avocat en Parlement, secrétaire de M. Séguier, premier avocat général à Paris. (28 pièces papier.)

1659-1770

### **Charpentier. - Famille**

- E 226 Expédition d'un bail à loyer de la ferme de Messy-en-France, fait à Charles Béjot, laboureur, exploitant cette ferme.  
Par dame Marie-Agnès Le Boullanger, veuve de messire Philippe Charpentier, chevalier, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, et Anne-Louis Pinon, chevalier, conseiller du Roi en tous ses Conseils, président du Parlement de Paris, en survivance, vicomte de Quincy, à cause de dame Agnès-Catherine Le Boullanger, son épouse. (1 pièce papier.)

1784

### **Chatelet d'Harancourt, Florent (du). - Seigneur de Varennes**

- E 502 Mouvance censuelle. - Papier censier et table alphabétique des noms de redevables des cens, rentes et coutumes dus à messire Louis Du Quesnay, seigneur de Varennes, suivi d'un dépris ou déclaration des acquisitions faites en la censive de ce seigneur.  
Redevables : Antoine Leclerc, écuyer, sieur de La Brosse, au lieu de demoiselle Catherine Coignet, sa mère, doit par an 69 sols 1 denier, la cure de Varennes, 17 sols 10 deniers, Éracle Conseil, 23 sols, Guillaume Poart, sieur de Maulny, 44 sols 7 deniers semi-pite, messire Fiacre Fortier, en son

nom, 7 sols 10 deniers, et demi- chapon, le curé de Montereau, 10 sols 3 deniers, le chapelain de Sainte-Marie-Madeleine de Courbeton, 15 deniers, maître Claude Coquin avec Marguerite Delamare, 9 sols 11 deniers pite, etc. (In-folio, papier, 98 feuillets.)

1643-1675

- E 503 Seigneurie de Varennes. - Lods et ventes ou mutations. - Ensaisinements de contrats de ventes, échange et autres mutations d'héritages situés sur l'étendue de la seigneurie de Varennes.

Vendeurs et échangistes : Claude Lemerle, boulanger à Montereau, et Catherine Royer, sa femme, ont vendu à Pierre Rondeau, marchand au faubourg du Gâtinais de Montereau, une partie du logis des 4 fils Eanon, moyennant 66 écus deux tiers, vente par Léger Buffeteau à Jean Bouchard, praticien, de 50 perches de terre labourable, moyennant 6 écus d'or sol, échange, entre Jean Bouchard et Noël Rebours, de 30 perches de vignes contre pareille quantité de même héritage, vente par Jacques de Brevaize d'une maison et de la moitié d'un demi-quartier de terre, le tout assis à Varennes, au profit de Vivant Bussy, moyennant 50 livres tournois, etc. (In-4°, papier, 215 feuillets.)

1578-1627

- E 504 Seigneurie de Varennes. - Lods et ventes ou mutations. - Ensaisinements d'actes translatifs de propriétés, mouvant en censive de la seigneurie de Varennes et du fief du Bourg, faits par Louis Du Quesnay, seigneur desdits lieux.

Acquéreurs : maître Georges Le Roy, grènetier à Montereau, a acquis de Denis Guays, maître boucher au même lieu, différents héritages, moyennant 58 livres 10 sols, à raison de 30 livres l'arpent, vente par Louis Leclerc, écuyer, seigneur de La Brosse- lez-Villers, et dame Colombe Minagier, son épouse, à maître Pierre Charmeux, conseiller au Présidial de Sens, des fief, terre et seigneurie du Colombier, sis en la Prairie de Varennes, consistant en une maison fermée de murailles et de fossés, avec pont-levis, et 90 arpents de terres labourages, etc. (In-4°, papier, 23 feuillets.)

1640-1680

- E 505 Seigneurie de Varennes. - Lods et ventes ou mutations. - Ensaisinements d'actes translatifs de propriétés.

Acquéreurs : Pierre Trimouille, marchand à Montereau, 2 arpents demi-quartier de terre en 4 pièces provenant de Marguerite Des Préaux, veuve de Pierre Fouquet, tailleur d'habits au même lieu, transport de bail à rente, par messire Louis Norblin à maître Edme Lepesme, d'une petite maison et deux jardins assis aux Bordes de Montereau, moyennant 22 livres annuelles rachetables à 440 livres, vente par Marguerite Chicotin, femme en quatrièmes noces de M. Assier, de Fontainebleau, de 50 perches de terre labourable assises au finage de Varennes, lieu dit La Ruelle- aux-loups, à maître Mathurin Lesthumier, moyennant 55 livres, etc. (In-folio, papier, 51 feuillets.)

1681-1716

- E 506 Seigneurie de Varennes. - Domaine et limites. - Déclaration informelle faite par le seigneur de Varennes de tous les biens domaniaux de la seigneurie dudit lieu et procès-verbal d'un bornage des terres de Cannes et de Montereau. Entre Mgr Louis-Marie-Florent, duc Du Châtelet d'Harancourt, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Toul, seigneur de Varennes, Cannes en partie, etc., et Mgr Jean-Nicolas de Boullongue, chevalier, comte de Nogent-sur-Seine, baron de Marigny-le-Châtel, seigneur de Montereau-faut-Yonne, Marnay, La Chapelle-Saint-Flavy, Prunay, Saint-Germain-Laval, Laval, etc. (2 pièces papier.)
- 1781-1786
- E 507 Seigneurie de Varennes. - Censives. - Bail par messire Philippe-François Marchant, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, conservateur des hypothèques en la Grande Chancellerie, et argentier des écuries de la Reine, seigneur de Varennes, des fiefs du Bourg de Maison-Rouge, etc.  
Au profit de François Piesse, marchand laboureur à Varennes, de 3 arpents et demi-quartier de pâture, moyennant 3 sols 1 denier obole de simple cens, et 18 livres de rente foncière rachetable après dix ans. (1 pièce parchemin.)
- 1751
- E 508 Seigneurie de Varennes. - Droit de péage. - Sentence du bailliage de Montereau (Charles-François Lebox de La Bapaumerie, seigneur de Voulx, en partie, à cause du fief des Bruyères, étant lieutenant général du siège). Rendue à la requête de messire Louis-Marie-Florent, duc Du Châtelet, seigneur de Varennes, et confirmant un droit de péage à son profit, consistant en 2 deniers sur chaque bateau montant ou descendant devant le château de Varennes, sur la rivière de Seine, dans lequel droit M. Houel, précédent seigneur, a été maintenu par arrêt du Conseil d'État du 28 décembre 1728. (1 pièce parchemin.)
- 1790
- E 509 Acquisitions et échanges par M. le duc Du Châtelet, seigneur de Varennes, de biens, fermes et héritages divers, situés sur les territoires de Varennes et d'Esmans. - Contre-lettres.  
Promesses de ventes au profit de messire Philippe-François Marchant, écuyer, précédent seigneur de Varennes, notamment par François Piesse, garde à cheval des plaisirs du Roi à Fontainebleau, et Louis-Thomas Barillier, laboureur à Varennes, adjudication de récoltes de la prairie de Cannes, transaction signée entre M. le duc Du Châtelet et François Piesse, transport par Jacques Forest, entrepreneur à Montereau, au profit dudit seigneur duc, de la ferme du Puits-des-Vignes et dépendances, oppositions hypothécaires, etc. (4 pièces parchemin, 42 pièces papier.)
- 1781-1787

- E 510 Baux à loyer des fermes de Maison-Rouge et du Volstin, plus de 52 arpents de terre et demi-arpent de pré, le tout situé au territoire de Varennes et de Ville-Saint-Jacques, par messire Louis-Marie Florent, duc Du Châtelet, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, colonel, lieutenant inspecteur de son régiment d'infanterie, ancien ambassadeur de Sa Majesté aux cours de Vienne et de Londres.  
Acte de rectification d'erreurs commises dans un bail de la ferme de Maison-Rouge fait au profit de Pierre Chomet, laboureur, transport de bail de la ferme du Volstin, comprenant 207 arpents de terres labourables, 32 arpents de pré et 61 perches et demi de vignes, autres locations d'héritages situés sur la Grande-Paroisse, Esmans et Montereau. (3 pièces parchemin, 6 pièces papier.)
- 1783

### **Chauve. - Famille**

- E 1654 Titres de propriété.  
Bail à rente, moyennant 16 livres de redevance, par Pierre-Julien Liénard, marchand de vins à Paris, rue des Sept-Voies, paroisse Saint-Hilaire, et Anne Liénard, veuve de Nicolas Houdiart, vivant marchand à Lutain, paroisse de Saint-Martin-lez-Voulangis, au profit de Pierre Chauve, scieur d'ais, demeurant à Crécy, et Anne Dez, sa femme, d'une maison, cour, au bout de laquelle il y a une travée de logis servant de cellier à grains, et jardin derrière, avec droit de passage dans une allée, commune au logis occupé par François Blanchard, 22 février 1744, titre nouvel, par les ci-après nommés, des 16 livres de rente stipulées au bail susdaté, 28 avril suivant, vente des immeubles désignés ci-dessus, par Claude, Jacques et Robert Chauve, tous trois scieurs d'ais et Marie-Anne, leur soeur, demeurant à Crécy, rues Jean de Compans et des Caves, paroisse de Notre-Dame de La Chapelle, Pierre Levasseur, meunier à tan au faubourg de Crécy, paroisse de Saint-Pierre-en-Saint-Martin-lez-Voulangis, et Jeanne-Marthe Chauve, sa femme, au profit de Pierre Chauve, aussi scieur d'ais au même lieu, moyennant 200 livres de prix principal, 24 août 1779, titre nouvel, par tous les héritiers Chauve, de ladite rente de 16 livres, envers le sieur Pierre-Charles-Louis Houdiart, bourgeois de Crécy, comme ayant acquis les droits de maître Louis-Nicolas Houdiart, son frère, décédé notaire à Donnemarie en Montois, etc. (5 pièces, parchemin, 8 pièces, papier.)
- 1721-1779

**Chavigny, Louis-Antoine-Pierre (de). - Seigneur des Haut et Bas Charmois, de la Grande-Maison, de Saint-Genest, etc.**

E 233 Titres particuliers.

Contrat de mariage de messire Louis-Antoine-Pierre de Chavigny, chevalier, seigneur des Haut et Bas Charmois, de La Grande-Maison, de Saint-Genest, etc., l'un des mousquetaires de la 1<sup>re</sup> compagnie, fils de messire François de Chavigny, des Neuillis, etc., demeurant ordinairement en sa terre de Chavigny, paroisse de Saint-Cyr, et demoiselle Louise-Marie-Anne Nacquart, fille mineure de messire Pierre Nacquart, écuyer, et de dame Louise-Catherine-Françoise Caillot de Hauterive, constitution de 15 livres de rente au profit de Nicolas Nacquart, écuyer, seigneur de Chamoust, titre-nouvel de cette rente, procès y relatif, notes et correspondance de M. de Chavigny sur le même objet, autre reconnaissance d'une rente de 100 livres, due à M. Philippe de Chavigny, par M. d'Hervilly, seigneur de Chenoise, etc. (2 pièces parchemin, 18 pièces papier.)

1749-1789

**Choiseul-Praslin (de). - Famille, seigneur de Vaux-Le-Vicomte**

E 234 Mouvance censuelle. - Lettres à terrier obtenues du Roi par messire François Lottin, seigneur de Charny, d'Arcis-en-Brie et autres lieux, vicomte de Vaux, châtelain de Chaulny, conseiller en la Cour de Parlement de Paris. Requête à fin d'entérinement de ces lettres, sentence rendue en conséquence par Jacques Le Roy, chevalier, sieur de Montigny, seigneur de Chavigny et autres lieux, conseiller du Roi, bailli de Melun et Moret, capitaine et gouverneur pour Sa Majesté des ville et château de Melun, publication des lettres de terrier par Jean Violet, sergent à cheval au châtelet de Melun, assisté de Pierre Lange, trompette juré du siège, etc. (2 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1633-1637

E 235 Censives. - Terrier de la seigneurie de Vaux-le-Vicomte, dressé pour messire François Lottin, seigneur du lieu, par Paul Dhié, notaire à Melun. Censitaires : Pierre Tixier, vigneron, demeurant à Maincy, Marguerite Châtelain, veuve de Jean Masson, Henry Brillard, Jacques Fuzellier, Antoine Guillain, Claude Guillon, tous vignerons au même lieu, Etienne Guibert, laboureur à Pouilly-la-Ronce, Pierre Leblanc, vigneron à Vaux-le-Pénil, Nicolas Desrues, maître apothicaire à Melun, Marin Mainfroy, praticien à Maincy, Louis Berton, marchand à Moisenay, Jean et Guillaume Rebours,

vignerons au même lieu, honorable homme Antoine Poncet, marchand à Melun, et ses cohéritiers en la succession de défunte dame Anne Poncet, sa soeur, Pierre et Mathieu Vignard, bouchers au faubourg Saint- Liesne de Melun, etc. (In-folio, papier, 84 feuillets.)

1634-1649

- E 236 Mouvance passive. - Copie d'un aveu et dénombrement de la vicomté de Melun rendu au Roi par messire Charles de Montmorency, seigneur de Danville et de Méru, comte de Secondigny, vicomte de Tancarville, baron de Châteauneuf, Gonnord, Nocé et Savoisy, etc., chevalier des ordres du Roi, conseiller ès conseils d'État et privé de Sa Majesté, capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, amiral de France et de Bretagne, vicomte de Melun, ladite copie obtenue par messire André Lottin, sieur de Vaux-le-Vicomte, sur requête présentée à la Chambre des Comptes.  
Dénombrement : 1° « en la ville de Melun la porte Coquerée, avec deux tours tenant de chacun costé de ladite porte, où il y avait et doit avoir montée en icelle, du côté du logis de feu maître Claude Piquot, lieutenant de bailliage de Melun, pour aller sur ladite porte, au bout du pont aux fruits de cette ville, etc. » (Petit in-folio papier, 21 feuillets.)

1609

- E 237 Duché de Villars et vicomté de Melun.  
- Bail à cens et rente de 56 perches de terres en friches, autrefois en vignes, sises au terroir de Moisenay, lieu dit La Fosse-Galeuse, fait à Jean Guibert, laboureur au Petit-Moisenay, moyennant 4 livres, par Nicolas Buscagny, capitaine du château de Villars, pour très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Louis-Hector, duc de Villars, pair et premier maréchal de France, prince de Martigues, vicomte de Melun, commandeur des ordres du Roi, grand d'Espagne de première classe, et chevalier de la Toison d'or, gouverneur et lieutenant général des pays et comté de Provence, généralissime des armées du Roi et ministre d'État, titres-nouvells de cette rente de 4 livres, déclarations et extraits de déclarations à terrier d'héritages situés à Melun, à Moisenay et à Pouilly-la Ronce, titre-nouvel de 2 sols de cens et quatre messes annuelles par les chanoines de Notre- Dame de Melun, au profit de messire Honoré-Armand, duc de Villars, pair de France, pour raison du bail à cens de la place qui faisait le cul-de-lampe du temple d'Isis à Melun passé auxdits chanoines par messire Louis-Nicolas Fouquet, comte de Vaux, vicomte de Melun, laquelle place lui appartenait au moyen de la donation faite par dame Marie-Magdeleine de Castille, sa mère, douairière de messire Nicolas Fouquet, surintendant des finances, etc. (2 pièces parchemin, 9 pièces papier.)

1665-1788

- E 238 Vicomté de Melun. - Censives. - Copie du plan parcellaire ou terrier des maisons, bâtiments, jardins et autres héritages situés en la ville de Melun, en censive de Honoré-Armand, duc de Villars, pair de France, prince de Martigues, vicomte de Melun, à cause de ladite vicomté. - Tableau indicatif

du plan extrait du terrier.

Censitaires : veuve Joyeux, pour une foulerie, grange et cour, Pierre Legrand, maison et passage commun, Menjot de Cerçay, maison et cour, Noël Gilson, Claude-Étienne Bourcillon, la fabrique et la Charité des pauvres de Saint-Aspais : les arquebusiers de Melun, Éloi Geuffron, Jacques Couturon, etc. (4 pièces papier.)

1742

- E 239 Affiche : de la première des quatre criées, subhastations, 4 quatorzaines anciennes et accoutumées, des vicomtés, terres et seigneuries de Melun et de Vaux (depuis Villars, à présent Praslin), des terres et seigneuries de Blandy, Maincy, Moisenay et Sivry, etc.  
Et ensemble de toutes les dépendances de ces terres, réellement saisies à la requête de maître Jean-Étienne Blanchet, procureur au Parlement de Paris, sur monseigneur César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, lieutenant général des armées du Roi et dans la province de Bretagne, ministre et secrétaire d'État au département des affaires étrangères, pour refus de paiement d'une somme de 6,000 livres duc au requérant, etc. (1 pièce papier, imprimée.)

1765

- E 240 Inventaire des titres de la vicomté de Melun, contenant l'analyse des actes translatifs de ce domaine et autres y relatifs depuis 1285 jusqu'en 1764, liste des vicomtes de Melun  
Adam et Jean de Melun, frères, Guillaume II, mort en 1221, inhumé dans l'église de l'abbaye du Jard, au tombeau de sa famille, Adam III, sieur de Montreuil-Bellay, Guillaume III, décédé sans enfants, Jean, grand chambellan de France, après Enguerrand de Marigny, etc., Anne de Montmorency, connétable et grand maître de France, Nicolas Fouquet, surintendant des finances, succédant au duc de Valois, comte d'Alais, héritier de dame Charlotte de Montmorency, sa mère, duchesse d'Angoulême, vicomtesse de Melun, etc. (2 pièces papier.)

XVIIIème s.

- E 241 Seigneurie de Blandy. - Champarts.  
Extraits d'une sentence du prévôt de Melun, rendue entre Georges Deschenay, vicomte de Melun, Daniel-Gervais Andouze et Gilles de Jauve. - Actes de vente des droits de champart appartenant à messire François Deschenay, vicomte de Melun, seigneur d'Yèbles, et aux chanoines du chapitre du Champaux, lesdites ventes faites au profit de madame Jacqueline de Rohan, marquise de Rothelin, dame de Blandy, avec déclaration des terres sur lesquelles lesdits chanoines exerçaient leurs droits de champart, à la onzième gerbe de tous grains venant et croissant chaque année, etc. (2 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1537-1569

- E 242 Seigneurie de Courtry et Massoris. Inventaire de lettres d'aveux et

dénombrements, réceptions de foi et hommage, contrats, baux à cens et rentes, et papiers concernant la justice, terre et seigneurie de Courtry.

Dans la mouvance de MM. de Brichanteau, seigneurs de Nangis, ladite terre de Courtry ayant appartenu à Léon de Melun, à René d'Escoubleau, marquis de Sourdis, ensuite à madame Anne de Rostaing, marquise de Sourdis, et comprenant les fiefs de La Vache, de Bois-Guillermet, de Lormois, etc. (In-folio, papier, 36 feuillets.)

XVIIIème s.

- E 243 Seigneurie de Courtry et Massoris - Inventaire des titres, aveux et dénombrements, foi et hommage, contrats, baux, mémoires et sentences relatifs à la seigneurie et justice de Massoris, appartenant aux seigneurs de Courtry.

Anciennes pièces énoncées : bail à cens et rentes, en 1391, par Pierre Le Maire, seigneur de Massoris, à Perbalet-Guiénois, de Fontaine-le-Port, vente, en 1429, par noble homme Thibaud d'Inville, écuyer, demeurant à Melun, de certains droits seigneuriaux sur Massoris, à Pierre Quincy Du Perreau, et à Gillon, sa femme, de Fontaine-le-Port, bail à cens et rente fait en 1498 par Jeanne Poinot, veuve de feu Jean d'Oizemont, dame de Massoris, etc. (In-folio, papier, 98 feuillets.)

XVIIIème s.

- E 1655 Extrait informe d'une déclaration du domaine de la vicomté de Melun. Premièrement, la Vicomté terre et seigneurie du lieu, consistant dans l'emplacement du principal manoir appelé la Porte-Coquerel, en deux places sur lesquelles avaient été construites deux tours appelées les tours Coquerel, le tout tenant au bout du Pont-aux-Fruits, du côté de la paroisse Saint-Etienne, lesdites porte et deux places de la contenance et étendue exprimées par les anciens aveux rendus par les seigneurs, en une autre place située proche les églises Saint-Etienne et Notre-Dame, appelée la place de la Vicomté, plantée en jardins et occupée par différents particuliers, en une mesure des anciens édifices qui étaient autrefois en ces lieux, « au dedans de laquelle dernière place, et dans la rue qui conduit du pont à l'église Notre-Dame, est une chaire de pierre et gresserie, en forme de siège, où se rend ordinairement la justice de ladite Vicomté. Item, une place sise en la ville de Melun, paroisse Saint-Étienne, appelée le Champ-de-Parade, au milieu de laquelle est un poteau planté et armorié des armes du seigneur de la Vicomté. Item, le droit de planter un autre poteau, aux armes de la Vicomté, à l'endroit où étoit anciennement la fontaine, qui distribuait les eaux pour la paroisse Saint-Étienne, et qui tient au mur du jardin de M. le président Des Bouleaux. Item, le droit et faculté d'établir carrosses et voitures de la ville de Melun à Paris, et de Paris à Melun, accordé à défunt M. Foucquet (surintendant des Finances), » etc. Voir encore l'article E. 239. (1 pièce, papier.)

XVIIIème s.

## **Clausese, Nicolas. - Grand maître des eaux et forêts, seigneur de Fleury-en-Bière**

1254-1735

- E 49 Copies de lettres de provision de l'office de grand-maître des eaux et forêts, etc.  
Provisions accordées à Charles, sire de Châtillon, chambellan du Roi, par Charles VI, enregistrement à la Chambre des eaux et forêts du royaume, au siège de la Table de marbre du palais à Paris, de celles d'Antoine de Clermont, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henry II, de Louis de Laval et de Nicolas Clausese, extraits des comptes de recettes des bois au département de Paris, touchant les gages et vacations du grand- maître, radiations de vacations, requêtes et arrêts du Conseil d'État sur cet objet, gages de Nicolas Clausese, sieur de Fleury, surintendant et grand-maître enquêteur des eaux et forêts, 4,000 livres par an, taxations pour ses vacations, 30 livres par jour. - (Ces documents proviennent de M. Clausese, ancien seigneur de Fleury). (17 pièces parchemin, 43 pièces papier, un sceau.)

1384-1630

- E 50 Procès-verbaux d'assiette de martelage, balivage et mesurage des ventes de bois de la forêt de Bière et de celles des provinces de Normandie et d'Ile-de-France, dressés sous l'administration de messire Nicolas Clausese, grand-maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts, par Georges Desmoulins, écuyer, sieur de La Genestière, conseiller du Roi, capitaine, maître des eaux et forêts au bailliage d'Alençon  
Par Jean de Benserade, écuyer, sieur de La Motte-Argoulle et de Rozoy, maître particulier des eaux et forêts du bailliage de Gisors, par ledit sieur Nicolas Clausese, sous la charge de M. le duc de Nevers, aussi surintendant, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France. (33 pièces papier.)

1616-1735

- E 51 Procès-verbal de visite, assiette et adjudication des ventes, et réformation des forêts de la province de Normandie, par messire Nicolas Clausese, seigneur de Fleury, conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, surintendant, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France, assisté des gens du Roi.  
Extrait du 1er acte : « Le dimanche 20e jour d'août, après avoir servi Dieu, serions partis de Verneuil, assisté de maître Jean Lesueur, maître particulier des eaux et forêts, de maître Pierre Richard, avocat de S. M., de Jacques de Quincestre, sergent commis à la garde des bois des Haie-le-Roi, dans lesquels serions entré du côté des champs de La Fannelière, et ayant traversé la futaie jusqu'aux ventes usées en la présente année, aurions

ordonné être mesuré un reste planté de vieux arbres, etc.» (In-folio, papier, 78 feuillets.)

1682

- E 52 États des ventes de bois de haute futaie et autres provenant des forêts de Bière, de Crécy-en-Brie, des provinces de Normandie et d'Ile-de-France, faites sous l'administration de Nicolas Clause, grand-maître des eaux et forêts, lieutenant d'une compagnie des ordonnances du Roi, en la présence. Notamment : de maître Jean Pinot, écuyer, sieur Des Boulleaux, conseiller du Roi, lieutenant du maître particulier des eaux et forêts du bailliage du Melun, exerçant pendant la vacance du siège, de Florent Markelet, sieur de La Noue, maître particulier des eaux et forêts du bailliage de Meaux et de la châtellenie de Crécy-en-Brie, de Charles de Capendu, seigneur vicomte de Boursonnes, maître particulier des eaux et forêts du Valois, etc. (54 pièces papier.)

1598-1633

- E 53 Procès-verbal de récolement des ventes de la forêt de Rééz, par Nicolas Clause, sous la charge de M. le duc de Nevers, conseiller du Roi, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts. Reconnaissance des abus commis dans l'usage des ventes de bois de haute futaie de ladite forêt, en faisant le récolement des coupes à la suite des négligences, omissions, contraventions aux ordonnances et charges desdites ventes, commises tant de la part des officiers de la maîtrise de Clermont-en-Beauvoisis, que de celle des marchands, ladite reconnaissance faite en présence de maître Laurent Picard, échevin de la ville de Compiègne, comme juste et de suffisante capacité, et d'Antoine et Nicolas Chandelier, maîtres arpenteurs de bois au bailliage de Senlis, mandés pour faire le réarpentage des ventes et la recherche des délits, etc. (In-folio, papier, 76 feuillets.)

1612

- E 54 Copie collationnée d'un état ou compte des recettes et charges de forêts de Normandie, rendu au Roi en son Conseil d'Etat par le sieur de Fleury, conseiller audit Conseil, surintendant général et grand-maître des eaux et forêts. Comprenant l'état des bois de la vicomté de Rouen et constatant en première ligne des charges une augmentation de gages de 66 livres 15 sols en faveur de maître Pierre de Corneille, maître particulier des eaux et forêts de ladite vicomté, état des bois de la vicomté de Pont-de-l'Arche, de Pont-Audemer, de Caudebec, d'Arques, de Neufchâtel, etc., messire Pierre de Benserade étant maître particulier d'Andelys, etc. (In-folio, papier, 76 feuillets.)

1605

- E 55 Droits d'usage. - Copie collationnée d'un arrêt du Conseil d'État du Roi qui ordonne la clôture de la forêt de Saint-Germain-en-Laye jusqu'à justification par les usagers de leurs droits et titres

85

Copie informe d'un état des usagers de la forêt de Rééz avec copies de chartes de donations à l'appui en faveur de l'église Notre-Dame de Soissons, de Saint-Jean-des-Vignes, de Saint-Ligier de la même ville, de l'abbaye de Morgneval, de Saint-Ernoul de Crépy, du prieuré de Villiers-aux-Moines, etc. - Requêtes, lettres de provision et arrêts du Parlement de Rouen, relatifs aux mêmes droits, pour MM. Gaspard du Fay, seigneur de Saint-Jouin et du Bourgachard, Jean-Jacques Du Buisson, seigneur de Longpré, ainsi que pour le chauffage à prendre en la forêt de La Londe, etc. (pièces papier, 62 feuillets.)

1254-1614

- E 56 Clôture d'un parc dans la forêt de Montfort-l'Amaury, par le Roi, avec fossés et haies vives pour empêcher les chevaux et cavales du haras de Saint-Léger d'y causer des dégâts  
Opposition des habitants de ladite ville, pièces de procédure, ordonnance du roi Louis XIII pour passer outre, procès verbal dressé par Henri Clause, chevalier, seigneur de Moléon, baron de La Chapelle-la-Reine, surintendant général et grand-maître des eaux et forêts de France, requêtes de César de L'Éguillon, sire de Berbezé, écuyer ordinaire de la grande écurie du Roi, ayant la charge du haras royal de Saint-Léger, etc. (2 pièces parchemin, 13 pièces papier.)

1611

- E 57 Fragment d'un compte de dépenses de la maison de Henri, Dauphin de Viennois, comte de Valentinois, duc de Bretagne, plus tard Henri II (au camp de Châtillon, 27 juillet 1543).  
Parties prenantes : à messire Clause, seigneur de Marchaumont, secrétaire des finances dudit seigneur, la somme de 32 livres 15 sols à lui ordonnée pour son remboursement de pareille somme qu'il a baillée par commandement de monseigneur pour les postes courues... partant de Melun pour aller trouver le Roi à Croissy-en-Brie, à Florent Bougart, verrier, la somme de 9 livres tournois pour son paiement d'un petit ménage de verre qu'il a vendu et livré audit seigneur pour mademoiselle Diane, sa fille naturelle, etc. (1 pièce papier, 12 feuillets.)

1543

### **Clermont d'Amboise (de). - Famille, marquis de Montglas, seigneur de Montceaux et autres lieux**

- E 244 Baux à loyer des fermes de Villebon, des Châtaigniers, d'En-Bas, de Souy et de L'Etang-des-Noues, toutes situées au territoire de Montceaux.  
Fait à Nicolas Picot, Romain-André Grandhomme et Marie Gabrielle Mattelin, sa femme, Simon Lantoine, laboureur à Cerneux, et Jeanne- Véronique Deshayes, sa femme, Nicolas Bourbonneur, laboureur, demeurant en ladite

ferme de Souy, par Jean- Baptiste Laval, sieur de Montferrat, résidant au château de ce nom, paroisse de Courtacon, fondé de pouvoirs par procuration de monseigneur Jean-Baptiste-Charles-François de Clermont d'Amboise, marquis de Montglas, seigneur de Montceaux et autres lieux, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Chaumont-en-Bassigny, etc. (1 pièce parchemin, 4 pièces papier.)

1787-1788

## **Clermont-Mont-Saint-Jean (de). - Famille**

E 1657 Vente par M. Louis-Michel Prévost, écuyer, gentilhomme ordinaire de la Chambre de feu S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent du royaume, à haut et puissant seigneur messire Louis de Mascrary, chevalier, comte de Château-Chinon, seigneur de Villiers, Hermé et autres lieux, conseiller du Roi en tous ses Conseils, maître honoraire des requêtes de son hôtel, demeurant à Paris, rue Charlot, au Marais, d'une ferme et métairie sise au village d'Hermé. Consistant en bâtiments, cour, jardin, acceint, et en six-vingts arpents, ou environ, de terres labourables et prés, laquelle ferme appartenait au vendeur comme lui étant échue dans le partage des biens fait entre lui et sieur Nicolas Notel, officier du Roi, et demoiselle Anne-Marguerite-Françoise Prévost, sa femme, soeur dudit sieur Prévost, le 28 juin 1727, des biens de la succession de sieur Michel Prévost, leur père, officier de la fauconnerie du Roi, auquel ladite ferme appartenait, comme l'ayant acquise de dame Marguerite Petit, épouse de messire Ambroise Daubenton, conseiller, secrétaire du Roi, premier commis du Conseil de la Marine, par contrat passé devant Froment, notaire à Paris, le 8 mars 1720, insinué à Provins, le 1er janvier 1759. Cette vente a eu lieu moyennant la somme de 7,000 livres, outre les charges. Les héritages désignés au contrat susdaté, ont passé dans la famille de Clermont-Mont-Saint-Jean, par suite du mariage de M. Jacques de Clermont avec dame Adélaïde-Louise de Mascrary. (1 pièce, parchemin.)

1748

## **Cléron d'Haussonville. - Seigneur de Chalautre-La-Reposte, de Dontilly et de Gurcy**

E 245 Censives. - Plan parcellaire ou terrier de cette seigneurie en censive de Louis-Bernard de Cléron d'Haussonville, comme ayant épousé dame Antoinette-Marie Régner de Guerchy.

Maisons du village, des hameaux et des écarts, noms de climats, terres, prés et bois (teintes conventionnelles), domaine utile, etc. (1 pièce papier.)

XVIIIème s.

- E 246 Censives. - Plan parcellaire ou terrier de la seigneurie de Dontilly, en censive de Louis- Bernard de Cléron d'Haussonville.  
Comprenant le territoire de Bécherelle : noms de climats, grandes routes, chemins, sentiers et ruisseaux, prés et bois (teintes locales), etc. (1 pièce papier.)  
XVIIIème s.
- E 247 Censives. - Cartulaires ou tableaux indicatifs des plans des seigneuries de Dontilly et autres.  
Indiquant les numéros de ces plans, les quantités et la nature des héritages, les noms de climats et ceux des propriétaires, précédés d'états des bois, tant anciens que naissants, du domaine desdites seigneuries : nos 1, église, et cimetière de Dontilly, 2 et 7, biens de la fabrique de ce lieu, 1,600, bois contenant 140 arpents, aux religieux de Preuilly, etc. (In-folio, papier, 78 feuillets.)  
XVIIIème s.

### **Colleau, Louis. - Marchand à Mont**

- E 248 Constitution d'une rente de 30 livres au capital de 600 livres, assignée sur moitié d'une ferme, bâtiments, terres, prés et héritages situés à Pecqueux.  
Par Claude Huré, laboureur au même lieu, au profit de Louis Colleau, marchand à Mont, paroisse de Mormant, partage des biens de Louis Courcier et d'Antoinette Brisset, père et mère d'Élisabeth Courcier, femme Huré, alors cordonnier à Beauvoir, procédure contre celui-ci, à la requête de Colleau, pour paiement des sommes à lui dues, etc. (8 pièces papier, 1 pièce parchemin.)  
1698-1720

### **Collier de La Marlière, Louis-Charles. - Seigneur de Bois-Poussin, Artronges et autres lieux**

- E 249 Baux à rentes d'héritages situés à Crégy, Crèvecoeur, Dammartin, Le Mesnil-Amelot, Mareuil Meaux, Saint-Mard, Saint-Pathus, Brégy et Survilliers, etc.  
Titres-nouveaux des rentes exprimées aux baux ci-dessus, passés par les détenteurs des héritages, au profit de messire Louis-Charles Collier de La Marlière, chevalier, seigneur de Bois-Poussain, Artronges et autres lieux, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Françoise-Nicole de Chavigny, son épouse, procédures au sujet desdites rentes, codicille portant addition au testament de dame Marie-

Michelle de Gourdinard, veuve en secondes noces de feu messire Antoine-François de Chavigny, dame d'Artonges, en faveur de messires Zacharie de Chavigny, mestre de camp, maréchal des logis dans la 1<sup>re</sup> compagnie des mousquetaires, et d'Élie-Vincent de Chavigny, demeurant à La Marlière, paroisse de Janvilliers, tous deux frères, etc. (58 pièces parchemin, 30 pièces papier.)

1586-1786

### **Constant (de). - Seigneur de Moras**

E 250 Baux à cens et rentes d'héritages situés sur le fief des Fromières, territoire de Jouarre, faits au profit de Jean-François Gambart, maréchal à La-Ferté-sous-Jouarre, et de Jeanne-Madeleine Oudart, sa femme, ainsi qu'à Hilaire Lagros, jardinier au même lieu.

Par messire Jacques de Constant, mestre de camp de dragons, chevalier, seigneur de la baronnie de Pezai, Le Chapt, Ré, Bessé, Les Mazerolles, Seneuil, Marvault-en-Poitou, Des Fromières, Moras, etc., titres-nouveaux d'une rente foncière de 3 livres envers ledit seigneur, à prendre sur 32 perches de terre situées à Sainte-Aulde, acquisition de 4 portions d'héritages à Charneseuil et à Saacy, carte de la terre de Moras et du fief des Fromières, avec un tableau explicatif de cette carte, etc. (7 pièces parchemin, 3 pièces papier, 1 carte.)

1776-1789

### **Cordebeuf de Beauverger-Montgon. - Famille, seigneurs de Bourron**

E 251 Aveux et dénombremens fournis au Roi à cause de sa grosse tour et châellenie de Moret, ainsi qu'à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand maître de France, seigneur engagiste de Moret, Gretz, etc.

Par Jean de Villiers et Antoine de Melun, écuyers, seigneurs de Bourron et de la vicomté de Melun, acte de foi et hommage par messire Claude de Sallart, commandant un régiment d'infanterie pour le service du Roi, où il reconnaît tenir de Sa Majesté en plein fief, à une foi et hommage, sa terre et seigneurie de Bourron consistant en un château clos de murs et de fossés pleins d'eau, avec basse-cour, jardin, pressoirs banaux, colombier, etc., sentence du bailliage de Nemours qui décharge François de Sallart, écuyer, seigneur de Bourron, à cause de ses terres de Jacquville, Fromont et Puissart, du service du ban et arrière-ban dont il a été exempté par le Roi, aveu fourni par Armand-Henri de Sallart, chevalier, seigneur de Bourron, Marlotte, Sainte-Marie et Jacquville, sentence de vérification de cet aveu rendue par maître Regnault Petit, président, lieutenant et juge ordinaire civil

et criminel, au bailliage et Siège présidial de la ville de Moret. (7 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1402-1671

E 252 Mutations. - Acquisitions, partages, échanges, soumis à l'ensaisinement du seigneur de Bourron.

Acquisition par honnête personne Claude Le Court, laboureur, d'une maison et jardin sis audit lieu de Bourron, provenant de Jacques Delaselle, maître tixier en toile, et de Michelle Rousseau, sa femme, partage des biens de Barthélemy Loureaux, entre Sébastien et Laurent Loureaux, ses enfants, transport de 8 livres 10 sols de rente par François Derouin et Mathurine Piat, sa femme au profit de Jean Leroy, agent des affaires de madame de Bourron, vente de deux maisons situées en ce lieu de Bourron à maître François Ratault, notaire royal à Fontainebleau, par Jean de Cramarigeas, sieur de La Chappatias, garde-vaisselle-bouche du Roi, et sommier ordinaire de la bouche de madame la duchesse de Bourgogne, demeurant ordinairement à Saint-Yrieix-la-Perche, en Limousin, vente par Jacques Duché à maître Pierre Demailly, procureur fiscal et notaire royal à Bourron, d'un quartier de terre en 2 pièces etc. (52 pièces parchemin, 48 pièces papier.)

1622-1784

E 253 Mutations. - Ensaisinements des contrats de vente, échanges, partages, baux à rente et à loyer, etc.

Vente par Marie Rohier, fille majeure, à Gaspard Roche, tixier, d'une petite maison sise à Bourron, lieu dit la rue des Francs-Bourgeois, partage des biens de Jacques Renou et Jeanne Gaultier, vente par Laurent Nicolle, vigneron à Samoreau, tant en son nom que comme se portant fort de Michelle Pelletier, sa femme, à Pierre Rousseau, vigneron à Marlotte, d'une maison à Beure-gard, paroisse de Bourron, avec écurie, place à bâtir et jardin, etc. (In-folio, papier, 92 feuillets.)

1737-1792

E 254 Inventaire de tous les litres de la terre et seigneurie de Bourron et ses appartenances pour madame Charlotte Lhuillier, veuve de messire Olivier de Sallart, vivant chevalier, grand fauconnier de France, seigneur de Bourron.

« Prinse à cens et champart, lettre des prinse de 74 arpents 25 perches de terre assis à Bourron faicte à Jehan Binet, seigneur de Maleton, par dame Charlotte Lhuillier, dame de Bourron, à vingt deniers parisis de cens pour arpent, et le champart de 12 gerbes l'une, prinse à moison : autre lettre de prinse de 25 arpents de terre en 4 pièces durant 12 années, faicte à Pierre Chamfoy, par dame Charlotte Lhuillier, moyennant 6 septiers de grain, lettre de prinse du moulin de la Fousse et ses appartenances au profit de Apihan Legendre musnier, jusques à 12 ans, moyennant 14 boysseaux froment et mousture pour moictié, mesure de Bourron, la moictié de la pesche, etc. » (Petit in folio, papier, 28 feuillets.)

1511

- E 255 Inventaire fait après le décès de messire Pierre de Bauverger-Montgon, vivant seigneur de Corain, Talizat, Montgon, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine des cheveu-légers, pensionnaire des rois Henry IV et Louis XIII.  
Ledit inventaire fait à la requête de messire François de Mont-Valat, seigneur, baron de Collanges, tuteur conjointement avec dame Jacqueline de Souchière, baronne de Montboissier, d'Aubusson, etc., d'Alexandre de Montgon, fils de François de Bauverger- Montgon, vivant seigneur de Talizat, héritier principal substitué, par testament, en ladite seigneurie, et en présence de dame Charlotte de Chabannes, veuve de messir Pierre de Bauverger-Montgon, par Jean Caleron, bailli et juge ordinaire de la terre et seigneurie de Corain, notaire royal en la seigneurie d'Auvergne, demeurant au lieu de Talizat. (Petit in-folio papier, 124 feuillets.)
- 1635
- E 256 Inventaires après décès.  
Faits après les décès: - de maître Nicolas Louvet, trésorier général des écuries du Roi, à la requête de dame Madeleine Vallée, sa veuve, de maître Claude Louvet et de messire Armand-Henri de Sallard, chevalier, seigneur de Bourron, à cause de dame Marie Louvet, sa femme, procès-verbal de levée de scellés et description des papiers de M. de Béringhen, inventaire après le décès de ladite dame Madeleine Vallée, dressé au mandement de messire Armand-Henri de Sallart, à cause de sa femme, procès-verbal d'apposition de scellés après le décès de messire Armand-Nicolas de Sallart, vivant marquis de Bourron, capitaine au régiment des gardes françaises, inventaire des objets trouvés en une cassette déposée entre les mains de sieur Denis Huguet, conseiller au Parlement de Paris, avant le départ de messire Théodore de Béringhen, aussi conseiller en la même Cour, lequel avait reçu du Roi l'ordre « de sortir du royaume, pour fait de religion prétendue réformée, etc. » (7 pièces papier.)
- 1649-1741
- E 257 Copie collationnée des lettres de naturalité accordées par le roi Charles VIII à son amé et féal chambellan Olivier de Sallart, chevalier, grand fauconnier de France, sur sa requête, contenant que « dès piéça pour le singulier désir et affection qu'il avait de faire serment au Roi, il se partit du pays de Brabant dont il est natif, délaissant ses parents et amis qui sont de noble et ancienne maison, etc. »  
Partages par leurs héritiers des biens de : défunte damoiselle Jeanne Le Picart, veuve de Jean de Sallart, vivant seigneur de Bourron, messire François de Sallart, chevalier, dame Edmée de Sallart, épouse de messire Sébastien de Broc, chevalier, seigneur de ce lieu, etc. - Mémoire de madame Marie-Madeleine de Gouyon, épouse de messire Frédéric de Béringhen, sur la perte de sa fortune, par suite de l'entrée de son mari dans la ferme des gabelles, et brouillon d'un compte à l'appui, billets souscrits à mademoiselle de Béringhen par mademoiselle de Thianges et par M. de Béchameil. - Sur une note jointe au billet de ce dernier on lit : « C'est encore ce pauvre abbé

de Quimperlé qui me fit du perde ces 1,200 livres, etc. » (2 pièces parchemin, 12 pièces papier.)

1490-1733

E 259 Déclaration par laquelle « honneste personne Henri Charretier, bourgeois de Paris, demeurant à l'ostel du Saulmon, reconnaît que l'enchère qu'il a mise sur la terre et seigneurie de Bourron et partie de la vicomté de Melun est pour et au profit de nobles hommes Régnault du Chesnay, maître ostel du Roi, seigneur de Villoseau et messire Olivier de Sallart, chevalier, grand faulconnier de France » et autres pièces.

Association desdits du Chesnay et de Sallart dans l'acquisition faite par le premier, moyennant 100 écus d'or, de 4 parts de la seigneurie de Bourron, dont les 5 font le tout, provenant d'Étienne de Villiers. - Traités et accords entre les mêmes seigneurs au sujet des acquisitions par eux faites en commun. - Quittance de huit, vingt, quinze livres tournois, donnée par Régnault du Chesnay, vicomte de Melun, à Olivier de Sallart, seigneur de Bourron, pour mécompte touchant l'acquisition de moitié de la vicomté de Melun et fief des Tournelles faite par ledit seigneur. - Vente, par noble homme Guillaume de Mornay, du fief de La Cour situé à Bourron, au profit de dame Charlotte Lhuillier, veuve de messire Olivier de Sallart, ayant la garde noble de son fils. - Acquisition, par François de Sallart de la seigneurie consistant principalement « en maison et hôtel seigneurial, de présent fort démoli, assis en la ville de Gretz, etc.

1497-1503

E 260 Décret d'adjudication de la terre et seigneurie de Jacquerville. Poursuivi à la requête de Jacques Du Hald, écuyer, seigneur d'Amoy, au nom et comme tuteur des enfants mineurs d'ans de défunts Charles Le Boullanger, en son vivant écuyer, seigneur de Jacquerville, et de Françoise Du Hald, par Pierre Amer, écuyer, seigneur de Paley, Villebéon et Vaux, bailli de Nemours, adjudication de ladite seigneurie de Jacquerville à messire François de Sallart, écuyer, seigneur de Bourron, présent en personne, moyennant 2,500 écus sol, continuation à huitaine des enchères mises lors de la 1re adjudication qui, après plusieurs offres, a été confirmée audit seigneur moyennant 3,000 écus sol, montant de sa dernière mise, procédure intentée par les héritiers Le Boullanger à l'acquéreur de leur ancienne terre, etc. (4 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1586-1633

E 261 Seigneurie de Jacquerville, appartenant au sieur Cordebeuf de Beauverger-Montgon. - États de consistance, etc.

Acquisitions d'héritages par messire François de Sallart, ancien seigneur du lieu, bail à rente d'une maison sise à Jacquerville par Claude de Sallart, fils du précédent, à Valentin Bertonnet, aveu et dénombrement de la terre de Jacquerville fourni à haut et puissant seigneur messire Louis de Saint-Aulaire, chevalier, marquis de Chabannes, baron de Milly, par messire Louis Guillet, chanoine de Saint-Victor de Paris, prieur et seigneur temporel d'Amponville,

fondé de procuration de dame Marie Louvet, veuve de messire Armand-Henri de Sallart, vivant seigneur de Bourron et Jacquerville, bail à loyer des terres et seigneurie mêmes de Jacquerville par dame Louise-Madeleine de Gouyon, épouse de M. Frédéric de Béringhen, à Antoinette Dumesnil, veuve de Pierre Hamea, compte rendu de sa gestion, pièces à l'appui et procédure, etc. (5 pièces parchemin, 50 pièces papier.)

1587-1730

E 262 Baux à rente d'héritages situés à Bourron et à Gretz faits aux preneurs dénommés aux actes.

Par : dame Diane Clausse, dame de Bourron, Jacquerville, Puissart, et Fromont en partie, messire Claude de Sallart, chevalier, seigneur des mêmes lieux et de Sainte-Marie, acquisitions, par lesdits seigneur et dame, de rentes constituées sur des biens appartenant à : Louis de Dromont, écuyer, sieur de La Grand'Maison et de Berville, en partie, Jean Hassier, Jean Chenoy, tous deux vigneron à Marlotte, Michel Gilbert, maréchal, demeurant au faubourg du haut de la Croix, en la ville de Gretz, et Marie Coutereau, sa femme, titres-nouveaux et procédures. (215 pièces papier, 21 pièces parchemin.)

1601-1759

E 263 Baux à loyer des moulins de La Fosse.

par : noble femme Alips de Moisy, dame de Bourron, à laquelle ils appartiennent pour 3 quarts, l'autre part étant à Jean Daulibon, bourgeois de Château-Landon, Jean de Sallart, écuyer, seigneur de Bourron, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, Jeanne Le Picard, veuve de feu Jean de Sallart, en son vivant capitaine et bailli de Chaumont-en-Bassigny, François de Sallart, écuyer, capitaine et gouverneur de la ville de Montargis, dame Diane Clausse, messire Claude de Sallart, chevalier, Armand-Henri, comte de Sallart, dame Louise-Madeleine Gouyon, veuve du précédent, vivant chevalier, capitaine aux gardes françaises, et ensuite femme, non commune en biens, de messire Frédéric de Béringhen, chevalier, seigneur de Langarzeau, cornette général de la cavalerie légère de France, tous seigneurs et dames de Bourron, Marlotte, Jacquerville et Sainte-Marie, procès-verbaux de visite et de prisée desdits moulins. (11 pièces parchemin, 5 pièces papier.)

1417-1756

E 264 Contrats de constitution de rentes par dame Louise-Madeleine de Gouyon, épouse non commune en biens de messire Frédéric de Béringhen, et cependant de lui autorisée.

Au profit de : maître Edme Le Roi, procureur fiscal de la prévôté de Bourron, dame Marguerite Moreau, veuve de défunt Louis Cransson, vivant élu en l'Élection de Nemours, demoiselle Claude Perrault, fille majeure, demeurant à Paris, Nicolas Gournay, dit Rosny, valet de chambre de madame de Béringhen, quittances de remboursement des sommes portées aux contrats de constitution, etc. (5 pièces parchemin, 10 pièces papier.)

1716-1735

- E 265 Testament de Françoise de La Garde, dame de La Mallerée, paroisse de Saint-Genest, veuve en premières noces de N\_\_ de Cordebeuf.  
Elle dit, après s'être recommandée à Dieu, « que, quand l'âme de son corps partira, la colloquera en son benoist réaulme de paradis, et anprès son décez, son corps soit inhumé dans la chapelle Saint-Jean de l'église Saint-Genest, au tombeau de ses prédécesseurs, au jour de son trépas veult qu'il soit dict et cellébré 50 messes, aultres 50 messes à la quarantaine et aultres 50 au bout de l'an, et que à chacun des prebtres qui diront lesdites messes leur soit baillé 2 sols 6 deniers tournois. Outre veult que tous les prebtres de ladite paroisse Saint Genest et aultres prebtres des paroisses circonvoisines viennent quérir son corps à La Mallerée, et pour ce, leur baillier à disner et à aultres au plaisir diceux qui auront la charge dudit testament. » - (Copie de ce testament, faite au XVIII siècle.). (2 pièces papier.)  
1554
- E 266 Lettre d'un prince espagnol, neveu de la Reine douairière, adressée à une personne qui n'est pas nommée.  
Missive du cardinal de Noailles à l'abbé de Montgon « sur la publication de son mandement d'acceptation, au sujet duquel le cardinal d'Astorga, ainsi que le clergé d'Espagne, a témoigné ses meilleurs sentiments, » et dont se loue le cardinal de Noailles, qui fait connaître que sa joie sera complète si cette démarche contribue à rendre une véritable paix à l'Eglise de France. (3 pièces papier.)  
1727-1728
- E 267 Alliance des Cordebeuf de Beauverger-Montgon. - Réception et prestation de serment de Benjamin Amproux comme avocat en la Cour du Parlement de Paris, etc.  
Provisions de maître des requêtes ordinaires accordées au sieur Amproux, lieutenant général alloué de la baronnie de Vitré, par Anne d'Autriche, reine régente de France et de Navarre, mère du Roi, signées de sa main et scellées en cire rouge, prorogation en faveur dudit sieur Amproux de la charge de lieutenant général alloué, civil et criminel de la même baronnie par madame Marie de La Tour d'Auvergne, duchesse de La Trémoille et de Thouard, « comme procuratrice générale de son très cher et très honoré seigneur et époux, Henri, duc de La Trémoille et de Thouars, pair de France, prince de Talmond, comte de Laval, Guynes, Montfort, Benon, Jonvelles et Taillebourg, vicomte de Rennes, baron de Vitré, etc., » - enregistrement au Parlement de Paris des lettres de maintenue de noblesse accordées par le roi Louis XIV aux sieurs Jean et Samuel Amproux, le premier seigneur de La Massais, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, arrêt de la Chambre de réformation de noblesse établie en la province de Bretagne, pour maintenir les frères Amproux dans leurs prérogatives, quoiqu'ayant dérogé, et ce, en considération des emplois qu'ils ont occupés. (4 pièces parchemin, 2 pièces papier, 1 sceau.)  
1664-1668

## **Cordier de Montreuil, Claude-René. - Seigneur de Vallery, Blennes, Villethierry, etc.**

- E 268 Baux à loyer.  
De 56 arpents de terres labourables dépendant du tiers du domaine de Villethierry, situés sur le territoire de Blennes, de 19 arpents 62 perches aussi de terres labourables et du moulin dit des Moines, en la paroisse et seigneurie de Blennes, faits à Claude-Charles Bonnemain, laboureur, et à Marie-Anne Simonet, sa femme, à François Longuet, meunier du moulin de Blennes, demeurant à Collevrat, paroisse de Saint-Valérien, et Marie-Luce Julien, autre bail consenti à Nicolas Boucher et Catherine Baboué, demeurant ensemble au moulin des Moines, par messire Claude-René Cordier de Montreuil, chevalier, conseiller du Roi, président honoraire de la Cour des Aides de Paris, seigneur de Vallery, Blennes, Villethierry, etc. (4 pièces papier.)
- 1785-1789

## **Corps. - Famille**

- E 269 Acte de dépôt du mesurage et arpentage.  
Pour un lot de terre de 24 arpents 19 perches situé au territoire de Melun, acquiescement à ce mesurage et bail à loyer du même lot de terre par le sieur Jacques Corps, stipulant pour dame Anne-Angélique-Françoise Mauclerc, sa mère, veuve de Nicolas Corps, demeurant à Troyes, au profit de André-Honoré Duclos, maître de la poste aux chevaux de Melun, et de Marie-Marguerite Avelot, son épouse. (2 pièces papier.)
- 1779-1784

## **Coste de Champeron. - Seigneur de Chailly- En-Bière**

- E 270 Censives. - Relevé du terrier de la seigneurie de Chailly, en censive de messire Charles-Joseph de Fortia.  
D'après les déclarations faites par : Catherine Delestre, veuve de Paul Dodaine, demeurant à La Vallée, paroisse de Fleury, messire Pierre Bry, prêtre, curé de Chailly, au nom et comme fondé de procuration de messire Édouard Colbert de Turgy, docteur en théologie, chanoine de l'église de Tournay, Charles de Jouye, sieur de Gastiner, bourgeois de Paris, Raimond Musnier, conseiller du Roi, président en l'Élection de Melun, Pierre Taboy,

maître chirurgien à Fontainebleau, pour Nicolas Taboy, son frère, marchand à Paris, François Briquet, marchand, demeurant à La Buvette-Royale, paroisse de Dammarie-lez- Lys, etc. (In-folio, papier, 214 feuillets.)

1700

- E 271 Censives. - Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Chailly, en censive de Jehanne de Chailly, François de Villiers, Philibert de La Croix, etc. Notamment par Marguerite La Méresse, veuve de Jean Lemaire, laboureur, et seigneur du Bréau, tables alphabétiques des terriers, procès pour Philibert de La Croix, écuyer, seigneur haut justicier de Chailly-en-Bière, contre Hugues Grasseteau, conseiller du Roi en la Cour du Parlement de Paris, acquéreur de biens situés dans la censive de cette seigneurie, etc. (7 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1494-1625

- E 272 Censiers de la seigneurie de Chailly, et des fiefs de Macherin et Godet, ayant appartenu à Oudart de La Barre, ensuite à Denis de Chailly, seigneur de La Motte-de-Nangis, conseiller, chambellan du Roi, bailli de Meaux. À Charles-Joseph de Fortia, chevalier, conseiller au Parlement de Paris, à Georges d'Esquidy, seigneur de Chailly, Macherin, Bois-Lizy, Barbizon en partie, premier chanoine d'honneur de l'église collégiale Notre-Dame de Melun, et à Jean-Baptiste Chiquet de La Perrière, écuyer. (In-folio, papier, 110 feuillets.)

1430-1770

- E 273 Censives. - Sentence rendue au bailliage de Melun pour l'entérinement des lettres patentes obtenues par Jean-Baptiste Chiquet de La Perrière, écuyer, seigneur de Chailly et des fiefs de Macherin, Bois-Lizy, Godet et autres lieux. Pour la rénovation de son terrier par le ministère de René-Joseph Courtellement, notaire royal à Fleury, commis à cet effet, publication desdites lettres par Gabriel Houry, huissier au châtelet de Paris, à la résidence de Fleury-d'Argouges (en Bière), etc. (1 pièce parchemin, 4 pièces papier.)

1773

- E 274 Censives. - Baux à cens et rentes d'héritages situés à Chailly et à Macherin par les anciens seigneurs desdits lieux. Notamment par : Louis de Chailly, écuyer, seigneur de Macherin, François de Villiers, chevalier, seigneur de Chailly et de Livry, forestier de la forêt de Bière, Philibert de La Croix, Georges d'Esquidy, Jean-Baptiste Chiquet de La Perrière, seigneur de Chailly, de Fay, de Bois-Lizy, des Tournelles, du Mée, de Macherin, de Barbizon et du fief Godet, etc. (6 pièces parchemin, 6 pièces papier.)

1646-1780

- E 275 Brouillons du levé des plans parcellaires ou terriers des seigneuries de Chailly-en-Bière et Macherin, en censive de messire Jean-Baptiste Chiquet

de La Perrière.

Censitaires : de La Guépière et dame Sedilet, René Auroy, M. de Selle, Martin Jusselin et consorts, héritiers Nicolas Ganne, madame Cottin, François Jullemier, M. d'Argouges, Antoine Lamirault, la fabrique de Saint-Martin-en-Bière, Louis Lefort, Jean-Jacques Josserand, Charles Lantara, Thomas David, etc. - Plans des bois appartenant audit sieur de La Perrière, appelés les fiefs du Bois-Lizy, du May, des Fourneaux et des Billebaux, contenant, au total, 317 arpents 17 perches, levés par Joseph-François Collot, arpenteur, etc. (20 plans, papier.)

XVIIIème s.

- E 276 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments de la principale portion de la terre de Chailly, fournis à la seigneurie de Mons-sur-Orge, en censive du chapitre de Notre-Dame de Paris.  
Saisie féodale et souffrance par Guillebaut de Chailly, et successivement par Jean et Denis de Chailly, qui réunirent à leur portion celles d'Adam de Montaudier et d'Oudart de La Barre, lesquelles portions passèrent ensuite à Philibert de La Croix, saisie féodale de la seigneurie de Chailly et du fief de Jossigny, faute d'honneur, droits et devoirs, pour messire Guillaume Malicorne, chanoine de Notre- Dame de Paris, seigneur viager de Mons et Ablon, sur Claude de Villiers, etc. (5 pièces papier, 16 pièces parchemin.)

1388-1594

- E 277 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments, fournis au Roi par les seigneurs de Chailly, pour raison de la justice du lieu, mouvant et relevant du Roi à cause de son comté de Melun, souffrances, saisies féodales et arrêts.  
Vidimus des lettres données en l'ost devant Montereau par lesquelles Charles VII, roi de France, reconnaît que Denis, chevalier, son chambellan, seigneur de Chailly, de La Motte de Nangis., etc, lui a porté les foi et hommage qu'il est tenu lui faire à cause de la haute justice de la ville de Chailly-en- Bière, de la place et forteresse de La Motte de Nangis, avec la première basse-cour et fossés, de la terre de Montanglaust-lez-Coulommiers-en-Brie, avec l'hôtel, jardins, fossés, etc. (48 pièces parchemin, 5 pièces papier.)

1437-1776

- E 278 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments du fief des Tournelles (partie de la seigneurie de Chailly), fournis à la seigneurie de Mons-sur-Orge, en censive du chapitre de Notre-Dame de Paris (ce fief a été réuni à la seigneurie de Chailly, par Philibert de La Croix).  
Aveux rendus par Simon et Louis Burcy, frères, écuyers, demeurant à Égrey, en la châteltenie de Château-Landon, à messire Jean d'Estouteville, écuyer, alors seigneur de Mons, à cause de leurs maison, cour, jardins et vigne, contenant trois arpents, assis en la ville de Chailly-en-Bière, et autres héritages situés au même territoire, par Jean Loyn, dit Bègue, écuyer, seigneur de Meiflay, au comté de Blois, pour sa maison, grange, étables, etc.,

étant en la mouvance de Denis, seigneur de Chailly. (5 pièces parchemin, 5 pièces papier.)

1415-1510

- E 279 Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements des fiefs de La Coudraye et Rablais ou Cour-des-Dîmes, fournis à la seigneurie de Chailly.

Par : Claude Vidal, seigneur de Fleury, Jean Olivier, seigneur de Villemaréchal et de La Coudraye, vicomte de Hommel et de La Rivière, Guillaume Musnier, premier et ancien président en l'Élection de Melun, etc., copie informe d'un mesurage des terres de Jeanne Bidault, veuve de feu Guillaume Musnier, susnommé, étant en censive des seigneurs de Chailly, de Fleury, de l'abbé des Saints-Pères de Melun, à cause de Barbizon, et réunis à Chailly par M. Georges d'Esquidy, l'un des anciens seigneurs. (4 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1491-1728

- E 280 Justice. - Lettres de Charles VII.

Elles octroient à Denis, seigneur de Chailly, en récompense de ses services pendant les guerres contre les Anglais, le droit de haute, moyenne et basse justice sur sa seigneurie, dont un de ses prédécesseurs avait été privé pour en avoir fait abus tellement envers le Roi, que, par jugement de sa Cour, la justice de cette ville et du territoire de Chailly fut alors unie et adjointe à la seigneurie de Melun. - Expédition de la même charte délivrée à Claude de Villiers, écuyer, seigneur de Chailly, panetier ordinaire du Roi et forestier de la forêt de Bière, acte de délivrance et d'entérinement desdites lettres au bailliage de Melun. (3 pièces parchemin, 4 sceaux.)

1431

- E 281 Justice. - Réédification des fourches patibulaires. - Lettres patentes, etc. Lettres du Roi Henri IV, qui autorisent Robert Tiercelin, chevalier, lieutenant de l'artillerie de France, seigneur de La Chevalerie et de Chailly, à rétablir les fourches patibulaires à deux piliers de la justice de Chailly, relevant du Roi, et à curer les fossés de son château, sentence d'enregistrement desdites lettres au bailliage de Melun, consentement donné à l'exécution de ces mêmes lettres par le chapitre de Notre-Dame de Paris, comme seigneur de Mons, etc. (3 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1606-1607

- E 282 Justice. - Procédure.

Entre messire Philibert de La Croix, seigneur de Chailly, et maître Hugues Grasseteau, conseiller du Roi, assisté de maître Louis Boulliard, son avocat, prétendant à un droit de justice sur la seigneurie de Chailly, en qualité de cessionnaire du droit féodal de François Leroy, seigneur de La Grange, gouverneur et bailli de Melun, jouissant à titre d'engagement du domaine et comté de cette ville pour le Roi, quittance par ledit seigneur de La Grange à Philibert de La Croix, seigneur de Chailly, donataire de Robert Tiercelin,

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

pour raison de la seigneurie du lieu, inventaire de production de titres, copies de contrats, d'actes de foi et hommage, requêtes et ordonnances, collationnées par l'avocat Poncet, etc. (8 pièces parchemin, 51 pièces papier.)

1624-1626

- E 283 Justice. - Titres de propriété de la haute justice sur le hameau de Fay. Procédure relative à cette justice, pour Georges d'Esquidy, contre Marguerite Vincent, veuve de Rémond Meunier, échange contenant transport de la seigneurie de Fay par Sébastien Le Hardy, seigneur de La Trousse, grand prévôt de France, à Roch de Leinages, écuyer, seigneur de Forest, ayant la charge des jardins du Roi, en son château et parc de Vincennes, et à Marie de La Houssaye, sa femme, etc. (21 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1628-1725

- E 284 Droits de relief. - Procédure. Entre MM. Louis- Philibert de La Croix, sieur de Beaulieu, et Pierre de La Croix, docteur en théologie, doyen de l'église cathédrale de Meaux, seigneurs de Chailly, d'une part, et le fermier du domaine royal, d'autre part, au sujet du droit de relief dû au Roi, à cause du mariage de dame Appoline de La Croix, nièce des susnommés, avec le sieur Gilles Barantin de La Salle, seigneur de La Salle. (33 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1672

- E 285 Gruerie et grairie. - Exemption en faveur des propriétaires de bois de demander permission pour les couper, sous prétexte de gruerie et grairie, etc. Arrêt du Parlement de Paris, rendu au profit d'Antoine Nateau, contre les officiers de la Maîtrise de Bière et Fontainebleau, signification donnée au procureur du Roi de Melun, au siège de la Maîtrise de Fontainebleau, à la requête de dame Magdeleine de Cressy, veuve d'Antoine de La Croix, écuyer, seigneur de Chailly, à l'occasion d'une coupe de bois dépendant de sa seigneurie. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)

1614-1662

- E 286 Voirie. - Transaction entre messire Robert Thiercelin, seigneur de Chailly, et messire Sébastien Le Hardy, seigneur de La Trousse, au sujet des voiries de Fay, territoire de Chailly, pour parvenir à entretenir et à livrer commodément au public la voie tendant de Fay à Melun, etc. Procédure pour Philibert de La Croix, seigneur de Chailly, contre Hugues Grasseteau, conseiller au Parlement de Paris, etc. (6 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1613-1625

- E 287 Limites. - Procès-verbal contenant citations, publications et assignations données aux seigneurs voisins à l'effet du bornage de la haute justice de Chailly, dressé à la requête de Robert Thiercelin, seigneur de La Chevalerie.

Procès-verbal d'arpentage et de bornage entre les biens de l'abbé des Saints-Pères de Melun, des chanoines de Notre-Dame de la même ville, Henri Clause, seigneur de Fleury, Saint-Martin et Perthes, René de Thou, seigneur de Cély, Auguste de Thou, seigneur de Villiers et du Bréau, Sébastien Le Hardy, seigneur de La Trousse et de Fay, madame l'abbesse du Lys, etc. - Plan d'une portion desdits biens. (5 pièces papier, 1 Plan.)

1607-1608

- E 288 Droits honorifiques. - Titres établissant le droit qu'avaient les seigneurs de Chailly de se qualifier chanoines de Notre-Dame de Melun, etc.  
Transaction en vertu de laquelle le seigneur dudit Chailly a droit de prendre la troisième stalle à droite du chœur de l'église collégiale de Notre-Dame de Melun, et d'exiger les honneurs attachés à la qualité de chanoine, installation solennelle, comme chanoines honoraires, de messire Antoine de La Croix, Georges d'Esquidy, et plusieurs autres seigneurs successifs de Chailly, mémoires, contredits et pièces de procédure relatifs à ce droit contesté plus tard par les chanoines de Notre-Dame, transaction au sujet des prières que le chapitre de ladite église est obligé d'aller chanter au château de Chailly le jour de la Commémoration de saint Paul, etc. (58 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1475-1772

- E 289 Droits honorifiques. - Obligation du chapitre de Notre-Dame de Melun, procès-verbaux, transactions, sentences et correspondance sur le même sujet.  
Devoir de chanter annuellement les grâces (en musique), le jour de la Commémoration de saint Paul, dans une des salles du château de Chailly, pour le repos de l'âme des anciens seigneurs du lieu, donateurs envers ce chapitre des grosses dîmes sur leur paroisse et seigneurie, après quoi le fermier desdites dîmes leur doit servir un repas au château. (10 pièces papier.)

1655-1780

- E 290 Fief de Macherin et fief Godet, dépendant de la seigneurie de Chailly. - Censives. - Relevé du terrier des fiefs de Macherin et Godet, au territoire de Saint-Martin- en Bière, en censive de Charles-Joseph de Fortia.  
Censitaires : Martine Guillemot, veuve de Philippe Lerozay, demeurant à Fontainebleau, maître Pierre Godin, avocat en Parlement à Milly, au nom et comme ayant épousé en premières noces demoiselle Catherine Garnot, Marie Le Brieu, veuve d'Éloy Houry, Denis Taboureau, à cause de Jeanne Dodaine, sa première femme, Marguerite Crosier, veuve de Nicolas Gatellier, etc. (In-folio, 143 feuillets papier.)

1700

- E 291 Fief de Macherin. - Censives. - Abrégé des déclarations à passer au terrier de la seigneurie ou fief de Macherin.

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

Par Étienne Armand, de Macherin, Jean Armand, de Fleury, René, François, Pierre et les mineurs Jean Auroy, de Fleury, Laurent Bardoux, de Perthes, les Bénédictins de Melun, seigneurs de Barbizon, Jacques Chariot, de Reims, veuve André Cottin, demeurant à Milly, messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges, conseiller d'État, le sieur Delaguépière, demeurant à Évry-les-Châteaux, Georges-Antoine Délions, de Chailly, etc. - Nouveau cueilloir ou censier dudit fief de Macherin, comprenant les noms de tous les censitaires de ce fief et les redevances dont leurs héritages sont chargés. (2 cahiers, papier, ensemble 55 feuillets.)

1775

- E 292 Fief de Macherin. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments du fief de Macherin, fournis à la seigneurie de Fleury. Échange et vente de cette terre par Guillaume, vicomte de Corbeil, à Robert de Jaqueville, accord sur la justice du lieu entre Denis de Chailly, bailli de Meaux, et l'abbé des Saints-Pères de Melun, blâme des foi et hommages fournis par Antoine de La Croix, seigneur de Chailly et de Macherin, à cause de la seigneurie de ce dernier lieu, à Henri d'Argouges, seigneur de Fleury, etc. (12 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1399-1775

- E 293 Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis à la seigneurie de Chailly, par les possesseurs du fief de Portes, situé au territoire d'Auverneaux, mouvant et relevant de Chailly. Notamment par, Antoine Fayer, Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, Charles de Neuville marquis de Villeroy. - Saisie féodale dudit fief, bail à cens, etc. (9 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1377-1642

- E 294 Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis aux seigneurs de Chailly, à cause de leur fief des Tournelles, par les possesseurs du fief d'Orsonville, situé au territoire de Villiers-en-Bière. Par messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, seigneur de Saint-Germain-Laxis, des Granges, du Bréau, Villiers, grand et petit Orsonville, et par messire Joachim-Bruno Le Blanc de Châteauvillard, procédure et correspondance relative aux droits de relief dus audit fief des Tournelles. (15 pièces papier, 3 pièces parchemin.)

1572-1761

- E 295 Baux à loyer du moulin à vent de Chailly et du droit de banalité, avec faculté de lever les blés pour les faire moudre, attendu la suppression de ce moulin, etc. Expéditions de déclarations passées au terrier des seigneuries de Fleury, de La Pioterie, du Quessard, de Perthes et Saint-Martin, en censive de messire Alexandre-François-Jérôme d'Argouges, par messire Jean-Baptiste Chiquet de La Perrière, seigneur de Chailly. (6 pièces papier.)

1666-1675

- E 296 Expédition non signée d'un inventaire des titres et pièces concernant la seigneurie de Chailly remis à M. Chiquet de La Perrière par Étienne Florimond, garde des archives de la Bastille.  
En exécution d'un ordre du Roi, et après justification par ledit sieur de La Perrière de l'acquisition par lui faite de la terre de Chailly, provenant de dame Charlotte de Rocbine, veuve de messire Georges d'Esquidy. (1 pièce papier.)  
1752
- E 1658 Fondation de deux obits solennels chaque année, et de deux messes perpétuelles chaque semaine, en l'église collégiale Notre-Dame de Melun par noble homme et sage Mgr Denis de Chailly, chevalier, conseiller, chambellan du Roi notre sire, bailli de Meaux, et noble dame, Madame Denise Pisdœ, sa femme, pour le salut et remède des âmes d'iceux chevalier et dame, et de leurs parens, amis et bienfaiteurs, moyennant les rentes, revenus, bois, héritaiges et possessions pour ce baillés et transportés à ladite église. »  
A la charge, par les chanoines de l'église susdite, des prières et services stipulés en l'acte, notamment de « sonner à la grosse cloche d'icelle église, par trois fois et intervalles, en coupettant icelle cloche par 30 coups à chascune fois, entre lesquels coups sera faite telle intervalle, ou espace de temps, que l'on puisse venir ausdictes messes de tous les boutz de la ville de Meleun, et à la fin du derrenier coup, coupeter, par douze coups, la petite cloche du petit clochier, à laquelle l'en a accoustumé de sonner l'heure de prime, » etc. (1 pièce, parchemin.)  
1340
- E 1659 Donation par messire Guillaume de Harcourt, chevalier, comte de Tancarville et de Montgomery, vicomte de Melun, seigneur de Montreuil-Bellay, « à noble homme Mahieu de Harcourt, escuier d'escurie du Roy, son frère naturel pour, à icelui Mahieu, demourer comme son propre héritaige, les terres, seigneurie, revenus, possessions et appartenances cy emprès déclarés, que ledit Mgr le conte deist et afferma pour vérité, à lui et non à aultre appartenir, de son vray droicturier héritaige à lui escheu par le décès et subcession de très-haulx et puissant seigneur et dame messire Jacques de Harcourt, chevalier, et madame Marguerite de Meleun, ses père et mère, ausquels Dieu pardoint : c'est assavoir le chastel, chastellenie et fortresse, justice, terre et seigneurie de Rumigny, en la chastellenie de Rochecorbon, avecques tous les fiez, arrière-fiez, terres, prés, bois, fours, moulins, cens, rentes, » etc.  
Ladite terre tenue et mouvant en fief du seigneur de Mailly. - « Item, l'ostel, terre, justice et seigneurie de Vaujouan (Valjouan) assis en pays de Brie, près Nangis. - Item, l'ostel, terre et seigneurie de Vienne, en la paroisse de La Croix en Brie, et l'ostel, terre et seigneurie de ce dernier lieu. - Item, la terre, justice et seigneurie de Saint-Martin en Bière, en la chastellenie de Meleun, » ladite donation faite en raison du traité de mariage de Mahieu de Harcourt, qui, au plaisir-Dieu, sera bresvement fait et consumé en face de Sainte Église, entre luy d'une part, et damoiselle Jehanne de Chailly, fille de noble homme messire Denis de Chailly, chambellan du Roi, son baillly de Meaulx, d'autre part, » à laquelle son futur mari donna en douaire préfix, 400 livres

tournois de rente à prendre sur toutes les terres, hôtels, seigneuries et revenus précités. Au bas de cette donation est la mention suivante : Collation est fête de ceste pièce, à l'original d'icelle, à la requeste de maistre de Saint-Germain, procureur de messire Jehan de Chailly, chevalier de Rodes, curateur donné par justice à damoiselle Jehanne de Chailly, sa suer, lequel original, veu par maistre Pierre Delest, procureur de Mgr le conte de Tancarville, fait ès Requestes du Palais, le 17<sup>e</sup> jour de mars 1466, » signé : Gueteuille. (1 pièce, parchemin.)

1443-1466

- E 1660 Main-levée de la saisie des fiefs, terres et seigneuries du Châtel, de La Motte de Nangis, d'Encoeur, du Corroy, du Marchais, de Vienne et de Vaujouan, vacans de propriétaires par le décès de feu damoiselle Jehanne de Chailly, morte sans hoirs de son corps, saisie et vêtue desdits fiefs, laquelle main-levée a été donnée par Denis de Chaunoy, lieutenant du Bailliage de Melun, pour noble homme Henri Bohier, écuyer, seigneur de La Tronchère et de La Fayette-d'Aubert, à la requête de nobles hommes Antoine et Jehan de Vaires, frères, qui avaient fait les foi et hommages au Roi, en sa Chambre des Comptes, à Paris, des fiefs, terres et seigneuries susdits, comme héritiers de la feu damoiselle Jehanne de Chailly, leur cousine, etc.  
Fragment d'un acte de partage entre lesdits sieurs Antoine et Jehan de Vaires, d'une part, et Étienne de Villiers, seigneur de Livry, d'autre part, des biens de la demoiselle (leur cousine), possédés originaires par Denis, seigneur de Chailly, et Denise Pisdœ, sa femme, notes sur les anciens seigneurs de ce lieu de Chailly, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. (2 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.)

1496-1499

- E 1974 Plan terrier [incomplet] de Chailly-en-Bière.  
Planche I avec liste des pièces trop petites pour les marquer dans le plan, avec les propriétaires et les surfaces [sans indication d'unité], planches II à XIV s.d. [XVIII<sup>e</sup> s] (feuilles entoilées, aquarellées ; feuilles cousues et un peu chiffonnées, état très moyen, déchirures)

[XVIII<sup>e</sup> s.]

## **Courand, Andry. - Seigneur de Tigeaux**

- E 1669 Seigneurie de Tigeaux, appartenant au sieur Langlois de Rézy, quittance originale avec signature autographe, donnée par Denis, seigneur de Chailly. Ainsi conçue : « Je, Denis de Chailly et de La Motte de Nangis, chevalier et chambelan du Roy nostre sire, bailli de Meaulx, comme il soit, ainsi que le Roy nostre dit seigneur, de sa grâce, m'a donné tous les prouffis et revenues quelzconques de la ville, terre et chastellenie de Crécy en Brie, ma vie durant seulement, et il soit ainsi que puis certain temps en ça, honorable homme

et saige maistre Andry Courand, conseiller du Roy, nostre dit seigneur, en son trésor, à Paris, ait ahecté et acquesté la terre et seigneurie de Thigault (Tigeaux), assise près dudit Crécy, et aussi une autre petite terre qui fut Jehan de Laire, assis à Dampmartin en Brie, lesquelles terres sont tenues et mouvant du Roy, nostre dit seigneur, en plain fief à cause de son chastel dudit Crécy, dont les quintz et requintz deniers m'en estoient deuz à la cause dessusdite, montant à la somme de vint quatre escus d'or, de laquelle somme de XXIII escus je m'en tiengt pour contant, et en quicte ledit maître Andry Courand, luy et ses hoirs à tousiours. Et oultre luy ay donné souffrance de faire les foy et hommage au Roy, nostre dit seigneur, desdites terres jusques à la Saint-Rémy prochainement venant. En tesmoing de ce, j'ay mis, à ces lettres, mon scel et seing manuel, le XXe jour de mars, l'an mil CCCC cinquante et cinq. » Signé : D. Chailly. (1 pièce, parchemin.)

1455

### **Court, Claude-Adrien (de). - Ecuyer**

E 297 Contre-lettre

Le sieur Etienne Roberdot, laboureur à Bois-Guiot, et Marie- Cécile Noël, sa femme, y reconnaissant que le bail qui leur a été fait de la ferme de Bois-Guiot par dame Marie-Louise Favier, veuve de Claude-Adrien de Court, écuyer, demeurant à Paris, est de 3,000 livres au lieu de 2,000 livres portées audit bail. (1 pièce papier.)

1784

### **Courtin d'Ussy. - Seigneur d'Ussy-sur-Marne**

E 299 Plans parcellaires-terriers de cette seigneurie.

Comprenant les climats de Chaud-Soleil, de La Haye-Perdrix, du Mont de Cuissy, des chemins de Cuissy et des Pierrettes, d'Orgeval, de Malbranche, du plan du Noyer-qui-tourne, Ruelle Molien, Pont Mallet, etc., en censive de messire Jacques-Antoine Courtin, comte d'Ussy. - Censitaires : demoiselle Catherine Corard, maître Pierre Duchesne, M. de Sancy, madame Gibert, le chapitre de l'église cathédrale de Meaux, l'église d'Ussy, madame l'abbesse de Jouarre, le seigneur de Bournonville, Claude Scal, Charles Leclerc, la générale Cocquet, Absalon Levasseur, etc. (2 pièces papier.)

XVIIIème s.

## **Courtin de La Barre, Eleonore-Pierre (de). - Seigneur de La Barre et de Bournonville**

- E 298 Baux à loyer d'héritages situés au territoire de La Barre, paroisse de La Ferté-sous-Jouarre.  
Faits par messire Éléonore-Pierre de Courtin de La Barre, chevalier, seigneur de La Barre et de Bournonville, et d'une propriété à Vaux et à Montmarin en Champagne, capitaine de cavalerie : à Louis-Marie-Antoine Gaudin et demoiselle Simonne-Constance Estocq, son épouse, à Nicolas-François Haneur et demoiselle Henriette-Julie Claudin, à Louis Lecomte, fermier, et demoiselle Anne Leblanc, à Pierre-Adrien Férand, aubergiste à l'enseigne de La Croix-Blanche, et Félicité Poncelet, son épouse. (2 pièces papier.)
- 1786

## **Crécy de Champmillon, Etienne-Jean-Louis. - Seigneur de Passy-Sur-Seine**

- E 300 Censives. - Cueilleret des cens de la seigneurie de Passy-sur-Seine, dressé conformément au papier-terrier, et reconnaissances passées devant Pichot, notaire, en exécution des lettres de chancellerie, obtenues par messire Étienne-Jean-Louis Crécy de Champmillon, écuyer, seigneur du lieu.  
Censitaires : madame Bertin, veuve de Montchal, dame de Noyen, doit par an 6 deniers, pour 3 arpents 65 perches d'héritage, madame Marie-Louise Pouré de Planty, veuve de messire Jean-Baptiste Guérin de Monceaux, 4 sols 4 deniers, la maîtrise d'école de Grisy, 5 deniers et demi, 1 pinte de froment et une pinte de seigle, les Célestins de Sens, 9 sols 10 deniers et demi, la communauté des habitants de Passy, pour les pâtures de ce lieu, messire Christophe Colomban de Rossel, chevalier, seigneur des Barres, capitaine des carabiniers, 4 sols 6 deniers, madame Jeanne Crécy, épouse de M. Pascal Dumesnil de Maricourt, 3 deniers obole, etc. (In-folio, papier, 92 feuillets.)
- 1773-1785

- E 301 Baux à loyer de terres et prés, situés aux finages de Bazoches-les-Bray, Mousseaux, Avigny - et Villuis.  
Faits à : Françoise Barbier, veuve de Nicolas Nourry, demeurant à Bazoches, Edme Auger, laboureur à Villuis, et Catherine Roger, sa femme, Edme Léger, aussi laboureur à Bazoches, Edme-Marc Bru, de même état, et Marie-Marguerite Huot, sa femme, demeurant ensemble à Mousseaux-les-Bray, par dame Marie-Cécile-Claude d'Avogadre, veuve de M. Étienne- Jean-Louis Crécy de Champmillon, écuyer, brigadier des gendarmes de la garde ordinaire du Roi, capitaine de cavalerie, seigneur du Plessis-lez-Courlon, et

par M. Bernard-Louis-François Crécy de Champmillon, officier au régiment de l'Ile-de-France, etc. (4 pièces papier.)

1779-1788

### **Crussol d'Uzès. - Seigneur de Villeneuve-Sous-Dammartin**

- E 302 Censives. - Lettres à terrier.  
Obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, par Michel-Gabriel Petit de Ravannes, seigneur de Villeneuve-sous-Dammartin et du fief de Chavorsy et dépendances, appartenant en dernier lieu à M. François-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès. (1 pièce parchemin.)

1738

### **Daldart, Louis-François-Joseph. - Seigneur de Pouilly-Le-Fort, Saint-Port, Sainte-Assise, Saint-Leu, Bréviande, Cesson, etc.**

- E 303 Censives. - Déclarations passées au terrier de Pouilly-le-Forten, censive de messires : François de Vaudelar, chevalier, marquis de Persan, Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, seigneur de Pouilly, Boissise-la-Bertrand, etc.  
Par : Pierre Courtault, tant de son propre, qu'à cause de Marguerite Mercier, sa femme, héritière de Catherine Commun, sa mère, Antoine Leroy et Anne Breton, sa femme, fille et héritière de Charles Breton, Simon, Jacques, Sébastien, et Jean Mignier, tous enfants de feu Pierre Mignier et de Michelle Bourdon, Edme Cartault, François Fontaine, tailleur d'habits, au nom et comme tuteur de Claude Mignier, fille mineure, tous demeurant à Pouilly, etc. (9 pièces papier.)

1662-1724

- E 304 Censives. - Terrier de la seigneurie de Pouilly-le-Fort, au territoire de Vert-Saint-Denis, en censive de messire Louis-François-Joseph, baron Daldart, seigneur de Pouilly, La Châtre, La Bernardière, etc., maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant-colonel des gardes françaises.  
Censitaires : maître Jacques- François Barreau Du Charme, procureur en la Cour de Parlement de Paris, maître Jacques-Joseph Chariot, avocat en Parlement et procureur du Roi en la commission souveraine du Conseil établie à Caen, y résidant, maître Étienne-Roland Guérin de Vaux, avocat en Parlement et seul receveur particulier des finances de l'Élection de Melun, les religieuses de l'abbaye de Chelles-Sainte-Bathilde, représentées par le sieur

Charles-Roland Joubert, sieur des Péreux, leur intendant, messire Louis-Toussaint de Champion de Cicé, comte de Champion, chef d'escadre des vaisseaux du Roi, et dame Jeanne-Geneviève- Henriette de Fusée de Voisenon, son épouse, etc. (In-folio, papier, 337 feuillets.)

1786-1788

- E 305 Seigneurie de Pouilly-le-Fort. - Titres féodaux, expéditions et déclaration passées au terrier de la seigneurie de Pouilly-le-Fort, en cense de Messire F. de Vaudetar, marquis de Perjen et Glucq, baron de Saint-Port, anciens seigneurs dudit Pouilly : reconnaissance censuelles à la seigneurie de Pouilly (1662-1724). Différentes déclarations (1576-1579), (9 pièces).

1576-1724

- E 306 Censiers des seigneuries de Pouilly-le-Fort, Baudy, Le Perichoir - et Le Bichot.

« Cy est le terrier ou sont escriptz et déclarez tous les héritages tant maisons, jardins, que terres assis en la ville, territoire et finage de Pouilly-le-Fort, anciennement appelé Pouilly-le-Gay, les redevances qu'ils doivent et les noms des personnes qui sont tenues à icelles redevances payables, audit lieu de Pouilly, par chacun an le jour saint Rémy, sous peine de l'amende, appartenant à noble homme et saige maître Pierre de Vaudetar, licencié ès-lois, conseiller du Roi, en sa Cour de Parlement et maistre des requêtes en son palais de Paris, seigneur dudit Pouilly, auquel lieu et en tout le terroir et finage icelui seigneur a toute justice, haulte, basse et moienne, rouage, forage, tonlieu et corvées sur ses hommes, etc., déclaration des terres qui sont et appartiennent audit seigneur à cause du propre de son chastel dudit Pouilly-du-Périchoy et de Baudy. » (41 pièces papier.)

1480-1725

- E 307 Censives. - Sentences du bailliage de Melun, qui condamnent plusieurs particuliers et détenteurs d'héritages à passer déclarations censuelles à la seigneurie de Pouilly et à payer les arrérages des cens et rentes dus par eux. Mémoires à consulter concernant : la prétention directe censuelle, par le seigneur de Pouilly, sur deux pièces de terre appartenant à l'abbaye de Saint-Denis, la présentation d'homme vivant et mourant, audit seigneur, par la fabrique de Vert-Saint-Denis, les limites entre la directe de Pouilly et celle de Saint- Victor, André Charon, relativement aux outre-mesures, etc., extrait du contrat de mariage de haut et puissant seigneur Philibert Lucrèce, marquis de Fumel- Monségur, seigneur de ce lieu, premier baron d'Agénois, et Marie-Françoise Daldart, portant communauté de biens entre les époux et avancement d'hoirie, avec constitution de dot, sur les terres, fiefs et seigneuries de Pouilly, etc. (86 pièces papier.)

1706-1787

- E 308 Censives, lods et ventes - Expéditions d'actes de vente et d'échange fournies à la seigneurie de Pouilly par des particuliers, pour servir à la confection du terrier ou pour être ensaisinés par le seigneur.

Vendeurs ou échangistes : Marguerite Harly, veuve de feu maître Jean Fontaine, demeurant à Guignes, paroisse d'Yèbles, bail à rente d'une maison sise à Pouilly, sur la rue allant de ce lieu à la chapelle Saint-Prix, fait au profit de Noël Fortin, laboureur audit lieu de Pouilly, de Jacques Desseaux, berger, et Catherine Dallé, vente d'une autre maison assise à Pouilly-le-Fort, dans le Marais, à Sébastien Celle, vente par les héritiers Mulot à Pierre Mulot, maître boucher à Melun, de cinq portions sur sept, dans une maison en mesure, à cause de l'incendie survenu depuis six mois en çà, qui a tout détruit, etc. (3 pièces parchemin, 35 pièces papier.)

1670-1735

- E 309 Censives. - Procès en revendication d'héritages.  
Par Louis-François-Joseph Daldart, capitaine au régiment des gardes françaises, ci-devant seigneur de Pouilly-le-Fort, et Philippe Lucrèce, marquis de Fumel- Monségur, cornette des cheveu-légers de la garde du Roi, de présent seigneur de Pouilly, contre Pierre Lepoivre et Louis Charon, laboureurs, le premier au Petit-Jard, l'autre à Pouilly, pour les obliger à abandonner audit seigneur certaines portions de biens dont ils ne peuvent justifier la possession, etc. (20 pièces papier.)

1759-1771

- E 310 Plans et brouillons de plans de la terre et seigneurie de Pouilly-le-Fort, comprenant aussi une partie de celle de Vert-Saint-Denis, limitée par le chemin de Melun à Corbeil, sur laquelle s'étend le domaine utile de Pouilly, avec indication de tous les cantons du territoire et la contenance des terres, prés, bois, etc., dudit domaine.  
Contenances : dans le lieu seigneurial, le château et le parc, 49 arpents 32 perches, à la Fosse-au-Lin, 26 arpents 90 perches, à la Fosse-Brûlée, 46 arpents 33 perches, entre la Pierre décollée et le parc, 33 arpents 11 perches, à la mesure de Baudy, 60 arpents 63 perches, au Bois des Saints-Pères, 12 arpents 45 perches, les jardins et le clos du Louvre, à Vert-Saint-Denis, 24 arpents 94 perches. - Réduction du « plan-terrier de la haute, moyenne et basse justice de Pouilly-le-Fort, appartenant à M. le baron de Saint-Port, laquelle contient 1,500 arpents à 20 pieds pour perche. » (8 plans, papier.)

1722-1727

- E 311 Cueilleret des « cens deuz à noble et saige maître Pierre de Vaudetar, et à noble et saige maître Guillaume de Vaudetar, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement et ès-requêtes du Palais à Paris, à cause de leur seigneurie, haulte justice, moyenne et basse, de Pouilly-le-Fort et receuz par lesdits seigneurs, le jour et feste saint Remy. »  
Censitaires: - Denis Hélye, pour 6 arpents 50 perches des 18 arpents de Verneau, doit 3 sols 3 deniers parisis, Barthélemy Hélye, pour 3 arpents, 18 deniers parisis, Liénard Joigny, pour sa maison, 10 sols tournois, le même, pour 50 perches, auparavant en terre, à présent en vignes, qui lui ont été baillées à 8 sols parisis, Toussaint Chas-tellain, pour demi-arpent de vigne

et pour un jardin assis au Marez, joignant le rû, au lieu de Jehan Bourdin, 4 sols parisis, etc. (In-folio, papier, 46 feuillets.)

1514-1533

E 312 Censives. - Copie d'un « cueilleret des cens, rentes et droits féodaux dus à la seigneurie de Pouilly-le-Fort, dans toutes ses circonstances et dépendances, etc. »

« à commencer du jour Saint-Rémy, par tous les possesseurs des biens dépendants de ladite seigneurie, tant en fief que roture, ainsi qu'il en suit : Premièrement, Toussaint Joigny, Pierre Brejean, Scipion Joigny et Catherine Joigny, propriétaires de 2 chaas de maison, avec 2 petites étables et jardin, contenant 3 quartiers, sis audit Pouilly, près le pont de la levée, chargés de 8 sols parisis de censive, avec un chapon de rente et sujétion de faire le guet au château à peine de 20 sols d'amende pour chaque fois, et une corvée par chacun an, Claude Guibert, pour 2 chaas de maison, cour et jardin, sis au carrefour de Pouilly, chargés de 4 sols parisis sans autres charges, etc. » (Petit in-folio papier, 43 feuillets.)

1578

E 313 Censives. - Cueilleret des cens et rentes dus à Pouilly-le-Fort.  
Par : Andry Bourdon, de Savigny-le-Temple, par an 1 sol 6 deniers pite parisis, Abel Boilleau, 37 sols 3 deniers, Abel Bicherolles, demeurant à La Madeleine-du-Petit-Jard, 1 sol 2 deniers, Claude Guéneau, mari de Perrette Denis, comme tuteur de Benoît et Jeanne Joigny, enfants mineurs d'ans de feu Abel Joigny et de ladite Perrette, 12 deniers parisis, le prieur de Saint-Leu-le-Petit, 9 sols 3 deniers obole tournois, l'église et fabrique monsieur Saint-Martin de Cesson, 8 deniers obole parisis, la cure Saint-Aspais de Melun, 8 sols 6 deniers tournois, les religieuses de Saint-Nicolas, de la même ville, pour 3 arpents de terre, au haut de Vert, 4 sols parisis, etc. (In-folio, papier, 104 feuillets.)

1597-1606

E 314 Censives. - Cueilleret des cens et rentes dus à Pouilly-le-Fort.  
Débiteurs : Anne Verjus, veuve de maître Nicolas Bordier, par an 30 sols 3 deniers tournois, Jean de Vincy, madame la marquise de Boissy, François Des Fosse, Lucrèce Adam et consorts, Dimanche Baudin, Claude Courtinyer, de Melun, Louis Podechef, François Pinon, de Rubelles, Christophe Bonnefoy, Nicolas Dujardin, maître Philippe Du Mée, Abel Bischerolles, dame Anne Henry, veuve de maître Pierre Cléreau, l'aîné, Sébastienne Lavache, veuve de Pierre Rougé, de Jean Rozier et de Claude Dauvergne, l'église Saint-Aspais, de Melun, la fabrique de Montereau, etc. (14 pièces papier.)

1654-1690

E 315 Censives. - Cueilleret des cens et rentes dus à Pouilly-le-Fort.  
Par : Jean-Jacques Bourdin, meunier à Saint-Port, maître Louis Berthier, avocat en Parlement à Melun, les dames de Saint-Nicolas de la même ville,

109

le marquis de Brégy, les religieux Augustins du Jard-la-Reine, maître Jean Prévost de Court, conseiller du Roi en l'Élection de Montereau- faut-Yonne, de Voisenon, Jacques Ménil, bourgeois de Fontainebleau. - Journal de recette des censives et rentes seigneuriales tenu par Aubry, mandataire de M. de Saint-Port, dans l'étendue de sa terre de Pouilly, autre journal des mêmes recettes faites par de Bonnemain de Montbazin, etc. (10 pièces papier.)

1721-1787

- E 316 Mouvance active. - Actes de foi et hommage.  
Fournis à : demoiselle Jeanne Boislève, veuve de feu noble homme Roger de Vaudetar, en son vivant seigneur de Boissise-la-Bertrand, Pouilly-le-Fort et autres lieux, par Liénard Rongear, bourgeois de Melun, pour raison du fief Domptin, situé à Verneau, relevant de Pouilly, messires François de Vaudetar et Jean-Baptiste Glucq, aussi seigneurs desdits lieux, par messieurs Louis de La Grange-Trianon et Philippe de La Vieuville, grand audencier de France, successivement seigneurs de Nandy, propriétaires d'un fief de 64 arpents de bois situé au territoire de ce lieu et relevant de Pouilly, procès entre messieurs François de Vaudetar et Cyprien Perrot, chevalier, seigneur de Fercourt et de Cesson, comme ayant épousé dame Marguerite Bossuet, avant veuve de M. de Mesliand, au sujet de la mouvance du fief de Cesson, saisi féodalement par le procureur du Roi au bailliage de Melun, etc. (5 pièces parchemin, 13 pièces papier.)

1665-1734

- E 317 Mouvance passive. - Foi et hommage, aveux et dénombrements fournis au Roi, comme comte de Melun, et à la vicomté de cette ville, par les seigneurs de Pouilly-le-Fort, à cause de leur terre du ce lieu, de celle de Boissise-la-Bertrand, du fief du Brandoir et arrière-fiefs. Etc.  
Vidimus de lettres-royaux accordées à Pierre de Vaudetar pour les foi et hommage qu'il a rendus à Sa Majesté en son comté de Melun, pour raison de la seigneurie de Pouilly et dépendances, « et le Roi, \_\_\_\_, attendu que, par suite de l'entrée des Bourguignons à Paris, ledit seigneur fut pillé et dérobé à Melun, où il était lors de la prise de cette dernière ville, qu'il fut lui-même pris et emmené à Paris où il paya 2,000 livres de rançon, perdit la meilleure partie de ses biens et titres, pour le parti du Roi, ainsi que les gens qui demeuraient alors à Pouilly-le-Fort, où il ne reste que jeunes gens venus de nouvel, qui ne sauraient le tenement des terres appartenant au châtel de Pouilly, etc. \_\_\_\_ lui accorde répit pour fournir aveu et dénombrement. » - Dons et remises de droits par le roi Charles VII à Pierre de Vaudetar, son valet de chambre, héritier de son père Charles de Vaudetar, etc. (28 pièces parchemin, 12 pièces papier.)

1438-1750

- E 318 Mouvance passive. - Déclarations et mémoires des héritages de la ferme de La Carrière, appartenant à M. Daldart, sise à Réau, et qui sont en la censive du prieur d'Essonne, comme seigneur d'Ourdy, mémoires, notes et

renseignements au sujet de ces héritages, etc.

État des terres appartenant au comte de Voisenon, également en censive de la seigneurie d'Ourdy, et dépendant de la ferme de Gallande, sentence de la justice d'Essonne qui condamne messire Claude Fusée de Voisenon, seigneur de Lugny, à passer titre-nouvel envers messire Ferdinand de Neufville, évêque de Chartres, abbé commendataire de Saint-Vendril et de Belleville, prieur de Notre-Dame-des-Champs, dite la Victoire d'Essonne, copies de pièces de procédure, conclusions et sentences, aveux et déclarations, etc. (47 pièces papier.)

1598-1741

- E 319 Procès-verbal de visite d'héritages sis à Pouilly, appartenant à Jean Laurent, Pierre Dufour et autres, sur lesquels messire Guillaume de Vaudetar, conseiller du Roi au Parlement et aux requêtes du Palais à Paris, seigneur de Condé et de Pouilly-le-Fort, prétendait percevoir une rente de 10 setiers de blé, etc.

Titres de propriété du droit d'échange, en l'étendue de la seigneurie de Pouilly, acquis par messire Claude Fusée de Voisenon, et cédé par lui à messire Glucq de Pouilly. Sentence du Présidial de Melun, qui condamne Pierre Visier, Jacques- Pierre Guespereau et autres, à déguerpir au profit de messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, seigneur de Sainte-Assise, Saint-Leu, Cesson, Verneau, Bréviande, Pouilly et Savigny-le-Temple en partie, de divers héritages assis en la châtellenie de Pouilly, lieudit le Raimboust. (2 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1545-1737

- E 320 Quittances de droits seigneuriaux, bail à cens et rente de bâtiments et autres héritages situés à Pouilly, par messire Louis-François-Joseph Daldart, baronnet d'Angleterre, seigneur de Pouilly, etc.

Accord signé entre Gabriel Bourcier, seigneur de La Tuilerie, tuteur de François et Henry de Vaudetar, seigneurs dudit Pouilly, et Isaac Jourdain, agent des affaires de dame Madeleine de La Porte, abbesse royale de Chelles, portant quittance de 400 livres pour droits d'indemnité et amortissements d'héritages acquis par les religieuses de Chelles, quittance du droit de relief appartenant au Roi, par suite de la donation faite par M. Glucq de Saint-Port, à M. Daldart, de la terre de Pouilly, le 28 février 1748. (4 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1640-1781

- E 321 États des corvéables de Pouilly-le-Fort qui se sont acquittés de leurs services.

Antoine Balsanne, Edme Tiger, Georges Saint-Mion, Germain Richer, Gilbert Montagne, Guillaume Fillian, Jean Cocu, fermier, Pierre Dubois, de même état, la veuve Pierre Faucheron, François Michel, carrier, Mauvigny, cordonnier, Louis Poulain, tailleur, Robert Bouret, mercier, etc. - Extrait de la déclaration de Simon Dalençon, passée en 1585 au terrier de Louis de Vaudetar, écuyer, seigneur de Pouilly, chambellan ordinaire de Monsieur,

frère unique du Roi, pour servir à justifier des corvées dues par les habitants de ce lieu, à raison d'une par feu. (7 pièces papier.)

1723-1732

- E 322 Fiefs du Bichot et de Baudy, dépendant de Pouilly-le-Fort. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage du fief de Bichot-Mézerain, fournis au seigneur de Coubert et aux religieux de Saint-Père-lez-Melun, etc.  
Titres probatifs de la mouvance féodale du fief de Baudy, renseignements sur le fief du Bichot, sis audit lieu de Pouilly, relevant par moitié du seigneur de Vitry-Coubert et des Bénédictins de Saint-Père-lez-Melun, souffrance demandée par madame Jeanne Boylève, veuve Roger de Vaudetar, auxdits sieurs Bénédictins, pour attendre la majorité de ses enfants avant de porter les foi et hommage auxquels ils sont tenus pour leur fief du Bichot, copies des hommages de ce fief rendus par Guillaume et Jean de Saint-Port aux mêmes religieux et à Léonore de Chastille, etc. (6 pièces parchemin, 12 pièces papier.)

1372-1789

- E 323 Inventaire général de tous les titres papiers, terriers, contrats et autres pièces de la maison de Vaudetar-Bournonville-Persan, concernant la seigneurie de Pouilly-le-Fort. Etc.  
Rémission par le roi Charles VII, à Pierre de Vaudetar, des rachats, reliefs ou quints-deniers de certains fiefs ou héritages échus à ce seigneur par le décès de feu messire Charles de Vaudetar, son frère, quittance de droits seigneuriaux donnée par soeur Charlotte d'Amboise, prieure de l'église monsieur Saint-Louis de Poissy à Pierre de Vaudetar, à cause de son acquisition du fief de Baudy, réception de foi et hommage fait au Roi en sa Chambre des Comptes par messire Pierre de Vaudetar, écuyer, seigneur de Pouilly-le-Fort, Condé-Sainte-Libiaire et aussi possesseur de la terre, seigneurie, et vidamie de Trilbardou et Charmentray, mouvant du Roi à cause de ses châteaux de Melun et de Meaux, etc. (In folio, papier, 147 feuillets.)

1580-1590

- E 324 Extrait de l'inventaire général des titres et papiers de la maison de Vaudetar-Bournonville-Persan, en ce qui concerne les acquisitions d'héritages situés à Pouilly et autres lieux. Etc.  
- Fief de Joigny, fondation de la chapelle de la Sainte-Trinité à Pouilly, droits de patronage et de collation, fondation de la chapelle Notre-Dame en l'église Saint-Méry (Médéric) à Paris, acquisition par Pierre Dufour de biens sis à Pouilly, revendus ensuite à Louis de Vaudetar, acquisition de maisons et terres labourables par Roger, Henri, Guillaume et Pierre de Vaudetar, traités avec MM. Tristan de Rostaing, seigneur de Vaux-à-Pény, et Adam Thiboust, seigneur de Montlignon, etc. (In-folio, papier, 20 feuillets.)

1580-1590

- E 325 Inventaire des titres, papiers et enseignements du fief, terre et seigneurie de Pouilly-le-Fort.

Remis par messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, à M. Louis-François-Joseph Daldart, au désir de l'acte de donation de ladite terre, que lui en a fait le premier, comprenant aussi la ferme de La Carrière et le moulin de Ponceau. - Principaux titres : vente, du 29 mars 1391, de l'hôtel, manoir et dépendances de Collemart avec le moulin d'Esparlart, du fief de Bouldoufle, etc., sis à Saint-Port, du fief de Vaux, de ceux du Périchoïr et de Bichot, par Jean de Saint-Port, qui s'en réserve l'usufruit, à Jean de Vaudetar, aveu du fief de Sucy, rendu à Jacqueline, femme de Sausse-Bernard, par Gaudin Du Châtel, seigneur de Sucy, vente de l'hôtel de Baudy, à Vert-Saint-Denis, par Essart Sausse-Bernard et Jacqueline de Vert, sa mère, à Jean de Vaudetar, aveux, notamment par les sieurs de Vaudetar au Roi, des terres de Pouilly, Condé-Sainte-Libiaire, Trilbardou, Charmenray, du fief de Carrois à Melun, etc., fondation de la chapelle Notre-Dame par Jean de Vaudetar, en 1377, dans l'église Saint-Médéric de Paris, etc. - Hommage par M. le duc de Villars à M. de Saint-Port du fief de Carrois, autrement dit Champlâtreux, etc. (In-folio, papier. 49 feuillets.)

1748

- E 326 États et mémoires, des titres et pièces relatifs aux seigneuries de Pouilly, de Boissise-la-Bertrand, du fief de Joigny situé à Paris, et autres. Acquisition du fief des Garnisons à Moissy-l'Évêque-en-Brie (Cramayel), hommages rendus à monseigneur l'archevêque de Paris à cause de ce fief, titres de la vidamie de Trilbardou, appartenant à messire de Vaudetar, partage entre MM. de Nicolaï, La Bussière, Persan et mademoiselle de Boullancourt, acquisition du moulin banal de Ponceau à Rubelles par Pierre de Vaudetar, chargé, ledit moulin, d'une rente de 5 setiers de blé méteil envers les religieux de Barbeaux, arrêt du Parlement de Paris relatif à la moyenne et basse justice du fief de Laval, autrefois La Grande-Maison, à Boissise, fiefs de Vaux-sous-Essonne, de Carrois, du Grand-Cesson, de Noisement, de Verneau, de Nandy, du Petit-Jard, etc. (7 pièces papier.)

1663-1750

- E 327 Acquisitions et échanges d'héritages situés au territoire de Pouilly-le-Fort par Pierre, Guillaume et Roger de Vaudetar, anciens propriétaires et seigneurs du lieu. Vendeurs : Denis Boutigny, marchand boucher à Melun, 4 arpents de terre et pré lieudit Origny, moyennant 50 livres tournois francs deniers, Philipot Des Bourneaux, marchand audit lieu de Melun, et Denise sa femme, héritière de Françoise Dazier, sa mère, 16 arpents de terre en labour à Pouilly, moyennant 15 livres tournois francs deniers, cession par les religieux du Jard d'une rente de 4 écus sols purs à prendre sur un jardin devant le château de Pouilly, moyennant 40 livres francs deniers, échanges de terrains pour être réunis au parc du lieu, etc. (36 pièces parchemin.)

1419-1573

- E 328 Acquisitions et échanges.  
Entre messire Louis de Vaudetar, ancien seigneur de Pouilly-le-Fort, Boissise-la-Bertrand, etc., et Pierre Dufour, laboureur à La Madeleine du Petit-Jard, décharge par laquelle ce dernier et Catherine Gosse, sa femme, reconnaissent qu'en conséquence d'échanges conclus entre eux et messire Louis de Vaudetar, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Pouilly-le-Fort, baron de Persan et vidame de Meaux, celui-ci leur a remis : un contrat de 100 écus sols de rente constituée par Ludovic de Gonzague, duc de Nivernais, et Henriette de Clèves, son épouse, au profit d'Anne Baillet, l'engagement pris par François Besacuel, greffier au bailliage de Nivernais, fermier des terres de Malmaison et de Champarlement, de payer et servir ladite rente de 100 écus, contrats d'acquisition de terrains réalisés par Abraham Le Mercier, capitaine du château de Pouilly-le-Fort, au nom de messire de Vaudetar, moyennant 16 écus et un tiers l'arpent, revenant à 55 livres tournois francs deniers, Pierre Michel, secrétaire dudit seigneur Louis de Vaudetar, ratifications, etc. (19 pièces parchemin, 6 pièces papier.)  
1582-1600
- E 329 Acquisitions et échanges d'héritages.  
Par Simon et Pierre Dufour, laboureurs, l'un demeurant à Pouilly-le-Fort, l'autre à La Madeleine du Petit-Jard, lesdits héritages cédés ensuite à MM. de Vaudetar, seigneurs de Pouilly. -Vendeurs : Jacquet de Puiseaux, demeurant à Savigny-le-Temple, 1 arpent 50 perches de terre séant au lieudit en Longue-Queue, finage de Pouilly, Bridard Dupont, laboureur à La Madeleine du Petit-Jard, 3 quartiers de terre en ce lieu, Charles Barault, roulier à Melun, 50 perches de terre à Pouilly, Jean Bourdon, tanneur à Melun, 5 quartiers de terre au même lieu, etc. - Mesurage fait à la requête d'honnête homme Pierre Dufour, par Edme Picard, arpenteur-juré au bailliage de Melun, à la résidence de Vaux-le-Pénil, état des acquisitions et échanges réalisés par ledit Dufour, etc. (72 pièces parchemin, 2 pièces papier.)  
1406-1586
- E 330 Acquisitions, ventes et échanges.  
Par MM. Louis et Henri de Vaudetar, Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, et Louis-François-Joseph Daldart, anciens seigneurs de Pouilly-le-Fort, et par Anne Nicolaï et Louise de L'Hôpital, femmes des deux premiers.- Promesse de cautionnement par Michel de Reilhac, écuyer, seigneur de Lignièrès, à Mareuil-lez-Meaux, Claude de Reilhac, seigneur des Hautes-Maisons, à Montry-en-Brie, et Antoine de Piennes, seigneur de La Roche, à Bou-leurs, près Meaux, envers messire Louis de Vaudetar, seigneur châtelain de Pouilly-le-Fort, pour raison de 33 écus 20 sols de rente constituée en faveur d'Antoine de Rambouillet, secrétaire du Roi, vente par messire Jacques Lallemant, seigneur de Montry-en-Brie, à messire Louis de Vaudetar, de 24 arpents de terre en la justice de Vert et à Pouilly, avec 10 écus sols de rente dus par Jacques Minant, sur une maison sise à Melun, rue de la Juiverie, ci-devant à l'image Saint Sébastien, le tout moyennant 600 écus d'or sols francs deniers, etc. (22 pièces parchemin, 5 pièces papier.)  
1578-1787

- E 331 Baux à ferme, à loyer et judiciaires des terres, bois et droits seigneuriaux de Pouilly, de la ferme du Petit-Jard, des deux tiers du fief de Joigny et du moulin du Ponceau.  
Bail de ladite terre de Pouilly par MM. Pierre de Bérulle, premier président au Parlement de Dauphiné, Charles Amelot, président au Parlement de Paris, en la 3<sup>e</sup> chambre des enquêtes, et Ignace-Louis Patin, avocat au Parlement de Paris, syndics et directeurs des droits des créanciers de M. de Bournonville- Persan, rapport d'experts ordonné par jugement et présenté devant Thibault, substitut au châtelet de Melun, prévôt de Pouilly-le-Fort, pour messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port et Sainte-Assise, etc., afin de constater l'état des jardins, bois, prés et vignes dépendant de la ferme de Pouilly, promesse de bail par Louis-Jean- Baptiste-François de Sales de Machault, ci-devant vicomte des terres de La Forêt, La Châtre, Pouilly-le-Fort, etc., lieutenant-colonel au régiment de la Reine-dragons, en faveur de Germain Garnot, fermier à Pouilly, etc. (11 pièces parchemin, 10 pièces papier.)
- 1525-1790
- E 332 Extraits des registres des consignations justifiant des sommes déposées pour prix des biens adjugés, provenant de la succession de messire François de Vaudetar, marquis de Persan.  
Notamment par : Nicolas Doublet, conseiller du Roi, receveur général des finances de Caen, 200,500 livres pour les terres de Persan et de Nerville, près Beaumont-sur-Oise, dame Catherine Rousseau, veuve Pocquelin, 14,000 livres, suivant quittance, René de Maupeou, président aux Enquêtes, 28,000 livres, pour acquisition de la seigneurie de Berne, Edouard de Poussebotte de Chenou, maître des comptes, diverses sommes suivant ses quittances, Louis Moret, écuyer, conseiller, intéressé dans les fermes de France, la somme de 145,000 livres, pour l'adjudication à son profit des seigneuries de Bournonville, Mareuil, Marolles et dépendances, Nicolas Du Fresnoy, procureur de messire Jean Du Fresnoy, son oncle, grand prieur de Champagne, etc. (2 pièces papier.)
- 1678-1679
- E 333 Sentences d'ordre rendues par les gens tenant les requêtes du Palais à Paris des terres et seigneuries de Persan, Montagny, Le Prouvaire, Ronquerolle, fief de La Malmaison, et des seigneuries de Bournonville et Maréville, le tout saisi réellement et vendu sur messieurs François et Louis de Vaudetar, marquis de Persan et de Bournonville, à la requête de leurs créanciers.  
Notamment de : messire Nicolas Durand de Villegagnon, marquis d'Estéon et dame Élisabeth Pithou, son épouse, Antoine Poncet, officier de madame la duchesse d'Orléans, et autres héritiers de Nicolas Poncet de Boudreville, président de l'Élection de Melun, leur oncle, Philippe Pocquelin, marchand, bourgeois de Paris, maître François Pajot, docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin ordinaire de mademoiselle d'Orléans, François Lebon, tapissier et valet de chambre du Roi, etc. (2 pièces papier, imprimées.)
- 1663-1690

- E 334 Abandon fait à ses créanciers par messire François de Vaudetar de la terre de Pouilly-le-Fort et autres domaines, provenant de la succession de messire François de Vaudetar, marquis de Bournonville et de Persan, etc.  
Arrêt du Parlement de Paris portant homologation du contrat d'union et abandonnement desdits biens, arrêt de la même Cour qui déclare commun avec tous les créanciers du sieur de Vaudetar celui qui précède, acquiescement par messire François de Vaudetar (signé de lui) à la délibération de ses créanciers, nomination de maître Pierre Des Granges, directeur des créanciers de la maison de Bournonville-Persan, arrêt d'homologation. (5 pièces papier.)  
1710-1721
- E 335 Direction des créanciers de M. François de Vaudetar, marquis de Bournonville et de Persan, héritier par bénéfice d'inventaire de messire François de Vaudetar, chevalier, marquis de Persan, seigneur de Pouilly-le-Fort, Boissise-la-Bertrand, de la ville, terre, et seigneurie de Chambly, etc.  
Mémoires de travaux et de fournitures, titres de créances, quittances de remboursements données à la décharge de la direction des créanciers, procédures, etc. - Titres de créance et de fondation d'une rente de 1,277 livres 15 sols 9 deniers, due aux religieuses Carmélites, dites de la Mère de Dieu, établies à Paris, rue Chapon, et quittance passée devant notaire de la somme de 81,778 livres 4 sols 6 deniers, tant pour le remboursement et l'amortissement de ladite rente, que pour les arrérages qui en étaient dus. - Autres créanciers : les héritiers du sieur François Lordonné, boucher à Paris, pour 35,912 livres 7 sols 6 deniers, dame Marguerite-Françoise Amelot, veuve de messire Charles Le Bourgoïn, chevalier, marquis de Faulin, pour 40,850 livres, etc. (34 pièces parchemin, 144 pièces papier.)  
1616-1720
- E 336 Direction des créanciers de M. François de Vaudetar, marquis de Bournonville et de Persan. - Titres de créances et quittances notariées données à M. de Vaudetar.  
Par : Antoine Hébert, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France, trésorier général des menus-plaisirs de Sa Majesté, et Anne-Radegonde Vagnard, son épouse, François Delandes, chevalier, seigneur de Gouville près Chartres, Nicolas de Lamaison, conseiller, contrôleur du pavé du Roi, Claude Laurendeau de Vallière, chef de fruiterie du Roi, etc. - Comparution, dires et procès-verbaux de plusieurs créanciers du marquis de Bournonville, procuration de messire Jean-Baptiste Glucq de Saint-Port, et quittances données à ce dernier par la direction desdits créanciers, état des paiements faits par M. de Saint-Port sur le prix de la terre de Pouilly, mémoires du sieur Aubert, tailleur d'habits de M. le marquis de Persan, etc. (31 pièces parchemin, 75 pièces papier.)  
1612-1739

- E 337 Direction des créanciers de M. François de Vaudetar. - Pièces justificatives du compte rendu par le sieur Joigny, fermier et receveur de la terre de Pouilly-le-Fort, à la direction desdits créanciers.  
Mémoires, notes de fournitures, conventions pour l'exécution de travaux de maçonnerie, quittances de paiements, comptes rendus à la même direction, par : Claude Monerat, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, Philippe de Beauvoisin et Pierre de Beauvisage, avocats à la Cour du Parlement de Paris, commissaires, receveurs et contrôleurs généraux des saisies réelles des terres et seigneuries de Pouilly-le-Fort, Boissise-la-Bertrand, etc., pratiquées sur messire François de Vaudetar, marquis de Persan, lesdites terres, depuis abandonnées par messire François de Vaudetar, marquis de Bournonville, son neveu et seul héritier, etc. (41 pièces papier.)  
1719-1724
- E 338 Donation.  
Par messire Jean-Baptiste Glucq de Saint-Port, conseiller du Roi en son Grand Conseil, demeurant à Paris, quai des Théatins, paroisse Saint-Sulpice, à dame Catherine du Telhots, épouse non commune en biens de messire François de Vaudetar, chevalier, marquis de Bournonville-Persan, de 1,000 livres de rente viagère au denier 25, à constituer sur les aides et gabelles d'après le versement, fait au trésor royal par le donateur, d'une somme de 25,000 livres pour l'acquisition de cette rente. (1 pièce papier.)  
1720
- E 339 Ventes.  
Vente à Jean de Vaudetar, écuyer, « seigneur de Pouilly-lez-Melun, valet de chambre du Roi, et à Pernelle, sa femme, par Hessart Sausse-Bernard, écuyer, en son nom, et demoiselle Jacqueline de Vert, sa mère, tant pour elle que comme ayant la garde de Philippe Sausse-Bernard, et encore pour Alis et Philippe dites Sausse-Bernard, tous enfants d'elle et de feu Hessart Sausse-Bernard, jadis son mari, de la terre et seigneurie de Baudy, consistant en l'hôtel de ce nom, avec tous les jardins, édifices, appartenances et dépendances sis au territoire de Vert-Saint-Denis, avec deux fiefs, dont un à Sucy-en-Brie, tenu par M. de Marebau, et l'autre dit de Pierre-de-Chalon assis à Rouvray, » - autre vente faite aux mêmes par Jean de Villeblain, archidiacre d'Arras, chanoine de Notre-Dame de Paris, de 10 livres parisis de rente annuelle et perpétuelle « monnaie comme le franc d'or pour 16 sols parisis, » ladite rente à prendre sur l'hôtel de Baudy et sur toutes ses appartenances. (2 pièces parchemin, 1 pièce papier.)  
1381-1387
- E 340 Vente par Jean de Saint-Port, écuyer, à noble et sage sire Jean de Vaudetar, conseiller du Roi, maître de ses comptes à Paris, et à Pernelle, sa femme.  
C'est à savoir : « d'un hôtel en manoir ainsi comme il se comporte, contenant plusieurs édifices, assis en la ville de Saint-Port, auquel hôtel souloit avoir un pressoir à vin dont il ne reste plus que la place. - Item, environ 2 arpens de jardin séans derrière ledit hostel, et au bout d'icelluy jardin a un moulin a

eau. - Item, entre l'hostellerie de Saint-Port et la pescherie de Sainte-Assise sur la rivière, 10 arpents de terres arables, etc., toutes lesquelles choses ci-dessus déclarées sont tenues et mouvantes en fief de dame Hugue Braque, à cause de son hôtel de Saint-Port, excepté le moulin d'Esparlart qui mouvait en censive des religieux de Barbel, Item, un hôtel appelé Colemart, lequel fut à feu Gilles Le Maire, et à présent n'a plus que la place où il souloit estre. - Item, une noroie de noyers appartenant audit hôtel de Saint-Port qui vault bien par chacun an quant elle eschappe à la gelée, six septiers de noiz, etc., la dite vente faite à la charge, entre autres, de payer chaque année aux religieux de Barbeaux 30 sols de rente. » (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)

1391

E 341 Pièces justificatives de la propriété d'une ferme dite de La Carrière, située à Réau-en-Brie.

Bail à rente foncière par noble homme Jean de Bachasson de Saint-Nazaire-en-Royans, au nom et comme procureur de noble et puissant seigneur Charles de Veslz, baron de Grimault et de Château-Renard, en Provence, seigneur et baron de Bourbon, de Mazan-en-Valentinois et de Savigny-sur-Orge, à Pierre Regnaudon, laboureur à Réau-en-Brie, d'une maison, cour, grange, étables, jardin, avec les terres et autres héritages en dépendant, au nombre de 88 articles : le tout baillé moyennant quatre muids de grains, mesure de Paris, ratification dudit bail par Charles de Vestz, baron de Grimaud, et Antoinette de Clermont, sa femme, titre-nouvel, baux à loyer par messire Claude de Fusée, chevalier, seigneur de Voisenon, Gallande, Éprunes, Pré-Regnard et autres lieux, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, tant en son nom que comme se faisant et portant fort de messire Jacques de Fusée, chevalier, seigneur de Lugny, Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, Louis-François-Joseph Daldart, lieutenant des carabiniers du régiment des gardes françaises, etc., procès-verbaux d'arpentage de la ferme de La Carrière et de ses dépendances. (12 pièces parchemin, 9 pièces papier.)

1512-1781

E 342 Fondations et dotations. - Chapelle de la sainte Vierge fondée en l'église Saint-Médéric de Paris. Etc.

Bulle du pape Grégoire XI, autorisant Jean de Vaudetar, seigneur de Pouilly-le-Fort, à fonder une chapelle en l'église Saint-Médéric à Paris en l'honneur de Dieu et de la sainte Vierge, à la doter de 40 livres de rente, et à s'en réserver le droit de patronage avec 10 messes chaque année les jours de la Circoncision, de Pâques, de la Pentecôte, de la Trinité, de l'Assomption, de la Toussaint, de Noël, de Saint-Jean l'Évangéliste et des Trépassés, transaction entre les directeurs des créanciers de M. de Bournonville - Persan, seigneur de Pouilly, et M. Christophe Leclerc, titulaire de ladite chapelle, portant obligation de continuer la rente de 40 livres spécifiée en l'acte de fondation, lettres de rescision obtenues contre cette transaction, quittances du chapelain, procès entre celui-ci et les seigneurs de Pouilly, etc. (3 pièces parchemin, 38 pièces papier.)

1377-1775

- E 343 Fondations et dotations. - Chapelle de la Sainte-Trinité.  
Copie de l'amortissement donné par le roi Charles VI à Jean de Vaudetar, l'un de ses conseillers en la Cour des Comptes, touchant l'amortissement de 60 livres parisis de rente pour la fondation d'une certaine église paroissiale dans le village de Pouilly, située dans une place appelée les Marais, près la maison ou forteresse dudit Jean, en présence des ducs de Berry, de Bourgogne, d'Orléans et de Bourbon, de Charles d'Albret, du maréchal de Boucicault, etc, fondation de trois messes par Guillaume de Vaudetar, conseiller au Parlement et aux requêtes du Palais à Paris, devis et marché pour la démolition de ladite église ou chapelle et pour sa reconstruction en un autre lieu entre messire Louis de Vaudetar, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, et Toussaint Chambon, maçon à Melun, moyennant 140 écus sols et un écu par toise de voûte, autre marché pour la menuiserie passé avec Pierre Jardin, menuisier à Villeneuve-le-Comte, transaction entre le sieur Bordas, chapelain, et les habitants de Pouilly, quittances des décimes, desserte et autres droits payés par les seigneurs du lieu en l'acquit du chapelain, procédure, mémoires, notes et correspondance du sieur Bordas, titulaire de la chapelle, au sujet de son bénéfice, etc. (5 pièces parchemin, 6 pièces papier.)
- 1309-1776
- E 344 Travaux de construction et de réparations faits au château de Pouilly-le-Fort, à la chapelle et à la ferme appartenant à M. le marquis de Fumel, et en dernier lieu à M. le baron Daldart.  
Mémoires de travaux de maçonnerie, charpente, serrurerie, faits par divers entrepreneurs de Melun, notes de fournitures de chaux, plâtre, tuiles, etc., notamment pour la restauration de la chapelle et de son clocher, recouvert en ardoises dans le cours de l'année 1786, quittances données par les ouvriers et marchands, etc. (90 pièces papier.)
- 1770-1788

## **Dampierre (de). - Seigneur de Châtenoy**

- E 345 Censives. - Carte générale parcellaire, ou plan terrier de la seigneurie de Châtenoy, en censive de messieurs de Dampierre et de Combreaux, levé et mis au net par Jules Roze, contrôleur du canal du Loing.  
Censitaires dont les noms sont inscrits à la carte : n° 19, madame Leroy, 75 perches, n° 1, les héritiers de madame Langlois, 75 perches, n° 34, les mêmes, 1 arpent, M. Drouet, 1 arpent 37 perches (canton du Marchais), n° 291, madame Royer et madame Thibault, 1 arpent 50 perches, n° 294, madame de Vulaine, 50 perches, n° 305, la veuve Jean Guignon, 25 perches (canton de la Roue), etc., les dames religieuses de la Congrégation à

Nemours, 4 arpents, M. Bertrand, 5 arpents (fief de Grigny), etc. (1 pièce papier.)

1767

## **Débonnaire de Forges**

E 346 Plan de la ferme de Maison-Blanche, au territoire de Forges, terres, bois et friches en dépendant, d'une contenance totale de 189 arpents 7 perches, levé par Pierre-Antoine Rivière, géomètre et premier arpenteur de la Maîtrise des eaux et forêts, au département de Paris, appartenant à M. Débonnaire de Forges, ancien seigneur du lieu.

Superficie de chaque nature d'héritage : emplacement de la ferme, 1 arpent 7 perches, terres labourables, 19 arpents 94 perches, friches, bruyères et buissons, pour être mis en labour, 33 arpents 46 perches, bruyères et buissons, 27 arpents 8 perches et demi, bois, 38 arpents 11 perches. (1 pièce papier.)

1773

## **Delacour, Pierre. - Laboureur**

E 347 Procès-verbal de mesurage dressé par Martin, arpenteur-juré à Chenoise, des biens de Pierre Delacour, laboureur au Plessis-aux-Tournelles, paroisse de Cucharmoy, et consistant en maisons, jardin, terres ensemencées en blé mars, prés, jachères, contenant au total 110 arpents 16 perches.

Climats ou lieux-dits : le jardin de l'Hôtel-Dieu, Le Gros Noyer, La Vignotte, Les Chastelots, Le Buisson- Picard, Les Buttes, Le Noyer de la Fosse. - Mesure locale, 20 pieds. (1 pièce papier.)

1662

## **Delamartelière. - Seigneur d'Amillis**

E 348 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage fournis aux Chartreux de Paris, comme seigneurs de Maillard.

Pour raison de 10 arpents de bois mouvant du fief de Beaumarchais, par Marie de Brichanteau, veuve de messire Claude de Beauffremont, baronne d'Amillis, et par les mineurs d'Anglure et autres héritiers de madame de Rosne, née d'Anglure, successivement possesseurs de ladite seigneurie d'Amillis, etc. (2 pièces papier.)

1605-1623

120

- E 349 Seigneurie d'Amillis. - Censives. - Cueilleret des cens et rentes dus à cette seigneurie.  
Procédure et notes concernant lesdites censives, pour messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, seigneur du lieu. - Procédure pour madame Marie-Josèphe Thibault de La Roche-Thulon, veuve de Pierre-Jérôme Delamartelière, et pour messire Jérôme-Joseph-Bernard Delamartelière fils, chevalier, comte de Fay, seigneur d'Amillis, Dagny, Le Fay-Banchelin, Beaufour, etc., capitaine au régiment de Picardie-infanterie, remise de droits seigneuriaux par Henri d'Orléans, duc de Longueville, seigneur de Coulommiers, etc. (15 pièces papier.)  
1640-1784
- E 350 Seigneurie d'Amillis, banalité. - Transaction conclue par dame Marie-Catherine de La Rochefoucauld, marquise de Sénecey, comtesse de Randan, baronne de Lugue, dame d'honneur de la Reine, et dame d'Amillis, avec les habitants de ce lieu, au sujet de la banalité des fours et moulins, etc. Réclamation de frère Hugues Germain, chartreux de Paris, procureur de la Brie, sur le même objet, au nom de ses vassaux de Maillard, mémoire sur la banalité des moulins d'Amillis, à l'égard des meuniers des Chartreux, acte d'assemblée des habitants soumis au même droit, etc. (15 pièces papier.)  
1656-1704
- E 351 Seigneurie d'Amillis, censives, Projet de terrier, modèles de lettres, conventions entre messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, seigneur d'Amillis, et Jean-Baptiste Bonnefoy, tabellion à Guérard, pour parvenir à la confection du terrier d'Amillis, etc.  
Lettres de terrier obtenues par messire Henri Pidoux, sieur de Montanglaust, pour sa terre dudit lieu et pour les fiefs de Forte-Maison, Bois-Tocquin et Francheville, par mesdemoiselles de Marlessard, mineures, pour leurs fiefs du Theil, du Charme et du petit Arangeon, par le chevalier Louis de Breteuil, commandeur de l'Hôpital de Coulommiers, etc. (28 pièces papier.)  
1702-1709
- E 352 Seigneurie d'Amillis et fief de Réveillon en dépendant. - Notes, renseignements et extraits de pièces concernant le fief de Réveillon.  
Fief situé au territoire d'Amillis, qui a appartenu successivement au sieur de Villiers, à Adrien de Cuise, seigneur de Neufmoutiers, à Pierre Fretel, écuyer, sieur de Flaix, à cause de Catherine de Cuise, sa femme, et à madame la marquise de Sénecey, dame d'Amillis, qui en a fourni l'aveu et dénombrement à messire Nicolas d'Aulnoy, sieur des Marets, aveu de la terre des Marets, fait au Roi, à cause de sa ville de Provins, par messire Jean-Baptiste de Nocey, sieur de Boissy, et comprenant le fief de Réveillon, etc. (9 pièces papier.)  
1335-1691

- E 353 Seigneurie d'Amillis, censives. - Procédures, etc.  
Entre messire Jérôme-François-Joseph-Bernard Delamartelière et demoiselle Marie-Louise-Charlotte-Émilie, sa soeur, contre les religieuses de la congrégation de Notre-Dame de la Paix, établies à Coulommiers, pour refus de paiement des cens, surcens, rentes et coutumes par elles dus à la seigneurie d'Amillis à cause de leur ferme des Bordes, compte arrêté entre maître Henri-Nicolas Thomé, élu en l'Élection de Coulommiers, ancien receveur de la terre d'Amillis, et les dames de la congrégation de Notre-Dame, procédure portée devant le bailli de Coulommiers, etc. (31 pièces papier.)  
1747-1748
- E 354 Seigneurie de Fay (Sarthe). - Érection de la terre de Fay en comté pour messire Pierre Delamartelière. - Arrêt du Parlement de Paris ordonnant information de commodo et incommodo, autre arrêt portant enregistrement des lettres patentes d'érection.  
Droit de pêche en la rivière de Mayenne, requête et procédure pour Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, comte de Fay, contre les juges du bailliage de Bellesme, procuration par Jérôme-Joseph-François-Bernard Delamartelière à Sébastien Gérard pour rendre à Monsieur, frère du Roi, comte d'Anjou, les foies et hommage de son comté de Fay, etc. (2 pièces parchemin, 21 pièces papier.)  
1671-1791
- E 355 Seigneuries de Fay, Bouchet-Louis, Passeau et Mansigné (Sarthe), censives. - Tables des noms des déclarants au terrier des seigneuries de Fay, Bouchet-Louis, Passeau et Mansigné, états des censitaires et des rentes dues à messieurs Delamartelière à cause de leursdites seigneuries, etc.  
Ecrous pour assigner les possesseurs de fiefs qui n'ont pas rendu obéissance à la seigneurie de Fay ou réformé leur première déclaration, notes sur les mutations opérées, états de recettes, noms des vassaux qui se sont rendus aux assises tenues auxdits fiefs en 1728, etc. (18 pièces papier.)  
1682-1718
- E 356 Seigneurie d'Amillis et baronnie de Mansigné, justice. - Lettres de provision des offices de sergent en la justice seigneuriale d'Amillis et en la baronnie de Mansigné, etc.  
Nomination de Claude-Henri Masson, sergent-priseur, vendeur de biens, par madame Marie-Catherine de La Rochefoucauld, duchesse de Randan, marquise de Sénecey, dame d'Amillis, en sa justice d'Amillis, et de Christophe Merraine, dans la baronnie de Mansigné, par messire Pierre Delamartelière, baron de Fay, châtelain de Rassin, sieur du bourg de Mansigné, etc. (2 pièces parchemin, 5 pièces papier, 2 sceaux.)  
1665-1710
- E 357 Saisie, pour cause de religion, d'immeubles situés dans le Perche, et mainlevée donnée par suite de l'abjuration de Jeanne Berland, veuve de

Mathieu Durand, et de Claire Feillet, veuve de François Delamartelière, sa bru, ladite mainlevée accordée moyennant finance et signée à Blois, le 5 octobre 1588, par le Roi.

Forget, certificat du curé de Saint-Jean de Mortagne, constatant l'abjuration de la religion prétendue réformée par les veuves Durand et Delamartelière, etc. (3 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1588

E 358 Lettres de noblesse.

Extrait d'une copie, collationnée à la Chambre des Comptes, des lettres de noblesse accordées à messire Pierre Delamartelière, avocat en Parlement, sieur de Fay et de Champallaume, pour les signalés services rendus par ses ancêtres, notamment par son père, lieutenant général au bailliage du Perche, sous le roi de France Henri IV, et par lui-même en plusieurs occasions publiques, dans lesquelles il a conduit dignement plusieurs grandes et importantes affaires des princes du sang, etc. (1 pièce papier.)

1613

E 359 Acquisitions et ventes de l'office de conseiller au Grand Conseil, cessions et quittances de prix de vente, ledit office provenant de Jérôme Poart-Allegrain, seigneur-patron de Valence, qui l'avait acquis de Jean-Baptiste de Voisin, chevalier, sieur de La Moisy, etc.

Renonciation par Pierre Delamartelière à la communauté d'entre Philippe Delamartelière et Madeleine Marrest, ses père et mère, oppositions et mainlevées par Charles Leclère de Lesseville, sieur d'Incourt, et par ledit Voisin contre Jérôme Poart-Allegrain, etc. (11 pièces papier.)

1658-1663

E 360 Office de maître des requêtes de l'hôtel.

Acquisition de cet office, moyennant 150,000 livres, par messire Pierre Delamartelière, du sieur Jean Le Boullanger, pièces de procédure, sentences des requêtes de l'hôtel, appel et confirmation, poursuites dirigées contre Jean Le Boullanger, par ses créanciers, et paiements opérés en son acquit par ledit sieur Delamartelière, titres des créances Le Boullanger, quittances, etc. (90 pièces papier, 6 pièces parchemin.)

1668-1677

E 361 Office de commissaire aux requêtes du Palais en la seconde chambre du Parlement de Paris.

Vente dudit office par messire Gaspard Le Secq, chevalier, comte de Montault, de Parabère et de Grandnom, marquis de La Mothe-Saint-Héraye, premier baron d'Armais et de Pardaillan, au profit de Claude-Joseph Samson, revente par Samson à Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, constitution de 1, 000 livres de rente par les héritiers Delamartelière au profit de madame Marguerite Lefebvre de La Barre, veuve de messire Thierry Sévin, chevalier, sieur de Quincy, conseiller du Roi, etc. - Cession de la charge de commissaire aux requêtes du Palais par le tuteur du mineur

123

- Delamartelière à Alexandre-Louis Tarteron, quittances de 1,200 livres d'augmentation de gages, etc. (9 pièces papier, 1 pièce parchemin.)  
1685-1700
- E 362 Charge de maître des requêtes.  
Messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, titulaire. - Quittances de droits d'entrée et de paulette délivrées par le trésorier des revenus casuels, et contresignées par Phelypeaux et Chamillart. (20 pièces papier.)  
1691-1708
- E 363 Office de conseiller au Parlement de Paris.  
Vente de cet office par les procureurs de Philippe Delamartelière à Barthélemy Mascrary, conseiller du Roi, intendant des finances de Son Altesse Royale, à dame Louise Larcher, sa femme, et à André Mascrary, fils, avocat en Parlement, moyennant 106,000livres, rachat par Delamartelière de 2,000 livres de rente dues à messire François d'Argouges, chevalier, sieur Du Plessis-d'Argouges, etc., réception de Jean Ravière dans l'office de conseiller au Parlement, dont Delamartelière était pourvu, provision de l'office de conseiller en la cour du Parlement de Toulouse en faveur de Gaspard de Fieubet, etc. (15 pièces papier.)  
1653-1695
- E 364 Office de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi.  
Acquisition dudit office, après le décès de Paul Péliisson-Fontanier, par messire Jean- Baptiste-Pierre Delamartelière, moyennant 131,000 livres, extrait de l'apposition des scellés sur les biens et effets délaissés au décès de messire Péliisson- Fontanier, dans sa demeure de l'enclos Saint-Germain-des-Prés, à Paris, renonciation à sa succession par Claude Rappin, sieur de Chaudanne, et par Cécile Rappin, femme de Paul Rappin, baron de Mannères, sentence arbitrale rendue par MM. Demothon, Hardy et Denis Talon, contenant délégation aux créanciers de Péliisson du prix de cet office, etc. (15 pièces papier.)  
1692-1695
- E 365 Immeubles et rentes. - Registre des terres, maisons et rentes appartenant à messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, précédé d'un mémoire généalogique écrit de sa main.  
Vers 1500, Guillaume Delamartelière, seigneur de Champalleaume, épouse Jeanne Bertaut, de la religion prétendue réformée, dont il eut François Delamartelière, seigneur dudit lieu de Champalleaume, lieutenant général du Perche, et chancelier du roi de Navarre, ce dernier épousa Claire Feillet, qui portait pour armes : d'azur à trois quintefeuilles d'argent, deux et une, de ce mariage sont nés Pierre et Marie, celle-ci femme d'Anselme de Fontenay, chevalier, seigneur de Loisay, mestre de camp, colonel de deux régiments, gouverneur de la ville et château de Mortagne et de la Ferté- Bernard, etc. (In-folio, 378 feuillets papier.)  
1715

- E 366 Acquisition de la terre d'Amillis. - Etat des titres à remettre par le duc de Foix, vendeur, à maître Charles Devolle, tuteur onéraire de messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, acquéreur.  
Et notes sur cette acquisition, autorisation donnée par Henri-François de Foy de Candalle, duc et pair, héritier à cause de Marie-Charlotte de Roquelaure, son épouse, de feu madame la comtesse de Flaix, sa mère, à Michel-Maisonneuve, concierge du château d'Amillis, de remettre les titres de cette propriété au tuteur onéraire de M. Delamartelière, acquéreur de la seigneurie, moyennant 130,000 livres, avec les fiefs de Réveillon, Champautran, Beaufort, etc. - Acquisition de la même terre par messire Antoine de Montholon, sur saisie faite à sa requête, etc. (5 pièces papier.)  
1682-1689
- E 367 Contrats d'acquisition et d'échange, notariés et sous signatures privées, d'héritages situés à Amillis et à Dagny, passés avec Jean Costel, avocat en Parlement, greffier du bailliage de Méry, et Jean- Louis Deslandes, aussi avocat en Parlement, à Paris, etc.  
Mesurage des terres que M. Delamartelière devait échanger avec Grimbert, fermier à Baleine, marché passé entre le tuteur onéraire Delamartelière et Martin Picart pour la garde des bois et chasses de la terre d'Amillis et la culture du jardin réservé, moyennant 50 écus par an, moitié de la récolte du foin, etc. (4 pièces parchemin, 11 pièces papier.)  
1533-1720
- E 368 Actes d'acquisition et d'échange, baux à loyer de divers héritages situés au territoire d'Amillis, baux généraux de la terre du lieu.  
Concession gratuite pendant la durée de son bail, par François Duguet à Nicolas Bruno, du greffe de la prévôté d'Amillis, procès-verbal de prisée des moulins de la seigneurie, bail des étangs, acquisition par madame Anne-Angélique de Goujon de Thuisy, veuve de Jean- Baptiste-Pierre Delamartelière, du fief du Bois de la Mouche, provenant de Charles Mayon, écuyer, président-trésorier de France, bail des cens et rentes, et des prés de la seigneurie d'Amillis, au profit de Henri Thomé, etc. (8 pièces parchemin, 12 pièces papier.)  
1640-1738
- E 369 Acquisition.  
Par dame Anne-Angélique de Goujon de Thuisy, veuve de messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, de deux maisons contiguës, situées à Paris, rue Sainte-Croix-de-La-Bretonnerie, provenant de Marie- Thérèse Rodet, veuve de François Geoffrin, écuyer, et de Marie-Thérèse Geoffrin, veuve de Philippe-Charles d'Estampes, marquis de La Ferté-Imbaut, plan desdites maisons, quittances d'impôts, anciens titres, mémoires de travaux et de fournitures, déclarations de ces maisons au terrier de l'archevêché de Paris par les anciens propriétaires : messire Geoffrin et messire Antoine de Ricouart-d'Hérouville, seigneur de Villeparisis, ce dernier acquéreur de

Gabriel de Lattaignant, chevalier, seigneur de Grange- menant, etc. (9 pièces parchemin, 71 pièces papier, 1 Plan.)

1647-1759

- E 370 Acquisition de biens provenant des religieuses de Charonne-lez-Paris. - États des rentes et créances de ces religieuses, contrats de la direction des créanciers, délibérations du Conseil de cette direction, etc.  
Arrêt du Conseil d'Etat qui établit madame Marie-Angélique Le Maistre de Grandchamp supérieure de l'abbaye de Charonne, par provision, afin d'éviter la dissipation totale du temporel, requête au Roi pour la suppression de l'abbaye de Charonne, comptes et liquidation de Charles de Volle, commis par les directeurs et créanciers de rétablissement, etc. (75 pièces papier.)

1681-1690

- E 371 Hôtel de Nemours. - Vente de l'hôtel de Nemours, sis à Paris, rue Pavée.  
Par madame Royale (Marie-Jeanne-Baptiste), épouse de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, au profit de Robert Brière, Simon de Lespine et Claude Gauldré-Boilleau, moyennant 260,000 livres, copie de la procuration donnée par madame Royale à messire Thomas de Chabot, chevalier, marquis de Saint- Maurice, premier écuyer de S. A. R. monseigneur le duc de Savoie, prince de Piémont et roi de Chypre, pour venir réaliser l'acte de vente à Paris, ratification de ce contrat, ensaisinement par l'amodiateur général de la mense abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, etc. (3 pièces papier.)

1670-1680

- E 372 Acte de vente d'une maison sise à Mortagne.  
Par Philippe, Anne, Françoise et Marie Delamartelière frère et soeurs, au profit de Galleran Gobillon, sieur de La Forgestrie, moyennant 2,200 livres tournois. Ratifications par messire Gilles de Garvoisin, gentilhomme ordinaire de la chambre de monseigneur, frère unique du Roi, sieur de Ditchy, Polhay, Chauqueuse, La Rue-du-Bois, et autres lieux, époux de Françoise Delamartelière, et par messire Roger de Longueval, chevalier, seigneur, vicomte de Lailly, Neufville, Lieuvillé, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, époux d'Anne Delamartelière, etc. (2 pièces papier.)

1635

- E 373 Continuation de bail à loyer des terres de L'Hermitière, Villeneuve-la-Page, La Méhairie et Le Tartre, sises en la province du Perche, par messire Philippe Delamartelière, à Martin Brouard.  
Compte rendu par le fermier général de la terre de L'Hermitière, comptes particuliers de chaque fermier, tant de la seigneurie de L'Hermitière, que de celle de Champalleaume, etc. (2 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1680-1726

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 374 Coupes de bois. - Vente des coupes de bois d'Amillis, états de contenances et quittances de paiement, etc.  
Relevé général de tous les bois dépendant de cette terre, écrit de la main de M. Delamartelière, avec la division suivant les coupes ordinaires, marchés conclus avec plusieurs marchands de bois, certificats de publications et adjudications aux enchères, etc. (65 pièces papier.)  
1685-1790
- E 375 Succession de messire Pierre Delamartelière.  
Liquidation et partage entre Marie, femme d'Aymar Allemant, sieur Du Châtelet, Philippe-Françoise, femme de messire de Carvoisin, et Anne, femme de Roger de Longueval, frère et soeurs, tous héritiers de leur père, Pierre Delamartelière, états des titres inventoriés à la mort de ce seigneur, abandonnement de biens fait par messire Alexandre Legrand, sieur des Troues et Montabbé, et par Suzanne Canaye, son épouse, lors du mariage de Marie Legrand, leur fille, avec ledit Pierre Delamartelière, inventaire des titres et papiers appartenant en commun à Henri Legrand, conseiller du Roi, et à Marie Legrand, etc. (20 pièces papier.)  
1597-1635
- E 376 Successions, inventaires, etc.  
Succession de Madeleine Marescot, femme de Philippe Delamartelière, et partage des biens de ce dernier entre dame Madeleine Fraguier, sa seconde femme, et Pierre Delamartelière, son fils unique, contrat de mariage dudit seigneur avec Madeleine Marescot, acte de tutelle du fils, inventaire de meubles et effets avant le second mariage de Philippe Delamartelière, donation par madame Louise Compaing, veuve Paul de Sève, sieur d'Aubeville et Hattonville, à Jean de Sève, son fils, de sa part dans la succession de son défunt mari, transaction entre François, Jean et Paul de Sève, en forme de partage, etc. (17 pièces papier, dont un cahier de 63 feuillets, 1 pièce parchemin.)  
1634-1676
- E 377 Successions, inventaires, etc.  
Succession de dame Marie-Angélique de Hodic, femme de messire Pierre Delamartelière et mère de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. - Acte de nomination de tuteur, garde-noble de ce dernier, inventaire après le décès de sa mère, dressé à la requête de Pierre Delamartelière, tuteur, et en présence de Pierre-Claude de Hodic, chevalier, comte de Marly-la-Ville, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, oncle et subrogé-tuteur dudit mineur, etc. (2 pièces papier.)  
1674
- E 378 Successions, inventaires, etc.  
Succession de messire Pierre Delamartelière et tutelle de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, son fils. - Nomination de tuteurs honoraire et onéraire, inventaire après décès et comptes de tutelles, avec pièces à l'appui,

poursuites dirigées par Delamartelière contre ses tuteurs de Hodic et Bailly, mémoires en forme de remontrances, assignations, sentences du Châtelet de Paris, décharge donnée au sieur de Volle, tuteur onéraire, sous le cautionnement de messire Jérôme de Montholon, chevalier, sieur de La Plisse, pièces justificatives de la dépense du deuil après le décès de Philippe Delamartelière, mémoire de frais faits à l'occasion de la thèse soutenue par Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, au collège d'Harcourt, les 11 juin et 5 août 1686, et le 20 juillet 1687, quittance de 15 livres donnée par Bonamy pour l'autopsie du corps de feu messire Philippe Delamartelière. (2 pièces parchemin, 148 pièces papier.)

1680-1709

- E 379 Tutelle de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière.  
Reddition des comptes de sa tutelle, mémoire à l'appui, inventaires de production de pièces etc., renseignements sur l'époque de la mort de Pierre Delamartelière, sur ses biens et sa fortune, avis de parents des côtés paternel et maternel, indication de sentences qui condamnent les tuteurs honoraire et onéraire de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière à lui payer diverses sommes, arrêt de la Cour des requêtes du Palais à Paris portant rescision des comptes du sieur Charles de Volle, avocat en Parlement, tuteur onéraire. (10 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1689-1709

- E 380 Curatelle de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière.  
Mémoire du sieur Deslandres, son précepteur et curateur, état de comptes, inventaire de pièces justificatives, quittances de sommes reçues de Jean-Louis Deslandres par messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, chevalier, comte de Fay, seigneur d'Amillis, Dagny, L'Hermitière, Champalleaume et autres lieux, état de sommes reçues par Deslandres, décharge donnée par Charles de Volle à M. de Hodic, l'un tuteur onéraire, l'autre tuteur honoraire du sieur d'Amillis, de sommes que M. de Hodic avait bien voulu garder en dépôt, etc. (36 pièces papier.)

1681-1707

- E 381 Succession de messire Jean-Baptiste- Pierre Delamartelière.  
Liquidation et partage de ladite succession entre messires Pierre-Jérôme et Alexandre-Louis, ses enfants, madame Anne-Angélique de Goujon de Thuisy, sa veuve, ayant renoncé à la communauté. - Testament du sieur Delamartelière, actes de tutelle et de curatelle de ses enfants, inventaire de titres et papiers, procès- verbal d'expertise de maisons et héritages situés à Paris, appartenant à ladite succession, dressé par Jean-Baptiste Loir, architecte-juré du Roi, à la requête de M. de Carvoisin de Belloy et d'Antoine Béguin, liquidation des reprises de madame Delamartelière, etc. (197 pièces papier, 3 pièces parchemin.)

1720-1724

- E 382 Succession de messire Charles-Nicolas de Goujon de Thuisy.  
Liquidation et partage entre messires Jérôme-Joseph, Louis-Joseph et dame Anne- Angélique de Goujon de Thuisy, veuve de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, frères et soeur, testament et dernières volontés de messire Hiérosme-Ignace de Goujon de Thuisy, chevalier, seigneur marquis de Thuisy, comte d'Atry et autres lieux, sénéchal héréditaire de Reims, état des rapports que les sieurs de Thuisy et Delamartelière doivent se faire réciproquement à l'occasion des fonds réels ou fictifs qu'ils ont touchés les uns pour les autres, etc. (62 pièces papier.)  
1704-1724
- E 383 Succession de dame Anne-Angélique de Goujon de Thuisy, veuve de messire Jean-Baptiste- Pierre Delamartelière.  
Liquidation et partage des biens entre Jérôme-François-Joseph-Bernard et demoiselle Marie-Louise-Charlotte-Emilie Delamartelière, frère et soeur, enfants mineurs de feu Pierre-Jérôme Delamartelière et de Marie-Josèphe de Thibault de La Roche-Thulon, grosse du procès-verbal d'apposition de scellés après le décès de cette dame en sa maison située à Paris, rue Saint-Antoine, dressé par Louis Trudon, conseiller du Roi, commissaire au Châtelet, extrait du procès-verbal de vente des meubles et effets, partage des biens de la dame Delamartelière, etc. (63 pièces papier.)  
1749-1760
- E 384 Succession de dame Marie-Louise-Charlotte-Emilie Delamartelière, décédée femme de Pierre-Louis Eveillard de Livois.  
Liquidation et partage entre le sieur Éveillard de Livois, madame Marie-Josèphe de Thibault de Thulon, mère de la dame de Livois, et Jérôme-François-Joseph-Bernard Delamartelière, son frère, contrat de mariage dudit Pierre-Louis Eveillard, chevalier, seigneur de Livois, fils de Pierre-François de Livois, conseiller au Parlement de Bretagne, et de dame Anne-Marie-Madeleine Du Vivier, d'une part, avec demoiselle Marie- Louise-Charlotte-Émilie Delamartelière, fille de Pierre- Jérôme Delamartelière, chevalier, comte de Fay, seigneur de Mansigné, Amillis, etc., et de dame Marie-Josèphe de Thibault de La Roche-Thoulon, d'autre part. - Convention pour remploi de succession, mémoire pour parvenir au règlement de leurs droits, etc. (7 pièces papier.)  
1766-1773
- E 385 Succession de dame Claude Phelippeaux, veuve de M. le président Pierre de Hodic, et tante de messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. Etc.  
Contrat de mariage de M. Pierre de Hodic, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, fils de Pierre de Hodic, vivant conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, et d'Elisabeth Le Boullanger, avec demoiselle Claude Phelippeaux, fille de feu messire Paul Phelippeaux, chevalier, seigneur de Pontchartrain, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, secrétaire des commandements de Sa Majesté, et de dame Anne de Beauharnais, inventaire, après le décès de ladite dame Claude

Phelippeaux, de ses meubles et effets, deniers comptants, vaisselle d'argent, titres, papiers et enseignements trouvés en sa maison située à Paris, rue de Guénégaud, partages, rétrocessions, etc. (15 pièces papier.)

1626-1684

- E 386 Succession de dame Claude Phelippeaux, veuve de M. le président Pierre de Hodic, et tante de messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. Etc.  
- Maison située à Paris, rue des Grands-Augustins, échue à ce dernier dans la succession. - Titres d'acquisition, baux à loyer, pièces de procédure, mémoires de travaux de réparations, quittances d'impôts et de droits féodaux, etc., décret d'adjudication au profit de messire Charles Le Boullanger, conseiller du Roi, de la huitième partie de l'hôtel de Nantouillet, appelé autrefois des Hercules, situé à Paris, quai des Augustins, et qui a appartenu à dame Antoinette Duprat, en son vivant marquise d'Allègre, vente par ledit sieur Le Boullanger, au profit de M. Paul de Sève, conseiller du Roi, maison et couronne de France, d'une place à prendre dans le jardin et les écuries de cet hôtel de Nantouillet, etc. (3 pièces parchemin, 67 pièces papier.)

1623-1728

- E 387 Succession de messire Pierre-Claude de Hodic, oncle maternel de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière.  
Liquidation et partage de la succession entre Florent, François, Henri-Alexandre et Suzanne d'Argouges, frères et soeur, et messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, tous neveux, nièce et héritiers du sieur de Hodic, conjointement avec dame Madeleine-Angélique de Renouard de Villayer, sa veuve, copie des contrats de mariages desdits sieurs et dame de Hodic, fils et fille de messire Pierre de Hodic, vivant chevalier, comte de Marly-la-Ville, et de dame Claude Phelippeaux, copie de celui de messire Jean-Jacques de Renouard, chevalier, comte de Villayer, marquis de Rouges, conseiller du Roi ordinaire en son Conseil d'État, avec dame Marthe de Neufbourg, etc. (50 pièces papier.)

1679-1755

- E 388 Succession de messire Pierre de Hodic, oncle maternel de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. Etc.  
Vente moyennant 146,000 livres de la terre de Marly-la-Ville, provenant de la succession de Hodic, au profit de messire Jean Rouillé de Fontaine, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel et l'un des six intendants du commerce, et de dame Marie-Jeanne Le Rebours, son épouse, autre vente par dame Madeleine-Angélique de Renouard de Villayer, veuve de messire Pierre de Hodic, au profit des mêmes, de son droit d'habitation dans le château de Marly et de la jouissance du principal enclos à elle réservés par son contrat de mariage, états du revenu de Marly-la-Ville, et liste de ceux qui doivent des cens et rentes aux héritiers de M. Hodic, etc. (1 pièce parchemin, 32 pièces papier.)

1713-1714

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 389 Succession de messire Pierre de Hodic, oncle maternel de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière. - Terre de Marly-la-Ville.  
Recettes et dépenses, comptes, mémoires de travaux, quittances, rendus à M. de Hodic ou à ses héritiers, par les fermiers ou locataires de ladite terre, des fermes, moulin et héritages en dépendant, pouvoir donné par Henri-Alexandre d'Argouges, chevalier, baron de Fay-Billot et Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, chevalier, comte de Fay, tant pour eux que pour leurs cohéritiers en ladite succession, au sieur Lemoyne, de payer à Edme Dallier, garde- chasse de la terre de Marly, les gages qui lui reviendront tant qu'il sera à leur service, mémoires du gibier envoyé par ledit garde à ses maîtres, etc. (198 pièces papier, 3 pièces parchemin.)  
1702-1714
- E 390 Succession de dame Anne de Hodic, veuve de messire François d'Argouges. Grosse du procès-verbal de vente des effets mentionnés dans l'inventaire dressé après le décès de la dame d'Argouges : ladite vente faite à la requête de messire Jean Phelippeaux, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, intendant de justice, police et finances de la Généralité de Paris, exécuteur du testament et ordonnance de dernière volonté de la dame de Hodic. - Mise en vente : d'un grand miroir de 70 pouces de hauteur sur 48 pouces de large, adjugé à madame de Creil moyennant 1,200 livres, de cinq pièces de tapisserie de la fabrique des Gobelins, représentant l'enlèvement des Sabines, adjugées à la même dame de Creil, pour monseigneur l'évêque de Vannes, au prix de 5,980 livres tournois, montant total de la vente : 147,527 livres 4 sols. (In-folio, papier, 272 feuillets reliure en parchemin.)  
1706-1708
- E 391 Créanciers. - Actes et extraits de constitutions de rentes par MM. Delamartelière, quittances de remboursement.  
Constitution d'une rente de 1,000 livres au principal de 22,000 livres, par Jean-Louis Deslandres, au nom et comme tuteur du mineur Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, chevalier, seigneur d'Amillis et autres lieux, au profit de messire François de Beauharnais, seigneur de La Grillière, réduction de cette rente à 846 livres 3 sols consentie par dame Anne-Marie de Beauharnais de La Grillière, au nom de son fils susnommé, pour éviter le remboursement offert par M. Delamartelière, autre contrat de constitution d'une rente de 636 livres 7 sols, au denier vingt-deux, faisant en capital la somme de 24,000 livres, créée par ledit sieur Delamartelière au profit de messire Philippe de Baussan, etc. (30 pièces papier.)  
1657-1714
- E 392 Débiteurs : Michel d'Aligre. - Actes de constitution de rentes, etc.  
Pièces de procédure pour messire Philippe Delamartelière et autres, créanciers du sieur Michel d'Aligre de Saint-Lié, conseiller du Roi et trésorier des menus plaisirs et affaires de la chambre de Sa Majesté, arrêt pour messire Pierre Delamartelière, fils de Philippe, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, contre François Euldes, chargé par Sa Majesté du recouvrement des effets du

sieur Esselin, maître de la Chambre aux deniers et l'un des créanciers dudit sieur d'Aligre, bail à ferme, par celui-ci, des offices de prudhommes et vendeurs de cuirs en la ville et aux faubourgs de Chartres, au profit de Nicolas Davillier, Claude Fournier, l'aîné, Damien, Chevalier, Thibault Auvray, et autres, tous marchands tanneurs à Chartres, demande en distribution de deniers, etc. (64 pièces papier, 7 imprimées, 5 pièces parchemin.)

1636-1713

- E 393 Débiteurs : Charles de Bauquemare. - Transaction entre la direction des créanciers du sieur de Bauquemare et lesdits créanciers. Etc.  
Factum pour messire Claude-Auguste Tiquet, écuyer, capitaine de cavalerie, et autres, contre messire Henri de Fourcy, chevalier, seigneur de Chessy, et consorts, créanciers et directeurs des droits de autres créanciers dans les successions de messire Charles de Bauquemare, chevalier, seigneur d'Onsenbray, président aux requêtes du Palais, de dame Barbe Servien, son épouse, de messire Charles Martel, chevalier, comte de Clère, et de dame Anne Bauquemare, son épouse, etc. (3 pièces papier, 2 imprimées.)

1708

- E 394 Débiteurs : Pierre de Boursault, marquis de Viantais, seigneur de Boisdoré, Voise et autres lieux, conseiller du Roi, et mestre de camp en ses armées.  
- Constitutions de rentes par ledit sieur de Viantais et la dame Marie Brodeau, son épouse, au profit de messire Philippe Delamartelière, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, sous l'obligation et hypothèque de tous les biens meubles et immeubles des constituants, spécialement sur la terre et seigneurie de Viantais au Perche, près Bellesme, quittances de remboursements partiels, sentences d'ordre et distribution de prix de vente, adjudication sur décret des terres et seigneuries de Viantais, Meheury, Lehaulme, Voise, Moinville-la-Jeulain, Boisdoré, Villecuit et La Roche, poursuivie contre ledit sieur Pierre Boursault, chevalier, marquis de Viantais, extraits des registres des requêtes du Palais et autres pièces de procédure. (15 pièces parchemin, 110 pièces papier, dont 5 imprimées.)

1678-1692

- E 395 Débiteurs : Guillaume Brisacier, conseiller du Roi en ses Conseils, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes et intendant des finances de France. Acte de constitution d'une rente de 450 livres par ledit sieur Brisacier et dame Madeleine de Garsaulan, son épouse, au profit de messire Pierre de Hodic, chevalier, seigneur baron de Marly-la-Ville, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, état des créanciers du sieur Brisacier, précédé des noms de leurs directeurs, contrat de continuation d'union et d'ordre de ces derniers, état des meubles et immeubles de la succession de Guillaume Brisacier, mémoire pour M. de Verthamon de Villemenon, conseiller en la Cour, et consorts, directeurs des créanciers unis, contre messire Gaston-Jean-Baptiste Terrai, chancelier de M. le duc d'Orléans, l'un desdits créanciers, etc. (9 pièces papier, dont 5 imprimées.)

1644-1707

- E 396 Débiteurs : Jacques Canaye, seigneur de Fresnes, avocat au Parlement de Paris.  
Contrat de vente de 100 écus sol de rente au profit de Michel Marescot par ledit sieur Canaye, pièces de procédure, actes translatifs de propriété, poursuites dirigées contre messire Raoul Parent, seigneur de Villemenon, et dame Madelaine Canaye, sa femme, fille et héritière de maître Jacques Canaye, vente par Michel Marescot, conseiller, médecin ordinaire du Roi, au profit de maître Alexandre Legrand, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, de la même rente de 100 écus sol, ensaisinement sur requête présentée à François Miron, lieutenant civil de la prévôté et vicomté de Paris, par ledit sieur Legrand, du contrat d'acquisition d'une maison située en ladite ville et provenant du sieur Canaye, susnommé, etc. (7 pièces parchemin, 14 pièces papier.)  
1589-1611
- E 397 Débiteurs : Philippe Canaye, seigneur de Fresnes.  
Titres de deux parties de rentes vendues par Philippe Canaye au sieur Alexandre Legrand, père de dame Marie Legrand, femme de Pierre Delamartelière, pièces de procédure à la requête de maître Jacques Châtelain, président en l'Élection de Nevers, et maître Christophe Yver, avocat au Parlement de Paris, au nom de Jeanne Sandrier, sa femme, ayant les droits d'Antoine Sandrier, père, en faveur desquels lesdites parties de rentes avaient été constituées, notamment sur une maison située à Paris, rue Hautefeuille, etc. (39 pièces papier.)  
1590-1608
- E 398 Débiteurs : Gilles et Jean de Carvoisin, seigneurs d'Achy. - Titres de rentes, pièces de procédure, quittances de paiements.  
Contrats de constitutions de rentes hypothéquées sur la terre et seigneurie d'Achy-en-Beauvoisis au profit de messire Pierre Delamartelière, qui a requis l'ensaisinement et l'inféodation par l'évêque et comte de Beauvais, vidame de Gerberoy et pair de France, reconnaissance de sommes prêtées par ledit sieur Pierre Delamartelière à Jean de Carvoisin, seigneur d'Achy et de Choqueuse, gentilhomme de la chambre du Roi, procès-verbal constatant les emportements de celui-ci à l'occasion de demandes en remboursement, extraits des registres des requêtes de l'hôtel, etc. (131 pièces papier, 9 pièces parchemin.)  
1622-1720
- E 399 Débiteurs : François Chéron, chargé de la vente des offices de conseillers secrétaires du Roi.  
Pièces de procédure, arrêt du Conseil d'État qui sursoit au paiement des billets des cautions de François Chéron, sentence des juges-consuls établis par le Roi à Paris, qui condamne les sieurs de Bourvallais, Moufle, de La Tuilerie, Aubry, Demerè, Cheudret et consorts, cautions de François Chéron et intéressés dans ses affaires, à payer à messire Jean-Baptiste

Delamartelière une somme de 4,900 livres pour laquelle il est colloqué en l'état des emprunts faits sur la place, et restant à acquitter par la compagnie intéressée au traité des secrétaires du Roi près les chancelleries des cours supérieures, sous le nom de François Chéron. (6 pièces papier dont 1 imprimée.)

1711

- E 400 Débiteurs : Dupaty de Confranseul.  
Pièces de procédure entre les héritiers de Dupaty de Confranseul et Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière au sujet du paiement d'une rente de 55 livres 11 sols 1 denier, mémoires à consulter, requêtes présentées au bailli de Mortagne par ledit sieur Delamartelière, créancier opposant à la délivrance des deniers provenant de la vente par décret des lieux de La Clergenie et de La Pigeonnière saisis réellement sur demoiselle Anne Du Crochet, à son décès, veuve du sieur Dupaty de Confranseul, etc. (174 pièces papier.)

1655-1711

- E 401 Débiteurs.  
Anne-Pétronille Le Bigot, veuve de messire Alexis Le Féron, chevalier, seigneur de Boisaprès, messire René Le Bigot, chevalier, seigneur de Cherbon et de la châellenie de La Barbée, et dame Marie Le Féron, son épouse, messire Sébastien Le Broc, chevalier, seigneur, vicomte de Foulletourte, dame Marie-Élisabeth Véron, épouse du sieur Henri, et Étienne Véron, donataires de feu maître Imbert Véron, procureur au Parlement de Paris, mémoires à consulter, factums, dits et contredits, inventaires de productions de pièces et autres actes de procédure fournis au sujet de rentes dues à la famille Delamartelière par les susnommés, et notamment à messire Jean-Baptiste Delamartelière, conseiller du Roi, etc. (268 pièces papier, 3 pièces parchemin dont 4 imprimées.)

1660-1699

- E 402 Débiteurs.  
Jacques Jubert, marquis Du Thil, et dame Olympe Vallot, sa femme. - Pièces de procédure contre le sieur Jacques Jubert, marquis Du Thil, Olympe Vallot, sa femme, et les directeurs de leurs créanciers, pour sommes dues à messire Jean-Baptiste- Pierre Delamartelière, mémoires présentés par les parties, inventaires de productions de pièces dits et contredits, arrêts de la Cour du Parlement de Paris, etc., contrat d'union des créanciers de MM. Du Thil, père et fils, homologué par la même Cour, sur la requête qui lui a été présentée par M. Louis Boucherat, chevalier, seigneur de Compans, conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils, et par maîtres Claude Le Tonnelier de Breteuil, François Robert et autres directeurs de l'union des sieurs Du Thil. (83 pièces papier dont 4 imprimées - 3 pièces parchemin.)

1684-1720

- E 403 Débiteurs : messire Roger de Longueval, chevalier, seigneur de Crécy, du Leuilly, du Pont-Saint-Marc et autres lieux, et dame Anne Delamartelière, son

134

épouse.

Bail à ferme de la terre du Pont-Saint-Marc, fait par MM. Jean-Baptiste de Verthamon, conseiller du Roi, trésorier de France à Bordeaux, et Germain Billard, avocat en Parlement, directeurs des créanciers de Roger de Longueval, cautionnement du preneur, pièces de procédure, consentement donné par ces créanciers au paiement à effectuer par Philippe Delamartelière et Pierre Soulage, bourgeois de Paris, fermiers de la terre du Pont-Saint-Marc, d'une somme de 2,000 livres entre les mains dudit sieur de Longueval, pour une année de loyer, etc. (10 pièces papier.)

1659-1674

E 404 Débiteurs : les notaires de Paris.

Constitution d'une rente de 2,000 livres au principal de 40,000 livres, par la communauté des notaires de Paris, au profit de messire Pierre-Claude de Hodic, rachat par cette communauté d'une somme de 450 livres de rente au principal de 10,800 livres, à prendre dans 1,600 livres provenant de la constitution originairement faite au profit de M. de Hodic, et appartenant à messire Jean-Baptiste- Pierre Delamartelière, chevalier, comte de Fay, seigneur de Passau, Amillis, Lhermitière, etc., à condition d'en laisser l'usufruit à dame Madeleine-Angélique de Renouard de Villayer, veuve de messire Pierre-Claude de Hodic, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, etc. (2 pièces papier.)

1662-1720

E 405 Débiteurs : messire Claude de Fontenay, chevalier, seigneur de Soisay, Cherpron et du fief du Val.

États des comptes d'arrérages de deux parties de rente constituées au profit de messire Philippe Delamartelière par ledit sieur de Fontenay, et quittances de remboursement données par messire Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière à maître Pierre Puchot, chevalier, marquis de Salleur, comte de Clainchamps, seigneur de Chemilly, Saint-Cyr, Épineuil et autres lieux, commandeur de l'ordre du Roi, son envoyé extraordinaire auprès des électeurs de Brandebourg et de Cologne, et à dame Charlotte de Lutzelbourg, son épouse, délégués de Claude de Fontenay, susnommé, etc. (11 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1646-1704

E 406 Débiteurs : Claude Du Vivier, écuyer, seigneur de Cernay, et dame Marie de Fontenay de La Châtellenie, sa femme.

Actes de constitution de rentes par les sieurs et dame Du Vivier au profit de messire Philippe Delamartelière, titres nouveaux, états de comptes et pièces de procédure, mémoires à consulter pour M. Delamartelière, bail de la terre de La Châtellenie par Jean-René de Fontenay, écuyer, sieur dudit lieu, cornette de cavalerie au régiment de Sous-Carrière, François de Fontenay, écuyer, son frère, et dame Marie- Jeanne de Fontenay, veuve de Jean-Antoine de Barville, écuyer, sieur de La Chausserie, remboursement d'une rente de 2,000 livres, en principal, à messire Jean- Baptiste-Pierre

Delamartelière, par le fondé de pouvoirs de Jean de Fontenay, etc. (145 pièces papier, 4 pièces parchemin.)

1653-1719

E 407 Débiteurs : l'hôtel de ville de Paris.

Contrats de constitution de rentes par messire Henri de Fourcy, chevalier, comte de Chessy, conseiller du Roi en ses Conseils et en sa Cour de Parlement, prévôt des marchands, et par les échevins de la ville de Paris, au profit de maître Charles de Volle, procureur en l'Élection de la même ville, au nom et comme tuteur onénaire de Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière, fils mineur de messire Pierre Delamartelière et de dame Angélique de Hodic, notes, mémoires, quittances de rachat et pièces de procédure concernant les rentes dues à messires Philippe et Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière par la ville de Paris, extrait mortuaire de M. Alexandre Delamartelière, acte de naissance de Jean-Baptiste-Pierre, et acte de décès de Pierre Delamartelière, son père, etc. (59 pièces papier dont 3 imprimées, 11 pièces parchemin.)

1674-1712

E 408 Débiteurs : Odet de Riants, marquis de Villeray (province du Perche).

Notes, mémoires, comptes et pièces de procédure relatifs aux créances de messieurs Delamartelière sur le sieur Odet de Riants, consentement donné par Jean-Baptiste-Pierre Delamartelière à la mainlevée de saisies pratiquées sur les fermiers des terres et domaines de Blavette, Bavielle, La Gastine, Bateil, La Bougonnière, et des moulins et herbages appartenant à messire Charles de Riants, fils du précédent, arrêt du Parlement de Paris qui autorise les dames abbesse et religieuses de l'abbaye de Notre-Dame d'Yères à poursuivre la vente de la terre de Villeray et dépendances, et à faire nommer de nouveaux directeurs des créanciers de Riants, au lieu de MM. de Caumartin, Robert et Tiquet, en conséquence, à apposer des affiches et faire les publications nécessaires, ledit arrêt suivi de la désignation du domaine de Villeroy, en la paroisse de Coudeau, avec les seigneuries, fiefs, terres, bois, moulins et pâturages qui en dépendent. (54 pièces papier dont 14 imprimées.)

1673-1688

E 409 Débiteurs : Gilles Talon, commissaire des guerres.

Actes de constitution de rentes au profit de messire Philippe Delamartelière par Gilles Talon, notes, mémoires et pièces de procédure, actes d'assemblée des créanciers Talon, au nombre desquels figurent : MM. Fraguier, Chevalier, Guillaume Aguenin-Leduc, sieur de Villevaudé, mémoires d'avocats et consultations imprimées, tableau de la parenté existant entre divers membres du Parlement de Paris et les enfants de messire Orner Talon, marquis de Boulay, et de dame Louise Molé, copies de compromis et d'arrêts, etc. (75 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1653-1686

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 410 Débiteurs: - Nicolas Thoinard. - Notes, mémoires, pièces de procédure, etc. Concernant une rente de 450 livres due à la famille Delamartelière par les héritiers de Nicolas Thoinard, étant aux droits de Guillaume de Beauharnais, sieur d'Outreville, président du Bureau des trésoriers de France, lequel avait créé ladite rente suivant acte du 11 septembre 1651, mesures conservatoires prises contre les héritiers du sieur d'Outreville, messire Louis de Pontchartrain, madame de Hodic, née Phélippeaux, madame Mangot, François de Beauharnais, lieutenant général du bailliage d'Orléans, madame Thoinard, née de Beauharnais, Jean de Beauharnais de La Boisse, et madame Le Glou, quittance de messire Alphonse- Noël de Bullion, marquis de Fervaques, gouverneur du Maine, de Laval et du Perche, etc. (13 pièces papier.)  
XVIIIème s.
- E 411 Débiteurs : divers, au nombre de dix-huit, classés alphabétiquement. - Actes de constitution, transports, titres nouveaux, quittances, etc. Notamment au nom d'Eutrope de Guignodeau, chevalier, sieur de Montigny, Rocheran et autres lieux, François de Fontenay, écuyer, sieur de La Guyardière, Arthus Gouffier, duc de Roanne, François Philippe Harnois, chevalier, sieur d'Achy-en-Beauvoisis, Henri-Dominique d'Estampes, chevalier, sieur de Valençay et de Fiennes, et dame Amie-Elisabeth d'Estampes, etc. (54 pièces papier, 4 pièces parchemin.)  
1647-1696
- E 412 Débiteurs : constitutions de rentes dues à la famille Delamartelière par divers particuliers de la province du Maine, et pièces de procès, etc. Contrats souscrits par messire Jean de Bourbon, vicomte de Lavedan, sieur de Fay, et par Françoise de Sailly, sa femme, états de dettes payées par dame Aimé de La Fayette, veuve de feu messire François de Silly, gouvernante et dame d'honneur de madame la princesse de Navarre, constitution de rente sur le clergé souscrite par Nicolas Le Gendre, chevalier, seigneur de Villeroy, baron de La Chapelle-la-Reine et de Magny, prévôt des marchands de Paris, et autres, etc. (18 pièces papier, 1 pièce parchemin.)  
1528-1701
- E 413 Recettes et dépenses : comptes rendus à MM. Delamartelière par les dames Delarue et d'Aubigny, receveuses de leur terre de Fay, au pays de Perche, notes et états de réparations à faire aux propriétés bâties dépendant de ladite terre, correspondance et quittances de M. Delamartelière, etc. Estimation des bois de Fay, quittances données par dom Jean Le Barbier, religieux Bénédictin, prieur de Saint-Guingalois de Château-du-Loir, d'une rente de 80 livres due à ce prieuré par M. Delamartelière, comme seigneur du fief de Mansigné, etc. (24 pièces papier.)  
1717-1728
- E 414 Dépenses : notes et mémoires de fournitures diverses faites à la famille Delamartelière pendant son séjour au château d'Amillis, etc.

Quittances de la pension de mademoiselle Anne-Louise Delamartelière de Lhermitière de La Rhénière, dite soeur Eléonore, au couvent de Sainte-Marie-Madeleine, rue des Fontaines du Temple, à Paris, correspondance de madame de La Roche-Thulon et de M. Delamartelière avec Truillet, notaire à Mayet (Maine), travaux de terrassements au canal de l'étang et à la chaussée exécutés au château d'Amillis par Sébastien Chômé, de Marin-Meunier, paroisse de Saints. (62 pièces papier.)

1676-1787

### **Doublet de Persan, Anne-Nicolas. - Marquis de Persan, de saint-Germain, de Beaupré et de Mons, Comte de de Dun et de Ciaison, etc.**

- E 415 Bail à loyer de la ferme du Plessis-Picard.  
Fait à Jean-Louis Pommier, laboureur, et à Madeleine Julmier, sa femme, demeurant tous deux à Tournenfis, paroisse de Montceaux, par haut et puissant seigneur Anne-Nicolas Doublet de Persan, chevalier, marquis de Persan, de Saint-Germain, de Beaupré et de Mons, comte de Dun et de Ciaison, seigneur de Saint-Aubin, Langeron, Le Plessis-Prinet, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, conseiller honoraire au Parlement de Paris, etc. (1 pièce papier.)

1789

### **Duguet. - Famille**

- E 1661 Actes.  
Procès soutenu par Jacques Prévost, charron à Puiseaux, Suzanne Duguet, sa femme, et Louis Duguet, laboureur à Amponville, ces deux derniers héritiers, chacun pour un quart, d'Antoine Duguet, leur frère, contre Étienne Foiraud, berger à Fromont, comme tuteur de ses enfants et de défunte Marguerite Duguet, sa femme, ainsi que contre Jean Barilier, laboureur à Sermaise en Beauce, tuteur de ses enfants et de Françoise Duguet, sa femme, pour être, par les demandeurs, maintenus en la propriété de l'universalité des biens à eux déférés par le décès d'Antoine Duguet, leur frère et beau-frère, vente par ce dernier, au profit de Louis Duguet, susnommé, de tout le mobilier, pour la moitié appartenant au vendeur, dans la communauté existant entr'eux, comme meubles et ustensiles de ménage et de labour, grains ensemencés, dettes actives, etc., à la réserve de deux coffres en bois de chêne, fermant à clé, assignation donnée aux défendeurs pour les obliger à comparaître, à l'audience des causes du Bailliage de Nemours, pour voir dire que l'instance, pendante entre les parties, au Bailliage d'Amponville, sera

évoquée à celui de Nemours, par droit et bénéfice d'assises, sentence de ce dernier Bailliage, significations, requêtes, à fin d'opposition, présentées au Parlement de Paris, par les sieurs Louis Duguet et Jacques Prévost, etc. (1 pièce, parchemin, 26 pièces, papier.)

1781-1783

**Dumesnil de Maricourt, Eleonore-Jean-Baptiste. -  
Baron de Lizines, seigneur de Maricourt, Sognolles,  
Courtemont, etc.**

E 416 Baux à loyer de la ferme de La Tour et dépendances, situées au faubourg de Chalautre-la-Grande, et d'un lot de terre de 56 arpents 25 perches au finage de Villuis.

Faits à Claude et Louis Guillemard et à Simon Poyau, les deux premiers laboureurs à Chalautre, le troisième à Villuis: - par messire Louis de Chalmaison, écuyer, chevalier, seigneur du fief de La Tour, de Chalautre-la-Grande, Saint-Martin-du-Boschet, etc., par messire Éléonore-Jean-Baptiste Dumesnil, seigneur de Maricourt, baron de Lizines, seigneur de Sognolles, Courtemont, Saint-Martin-du-Boschet, Potiers, Volevrot et Chalautre-la-Grande en partie, capitaine de cavalerie au régiment du comte de La Marche, lieutenant des maréchaux de France pour la province de Brie au département de Provins, et par dame Jeanne Crécy, épouse de messire François-Pascal Dumesnil de Maricourt, ancien lieutenant-colonel au régiment Roval-étranger-cavalerie, constitutions de rentes par les mêmes au profit de divers, etc. (36 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1751-1789

**Dumetz de Rosnay, Jean-Michel. - Seigneur  
d'Orcheux**

E 417 Fief de La Tuilerie, au territoire de Dammartin-en-Goëlle.  
Echange par lequel messire Henri Coignet de La Tuilerie, chevalier, seigneur du lieu, comte de Courson, baron de Migé, Fleury, etc., cède et transporte les terres, fief, seigneurie, moyenne et basse justice de La Tuilerie à messire Louis de Chesnelong, père, écuyer, conseiller du Roi, commis en chef au greffe du Conseil privé, à Paris, vente de La Tuilerie avec le mobilier par Louis de Chesnelong, fils, aussi greffier en chef du même Conseil, à dame Marie-Thérèse de Chesnelong, sa soeur, épouse séparée de biens de messire Pierre-Richard Du Fay de Courtemanche, exempt des gardes du corps du Roi, moyennant 63,750 livres, dont 12,000 livres pour le mobilier, acquisition du même fief par Louis-Claude Boyvin d'Hardancourt, écuyer, conseiller,

secrétaire du Roi, maison, couronne de France, de dame Élisabeth du Fay de Courtemanche, épouse de Charles-Antoine de Récusson, chevalier, seigneur de Soret, Tenilly, Marcouville, etc., revente dudit fief par les héritiers Boyvin d'Hardancourt à messire Claude- Jean-Michel Dumetz de Rosnay, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaire, seigneur d'Orcheux, et à dame Amande-Catherine-Claudine Le Tellier, son épouse, etc. (4 pièces papier.)

1664-1766

- E 418 Fief de La Tuilerie. - Adjudication de la terre et fief de La Tuilerie, sur poursuites en payement exercées à la requête de Louis de Gualy, conseiller, secrétaire du Roi, avocat aux Conseils, contre Louis de Chesnelong, écuyer, seigneur du lieu.

Décret volontaire d'adjudication du petit château et fief de La Tuilerie en la censive et mouvance du comté de Dammartin-en- France, poursuivi contre Louis Claude Boyvin d'Hardancourt, qui s'en rend acquéreur, par son mandataire, moyennant 44,000 livres. (2 pièces parchemin.)

1767-1770

- E 419 Acquisitions et échanges de plusieurs pièces d'héritages réunies au parc de La Tuilerie par messire Gaspard Coignet, chevalier, conseiller du Roi, maître des requêtes de l'hôtel, baron de Courson, La Chapelle, Villepoit et Brégy en partie.

Par messire Louis-Claude Boyvin d'Hardancourt, et par messire Claude-Jean-Michel Dumetz de Rosnay, successivement seigneurs de La Tuilerie, mesurages de terrains, concession à M. Boyvin d'Hardancourt, par le prince de Condé, comte de Dammartin, de 3 arpents de jardin, dépendant de celui de Madame, situé audit lieu de Dammartin, entre cette ville et La Tuilerie, etc. (22 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1608-1786

- E 420 Baux à loyer et à rente par messire Dumetz de Rosnay.

Promesse de bail du terrain formant jadis l'avenue de La Tuilerie qu'on appelait le Jardin- Madame, transaction au sujet de la pièce de terre appelée le Jardin-Madame, entre les fossés du château de Dammartin et l'enclos de La Tuilerie, reconnaissance et quittances de 22,000 livres prêtées à M. Boyvin d'Hardancourt par Marin Pelcerf, bourgeois de Paris, marché d'entretien des couvertures d'Orcheux et de La Tuilerie, conclu pour 9 ans entre M. Dumetz et Jean-François Bellamy, couvreur à Ève, moyennant 100 livres comptant et 120 livres par année, fragment d'un compte établi par M. Dumetz de Rosnay, de la gestion de son bien et de sa fortune, pendant 20 ans après son mariage avec mademoiselle Le Tellier de Morsan. (Les frais de noces sont comptés pour 32,200 livres). (1 pièce parchemin, 16 pièces papier.)

1760-1789

## Dupré de Saint-Maur. - Famille

- E 421 Constitution d'une rente de 120 livres par dame Geneviève-Françoise Hodoart de Vaujouant, veuve de Jean Lejeau de Chambergeot, au profit d'Élisabeth Vassard, dite Legendre, sa cuisinière, etc.  
Extrait des registres de baptêmes de l'église paroissiale Saint-Sulpice de Paris, constatant la naissance d'Hyppolite-Antoine François, fils de messire Antoine- Louis Dupré de Saint-Maur, lieutenant de grenadiers aux gardes françaises, et de dame Jeanne-Henriette Billarde de Laurière, dame de Chambergeot, La Picardière, etc., bail à loyer de la ferme de Malassise située au territoire de Fontenay par messire Antoine-Louis Bellanger, chevalier, seigneur de Nanteuil, La Fosse et autres lieux, quart- comte de Soissons, conseiller d'État. (Trouvé dans le dossier de l'émigré Dupré de Saint-Maur.)  
(2 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1774-1779

## Dutroussel d'Hericourt. - Marquis du Boulay

- E 422 Censives. - 1er volume du terrier du marquisat du Boulay, au territoire de Souppes en censive de messire Bénigne-Jérôme Dutroussel d'Héricourt.  
Etant marquis Du Boulay, baron d'Obsonville, conseiller aux Conseils du Roi, conseiller d'honneur au Parlement de Provence, ancien intendant des galères de France, et à cause dudit marquisat ayant droit à toute justice, juridiction haute, moyenne et basse, voirie, droit de scel, pilori, fourches patibulaires, prison, épaves, aubaines, bâtardises, déshérences, amendes, confiscations, patronage, prééminence et droits honorifiques d'église, etc., ainsi qu'il est dit aux lettres à terrier obtenues en la chancellerie du palais à Paris par ledit seigneur marquis Du Boulay, entérinées au bailliage de Nemours et publiées partout où besoin a été, etc. (In-folio, papier, 274 feuillets.)

1762-1765

- E 423 Marquisat du Boulay. - Censives. - 2e volume du terrier de ce marquisat, en censive de messire Jérôme Dutroussel d'Héricourt.  
Censitaires : François Picouet, notaire royal à Poligny et Louis-Nicolas Picouet, marchand au même lieu, Claude Gosset, maître de la poste aux chevaux à Glandelles, Marguerite Leturc, veuve de Pierre Noguét, demeurant à Chamault, Simon Frot, laboureur et marchand à Poligny, Jacques et Nicolas Defoix, garçons meuniers à Beaumoulin, paroisse de Souppes, Pierre Aubert, marchand aubergiste audit lieu de Souppes, Thomas Gautier, bourgeois, demeurant à Nemours, Jean Didier Vignon, gentilhomme verrier, acquéreur de Jean Maugirard, etc. (In-folio, papier, 186 feuillets.)

1765-1772

- E 424 Seigneurie de Souppes. - Censives. - Terrier de la seigneurie de Souppes, en censive de messire Bénigne-Jérôme Dutrousset d'Héricourt, chevalier, marquis Du Boulay, baron d'Obsonville, conseiller aux Conseils du Roi, conseiller d'honneur au Parlement de Provence, etc., passé par-devant Etienne-Augustin Chahuet, notaire royal à Nemours.  
Censitaires : Jean Rabier marchand, demeurant à Souppes, Jacques-Mathieu Caillot, recteur des petites écoles de la paroisse, Nicolas-Denis Morisseau, épicier au même lieu, Clair Leblanc, boulanger, Louis Jomart Boucher, Pierre, Jean et Nicolas Morisseau, pêcheurs, Jacques Marchais et Claude Russet, marguilliers en charge de l'église paroissiale de Souppes, Urbain Guyon, curé de ladite paroisse, etc. (In-folio, papier, 73 feuillets.)  
1761-1769
- E 425 Marquisat du Boulay. - Censives. - Registre censier de la seigneurie du Boulay, appartenant à messire Bénigne-Jérôme Dutrousset d'Héricourt, indiquant la quantité et la nature des héritages chargés de censives, la nature et le montant des redevances des tenanciers ci-après.  
Charles-Mathurin Bezout, curé de Fay, Jean-Pierre Bezout, avocat à Nemours, Jean-André- Denis-Claude Decorps, fondé de pouvoirs de Jean Decorps, seigneur de La Forêt, paroisse de Poligny, François- Pierre Planier Du Faillet, ingénieur, demeurant à Paris, Barthélemy, Claire, Edme, Élisabeth, Étienne, Hubert, Jean, Louis, Marianne et Simon Frot, Jean-Baptiste Carrey, curé de Rémauville, etc. (In-folio, papier, 359 feuillets.)  
1762-1772
- E 426 Mouvance active. - Aveu et dénombrement du fief de La Forêt, situé au territoire de Poligny, mouvant de la seigneurie du Boulay, rendu à messire Bénigne Dutrousset d'Héricourt, chevalier, seigneur du Boulay, Poligny, Souppes, Bouchereau, Obsonville, etc.  
Par Jean Decorps, écuyer, sieur de La Forêt, Marguerite et Marie-André Decorps, frères et soeur, comprenant la déclaration des maisons, mesures, ouches, jardins, terres, etc., possédés en censive, oublie et champart, etc. (1 pièce parchemin.)  
1713
- E 427 Seigneurie d'Obsonville. - Censives. - Terrier de la baronnie d'Obsonville, dépendant de la seigneurie du Boulay, et comprenant celles de Malvoisine et Jarville.  
Terres en censive de messire Nicolas Brulart, gentilhomme ordinaire du Roi, seigneur du Boulay, Souppes et Obsonville, et à ce titre ayant tous droits de justice et juridiction, haute, moyenne et basse, plusieurs fiefs, maisons et manoirs tenus respectivement en foi et hommage, cens, rentes et autres devoirs seigneuriaux énoncés aux lettres à terrier obtenues par ledit seigneur, et entérinées par Jacques de Pamplune, chevalier, seigneur de Livry, Colombiers, et autres lieux, premier capitaine commandant le régiment du duc d'Enghien, bailli de Château- Landon, etc. (Petit in-folio papier, 473 feuillets.)  
1642-1645

- E 428 Seigneurie d'Obsonville. - Censives. - Copie du terrier de la baronnie d'Obsonville, dépendant de la seigneurie du Boulay, et comprenant celles de Malvoisine et Jarville.  
Terres en censive de messire Nicolas Brulart, seigneur du Boulay, Souppes et Obsonville, établi par Sébastien Frot, notaire royal aux lieux et paroisses du Boulay et Poligny. - Censitaires : André de Nicot, écuyer, sieur Du Pavillon, Alexandre Berthier, avocat en Parlement, demeurant à Puisseaux, Guillaume Delon, marchand, demeurant à Nemours, messire Louis de Lucet, seigneur spirituel et temporel d'Aufferville, en son nom et comme se portant fort de ses frères et soeurs, enfants et héritiers de François de Lucet et de Jeanne d'Orléans, César de Calvy, écuyer, sieur de La Fosse, etc. (In-folio, 418 feuillets.)  
1642-1645
- E 429 Minutes du terrier des seigneuries d'Obsonville, Jarville et Malvoisine, auxquelles sont jointes les lettres à terrier et leurs publications, en censive de messire Bénigne Dutrousset d'Héricourt, seigneur du Boulay, Obsonville, Jarville et autres lieux.  
Lesdites lettres entérinées par sieur Pierre de Montléart, chevalier, marquis de Rumont, seigneur de Fromont, Puisselet et autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, gouverneur et grand bailli des ville, bailliage et duché de Nemours. - Censitaires : maître Louis Bezout, avocat en Parlement, demeurant à Nemours, maître Guillaume Berthier de Nibelle, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Nemours, les religieuses de la Congrégation de Nemours, représentées par Françoise Fourier, supérieure, Angélique Marié, assistante, etc. (In-4°, papier, 12 feuillets.)  
1701-1716
- E 430 Censives. - Terrier des seigneuries d'Obsonville, Jarville et Malvoisine, dressé sur les minutes du terrier par Claude-Gabriel Bavoillot, commis à sa confection par sentence du lieutenant général au bailliage de Nemours.  
Censitaires : Pierre Bachet, receveur de la terre et seigneurie d'Obsonville, demoiselle Marguerite Benoist, veuve de M. Denis Lebègue, notaire à Beaumont, maître Louis Benoist, curé de La Neuville, M. Étienne Bertrand, conseiller au bailliage de Nemours, Jean Delon, porte-manteau de feu M. le prince de Condé, François-Alexandre Dutrousset, sieur de Villenain, demeurant à Fontainebleau, les églises et fabriques d'Obsonville, d'Ichy et d'Aufferville, dame Marie Lefébure, veuve de M. François Moreau, vivant conseiller du Roi en l'Élection de Nemours, etc. (In-folio, 266 feuillets, papier.)  
1701-1716
- E 431 Censives. - Terrier des seigneuries d'Obsonville, Jarville et Malvoisine, en censive de messire Bénigne Jérôme Dutrousset d'Héricourt, précédé des lettres à terrier, de la sentence d'entérinement rendue au bailliage de Nemours, et des trois publications faites à Obsonville par Pierre Masson, huissier audiencier au bailliage royal de Nemours, contrôlées audit lieu par

Miger.

Censitaires : Louis Benoist, huissier de la prévôté de l'Île-de-France, demeurant à Nemours, M. Pierre Berthier, avocat en Parlement et procureur du Roi, président au grenier à sel de Nemours, au nom et comme ayant épousé dame Agathe-Charlotte Bezout, et encore au nom de demoiselle Louise-Marie-Catherine Bezout, toutes deux filles et héritières de maître Louis Bezout, avocat en Parlement, et de dame Marie-Louise Noret, Marie Benoist, veuve de M. Alexandre Dubourg, vivant directeur des Aides de l'Élection de Provins, etc. (In-folio, papier, 310 feuillets.)

1760-1768

E 432 Censives. - Plans parcellaires ou terriers des seigneuries d'Obsonville, Jarville et Malvoisine, en censive de messire Bénigne-Jérôme Dutroussel d'Héricourt, lesdits plans contenant 2,159 articles ou parcelles.

La première feuille comprend le village ou bourg d'Obsonville avec l'emplacement du lieu seigneurial et l'indication des fossés de clôture, la sixième feuille renferme le domaine seigneurial de Malvoisine et la ferme du même nom située au milieu d'un bois, la huitième, le hameau de Jarville entouré des climats de La Grosse-Haie, de La Tuilerie, du Vallon et du Crot-au-Renard, etc. (8 pièces papier.)

1759

E 433 Censives. - Sommier ou relevé des numéros du plan de la baronnie d'Obsonville et seigneurie de Malvoisine et Jarville, fait par ordre de M. le marquis d'Héricourt, seigneur du Boulay, de Souppes, de Poligny, de la baronnie d'Obsonville, etc., et contenant pour chaque numéro des notes et justifications extraites des précédents terriers.

Objets annotés : « l'église d'Obsonville sous l'invocation de Sainte-Geneviève, en laquelle le seigneur du lieu a tous droits honorifiques, titres, prières nominales, préséances et dignités appartenant à haut justicier, l'emplacement du château seigneurial où jadis était bâtie la forteresse du bourg d'Obsonville, close à grands fossés, demi comblés, dont il ne reste plus d'autres vestiges, et auquel lieu il y a une croix plantée par les habitants qui sont obligés de l'ôter à la première réquisition, « suivant sentence du prévôt de la seigneurie, etc. » (In-folio, papier, 109 feuillets.)

1759

## **Eon de La Baronnie. - Famille, comtes et seigneurs de Cély**

E 434 Censives. - Terrier de la seigneurie et comté de Cély, en censive de dame Geneviève-Charlotte d'Argouges de Bannes, comtesse de Cély, veuve de messire Pierre Eon de La Baronnie, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, président en sa Chambre des Comptes, à Paris, comte de Cély,

144

seigneur de Saint-Germain et Soisy-sur-École, en partie, Frémigny, Les Bordes, Limery, et Montaquoy, des fiefs d'Artois et de Piselaine, de La Roue, du Trisoire - du Buisson, en partie, et de Machy.

Ledit terrier précédé de la déclaration, situation, quantité et qualité, tenants et aboutissants des château, ferme, moulin, pressoirs, jardins, parc, terres, prés, vignes, bois et autres héritages possédés par madame de La Baronnie et par son fermier, premièrement, le château de ladite dame, appelé le fief du Bois-Baudoin, etc. (In-folio, papier, 308 feuillets.)

1712-1735

- E 435 Seigneurie de Saint-Germain, membre du comté de Cély. - Censives. - Terrier de la seigneurie de Saint-Germain, en censive de madame Eon de La Baronnie, dame du lieu.

Censitaires : François de Baronval, bourgeois de Paris, y demeurant, Jean Frénois, maître menuisier des bâtiments du Roi, à Fontainebleau, Henri Loisel, tissier en toile, demeurant à Fleury, Toussaint Blanchard, meunier, demeurant au moulin de Pailleau, paroisse de Ballancourt, Marie Lebrun, veuve de feu Éloi Houry, vivant marchand, demeurant à Fleury, demoiselle Françoise Bigueaud de Courville, demeurant à Dannemois, au nom et comme fondée de procuration générale de messire Pierre d'Envin, très-digne prêtre curé du diocèse de Paris, docteur en droit de la Faculté de cette ville, curé de Dannemois et secrétaire de l'archevêque de Toulouse, etc. (In-folio, 244 feuillets papier.)

1713-1735

- E 436 Seigneurie de Soisy, membre du comté de Cély. - Censives. - Terrier de la seigneurie de Soisy, en censive de madame veuve Eon de La Baronnie, dame de Soisy.

Censitaires : Mathurin Brocheur, laboureur, demeurant en la paroisse de Limoges, et Jean Deshayes, marchand, à Réau, en Brie, François Greneux, laboureur, demeurant au Rochet, paroisse de Videlles, François Pillon, huissier audiencier au Châtelet de Paris, y demeurant, à cause de demoiselle Avoise Prédeseigle, son épouse, Edme Doré, laboureur, demeurant à Beauvais, paroisse de Champcueil, dame Marie-Magdeleine Goguiet, veuve et commune en biens de défunt maître Charles Lemaire, receveur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, demeurant à Fontainebleau, Claude Bertin, sieur de Bertinville, ci-devant chirurgien-major dans les armées du Roi, demeurant aussi à Fontainebleau, etc. (In-folio, papier, 156 feuillets.)

1712-1735

- E 437 Fiefs de Frémigny, des Bordes, du Buisson et d'Artois, dépendant du comté de Cély. - Censives. - Terrier des fiefs de Frémigny, des Bordes, du Buisson et d'Artois, situés au territoire de Soisy, en censive de madame veuve Éon de La Baronnie, comtesse de Cély et dame desdits lieux.

Ce terrier précédé de la désignation des logis, bâtiments, terres, prés, vignes, bois et autres héritages composant le domaine seigneurial de Frémigny, ainsi que des fiefs qui en dépendent. - Censitaires: - Antoine Beauregard,

tonnelier, à Soisy-sur-École, Jean et André Beaumont, laboureurs, demeurant à La Padolle, paroisse de Mondeville, Nicolas Malvilain, vigneron, demeurant à Oncy, Pierre et Antoine Lantara, vigneron au même lieu, fils et héritiers de défunts Michel Lantara et Nicolle Bourde, etc. (In-folio, 72 feuillets papier.)

1713-1714

- E 438 Fief des Duvals, dépendant du comté de Cély. - Censives. - Terrier du fief des Duvals, situé au territoire de Dannemois, en censive de madame Eon de La Baronnie.

Censitaires : Jean Barreau, laboureur, demeurant à Moigny, demoiselle Claude Thoireau, épouse du sieur Abel Villet, demeurant à Etampes, demoiselle Geneviève Thoireau, épouse de maître Nicolas Guédon, huissier, commissaire-priseur au Châtelet de Paris, Jacques Harse, vigneron à Dannemois, Jean Martin, aussi vigneron au même lieu, Antoine Moireau, à Moigny, Jean Mignon, etc. (In-folio, papier, 46 feuillets.)

1712-1735

- E 439 Censives. - Livre ou tableau du plan de Soisy-sur-Ecole, indiquant les noms des censitaires de la seigneurie et la quantité de terrain de chaque héritage. Premièrement, le parc et le château de Limery, terres, clos, vignes et mesures du lieu, au climat du château Vert, de l'autre côté du grand chemin, jusqu'aux friches des Hauts, entre le chemin du Moulin-Neuf à la Ferté, et celui de Bailly, au même lieu, terres des sieurs Pachot, Jacques Hubert, Jean Denis, de la veuve Baronval, etc. (In-folio, papier, 85 feuillets.)

1742-1743

- E 440 Censives. - 1e, 2e et 3e planche du plan de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie dudit lieu, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés.

Censitaires : la cure et l'église de Soisy, M. de Boisemont, Jeanne Tiercé, veuve Louis Damoreau, M. de Bertinville, Antoine et Barthélemy Noël, Jacques et Antoine Chevalier, Étienne, Pelletier de Dannemois, veuve François Jolivet, meunière au même lieu, Jean Buisson, le jeune, de Soisy, à cause de \_\_\_ Renou, sa femme, et la veuve Blaise Roy, héritier eu partie de Jean Pautre, qui était au lieu de Pierre Bracony, etc. (In-folio, papier, 46 feuillets.)

1780

- E 441 Censives. - 4e et 5e planches du plan du territoire de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie du lieu, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés.

Censitaires: - Jean Rogue et Jacques Coison de Nainville, environ 25 perches, venant de la prise de Montaquoy, M. Hardy, au lieu de Jean-Pierre Prédeseigle, Blaise Moyen, de Beauvais, au lieu de Barthélemy Moyen, qui a passé déclaration devant Millon, et avant lui Catherine Audebert, veuve Jacques Delarue, les héritiers Nicolas Goyard, de Soisy, au lieu de Pierre

146

Corneille, Élisabeth Taillard, veuve Nicolas Molard, de Soisy, etc. (In-folio, papier, 36 feuillets.)

1780

- E 442 Censives. - 6e et 7e planches du plan du territoire de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie dudit Soisy, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés.

Censitaires : M. le comte de Cély, à cause de Frémigny, terre prétendue être de la censive de Réau, par transaction de 1579, et que l'on a justifié être de la censive de Soisy par les déclarations de 1608 et 1637, etc., M. Compagnon, au lieu des Viviers, représentant Claude Harly, Antoine Tusson, au lieu de M. de Boisemont, par échange, les héritiers Antoine Molard, au lieu de mademoiselle Lemaire, représentant le sieur Dorchemer de La Tour, etc. (In-folio, 22 feuillets papier.)

1780

- E 443 Censives. - Fin de la 7e planche, 8e, 9e et 10e planches du plan du territoire de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie dudit Soisy, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés.

Maison et autres bâtiments, cour et jardin à Jean Mathieu, au lieu de Jean Corneille, maison et autres bâtiments, jardin et puits commun à Philippe-Aspais Moyen, faisant le coin de la rue sur le carrefour de l'église, en censive du fief des Bordes, maison, bâtiments, cour et jardin devant, derrière et à côté, à la veuve Rogue de Montgermont, au lieu de Jean Rogue, etc. (In-folio, 42 feuillets papier.)

1780

- E 444 Censives. - Fin de la 10e planche, 11e et 12e planches du plan du territoire de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie dudit Soisy, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés.

M. de Boisemont, jusqu'au ru cornu, terre et avenue de peupliers d'Italie, provenant de trois acquisitions, M. Daverton, seigneur de Bonneveau, pour une grange en fief et un pré en roture tenu de M. le comte de Cély, Philippe Fromage, aubergiste à Villeroy, pour le moulin d'Hénon, détruit, et les nouveaux bâtiments de ce moulin, M. de Boisemont, à cause de son château, de sa ferme, du grand canal et du parc de Réau, l'église de Soisy, le cimetière des étrangers, nommé le petit cimetière, et le grand cimetière des habitants de la paroisse, etc. (In-folio, papier, 44 feuillets.)

1780

- E 445 Censives. - 13e, 44e, 15e, 16e et 17e planches du plan du territoire de Soisy, ou tableau des censitaires de la seigneurie dudit lieu, indiquant les contenances et les redevances de leurs propriétés.

M. de La Villette, au lieu de M. de Valcourt, François et Antoine Fougeron, pour une prise à rente de Frémigny, dont une partie est en censive de madame de Novion, du côté des terres de Varonnes, les dames de Port-Royal, Antoine Lebert, à cause de la prise à rente de Montaquoy, le sieur

147

Guillaume Hardy, de Corbeil, au lieu de M. Pillon, qui représentait M. Prédeseigle, etc. (In-folio, papier, 108 feuillets.)

1780

E 446 « État des arpents et perches d'héritages du territoire de Soisy-sur-École, avec le détail des articles de chaque propriétaire. »

Jean Audenet, de Videlles, les héritiers François Beauregard, Pierre Bizord, de Dannemois, Antoine et Jacques Chevalier, de Soisy, Étienne et Pierre Carré de Dannemois, M. de La Villette, valet de chambre de madame de Novion, la veuve Marin Decourbe, de Cély, madame de Gaudremont, Michel Élesem, Charles, Pierre, Philippe et Jean Goubé, Amant-Antoine Renaud, notaire à Soisy-sur-Ecole, François Rodier, maçon au même lieu, la veuve Redon, de La Padolle, la veuve Pierre Richard, des Roches, Jean Roy, de Forges, paroisse de Fleury, la veuve François Sugis, de Videlles, etc. (In-folio, papier, 62 feuillets.)

1783

E 447 Comté de Cély. - Fiefs de La Corneille, des Duvals, de La Roue et d'Artois, dépendant du comté de Cély. Relevé des biens situés en l'étendue des fiefs de La Corneille (Videlle et Dannemois), des Duvals et de La Roue (Dannemois) et d'Artois (Oncy).

Appartenant à : Anne Batereau, veuve de Pierre Richard, demeurant aux Roches, paroisse de Videlles, héritière de défunte \_\_\_ Lefièvre, sa mère, les sieurs Geoffroy et consorts, de Paris, tant en leur nom que comme héritiers d'Henri Fouquet, Philippe Marquis, le jeune, demeurant à Videlles, Laurent Lhuilier, Louis-Jacques Mercier, négociant, ayant acquis de madame de Gaudremont, M. Badequin, écuyer, sieur de Villiers, etc., et demoiselle Marie Anne Daverton, son épouse, demeurant à Versailles, etc. (In folio, papier, 72 feuillets.)

1785

E 448 Seigneurie des Fontaines, dépendant du comté de Cély. - Relevé des héritages contenus aux déclarations passées à la seigneurie des Fontaines, indiquant les charges seigneuriales dont ces héritages sont grevés.

Censitaires: - Claude Furet, marchand à Melun, Louis et Marin-Mathurin Vidy, vigneron à Brainville, Pierre Paly, aussi vigneron au même lieu, Claude Besnier, tailleur d'habits à Étrelles, paroisse de Saint-Sauveur, Jean Targas, vigneron à Perthes, Toussaint Duret, laboureur, demeurant à Brainville, Charles Lemelle, cordonnier à Saint-Sauveur, Alexandre Lantara, manouvrier à Chailly, Jacques Baron, directeur de la poste aux lettres à Ponthierry, Jean-François Allaire, conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection de Melun, etc. (In-folio, papier, 22 feuillets.)

1783

E 449 Fief de Guignechèvre, dépendant de la seigneurie des Fontaines. - Censives. - Plan du fief de Guignechèvre, situé au territoire de Saint-Sauveur-sur-École.

148

Limité par un liseré jaune et par divers héritages dépendant de la seigneurie d'Orgenoy. (1 pièce papier.)

1772

- E 450 Comté de Cély et dépendances. - Censives. - Extraits et expéditions d'actes, notes et mémoires qui ont servi à la préparation des déclarations à terrier du comté de Cély et dépendances, par messire Pierre Eon de La Baronnie, chevalier, président en la Chambre des Comptes, comte de Cély, seigneur de Saint-Germain, Soisy-sur-École, Frémigny, Les Bordes, etc. Poursuites dirigées par messire Marie-Jérôme Éon, comte de Cély, colonel du régiment Blaisois seigneur desdits lieux de Saint-Germain, Soisy, Frémigny et Les Bordes, Montaquoy, Limery, Les Fontaines, Nainville et autres lieux, contre Louis Bouleray, pour l'obliger à passer déclaration au terrier dudit comté, déclarations diverses reçues par Jacques-André Beauvais, notaire à Cély, mémoire pour le sieur de Cély contre madame de Novion, dame de Courance et de Dannemois. (Petit in-folio, 28 pièces papier.)

1650-1780

- E 451 Comté de Cély et dépendances. - Censives. - Censier de Brainville, Guignechevre et des Fontaines, au territoire de Saint-Sauveur. Jean Amiard, demeurant à Chailly, pour héritages assis au climat de Guignechevre, la veuve Amfreville, de Perthes, le sieur Nicolas Boucher, bourgeois de Paris, pour une maison et héritages assis à Brinville, François et Simon Duret, Jean Desvollières, de Chally, madame la marquise de Perthuis, représentant M. de La Harteloire, la dame de Blagny, de Paris, messire François Decléuy, curé de Nainville, la dame de Baulne, le sieur de Grandmaison, Étienne Jamet, demeurant à Étreilles, etc. (Petit in-folio, 48 feuillets papier.)

1714-1765

- E 452 Comté de Cély et dépendances. - Censives. - Censier de la seigneurie de Nainville, membre dudit comté. Les sieurs Authaulme doivent, suivant déclaration passée par Filion, leur tuteur, la quantité de dix-neuf picotins et demi de seigle, le sieur Jobert, de Melun, 54 sols, un poulet et un cinquième de poulet, dame Madeleine Du Noyer, veuve de messire Nicolas de Bizemont, doit douze picotins et demi de seigle, maître François Pillon, avocat en la Cour, doit par an 10 deniers, cinq picotins et demi de méteil et cinq picotins de seigle, Robert Vitry, 3 deniers obole pite et neuf picotins de seigle, etc. (Petit in-folio, 89 feuillets papier.)

1713-1768

- E 453 Comté de Cély et dépendances. - Censives. - Fragment d'états, mémoires et renseignements sur les censives et redevances diverses dues au comté de Cély, seigneuries de Saint-Germain et Soisy, et fiefs en dépendant, appartenant à madame Françoise Charlotte de Thou, veuve de messire Christophe de Harlay, table du registre de la recette de Cély, etc.

149

Censitaires : Fiacre Derué, ancien maître d'école de Soisy, demeurant à Écharcon, les héritiers de la veuve Jean Decourbe, de Cély, Claude et Françoise Vidy, frère et soeur, demeurant à Perthes, héritiers de Sébastien Vidy, la dame veuve Hautefeuille de Cély, madame de Breainville, de Soisy, Martin Coullaux, de Chalmont, Nicolas Jouselin, de Cély, etc. (In-folio, 126 Juillets, papier.)

1656-1780

- E 454 Comté de Cély et dépendances. - Censives. - Cueilleret de plusieurs parties de cens dues aux fiefs et seigneuries de Frémigny, des Bordes et du Buisson, dépendant du comté de Cély, appartenant à madame Éon de La Baronnie, auquel on a ajouté les rentes dues aussi à la seigneurie de Frémigny, notamment par Armand-Antoine Renault, notaire à Soisy. Jean Bogue, meunier au Moulin-Neuf, messire François-Louis Du Caron de Valenciennes de Mézières, François Baronnal, bourgeois de Paris, messire de Gaudraumont, de Courances, etc. (In-folio, papier, 29 feuillets.)

1759-1762

- E 455 Comté de Cély et dépendances. - Censives. - Relevé des locataires, censitaires et rentiers de la seigneurie de Frémigny, à Soisy-sur-École, appartenant à messire Eon de Cély pour la partie démembrée de la ferme dudit lieu, avec plans figurés des héritages possédés par les preneurs ci-après. Jean Hardy, à Frémigny, Philippe Lefièvre, aux Roches, paroisse de Videlles, Philippe-Aspais Moyen, Jean-Baptiste Lhomme, Antoine Tiercé, Étienne Bource, Jacques Tissier, Claude Décosse, Jean Prade, Antoine Chevalier et Pierre Sachot, tous demeurant à Soisy, Jean Neublans, meunier au Moulin-Neuf, Charles Mamion et Louis Paris, de Dannemois, etc. (In-folio, papier, 14 feuillets.)

1768

- E 456 Comté de Cély et dépendances. - Censives. - Baux à cens et rentes d'héritages situés aux territoires de Cély, Saint-Germain et Soisy, et entre autres du moulin des Glaises, autrefois des Guérins, à Cély, sur la rivière de Rebais. Tant par messire Pierre Éon de La Baronnie que par dame Geneviève Charlotte d'Argouges de Rasne, son épouse, et par Michel Eon, fils, chevalier, seigneur de Cély, etc., ledit moulin tenu à titre de transport de bail à cens et rente par Jean-Baptiste Rozé et Geneviève Couteau, sa femme, moyennant 200 livres et quatre poulets par an, payables en deux termes, etc. (13 pièces papier, 6 pièces parchemin.)

1703-1780

- E 457 Comté de Cély et dépendances. - Censives. - Extraits des déclarations passées au terrier de la seigneurie de Réau du temps de M. de Brécourt. Copie de l'aveu et dénombrement rendu par lui, de sa seigneurie, à M. le maréchal de Villars, copies d'actes de vente et d'échange entre particuliers,

150

censitaires de la seigneurie de Soisy, appartenant à M. le comte de Cély, etc.  
(In-folio, 93 feuillets papier.)

1627-1764

- E 458 Comté de Cély et dépendances. - Mouvance passive. - Extrait et copies d'aveux et dénombrements du fief de Frémigny, situé au territoire de Soisy-sur-École, fournis à M. le comte de Selves par les seigneurs et dame de Cély, et un état des fiefs du comté de ce lieu, portant indication de la mouvance, auquel est jointe une saisie réelle des terres, seigneuries et fiefs de Cély. De Bois-Baudouin, du Montceaux, du Fourneau, de Saint-Germain-sur-Ecole, de Saint-Port, du Sault, de Soisy-sur-École, du Buisson, des Duvals, de La Roue, de Versigny, de La Corneille, de Valfoirelle et du petit moulin de Perthes, ou de Choiseau, etc., appartenant à messire Éon, comte de Cély, et autres pièces de procès, aveu et dénombrement fourni par M. le comte de Cély à M. Éon de Beaumont. (12 pièces papier (1 imprimé), 1 pièce parchemin.)

1675-1757

- E 459 Immeubles. - Actes d'acquisition et d'échange de divers héritages sis au territoire d'Oncy et environs par les anciens seigneurs d'Oncy (Guillaume, Colmet, Nicolas et Charles de Tournebeuf), provenant de noble homme Amaury Le Boutillier, chevalier, sire de Coye, et noble dame madame Ysabel Du Boys, sa femme. Andry Leclerc, Jean Lejeune et Marie, sa femme, fille de Julien Picard, d'Oncy, demeurant à Dun-le-Roi, Guillaume Jouan, laboureur à Milly, Jean Legallois et Jeanne, sa femme, Pierre Saumaise, dit Pousteau, etc., lesdits actes passés sous l'autorité du garde de la prévôté de Milly-en-Gatinais, pour les seigneurs du lieu, notamment pour monseigneur Louis, sire de Graville, amiral de France, etc. (33 pièces parchemin.)

1344-1611

- E 460 Contrats d'acquisition des fiefs de Roiville, Maison-Rouge et autres héritages situés à Nainville, du fief de Brainville, au territoire de Saint-Sauveur, etc. - Baux à loyer et à rentes, notes et renseignements, etc. Mémoires fixant les droits de relief dus à M. le comte de Cély par madame la marquise de Gontant, seule héritière de madame de Palerme, sa mère, à cause du fief de la Maison-Rouge, appartenant autrefois à madame la présidente de La Michodière, consistance du même fief, d'après un aveu fourni par Jean-Aimé Dumas, chevalier, seigneur de Montgermont et de Barbey, premier mari de madame de La Michodière, à M. de Pontcarré, seigneur de Nainville, etc. (16 pièces papier.)

1729-1788

- E 461 Arpentages. - Etats et mesurages des prés appartenant à MM. de Cély et de Soisy, situés dans la prairie de Cély et de Saint-Germain. Instruction pour parvenir au partage entre MM. de Cély et de Soisy, où il est constaté que le fermier de Frémigny paye la dîme du curé de Soisy et du

prieur d'Oncy, ainsi qu'une rente à l'Hôtel-Dieu de Paris, et que celui de Cély acquitte une rente de six setiers de blé au chapitre Notre-Dame de Melun, etc. (4 pièces papier.)

1758

- E 462 Copie d'un bail à loyer de la ferme et régie générale du comté de Cély et dépendances, par dame Geneviève Charlotte d'Argouges, veuve de messire Éon de La Baronnie, du comté de Cély et des terres de Frémigny, Montaquoy, Limery, Soisy, dépendance et droits y attachés.  
Au profit de Pierre Fromager, laboureur à Frémigny et d'Élisabeth Caillot, sa femme, moyennant 8,000 livres par année, outre les charges, etc. (1 pièce papier.)

1716

- E 463 Baux à loyer notariés et sous signatures privées d'héritages situés à Cély, Saint-Germain, Dannemois, Soisy, Perthes et Saint-Sauveur.  
Par MM. Michel Eon et Marie-Jérôme Éon de Cély, au profit de Bernier, Carré, Dulac, Jumeau, Mary-Ségretin et autres, laboureurs auxdits lieux, procès-verbaux de mesurage de biens loués, contre lettres, etc. (33 pièces parchemin, 39 pièces papier.)

1752-1784

- E 464 Baux à loyer de la partie démembrée des terres et prés de la ferme de Frémigny, à Soisy, avec deux états des terres de cette ferme.  
Par Jacques-André Beauvais, praticien à Cély, agent des affaires et mandataire de messire Marie-Jérôme Éon, comte de Cély, colonel des Grenadiers de France, remise de redevances faites aux fermiers desdites terres, signée par le comte de Cély, etc. (11 pièces parchemin, 19 pièces papier.)

1766-1782

- E 465 Baux à loyer d'héritages situés à Beauvais, paroisse de Champcueil.  
Par les anciens seigneurs du lieu messire Christophe - Auguste de Harlay, chevalier, comte de Beaumont, seigneur de Cély-en-Bière, de Saint-Germain et de Soisy-sur-École, procès au pétitoire dirigé contre Pierre de Campolmy, écuyer, seigneur de Montaquoy, etc. (5 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1618-1654

- E 466 Construction d'une partie du lit de la rivière de Rebais, à Cély, actes d'acquisition de terrains, états de contenances et plan des héritages traversés par le nouveau lit de ladite rivière, indemnités pour destruction d'arbres accordées à Nicolas et Laurent Ségretin, Jean Neveu, l'aîné, Mathurin Buisson, quittance de prix de vente et indemnité donnée à M. le comte de Cély par Jean-Toussaint Dauvergne, Mathurin Bisson, Jacques Roy, père, etc. (10 pièces papier, 1 plan, 1 pièce parchemin.)

1764-1766

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 467 Plan informe des héritages composant la ferme de Saint-Sauveur sur lequel sont indiqués le village dudit lieu et le hameau d'Orgenoy, paroisse de Boissise-le-Roi. (1 pièce papier.)  
XVIIIème s.
- E 468 Mémoires, requêtes, observations, extraits d'actes et notes diverses. Concernant un procès entre messire Pierre Éon, seigneur de Cély, et M. François Éloy de Brécourt, au sujet du fief ou seigneurie de Réau, situé à Soisy-sur-École, ayant été acquis en 1542, par Marc de Mors, de Bonaventure Leroy, fille d'Antoinette Marafin, qui en avait fourni foi et hommage en 1507, à Agnès, comtesse de Dunois et vicomtesse de Melun, observations sur le droit du seigneur de Réau de se qualifier seul fondateur de l'église de Soisy, mémoire sur le fief des Bordes, à Soisy, extrait du contrat de vente par Louis-Marc-Antoine de Famery et Marie Danchet, à M. Éon de La Baronnie, de partie des fiefs de Réau, de Soisy et du Sault, etc. (9 pièces papier.)  
XVIème s.-XVIIIème s.
- E 469 Procédure.  
Entre François Cardin, garde-chasse de madame de La Baronnie, dame de Soisy, et François Paultré, vigneron audit Soisy, pour délit de chasse, mémoire sur le même procès pour André- Gabriel Le Subtil de Boisemont, seigneur de Réau, Soisy- sur-École, en partie, et Paultré, son garde, contre dame Geneviève-Charlotte d'Argouges, veuve Éon de La Baronnie, et François Cardin, son garde, arrêt de la table de marbre du Palais, à Paris, etc. (41 pièces papier, 2 pièces parchemin.)  
1741-1742
- E 470 Livre de recettes et dépenses des terres et seigneuries de Cély, Frémigny et Limery, appartenant à madame de La Baronnie.  
La terre de Cély, affermée pour douze années à Charles Fouquet et à Jacques Jauvin, rapporte 4,500 livres. - Le compte des recettes est suivi de la dépense faite pour le jardinier, le garde-chasse, le valet de chiens, le cuisinier, le rôtisseur, les femmes de chambre et autres domestiques de la maison de Cély, etc. (In-folio, papier, 120 feuillets.)  
1703-1725
- E 471 Recettes et dépenses. - États de dettes, charges et revenus personnels de madame la comtesse Éon de Cély, correspondance de cette dame avec M. le marquis de Soisy et le comte de Cély, ses fils, etc.  
Noms des créanciers et montant de leurs créances s'élevant à 171,460 livres, actif de la succession de messire Eon de La Baronnie, décédé le 3 novembre 1709, montant à 874,000 livres, compte de la main de madame de Cély, mère, née d'Argouges de Rannes, etc. (24 pièces papier.)  
1703-1725

- E 472 Dépenses diverses. - Mémoires de travaux et ouvrages divers, plantation en chênes de 200 arpents de taillis, notes de fournitures, quittances de paiements, etc.  
Carnets de dépenses de M. le comte de Cély pour : vestiaire, frais de voitures, de spectacles, billets de loterie, chirurgiens et dentistes, pertes au jeu, dons à son trompette et à son maréchal des logis en partant pour la Hollande, etc. (49 pièces papier.)  
1728-1766
- E 473 Observations ou mémoires sur la cavalerie française, sur son armement en campagne et mémoire sur les moyens de rendre le haras d'Alsace plus utile, plus florissant et de le porter à sa plus haute perfection sans augmentation de charges.  
Des avantages que le royaume retirerait des haras s'ils étaient bien administrés, rétablissement des haras, observations sur la culture anglaise, etc. (24 pièces papier.)  
1703-1725

### **Ferron de La Ferronnays. - Famille, seigneurs de Livry-sur-Seine**

Dont les fiefs du Bois-des-Plains, de Chénois. Etienne Louis Ferron, marquis de la Ferronnays, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de Livry-sur-Seine au XVIII<sup>e</sup> s.

1351-1789

- E 474 Censives. - Extraits de déclarations passées au terrier de cette seigneurie, en censive de messire Nicolas-René Boucher, grand-audencier de France, seigneur de Livry  
Censitaires. - M. des Bergeries, l'église de Livry, Pierre Guichard, M.de Rouville, le maréchal de Villars, la dame veuve Joyeux, etc. - État fourni par les collecteurs, marguilliers et syndics de Livry, en exécution de l'arrêt du Conseil d'État, du 28 février 1688, contenant les noms des possesseurs d'héritages dans la paroisse, la nature, la contenance de ces biens, le nombre de leurs charrues ou paires de boeufs, les exempts et privilégiés, leurs propriétés, etc. (Petit in folio, papier, 148 feuillets.)  
1688-1709
- E 475 Seigneurie de Livry. - Censives. - Dépouillement par ordre alphabétique des censitaires de la seigneurie de Livry, d'après les plans terriers dressés par Blondel, arpenteur-géomètre à Melun.  
Noms de ces Censitaires : la veuve Bureau, boulangère, les héritiers Bourdin, Bureau, fils, maître boulanger, tous demeurant à Melun, la cure de Livry,

Hilaire et Nicolas Desavis, Edme Letau, Jacques Mesnage. - Mémoire fait au château de Livry pour connaître les propriétaires et leur faire payer les cens et droits seigneuriaux, indiquant les numéros du plan de la seigneurie, les noms des propriétaires, la nature et la consistance des biens, les mutations survenues depuis le terrier, etc. (Petit in-folio papier, 46 feuillets.)

1720-1746

- E 476 Seigneurie de Livry. - Censives. - Mémoires des censives et censiers ou cuillerets des cens et rentes dus à la seigneurie de Livry pour messieurs de Cessac, le duc de Caumont-La-Force, Pierre Boutet de Marivatz, premier gentilhomme ordinaire de monseigneur le duc d'Orléans, tous trois seigneurs successifs de Livry.

Censitaires: - Jacques Lefebure, concierge du château de Livry, doit, par an, 1 livre 9 sols 11 deniers obole, Marie Poupard, veuve d'Antoine Piélair, 3 sols 1 denier, Pierre Chantourelle, taillandier à Melun, 1 sol 4 deniers obole pite et semi-pite, Pierre Laurent Chanfort, maître d'école à Livry, 3 sols, Hélène Joyeux, veuve Jean Piffault, demeurant à Melun, 6 sols 6 deniers pite, les héritiers de Claude-Paul Picard, maître-chirurgien à Melun, 1 sol 3 deniers pite, Louis Bureau, marchand de blé en la même ville, 7 sols 7 deniers pite, etc. (8 pièces papier.)

1706-1745

- E 477 Seigneurie de Livry. - Censives. - Baux à cens et rentes de portions d'héritages situées au territoire de Livry, notamment dans l'étendue du fief du Bois-des-Plains, membre de la seigneurie de Livry.

Par : monseigneur Pierre de Villiers dit Le Vaudran, chevalier, chambellan du Roi, Jean de Villiers, écuyer, Étienne de Villiers, aussi écuyer, noble homme et seigneur messire Claude de Ravenel, chevalier, seigneur de Rentigny, de Boissy-le-Châtel, de Courgosson, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, lieutenant de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, sous l'autorité et conduite de monseigneur le duc de Montmorency, Jacques de Cocqueborne, sieur de Fontains et de Courgosson, des fiefs du Bois-des-Plains, de Samart et de Guillermet, messire Martial Chanut, conseiller du Roi en ses Conseils, abbé d'Issoire, tous anciens seigneurs de Livry. (39 pièces parchemin.)

1411-1688

- E 478 Seigneurie de Livry. - Censives. - Baux à cens et rentes d'héritages dépendant de la seigneurie de Livry faits par messire Pierre Boutet de Marivatz, chevalier, seigneur viager de la terre et seigneurie de Livry-sur-Seine, premier gentilhomme de feu S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans et par messire Armand Nompar de Caumont, duc de La Force, aussi seigneur et propriétaire de Livry.

Au profit de Jacques Broc, Claude Chaillot, Pierre Laurent Chamfort, Pierre Callard, Nicolas Joubier, Antoine Le Roy, Antoine Moreau, Jacques Piélair, et Marguerite Lafosse, sa femme, Jean Pinguet, etc., tous demeurant à Livry,

titres-nouveaux souscrits au profit desdits seigneurs par Jean Delisse, André Lagravoise, Pierre Roddon, Jacques Villenain, etc. (38 pièces parchemin.)

1737-1782

- E 479 Seigneurie de Livry, Censives. - Atlas parcellaire du territoire de Livry. En censive de messire Étienne-Louis Ferron, marquis de La Ferronnays, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur des ville et citadelle de Dôle, seigneur de Livry, ledit atlas fait par Buc, ingénieur pour les manufactures, plan visuel d'une partie de la seigneurie du lieu de Livry, comprenant le village, les clos, les vignes, les terres et les bois environnants. (In-folio, colombier, portefeuille papier, 25 feuillets.)  
XVIIIème s.
- E 480 Seigneurie de Livry. - Censives. - Cueilloir à quatre confins des cens et rentes dus à cette seigneurie, dressé d'après les anciens terriers et le plan fait par l'ingénieur Buc.  
Censitaires : Denis Chevrier, fermier demeurant à La Grange Saint-Martin, acquéreur de Jean-Charles-Olivier Jobert, Louis Charpentier, vigneron à Fontaine-le-Port, Baptiste Beauchamp, jardinier demeurant à Melun, au nom et comme tuteur-conjoint avec Marguerite Hody, sa femme, veuve en premières noces de Louis Fumée, des enfants mineurs issus du premier mariage, les habitants, corps et communauté de la paroisse de Livry, pour leurs uselles, contenant 60 arpents environ, sur lesquels le seigneur a droit de haute justice seulement (n° 348), Jacques et Étienne-Vincent Lafosse, etc. (In-folio, colombier, portefeuille papier, 204 feuillets.)  
XVIIIème s.
- E 481 Seigneurie de Livry. - Censives. - Censier de la terre et seigneurie du lieu, des fiefs du Bois-des-Plains, à Vaux-le-Penil, de Millevaux, à Fontaine-le-Port, et du Goulet au Châtelet.  
Censitaires : Étienne Grangère, vigneron à Maincy, doit, par an, 4 sols 3 deniers obole, Thomas Huet, vigneron à Livry, 1 sol 4 deniers obole maille, Ambroise Delaunay, marchand, demeurant à Maincy, 1 denier pite, Pierre Lemaître, frotteur, demeurant à Paris, 7 deniers obole, Martin-Nicolas Véron, laboureur à Fay, paroisse de Chailly- en-Bière, 6 deniers obole, François Bourgoin, demeurant à Coubert, 1 sol 4 deniers, Clair-Barthélemy Lemaître, marchand courtier-bijoutier à Paris, 7 deniers obole, Marie-Françoise Letot, veuve de Jean-Baptiste Vignot, demeurant à Boissettes, 6 deniers, Louis Doucet, entrepreneur de bâtiments à Melun, 3 deniers obole, maître Claude Rousset, élu en l'Élection de Melun, 13 deniers, etc. (In-folio, papier, 107 feuillets.)  
XVIIIème s.
- E 482 Seigneurie de Livry. - Mouvance passive. - Foi et hommage, aveux et dénombremments fournis par messire Étienne de Villiers, écuyer, seigneur de Livry. Pour des fiefs qu'il tient à une seule foi et hommage de noble homme Regnault Des Champs, écuyer, seigneur du Pré, et de messire Robert de

Vaux, curé d'Héricy, tuteurs et curateurs de demoiselle Claude de Chavigny, seule héritière de feu Antoine de Melun, écuyer, seigneur de Bourron et de la vicomté de Melun, en partie, auquel les hommages se rendaient devant le lieu où était anciennement la Tour Coquerée à l'entrée de la paroisse Saint-Etienne de Melun, selon la coutume, sentence des conseillers de la Chambre du trésor relative au fief des clos, mémoire à consulter sur une question de dîmes entre le seigneur de Livry et le curé du lieu, etc. (4 pièces parchemin, 9 pièces papier.)

1413-1761

- E 483 Seigneurie de Livry. - Justice. - Sentence du bailliage de Melun pour l'entérinement des lettres patentes obtenues du Roi, le 3 juin 1376, par noble homme Anceau de Villiers, chevalier, et Isabelle des Grandies, son épouse, portant concession de haute, moyenne et basse justice dans l'étendue de leur seigneurie de Livry.

Lettres accordées à messire Nicolas-René Boucher, seigneur de Livry, grand audancier de France, pour la démolition des fourches patibulaires du lieu et leur rétablissement à deux piliers à l'endroit qu'il lui plaira dans l'étendue de sa justice, procès-verbal de visite dressé par les officiers du bailliage de Melun après cette reconstruction. (2 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1379-1714

- E 484 Fief du Bois-des-Plains. - Censives. - Cueilloir à 4 confins des cens dus à la seigneurie de Livry, à cause du fief du Bois-des-Plains.

Censitaires : Louis Lafosse, manouvrier à Broles, paroisse de Bois-le-Roi, fils et héritier d'Étienne Vincent, Pierre Vincent et Marie-Louise Chancy, enfants et héritiers de Pierre, messire Pierre Julien Houdeyer, prêtre, curé de Livry, Paul Julia, marchand de farine, rue de la Crosse, paroisse Saint-Étienne à Melun, Charles, Edme, Louis et Charlotte Souverain, la dernière femme de Louis Paillard, tous demeurant à Vaux-le-Pénil, Denis et Sébastien Reverdy, vigneron à Maincy, etc. (In-folio, papier, 57 feuillets.)

XVIIIème s.

- E 485 Fief du Bois-des-Plains. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage portant aveu et dénombrement du fief du Bois-des-Plains et de ceux de La Baste, de La Motte et de L'Étang de Vaux, fournis à MM. de Rostaing, seigneurs de Vaux-le-Pénil.

Par Jacques de Limay, seigneur de Bézu, messire Gaston de Grioux, Jacques de Lyonne, Pierre Chanut, Martial Chanut, etc., successivement seigneurs de Livry, projets de transaction entre M. le duc de Caumont La Force, seigneur de Livry, et M. de Fréteau, acquéreur de la terre de Vaux, de madame de Beringhen, sur les limites des fiefs du Bois-des-Plains, de Samart et de La Tuilerie, notes et correspondance entre M. de Fréteau et M. de La Ferronnays, acquéreur de la terre de Livry depuis le 5 juillet 1783. (12 pièces parchemin, 18 pièces papier.)

1741-1785

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 486 Fief de Chénois réuni à la seigneurie de Livry. - Mouvance passive. - Dénombrements du fief de Chénois situé entre Vaux et Livry, fournis à Ancel, Jacques et Jean de Villiers, seigneurs de Livry.  
Par : Guillaume Audois, de Melun, Jean de Mailly, Étienne de Saint-Amant, Denisot Doulcet, de Livry, Thevenin Gondrée, laboureur au même lieu, anciens possesseurs dudit fief. (6 pièces parchemin.)  
1365-1426
- E 487 Seigneurie de Livry, mouvance active. - Actes de foi et hommage portant aveux et dénombrements fournis à la seigneurie de Livry par les détenteurs de l'ancien hôtel messire Simon de Livry, ou fief du Pré sis audit Livry  
Notamment par, Jean Cossort, Jean Pasquier, Jean de Brie, écuyer, seigneur de Courgousson et Sablonnières, Jeanne de Brie, veuve de messire Antoine de Ravenel-Rentigny, Claude de Ravenel, seigneur de Rentigny, de Boissy-le-Châtel autres lieux, Christophe de Ravenel, Jacques de Coqueborne, écuyer, sieur des Fontaines, etc., mémoires et consultations d'avocats relatifs au titre de fief de la maison du Pré et dépendances appartenant à maître Charles Legendre, élu de Melun. (8 pièces parchemin, 10 pièces papier.)  
1365-1735
- E 488 Seigneurie de Livry et dépendances. - Censives. - Déclarations passées au terrier de Livry, à cause des fiefs du Goulet, de Millevault et des Murgers ou des Nonains.  
Censitaires : maître Nicolas Montargon, procureur au châtelet de Paris, messire de Sourdis, maître Henri Asselin, bourgeois de Melun, messire François Lefebure, écuyer, seigneur d'Argencé, conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, Antoinette de La Planche, veuve de Gilles Moreau, demeurant à Melun, Martin Du Veau, de Bois-le-Roi, etc. (183 feuillets, 1 cahier, 9 pièces papier.)  
1667-1717
- E 489 Seigneurie de Livry et dépendances. - Censives. - Baux à cens et rentes de divers héritages sis au territoire de Fontaine-le-Port, dépendant du fief de Millevault.  
Faits par messires Nicolas René Boucher et de Gaumont La Force, seigneurs de Livry et dudit fief, au profit de Guillaume Carsault, de Fontaine-le-Port, Jean Guillou, de Massoris, Claude et Michel Guillon, Louis Charpentier, vigneron audit lieu de Fontaine-le-Port, Philippe Jouix, aussi vigneron au même lieu, etc. (7 pièces parchemin.)  
1701-1715
- E 490 Seigneurie de Livry et dépendances. - Censives et autres droits dus à la seigneurie de Livry, à cause du fief du Pont d'Almont, s'étendant sur les territoires de Melun et Vaux-le-Pénil.  
Extrait d'un contrat de vente de plusieurs héritages situés dans la mouvance dudit fief appartenant à la demoiselle de Livry, compulsoires donnés par le prévôt de Melun et par MM. des requêtes du Palais, sur la réquisition de noble

homme messire de Claude Villiers, écuyer, seigneur de Chailly et de Livry, afin de se faire délivrer tous extraits de titres, contrats, papiers et renseignements de tels notaires que ce soit, relatifs aux procès mus et pendants entre lui et messires Jean et Claude de La Croix au sujet du fief du Pont d'Almont, arrêt du Parlement de Paris rendu entre messires Claude de La Croix, seigneur de Plancy et Claude de Villiers, seigneur de Livry, etc. (10 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1507-1743

- E 491 Seigneurie de Livry et dépendances. - Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis à Anceau, Jean et Claude de Villiers, Jacques de Limay, Nicolas de Ganne, de Conigy, Dame Anne du Tramblay, veuve de Gaston de Grieu, Martial Chanut et Nicolas-René Boucher, anciens seigneurs et dame de Livry, à cause du fief de Trois-Moulins.

Par : la veuve de feu Pierre Bougueneau, Pierre Guillaume Bourgeois, Sébastien Rouillard, marchand demeurant à Maincy, Catherine Sauvré, Nicolas Picard, vigneron demeurant à Vaux-le-Pénil, Jean Vergier, aussi vigneron au même lieu, Etienne Moireau, vigneron à Livry, honorable homme René Rouillard, fils aîné, marchand bourgeois de Melun, Gabriel Pineau, cavalier de maréchaussée, etc., tous possesseurs successifs dudit fief, inventaires des aveux ci-dessus, notes et renseignements relatifs à ce fief, etc. (32 pièces parchemin, 9 pièces papier.)

1373-1713

- E 492 Seigneurie de Livry et dépendances, Mouvance active. - Actes de foi et hommage portant aveux et dénombremments fournis aux seigneurs de Livry par les possesseurs du fief des Vives-Eaux, sis au territoire de Dammarie.

Notamment par : Etienne Ferron, seigneur de Fortoiseau, Hiérôme Chapelain, Jean Coquille: - Hilaire Rouillé, et Philippe-Néricault Destouches, de l'Académie française, sentence d'adjudication, sur licitation, des terres de Vosves et de Fortoiseau après la mort de Destouches et de Dorothee Johnson de Blacborne, son épouse, moyennant 80,000 livres. (8 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1542-1767

- E 493 Seigneurie de Livry et dépendances. - Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis aux seigneurs de Livry par les possesseurs de deux fiefs sans dénomination situés à Réau, lieu-dit Belle-Pièce et à Voisenon, Etc.

Transaction au sujet de ce dernier fief sur procès pendant aux requêtes du Palais entre messire François de Villiers, écuyer, sieur de Chailly et de Livry, tant pour lui que comme procureur de sa mère et de ses frères et soeurs, d'une part, et messire Léon de Fusée, conseiller du Roi, seigneur de Voisenon, Jean de Loynes, avocat en Parlement, époux de Marguerite de Fusée, d'autre part, etc. (7 pièces parchemin.)

1610-1663

- E 494 Seigneurie de Livry et dépendances. - Mouvance active. - Dénombrements, foi et hommages fournis à la seigneurie de Livry par les propriétaires du fief des Clos, situé au territoire du Perray, châellenie de Corbeil, aveux rendus de ce fief anciennement nommé la Maison de La Boue par Jean Champin de Mascherny à messire Robert de Cernoy, seigneur de Livry.  
Par messire François Dellaroyne, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, prieur de Saint-Jean-en- l'Ile-lez-Corbeil, à messire Claude de Villiers, saisie féodale en vertu de lettres patentes, transaction entre le seigneur de Livry et le prieur de Saint-Jean-en-l 'Ile pour poursuivre les usurpateurs du fief des Clos, sentences des requêtes du Palais, transport, accord, refus de recevoir foi et hommage, etc. (9 pièces parchemin, 17 pièces papier.)  
1351-1710
- E 495 Seigneurie de Livry et dépendances. - Inventaire (les pièces remises par M. de Lyonne à M. Clianut lors de son acquisition de la terre de Livry.  
États de cette terre pendant la jouissance de messire Nicolas- René Boucher après M. Chanut, de M. le duc de La Force, de M. de Marivatz et du comte de Béarn. (6 pièces papier.)  
1556-1758
- E 496 Seigneurie de Livry et dépendances. - Contrats d'acquisition, procès-verbaux d'expertise et d'enchères du château de Livry et dépendances.  
Extrait des registres du contrôle général des finances pour le paiement des droits dus au Roi sur les mutations, compte entre les héritiers de Caumont La Force et messire Claude Boucher, président de la Cour des Aides de Paris, par suite de la vente faite à ce dernier de la terre de Livry, vente des fiefs du Bois-des-Plains, de Samart et autres, par Isabeau de Ravenel, veuve de Jacques de Cocqueborne, écuyer, seigneur de Fontaine, et Guillaume de Cocqueborne, son fils, à messire Gaston de Grieu, chevalier, seigneur de Vincelles et de Livry, etc. (5 pièces parchemin, 33 pièces papier.)  
1624-1783
- E 497 Acquisitions et échanges, constitutions de rentes, remboursements. - Bail à loyer de la terre de Livry, procès-verbal de mesurage de prés, pâtures et pacages de cette terre, et plan de ses bois. - Extraits d'actes d'acquisition de la seigneurie de Livry.  
Par : messire Nicolas-René Boucher, M. Armand Nompar de Caumont La Force, madame Marie-Anne Robert, veuve de Brice Richard de Pichon, ancien fermier général. - Acquisition du moulin de Trois-Moulins, dépendant du domaine du Roi, par Etienne-Louis Ferron, marquis de La Ferronnays, maréchal des camps et armées du Roi, de Henri-Brice Richard de Pichon de Livry, premier valet de chambre du Roi, etc. (7 pièces parchemin, 11 pièces papier.)  
1629-1785

- E 498 Chapelle du château de Livry. - Permissions de l'archidiacre et de l'archevêque de Sens de faire célébrer, tous les dimanches et jours de fête, une messe basse dans cette chapelle.  
Chapelle Saint-Jean érigée en l'église de Livry et dotée par Jean Des Granges, soldat (chevalier) de Saint-Vincent, martyr, maître de l'hospice du Roi, copie collationnée de la permission accordée par Clément, évêque, à Jean Des Granges, de fonder cette chapelle Saint-Jean, à la nomination du seigneur, en lui constituant une rente de 20 livres pour le chapelain, procès-verbal de reconnaissance et d'envoi des reliques de Saint-Vincent, martyr, à l'église de Livry en 1690. (4 pièces parchemin, 7 pièces papier.)  
1353-1728
- E 499 Notes et mémoires de travaux exécutés pour le compte de M. de La Ferronnays au château de Livry, dépenses diverses, etc.  
Correspondance de MM. l'abbé de Verrines, le comte de Béarn, Chanut et de Marivatz avec MM. Guilbert et de Bissy, notaires à Melun, procès-verbal d'adjudication de la coupe du bois appelé le nouveau plant du parc de Livry, sommation à messire Thomas-Auguste Leroy de Grandmaison, chevalier, lieutenant-colonel de cavalerie, à dame Louise- Marguerite-Honorine Bernard Des Bergeries, son épouse, et à M. de Vitry, curé de Chartrettes, de restituer la dîme qu'ils ont indûment perçue sur des terres de la seigneurie de Livry, appartenant à messire Anne-Hilarion Gallard de Brassac, comte de Béarn, veuf de dame Olympe de Caumont La Force. (22 pièces papier.)  
1694-1786
- E 500 Livre des ouvrages et autres dépenses relatives à la terre de Livry.  
Comprenant : la boulangerie, la boucherie, la bourrellerie. - le charronnage, la chaudronnerie, l'épicerie, c., sommes payées : au sieur Gouyneau, boulanger, pour sa fourniture d'une année, 1,444 livres 8 sols, au boucher, pour 8,318 livres de viande, à 9 sols l'une, 3,662 livres, au sieur Tisserand, chaudronnier à Melun, pour ses travaux d'une année, 162 livres 7 sols, au sieur Bardou, épicier, pour fourniture pendant le même temps, 716 livres, prix de journée payé aux manouvriers pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, 1 livre, mars et avril, 1 livre 5 sols, de mai à septembre, 1 livre 10 sols, etc. (In folio, papier, 116 feuillets.)  
1784-1786

## **Feydeau de Brou. - Famille**

- E 501 Contrats de mariage  
Passés entre : Nicolas-Aloph-Félicilé Rouault, fils de défunt Joan-Joachim Rouault et de Catherine-Constance-Émilie Arnault de Pomponne, d'une part, et dame Justine-Josèphe Boucot, veuve d'Antoine-Paul-Joseph Feydeau de Prou, d'autre part, René-Ange-Augustin de Maupeou, fils mineur émancipé

de René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou et de feu Anne-Marguerite-Thérèse de Roncherolles, d'une part, et Anne-Justine Feydeau, fille mineure desdits sieurs Antoine-Paul-Joseph Boucot, Charles-Dominique de Saulx-Tavannes, fils de Charles-Michel de Saulx-Tavannes et de dame Marie-Françoise Casimir de Froullay-Tessé, d'une part, et Antoinette-Pauline-Catherine Feydeau de Brou. (3 pièces papier.)

1763-1771

## Fontaine de Cramayel. - Marquis de Cramayel

E 511 Censives. - Copie informe d'un terrier des seigneuries de Limoges et Fourches, appartenant à \_\_\_\_.

Censitaires : Marie Poncet, veuve de noble homme François de Maizières, receveur des consignations au bailliage de Melun, Antoine Jourdain, écuyer, seigneur de Mauny, Jacques Du Moulin, écuyer, sieur de Maucou, demeurant à Paris, l'église Saint-Aspais de Melun, messire Gabriel de Veillant, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Penancourt, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, noble homme Pierre Lescot, seigneur de Lissy-en-Brie, conseiller du Roi en sa cour de Parlement à Paris, Edme Bernard, receveur des dîmes du diocèse de Paris, etc. (Petit in-folio papier, 90 feuillets.)

1601

E 512 Censives. - Copie informe d'un terrier des seigneuries de Limoges et Fourches, en censive de messire Robert de Gouches, chevalier, seigneur de Gribouval, de Louvencourt, Cramayau, Tremblesseau, Limoges, Fourches, etc., chambellan et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, dressé en vertu de lettres obtenues le 25 mai 1622, publications de ces lettres, etc.

Censitaires: - Antoine de Champremy, écuyer, seigneur Du Breuil, lieutenant d'une compagnie de cheveu-légers entretenue pour le Roi, sous la charge et conduite de M. Philippe de Brichanteau, sieur et baron de Lignièrès, demoiselle Catherine Chevalier, veuve de feu Antoine Drouart, écuyer, seigneur de Rubelles, maître Jean Baratte, prêtre, curé de Limoges, Guillaume de Larche, capitaine de la marine du Ponent, demeurant à Melun, etc. (Petit in-folio papier, 100 feuillets.)

1622

E 513 Terrier des seigneuries de Limoges et Fourches, en censive de messire Jean-Jacques de Mesmes, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, grand maître des cérémonies de ses Ordres, président en sa Cour de Parlement, comte d'Avaux et de Neufchâtel de Paris, seigneur de Cramayel, Moissy, Limoges, Fourches et autres lieux.

Censitaires : messire Jean-Baptiste de Bougueret, doyen et chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Nicolas de Miseray, seigneur de Mauny, Claude-François de Seysel, écuyer,

162

gentilhomme ordinaire de monseigneur le comte de Soissons et maréchal des logis de sa compagnie, demeurant à Blandy, Jean de Campan, écuyer, sieur de Lugny et de Maison- Bouge, paroisse de La Genevraye, demeurant à Feuillet, etc. (In-folio, papier, 514 feuillets.)

1667-1711

E 514 Copie informe du terrier coté E451, en censive de messire Jean-Jacques de Mesmes.

Censitaires : les enfants mineurs de défunt Ambroise de Poillard, vivant écuyer, seigneur de La Cave-Basse, et de demoiselle René de Bahan de La Rochette, sa femme, François-Michel Pasquier, écuyer, sieur Des Bergeries, de Franclieu et de Lavau, sergent de bataille des armées du Roi, premier capitaine et major du régiment de Broglie, Louis Le Cordelier, écuyer, seigneur de La Brosse, auditeur en la Chambre des Comptes, aveu et dénombrement du fief de La Brosse, sis à Fourches, appartenant audit sieur Le Cordelier, nouvellement érigé et anobli par M. le président de Mesmes, Blaise Hervet, marchand, demeurant à Melun, Jean La Roche, garde des plaisirs du Roi, en résidence à Limoges-en-Brie, etc. (Petit in-folio papier, 191 feuillets.)

1667-1711

E 515 Censives. - Terrier des seigneuries de Limoges et Fourches, en censive de messire François Fontaine de Cramayel, écuyer, l'un des fermiers généraux de Sa Majesté, seigneur dudit Cramayel, de Moissy, Noisement, Tremblesseaux, Les Garnisons, Guédeville, Limoges, Fourches et autres lieux .

Censitaires : Jean Alègre, maître arquebusier à Paris, et demoiselle Marie-Jeanne Folliard, sa femme, acte de foi et hommage porté audit seigneur de Cramayel par messire Jacques-Alexandre de Pommereu, chevalier, seigneur de La Brosse, à cause de son fief dudit lieu, situé à Fourches, relevant en plein fief, foi et hommage, quint, rachat, cheval de service et autres droits suivant la coutume de Melun, autre acte porté par messire Jubert de Bouville, chevalier, capitaine au régiment des gardes françaises, seigneur de Mauny, etc. (In-folio, papier, 192 feuillets.)

1761-1762

E 516 Censives. - Terrier du fief situé à Réau-en-Brie, et appelé l'Infirmier de Chaumes, en censive de messire François Fontaine de Cramayel.

Censitaires : Jean Deshayes, laboureur à Chailly-en-Bière, Jean-Baptiste Darbonne, marchand à Corbeil, François- Étienne Guérin de Sercilly, conseiller au Présidial de Melun et président en l'Élection de la même ville, Nicolas-Pierre Colleau, lieutenant criminel de Melun, commissaire du Conseil à Reims, Claude Garnot, marchand laboureur, demeurant à Éprunes, paroisse de Réau, Clément Mouton, laboureur à Moissy-Cramayel, tuteur et père-vitrie de Marie-Victoire Boutillier, fille de Clément François Boutillier et de Marie-Anne Dolibeau, épouse dudit sieur Mouton, etc. (In-folio, papier, 108 feuillets.)

1761-1762

- E 517 Justice et censive. - Description et étendue de la justice, des censives et seigneuries de Limoges et Fourches, appartenant à messire Jean-Jacques de Mesmes, chevalier, conseiller du Roi, grand maître des cérémonies de ses Ordres, président en sa Cour de Parlement à Paris, etc.  
États fournis par les collecteurs, contenant les noms des propriétaires d'héritages en censive de la seigneurie, sentence de la prévôté de Corbeil qui commet Jean Hucherard, notaire royal, pour procéder à la confection du terrier de la seigneurie de Moissy-Cramayel, appartenant aussi à messire Jean-Jacques de Mesmes, etc. (21 pièces papier.)  
1665-1672
- E 518 Censives. - Censiers des seigneuries de Limoges et Fourches, contenant l'indication des droits dus à M. le président de Mesmes, tant en argent qu'en coutumes et avenages, suivant le terrier qui en a été fait par Laurent Guibert, notaire au Châtelet de Melun.  
Censitaires : Pierre Jouas, bûcheron à Limoges, doit par an 23 deniers et 5 boisseaux et demi d'avoine, Anne Saget, veuve de Vincent Caneau, tant en son nom que comme tutrice de ses enfants, 2 sols 9 deniers de cens et sept boisseaux deux rondins d'avoine, l'église et fabrique de Limoges, 12 sols 6 deniers de cens et 1 boisseau 6 rondins d'avoine, madame Du Moulin, 63 sols 5 deniers de cens et 15 boisseaux d'avoine, M. Charpentier de Villeneuve doit par an, suivant sa déclaration, 7 sols 1 denier, etc. (2 pièces papier, 16 feuillets.)  
1691
- E 519 Lods et ventes. - Mémoires et états de lods et ventes dus aux seigneuries de Limoges et Fourches par suite d'acquisitions, ventes et échanges entre les censitaires de ces seigneuries.  
Mallet, seigneur du Bois-du-Four, messire Guillaume de Flécelles, abbé du Bouchet, l'église de Limoges, M. Des Bergeries, M. de Campan, MM. de Corbeil, M. Noël Commeau, procureur en la Cour du Parlement de Paris, mémoire des terres que l'on dit avoir été usurpées sur le terroir de Limoges et Fourche par Jean La Roche ou par Dufer, son vendeur, notes et extraits de titres relatifs à la terre de Cramayel et dépendances, etc. (19 pièces papier.)  
1656-1773
- E 520 Censives. - Copie d'une carte ou plan parcellaire-terrier des seigneuries de Limoges et Fourches dans laquelle sont figurés toutes les maisons, jardins, terres, prés, bois et autres héritages, tant du domaine desdites seigneuries que possédés par des particuliers.  
Le tout coté conformément à l'état d'arpentage fait par Esnault, arpenteur géomètre. (1 pièce papier, collé sur toile.)  
XVIIIème s.
- E 521 Marquisat de Cramayel et seigneuries en dépendant. - Érection des

seigneuries de Moissy-Cramayel, Limoges, Fourches, Tremblesseau, Noisement, Violette, Vernouillet, du Bois-Goulet et Les Garnisons, au titre de marquisat, en faveur de messire François Fontaine de Cramayel, écuyer, suivant lettres patentes du Roi Louis XV données à Versailles au mois de janvier 1773.

Sur consentement des habitants de Moissy, Limoges et Fourches à l'érection de la terre de Cramayel en marquisat, après délibérations. (2 pièces papier.)

1773

- E 522 Marquisat de Cramayel et seigneuries en dépendant. - Droits honorifiques. Déclaration en faveur de M. le marquis François Fontaine de Cramayel, par laquelle les sieurs Langlois, curé, et Tournelle, marguillier de la paroisse de Limoges, reconnaissent que c'est inconsidérément, et sans droits, qu'ils ont laissé inhumer dans le choeur de leur église le corps de messire Jubert de Bouville, chevalier, seigneur de Mauny, prérogative qui n'appartient qu'au seigneur justicier. (1 pièce papier.)

1778

- E 523 Marquisat de Cramayel et seigneuries en dépendant. - Droits seigneuriaux. - Bail à loyer, moyennant 24 livres, par messire Jean-François Fontaine, marquis de Cramayel, introducteur des ambassadeurs, seigneur dudit Cramayel, de Moissy et autres lieux. Au profit de Jacques Guilbert, cabaretier à Limoges, du droit de courte-pinte, consistant à percevoir des cabaretiers et débitants de Limoges et Fourches quatre pintes et demi-setier, mesure de Melun, par chaque demi-queue de vin. (1 pièce papier.)

1785

- E 524 Marquisat de Cramayel et seigneuries en dépendant. - Baux à loyer de la ferme et du lieu seigneurial de Limoges faits par messire Jean-Jacques de Mesmes, comte d'Avaux, sire de Cramayel, châtelain et vicomte de Neufchâtel, marquis de Saint-Étienne, seigneur d'Avilliers, Moissy-Cramayel, Limoges et Fourches, président en la Cour du Parlement de Paris. Par Jean-Antoine de Mesmes, chevalier, marquis de Neufchâtel et de Saint-Étienne, sire de Cramayel, seigneur de Moissy, de Limoges, Fourches, Tremblesseau, Noisement et autres terres, premier président en ladite Cour, et par dame Henriette-Antoinette de Mesmes, dame de Cramayel, Moissy, Limoges, Fourches, d'Avilliers, Les Forges et autres lieux, épouse séparée de monseigneur Hector-Louis de Gelas, marquis d'Ambres, seul vicomte de Lautrec, lieutenant général de la province de Guyenne. (2 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1687-1791

## **Fraguier (de). - Famille, seigneurs de Le Mée-Lez-Melun et dépendances**

- E 525 Seigneurie du Mée et dépendances. - Censives. - Lettres à terrier obtenues par MM. Jean Dreux, conseiller du Roi, procureur général en la Chambre des Comptes, et Pierre-Nicolas-Florimond Fraguier, président en la même chambre, successivement seigneurs du Mée, de La Motte, de Lives, etc. Sentences d'entérinement de ces lettres, convention entre messire Fraguier et maître Ambroise-Noël Fauconnier, procureur en Parlement à Paris, relative à la confection du terrier du Mée, acte de dépôt des minutes de ce terrier fait entre les mains de MM. Eicher de Rivière et Le Moust de La Fosse, notaires à Melun, en exécution d'une sentence rendue en la première chambre des requêtes du Palais à Paris. (4 pièces parchemin, 17 pièces papier.)  
1604-1786
- E 526 Terrier de la seigneurie du Mée, en censive des enfants mineurs de Michel de Champront et d'Anne de Fontaines, sa femme, seigneur du Mée-lez-Melun, de Boissettes de Saint-Port, en partie, de Pouilly-Gallerand et de Rubelles, aussi en partie.  
Ledit terrier contenant énonciation des maisons, bâtiments, terres et autres héritages du domaine utile de la seigneurie, ainsi qu'il suit : « premièrement, une grant mesure et lieu seigneurial appelé La Grantcourt, en laquelle a auditoire à tenir plaidz et où jadis souloit avoir pressouer banier, assis audit lieu du Mée, tenant d'une part au chemin qui conduit de Lyves à Melun. - Item un grant estang assis au dessus de l'ostel de Lyves, contenant 12 arpens ou environ. - Item un autre estang assis au-dessus dudit grant estang, contenant un arpent, Item, une pièce de pré, portant hache par les deux bouts, etc. » (Grand in-4°, parchemin, 24 feuillets.)  
1512
- E 527 Copie du terrier de la seigneurie du Mée, en censive des enfants mineurs de Michel de Champront et d'Anne de Fontaine, sa femme.  
Censitaires : Simon Fontenay, vigneron, demeurant à Maugarni, paroisse Saint-Barthélemy-lez-Melun, Jean Cossonnet, tisserand en toile, demeurant au Mée, Étienne Musnier, laboureur à Boïssise-la-Bertrand, vénérable et discrète personne maître Ambroise Lemoyne, prêtre, demeurant à Melun, Guillaume Mercier, tisserand en draps au même lieu, Rémond Lamour, sergent à cheval au bailliage de Melun, Jean et Pierre Guiot, cardeurs de laine, Pierre de Bussy, marchand apothicaire, Jacques et Pierre Thiou, huiliers, Simon Bernard, laboureur au Mée, paroisse Saint-Barthélemy-lez-Melun, etc. (5 pièces papier, contenant ensemble 148 feuillets.)  
1512
- E 528 Terrier des héritages en censive de la seigneurie du Mée pour noble homme Tristan de Chevry, seigneur en partie de ce lieu, à cause de Catherine Postel,

sa femme, et de La Motte du Mée.

Déclarants : Simon d'Alençon, le prieur des Saints-Pères de Melun, la veuve du capitaine Barbin, maîtres Simon et François Poucet, le curé de Saint-Barthélemy, les prieur et religieux de Saint-Sauveur de Melun, Gabriel de Flécelles, etc. - Extrait du papier-terrier des Saint-Pères, à cause de La Crosse, appartenant à M. de Morvilliers, évêque d'Orléans, en ce qui concerne des biens situés aux Fourneaux. (4 pièces papier, contenant ensemble 39 feuillets.)

1536

E 529 Censives. - Terrier de la seigneurie du Mée, appartenant à messire Nicolas Fraguier, chevalier, seigneur de Quincy, à cause de Jeanne Charpentier, son épouse.

Censitaires : maître Guillaume Leblanc, prêtre chapelain de la chapelle Saint-Léonard, fondée en l'église Notre-Dame de Melun, à cause du port Ouvrad, vulgairement nommé port Bézard, qui fut anciennement à Guy et Édouard Beaudouin, frères, fondateurs de ladite chapelle, messire Julien Courteil, prêtre, curé de Saint-Barthélemy, faubourg de Melun, les maire et échevins de cette ville, pour la maison de santé sise au port des Fourneaux, Jacques de Mauclerc, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, Guillaume-Louis Graslin, écuyer, seigneur de Grand-Fontaine, prévôt des maréchaux, Jacques Masson, marchand, bourgeois de Paris, etc. (In-folio, papier, 65 feuillets.)

1682-1716

E 530 Expéditions de déclarations passées aux terriers de la seigneurie du Mée et du fief de La Motte, en censive de : messire Jean Dreux, dame Madeleine Vaux, veuve de Jean Charpentier, Nicolas Fraguier, conseiller au Parlement de Paris, dame Jeanne Charpentier, sa veuve, et messire Pierre-Nicolas-Florimond Fraguier, chevalier, président en la Chambre des Comptes.

Censitaires : Jean Amiart, directeur des pépinières du Roi, à Melun, maître Guillaume-François Beaunier, procureur au Châtelet de Melun, Nicolas-Sébastien Canivet, bourgeois de Paris, étant aux droits de Denis Berlire et son épouse, demoiselle Marie-Charlotte de Flécelles, légataire universelle, quant à l'usufruit, des biens de messire Guillaume de Flécelles, prêtre, abbé du Bouchet, etc. - Procès entre dame Madeleine Dreux, veuve de messire Jacques Charpentier, dame du Mée, et MM. de Flécelles, au sujet des héritages qu'ils tiennent en censive de la seigneurie du Mée, requêtes, inventaire de production de pièces - extraits du registre de la valeur des grains vendus au marché de Melun, états des noms des censitaires de ladite seigneurie, etc. (65 pièces papier.)

1538-1788

E 531 Cens dus à la seigneurie du Mée, et reçus à La Motte-du-Mée le jour de Saint-Rémy, pour mademoiselle Jeanne de Servigny, femme de feu Ferry Postel, seigneur d'Ormoy.

Débiteurs : Jean Doublet, Colin de Crancelin, Étienne de Senlis, Jean de La Nef, le trésorier des Bénédictins du Mont-Saint-Père-lez- Melun, Geuffroy Le Bourgeois, Thomas Pivert, Henry Le Bourgoing, Thomas Pinart, pour sa maison sise au Mée, 18 deniers, Jean Honoré, pour 2 arpents de pré sis aux quatre Croix, 12 deniers, Guillaume Jaquet, pour sa maison séant à Melun, en la rue de la Juirie (Juiverie), tenant d'une part aux singes, 2 deniers, Renault Garnier, pour sa maison séant à Lyves, un minot et demi de froment, à la fête des morts, et un chapon à Noël, etc. (Petit in-folio papier, 46 feuillets.)

1445-1448

E 532 Recette des cens dus à messire Jean- Postel, seigneur d'Ormoys, à cause des seigneuries de La Motte-du-Mée et du Mée.

Par : les hoirs Jean Fleury, Perrin de Mézières, Jean Fourquant, Jean Le Bourgoing, dit Guénaux, Guillaume Brasdefer, les hoirs de maître Presle Servoisier, Guillaume Grandin, Denisot Lavache, dit Vachon, et Oudin Boulrier, à cause de sa femme, pour une mesure et autres héritages tenant à la voirie du Roi, 19 deniers, Jean Juing, à cause de Martine, sa femme, fille de feu Philippot Champion, pour un arpent de terre au Marchais-Robert, 3 sols, Yvonnnet Le Roy, couturier, pour un quartier de bois tenant à Lyves entre les deux étangs, 8 deniers, Thiénon La Morine, femme de feu Jaquin Morin, pour 7 quartiers de vigne sis au Mée, 15 deniers, etc. (Petit in-folio papier, 42 feuillets.)

1448-1457

E 533 Recette des cens dus à la seigneurie de La Motte-du-Mée, appartenant à Jean et à Charles Postel.

Par : Philippe Breton, Pierre Chapellain. - Claude Brunel, Robin Tranchant, Martin Leclerc, Jean Lefebvre, Guillaume Le Vassal, Jean Le Pelletier, Jean Chanouat, Thomas Pinart, pour sa maison séant au Mée, tenant d'une part à messire Loys de Melun, 18 deniers, Jean de Chaunoy, pour 12 arpents de terre de présent en bois, 4 sols parisis, Annette La Fleury, pour demi-arpent de vignes séant en Praillons, 2 sols parisis, Jaquelin Banier, dit Boivin, pour demi-arpent de terre et jardin sis au Mée, 2 sols parisis, Gillon La Tisserande, pour demi-arpent de vignes, 2 sols parisis, etc. (In-4°, papier, 66 feuillets.)

1464-1472

E 534 État des cens dus à Jean et Charles Postel, et reçus au Mée le jour de Saint-Remy.

Jean Vachon, Jean Papillon, Denisot Reboul, Denisot Leclerc, Thomas Amiart, Jeannette La Fleurie, Roger de Breuille, Gueufroy Poussin, le trésorier de la commanderie de Saint-Jean et celui des Saints-Pères, de Melun, le curé de Saint-Barthélemy de la même ville, Michau Belocier, pour 5 quartiers de vignes, 6 deniers, et pour sa part d'une loge séant au Mée, près du pressoir où le ru passe, 1 denier, Pierre et Jean Banissy, pour demi-arpent de vignes, séant en Gezeuse, 3 deniers, Denisot Boutefeu, pour un quartier de vignes, 5 deniers, Huguenin Bagore, pour la maison qui fut à

Guillaume Jaquot, sise en la rue de la Juiverie, à Melun, 2 deniers, etc. (In-folio, papier, 16 feuillets.)

1473

- E 535 Fragments de cueillerets des cens et rentes reçus à la seigneurie du Mée le jour de Saint-Remy, pour: - Tristan de Chevry, écuyer, Catherine Postel, sa veuve, noble homme François de Fleury, sieur de La Motte-du-Mée, paroisse de St-Barthélemy-lez-Melun, mademoiselle Catherine de Champront, femme de monseigneur Lambert Meigret, contrôleur général des guerres, tour à tour seigneurs du Mée, de Boissettes et de Lyves, pour noble homme Laurent de Gourre, écuyer, ayant la garde noble de René de Fleury, fils de feu Robert de Fleury, etc.  
Censitaires: - Sébastien Poncet, Nicolas de La Fontaine, Jean Chevalier, M. de Bresolles, honorable homme Louis Foucquet. - Jacques Morisot, Guillaume Poncet, etc. (25 pièces papier.)

1494-1575

- E 536 Fragments de cueillerets des et rentes dus aux seigneuries du Mée, de Lyve et de La Motte du Mée, pour : Antoine Dault, écuyer, seigneur du Mée de La Motte dudit lieu, Guillaume Serrault, à cause de Marie de Couse, sa femme, messire Jean Dreux, conseiller au Conseil d'État et privé du Roi, seigneur du Mée, etc.  
Censitaires : Germain Fauveau, pour ses vignes assises aux terres douces, doit par an 6 deniers parisis, Jean Leclerc, bourgeois de Paris, pour sa maison, pressoir, vignes, terres, prés et bois, 69 sols 6 deniers tournois, le curé de Saint-Barthélémy-lez -Melun, pour toutes les terres et vignes de son bénéfice, 13 sols 6 deniers parisis, Christophe Barbin au lieu de Robert Grossin, pour sa maison et tous ses héritages, 9 sols 6 deniers parisis, Georges de Courselles, 2 deniers parisis, maître Jean Foucher, avocat au Châtelet de Melun, 9 deniers tournois, etc. (15 pièces papier.)

1580-1622

- E 537 Fragments de registres des cens et rentes, dus à la seigneurie du Mée, le jour de Saint-Remy, pour les anciens seigneurs du lieu.  
Par : Jean Babin, pour héritages acquis de Camas, de la veuve Bossu, de Gabriel Tissier et des religieux Carmes de Melun, 65 sols, Antoine Breton, pour sa maison sise au Mée, en la rue de la Ferme, et autres héritages, 24 livres de rente, Jean Le Jard de Gournay, écuyer, pour une maison en la rue de La Fontaine, demi-arpent de vignes, etc., 25 livres, Pierre Lefèvre, lieutenant de la maréchaussée de Melun, pour demi-arpent de vignes, 3 livres, Nicolas Charlot, assesseur criminel de Melun, doit 6 livres de rente et 2 sols de cens, Joseph Faure, seigneur de Boissettes, maître des Comptes, 50 sols, Bernard-François Hébert, bourgeois de Paris, pour sa maison et 6 fourneaux à cuire chaux, etc. (73 pièces papier.)

1670-1754

- E 538 Cueilleret des cens et rentes dus à la seigneurie du Mée et aux fiefs de Marché-Marais et de Pierre- Percée, pour messire Eléonore de Flécelles, marquis de Brégy, seigneur desdits lieux.  
Censitaires : Guillaume Blondel, arpenteur, demeurant au faubourg Saint-Barthélemy de Melun, doit par an 6 livres pour 78 perches de terre où il y a une fontaine, proche celle de la Reine, M. de Gournay, du Mée, 6 livres, M. d'Audifret, major du régiment de Coppaux, 10 livres, maître Jacques Guyard, avocat et médecin à Melun, M. Ivernel, ancien commissaire des guerres, 15 livres 6 sols 8 deniers, M. et madame Riotte, 150 livres, messire Denis Savoyer, curé de Boissettes, maître Louis Chapillon, notaire à Donnemarie-en-Montois et Charlotte Savoye, sa femme, 15 livres, etc. (Petit in-folio papier, 127 feuillets.)
- 1710
- E 539 Copie de cueillerets des cens et rentes dus à la seigneurie du Mée le jour de Saint-Remy, pour Jean et Oudin de Servigny, frères, Charles et Ferry Postel, seigneurs du lieu, ainsi qu'à mademoiselle Jeanne de Servigny, femme de feu Ferry Postel.  
Censitaires : Agnès La Tricarde, pour un arpent de vignes aux Chodées, 14 sols, pour sa terre du Vaux, 3 deniers et 2 poussins, le couvent des Saints-Pères de Melun, pour un arpent de vigne séant au Mée, au lieu que l'on dit Barbizon, Jean Châtelain, pour sa terre d'entre les bois des Courtillerais, 6 sols 9 deniers, les exécuteurs du testament de feu Guillaume Jacob, pour une maison séant en la rue de la Juiverie de Melun, tenant d'une part à l'Hôtel des singes et d'autre à l'Hôtel de La Madeleine, doit 2 deniers, maître Girard Brasdefer, pour sa maison et un clos de vignes, avec 3 quartiers de terre derrière, 17 sols parisis, Jean de Milly, pour un quartier de vignes, 2 deniers, etc. (In-folio, papier, 178 feuillets.)
- 1340-1434
- E 540 Seigneurie du Mée et dépendances. - Censives. - Copies de cueillerets des cens et rente dus à ladite seigneurie pour Jean et Charles Postel, George de La Rochette, seigneur d'Ailly et d'Ormois, mademoiselle Catherine de Champront, femme de messire Lambert Meigret, contrôleur général des guerres, et honorable homme messire Antoine Meigret, écuyer, tous successivement seigneurs et dames du Mée.  
Censitaires : la femme et les enfants de Jean Amiart, pour 3 quartiers de vignes séant en Coupepie, doivent par an 6 deniers, Jean de La Nef, pour 3 arpents de terre, 3 sols, Julien Marcade, pour 3 arpents de terre au Marchais-Robert, 3 sols, le curé de Saint-Barthélemy, pour 7 quartiers de terre, 7 deniers obole, Michelin Mézières, pour demi- arpent de vignes séant en Prailons, 4 sols 2 deniers, etc. (In-folio, papier, 174 feuillets.)
- 1464-1573
- E 541 Seigneurie du Mée. - Censives. - Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire du Mée, par Arthur de Vaudetar, prêtre licencié en cours et décret, seigneur de Boissise-la-Bertrand, Boissettes, Pouilly-le- Fort, Le Mée-lez-

Melun, avocat en Parlement, etc.

Au profit de Mathurin Amirault, autres baux consentis par noble homme Jacques Charpentier, conseiller du Roi, auditeur en sa Chambre des Comptes, seigneur du Mée, par Jeanne Pinon, veuve de feu Louis Charpentier, conseiller du Roi, seigneur du Mée et des Tournelles, messire Nicolas Fraguier, chevalier, seigneur de Quiney, dame Jeanne Charpentier, sa veuve, et messire Pierre Nicolas Florimond Fraguier, tous successivement seigneurs et dames du Mée, de La Motte et de Lyves, au profit de : Georges Gouin, vigneron, Pierre Lepoivre, garçon vigneron, tous deux demeurant au Mée, dame Marguerite Crugeon, veuve de François Pignolet, négociant dans l'Île-de-France. (20 pièces parchemin, 35 pièces papier.)

1477-1767

- E 542 Seigneurie du Mée. - Mouvance active. - Foi et hommage, aveux et dénombremments fournis aux seigneurs du Mée par ceux de Villemoisson, prévôté de Montlhéry.

Hommages rendus par Jean de La Fosse, écuyer, seigneur de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Villemoisson, superintendant et commissaire général des vivres, des armées, munitions et magasins de France, à messire Jean Dreux, seigneur du Mée, aveu fourni par messire Jean-Louis Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris, et dame Louise-Bernard Durcy d'Harancourt, son épouse, à messire Pierre-Nicolas Florimond Fraguier, de la terre de Villemoisson-sur-Orge, hommage de Louis-Bénigne-François Bertier, fils, seigneur de Morsang, Sainte-Geneviève-des-Bois, etc. (9 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1606-1786

- E 543 Seigneurie du Mée. - Mouvance passive. - Copies d'actes de foi et hommage, aveux et dénombremments rendus par les seigneurs du Mée et de La Motte-du-Mée à celui d'Ormoy-en-Gâtinais, à cause des terres et des bois des Courtilleraies.

Hommage par Aubelet de Servigny et Oudin de Servigny, écuyer, seigneur de Coupeaux et d'Ormoy, en la châtellenie de Corbeil, hommage des mêmes seigneuries, fourni par Robert de Fleury, écuyer, seigneur du Mée et de La Motte, à noble homme Germain de Valenciennes, autre par Jacques Charpentier, conseiller du Roi, à messire Nicolas de Neuville, marquis de Villeroy, seigneur de Magny, Allincourt, Onnoy, etc. (3 pièces parchemin, 16 pièces papier.)

1331-1703

- E 544 Seigneurie du Mée. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage rendus par les seigneurs du Mée et de Lyves à celui de Bouville et de Farcheville.

Par : Jacques Charpentier, conseiller du Roi et auditeur en sa Chambre des Comptes, à messire Gilles de Châtillon, baron d'Argenton, Bouville, Farcheville, etc., Nicolas Fraguier, chevalier, seigneur de Quincy, à cause de Jeanne Charpentier, son épouse, à messires Jappin, frères. - Projet d'aveu et dénombrement par messire Pierre Florimond Fraguier, chevalier,

conseiller du Roi honoraire au Parlement de Paris, président en la Chambre des Comptes, seigneur du Mée, de La Motte, des fiefs des Belotins et de Marchémarais, relevant en plein fief de Bouville et de Farcheville, etc. (5 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1617-1750

- E 545 Seigneurie du Mée. - Justice. - Copies de lettres de la Reine au bailli de Melun, Jean de Ville, portant maintenue en possession de la haute justice du Mée en faveur de Pierre Du Mée, seigneur du lieu.  
Enquête au sujet des droits de ladite justice pour mademoiselle Catherine Champront, dame du Mée, de Lyves et de Boissettes, sentence de la Chambre du Trésor à Paris, qui décide que la justice sera exercée au Mée par les officiers du bailliage de Melun, jusqu'à ce que messire Charles de Cousse ait justifié de ses droits, etc. (1 pièce parchemin, 4 pièces papier.)

1555-1585

- E 546 Seigneurie du Mée. - Banalité. - Concession relative à la banalité des pressoirs, par messire François Lefébure, seigneur de Mormant, conseiller du Roi, trésorier général de France en la Généralité d'outre-Seine et Yonne, seigneur de Boissettes, au profit de messire Jean Dreux, seigneur du Mée.  
Engagement de messire Nicolas Fraguier, aussi seigneur du Mée, envers ses vassaux, de faire rétablir les pressoirs banaux à l'endroit qu'ils occupaient originairement, exemption provisoire de banalité accordée aux censitaires de la seigneurie sous certaines conditions, reconnaissance de maître Louis Lefebvre, prévôt de Melun, au sujet de cette banalité, etc. (1 pièce parchemin, 4 pièces papier.)

1605-1747

- E 547 Seigneurie du Mée et dépendances. - Droits honorifiques. - Procédure relative au droit que possédaient les seigneurs du Mée de placer un banc à queue dans le chœur de l'église Saint-Barthélemy-lez-Melun, et que leur contestait l'abbé du Mont-Saint-Père.  
Mémoire du sieur de Sainte-Marthe sur cette question, sentence ordonnant le rétablissement dudit banc en faveur de messire Louis Charpentier, seigneur du Mée, remplacement d'un autre banc dans la chapelle du marquis de Brégy, seigneur de Marchémarais, en la même église Saint-Barthélemy, quittance de taxe pour la restauration du clocher et des couvertures de cette église, accord entre messire Pierre-Nicolas-Florimond Fraguier, seigneur de Marchémarais, et Sulpice de Sienne, curé de Saint-Barthélemy, au sujet de certaines modifications à faire subir au banc et à la chapelle du seigneur, par suite de la nouvelle décoration de l'édifice, etc. (1 pièce parchemin, 21 pièces papier.)

1635-1769

- E 548 Seigneurie du Mée et dépendances. - Copie collationnée dressée en 1604 d'un terrier de la seigneurie de Boissettes, dépendant de celle du Mée, en censive de messire Jean Dreux, conseiller du Roi et son procureur général

en la Chambre des Comptes de Paris.

Contenant : « la déclaration des maisons, terres et autres héritages étant du domaine de la seigneurie dudit Boissettes, d'après le mesurage fait par Jean Girard, mesureur et arpenteur juré au bailliage de Melun, qui a avoué quant à ce une grande maison et hôtel seigneurial, cour, jardin et auditoire à tenir plaids, avec deux pressouers et estables, le tout s'entretenant, contenant un quartier, item, une pièce d'isle assize dedans la rivière de Seyne, devant et à l'opposite dudit Boissette, appelée l'isle Babocquin, contenant 5 arpents et demi ou environ, etc. » (In-folio, papier, 28 feuillets.)

1515

- E 549 Seigneurie du Mée et dépendances censives de la seigneurie de Boissettes, baux à cens et rentes par les religieux Bénédictins de Saint-Maur-des-Fossés, compulsoire d'un aveu de la terre de Boissettes.  
Déclarations au profit de M. le président Fraguier, seigneur du Mée, transaction entre messires Jean Dreux, seigneur du même lieu, et François Lefébure, trésorier de France, général des finances, seigneur de Boissettes, au sujet des redevances censuelles à percevoir sur les vignes de la ruelle Maugarni, notes et renseignements sur l'étendue des justices, etc. (10 pièces papier.)

1580-1747

- E 550 Seigneurie du Mée et dépendances. - Droit de prélation ou retrait féodal. - Lettres du roi Louis XV, contenant don de prélation de la terre de Boissettes en faveur de messire Pierre-Nicolas-Florimond Fraguier, conseiller, président de la Chambre des Comptes, seigneur du Mée, Marchémarais, etc.  
Opposition de madame Marie-Anne Lemairat, femme de Léon-François Legendre, chevalier, comte d'Onsenbray, adjudicataire de la terre de Boissettes, à l'enregistrement des lettres royales, envoi en possession, etc. (1 pièce parchemin, 6 pièces papier.)

1768

- E 551 Seigneurie du Mée et dépendances. Censives. - Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Marchémarais, dépendant de celle du Mée, et appartenant à messire Germain-Christophe de Flécelles, chevalier, marquis de Brégy, baron de Sainte-Sévère, seigneur d'Aiguerande, Cluys, Pierre-Percée et du fief de l'Oiselet, ainsi que d'une partie de la paroisse Saint-Ambroise de Melun, à cause de sa seigneurie de Marchémarais, table par dates, et dépouillement par chantiers desdites déclarations faites devant maîtres Pierre Leclerc et Eicher de Rivière, notaires à Melun.  
Déclarants : maître Louis Bertier, avocat en Parlement, élu en l'Élection de Melun, Jean-Baptiste-Pierre Prédeseigle, bourgeois de Paris, René Auger, tonnelier, demeurant à Saint-Barthélemy, faubourg de Melun, Étienne-Louis Cretté, entrepreneur de plantations et de terrasses chez le Roi, etc. (5 pièces papier.)

1711-1758

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 552 Seigneurie du Mée et dépendances. Censives. - Baux à cens et rentes d'héritages, par les seigneurs de Marchémarais, et titres nouveaux, état des détenteurs de ces héritages.  
Lesdits baux consentis par : Nicolas Tappereau, bourgeois de Melun, sieur de Marchémarais, Pierre Tappereau, seigneur de Puiselet, Bresolles et Marchémarais, Tristan Tappereau, écuyer, seigneur de La Borde et de Marchémarais, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, extraits de baux à rentes, titres et sentences relatifs à la même seigneurie, dépouillement de ces actes, par terroirs et par noms de débiteurs. (20 pièces parchemin, 5 pièces papier.)  
1504-1723
- E 553 Seigneurie du Mée et dépendances. - Justice.- Procédures entre Claude Bonneau, écuyer, maître d'hôtel de madame la duchesse d'Orléans, seigneur de Piernon et de Marchémarais, et François de Maillé, évêque de Troyes, abbé commendataire des Bénédictins du Mont- Saint-Père-lez-Melun, au sujet de leurs droits de justice, etc.  
Sentence de réception, au bailliage de Melun, des prévôt, procureur fiscal et greffier de la haute, moyenne et basse justice de Marchémarais (relevant de La Grange-Bléneau) et de celle de Pierre-Percée (relevant du Roi). (1 pièce parchemin, 2 pièces papier.)  
1666-1770
- E 554 Seigneurie du Mée et dépendances. Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments.  
Fournis par, Nicolas Tappereau, élu en l'Élection de Melun, et Antoinette Grandin, sa femme, Simon et Tristan Tappereau, Denis de La Noue, Toussaint Bonneau, seigneur de Rubelles, Guillaume de Flécelles, et autres, successivement possesseurs du fief de Marchémarais, à messires Jean et François de Courtenay, François d'Aubusson, chevalier, baron de La Feuillade, Isabeau Bracher, veuve d'Aubusson de La Feuillade, Louis Dupré, etc., seigneurs de La Grange-Bléneau, Courpalay, etc. (11 pièces parchemin, 6 pièces papier.)  
1502-1732
- E 555 Seigneurie du Mée et dépendances. Mouvance passive.  
Aveux et dénombremments de deux pièces de bois, l'une appelée le petit bois de Pierre-Percée, l'autre le bois des Courtillerais, tenues en fief par Gabriel de Flécelles, bourgeois de Paris, et relevant de la seigneurie d'Ormoy, à M. le maréchal de Villeroy, quittances de quint et requint, saisie féodale des mêmes bois pratiquée à la requête de messire Jacques de Halbourg, seigneur de Blondemare et d'Ormoy, faute d'hommage, de droits et devoirs, etc. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)  
1602-1666
- E 556 Seigneurie du Mée et dépendances. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis au Roi, à cause de son comté

de Melun, par les seigneurs du fief de Pierre-Percée dépendant de la terre du Mée, et autres.

Notamment par : Bertrand Grandin, à cause de son fief de Farcy-lez-Lys, Françoise, veuve de Simon Grandin, Nicolas Tappereau, seigneur de Puisolet, de Bresolles, autrefois La Salle, assis en la paroisse de Bois-le-Roi, et du fief de Pierre-Percée, en la paroisse Saint-Barthélemy de Melun, Tristan Tappereau, honorable homme Denis de La Noue, bourgeois de Paris, Toussaint Bonneau, seigneur de Rubelles, Claude et Henri Bonneau, et dame Marguerite Bonneau, veuve de feu Jean-Jacques Beauharnais, seigneur de Miramion, par MM. de Fraguier, etc. (19 pièces parchemin, 19 pièces papier, 4 sceaux.)

1384-1775

- E 557 Seigneurie du Mée et dépendances. - Cueilleret des cens dus au fief du Jardin-Dupuis, ayant appartenu à Guillaume Boissaudé, à cause de sa femme, fille de Jean Bazin, et plus tard à Jean Rote.

Censitaires : Pierre Langlois, drapier, pour 5 arpents de terre en la Varenne, au-dessus de la Croix-Saint-Nicolas, doit 5 sols 3 deniers tournois, Simon Lesprenier, potier de terre à Melun, paroisse Saint-Étienne, pour 1 arpent de terre sis en Vaurondin, 3 deniers, le curé de Saint-Aspais, pour un arpent de terre séant sur le chemin de Saint-Port, Pierre Le Brasseur, 2 deniers parisis, Raoulet Legrant, foulon, 4 deniers parisis, Jean de Saint-Père dit Leclère, du Mée, 8 deniers parisis, Agnès, femme de feu Jacques Le Pelletier, jadis sergent de Melun, 2 deniers-obole parisis, le maître de Saint-Ladre, pour 2 arpents et demi de terre séant au chemin de Saint-Ladre et de Paris, qui jadis furent à Aveline La Fevrée et à Guillard Moreau, 10 deniers parisis, etc. (In-folio, papier, 61 feuillets.)

1400-1475

- E 558 Seigneurie du Mée et dépendances. - Terrier et papier-censier des droits seigneuriaux et redevances appartenant à noble homme maître François Belotin, greffier en chef du siège particulier du bailliage de Sens, établi à Langres, seigneur des fiefs du Jardin-Dupuis et de Rochefort, assis au faubourg Saint-Barthélemy de Melun.

Censitaires : Eustache de Bournisien, marchand, Toussaint Leprêtre, de même état, Jean Faron, pâtissier, paroisse Saint-Étienne, Guillaume Gérouge, potier d'étain, Jean Fleury, bonnetier, Jeanne Lambert, veuve Vincent Dauvergne, François Guignard, marchand, Anne Bourcier, veuve de noble homme Guillaume Levrant, en son vivant varlet des fourriers du Roi, tous demeurant à Melun, etc. (Petit in-folio papier, 96 feuillets.)

1579-1580

- E 559 Seigneurie du Mée et dépendances. - Fragments de cahiers des cens dus aux fiefs du Jardin-Dupuis et de Rochefort, appartenant alors à Jean Belotin et à Nicolas Henry, huissier au Châtelet de Paris.

Censitaires : Jacques de La Mare, maître tonnelier à Melun, François Guignard, mégissier, Marie Gésu, veuve de maître Nicolas Riotte, Nicolas

Mesnager, du Mée, Nicolas Bernage, au lieu de Nicolas Mativat, maître Guillaume Dumée, peintre, la veuve Yves Chesnaye, etc. - État des cantons ou climats de la seigneurie de Marchémarais, contenant les noms des détenteurs d'héritages et les quantités qu'ils possèdent, sentence de la chambre de la générale réformation des hôpitaux et maladreries de France, rendue sur la requête de demoiselle Madeleine Dreux, veuve de feu Jacques Charpentier, dame du Mée et du fief des Tournelles, qui ordonne que le procureur du Roi passera déclaration au terrier du fief des Tournelles de deux pièces de terre appartenant à la maladrerie de Melun, avec titres justificatifs à l'appui. (2 pièces parchemin, 34 pièces papier.)

1582-1683

- E 560 Seigneurie du Mée et dépendances. - Mouvance passive. - Aveux et dénombremments, foi et hommage fournis à noble homme messire Guillaumes Prudhomme, conseiller du Roi, général de ses finances, à messire Jean de Nogaret, dit de La Valette, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, mestre de camp des bandes françaises au régiment de Champagne, à messires François Le Tonnelier de Breteuil et François-Victor Le Tonnelier de Breteuil, tous deux marquis de Fontenay-Trésigny, à cause de leur seigneurie du Moulin du Pont, unie et incorporée à celle de Fontenay.  
Par : Jean Belotin, licencié ès lois, François Belotin, greffier en chef du siège présidial du bailliage de Sens, établi à Langres, et dame Jeanne Charpentier, veuve de messire Nicolas Fraguier, tous trois possesseurs successifs du fief du Jardin-Dupuis, autrement dit de Rochefort, des Belotins ou des Henry. - Extrait du papier-terrier des cens et revenus de l'abbaye des Saints-Pères de Melun, à cause de la crosse, appartenant à révérend père en Dieu messire Jean de Morvilliers, abbé commendataire de ladite abbaye, censiers du fief du Jardin-Dupuis, etc. (1 pièce parchemin, 8 pièces papier.)

1533-1730

- E 561 Seigneurie du Mée et dépendances. - Mouvance passive. - Projet d'aveu et dénombrement du fief de Maugarny, dépendant de la terre du Mée, à fournir à M. Pageaut, seigneur de Lissy, par haut et puissant seigneur messire Pierre-Nicolas-Florimond Fraguier, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, président en sa Chambre des Comptes, et président honoraire en sa Cour de Parlement à Paris, seigneur du Mée, de La Motte du Mée, des fiefs des Belotins, de Maugarny, Marchémarais et autres lieux.  
Quittance donnée par messire Pierre Lescot, conseiller en Parlement et ès requêtes du Palais, sieur de Lissy-en-Brie, à M. Dreux, procureur général en la Chambre des Comptes, tant pour droits de censives, que pour lods et ventes dus sur de nouvelles acquisitions d'héritages dans la mouvance du fief de Maugarny, au Mée, dépendant de la terre de Lissy. (2 pièces papier.)

1595-1760

- E 562 Seigneurie du Mée et dépendances. - Inventaires des titres et papiers appartenant à plusieurs anciens propriétaires de la terre du Mée : dame Claude de Pernet, veuve en premières noces de Charles de Cosse, vivant

seigneur du lieu, et en deuxièmes d'Antoine d'Anet, honorable homme Guillaume Senault, gendre de la précédente, bourgeois de Paris. Inventaires de pièces concernant les fiefs de Lives et de La Motte du Mée, mémoires des biens possédés, acquis et laissés par messire de Frédy, seigneur desdits lieux, consultations pour servir au partage des mêmes biens entre ses enfants et ceux de madame Marie de Castille, sa seconde épouse, veuve de Baptiste Germond. (8 pièces papier.)

1600-1616

- E 563 Seigneurie du Mée et dépendances. - Actes de vente de divers héritages situés au Mée, et licitation des biens appartenant aux héritiers de Jacques de Flécelles, au même lieu.

Acquisition par Jean Pichon, lieutenant général du bailli de Melun, d'un arpent de terre sis au Mée, chargé de cens envers le seigneur et provenant de Philippot Raulin, quittance donnée par les héritiers Henry, de Melun, à demoiselle Madeleine Dreux, veuve de Jacques Charpentier, conseiller du Roi et auditeur en sa Chambre des Comptes, dame du Mée, de 100 livres pour droits de lods dus à cause de l'acquisition du fief des Belotins ou des Tournelles. (4 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1487-1661

- E 564 Titres particuliers.

Extrait du contrat de mariage de Tristan Tappereau, seigneur de La Borde, gentilhomme ordinaire du Roi, et de Madeleine Archambault, portant donation de la terre et seigneurie de Marchémarais en faveur de Tappereau, décret d'adjudication et échange des fiefs de Marchémarais et Pierre-Percée entre Guillaume de Flécelles, prêtre, abbé du Bouchet, conseiller du Roi, et messire Claude Bonneau, seigneur de Piernon, Palay, et premier maître d'hôtel de feu madame la duchesse d'Orléans, ensaisinement du contrat de M. de Flécelles, au château de Melun, par Pierre Pidon, écuyer, conseiller du Roi, Maison et Couronne de France, contrôleur général des domaines. (2 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1620-1672

- E 565 Procès-verbaux d'arpentage de plusieurs pièces de terre situées au territoire du Mée, appartenant à messire Jean Dreux, par Roger, commis du grand arpenteur et mesureur général de France, etc.

Plans de coupes de bois et déclarations à terrier d'héritages mouvant de la seigneurie du Mée, déclaration des biens possédés par maître Louis Charpentier, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, seigneur du Mée, dans la censive de messire François Lefébure, seigneur de Mormant et de Boissettes, conseiller du Roi en ses Conseils, et trésorier général de France à Paris. (10 pièces papier, dont 5 plans.)

1587-1700

- E 566 Procès-verbaux de mesurage et déclarations à terrier des biens dépendant de Marchémarais et de Pierre-Percée, appartenant, tant à mademoiselle de

Flécelles qu'à messire Eléonore de Flécelles, marquis de Brégy, et à Germain-Christophe de Flécelles, chevalier, aussi marquis de Brégy.

Mémoire dressé pour parvenir à régler quelques difficultés relatives à la déclaration à passer par M. le marquis de Brégy, au terrier de monseigneur l'archevêque d'Aix, abbé commendataire des Bénédictins du Mont-Saint-Père-lez-Melun, etc. (4 pièces papier.)

1659-1710

E 567 Lettres patentes.

Entérinement, par Jacques Nau, sieur de Bercy, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, des lettres patentes accordées par le Roi, et signées au camp, devant La Rochelle, le 30<sup>e</sup> jour de juillet 1628, en faveur de messire François Fraguier, de l'état et office de trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres pour le paiement des gardes françaises. (1 pièce parchemin.)

1629

E 568 Procédure et correspondance relatives à la seigneurie du Mée, appartenant à messire Martin Fraguier.

Procès fait au sieur Jean Thomas, fermier, et autres, par le procureur fiscal du Mée, pour enlèvement de bois, condamnation au bannissement pour trois ans prononcée contre eux, mémoires et sentences, saisie d'héritages situés à Boischambault poursuivie par mademoiselle Marie Saulcier, veuve de noble homme Bénigne Le Ragois, dame de Guignonville, sur la succession vacante de Jean Chappart. (17 pièces papier.)

1699-1735

### **Frémont d'Auneuil du Mazis. - Seigneur de Chartrettes, des Fiefs de Saint-Germain, et autres lieux**

E 569 Terrier de la seigneurie du Vau-Chartrettes et des fiefs de Saint-Germain, Plancy, Boissy et Sermaise, en censive de maître Audebert Cathin, conseiller du Roi, correcteur en sa Chambre des Comptes, seigneur de Chartrettes, du Vau, etc.

Contenant les déclarations de : honorable homme Étienne Buisson, marchand, demeurant à Melun, noble homme et sage maître Balthasar Barbin, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Melun, honorable femme Marguerite de Bourneaux, veuve de feu maître Pierre Régnault, vivant commissaire et examinateur en ladite ville de Melun, etc. (In-4°, parchemin, 338 feuillets.)

1595-1605

- E 570 Fief du Lys. - Terrier du fief du Lys, situé au territoire de Chartrettes, dépendant de la seigneurie du lieu et appartenant à messire Pierre de Frémont d'Auneuil Du Mazis, chevalier, président honoraire au Parlement de Paris, seigneur de Chartrettes, du Vau, Sermaise, Massoris, du Grand et du Petit-Pré, des fiefs du Lys et de Saint-Germain, Rouillon ou Plancy, Haussepied, d'Auneuil, du Mazis et autres lieux, représenté par le sieur Amand-Hubert Le Clerc, feudiste et archiviste des évêché, comté-pairie de Beauvais et vidamie de Gerberoy.  
La première déclaration passée à ce terrier est celle de Renaud-César-Louis de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, maréchal des camps et armées du Roi, ci- devant son ambassadeur à Naples, etc. (In-folio, papier, 73 feuillets.)  
1787-1789
- E 571 Fief du Lys. - Mouvance passive. - Expédition de l'aveu et dénombrement du fief du Lys, assis en la paroisse de Chartrettes, présenté aux religieuses de l'abbaye royale du Lys-lez-Melun par messire Pierre de Frémont d'Auneuil Du Mazis, et contenant, comme le terrier, la désignation de tous les héritages compris dans ce fief.  
Appartenant à : Joseph, Louis-Pierre, Pierre- Étienne, et enfants de Pierre Boulogne, dame Marie- Jeanne Marin, veuve de messire Gabriel Dupuis de Bécharel, ancien capitaine au régiment de Lyonnais, demeurant à Fontaine-le-Port, Martin-Pierre Estancelin, bourgeois, demeurant à Chartrettes, etc. (30 feuillets papier, in-folio.)  
1789
- E 572 Seigneurie de Chartrettes et fiefs en dépendant. - Censives. - Déclarations passées au terrier de la seigneurie du Vau-Chartrettes, ayant appartenu au président Du Mazis. - Déclarations fournies au XVI<sup>e</sup> siècle à M. Charles Riotte, seigneur du fief des Vallées, sis au territoire de Chartrettes, autres déclarations passées au terrier de mademoiselle Marie de Varades, veuve de messire Audebert Cathin, seigneur haut justicier de Chartrettes, du Vau, Massoris, Sermaise, et ensuite au terrier de Robert Clapisson Du Lin.  
Notamment par : François Poncet, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Melun, et Antoine Poncet, à cause de Marie Massy, sa femme, Philibert-Emmanuel de Maniquet, écuyer, seigneur des Bergeries. (14 pièces papier.)  
1587-1789
- E 573 Seigneuries de Chartrettes et Sermaise. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments, fournis à la seigneurie du Châtellez-Nangis, de laquelle relevaient le Vau-Chartrettes et Sermaise.  
Par : Catherine de Neuville, Pierre Le Comte et consorts, Antoine Malingre, Audebert Cathin, Pierre Clapisson et autres, au profit de Pierre Raquier, chevalier, baron de Poussé, Louis Faust de Brichanteau, Marie-Henri de Longwy, veuve de Brichanteau, et à plusieurs seigneurs successifs du Châtel-lez-Nangis. - Transaction entre M. le président Pierre de Frémont d'Auneuil Du Mazis et messire Louis de Régnier, marquis de Guerchy et de

Nangis, au sujet de la terre de Chartrettes relevant de Nangis, et du fief du Grand-Pré, relevant de la seigneurie de Vienne. (6 pièces parchemin, 6 pièces papier.)

1504-1787

E 574 Seigneurie de Chartrettes. - Inféodation. - Acte passé entre M. le président Du Mazis, Jean Monin de Marnay et Jean de Vauceret, propriétaires de la maison du Pré.

Duquel il résulte que ladite maison, érigée en fief le 25 août 1764, a été remise en roture, ainsi que ses dépendances. (1 pièce papier.)

21/04/1773

E 575 Seigneurie de Chartrettes. - Roture. - Déclarations et titres de propriété d'héritages appartenant à la seigneurie du Vau-Chartrettes et tenus en roture de M. Jean-Nicolas Haulot, seigneur du fief du Vivier, de messire Renault-César-Louis de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, maréchal de camp, ancien ambassadeur à Naples, vicomte de Melun, seigneur de Maincy, Moisenay, Sivry, Courtry, Milly-les-Granges, etc.

Reconnaissance de droits à percevoir sur certains héritages par Louis-Nicolas Fouquet, comte de Vaux et vicomte de Melun, comme donataire de Marie-Madeleine de Castille, veuve de défunt messire Nicolas Fouquet, comte de Vaux, procureur général et surintendant des finances de Sa Majesté, etc. (3 pièces parchemin, 10 pièces papier.)

1393-1788

E 576 Seigneurie de Chartrettes. - Haute justice. - Procédure, procès-verbal, arrêt et demande en exécution d'arrêt concernant les limites de la haute justice du Vau-Chartrettes.

Procès-verbal de vue et montrée des limites de la seigneurie de Massoris, à la requête de Léon de Melun, terre de Courtry, contre Jean Cathin, seigneur du Vau-Chartrettes, lettres et sentence en faveur de Jacques Vauquier, seigneur du Vau et de Sermaise, pour la haute justice de la terre de Chartrettes qu'il acquit en ruine et désolation, ayant été détruite du temps du siège de Melun, et la justice délaissée, les seigneurs demeurant hors de la localité, etc. » (1 pièce parchemin, 8 pièces papier.)

1418-1736

E 577 Voirie et chemins.

Permission accordée par messire Du Mazis, seigneur du Vau-Chartrettes, au sieur La Brière, de supprimer une portion de rue du village de Chartrettes, à charge de remplacement, et de manière que le public ne souffre point de ce changement, permission de planter vis-à-vis la porte de la propriété dudit sieur La Brière et le long du parc des Bergeries. (1 pièce papier.)

1788

- E 578 Censives. - Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire de Chartrettes, faits par les seigneurs du lieu au profit de leurs vassaux.  
Dont : Louis Bouilleret de Mareuil, écuyer, huissier ordinaire de la chambre du Roi, détenteur de la maison du Pré de Chartrettes, cour, bâtiments, écuries, étables, etc., entourés de fossés, avec un enclos de 22 arpents fermé de murs, et autres dépendances, Charles-Martin de Gaullier, seigneur du Vivier, messire Henrion Pressay, de Robichon, la veuve Tricault, Jacques Cocatrix, bourgeois de Paris, locataire d'une maison, cour et jardin sur la place du village de Chartrettes, Jean Bazin, laboureur à Chartrettes, détenteur de 40 arpents appelés les terres des seigneurs de Martine, etc. (54 pièces parchemin, 32 pièces papier.)  
1513-1790
- E 579 Limites. - Procès-verbaux de bornage des limites de la seigneurie du Vau-Chartrettes, du fief du Lys en dépendant, et des seigneuries et fiefs du Vivier, de Massoris et de Livry, plus un mesurage du domaine du Vau-Chartrettes, avec plans à l'appui, sentence arbitrale entre les seigneurs de Chartrettes et du Vivier, sur leurs droits et leurs limites. Etc.  
Transaction entre le seigneur dudit lieu de Chartrettes, fief du Lys, etc., et messire René d'Escoubleau, chevalier, marquis de Sourdis, seigneur de Courtry, Lormoy et Massoris, autres transactions avec messire Anne-Hilarion-Gallard de Bras-sac, comte de Béarn, seigneur de Livry, ancien mesurage de la terre de Chartrettes par Robert de Bussy, arpenteur-juré et curé de la paroisse, etc. (25 pièces papier, dont 9 plans.)  
1600-1788
- E 580 Fief du Grand-Pré. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis à la seigneurie de Vienne (La Croix-en-Brie) par les possesseurs du fief du Grand-Pré.  
Notamment par Richard Pagot, chanoine de Notre-Dame de Melun, seigneur du Pré, à dame Marie de Vères, dame de Nangis, Vienne, Fontains, Bailly, Nesles, Beauvoir et Amillis, veuve de messire François d'Anglure, par Antoine et Dreux de Sayve, à messire Nicolas de Brichanteau, par Robert et Pierre Clapisson, par Nicolas de Frémont, seigneur d'Auneuil et de Chartrettes. (6 pièces parchemin, 11 pièces papier.)  
1552-1737
- E 581 Fief des Vallées, dépendant de la seigneurie de Chartrettes. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, saisies féodales, arrêts et mainlevées, aveux et dénombremments fournis au Roi à cause de sa grosse tour de Melun par les possesseurs du fief des Vallées.  
Hommage par Audebert Cathin, acquéreur de Charles Riotte, mainlevée de la saisie féodale pratiquée sur le même seigneur et sentence du bailli de Melun, arrêt de la Chambre des Comptes, qui ordonne à Robert Clapisson, petit-fils du précédent, de faire les foi et hommage de son fief des Vallées, etc. (1 pièce papier, 7 pièces parchemin, 2 sceaux.)  
1599-1673

- E 582 Mouvance active. - Aveu et dénombrement fournis à messire Audebert Cathin, seigneur du Vau-Chartrettes, par Antoine de Sayve, lieutenant général au bailliage de Melun, seigneur du Pré, à cause de ses fiefs de Rouillon et de Fourneaux.  
Comprenant ces fiefs les droits de passage sur la rivière de Seine et ceux de port, à raison d'une obole parisis par place de bateau, et trois deniers tournois pour la charge de chaque bateau, etc. (1 pièce papier.)  
1573
- E 583 Famille Dumazy. - Actes d'acquisitions, ventes, ratifications, mises en possession, transactions, partages, donations et échanges d'héritages situés au territoire de Chartrettes par les anciens possesseurs et seigneurs du Vau-Chartrettes.  
Ratification par Guillaume Roy, chevalier, seigneur de Pilliers, et madame Jacqueline de Bachevillier, sa femme, veuve de Guichart de Chartrettes, au profit de Nicolas Noël, de la vente à lui faite des terre et seigneurie du Vau-Chartrettes, avec un gord en la rivière de Seine, par Jean de Bissy et Jeanne de Chartrettes, sa femme, fille de Guichart, dessaisine par le fondé de pouvoirs de Jean de Bissy, au profit de Nicolas Noël. - Donation par Henri VI, roi de France et d'Angleterre, à maître Hugues de Dray, son conseiller, de la terre de Chartrettes, près Melun, confisquée sur Nicolas Noël, pour cause de rébellion, etc. (16 pièces parchemin, 5 pièces papier.)  
1412-1764
- E 583-1 Lettres royales de la Chambre des comptes adressées aux bailli et receveurs de Melun pour faire mettre la terre de Chartrettes, confisquée à Nicolas Noel par Henri VI, roi de France et d'Angleterre, en possession d'Hugues de Dray.  
29/07/1424
- E 584 Actes d'acquisition et d'échange de divers héritages situés au territoire de Chartrettes.  
Échange entre Antoine Sayve, seigneur du Pré, et Pierre Thiou, curé dudit Chartrettes, taxe des chanoines de Notre-Dame de Melun, possesseurs de biens au Vau-Chartrettes, vente par Claude Charlot, écuyer, sieur de La Charmée, à messire Robert Clapisson Du Lin. Compromis entre le seigneur de Chartrettes et maître Guichard, avocat, propriétaire d'une maison contiguë au château, etc. (12 pièces papier.)  
1597-1788
- E 585 Baux à loyer de biens et héritages dépendant du domaine du Vau-Chartrettes.  
Rétrocession par Mathurin Jacquart et Philippe de La Combe, au profit d'Audebert Cathin, seigneur de Chartrettes, du fief de Saint-Germain, bail de la ferme de Chartrettes, bail du château seigneurial et du mobilier par madame Marie-Elisabeth de Frémont, veuve de messire Alexandre-François, comte de La Rochefoucauld, à madame Camille-Marie-Charlotte de Brunier,

comtesse de Larnage, marché pour la réparation des couvertures dudit château, appartenant à M. de Maillebois, etc. (28 pièces papier.)

1597-1788

- E 586 Bois et garennes. - Ventes de coupes de bois dépendant du domaine du Vau-Chartrettes, etc.  
Procès-verbaux de mesurage de ces coupes dressés à la requête des seigneurs du lieu : Audebert Cathin, Robert Clapisson, le président Du Mazis, etc. - Conventions et marchés sous signatures privées, etc. (28 pièces papier.)

1607-1773

- E 587 Topographie. - Plan visuel de la terre du Vivier et de Chartrettes  
Comprenant : les usages de ce lieu, une partie du Buisson de Massoris, le clos Poncet, où commence la seigneurie du Vivier, les justices de Chartrettes et de Livry, etc. (Plan, 1 pièce papier.)

XVIIIème s.

### **Fréteau de Pény. - Famille**

- E 588 Saisie réelle de la terre et seigneurie de Vaux-le-Pénil, Saint-Liesne et fiefs en dépendant.  
Poursuivie à la requête de Michel Séclin, bourgeois de Paris, et ensuite de Claude-Françoise Delafond, sa veuve, au nom de Catherine-Françoise Séclin, leur fille mineure, contre Héracle-Michel Fréteau, écuyer, ancien avocat en Parlement, acquéreur de dame Marie-Louise-Henriette de Beaumanoir-Lavardin, veuve de messire Jacques-Louis, marquis de Béringhen, premier écuyer de Sa Majesté, oppositions, mémoires, requêtes, significations et publications d'une vente comprenant les seigneuries de Germenoy, Saint-Just, Chazeron, Branles, Le Marchais, Le Colombier, etc. (27 pièces papier.)

1730-1735

- E 589 Bail des trois pressoirs banaux de la seigneurie de Vaux-le-Pénil.  
Par messire Emmanuel-Marie- Michel-Philippe Fréteau de Saint-Just, chevalier, conseiller de la grand'chambre en la Cour du Parlement de Paris, au profit de Jean-Baptiste Georget, laboureur à Vaux, moyennant 300 livres par an. (1 pièce papier.)

1786

### **Frolik de Freudestin (de). - Famille**

- E 590 Sentence arbitrale contenant partage de la terre et seigneurie de Flaix entre les héritiers de dame Marthe de Poude, épouse de messire Charles de Frolick de Freudestin, chevalier, décédée dame de Flaix.  
Deuxième et huitième lots échus à M. le chevalier de Frolick, compte et accord entre messieurs et mesdemoiselles de Frolick, frères et soeurs, baux à loyer des étangs de Flaix, constitution d'une rente de 144 livres, par André-Léopold de Frolick, chevalier, seigneur, en partie, de Flaix, au profit de Jean Saussié, couvreur à Provins, sentence de séparation des biens de la dame de Frolick, etc. (2 pièces parchemin, 5 pièces papier.)

1787

### **Froment, Laurent. - Seigneur de Villeneuve et de Sусy**

- E 1662 Seigneurie de Sусy en Brie.  
Fragment d'un bail à rente par M. Denis Du Mesnil, conseiller du Roi, président de la Cour des Enquêtes du Parlement de Paris, seigneur de Sусy-lez-Yèbles, à Anne Delaroche, veuve de François Jallier, vivant laboureur au même lieu, de deux petites travées de maison, l'une couverte de tuiles, « l'autre couverte de gluy », grange, toit à porcs, jardin, avec cour et puits commun, le tout tenant à la grande rue du village, ledit bail fait sous l'autorité de Mathieu Des Martineaux, prévôt de Melun, et de messire François de Castille, seigneur de Villemareuil, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, intendant général des maisons et finances de Monseigneur, frère du Roi, receveur général du Clergé de France, garde des petits sceaux royaux, doublement et nouvelle attribution de ceux-ci, aux contrats, jugements et autres expéditions des juridictions de la ville et Bailliage de Melun, expédition d'une déclaration, fournie par M. Laurent Froment, écuyer, seigneur de Villeneuve et de Sусy, vicomte de Tirehaut, châtelain de Leyron et autres lieux, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, au terrier des seigneuries de Crisenoy et Champdeuil, en censive de messire Louis Chauvelin, seigneur de ces lieux et de Genouilly, Périgny et autres lieux, conseiller du Roi en tous ses Conseils, et son avocat général en sa Cour du Parlement de Paris, brevet du roi Louis XV, du 20 juillet 1742, par lequel il mande aux Gens tenant sa Chambre des Comptes, à Paris, de permettre de retenir par ses mains, ou de faire payer au sieur Henri Froment, pourvu aux lieu et place de Louis Moufle d'Angerville, de l'office de « receveur triennal des tailles, réservé pour l'alternatif en l'Élection de La Marche, à Guéret, » des gages attribués audit office, depuis le 21 janvier, jour du décès du sieur d'Angerville, jusqu'au 17 du mois ci-dessus indiqué, etc. Signé: Louis, et plus bas, par le Roy: Phélypeaux. (2 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.)

1622-1742

## **Fusée (de). - Famille, comtes et seigneurs de Voisenon**

- E 591 Seigneurie et comté de Voisenon. - Terrier de cette seigneurie, pour haut et puissant seigneur Louis-Victor de Fusée, chevalier, comte de Fusée-Voisenon, seigneur d'Eprunes, Gallandre, du faubourg Saint-Barthélemy de Melun en partie, Bierville en Beauce, Boissy-la-Rivière, La Thibaudière, Le Bois-Richer, seigneur-patron des paroisses de Montagny et de Mauguenchy, capitaine au régiment des gardes françaises et brigadier des armées du Roi. Censitaires : Antoine, Claude et Georges Cantillon, tous trois vigneron, les fabriques Saint-Aspais de Melun, Saint-Pierre de Vert, Saint-Nicolas de Rubelles, Étienne Gilson, tailleur d'habits, demeurant à Melun, Pierre Grattepin, tissier à Voisenon, René Mangeon, charron à Coubert, demoiselle Hélène Talon, veuve de sieur Louis Bureau, marchand à Melun, etc. (In-folio, papier, 365 feuillets.)
- 1758
- E 592 Copie collationnée du testament de Jérôme Chardon, seigneur des deux tiers de la terre de Voisenon, lequel institue pour ses héritiers universels les enfants de Léon Fusée, aussi seigneur de Voisenon. Extraits de contrats de constitution de rentes et donations d'immeubles passés devant Leclerc, notaire à Melun, au profit de Louis-Claude de Fusée, copie informée d'une déclaration passée au terrier de M. de Mesmes, par messire Claude de Fusée, pour raison d'un fief situé à Réau, qu'il a acquis de l'infirmier de l'abbaye des Bénédictins de Chaumes. (3 pièces papier.)
- 1607-1620
- E 593 Donation par messire Louis-Victor de Fusée, comte de Voisenon, au profit de madame Jeanne-Geneviève-Henriette de Fusée de Voisenon, sa fille, femme de Louis-Toussaint de Champion de Cicé, comte de Champion, capitaine des vaisseaux du Roi, des terre, seigneurie et comté de Voisenon, avec leurs dépendances. Testament et codicille dudit messire Louis-Victor de Fusée, chevalier, comte de Voisenon, maréchal des camps et armées du Roi, par lesquels il demande à être inhumé sans pompe, tentures, ni sonnerie, à l'abbaye du Jard, près Voisenon, sépulture de ses ancêtres, désirant qu'il soit célébré 250 messes pour le repos de son âme, dans l'espace d'une année, par les Capucins de Melun, etc. (2 pièces papier.)
- 1773-1786

## **Garnot, Jean-Jacques. - Laboureur**

- E 594 Relevé ou indication du plan des biens composant le domaine de la ferme de Saint- Sauveur-sur-École.  
Appartenant à Jacques-Charles Garnot, laboureur, demeurant audit lieu, consistant en bâtiments, terres, vignes, prés, bois et autres héritages, acquis par lui de François-Charles Le Comte de Fontaine-Moreau, et de Jacques Salard et consorts, suivant sentence d'adjudication faite en la prévôté d'Orgenoy, le 10 juillet 1770, brouillons de plans, état, mesurage et reconnaissance de neuf pièces de bois sises au territoire de Nainville, appartenant audit sieur Garnot, au titre indiqué ci-dessus. (4 pièces papier.)  
XVIIIème s.

## **Gastebois, Louis-Polycarpe (de). - Seigneur de Grisien**

- E 595 Titres particuliers.  
Testament de Louis-Polycarpe de Gastebois, seigneur de Grisien, et codicille à ce testament, procédure entre Étienne Dutillet, curé de Voinsles, exécuteur testamentaire de M. de Gastebois, et demoiselle Marie-Catherine Fiévé, veuve de feu Bon Noël, notaire à Rozoy, héritière dudit seigneur, transaction entre dame Marie Rousselet, veuve de Nicolas Noël, aussi notaire à Rozoy, tutrice des mineurs Bon Noël, ses neveux, et maître Étienne Dutillet, ancien curé de Voinsles et de Luzancy, condamné par sentence de la prévôté de Rozoy à payer un reliquat de compte, etc. (5 pièces parchemin, 100 pièces papier.)  
1720-1726

## **Geoffroy. - Seigneur de Bombon**

- E 599 Dîmes. - Plan réduit du territoire et des dîmes de Bombon, appartenant à M. Geoffroy, seigneur du lieu.  
Dans ce plan sont enclavés : le territoire de Bréau, la seigneurie de Chalonges, les bois de Neuvry, au seigneur de Bois-Boudran, les garennes aux Genêts, du pré Sorin, et de La Tuilerie, les bois et terres du Clos au Loup, les terres des Échos du Jard, etc. (1 pièce papier, collé sur toile.)  
XVIIIème s.

## **Gigault. - Famille, seigneurs de Crisenoy et dépendances**

- E 600 Inventaire des titres de la terre de Crisenoy en Brie, à laquelle est attaché le droit de haute, moyenne et basse justice, avec voirie, sur Crisenoy, Champdeuil, Genouilly, Pruncloy, Berault, Périgny, Sarcilly, etc. - Cette terre est mouvante du Roi, à cause de son château de Melun, quant à la justice, et de Genouilly, quant aux fiefs.  
Extraits de titres : « du vendredi d'après les huit jours de l'apparition de Notre-Seigneur l'an 1322, acte passé sous le scel de la prévôté de Melun, par lequel noble homme messire Henri de Genouilly, seigneur de Crisenoy, octroie à madame Ysabel, son épouse, pour son douaire, une petite maison en la ville de Crisenoy, appelée la maison au Maréchal, etc. » (In-folio, atlas papier, 186 feuillets.)

XVIIème s.-XVIIIème s.

- E 601 Inventaire des litres de la seigneurie de Genouilly et de ses dépendances, sises au territoire de Crisenoy, et dans la haute justice de ce lieu, mouvant en plein fief de La Grange Le Roi, anciennement dite : Nivelon.  
Extraits de titres : créances de Michel de Pons, procureur au Parlement de Paris, sur Jacques de Pontmolin, seigneur de Genouilly, saisie réelle et adjudication par décret de ladite seigneurie au profil de Michel de Pons, partage de la succession de dame Marie Fusée, dame de Genouilly, veuve de Michel de Pons, entre Jean-Guillaume et Michel Fusée, ses héritiers, lettres-royaux accordées à dame Claude de Longuejolie comme tutrice de Guillaume et d'Isabeau Fusée, enfants mineurs d'elle et d'Étienne Fusée, son mari, seigneur de Genouilly, pour faire le terrier de ce lieu, etc. (In-folio, papier, 115 feuillets.)

XVIIème s.-XVIIIème s.

- E 602 Mouvance censuelle et mouvance passive. - Expéditions de déclarations à terrier, actes de foi et hommage, aveux et dénombremens fournis par MM. Gigault, seigneurs de Crisenoy, notamment au Roi, à cause du comté de Melun, de leur justice haute, moyenne et basse dudit lieu de Crisenoy, comprenant Champdeuil, Genouilly, Périgny et les fiefs de Bérault, La Porte-Pruneloy, Fusée, etc.  
Déclarations fournies à messire Robert Pageault, seigneur de Lissy, pour le fief de Sergines, à messire Samuel Bernard, comte de Coubert, pour héritages situés dans la mouvance du fief de Barneau, etc. (5 pièces papier.)

1713-1771

- E 603 Seigneurie de Crisenoy et dépendances. - Censives. - Baux à cens et rente au profit de divers particuliers, de biens situés à Crisenoy, Champdeuil et Mardilly, par Étienne-Pascal Gigault de Crisenoy, seigneur desdits lieux et de Genouilly, Vert-Saint-Père, La Houssaye, Marles en partie, etc.

Bail à rente de la maison du fief de Fusée située à Champdeuil, au profit de Blaise Lallemand, épicier à Paris, baux consentis par messire Achille-Etienne-Marie Gigault de Crisenoy, fils, chevalier, conseiller du Roi, maître des requêtes de son hôtel, etc. (11 pièces papier.)

1731-1787

- E 604 Censives. - Table alphabétique des censitaires de la seigneurie de Crisenoy, indiquant ce qui est dû annuellement par chacun d'eux, états de recette des droits seigneuriaux.

Censitaires : maître André Herment, conseiller au Présidial de Melun, représentant madame Marie Lefébure, veuve de M. Varisque de Beauregard, François Garnot, curé de l'église Sainte-Croix de Sens, Guillaume des Moulins, trésorier de France, Jean Bunel et dame Brigitte-Madeleine Donneau de Vizé, messire Laurent Froment de Villeneuve, seigneur de Suscy, messire Samuel Bernard, comte de Coubert, les églises de Champdeuil, de Sainte-Marie-Madeleine de Champigny, de Saint-Pierre de Crisenoy, etc. (2 pièces papier.)

1702-1759

- E 605 Limites. - Procès-verbaux de bornage des limites des seigneuries de Crisenoy et de ses dépendances, de Coubert, Suscy, Mainpincien, etc., dressés entre Gigault de Crisenoy, Samuel Bernard et l'abbé de Saint-Denis en France, observations sur l'état des droits demandés pour le comte de Coubert à Gigault de Crisenoy, projet d'échange entre eux. Etc.

Mémoire au sujet d'un nouveau chemin entre les seigneuries de Crisenoy et de Mainpincien, allant en droite ligne de Vert- Saint-Père au grand chemin de Melun à Guignes, cahier de charges et procès-verbaux d'adjudication des travaux d'ouverture et de curage des rus et vidanges de Crisenoy, etc. (6 pièces papier.)

1768-1776

- E 606 Acte portant indemnité pour cession de fermages au profit de Françoise-Madeleine Chauvelin, veuve de monseigneur Louis-Denis Talon, marquis Du Boulay, président du Parlement de Paris, seule héritière de monseigneur le président Chauvelin, son frère, seigneur de Crisenoy et dépendances, par M. Étienne Gigault, écuyer, secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France, contrôleur général de l'audience de la grande chancellerie, acquéreur de ladite seigneurie.

Plan de plusieurs pièces de bois situées à Mardilly et à Champdeuil. (4 pièces papier, 1 Plan.)

1754-1779

## **Glower de Wispengton. - Baron de Saint-Port et dépendances**

- E 607 Mouvance censuelle. - Publication des lettres à terrier obtenues en la grande chancellerie de France par messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, seigneur de Boissise-la-Bertrand, Sainte-Assise, Saint-Leu, Cesson, Bréviande et Savigny-le-Temple, en partie.  
Ladite publication faite par maître Gabriel Jannart, procureur au Châtelet et Présidial de Melun, y demeurant, paroisse Saint-Aspais, en présence de François Lafosse, François Bruant, Jacques Hue (de Savigny), Jean-Baptiste Filleau et Jean-Baptiste Deveau, huissiers royaux, etc. (Petit in-folio papier, 44 feuillets.)  
1722
- E 608 Mouvance censuelle. - Tables des déclarations passées au terrier de la baronnie de Saint-Port, servant de cueillerets.  
Censitaires : François Hevé, de Saint-Port, Jean Lhéritier, vigneron à Boissise-la-Bertrand, Jeanne Lebègue, veuve de feu André Bouillé, de Saint-Leu-le-Petit, Jean Malard, vigneron à Boissise, Martin Bordet, marinier à Saint-Port, l'église et fabrique Saint-Sulpice du lieu, François Lemaire, jardinier à Saint-Leu, Pierre Guignat, curé de Saint-Port, Raymond Musnier, président en l'Élection de Melun, etc. (6 pièces papier.)  
1662-1716
- E 609 Seigneurie de Boissise-la-Bertrand. - Mouvance censuelle. - Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire de Boissise : par messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, et par dame Charlotte-Jeanne Béraud de-La-Haye-de-Rion, marquise de Montesson, dame de Saint-Port, Boissise, etc.  
Au profit de : Clément-Pierre Marillier, dessinateur-graveur, et de demoiselle Marie-Thérèse Brusley, son épouse, demeurant ordinairement à Paris, étant dans le moment à leur maison de Beaulieu, paroisse de Boissise-la-Bertrand, Marie-François Chalumeau, secrétaire interprète de monseigneur le comte d'Artois, Nicolas-Pierre Jollain, ingénieur-géographe de la Généralité de Paris, architecte-expert-juré au bailliage de Melun, et dame Marie-Françoise Morizot, son épouse, etc. (15 pièces papier.)  
1746-1766
- E 610 Seigneurie de Boissise-la-Bertrand. - Lods et ventes : copies informes de baux à rentes, ventes et échanges d'héritages entre particuliers produites à la seigneurie de Boissise pour y être ensaisinés.  
Échange entre Claude Le Rouge, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi et de ses finances, à Paris, et Charles Fleury, pêcheur à Boissise, délaissement de biens par Fiacre Bézard, marchand à Boissettes, mandataire de noble homme Simon Fournival, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, commis général des bureaux des finances de France, bourgeois de Paris, au profit de

Louis Grosbois, vigneron à Boissise, autres cessions de terrains par Jean-Baptiste Cléreau, sieur des Royes, et demoiselle Marguerite Cléreau, sa soeur, mineurs émancipés d'âge, agissant avec l'autorisation d'Antoine Poncet, capitaine du château de Cramayel, et de Toussaint Patois, maître-chirurgien à Paris, leurs oncles et curateurs, etc. (29 pièces papier.)

1666-1706

- E 611 Mouvance censuelle. - Baux à cens et rentes d'héritages situés aux territoires de Cesson et de Vert-Saint-Denis par les anciens seigneurs. Notamment par dame Charlotte-Jeanne Béraud de La-Haye-de-Rion, marquise de Montesson, demeurant ordinairement à Paris, couvent de l'Assomption, au profit des sieurs Guillaume Harang, tuilier à Cesson, Antoine Andrieux, maçon au même lieu, Jean Goyard, vigneron à Noisement, paroisse de Savigny-le-Temple, François Laplace, cabaretier à Vosves. - Acensements consentis au nom de ladite dame de Montesson par messire Anne-Jean-Maximin de Mary, seigneur de Longueville, secrétaire des commandements de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang, par Jean-Jacques, dit Barois, régisseur de la baronnie de Saint-Port, etc. (5 pièces papier.)

1737-1786

- E 612 Baux à loyer de l'hôtel de Travers, sis au lieu appelé La Tournelle, entre Saint-Port et Croix-Fontaine, du droit de passage d'eau de ce lieu et de celui de Sainte-Assise, paroisse de Saint-Port, etc., consentis par messire Jean-Baptiste-François de Montullé, conseiller d'État, secrétaire des commandements de madame la Dauphine, baron de Saint-Port et de Sainte-Assise, seigneur de Boissise, Saint-Leu et Cesson. Au profit de : Marguerite Thibaut, veuve Antoine-Guillaume Lebeau, cabaretier à Sainte-Assise, et de Jacques Chamblain, pêcheur à Saint-Port. (3 pièces papier.)

1770-1772

- E 613 Bail pour neuf ans, par madame Charlotte-Jeanne Béraud de La-Haye-de-Rion, baronne de Saint-Port, dame des seigneuries de Boissise-la-Bertrand, Cesson, etc. Au profit de Jean Foucault, laboureur et de Françoise-Élisabeth Vion, sa femme, de la ferme dite le Clos du Louvre, à Vert-Saint-Denis, moyennant 350 livres 18 sols de loyer annuel. - Madame de Montesson, possédait cette ferme comme l'ayant acquise, avec la baronnie de Saint-Port, de M. et de madame de Montullé le 20 décembre 1773, elle revendit le tout (12 février 1787) à Monsieur, frère du Roi, qui lui-même en fit la cession à madame la duchesse de Kingston le 5 octobre 1787, Philippe Glower, écuyer, seigneur de Wispengton, au comté de Lincoln en Angleterre, seul héritier de madame de Kingston, fut envoyé en possession de ses biens le 1er décembre 1789. (1 pièce papier.)

1782

- E 614 Procès-verbal de bornage de plusieurs pièces de bois situées aux Courtilleraies, territoire du Mée, entre messire Jean-Baptiste Glucq, baron de Saint-Port, demeurant ordinairement à Paris, quai des Théatins, et messire Germain-Christophe de Flécelles, marquis de Brégy, baron de Sainte-Sevère, seigneur de Marchémarais, Pierre-Percée, Loiselet, et en partie de la paroisse de Saint-Ambroise de Melun, mestre de camp de cavalerie, étant en sa maison du Mée, paroisse Saint-Barthélemy, faubourg de Melun. Ce bornage, prescrit par arrêt du Parlement de Paris du 29 mai 1745, a été exécuté par Guillaume Blondel, arpenteur du Roi, juré au bailliage de Melun, en présence des notaires, procureurs et témoins, exprès nommés. (1 pièce papier.)

1745

- E 1663 Plan général de la baronnie de Saint-Port, des seigneuries de Boissise-la-Bertrand, Cesson, Saint-Leu, Bréviande, etc., en censive de M. Philippe Glower de Wispengton, étant aux droits de sa tante, très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Chadlicq, duchesse de Kingston, comtesse de Kinesyst et de Wart, vicomtesse de Newarck, baronne d'Hassompierre-Pont, douairière de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Evelyn, duc de Kingston, marquis de Dorchester, etc. (Voir la cote E13).

Le plan dont il s'agit est la carte d'assemblage d'un plan terrier, en 28 feuilles, de la baronnie de Saint-Port et de ses dépendances. Outre les localités qui étaient en censive de ce lieu, on trouve sur cette carte les noms suivants : Beaulieu, Le Larré, Boissettes, Les Joyes, Noisement, Savigny-le-Temple, Croix-Fontaine, le Pavillon du Roi, bâti par le financier Bourette (Michel-Étienne), Verneau et Vert-Saint-Denis. La limite des chasses est indiquée par une ligne ponctuée, partant de la jonction du ru de Balory avec la rivière de Seine, auprès du passage ou hôtel de Travers, et venant aboutir au fleuve, à 280 toises à l'est de l'église de Boissettes. (1 pièce, papier, collée sur toile.)

XVIIIème s.

## **Grassin. - Directeur Général des Monnaies de France**

- E 615 Atlas des terres et héritages situés à La Grange-Bléneau, territoire de Courpalay, appartenant à M. Grassin, dressé par Troussu, géomètre-arpenteur du Roi.

Héritages : la ferme de Courfruit et les terres qui en dépendent, traversées par le chemin qui conduit au pont Dauphin et limitées par le chemin paré (ancienne voie romaine de Melun à Rozoy). - Propriétaires riverains : Jean Périgaut, Étienne Culbertier, la fabrique de Courpalay, Jean Massonnet, madame Desloges, Mathieu Guingant, le seigneur de Bernay, etc. (Grand in-folio, atlas papier, 8 feuillets.)

1736

## Guémené (de). - Famille

- E 1664 Acte de foi et hommage portant serment de fidélité, par noble homme et sage maître Étienne Charlet, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, maître ordinaire des requêtes de l'hôtel et du Conseil de la Reine, mère du Roi, seigneur d'Esbly en Brie, à noble homme Jacques de Meaux, écuyer, seigneur de Roises et de Mongrolle.
- « pour raison de 5 arpents 3 quartiers de terre labourable, assis au terrouer de Monthery, tenus en fief, foy et hommage dudict sieur de Roizes, à cause de sondict fief de Mongrolle, acqys par ledict seigneur Charlet de Jacques de Grippenat, marchand demeurant à Laigny-sur-Marne, tant en son nom que comme soy faisant et portant fort de Jehanne Froissart, sa femme, laquelle depuys auroit ratiffyé, et a eu pour agréable ladicte vendition, ainsy que plus à plain contenu est par les lecttres, de ce, faicttes et passées le 1er jour d'aoust mil Vc LXII, pardevant Chartrain et Pourtrain, notaires au Châtelet de Paris, » - publication, par Michel de Lamalle, sergent royal au Bailliage de Meaux, d'une commission obtenue du bailli de ce siège, par noble personne maître Etienne Charlet, président au Parlement de Paris, seigneur d'Esbly, d'Isles-lez-Villenoy, en partie, et du fief de La Grand'Cour, au village dudit Isles, lequel sieur de La Malle a « signiffié, et fait assçavoyr à haulte voix et cri publicq, à tous vassaulx tenans fief dudict seigneur Charlet et mouvans de luy, à cause de son dict fief de La Grand'Court d'Ysle, de luy venir faire foy et hommage le lendemain du jour et feste de Pentecouste prochainement venant, affin qu'ilz n'en prétendent cause d'ignorance, et desquelles publications ledict sergent a attaché coppie, ensemble de ce présent son procès-verbal, à la grand'porte dudict fief et hostel seigneurial de ladicte Grand'Court d'Ysle. Et ce fait, et à l'instant, il s'est transporté en l'hôtel seigneurial du fief de l'Esclat, dict Malassize, scitué et assis audict Ysle, auquel lieu et parlant à honneste personne Robert Blondel, fermier et recepveur dudict fief de l'Esclat, il a pareillement nottiffié et fait assçavoir ladicte publication. En mesme instant il s'est transporté dudict lieu en l'hostel et fief nommé le fief d'Ollivette, assiz audict village d'Ysle, auquel lieu, en parlant à noble homme Claude Le Boullenger, escuyer, il a aussi signiffié et fait assçavoir ladicte publication, » etc., acte de foi et hommage fourni par noble homme monsieur maître Nicolas Charlet, seigneur d'Esbly, des Garennes et du fief de La Grand'Cour d'isles, conseiller et maître des Requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, à messire François de Garges, chevalier de l'Ordre de Sa Majesté, seigneur de Marqueline, à cause de la maison et hôtel seigneurial de La Grand'Cour, de ses appartenances et dépendances, « scitués à Isles-sur-Marne, près Meaux, qui se consiste en maison seigneuriale, court, jardin, estables, appartenances et 30 arpens de terre ou environ, tenus et mouvans et plain fief dudict sieur de Marqueline, à cause de sadicle terre et seigneurie du lieu. A laquelle foy et hommage et serment de fidélité ledict, sieur de Marqueline a receu et reçoit ledict sieur des Garennes, à cause de son fief, terre et seigneurie de La Grand'Court d'Isle,

à lui appartenant, par le décedz et trespas de déffunct M. le président Charlet, son père, » etc. (3 pièces, parchemin.)

1562-1597

## **Guérin de Sercilly, François-Louis. - lieutenant criminel au Châtelet de Melun**

E 1665 Extrait de l'un des registres de baptêmes de la paroisse Saint-Aspais de Melun.

« Le 31 mars 1790, a été, par nous soussigné, chanoine de la collégiale de Melun, oncle maternel de l'enfant, en présence et du consentement de M. le curé de la paroisse, baptisé une fille née le 28 du courant, en légitime mariage de M. François-Louis Guérin de Sercilly, lieutenant criminel au Châtelet dudit Melun, commandant du bataillon de la milice nationale parisienne, et capitaine de la compagnie du centre de Saint-Laurent, et de demoiselle Marie-Louise-Julie-Paule Mesnidrieux, laquelle a été nommée Adèle-Marie-Eugénie, par M. Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert Du Motier, marquis de La Fayette, maréchal de camp, major général au service des États-Unis d'Amérique, et commandant général de la garde nationale parisienne, représenté par M. Charles-Vincent de Saint-Vincent, ancien capitaine au régiment de Bassigny, et commandant de la troupe nationale Melunaise, et par dame Anne-Hélène Pestel, sa tante, veuve de M. Guérin de Vaux, receveur particulier des finances, » etc. (1 pièce, papier.)

1790

## **Halle de Fretteville. - Seigneur de Villevaudé**

E 616 Terrier de cette seigneurie, en censive de Pierre Aguenin, dit Le Duc, et François Dauvergne, tous deux écuyers, seigneurs seuls et pour le tout dudit Villevaudé, à cause de demoiselles Marguerite et Denise Mathieu, leurs femmes, filles et héritières de nobles personnes messire Jean Mathieu, seigneur de Bélou, maître ordinaire des requêtes de l'hôtel du Roi, et demoiselle Justine Aguenin, dit Le Duc.

Censitaires : Abel de Bugnons, Jean de Campt, bourgeois de Paris, Michel Tartarin, laboureur au Pin, Nicolas Leschelette, vigneron à Villevaudé, Claude Bonenfant, serrurier à Paris, noble homme Étienne Guérin, conseiller du Roi, auditeur en sa Chambre des Comptes, Robert Opil, vendeur de poisson de mer frais et salé, bourgeois de Paris, etc. (In-folio, papier, 173 feuillets.)

1600-1604

- E 617 Fragments de censiers de la seigneurie de Villevaudé.  
Relevables : Gilles Gorgeon, avocat en Parlement, et Marie Feydeau, pour Germain Séguin, Germain Boylleau, de Claye, maître Jean Durand, curé de Bailly-en-Brie, Jean de Vinantes, demeurant à Mitry, Jacques Nay, à cause de Guillemette Allégrin, à Villevaudé, Laurent Beauharnois, à cause de Jeanne Hay, sa femme, le sieur de Forest, au lieu du sieur de Nogentel, pour sa maison de Grèves-Granche, Nicole Anfry, bedeau à Villevaudé. - Fiefs mouvant en plein fief de Villevaudé : Les Loges, sises au Pin, appartenant à M. le baron de Nontjay, Maulny, entre Villeparisis et Courtry, tenu par le sieur de Clervot, au lieu de messire Henri Clutin, Bizy, sis à Villevaudé, tenu par le sieur de Bugnons, trésorier des ligues suisses. - Copie d'une déclaration des terres appartenant au président Mérault, dans la censive du seigneur de Montjay, etc. (39 pièces papier.)
- 1550-1666
- E 618 Cueilleret des cens et rentes dus à la seigneurie de Villevaudé.  
Par : Nicolas Ory pour sa maison, 2 chapons de surcens et 3 sols de cens, Pierre Delion, 30 livres 5 sols 7 deniers pour tous ses héritages, Jean Boisard et Paul Mosny, vigneron, le premier à Monjay, le deuxième à Villevaudé, 24 livres 12 sols 6 deniers de rente et 3 sols de cens, M. et Mademoiselle Le Couturier, 38 sols 7 deniers de cens, M. de Pomponne, seigneur de Forest, 2 livres 1 sol 5 deniers aussi de cens, mademoiselle Chaspot, pour sa maison et son jardin de Monjay, avec 30 perches de vignes au même lieu, 5 livres 10 sols de rente, M. Néret, seigneur du Pin, au lieu de madame la présidente de Villeneuve, 4 livres 11 sols 4 deniers de cens, Claude Noël, acquéreur des héritiers Bienvenu, 1 livre 16 sols 2 deniers-maille et une poule évaluée 12 sols, etc. (In-folio, papier, 174 feuillets.)
- 1720-1757
- E 619 Censives. - Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés à Villevaudé.  
Consentis par : messire Jacques de Nogentel, et demoiselle Marie Aguenin, dit Le Duc, son épouse, Régnault-Thibault, avocat en Parlement, tuteur et curateur de Justine Aguenin, lesdites demoiselles seules héritières de noble homme Jean Aguenin, dit Le Duc, en son vivant conseiller en Parlement, seigneur de Villevaudé, Guillaume Aguenin Le Duc, écuyer, seigneur dudit lieu, et Marie-Anne Chevalier, sa veuve, titres-nouveaux et déclarations passées au profit des mêmes seigneurs par maître Jean Bodin, procureur au Parlement, maître Pierre Chomet, conseiller du Roi, trésorier des ligues suisses, et Anne de Bugnons, sa femme, Claude Chaumel, prêtre, ci-devant conseiller du Roi au Parlement de Paris, rétrocession d'une maison et dépendances par Michel Rogery, manouvrier, à dame Murie- Elisabeth-Éléonore Aguenin Le Duc, veuve de messire Jean Halle de Fretteville, dame de Villevaudé, et à messire Pierre Halle de Villevaudé, fils, etc. (7 pièces parchemin, 1 pièce papier.)
- 1524-1768

- E 620 Seigneurie de Villevaudé. - Retrait féodal.  
Sentence de la Chambre des Requêtes du Palais à Paris rendue sur la demande de Marie-Elisabeth-Eléonore Aguenin Le Duc, dame de Villevaudé, veuve de messire Hallé de Fretteville, écuyer, lieutenant pour le Roi de Sarrebourg et Phalsbourg, contre messire René Mérault, président au Bureau des finances de la Chambre du domaine, acquéreur du fief de Bizy, mouvant pleinement de Villevaudé, et provenant de messire Louis Chaumel, ancien évêque d'Orange, comme tuteur de ses neveux et nièce, laquelle sentence adjuge le fief à la dame Hallé de Fretteville, par droit de retrait lignager, sauf à en rembourser le prix à M. le président Mérault, ancien échange par lequel messire Gérard Coton, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, et Marguerite de Montellon, cèdent le fief de Bizy à messire Abel de Clignons et à Anne de Coulas, son épouse. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)  
1500-1750
- E 621 Lods et ventes. - Titres d'acquisition fournis au seigneur de Villevaudé pour être ensaisinés, passés devant Gabriel Le Conte, substitut du tabellion-juré de Montjay, et concernant des héritages situés au lieudit la Vieille Coutière, à Villevaudé.  
Acquéreurs : Denise Folignier, veuve de Guillaume Caillart, vendeurs : Philippot-Caillart, laboureur, demeurant au Pin, et Simon Lambert, aussi laboureur, à Torcy-en-Brie. (2 pièces parchemin.)  
1531
- E 622 Banalité.  
Permission accordée par noble homme et sage maître Jean Aguenin, dit Le Duc, conseiller du Roi et général en la Cour des Aides de Paris, sieur de Villevaudé, à noble homme maître Jean Bodin, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, de construire un pressoir pour les marcs de raisin provenant des vignes dépendant alors de sa maison, laquelle tient à Morlet, au sieur de Villevaudé, à la grande rue qui va à l'église, et se trouve située en la censive et justice dudit seigneur. (2 pièces papier.)  
1539
- E 623 Droits honorifiques. - Préséances.  
Sentence du prévôt de Villevaudé, rendue à la requête de maître Antoine Robert, procureur fiscal, contre Pierre Collot et Antoine Delagny, marguilliers de la fabrique Saint- Marcel de Villevaudé, faisant défense à ces derniers de donner le pain bénit aux soeurs de la Charité du lieu avant de l'avoir fait présenter, par distinction, à madame de Fretteville, dame de Villevaudé, et, pour avoir contrevenu à ce règlement et à l'usage le 1er novembre 1764, condamne les marguilliers en 10 livres d'amende envers ladite dame, payables même par corps. (2 pièces parchemin.)  
1764

- E 624 Ban de vendange. - Poursuites devant le prévôt de Villevaudé et devant le bailli de Montjay-Thorigny, à la requête de madame Marie-Elisabeth-Eléonore Aguenin Le Duc, veuve de messire Jean Hallé de Fretteville, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Phalsbourg et Sarrebourg, sieur de Villevaudé, contre Jacques Dossier, curé de ce lieu, pour la conservation de divers droits honorifiques en l'église paroissiale, et pour avoir vendangé sans autorisation avant la publication du ban qu'on a coutume d'annoncer.  
Mémoires, requêtes, conclusions, et certificats pour prouver la coutume de publier le ban de vendanges à Villevaudé, Annet, Claye, Villeparisis, Vaujourn, Carnetin, etc., ajournements, sentence et significations. - Autres poursuites en payement de sommes dues exercées contre le même curé, saisie-arrêt entre les mains des marguilliers de l'oeuvre et fabrique de Villevaudé, payement des frais, montant pour le sieur Dossier à 327 livres 3 sols 7 deniers, et pour la dame de Villevaudé à 137 livres 1 sol 4 deniers. (83 pièces papier.)

1764-1767

### **Harville (d'). - Seigneur de Doue et de Fosse-Rognon**

- E 625 Atlas des plans parcellaires de ces seigneuries, en censive de monseigneur le comte d'Harville, brigadier des armées du Roi, pour servir au renouvellement du terrier en conséquence des lettres obtenues à cet effet de la chancellerie du Palais à Paris.  
Les propriétés indiquées aux plans et telles qu'elles sont reconnues au terrier portent chacune leur numéro, celles du domaine utile sont distinguées par un filet rouge. - La seigneurie de Doue est mouvante en plein fief, foi et hommage de la châtellenie-pairie de Coulommiers, celle de Fosse-Rognon relève de Chauffry et en arrière-fief du marquisat de Planoy, etc. (In-folio, oblong, atlas papier, 28 feuillets.)

1778-1784

- E 626 Tableau indicatif du plan des seigneuries de Doue et de Fosse-Rognon.  
Portant : les numéros, les articles du terrier, les noms des propriétaires, la nature des héritages et leurs quantités, les charges seigneuriales en cens, rentes et avoine. - Censitaires : maître Étienne-François Maulnoir, notaire à Coulommiers et consorts, M. Quatresols de La Hante, demoiselles Marie-Angélique et Marie-Anne Bouteiller, Aubert de La Boissière, la fabrique et la cure de Doue, Jean Baptiste-Louis Rassicot, la commanderie de Maison-Neuve, Jean-Claude Gutel et consorts, veuve et héritiers Brulfer, etc. (In-folio, papier, 84 feuillets.)

1778-1785

## **Haulot. - Seigneur du Vivier**

- E 627 Censives. - Extraits et expéditions de déclarations passées au terrier du fief du Vivier, situé au territoire de Chartrettes, appartenant en dernier lieu à messire Jean-Nicolas Haulot, et précédemment à messire Nicolas La Pinte, de Livry, écuyer.  
Censitaires : Louis de Colombe, sieur de Malasise et Denise Du Vivier, sa femme, maître Louis Féret et dame Églantine Du Coudray, sa femme, maître Guillaume Foucquot, chantre de Champeaux, Martin-Pierre Estancelin, bourgeois de Chartrettes, Pierre Regard, concierge au château de La Grande-Commune, paroisse des Écrennes, états des censitaires et correspondance de M. de La Pinte, seigneur de Livry et du Vivier, avec maître Rollet, notaire à Melun. (33 pièces papier.)

1600-1786

## **Hautecourt de Raimécourt, Jean-Baptiste-Nicolas (d')**

- E 628 Extrait du contrat de mariage passé entre Jean-Baptiste-Nicolas Bénigne-Vincent d'Hautecourt de Raimécourt et dame Angélique-Françoise-Madeleine de La Rue du Caën, veuve de Jean-Joseph Durand de Beauval. Portant « donation entre vifs et irrévocable au profit de la dame future épouse de tous les biens meubles et immeubles, propres, acquêts conquets, et autres qui, au jour du décès du futur époux, se trouveront lui appartenir en quelques lieux et endroits qu'ils soient dus et situés, etc. » (1 pièce papier.)

1771

## **Hémon, Marguerite - Préau, Anne. - veuves**

- E 1666 Quittances délivrées par Augustin Louet, chargé, par le Roi, des recouvrements de la finance à provenir de l'exécution d'un édit du mois d'avril 1704, à Marguerite Huré, veuve de François Hémon, tant en son nom qu'en celui de ses enfants, propriétaires de la moitié de l'office de maître châteleur, au pont de Pont-sur-Yonne, ainsi qu'à Anne Cardin, veuve de Gabriel Préau, propriétaire de l'autre moitié du même office.  
Le tout pour les 2 sous par livre à percevoir sur la somme de 2,000 livres, certificats du conservateur des saisies et oppositions faites au Trésor royal, constatant qu'aucun acte de l'espèce n'a eu lieu sur les propriétaires dudit office, au paiement de 2.880 livres à eux dues, pour leur remboursement. (4 pièces, papier.)

1710-1725

## Hervilly (d'). - Famille, seigneurs de Rouilly

- E 629 Mouvance censuelle. - Papier terrier de la seigneurie de Rouilly, dressé pour messire Jean de Castille, chevalier, seigneur marquis de Chenoise, et pour les abbesses et couvent du monastère du Mont-Notre-Dame, vulgairement dites les Filles-Dieu-lès-Provins, dames pour trois septièmes de ladite seigneurie, comme en ayant fait acquisition de Gilles de Melun, sieur de Servoles, dès l'an 1265.  
Censitaires : Edme Marchand, vigneron, à La Bretonnière, paroisse de Rouilly, Nicolas Camuset, vigneron, demeurant au petit Flégny, même paroisse, Hilaire Garnier, laboureur, au Mont-Sainte-Catherine-lès-Provins, vénérable personne Olivier Martin, prêtre, chanoine en l'église de Notre-Dame-du-Val de Provins, Toussaint Mareuil, demeurant à Courton, paroisse de Saint-Loup-de- Naud, etc. (In-folio, papier, 111 feuillets.)  
1662-1664
- E 630 Cueilleret des cens de la seigneurie de Rouilly, dont 4 parts, les 7 faisant le tout, appartiennent au seigneur marquis de Chenoise, et les 3 autres aux dames religieuses du Mont-Notre-Dame de Provins, dites les Filles-Dieu, suivant la transaction passée entre le défunt seigneur marquis de Chenoise et lesdites dames le 15 septembre 1652, renouvelé par dom Marc-Antoine Crestin, religieux de l'abbaye d'Eslan, directeur du Mont-Notre-Dame, en l'année 1718.  
Censitaires : Hilaire. Chaumé doit par an 2 sols 4 deniers, Sébastien Doyen..., François Verseau, 2 sols 6 deniers, Denis Chevreux et Anne Chevreux sa fille, 24 deniers, Louis Bedeau, 2 sols 5 deniers, etc. (In-folio, papier, 37 feuillets.)  
1718-1724
- E 631 Baux à loyer des fermes de la basse- cour du château de Chenoise, du Grand-Boissy, des Bordes et de La Croix, situées au territoire de Chenoise, etc.  
Des moulins, fontaines et prés, sur la rivière du Durteint, au territoire de Rouilly, d'une pièce de terre de 3 quartiers sise à La Margotière, et d'un lot de terre de 65 arpents 5 perches, finages de Saint-Hilliers et de Rouilly, passés au profit de divers par messire Louis-Charles d'Hervilly, comte d'Hervilly, marquis de Chenoise, officier au régiment du Roi-infanterie, et plus tard mestre de camp de dragons, héritier de dame Rose- Adélaïde-Victoire de Castille de Chenoise, sa mère, épouse de très-haut et très-puissant seigneur messire Louis-Michel-César, marquis d'Hervilly. (7 pièces parchemin, 1 pièce papier.)  
1775-1788

## **Himbert de Flégny. - Famille**

- E 632 Baux à loyer de différents héritages situés aux territoires de Douy-la-Ramée, La Ferté-au-Col, Condets, Sept-Sorts, La Trétoire - et Rebais, consentis par dame Anne Taphu, veuve de M. Himbert de Flégny, bourgeoise, demeurant à La Ferté.  
Au profit de Claude Laubry, marchand, et de Pierre Guyot, charron, demeurant tous deux à Bois-Baudry, paroisse de Douy, de Marguerite Domino, veuve Guillaume Petit, décédé depuis peu, voiturier par eau à La Ferté, Pierre Heudrichon, laboureur à Launoy, paroisse de La Trétoire, etc. (5 pièces papier.)

1782-1788

## **Hostelet, Claude. - Maçon à Réez**

- E 1667 Procès intenté par Claude Hostelet, maçon à Réez, contre Pierre Marland, manouvrier au Plessis-Bouillancy. Etc.  
Nomination et prestation de serment des experts chargés de procéder à la visite des ouvrages exécutés par Hostelet, offres d'une somme de 74 livres, par ledit sieur Marland, au profit, du demandeur, faisant, avec celle de 72 livres qu'il a reçue, 146 livres, pour prix des travaux de maçonnerie que ce dernier a faits à la maison et aux bâtiments du défendeur, et indiqués au mémoire transcrit en tête de sa demande, par laquelle il consent passer condamnation, ensemble des dépens, soutenant, ledit défendeur, que cette somme de 146 livres est absolument la valeur du prix des ouvrages, et que celle de 250 livres, réclamée par Hostelet, est exorbitante, demande formée par André Prévôt, laboureur, receveur de la terre du Plessis-Bouillancy, contre Charles-Pâquier Le Long, berger, et la dame veuve Charles Guénot, fermière au même lieu, à fin de faire condamner ceux-ci en 50 livres de dommages et intérêts, à quoi le demandeur a bien voulu se restreindre, pour le préjudice que lui a occasionné le troupeau de bêtes à laine de ladite dame Guénot, en pâturant « plusieurs fois sur les terres, bruyères et sables non labourables en incapables de rapporter aucuns grains. » (3 pièces, papier.)

1773

## **Huvet, Jean. - Seigneur de La Heuse**

- E 633 Expéditions d'actes de foi et hommage, aveux et dénombremments à la suite, du fief de La Heuse, situé au territoire de Saint-Denis-du-Port, fournis à l'abbé des Bénédictins de Lagny, comte du lieu, par messire Jean Huvet, écuyer, avocat en Parlement, demeurant ordinairement à Paris.

État de consistance de ce fief composé, notamment, du principal manoir en forme de pavillon carré, de 7 arpents de terrains qui l'entourent, exempts de toutes dîmes, etc. (12 pièces papier.)

1781

### **Jacquart. - Famille**

E 634 Expédition d'un acte de partage des biens de Madeleine Bruneau, décédée femme de Nicolas Jacquart, premier du nom, laboureur à Lorrez-le- Bocage, père et mère d'Antoine, Madeleine et Nicolas Jacquart, co-partageants dans la succession de leur mère.

Bail à loyer, par lesdits héritiers, au profit de Simon Carré, marchand coquetier, demeurant au Ponceau, paroisse de Lorrez, des terres labourables tant de la succession de celle de Madeleine Bruneau que de Nicolas Jacquart. (2 pièces papier.)

1784-1788

### **Jacquier. - Seigneur de Belle-Assise, Bobigny et autres lieux**

E 635 Baux à loyer de la ferme de La Sablonnière, sise en la paroisse de Favières, et de celle dite du Bout du Four, à Serris.

Passés à Jean Cottin, laboureur, et à Marie-Jeanne Tavernier, veuve du sieur René Paillard, par messire Philippe-Guillaume Jacquier, vidame de Viels-Maisons, chevalier, seigneur de Belle- Assise, Bobigny et autres lieux, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)

1780

### **Jaucourt (de). - Famille**

E 636 Extraits du contrat de mariage de Louis-Pierre, comte de Jaucourt, maréchal des camps et armées du Roi, baron d'Aban en Nivernais, seigneur de Bronon et autres lieux, avec dame Louise-Elisabeth de La Châtre, veuve de Michel Dreux.

Constitution d'une rente de 5,000 livres par ledit sieur comte de Jaucourt, Claude-Louis, comte de La Châtre, maréchal de camp, inspecteur de cavalerie, premier gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère du Roi, marquis seigneur de Malicorne, et autres, cessionnaires de 800 carreaux de terre situés au lieu dit Sal-Trou, quartier de Jacmel, île et côte Saint-Domingue, associés pour l'exploitation de ces terrains, au sujet de laquelle

200

les cessionnaires sont convenus de faire deux emprunts de chacun 50,000 livres, ce qu'ils ont réalisé avec dame Marguerite Henry, veuve de Pierre Édeline, marchand à Paris, moyennant la rente sus- énoncée. (2 pièces papier.)

1777-1789

### **Jeunet-Duval, François. - Capitaine**

- E 637 Lettre du roi Louis XV, en forme de brevet.  
Sa Majesté informe le sieur François Jeunet-Duval, capitaine dans le régiment provincial de Péronne, de sa nomination et association à l'ordre militaire de Saint-Louis, avec désignation du sieur Desavennes, ci-devant commandant du bataillon de milice de Soissons, pour recevoir et admettre à la dignité de chevalier de Saint-Louis ledit sieur Jeunet-Duval. (1 pièce papier, 1 sceau.)

1772

### **Johannot. - Baron de Bartilhat, seigneur de Gloise**

- E 638 Topographie. - Plan de la seigneurie de Gloise située au territoire de Vaudoy, appartenant à M. de Reignold, levé par Charles Vesseron, arpenteur royal. Indiquant le château et le hameau de Gloise, les climats de : Maillard, des Sécherons, des Gabots, de La Pièce-Arnoult, des Terres-Blanches, du fief Moujenbert, de La Fontaine à Flamant, des Courtillots, du fief de Moroy, à madame de Pézé, etc. (1 pièce papier, collé sur toile.)

1768

- E 639 Mémoires de travaux de charpenterie faits au château de Gloise, par le sieur Bernard, pour M. de Reignold (ou Reynold), seigneur du lieu. Constitution d'une rente de 500 livres, par messire Louis Paul-Augustin Johannot, baron de Bartilhat, colonel d'infanterie, aide-major au régiment des gardes françaises, seigneur de Sarre, Saint-Marcel, Ranéa-en-Bourbonnais, et Gloise-en-Brie, au profit de demoiselle Emilie Largentier de Chaudion, demeurant à Champ-Guyon, ce accepté pour elle, ses hoirs ou ayants cause, par maître Pierre Lallement, bourgeois de Paris, etc. (11 pièces papier.)

1765-1787

### **Josson. - Seigneur de Balloy et d'Estoury**

- E 640 Papier-terrier de la seigneurie de Balloy, en censive de messire Adrien de Vignancourt, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, conseiller en ses

Conseils d'Etat et privé, seigneur de Balloy et d'Estoury, et, en cette qualité, possesseur de droits, rentes, coutumes, dîmes, reliefs à toutes mains, deniers, bordages, champarts, terrages, blés, vins, gélines, chapons et autres.

Déclarants : Adam de Poissons, écuyer, seigneur de La Grande-Maison et du Bochet, honorable homme Claude Picquard, marchand, demeurant à Montereau-Faut-Yonne, Joachim de Chalmaison, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de- Jérusalem, maître François de Roquebine, conseiller du Roi, premier élu en l'Election de Melun, maître Philippe Forget, laboureur à Gravon, messire Pierre d'Albeyne, écuyer, maître Étienne Coppe, avocat en Parlement à Paris, etc. (In-folio, papier, 387 feuillets.)

1625-1626

- E 641 Papier-terrier de la seigneurie de Balloy et des fiefs de La Borde-d'Arcy, des Enclaves, des Terres-Pothier, des Iles-Précault - et du Pommera, en censive de messire Antoine-Denis-Maurice Josson, correcteur en la Chambre des Comptes, seigneur desdits lieux. -

Censitaires : Victor-François Acier, pâtissier à Vinneuf, Edme Bouillard, officier des grenadiers royaux, demeurant à Bazoches-lez-Bray, messire Louis- Henry de Brunel, chevalier, seigneur de Serbonne et autres lieux, messire Étienne-Jean-Louis Crécy de Champmillon, écuyer, gendarme de la garde ordinaire du Roi, seigneur en partie du fief du Plein-lez-Courlon, y demeurant, madame Jeanne Crécy, épouse de messire François-Pascal Dumesnil, sieur de Maricourt, ancien colonel du régiment Royal-étranger-cavalerie, seigneur de Lizines, Courtemont, partie de Sognolles, etc. (In-folio, papier, 564 feuillets.)

1769-1772

- E 642 Livre de recette des cens et rentes en argent, froment, seigle, avoine, poules, coutumes, deniers et chapons, de la seigneurie de Balloy et des fiefs de La Borde-d'Arcy, des Iles-Précault et du Pommera, en censive de messire Josson, seigneur desdits lieux, ce livre de recettes établi conformément aux déclarations et reconnaissances passées au terrier dressé par maître Jean-Baptiste-Pierre-Antoine Plaideur, notaire et commissaire aux droits seigneuriaux en cette partie, résidant à La Laganne de Vinneuf.

Redevables : messire Gabriel Thirion, chanoine régulier de l'ordre de la Sainte- Trinité et Rédemption des captifs, prêtre, prieur et curé de Balloy, Alexandre Le Faucheur, valet de chambre du Roi et maître-horloger, demeurant à Paris, maître Blaise-Louis Pelle de Chenouteau, conseiller au bailliage de Sens, maître Guillaume-François Jarry, avocat en Parlement, procureur fiscal du bailliage et baronnie de la ville de Bray, etc. (In-folio, papier, 536 feuillets.)

1769-1772

- E 643 Plan parcellaire ou terrier et figure géométrique de la seigneurie de Balloy-sur-Seine et des fiefs qui en dépendent, étant en censive de messire Antoine-Denis-Maurice Josson, conseiller du Roi, correcteur en sa Chambre des

Comptes de Paris, seigneur desdits lieux.

Contenances en superficie : la seigneurie de Balloy, 2,525 arpents 54 perches, La Borde d'Arcy, 164 arpents 54 perches en domaines, et 82 arpents 2 perches en censives, la seigneurie de Balloy se divise en plusieurs fiefs : Balloy, anciennement dit Le Luart, Les Foliettes, Les Brissolles et La Bergerie, tous mouvants de la seigneurie de Marolles, La Borde d'Arcy, Les Éplantes, et Les Enclaves, à M. Brunnel, seigneur de Serbonne, etc. (1 pièce papier.)

1769

E 644 Seigneurie de Balloy. - Coupes de bois.

Plans d'aménagement des coupes du bois de Montibout et autres non désignés : ces derniers divisés en vingt-trois parties, cotées de A à X. - États par climats des terres et héritages de la seigneurie de Balloy et des fiefs en dépendant, chargés envers le seigneur d'un boisseau de froment par arpent, extraits du terrier de 1625. (6 pièces papier, 2 plans.)

XVIIIème s.

### **La Barre, Charles-Joseph-Abel (de). - Sieur de Carroy**

E 89 Procès-verbal de mesurages avec figures du château, du parc, des ferme, terres, prés et bois de Carroy, situés au territoire de La Croix-en-Brie, dressé à la requête de haut et puissant seigneur messire Charles-Joseph-Abel de La Barre, chevalier, sieur de Carroy, capitaine au corps royal de l'artillerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Par Etienne Vidis, priseur, mesureur et arpenteur royal au bailliage de Provins, contenant, tous lesdits héritages, la quantité de 461 arpents 35 perches 12 pieds, etc. (In-folio, papier, 31 feuillets, 1 Plan.)

1775

### **La Borde de Méréville, François-Louis-Joseph (de). - Comte de Chessy, seigneur de Chalifert, Jablines, Varennes et autres lieux**

E 156 Censives. - Papier-terrier des seigneuries de Chalifert, Arigny, Jublines, Varennes, et Saint-Gobert à Précy-sur-Marne, en censive de noble homme et sage maître Pierre Pignard, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, seigneur desdits lieux, et comme tel ayant tous droits de justice haute, moyenne et basse, pour l'exercice desquels droits il a prévôt, lieutenant du prévôt, greffier et sergent, fourches patibulaires pour punir les délinquants.

Ledit seigneur déclarant qu'à cause de cette justice il lui appartient encore amendes tant ordinaires qu'extraordinaires, aubaines, épaves, forfaitures et confiscation, quand le cas y échet, etc. (In-folio, papier, 213 feuillets.)

1560

- E 157 Comté de Chessy. - Censives. - Premier compte rendu par Pierre Leroy, procureur et receveur des terres et seigneuries de Chalifert, Jablines, Varennes, etc., pour la dame veuve et les héritiers de maître Guy Pignard, en son vivant notaire et secrétaire du Roi, bailli de Langres, seigneur desdits lieux.

« Premièrement, recette des cens dus au jour de Saint-Rémy, chef d'octobre, dans les villages de Chalifert, Jablines et Varennes. - Deuxièmement, des rentes d'avoine et coutumes qui se payent le lendemain de Noël, audit lieu de Chalifert, » par : maître Jean-Baptiste Teste, maître en la Chambre des Comptes à Paris, tant au lieu de Jean et de Julien La Lippe, que pour Jean Fournier, etc. (In-folio, papier, 110 feuillets.)

1540

- E 158 Censives. - Quatrième compte rendu par Pierre Leroy, procureur et receveur des terres de Chalifert, Jablines, Varennes et fief de Saint-Gobert, pour les héritiers de maître Guy-Pignard.

« Reçu des héritiers Nicolas Martelet, au lieu de Jean Marquadelot, deux deniers tournois pour un quartier de friche, d'Étienne Michel, demeurant à Chessy, au lieu de maître Jean de Boulogne, pour une maison et jardin derrière, tout en un tenant et pourpris, contenant environ cinq perches, assis audit Chalifert, trois deniers tournois, de Michel Blondel, pour sa maison assise au même lieu, qui fut à messire Mathieu Vassotz, deux deniers tournois, etc.» (In-folio, papier, 128 feuillets.)

1545

- E 159 Censives. - État de la recette des cens et rentes des terres de Chalifert, Jablines et Varennes, faite par le receveur de feu mademoiselle Gillette Allegrin, dame desdits lieux, pour une année commençant au jour de Saint-Remy, chef d'octobre.

Fait recette de toutes les rentes de Chalifert, montant à 44 livres 18 sols, des rentes de Jablines et Varennes, montant à 36 livres, 6 sols, 11 deniers, des rentes du parc de Cougis acquis de madame de Chymant : 9 livres 5 sols, de la ferme des exploits, amendes et défauts : 13 livres tournois, pour la ferme des menues dîmes : 40 sols, ru et pêcherie de Jablines avec le coup de Seine : 35 sols, etc. (In-folio, papier, 38 feuillets.)

1551-1552

- E 160 Censives. - Registre des cens de Chalifert, Jablines et Varennes, reçus par le greffier dudit Chalifert, ou en sa présence, pour noble homme maître Pierre Pignard, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, seigneur desdits lieux.

Étienne Collinet, pour un quartier de vigne en Chaud-Soleil, doit par an 3 deniers tournois, Pierre Deligny, marguillier de Coupvray, pour ce qu'il dit devoir de cens pour les terres que tient l'église dudit Coupvray, an terroir de Chalifert, acquitté sans préjudice d'autres sommes, 16 deniers tournois, Jacques Giroust, Denis Robert, Pierre Robert et autres doivent 22 sols 6 deniers tournois pour 9 arpens de terre, etc. (In-folio, papier, 49 feuillets.)

1559

- E 161 Censives. - États de recette des censives payées à messire François-Louis-Joseph de La Borde de Méréville, à cause de ses comtés de Chessy et Serris, des seigneuries de Chalifert, Jablines, Varennes et fief de l'Empereur, unis au comté de Chessy.

Chalifert relevant de la baronnie de Montjay, Jablines et Varennes du duché de Gesvres, et Chessy de l'évêque de Bergame, abbé et comte de Lagny, tables alphabétiques des censitaires, etc. (20 pièces papier.)

1745-1789

- E 162 Censives. - Minutes informes de déclarations passées au terrier de Chalifert, Jablines et fief de l'Empereur, extraits de titres, notes et renseignements pour la confection du terrier desdits lieux, appartenant à M. Joseph Micault d'Harvelay, seigneur de Chessy.

État de comparaison des biens de M. d'Aguesseau, de Fresnes, sur la terre de Jablines, suivant litres et arpentages, etc. (31 pièces papier.)

1743-1784

- E 163 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux, dénombremens et déclarations censuelles fournis à l'abbé de Saint-Pierre de Lagny, comte du lieu, par les seigneurs de Chessy, des fiefs de Pommeuse, de l'Empereur et des Corbins, notamment par noble homme Nicolas de La Barre, écuyer, seigneur de La Barre et de Pommeuse.

Quittance de droits seigneuriaux payés par Laurent Bellanger, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres, à messire Pierre Rouiller, abbé et comte de Lagny, à cause de l'acquisition du fief de Pommeuse que ledit sieur Bellanger a faite de Nicolas de Livre, notaire et secrétaire du Roi, actes de foi et hommage rendus audit seigneur comte de Lagny par messires Henry de Fourcy, Jacques de Chatenet, marquis de Puységur, à cause de dame Jeanne-Augustine-Henriette de Fourcy, son épouse, seigneurs desdits lieux, etc. (18 pièces parchemin, 12 pièces papier.)

1521-1570

- E 164 Censives. - Ancien papier des cens et rentes de la châtellenie de Serris, reçus chacun an aux jours de Saint-Rémy et Saint-Martin, par Adam Lepelletier, et autres, receveurs pour noble homme M. le président Thiboust.

Thiboust François, écuyer, Jeanne de Créqui, veuve de messire Gilles de Chartrain, en son vivant chevalier, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, seigneurs et dame du lieu: - premièrement, des hoirs de défunt maître Bernard Halbin, pour leur tenure, 18 sols 9 deniers de cens et 32 sols 1 denier

205

tournois de rente, de la veuve et des enfants de feu M. le trésorier La Guette, pour plusieurs héritages tenus et mouvant en la censive de Serris, 5 sols tournois, etc. (Petit in-folio papier, 227 feuillets.)

1497-1582

- E 165 Justice et gruerie. - Réunion de la justice de Serris à celle de Chessy, fixation au premier mardi du mois des jours d'audience ordinaire des seigneuries de Chessy, Chalifert, Serris, Jablines et Varennes.  
Provisions de juges, procureurs, greffiers et autres officiers de justice, accordées par Jean et Henry de Fourcy, conseillers du Roi, seigneurs de Chessy, etc., quittance de droits acquittés pour réunion à la justice de Chessy des offices de juge-gruyer, procureur de S. M. et greffier, créés à titre héréditaire par édit de mars 1707, etc. (6 pièces parchemin.)

1613-1722

- E 166 Inféodation. - Traité passé entre messire Louis-Victor de Beauvilliers de Saint-Aignan, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Lagny, comte et seigneur du lieu, les prieurs et religieux de ladite abbaye, et messire Joseph Micault d'Harvelay, garde du trésor royal, seigneur de Chessy, Chalifert, Jablines, Varennes, fiefs de l'Empereur, d'Amilly, du Petit Corbin, Des Garets, etc.  
Information de commodo et incommodo, rapport d'experts, et lettres patentes confirmatives du traité passé entre les parties dénommées plus haut, quittances de droits dus pour l'information, etc. (2 pièces parchemin, 10 pièces papier.)

1718-1767

- E 167 Banalité. - Pièces de procédures, mémoires, transaction entre les habitants de Chessy et MM. Jean et Henri de Fourcy, seigneurs du lieu, au sujet de la banalité des pressoirs.  
Sentence qui condamne Vincent Desmousseaux, vigneron, à payer le pressurage accoutumé, avec défense de transporter sa vendange hors de Chessy, à peine de confiscation. - Limites, mémoires, procès-verbaux de bornage, accords, sentences arbitrales et pièces produites à l'appui des prétentions des seigneurs de Chessy, Jablines, Lagny, Montevrain et Serris, au sujet des limites de leurs seigneuries, notamment: entre messire René Le Roullier, abbé, comte de Lagny- sur-Marne, et noble homme maître Jean de Fourcy, trésorier général de France, seigneur de Chessy, etc. (10 pièces parchemin, 76 pièces papier.)

1586-1775

- E 168 Rentes passives.  
Décharge donnée à messire Henri de Fourcy, trésorier de France en la Généralité de Paris, seigneur du fief de Pommeuse, par les curés, marguilliers et principaux habitants de Chessy, de toutes les rentes et charges foncières dues par ledit seigneur à l'église Saint-Nicolas de Chessy, en considération et reconnaissance des dons immenses qu'il a faits à cette

église, constitution viagère par messire Joseph Micault d'Harvelay, conseiller d'État, seigneur des comtés de Chessy et Serris, à M. Louis Née, curé de Serris, de 400 livres de rente annuelle, à charge par ce dernier de ne pouvoir résigner son bénéfice, mais au contraire d'y vivre et mourir, etc. (1 pièce parchemin, 3 pièces papier.)

1780-1784

- E 169 Droits de chasse. - Contestations entre les seigneurs comtes de Lagny et les seigneurs de Chessy, des fiefs de l'Empereur, d'Amilly et Garet, territoire de Montevrain, au sujet de leurs droits de chasse.

Règlement et cantonnement entre messire Louis-Victor de Beauvilliers de Saint-Aignan, abbé de Saint-Pierre de Lagny, comte du lieu, seigneur de Montevrain, et M. Joseph Micault d'Harvelay, du comte de Chessy, sur l'exercice respectif du droit de chasse dans l'étendue de leurs territoires, copies de pièces collationnées et informes : transactions, bornages, déclarations, aveux et dénombrements, arrêts, observations, mémoires, correspondance, etc. (92 pièces papier.)

1565-1779

- E 170 Mutations. - État des mutations survenues dans les héritages des censitaires de la seigneurie de Chessy.

69 livres et deux chapons dus par Anne Hébert, veuve de Noël Bailly, et leurs enfants, sur quatre travées de haut logis appliquées en maison, écurie, chambre et grenier, ainsi que sur une grange avec deux travées servant de boutique de charron, le tout assis audit Chessy, en la rue de Laistre, bail à rente d'une travée de maison, bâtiments et jardin à verdure, au même, sur la grande rue, abandonnement fait par M. de Fourcy, au profit de Louis et Denis Montullat, d'une travée de bâtiment située à Chessy, etc. (In-folio, 27 feuillets papier.)

1679-1702

- E 171 Titres généraux. - États de consistance des seigneuries de La Motte-Courvoyeur, des grand et petit Couvernois, paroisse de Serris, dépendant du comté de Chessy et relevant de celui de Crécy, suivant l'aveu fait par Micault d'Harvelay au duc de Penthièvre, le 17 octobre 1781.

Détail de la seigneurie et du château de Chalifert, appartenant à M. Jacques-François-Maxime de Chastenot, marquis de Puységur, déclarations à terrier, actes d'acquisition d'héritages, extrait d'inventaire de titres relatifs aux seigneuries de Chalifert, Jablines, Varennes, et aux fiefs de Claye, de Grand-Pierre, etc. (10 pièces papier.)

1504-1781

- E 172 Biens de mainmorte, Arrêts, édits, et règlements concernant les taxes sur les biens aliénés des gens de mainmorte, pièces de procédure, mémoires concernant le même objet.

Quittances de paiement desdites taxes par les seigneurs de Chessy, du moulin de Quinquengrogne, du prieuré de Varennes et autres dépendances

de la seigneurie dudit Chessy, quittances de droits de confirmation de cens et rentes sur des biens aliénés en faveur de ce comté, et provenant des abbayes de Fontaine et de Lagny, de l'hôpital de la Charité de Paris, de la fabrique de Montevrain, de l'hôpital général de Lagny, opposition au paiement du 20e denier sur le moulin de Quinquengrogne, à la requête de messire René Potier, duc de Gesvres, baron de Montjay, etc. (9 pièces parchemin, 153 pièces papier.)

1569-1705

- E 173 Procès. - Aliénation de la terre de Chessy, à la requête du sieur André Quenisey, poursuivant le décret volontaire des fiefs et seigneuries de Chessy, de l'Empereur et du Petit Corbin.

Saisis réellement sur M. Joseph Micault d'Harvelay, garde du trésor royal, comte et seigneur desdits lieux, comme acquéreur de M. le marquis de Puységur, opposition de messire Paul-Louis de Beauvilliers, abbé commendataire de Saint-Pierre de Lagny, seigneur suzerain de Chessy, extraits de titres, bulles de papes, mémoires à consulter, états de consistance et du produit de la terre de Chessy, pièces de procédure, etc. (9 pièces parchemin, 85 pièces papier.)

1769

- E 174 Procès. - Décret d'aliénation de la terre de Chessy. - Notes, correspondance, états, compte, etc., recettes et dépenses de la terre de Chessy en 1770, états des créanciers en union de ladite terre, vendue à M. Micault d'Harvelay.

Correspondance au sujet de cette vente, copies des contrats de mariage de MM. de Fourcy et de Châtenet, mémoire relatif aux acquisitions successives du comté de Chessy, accord signé entre MM. de Puységur et de Mainville, seigneur de Chessy, et M. Nicolas-Simon Arnault de Pomponne, chevalier, marquis de Pomponne, Palaiseau et Champlan, inventaire des bois, remises et avenues du comté de Chessy, etc. (71 pièces papier.)

1691-1769

- E 175 Pièces diverses. - Actes de vente de divers héritages situés à Chessy par M. de Châtenet, marquis de Puységur, marché pour la démolition du château de La Motte à Serris, au compte de M. François-Louis-Joseph de La Borde, seigneur de Chessy, Serris et autres lieux.

Toisé de la pierre provenant de cette démolition, baux à loyer de la ferme de la basse-cour du château de Chessy, baux du prieuré de Sainte-Madeleine de Chessy par Jean-Baptiste Feutrier, prieur commendataire, au profit de messire Joseph Micault d'Harvelay, garde du trésor royal, marquis de Toucy, Fontaine, La Bruère, comte de Chessy et de Serris, etc. (56 pièces papier.)

1743-1788

- E 176 Impositions, travaux et fournitures, notes, comptes et quittances d'impositions au nom de M. Micault d'Harvelay, seigneur de Chessy, Annet, Jablines et Chalifert, lettres de M. Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris, qui annoncent une modération d'impôts, de Gervais, subdélégué, sur

le même sujet, etc.

Empoisonnement des fossés du château de Chessy, achat d'une horloge pour ce château, etc. (56 pièces papier.)

1757-1773

- E 177 Mesurages. - Etats de mesurage, avec figures, de biens et héritages divers situés à Chessy, Annet, Chalifert, Coupvray, Montevrain, Jossigny, Précý et Serris, appartenant à M. François-Louis-Joseph de La Borde de Méréville Questions particulières soumises à M. de La Borde de Méréville, seigneur de Chessy, par son régisseur, sur diverses affaires d'intérêt privé, et réponses en regard, etc. (56 pièces papier.)

1788-1791

- E 178/1 Château de Chessy : plan de détails de ce château comprenant une partie des jardins, avec élévation du principal corps de bâtiment.

1740

- E 178/2 Plan du château et du Parc de Chessy.

1740

- E 178/3 Plan de la paroisse de Jablines.

1740

- E 178/4 Plan qui a rapport à la terre de Varennes dans les environs de Chalifert.

1740

### **La Brière (de). - Seigneur de La Borde-Lez-Montils, Bourguignon, La Borde-Ravenel et Tournebeuf**

- E 208 Censives. - Terrier de la seigneurie de La Borde-lez-Montils, au territoire de La Chapelle-Rablais, Bourguignon, La Borde-Ravenel et Tournebeuf, en censive de messire Antoine de Louvières, écuyer, seigneur desdits lieux, dressé par Jean Bellanger, notaire royal au bailliage de Melun, demeurant à Nangis, en vertu des lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris.

Contenant d'abord la désignation de l'hôtel seigneurial et du domaine de La Borde-lez-Montils, ensuite les déclarations faites par Clément Corneille et Denis Conflans, demeurant en la paroisse de La Chapelle-Darablay (Rablais), Louis Desmanchins, écuyer, seigneur en partie de La Chapelle-Darablay, Marion de l'Isle, veuve de feu Guillaume Du Rouvre, etc. (In-folio, papier, 99 feuillets.)

1555

209

- E 209 Censives. - Terrier de la seigneurie de La Borde-lez-Montils, en censive de messire Pierre Lefébure, écuyer, sieur de La Borde, dressé par Étienne Loison, notaire royal à La Chapelle, et par messire Gauthier, commissaire député en cette partie par François Le Roy, chevalier, seigneur de La Grange, Montigny, Charigny, Briency, Villeneuve, Noilly et Le Chaffault, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, conseiller en ses Conseils d'État et privé, bailli et gouverneur des ville et château de Melun.  
Censitaires : demoiselle Charlotte Le Maistre, veuve de feu noble homme Étienne Davyau, vivant commissaire ordinaire de l'artillerie de France, demeurant à La Chapelle-Gauthier, Didier Anceau, laboureur à La Chapelle-Darablay, maître Jean Fouquet, praticien, demeurant au même lieu, Jean Coulombe, marchand, demeurant aux Montils, etc. (In-folio, papier, 61 feuillets.)
- 1627
- E 210 Censives.- Papier censier de la seigneurie de La Borde-lez-Montils.  
Contenant les noms suivants : demoiselle Charlotte Le Maistre, veuve de feu noble homme Étienne Davyau, pour sa ferme de Tournebeuf et 35 arpents de terre et pré en dépendant, Claudine Ricard, pour cinq travées de mesures appelées La Ricarderie, Jacqueline Du Rouvre, Jacques Lefébure, l'église de La Chapelle-Darablay, Mathé Maupin, pour neuf travées de bas logis, étable et grange, Marie Du Faulx, veuve de Pierre Boucher, auparavant douairière de Jean Du Rouvre, pour deux travées de logis qu'elle tient en douaire sur la succession dudit Du Rouvre, doit par an 5 sols et demi- poule, etc. (In-folio, papier, 44 feuillets.)
- 1650
- E 211 Censives. - Déclarations à terrier, baux à cens et rentes, et actes de vente d'héritages en censive de la seigneurie de La Borde-aux-Montils et des Moyeux, appartenant à messires Cyprien et Charles de La Brière, acte de dépôt des connaissances et déclarations faites au terrier de la seigneurie des Moyeux par Étienne Olivier Jobert, des héritages qu'il tient en censive de messire Cyprien de La Brière, seigneur des Moyeux, de La Borde-aux-Montils, Tournebeuf, etc.  
Et ensuite de messire Charles de La Brière, gentilhomme servant de monseigneur le duc d'Orléans, baux à cens et rentes d'héritages situés à La Chapelle-Rablais par Charles de La Brière, etc. (4 pièces parchemin, 1 pièce papier.)
- 1747-1785

## **La Buissonnière, Louis-Marie (de). - Seigneur de la Buissonnière**

- E 213 Expéditions authentiques, délivrées à Port-au-Prince, des lettres de noblesse accordées par Louis XIII, roi de France, au sieur Louis-Marie, seigneur de La Buissonnière, doyen du Conseil supérieur de Léogane et de Saint-Domingue, règlement d'armoiries délivré par Charles d'Hozier, conseiller du Roi, généalogiste de sa maison, juge général des armes et des blasons, etc. Lettres de relief de surannation de noblesse en faveur de Pierre-Louis-Marie de La Buissonnière, fils du précédent, capitaine de l'une des compagnies d'infanterie détachées à Saint-Domingue pour le service du Roi. (3 pièces papier, 3 sceaux.)

1714-1742

## **La Châtre (de). - Famille. Lhuillier, Alexandre. - seigneur de Chalandos**

- E 227 Censives. - Terrier de la seigneurie de Chalandos, au territoire de Saint-Siméon, en censive de messire Alexandre Lhuillier, chevalier, seigneur du lieu, ledit terrier établi en vertu des lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, enregistrées au bailliage de Meaux et par Antoine Hyacinthe de Montmerelde-Mainville, chevalier, seigneur de Montguichet, lieutenant aux gardes du Roi, bailli et capitaine de la ville de Meaux. Consistance : la terre et seigneurie de Chalandos, château, avec toutes ses appartenances, fermé de murailles, fossés et pont-levis, jardins, accins, bois derrière, « terres labourables, prés et vignes qui composent la ferme domaniale du lieu, à plain et par le menu déclaré aux aveux fournis aux seigneurs de Coulommiers. » (In-folio, papier, 242 feuillets.)

1677

- E 228 Terrier de la seigneurie de Chalandos, appartenant à messire Alexandre Lhuillier, seigneur du lieu. Censitaires : Denis Brulefer, maréchal, à Saint-Denis-lez-Rebais, Rachel et Marthe Ducorbier, filles de Jean Ducorbier et de Heureuse Gutel, Thomas Desécoutes, arpenteur royal, à Champauger, paroisse de Boissy-le-Châtel, Robert Gasté, commis de Mgr l'évêque de Metz au domaine de Crécy-en-Brie, à cause de Louise Fraudeau, sa femme, Daniel Gustel, laboureur au Bois-Fermé, paroisse de Saint-Siméon, François Hervillard, marchand à Charcot, maître Philippe Jolly, procureur fiscal au bailliage de Rebais et Chalandos, maître Philippe de Villiers, intendant des affaires de Mgr l'ancien évêque de Tournay, abbé et seigneur de Rebais, etc. (In-folio, papier, 176 feuillets.)

1709-1711

- E 229 Papier terrier des fiefs et seigneuries de Montmogis, Beaussant, Bruille et autres, appartenant à noble homme messire Alexandre Lhuillier, chevalier, seigneur de Chalandos et desdits lieux, ayant en cette qualité droits de cens, surcens, rentes, corvées en argent, grains, poules et chapons, porcs, lods et ventes de 3 sols 4 deniers par livre, foi et hommage, etc.  
Ainsi qu'il résulte des lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, entérinées par Charles Sévin, chevalier, seigneur de Quincy, Charny, Mongodefroy et autres lieux, lieutenant général d'artillerie des armées du Roi, capitaine et bailli de Meaux. - Censitaires : maître Jean de Carnac, conseiller du Roi, maire perpétuel de La Ferté-au-Col, Louis Miction, maître des écoles de la paroisse Saint-Nicolas de Rebais, etc. (In-folio, papier, 398 feuillets.)  
1709-1718
- E 230 Extrait du contrat de mariage de Pierre Gallot, jardinier, et de Marie-Louise Dupont, portant donation de l'usufruit et jouissance en leur faveur, par le seigneur de Chalandos, des bâtiments restant de l'ancien château du lieu, etc.  
Baux à loyer du moulin à blé dit des Prés, de la ferme de La Fontaine de Chailly et de celles du Bois-Formé et de La Petite-Vacherie, faits par dame Isabelle-Louise Juvénal d'Harville Des Ursins de Trainel, marquise de La Châtre, au nom et comme fondée de procuration de messire Claude-Louis, comte de La Châtre, son fils, premier gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère du Roi, mestre de camp, colonel commandant le régiment de dragons de Son Altesse Royale, et seigneur de Chalandos, etc. (5 pièces papier.)  
1775-1788
- E 231 Fief de Montmogis, réuni à la seigneurie de Chalandos. - Censives. - Ancien terrier du fief de Montmogis, situé au territoire de Saint-Rémy, en censive de maître Léon Lefort, conseiller au Parlement de Paris, à cause de noble demoiselle Marie Chevrier, sa femme, seigneur dudit lieu de Montmogis, Bruille, Les Maisons, et Le Buisson-maître-Thomas.  
Les déclarations audit terrier ont été faites par Pierre Nynotte, laboureur à Montmogis, Denis Gontier, Martin Desguillon, Artus et Marguerin Dumont, Jean Closier, le jeune, demeurant aux Limons-Couronnés, paroisse de Saint-Rémy-de-la-Vanne, Jean Chanterel, Didier Lemaire, à Champ-Masson, Guillaume Greusot, laboureur à Bruille, etc. (Petit in-folio papier, 260 feuillets.)  
1537-1538
- E 232 Fief de Beaussant, réuni à la seigneurie de Chalandos. - Censives. - Terrier de la seigneurie ou fief de Beaussant, appartenant à dame Marie de Saint-Simon, veuve de défunt Robert de Chevry, écuyer, sieur dudit lieu de Beaussant, fief mouvant de la duchesse douairière de Longueville, à cause de sa châellenie et justice de Coulommiers.  
Ledit terrier dressé par maître François Richer, notaire à Coulommiers, en vertu de la commission en forme d'entérinement à lui donnée par Louis

Séguier, baron de Saint-Brisson, sieur des Ruaux et de Saint-Firmin, conseiller du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre et garde de la prévôté de Paris. (Petit in-folio papier, 283 feuillets.)

1623-1629

### **Lafond-Savine. - Famille, seigneurs d'Aubigny**

E 645 Baux établis par messire Noël-Joseph Issaly, conseiller du Roi, greffier en chef du Bureau des finances et Chambre du domaine de la Généralité de Paris, seigneur d'Aubigny, etc.

Bail à rente de 45 perches de terre, sises au territoire d'Aubigny, au profit de Charles Picot, manouvrier, et de Jeanne Gautret, sa femme, bail à loyer d'une ferme située audit lieu d'Aubigny, à Antoine Royer, laboureur, avec 280 arpents de terres et autres héritages, y compris ceux donnés en échange à feu M. le marquis de Brégy par le sieur Duchange. (2 pièces papier.)

1774-1781

E 646 Travaux de construction au château d'Aubigny.

Plans, coupes et élévations de diverses constructions ou projets de restaurations à opérer aux cours, fossés, haha et château d'Aubigny, appartenant à M. Lafond-Savine. (14 pièces papier.)

XVIIIème s.

### **Lallemant de Nantouillet, marie-Charles-François. - Seigneur de Juilly**

E 1668 Seigneurie de Juilly appartenant à M. Marie-Charles-François-Xavier Lallemant, maître des cérémonies de France, dernier seigneur du lieu.

Fragment d'une affiche indicative de la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, de tous les matériaux à provenir de la démolition du château de Juilly, bâtiments en dépendant, et de 1,390 baliveaux, tant chênes, chêneaux, qu'ormes et merisiers, marqués du marteau aux armes de feu M. le marquis de Querfilis, lesdits arbres à couper sur 24 arpents de bois taillis, sis au territoire de Juilly, lieudit la Longuiolle. Au bas de cette affiche est la mention suivante : permis d'imprimer et d'afficher. Ce 21 février 1743. Feydeau de Marville. (1 pièce, papier imprimée.)

1743

## **Lambert. - Procureur Au Parlement de Paris**

- E 647 Obligations et états de sommes dues.  
Obligation, avec constitution de 42 livres 10 sols de rente, par Edme Bizouard, manouvrier à Rogenvilliers, paroisse de Rampillon, et Marie-Madeleine Petit, sa femme, au profit de maître François Lambert, procureur au Parlement de Paris, pour raison de sommes avancées par lui à l'acquit des constituants, extrait de l'adjudication faite à maître Lambert, par sentence du bailliage de Nangis, de biens provenant de la succession d'Edme Bizouard, états de sommes dues au prêteur, acte passé devant Vaudremer, notaire à Nangis, contenant compte et nouvelle reconnaissance envers le sieur Lambert, par la dame veuve Edme Bizouard. (2 pièces parchemin, 4 pièces papier.)
- 1777-1784

## **Lamoignon, Chrétien-René-Auguste (de). - Seigneur de Baille**

- E 648 Expédition d'une constitution de 3,000 livres de rente viagère, créée par messire Chrétien-René-Auguste de Lamoignon de Baille, chevalier, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, au profit de demoiselle Ursule-Josèphe Antoine, de l'Académie royale de musique, avec condition expresse entre les parties que le premier terme de ladite rente ne courra qu'à compter du décès du survivant de M. le comte et de madame la comtesse d'Angerville d'Aurechef, beau-père et belle-mère de M. de Lamoignon.  
« Cette constitution est faite pour s'acquitter, par ledit seigneur, de la somme de 30,000 livres due à la demoiselle Antoine, pour prix de la vente qu'elle a faite au constituant d'une montre avec sa chaîne en brillants, d'un gros brillant solitaire monté à jour et de deux bagues, estimés, la montre, 9,000 livres, le solitaire, 18,000 livres, et les deux bagues, chacune 1,500 livres. (1 pièce papier.)
- 1786

## **La Mothe-Montmuran (de). - Seigneur de La Borde-Au-Vicomte**

- E 875 Censives. - Extraits et expéditions de déclarations à terrier de la seigneurie de La-Borde-au-Vicomte, appartenant à madame Anne-Françoise-Élisabeth Arbaleste de Melun, veuve de Louis, comte de Mailly, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lieutenant général, premier écuyer de madame la Dauphine, ladite comtesse de Mailly, dame du palais et propriétaire des seigneuries de La Borde, La Grange-du-Bois, Châtillon-sous-Brétignoust, etc.

Relevé des maisons, logis, cours et jardins du village de La Borde-au-Vicomte, transport d'héritages situés au même lieu, par François Thesneau et autres, à Antoine Thesneau. (4 pièces papier.)

1615-1762

- E 876 Censives. - Papiers censiers de la seigneurie de La Borde-au-Vicomte, pour messires, mesdemoiselles et madame Arbaleste de Melun, cette dernière comtesse de Rubempré.  
Censitaires : M. de Chastillon, madame l'abbesse de Poissy, Charles Dutilleul, messieurs de Notre-Dame de Melun, maître François Pinon, M. Hûe, François Roussard, les héritiers Denis Hardouin, Jean Larcher, Claude Pichon, etc. (4 pièces papier.)

XVIIIème s.

- E 877 Seigneurie de La Borde-au-Vicomte et dépendances. - Mouvance passive. Actes de foi et hommage fournis à César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, à cause de sa vicomté de Melun, par Jean-François de Miniac, mcstre de camp de dragons, seigneur de La Borde-au-Vicomte, Châtillon-sous-Brétignoust, La Tour et La Grange-du-Bois, ledit sieur de Miniac, acquéreur des héritiers de Mailly, représentant eux-mêmes François Le Rayet Des Bordes et Marie-Marguerite Arbaleste de Châtillon, aveu fourni par messire Joseph-Marie de La Mothe, chevalier, comte de Montmuran, seigneur des mêmes fiefs, etc. (5 pièces papier.)

1676-1784

- E 878 Baux à cens et rentes d'héritages situés en la censive de La Borde, consentis par Guy Arbaleste, docteur ès lois, conseiller du Roi, président des enquêtes au Parlement de Paris, etc.  
Par Jean Arbaleste, Louis Arbaleste, et autres seigneurs successifs de La Borde, titres-nouveaux passés au profit des mêmes, déclaration des biens qu'Isaac Arbaleste, écuyer, sieur de Châtillon, fils naturel de Guy, possède dans la mouvance de La Borde, et chargés de droits seigneuriaux. (51 pièces parchemin, 28 pièces papier.)

1501-1789

- E 879 Seigneurie de Châtillon-sous-Brétignoust. - Déclarations passées au terrier de ce lieu, dans la censive de dame Anne-Françoise-Élisabeth Arbaleste de Melun, comtesse de Mailly, marquise de Nesle. Etc.  
Déclaration des héritages appartenant à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Melun, dans l'étendue de ladite seigneurie, appartenant, en 1734, à Marie-Charlotte Le Coustellier de Jouy, veuve de Louis-Dieudonné Arbaleste, chevalier, etc. (3 pièces papier.)

1765-1774

- E 880 Procédure entre madame Anne-Françoise Elisabeth Arbaleste de Melun, marquise de Nesle, comtesse de Mailly, dame de Châtillon, et le sieur Pierre-

Jacques Pitou, prieur-curé du lieu, pour obliger ce dernier à passer déclaration au terrier de la comtesse. Etc.

Anciens titres latins et français pour renseignements, et correspondance, extraits de l'ancien martyrologe de Châtillon, cédules, mémoires, assignations, défenses, sentences, etc. (61 pièces papier.)

1306-1773

- E 881 Église et chapelle de Châtillon-sous- Brétignoust. - Droits honorifiques. Procès-verbal dressé par le doyen de Melun, après un vol commis dans l'église de Châtillon, sentence de l'archidiacre de Sens, rendue sur les conclusions du promoteur, pour la discipline de l'église Saint-Thibault de Châtillon et de la chapelle du seigneur, arrêt du Parlement de Paris, rendu entre Isaac Arbaleste, sieur de Châtillon, et l'abbé d'Hermines, Claude Régnault (Ordre de Prémontré), pour maintenir ce dernier dans ses droits de nomination et de présentation à la cure Saint- Thibault, etc. (3 pièces papier.)

1628-1630

- E 882 Partage des fiefs et seigneuries de Châtillon et de La Grange-du-Bois, entre Abraham Arbaleste, écuyer, seigneur de Châtillon et de La Grand'Cour, et Isaac Arbaleste, écuyer, seigneur de La Tour et de Châtillon en partie, tous deux fils naturels de Guy Arbaleste, troisième du nom.

Établissement des deux lots par Charles Richard, arpenteur juré à Bombon, et signés des copartageants, etc. (2 pièces parchemin.)

1602

- E 883 Décret volontaire des terres et seigneuries de La Borde-au-Vicomte et de Châtillon, sur les poursuites de Jean-François Bachelier, créancier de madame la comtesse de Maillv, obligation de cette dame, procédure, affiches et procès-verbaux de criées desdites terres et seigneuries.

Comprenant : les fermes de Pierre Gautier, aux Ecrennes, de La Boissière, au Châtelet, de La Grange-du-Bois, La Pagesse, Gaillard et Fausseux, à La Chapelle-Gauthier, l'ancienne ferme des Roches, à Saint-Méry, l'ancien fief de La Tour, en mesure, à Châtillon, le tout saisi pour obtenir le paiement d'une somme capitale de 1,000 livres, avec intérêts et accessoires. (2 pièces parchemin, 17 pièces papier.)

1745-1749

- E 884 Sentence d'adjudication de la terre de La Borde-au-Vicomte, à la requête des héritiers de madame Anne-Françoise Arbaleste de Melun, comtesse de Maily, vicomtesse de La Borde, au profit de messire Jean-François de Miniac, chevalier, seigneur de Miniac et de Tressain, mestre de camp de dragons, moyennant 500,500 livres.

Ensaïnements par le receveur du domaine de Melun, pour le Roi, par César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, par Julie-Jeanne de Quélen, prieure perpétuelle de Poissy, dame du Châtelet, par le chapitre de Notre-Dame de Melun, à cause de ses terres de Saint-James et du Traveteau, par le chapitre

de Champeaux, par messire François Thiboust de Berry, comte de La Chapelle-Gauthier, etc. (1 pièce parchemin.)

1776

- E 885 Décret et adjudication du fief de La Grange-du-Bois, sis au territoire de Châtillon-sous-Brétignoust, au profit de Fouquet Fourny, écuyer, sieur d'Ormeaux, et provenant de Pierre Du Chastelle et de Nicolle sa femme.  
Bail à cens et rente du même fief, mesure, jardin, terres, prés, bois et dépendances, à la réserve des droits seigneuriaux, par nobles hommes Pierre et Julien Fourny, frères, écuyers, seigneurs de La Forte-Maison-lez-Coulommiers, d'Ormeaux et de La Grange-du-Bois en Brie, tant en leur nom que comme procureurs de noble demoiselle Isabeau Du Chastelle, leur mère, au profit de Jean Besnyer et de Samson Ferrant, laboureurs à La Grange-du-Bois, moyennant 2 deniers de censives et 4 livres parisis de rente, vente par ces derniers à noble homme Pierre de Razay, écuyer, archer de l'ordonnance du Roi, sous la charge de M. de Torcy, et à Jean Pitance, habitants du pays de Caux, foi et hommage contenant aveu et dénombrement du fief de La Grange-du-Bois, par Guy Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de La Borde, à messire Charles de Montmorency, aussi vicomte de Melun en partie, etc., autres contrats de vente, échanges, ratifications, baux à loyer, arpentages. (49 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1454-1748

- E 886 Contrat de vente de la ferme du Verger, en roture, maison, jardin et autres héritages, par messire François-Louis Arbaleste de Melun, écuyer, ancien lieutenant au régiment de Condé-infanterie, à dame Marie-Anne-Charlotte Le Coustellier, veuve de messire Louis-Dieudonné Arbaleste, chevalier, seigneur de Châtillon.  
Anciens titres de propriété des mêmes héritages, pouvoir donné en 1487 par « R. P. Jean Richard, abbé d'Hermines, Ordre de Saint-Augustin de Prémontré, à frère Adam des Marais, naguère prieur-curé de Châtillon-lez-Blandy en Brie, religieux de son abbaye, et maître administrateur du prieuré de Segrès-lez-Le-Châtel et La Grange-en-Brie, pour vendre quelques biens dont le produit soldera les réparations et réédifications faites au bénéfice de Châtillon. » (8 pièces parchemin, 12 pièces papier.)

1459-1790

- E 887 Baux à cens et à loyer, contrats de vente, mesurages et arpentages des fermes et terres de Saulceux et de Gaillard, situées au territoire de La Chapelle-Gauthier.  
Bail à cens de la ferme de Saulceux, par le chapitre de l'église collégiale de Saint-Martin-de-Champeaux en Brie, à Ambroise Villain et Huguet Frampas, laboureurs, vente par ces derniers à noble homme Pierre de « La Barge, écuyer, de ladite ferme de Saulceux ou La Saulsoye, le lieu comme il se comporte, contenant en fonds de terre 2 arpents ou environ, avec 50 arpents de terre, bois et buissons y tenant, moyennant 140 livres tournois, ». - autre vente de la même ferme par Pierre de La Barge à messire Guy Arbaleste,

docteur en lois et en décrets, seigneur de La Borde-au-Vicomte, moyennant 100 livres tournois francs deniers, baux à loyer des fermes de Saulceux et de Gaillard, consentis par noble homme Guy Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de La Borde, Corbeil et Néron, par François Arbaleste, seigneur de Suscy-en-Brie, par Louis Arbaleste, chevalier, vicomte de Melun, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de La Borde, Éprunes, Néron et Croisille, etc. (38 pièces parchemin, 13 pièces papier.)

1476-1753

- E 888 Titres de propriété et baux à loyer des fermes de La Boissière, de Pierre-Gauthier et des Roches, situées au Châtelet, aux Ecrennes et à Saint-Méry. Bail à ferme de La Boissière, par François Le Jay, conseiller, aumônier du Roi et de feu monseigneur le duc d'Orléans, prêtre, prévôt et chanoine de Champeaux, contrats d'acquisition de divers héritages dépendant de la ferme de Pierre-Gauthier, aux Écrennes, par Guy Arbaleste, par la comtesse de Dunois, par la comtesse de Mailly, etc. (27 pièces parchemin, 11 pièces papier.)

1500-1764

- E 889 Quittances d'un muid de blé et d'un muid d'avoine dus à l'abbaye de Barbeaux, sur la terre de La Borde-au-Vicomte. Donnée successivement par monseigneur de Missy, évêque d'Avranches, et par messire de Rastignac, abbé commendataire, à madame la comtesse de Rubempré, dame de La Borde. (36 pièces papier.)

1741-1774

- E 890 Don de 100 livres tournois de rente aux pauvres de La Borde et de Châtillon-sous-Brétignoust, par messire Guy Arbaleste, chevalier, vicomte de Melun, seigneur desdits lieux. Procès-verbaux annuels de distribution de la somme léguée, servant de décharge aux seigneurs de La Borde et de Châtillon. - Copie du testament du donateur, portant qu'il sera distribué, « à chacun des vingt plus pauvres feux de la paroisse, 20 sols, à chacun des autres feux, 5 sols, au curé, pour sa peine, 20 sols tournois, à chacun des marguilliers et officiers de justice présents, 10 sols, » le reste devant être distribué aux pauvres des environs, qui seront avertis. (1 pièce parchemin, 98 pièces papier.)

1691-1757

- E 891 Inventaire des biens, meubles, lettres, dettes et créances demeurés par le décès et trépas de feu noble homme et sage messire Guy Arbaleste, en son vivant docteur en droit, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Paris, et président en sa Chambre des enquêtes, seigneur de La Borde-le-Vicomte, et de demoiselle Charlotte de Marie, son épouse, décédés en leur hôtel situé à Paris, rue des Marmousets, où pend pour enseigne le Lion d'Or. Ledit inventaire dressé « à la requête de nobles hommes et saiges maistres Adrien Dudrac, conseiller du Roi nostre sire en sa cour de Parlement, à cause de damoiselle Nicole Arbaleste, sa femme, de Jehan Arbaleste, avocat en

ladite Cour, en son nom, et encore dudit maistre Jehan Arbaleste, au nom et comme tuteur et curateur de noble et vénérable personne maistre Nicole Arbaleste, chanoine de Tours, curé de Blandy, myneur d'ans, etc. » (Petit in-folio papier, 128 feuillets.)

1514

- E 892 Inventaire de tous les biens, meubles, ustensiles, vaisselle d'argent, bagues, bijoux, lettres, dettes et créances « demourez du décès de noble homme et saige maistre Jehan Arbaleste, en son vivant seigneur de La Borde-le-Vicomte, conseiller du Roi nostre sire en sa Cour de Parlement, et qui au jour de son trépas estoient communs entre lui et noble damoiselle Madeleine de Feugeretz, sa veuve.

À la requête de laquelle a été dressé ledit inventaire, en son nom et comme exécutrice du testament et ordonnance de dernière volonté dudit deffunt, encores à la requeste d'elle et noble de discrecte personne maistre Nicole Arbaleste, archidiacre de Lançoix en l'église de Langres, comme tuteur ordonné par justice aux personnes et biens de Guy, François et Geneviève Arbaleste, enfans mineurs d'ans desdits deffunct et veuve, comme aussi à la requeste de noble homme et saige maistre Jehan de Bailly, seigneur de Fleury, conseiller du Roi, rapporteur et correcteur en sa chancellerie, quant à faire l'inventaire des lettres, etc. » (In-folio, papier, 85 feuillets.)

1522

- E 893 Inventaire fait par « Vivant Maupeou et Jehan Lusson, notaires du Roi nostre sire au Chastelet de Paris, de tous et chascuns les biens, meubles, ustensiles d'hostel, or et argent monnoyé et non monnoyé, lectres, debtes et créances, tiltres et enseignements demourez au décès de feu noble homme Guy Arbaleste, en son vivant vicomte de Melun, seigneur de La Borde, de Corbeil et de Néron, conseiller du Roi et président en sa Chambre des Comptes à Paris, ».

Cet inventaire fait « à la requête de damoiselle Magdaleine Chevalier, veuve dudit seigneur, tant en son nom que comme tutrice et curatrice de Charles Arbaleste, escuier, seigneur de Bourville, fils myneur d'ans dudict deffunt et d'elle, de nobles personnes Guy Arbaleste, escuier, vicomte dudict Melun et seigneur de La Borde, de François Arbaleste, aussi escuier, seigneur de Vaubourg, etc. » (Petit in-folio papier, 542 feuillets.)

1570

- E 894 Apposition de scellés au château de La Borde-au-Vicomte par maître Jacques de Maizières, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Melun, etc.

Levée de ces scellés et inventaire fait à la requête du procureur du Roi de ce siège, après le décès de messire François Arbaleste, vivant chevalier, sieur de La Borde, vicomte de Melun, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, en présence de messire Louis Arbaleste, sieur de Néron et d'Éprunes, neveu du défunt, de messire Jean de Jaucourt, chevalier, sieur de Villarnoul, habile à se dire héritier dudit défunt, à cause de dame Marthe de Mornay sa femme,

219

filles de messire Philippe de Mornay, sieur Du Plessis-Marly, et de dame Charlotte Arbaleste, soeur de messire François Arbaleste, décédé en son château de La Borde, dans la nuit du samedi 3 octobre 1609. (Petit in-folio papier, 418 feuillets.)

1609

E 895 Inventaire des biens, meubles, dettes actives, lettres, titres, papiers et enseignements de messire Louis Arbaleste, chevalier, vicomte de Melun, seigneur de La Borde, Susay, Eprunes, Néron-en-Beauce et Outreville-en-Artois, existant au château de La Borde, son domicile ordinaire.

Ledit inventaire dressé à sa requête, avant « le mariage qu'il entendoit contracter en bref, et que par son traité il désiroit stipuler en aultre chose, que chascun des deux futurs conjointz payeroit sur son bien les debtes contractées auparavant ledict mariage, sans que le bien de l'un soit tenu de répondre des debtes de l'autre, etc. » (In-folio, papier, 190 feuillets.)

1614

E 896 « Inventaire faict par Pierre Guibert, notaire et garde-notes héréditaire du Roy nostre sire, en son Chastellet et Bailliage de Melun, des biens, meubles, or, argent monnoyé et non monnoyé, titres, papiers et enseignements qui se sont trouvez au château de La Borde, et demeurez après le décedz de deffunct hault et puissant seigneur messire Louis Arbaleste, vivant chevalier, vicomte de Melun, seigneur dudict La Borde, Croisilles, Néron, Esprunes, etc. »

« ... en la présence, à la requête et du consentement des fondez de procuration de hault et puissant seigneur messire François-Louis Arbaleste, chevalier, vicomte, gouverneur et bailly dudict Melun, fils unique dudict deffunct seigneur de La Borde, son père, et de haulte et puissante dame Marie de Montmorency, veufve de messire Guy Arbaleste, mère et tutrice de damoiselle Marie Arbaleste, sa fille myneure, héritière en partie de Louis Arbaleste, son ayeul paternel, etc. » (Petit in-folio papier, 102 feuillets.)

1649

## **Langlois. - Seigneur de Pommeuse**

E 649 Terrier du domaine de Pommeuse en censive de messire Louis Picot, chevalier, seigneur du lieu.

Censitaires : Etienne Bonnier, meunier, demeurant au moulin de Pommeuse, Martin Blondel, laboureur à Barny, paroisse de Saint-Augustin, Jean Fenet, vigneron à Voisins, paroisse de Mouroux, Pasquier Verlert, laboureur au Petit-Mouroux, Jean Leclerc, aussi laboureur à Maurenard, Jeanne Périer, veuve de Jean Houdion, au nom et comme tutrice de ses enfants, Claude Picard, vigneron à Tresmes, paroisse de Pommeuse, Nicolas Bourgeois, manouvrier à Giremoutiers, Jean Bourjot, le jeune, demeurant à Limosin, paroisse de Saints, Marin Lesloupier, au nom de Jean Lestoupier, son

père, demeurant à Choqueuse, paroisse de Jouarre, etc. (Petit in-folio papier, 234 feuillets.)

1576-1579

E 650 Terrier de la seigneurie de Pommeuse en censive de messire Etienne Puget, seigneur de Pommeuse et de Cheru, conseiller du Roi en son Conseil d'État et trésorier de son épargne.

Censitaires : maître Toussaint Dubois, procureur au bailliage de Coulommiers, Noël Debled, laboureur à Barny, paroisse de Saint-Augustin, à cause de Marie Loyer, sa femme, avant veuve de Martin Huchet, Christophe de Merceil, écuyer, seigneur de Saint-Germain, demeurant au Pré-aux-Rats, paroisse de Maisoncelles, Noël Picard, maître barbier et chirurgien, à Coulommiers, Nicolas de Lespinay, écuyer, sieur de La Rive, archer des gardes du corps du Roi, demeurant aussi au Pré-aux-Rats, vénérable et discrète personne maître Nicolas Petit, dit Gontier, prêtre, curé de Pommeuse, maître Jean Thibot, prêtre, chapelain de l'église de l'Invention-Saint-Denis, à Coulommiers, etc. (In-folio, papier, 221 feuillets.)

1602-1607

E 651 Terrier de la seigneurie de Pommeuse, appartenant à mademoiselle de Besemaux, dame des terres de Pommeuse, La Malmaison, Guérard, Lumigny, etc.

Censitaires : messire Louis Mercier, prêtre, curé de Pommeuse, Pierre Masson, laboureur à Francheville, paroisse de Giremoutiers, Nicolas Sallemon, l'aîné, commis au Bureau des Aides de l'Élection de Coulommiers, demeurant à Mouroux, Jean-François Thévenard, laboureur à Faremoutiers, Jean Cussy, maître maçon à Pommeuse, Denis de Vaulx, marchand à Coulommiers, Denise Piébot, veuve de feu Remi Bourjot, demeurant à Boussois, paroisse de Mouroux, Nicolas Bourjot, officier en la capitainerie des chasses de Montceaux, maître Jacques Le Roy, conseiller du Roi, président en l'Élection de Coulommiers, au nom et comme marguillier de l'église et fabrique Saint-Denis de cette ville, etc. (In-folio, papier, 85 feuillets.)

1700-1705

E 652 Terrier de la seigneurie de Pommeuse, en censive de messire Philippe Langlois, grand audiençier en la chancellerie de France, seigneur de la châtelainie de Guérard et Pommeuse Coubertin, des fiefs de Lumière, du Cens-Commun, de Montaudier, Chéru, Maurenard et Le Tronchet.

Censitaires : François Noël, sabotier à Pommeuse, en son nom et à cause de Marguerite Brandebourg, sa femme, Simonne Denest, veuve de défunt Françoise Barré, demeurant à Pommeuse, Claude-François Pinondel, marchand tanneur à Coulommiers, François Loizeaux, écuyer, garde du corps de feu SS. A. R. Monsieur, demeurant à Corbeville, paroisse de Giremoutiers, maître Louis Renond, conseiller du Roi, receveur des consignations au bailliage et Élection de Coulommiers, procureur au même siège, Nicolas Lefort, sieur de La Villeneuve, officier de feu S. A. R. Madame, etc. (In-folio, papier, 301 feuillets.)

1726-1732

- E 653 Censives. - Extraits et tables de déclarations passées au terrier de messire Louis Picot, chevalier, seigneur de Pommeuse et autres lieux.  
Déclarants : messire Jean Bourget, prêtre, curé de Faremoutiers, maître Christophe Picard, prévôt de Pommeuse, Toussaint Dubois, procureur à Coulommiers, Gonthier, administrateur de l'Hôtel-Dieu de Pommeuse, Louis Barré, avocat, Florent Barbier, marchand à Coulommiers, Michel Meusnier, sieur de Mauroy, etc. (8 pièces papier.)

1576-1733

- E 654 Cueillerets des cens dus à la seigneurie de Pommeuse, pour messire Étienne Puget, trésorier de l'épargne du Roi, et autres anciens seigneurs du lieu.  
Censitaires : messire Nicolas Thierry, prêtre, curé de Mouroux, François Baurepaire, demeurant à Mitheuil, maître Jean Dhert, chapelain de l'église Saint-Denis de Coulommiers, Pierre Henry, procureur du Roi en cette ville, Grégoire Gennequin, vigneron à Montmartin, Jean Vallet, meunier à Bissets, paroisse de Pommeuse, maître Jean Patru, procureur au Châtelet de Paris, messire Laurent de Launoy, maître des eaux et forêts du bailliage de Faremoutiers, etc. (2 pièces papier.)

1602-1686

- E 655 Seigneurie de Pommeuse. - Censives et justice.  
Contestation entre M. Langlois, seigneur du lieu, et M. le marquis de Montesquiou-Fésenzac, seigneur châtelain de Coulommiers, acquéreur de M. le duc de Luynes, au sujet de certains droits seigneuriaux à prendre sur divers climats du territoire de Mouroux, notamment: à l'Ormet, au Petit-Ormet ou Carrouge, à La Planchette, etc., à cause du fief de Cheru, mouvant des Hautes-Maisons de Montry, dans la haute justice de Crécy, mémoire de M. de Montesquiou, plans, consultation de l'avocat Collet, projet de transaction, etc. (6 pièces papier, 2 plans.)

1783

- E 656 Seigneurie de Pommeuse et dépendances. - Censives. - Terrier du fief de La Grande-Maison de Cheru, appartenant à messire Etienne Puget, seigneur desdits lieux, conseiller du Roi en son Conseil d'État et trésorier de son épargne.

Censitaires : Pierre Pérot, vigneron à Vaupleurs, paroisse de Pommeuse, maître Charles Picard, receveur de Doue, y demeurant, Marguerite Brunet, veuve de feu Hiérôme Fillandrier, demeurant à Boussois, Jean Clément, laboureur à Épièdes, paroisse de Saints, Louis Lennuyeux, laboureur à Vaupleurs, vénérable et discrète personne maître Nicolas Thubry, prêtre, curé de Mouroux, Jacques Lemaire, tonnelier à Vaupleurs, Abel Vallet, vigneron à Voisins, Loys Chardon, vigneron au Charnoy, paroisse de Pommeuse, Claude Lamblin, laboureur à Mouroux, Jean Bouvier, meunier au Poncet, paroisse dudit Pommeuse, etc. (In-folio, papier, 228 feuillets.)

1602-1605

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 657 Seigneurie de Pommeuse et dépendances. - Censives. - Terrier (en minute) du fief de La Grande-Maison de Cheru, appartenant à messire Louis Picot, chevalier, seigneur desdits lieux.  
Déclarants : Martin Lheureux, de Tresmes, Simon Testard, de Vaupleurs, Noël Lemblin, laboureur, Nicolas Charon, aussi laboureur au Petit-Mouroux, Remi Bourjot, Gêrôme Gondard, de Voisins, Marie de Montion, veuve de feu Denis Collart, de Coulommiers, Jean Rapport, marchand en la même ville, Michel Prost, laboureur à Montmartin, etc. (Petit in-folio papier, 52 feuillets.)  
1576-1577
- E 658 Seigneurie de Pommeuse et dépendances. - Fragment d'un terrier du fief de La Grande- Maison de Cheru, en censive de messire Philippe Langlois, grand audiençier en la chancellerie de France, seigneur desdits lieux, de Tigeaux et de Rézy.  
Déclarants : Claude-François Pinondel, marchand tanneur à Coulommiers, Pierre-Henri Leclerq, capitaine des charrois de feu monseigneur le duc d'Orléans, Pierre Masson, l'un des officiers de ce prince, demeurant à Charcot, maître Louis Mercier, curé de Pommeuse, et Louis Sassinot, marguillier en charge de l'église Saint-Martin du lieu, maître Nicolas Barnix, marchand, bourgeois de Château-Thierry, à cause de Marie-Jeanne de Noyeuse, son épouse, fille de maître Jean de Noyeuse, lieutenant en l'Élection de Rozoy, etc. (In-folio, papier, 109 feuillets.)  
1728-1733
- E 659 Mouvance passive. - Déclaration du fief de Cheru, situé dans la justice royale de Crécy, fournie par messire Louis Picot, seigneur de Pommeuse et de Cheru, aux officiers de ladite justice.  
Aveu et dénombrement du même fief relevant des religieux Minimes du bois de Vincennes, à cause de leur seigneurie de Montry-en-Brie, fourni à ces religieux par messire Pierre Puget, sieur de Montauron, conseiller du Roi, premier président au Bureau des finances de Montauban, seigneur de Pommeuse, Cheru, etc., demeurant ordinairement à Paris, rue du Grand-Chantier, paroisse Saint-Jean-en-Grève. (2 pièces papier.)  
1564-1647
- E 660 Censives. - Papier terrier du fief de Coubertin, dépendant de la seigneurie de Pommeuse et relevant de celle de Boissy-le-Châtel, dressé à la requête de messire Louis de Billy, chevalier, seigneur de Courville et Cou- bertin, et de dame Marie de Brichanteau, son épouse.  
Déclarants : Antoine Champeaux, Martin Morise, maître Jean Caussien, Jean Robinot, le jeune, Jean Varlet, Pierre et Louis Morise, Jacquin Maréchal, demeurant à La Loge, Marguerite, veuve d'Olivier Robinot, Marion Petit, à présent femme de Jean Charpentier, Pierre Dejoy, demeurant à Coulommiers, messire Pierre Robinot, prêtre, M. de Pommeuse, etc. (Petit in-folio papier, 55 feuillets.)  
1525

- E 661 Censives. - Terrier du fief de Coubertin, en censive de mademoiselle de Besemaux, dame des terres et seigneuries de Pommeuse, La Malmaison, Guérard, Lumigny, etc., dressé par Nicolas Raoul, tabellion royal, garde-notes héréditaire au bailliage de Faremoutiers.  
Déclarants : maître Valentin Leroy, avocat en Parlement, à Coulommiers, Claude Fricault, marchand au même lieu, Charles Chappelle, marchand à Pommeuse, Claude Lambert, jardinier à Montanglaust, Denise Charpentier, veuve de Gabriel Charpentier, aux Parichets, Anne Charpentier, veuve Denis Possot, demeurant au même lieu, Fiacre Robinot, vigneron aux Courrois, etc.  
- État des propriétaires qui n'ont pas fourni leur déclaration au terrier de Coubertin. (In-folio, papier, 85 feuillets.)  
1700-1702
- E 662 Censives. - État des déclarations faites au terrier du fief de Coubertin, devant Macé, notaire.  
Principaux déclarants : Jacques Seberville, curé de Saint-Augustin, Valentin de Jouy, demeurant à Coulommiers, les chapelains de l'église Saint-Denis, en la même ville, maître Hubert Sanvil, madame Bobé, le curé de Mouroux, M. de Mauroy, le sieur de Lépine, de Crécy, Jean Morise, demeurant à Lagny, madame Pinondel, Jacques Ferry, Claude Possot, Louis Mollet, etc. (3 pièces papier.)  
1728-1732
- E 663 Fief de Coubertin. - Mouvance passive.  
Actes de foi et hommage, aveux et dénombremens rendus par Jeanne de Champelet, dame de Coubertin, à madame Jeanne de Châteaubriant, dame de Beaujeu et de Boissy, aveu de la terre de Coubertin, bois, prés et moulin en dépendant, par Denis, seigneur de Chailly et de La Motte de Nangis, chevalier, conseiller el chambellan du roi Charles VII, bailli de Meaux, à messire Charles Des Marets, écuyer, à cause de son château de Boissy-le-Châtel, commission du bailli de Coulommiers donnée à Simonne, veuve de feu Pierre Le Miral, ayant acquis le fief de Coubertin de demoiselle Jeanne de Chailly, pour assigner Jean de Brie, seigneur de Boissy, qui avait fait saisir ledit fief, aveu de la même terre par Claude de Billy, écuyer d'écurie ordinaire du Roi, seigneur de Prunay, Montanglaust et Coubertin, etc. (6 pièces parchemin, 3 pièces papier, 1 sceau.)  
1384-1700
- E 664 Fief de Coubertin. - Justice. - Requête présentée au bailli de Coulommiers pour la dame du lieu, par noble homme Jean Quatresolz, conseiller du Roi, auditeur de ses Comptes, seigneur du fief de Coubertin, paroisse de Mouroux, afin de rétablir la moyenne et basse justice appartenant audit seigneur sur son fief, et y installer des officiers qu'on avait négligé d'y nommer pendant un siècle.  
Quittance délivrée aux officiers de cette justice d'une somme de 30 livres, payée au trésorier des parties casuelles à Paris, pour jouir du droit d'épices

modérées dans les jugements, afin d'être dispensé de se faire recevoir par-devant les officiers du bailliage de Coulommiers, etc. (3 pièces papier.)

1646-1723

E 665 Fief de Montaudier. - Censives.

Copie d'une sentence des requêtes du Palais à Paris et d'une transaction intervenue entre messire Louis Picot, seigneur de Pommeuse, ayant repris le procès de feu messire Louis Picot, son père, chevalier, conseiller du Roi et président en sa Cour des Aides à Paris, et vénérable dame Marie Baudry, abbesse de Faremoutiers, au sujet du fief de Montaudier, duquel relevait le moulin de Tresmes, et, comme tel, chargé de 16 sols tournois de cens envers ledit fief. (1 pièce papier.)

1547-1549

E 666 Fief de Montménard. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements fournis au comté de Coulommiers, par les possesseurs du fief de Montménard. - Déclaration des héritages dépendant de ce fief, etc. Reconnaissance signée : Catherine de Gonzagues, par madame la duchesse de Longueville, dame de Coulommiers, constatant que M. Etienne Puget, conseiller du Roi et trésorier de son épargne, lui a rendu hommage de la terre et seigneurie de Pommeuse, récemment vendue par Luce de Vison, épouse de Jean Bochard, seigneur de Champigny, hommage rendu par messire Philippe Langlois, grand audencier de France, seigneur de Tigeaux et de Rézy, aux héritiers de Luynes, des seigneuries de Guérard, Pommeuse, Montrenard, etc., acquises de Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, et de dame Marie-Geneviève de Montlezun de Besemaux, saisie féodale à la requête de « monseigneur l'éminentissime Jules, cardinal Mazarini, duc de Mayenne, abbé commendataire et administrateur perpétuel de l'abbaye de Saint-Denis-en-France, etc. » (14 pièces parchemin, 12 pièces papier.)

1414-1780

E 667 Fief des Bissets. - Mouvance censuelle. - Papier-terrier de la censive du fief des Bissets appartenant à messire Michel Musnier, trésorier général des ligues Suisses et Grisons, seigneur des fiefs de Mauroy, des Bissets et des Sautereaux, situés à Saint-Augustin.

Censitaires : Jean Leprince, Nicolas Vallet, Noël Testart, Jean Picard et Pierre Debossois, tous vigneron à Bissets, paroisse de Pommeuse, Martin Denest, vigneron à La Venderie, même paroisse, André Chéron, vigneron à Lorsine, paroisse de Mauperthuis, Marguerite Benoist, veuve d'innocent Huché, Anne Leboullenger, veuve de maître Michel Marlin, vivant procureur fiscal de la seigneurie de Lognes-en-Brie, Denis Vallet, laboureur à la ferme du château du Rû, paroisse d'Aulnoy, etc. (In-folio, papier, 60 feuillets.)

1628-1639

E 668 Fief des Bissets. - Censives. - Terrier de ce fief appartenant à messire Pierre Musnier, correcteur en la Chambre des Comptes, à Paris.

Censitaires : Jacques Leprince, vigneron à Bissets, fils et héritier de Jean Leprince, Jacqueline Devalle, veuve de Michel Musnier, Urbain Testart, vigneron à La Venderie, Jean Bourjot, laboureur à Barny, Simon Ramonet, demeurant au Poncet, paroisse de Saint-Augustin, Claude Plaisant, veuve de Toussaint Senefaux, demeurant au même lieu, Claude Lemoine, meunier du moulin du Poncet, paroisse de Pommeuse, etc. (In-folio, papier, 119 feuillets.)  
1688-1689

- E 669 Fief des Bissets. - Mouvance censuelle. - Terrier de ce fief appartenant à messire Pierre Bissets, écuyer, seigneur de Mauroy, dit Saint-Augustin, de Meunier, des Sautereaux, etc., demeurant en son château de Saint-Augustin. Censitaires : Laurent Couvé, vigneron à Bissets, Claude Léauté, vigneron à Montmartin, paroisse de Mouroux, Sébastien Bonnefoy, de Bissets, Étienne Huttepin, cabaretier à Saint- Germain-sous-Doue, Charles Chastelain, vigneron, demeurant aux Parichets, paroisse de Mouroux, Louis Pinçon, aussi vigneron, demeurant à Faremoutiers, faubourg des Charne, Jacques Chevalier, demeurant à La Billebauderie de Tresmes, paroisse de Pommeuse, Thomas Desécoutes, marchand tanneur au faubourg et près la porte de Paris, à Coulommiers, etc. (In-folio, papier, 147 feuillets.)  
1746-1749

- E 670 Fief de Mauroy. - Censive. - Copie d'un terrier du fief de Mauroy au territoire de Saint-Augustin, appartenant à maître Michel Musnier, conseiller, trésorier général des ligues Suisses et Grisons. Censitaires : Jacques Thibault, marchand, demeurant à Coulommiers, comme boîtier de la confrérie Notre-Dame, fondée en l'église de Saint-Denis de cette ville, Antoine Bracquaire, demeurant à Limosin, paroisse de Saints, Jean Bourgeois, demeurant au Mesnil, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu Fare Barré, sa femme, Martin Boullé, maître barbier à Coulommiers, Marc Leroy, cordier à Barny, Christine Du Chastelet, veuve de Girard de Boussois, Michel Lécuyer, meunier à Laval, paroisse de Mauperthuis, Jean Grouteau et Antoine Maupin, marchands à Coulommiers, etc. (In-folio, papier, 20 feuillets.)  
1577

- E 671 Fief de Mauroy. - Mouvance censuelle. - Terrier de ce fief en censive de messire Michel Musnier, conseiller et trésorier général des Suisses et Grisons, seigneur des fiefs de Mauroy, des Bissets et des Sautereaux, assis proche Saint-Augustin, relevant des dames de Longueville et de Faremoutiers. Censitaires : Martin Guitton, laboureur, demeurant au Mesnil, paroisse de Saint-Augustin, Simon Leroy, marchand mercier à Coulommiers, Pierre Lemignen, vigneron à Barny, paroisse de Saint-Augustin, Denis Clément, laboureur aux Parichets, paroisse de Mouroux, Adrien Charpentier, vigneron au même lieu, Jean Nivert, aussi vigneron au faubourg de la porte de Provins, à Coulommiers, Gilles Coquillard, maître charron au même lieu, maître Martin

Verlet, prévôt en la justice de Nolongue, procureur fiscal du bailliage de Maisoncelles et Villiers-sur-Rognon, etc. (In-folio, papier, 93 feuillets.)

1628-1642

- E 672 Fief de Mauroy. - Mouvance censuelle.  
Publications faites dans les paroisses de Pommeuse, Mouroux, Coulommiers et Faremoutiers, par Henri Crancier, huissier à cheval au Châtelet de Paris, des lettres à terrier obtenues par messire Pierre Musnier, écuyer, conseiller du Roi, correcteur ordinaire en sa Chambre des Comptes, seigneur des fiefs de Mauroy, de Saint-Augustin, des Bissets et des Sautereaux. (In-folio, papier, 36 feuillets.)
- 1688
- E 673 Fief de Mauroy. - Censives. - Terrier du fief de Mauroy, appartenant à messire Pierre Musnier, conseiller du Roi et correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, à Paris.  
Censitaires : Simonne Fleuriot, veuve de défunt Louis Debled, demeurant à Barny, Nicolas Bédelier, vigneron en la paroisse de Saint-Augustin, à cause de Claude Bourgeois, sa femme, Catherine Blondel, veuve de défunt Noël Blondel, dit Château-Gaillard, Simon Beaurepaire, vigneron aux Parichets, paroisse de Mouroux, Pierre Scellier, cordonnier à Barny, Jacques Petit, blanchisseur, demeurant au faubourg de Coulommiers, porte de Provins, maître François Boullé, prêtre, curé de Saint-Augustin, Claude Mondolot, veuve de maître François Petit, vivant receveur des tailles en l'Election de Coulommiers, etc. (In-folio, papier, 177 feuillets.)
- 1688-1691
- E 674 Fief de Mauroy. - Mouvance censuelle. - Censiers de ce fief.  
Redevables : Nicolas Person, perruquier à Coulommiers, Jacques Graverry, vigneron à Barny, Gréban, marchand de blé à Paris, l'église de Mouroux, maître Nicolas Vitard, contrôleur à Coulommiers, Jean Barré, marchand de chevaux en la même ville, Nicolas Bourjot, receveur des entrées, maître Pierre-François Gourdé, procureur au bailliage dudit Coulommiers, maître Etienne Chapelle, curé de Guérard, M. lechevalier Guérin, le sieur Parouseaux, conseiller du Roi, lieutenant criminel à Provins, etc. (3 cahiers, papier, 48 feuillets.)
- 1493-1754
- E 675 Fief de Mauroy. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis à la seigneurie de Pommeuse par les possesseurs du fief de Mauroy, relevant de ladite seigneurie.  
Copie de l'aveu fait à messire Louis Picot, chevalier, seigneur baron de Dampierre, Vallevaudier et Sompuis en Champagne, seigneur de Pommeuse, Cheru, etc., par Nicolas Hasard, marchand drapier à Faremoutiers, du fief de Saint- Augustin anciennement appelé Mauroy, etc. (7 pièces parchemin, 5 pièces papier.)
- 1502-1508

- E 676 Fief des Sautereaux. - Terrier de ce fief, appartenant à messire Michel Musnier, trésorier général des ligues Suisses et Grisons, seigneur de Mauroy, des Bissets et des Sautereaux.  
Censitaires : Alexandre Picard, laboureur aux Parichets, Pasquier Leroy, demeurant audit lieu, paroisse de Mouroux, Olivier Robinot, laboureur aux Courrois, Jean Clément, vigneron, et Jean Coppin, laboureur, demeurant tous deux à Épièds, paroisse de Saints, Jacques Denets, vigneron à Barny, Jacques Debled, fils d'Antoine, aussi vigneron au même lieu, Richard Charpentier, laboureur aux Grandes-Maisons, maître Denis Fraire, prêtre, curé de Saint-Augustin, etc. (In-folio, papier, 44 feuillets.)  
1628-1630
- E 677 Fief des Sautereaux. - Terrier de ce fief, appartenant à messire Pierre Musnier, conseiller du Roi et correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, ledit terrier précédé des lettres royales obtenues à cet effet et de la sentence d'entérinement par Antoine Hyacinthe de Montmuret de Mainville, chevalier, seigneur de Champversy, Bezu, Le Quéroy, etc., bailli et capitaine de Meaux. Censitaires : Nicolas Duvalle, vigneron, demeurant aux Courrois, paroisse de Mouroux, Jean Maréchal, aux Parichets, Jean Robinot, laboureur à La Touche, paroisse de Beautheil, Charles Chastellin, vigneron à Mouroux, à cause de Denise Robinot, sa femme, etc. (In-folio, papier, 39 feuillets.)  
1688-1690
- E 678 Fief des Sautereaux. - Censives. - Terrier de ce fief, appartenant à messire Pierre Meunier, écuyer, seigneur de Mauroy, dit Saint-Augustin, des Bissets et des Sautereaux, ledit terrier précédé des lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, et de la sentence d'entérinement de ces lettres, rendue par Philippe-Auguste Le Hardy, chevalier, seigneur de Boliard en partie, de Neufmontiers, Penchard, etc., lieutenant des gardes suisses de la reine d'Espagne, bailli et capitaine de Meaux, etc.  
Censitaires : Henri-François Lefort, sieur de Champ-Roger, écuyer, mousquetaire du Roi en sa 1<sup>er</sup> compagnie, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Coulommiers, demoiselle Jeanne-Françoise Mondollot, héritière pour un quart de maître Claude Mondollot, en son vivant bailli de Coulommiers et subdélégué de l'intendant de la Généralité de Paris, etc. (In-folio, papier, 60 feuillets.)  
1746-1753
- E 679 Fief des Sautereaux.- Censives.- Plans de ce fief, situé au territoire de Saint-Augustin, contenant divers renseignements.  
Entre autres, les noms des censitaires ci-après : Valentin Pidoux, Charles de La Fontaine, Innocent, dit Pierre Bourgoing, Valentin Bourjot, Simon Lambert, Jean Charpentier, mademoiselle Mondollot, Étienne Loyseau, M. Lefort de Champ-Roger, Denis Bonnefoy, etc. - Ce fief, comprenant l'église et le presbytère de Saint-Augustin, est traversé par le chemin paré de Chailly à Pommeuse, ancienne voie romaine de Boulogne à Sens. (4 pièces papier.)  
XVIII<sup>ème</sup> s.

- E 680 Fief des Sautereaux. - Censiers de ce fief, notes et renseignements.  
Censitaires : maître Jean Goujon, prévôt de Crécy, à cause de sa femme, Bonaventure Dumont, des Parichets, Adam Oudrichon, de Villiers, Jean Chéron, d'Épieds, Simon Debled, de Barny, la veuve de M. de Jouy, demeurant à Coulommiers, Pierre Cousinet, huissier à Meaux, Jean-François Dupuys, tanneur à Coulommiers, etc. - R d'ensaisnements, quittance donnée par Charles Petit, receveur de la terre de Coulommiers, de 60 livres, pour moitié du droit de relief du fief des Sautereaux, à M. Pierre Meunier, écuyer, sieur de Mauroy, frère et héritier de messire Michel Meunier. - Plan de ce fief. - Cueilleret comprenant : l'église de Saint-Augustin, pour son emplacement de 7 travées, choeur et nef, M. Fatou, curé du lieu, pour son presbytère, jardin et clos de 137 perches et demi, etc. (13 pièces papier.)  
1617-1756
- E 681 Fief du Tronchet. - Censives. - Terrier de ce fief, appartenant à mademoiselle de Besemaux, dame des terres et seigneuries de Pommeuse, La Malmaison, Guérard, Lumigny et autres lieux.  
Déclarants : Hugues Lemblin, au Grand-Montmartin, Marie Foy, veuve Testard, demeurant au Charnoy, Pierre Plaisant, au Petit-Montmartin, Pierre Chandelier, à Vaupleurs, Laurent Ruby, à Voisins, messire Denis Richer, curé de Mouroux, Pierre Masson, laboureur à La Rethorée, paroisse de Giremoutiers, etc. - Lieux dits : La Barbière, Les Champignaux, les clos du Tronchet, le clos de La Plante, sous la garenne de Montrenard, le champ de l'Élu, etc. (In-folio, papier, 50 feuillets.)  
1700-1705
- E 682 Fief du Tronchet, mouvant en censive de messire Philippe Langlois, seigneur de Pommeuse, Guérard, Tigeaux, Rézy, etc.  
Déclarants : Claude Lemaire, de Vaupleurs, Simonne Denest, veuve de François Barré, à Pommeuse, Étienne-Denis Reboullé, laboureur à Tresmes, Simon Le Poix, au Charnoy, Christophe Noël, vigneron à Pommeuse, Jean Delaunoy, vigneron à Mouroux, Marie-Jeanne Masson, veuve Remy Houzé, à Francheville, Fiacre Berthelot, bonnetier à Coulommiers, Jean-Baptiste Masson, cordonnier au même lieu, Pierre Masson, officier de feu monseigneur le duc d'Orléans, demeurant à Charcot, paroisse de Saint-Siméon, à cause de Marguerite de Launoy de La Flèche, son épouse, messire Pierre-Philippe Téneau, curé de Mouroux, etc. (In-folio, papier, 52 feuillets.)  
1727-1730
- E 683 Fief du Tronchet. - Censive et mouvance passive. - Censiers de ce fief et projet d'aveu et dénombrement à fournir à l'abbaye de Faremoutiers, par messire Auguste Langlois, seigneur de Tronchet.  
Censitaires : Jacques Mussault, de Montrenard, Christophe de Marseil, écuyer, seigneur de Saint-Germain, maître Pierre Bobé, avocat, M. de Montblin, pour M. de Saint-Germain, son beau-père, maître Claude Le

Comte, marchand à Coulommiers, les héritiers de M. Charles Picard, prévôt de Doue, messire Olivier Despinar, curé de Dammartin, madame l'abbesse de Faremoutiers, etc. (4 pièces papier.)

1622-1699

- E 684 Fief du Cens-Commun. - Plan topographique de ce fief, appartenant à messire Louis-Charles Langlois, chevalier, seigneur de Guérard et autres lieux, conseiller du Roi en son Grand Conseil, etc.  
Ce plan contient partie du hameau du Grand-Lud, les climats de La Gaviotte et des Grands-Champs, le champ de La Couture, la prairie de Prémol, Les Avernoes, il est orné des armes de la famille, qui sont d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 molettes du même, deux en chef, une en pointe. (1 pièce papier, sur toile.)

1741

## **Lantara, Simon-Mathurin. - Peintre**

- E 1670 Copie d'actes concernant le peintre Lantara et sa famille.  
Le 24 mars 1729, « a esté présenté à l'église et paroisse d'Oncy (Seine-et-Oise), un garçon, né du matin, fils de Françoise Malvilain, sa mère, fille, non-mariée, de Martin Malvilain, que je, soussigné, prieure-curé d'Oncy, ai reçu à l'église sous le nom de Simon Mathurin, que lui a imposé Mathurin Quineau, maître charron d'Oncy, parrain, la marraine, demoiselle Louise Lespinette. Ledit enfant a esté ondoyé par Jeanne Giboury, veuve de Michel Marie, manouvrier, qui nous a déclaré l'avoir ondoyé, dans le cas de nécessité, ayant de nostre part fait et supplée aux cérémonies et onctions prescrites en pareil cas, le parrain ayant déclaré ne savoir signer.» Signé au registre : Louise Lespinette, Boucher, prieur-curé, précis de la procédure extraordinaire dirigée à l'occasion de la naissance de Simon-Mathurin, devant le bailli de Milly, par Françoise Malvilain, sa mère, demeurant à Oncy. (Archives du greffe du Tribunal civil d'Étampes.) Déclaration faite le 25 mars 1729, à Michel Lebeau, le plus ancien des procureurs du Bailliage de Milly, par Martin Malvilain, manouvrier, tant en son nom que comme se portant fort de sa fille, de laquelle il appert : que celle-ci était accouchée, la veille, d'un garçon, qui a été nommé Simon-Mathurin, et dont le père, appelé Simon Lantara, vigneron à Oncy, pour se soustraire à la reconnaissance « que cet enfant étoit de ses oeuvres, venait de fuir de la paroisse, » qu'il pria M. le bailli de se rendre à Oncy, pour constater l'état de cet accouchement, etc. - Reconnaissance de Lantara comme enfant légitime. En marge du registre des actes de naissance de la paroisse d'Oncy, pour l'année 1729, est écrit le renvoi suivant comme complément de l'acte du 24 mars : Simon-Mathurin Lantara, manouvrier de cette paroisse. (L. avec paraphe.). « Lequel dit Simon Lantara l'a reconnu pour son enfant, par l'acte de célébration de ses noces avec ladite Françoise Malvilain, le 25 février 1732, » signé : Boucher. - Mariage des susnommés, « L'an de Jésus-Christ 1732, le 25 février, après

les fiançailles faites le 23 courant, et la publication des deux premiers bans (bans), faite les dimanches au prône, auxquelles il ne se seroit trouvé aucune opposition, ni civile, ni canonique. Vu la dispense du 3<sup>e</sup> banc, obtenue à Sens, le 20<sup>e</sup> février 1732, signée Morice, vicaire général, et Ainette, insinuée, enregistrée et contrôlée lesdits jour et an, qui a été lue à liante et intelligible voix, le dimanche dernier, au prône de notre messe paroissiale. Je, soussigné, prieur-curé de la paroisse Saint-Martin d'Oncy, diocèse de Sens, ay, en ladite église, interrogé Simon-Mathurin Lantara, d'une part, et Françoise Malvilain, d'autre part, fille de Martin Malvilain, et de Marie Meneux, laboureur, habitants de cette paroisse, et leur consentement mutuel par moi pris, les ai solennellement, par parole de présent, conjoints en mariage en la forme prescrite par notre Mère sainte Église, après que ledit Simon-Mathurin Lantara a eu reconnu, pour son légitime enfant, le garçon né le vingt (24) mars mil sept cent vingt-neuf, de ladite Françoise Malvilain, baptisé et, audit acte, nommé Simon-Mathurin, » etc. (1 cahier, papier, 4 feuillets.)

1729-1732

## La Pujade (de). - Famille

- E 932 Brevets d'officier accordés à MM. Jean-François-Clément et Antoine de La Pujade, père et fils, nomination de garde du corps du Roi en la compagnie de Luxembourg, avec rang de capitaine de cavalerie, signée par Armand, marquis de Béthune, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, mestre de camp général de la cavalerie légère de France, etc.

Lettre adressée par Louis XVI à M. le vicomte de Puységur, colonel du régiment d'infanterie de Vivarais, pour faire recevoir Antoine de La Pujade, cadet gentilhomme audit régiment, nomination de La Pujade jeune, de Provins, en qualité de lieutenant en second au corps royal d'artillerie des Colonies, compagnie de Selve, signée à Fontainebleau le 1<sup>er</sup> novembre 1785, par le roi Louis XVI, etc. (1 pièce parchemin, 17 pièces papier.)

1755-1787

- E 933 Titres de rentes foncières, constituées, les premières sur des héritages situés à Chalautre-la-Petite et à Saint-Loup-de-Naud, au profit de Clément de La Pujade ou de ses auteurs, etc.

Constitution de 950 livres de rente par messire Louis Charles, comte d'Hervilly, seigneur de Chenoise, Rouilly, Mortery, Grand-Boissy, etc., chevalier de l'ordre de Cincinnatus et de Saint-Louis, colonel commandant au régiment de Rohan-Infanterie, et par madame Augustine-Marie-Louise de La Court de Balleroy, son épouse, au profit de dame Marie-Louise de Beaufort, veuve de messire Jean-François-Clément de La Pujade, de Provins, reconnaissance de rente par les héritiers Du Roux de Varennes, en faveur de messire Louis de Beaufort, écuyer, demeurant audit lieu de Provins, et plus tard de madame veuve Clément de La Pujade, née de Beaufort, baux à

loyer, notamment d'une ferme sise à Fouchères, paroisse de Chalautre- la- Grande. (18 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1710-1788

## **La Rue (de). - Famille**

- E 1061 Fragments d'un acte de partage de biens échus à de La Rue et à sa femme, ainsi qu'à Mathurin Grandin, dans des immeubles situés au comté de Crécy et environs.

Notamment dans une maison audit lieu de Crécy, quartier du Bourg, jardin au marché de la même ville, en la rue aux Oies, terres et prés attenant aux biens de l'Hôtel-Dieu de La Chapelle, hôtel et maison où pend pour enseigne le Mouton, etc. (1 pièce parchemin.)

XVIème s.

## **Laurent de Villedeuil. - Seigneur de Servon et de Villemenon**

- E 685 Censives. - Baux à rentes annuelles, perpétuelles, non rachetables et à charge de cens, passés devant maître Denis Berthod, notaire à Brie, par les seigneurs de Servon et Villemenon, titres nouveaux, etc.

Mémoire sur la maison Claude Guillot, représentant les héritiers Joseph Gaillard, à Servon, projet de transaction entre les héritiers de M. François de Verthamont, seigneur de Servon, et messire Joseph Gigault-Dubois, chevalier des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, seigneur de Villemenon. (3 pièces parchemin, 16 pièces papier.)

1652-1703

- E 686 Baux à cens et rentes par les seigneurs de Servon et de Villemenon, titres nouveaux au profit de mademoiselle Anne-Guillemette de Sahuguet d'Amarsit Du Violard, dame de Villemenon, et de messire Pierre-Charles-Laurent de Villedeuil, chevalier, seigneur de Villemenon et de Bombon, conseiller d'État, ancien contrôleur général des finances, extrait du terrier de Villemenon-Bombon, en ce qui concerne les dépendances de la cure de Saint-Germain-de-Santeny.

Bail à loyer des deux fermes de Villemenon et de Bombon, situées dans la paroisse de Servon, par messire Laurent de Villedeuil, à Nicolas Rousseau, laboureur, et à Rose Deshuissart, sa femme, moyennant 7,200 livres annuelles, outre les charges. (4 pièces papier, 4 pièces parchemin.)

1763-1783

- E 687 Mouvance active. - Actes de foi et hommage fournis à la seigneurie de Servon par les détenteurs et propriétaires des fiefs de l'Orme et de Brasdefer, réunis à celui de Bombon, situé à Servon, notamment à messire François de Verthamont, seigneur de Villemenon et de Servon.  
Par messire Jean Nouette, receveur de monseigneur le duc d'Angoulême, par Henri Nouette, laboureur à Aubigny, et par Jeanne Dumondé, veuve de Henri Nouette de l'Orme, à M. Louis Flutault, bourgeois de Paris, et à maître François Flutault fils, conseiller du Roi, substitut du procureur général en la Cour des Aides, à Paris, etc. - Notes et renseignements sur le fief de l'Orme ou Lallemand, partage de biens à Servon, entre Jean Bourdeaux, Catherine sa femme, fille de feu Jean Mallet, bourgeois de Brîe-Comte-Robert, et Jean Brasdefer, bourgeois de Melun, aveu et dénombrement du fief de Bombon fourni à messire Henri-Charles de Lyonne, comte de Servon, par messire Guillaume de Sahuguet d'Amarsit d'Espagnac, sieur de Puymarets, procureur de Marie-Anne-Guillemette de Sahuguet, etc. (5 pièces parchemin, 15 pièces papier.)

1469-1764

- E 1671 Plan d'une partie de la seigneurie de Villemenon et du fief de Bombon, territoire de Servon appartenant à M. Pierre-Charles Laurent de Villedeuil, chevalier, conseiller d'État, ancien contrôleur général des finances, seigneur desdits lieux.  
Objets principaux indiqués au plan : périmètre du parc de Villemenon (les détails de ce parc, le château et la ferme n'ont pas été dessinés), fief et ferme de de Bombon, ruines de la chapelle Saint-Cassien, aux religieux d'Hyverneaux, une avenue de 725 toises de long, sur 15 toises 3 pieds de large, soit, en superficie, 8 arpents 25 perches, pont de Luynes (ancienne digue d'étang), conduite d'eau paraissant se diriger sur le château de Villemenon. - Noms de quelques censitaires de la seigneurie : M. le comte de Crèvecoeur, M. de La Jonchère, la cure et l'église de Servon, M. de Fourcille, veuve Turby, M. Flûteau, les Ursulines de Saint-Denis, M. Rogier, veuve Dubeau, Claude Charpentier, M. de Vigny, François de Villemène, Jean Tiercelin, Charles Maupou, Nicolas Bacque, les héritiers de la veuve Le Jude, M. de La Guillaumie, etc. - Outre les noms des censitaires, ce plan porte des numéros de parcelles et la contenance de chacune d'elle. (1 pièce, papier, collée sur toile.)

XVIIIème s.

## **Le Bascle d'Argenteuil. - Famille, seigneurs de Pouy, de Villemaréchal et de Saint-Ange-le-Vieil**

- E 90 Censives. - 2e volume du terrier de ces seigneuries, appartenant à M. Jean-Louis Le Bascle, marquis d'Argenteuil, chevalier, comte d'Epineuil, lieutenant général pour le Roi des provinces de Champagne et de Brie, gouverneur de la ville de Troyes, seigneur de Pouy, Villemaréchal, Saint-Ange-le-Vieil, Chevrainvilliers, Baslin, Villeron et autres lieux.

Censitaires : Mathurin Piat, laboureur à Maumery, paroisse de Villemert, Olivier Couturier, de même état, demeurant aux Ricordeaux, paroisse de Paley, Jean Marin, marchand à Villemaréchal, époux de Marie-Charlotte Hermilly, fille et héritière de l'eu maître Antoine Hermilly, etc. (In-folio, papier, 322 feuillets.)

1734-1748

- E 91 Seigneurie de Saint-Ange-le-Vieil et de Chevrainvilliers. - Censives et champarts : titres nouveaux de cens et rentes dus à très-hauts et très-puissants seigneurs messires Jean-Louis-Nicolas et Jean-Louis-Marie Le Bascle, le premier marquis, et le deuxième comte d'Argenteuil, seigneurs de Villemaréchal, Saint-Ange-le-Vieil, etc.

Bail à rente d'une pièce de terre en friche contenant 22 arpents fait à Claude Fontenay et Nicolas Delanoue, laboureurs à Saint-Ange-le-Vieil, par le comte d'Argenteuil, baux à loyer des champarts à percevoir sur le territoire dudit lieu de Saint-Ange, etc. (14 pièces parchemin, 28 pièces papier.)

1773-1790

- E 92 Baux à loyer.

Du moulin de Toussac en la paroisse de Palley, des deux fermes de la basse-cour du château de Villemaréchal, de celles de La Grande-Chasse et des Tournelles, de l'étang de Villeron et autres héritages par messires Jean-Louis-Nicolas et Jean-Louis Le Bascle d'Argenteuil, le second ancien capitaine de la compagnie des gens-d'armes de monseigneur le Dauphin, baron de La Jumelière et de Chaudfondes en Anjou, seigneur de Roncée, Pansoult, Cravant, Crousilles et Avon-en-Touraine, de Villemaréchal, Saint-Ange, Chevrainvilliers, Baslin, les grand et petit Mailly, Flacy en partie et autres lieux. (6 pièces parchemin: 6 pièces papier.)

1758-1789

### **Le Bascle de Moulins. - Famille, seigneurs de Lady, Ozouer-le-Repos, Courcelles, Ancy-le-Saveux et l'Epine, marquis de Moulins**

- E 93 Censives. - Expéditions du procès-verbal d'arpentage général de la seigneurie de Lady, dressé en exécution des lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, par madame Charlotte Dupuy de Digny-Grassin, veuve de messire Charles-Nicolas-Mathieu Le Bascle, marquis de Moulins, dame de la châtellenie de Mormant et des seigneuries de Lady, Ozouer-le-Repos, Courbelles et l'Epine.

Censitaires : Louis-François et Nicolas Brossard, frères, marchands gaziers à Paris, Godefroy Le Sourt, marchand à Guignes, à cause de demoiselle Marie-Jeanne Jeangron, son épouse, la cure et la fabrique de Lady, maître Fadin, président en l'Élection de Rozoy, héritiers Michel Noël, Simon Chertemps, etc. (In-folio, papier, 133 feuillets.)

1787-1788

- E 94 Seigneurie d'Ozouer-le-Repos. - Censives. - Expédition du procès-verbal de mesurage et arpentage général de la terre et seigneurie d'Ozouer-le-Repos dressé en exécution des lettres à terrier obtenues par madame Charlotte Dupuy de Digny-Grassin, veuve de M. Le Bascle de Moulins.  
Censitaires : messire Étienne Cartercau, curé d'Ozouer-le-Repos, Langlois, laboureur à Servigny, paroisse de Lieusaint, à cause de Marie- Madeleine Jozon, sa femme, M. Rieul de Saint-Gobert, demoiselle Elisabeth Notaire, veuve de N. Boutillier, Nicolas Baulant, l'église et fabrique d'Aubepierre, héritiers Aubin Foulon, Jacques Naudier, ancien laboureur, demeurant à la ferme de Bois-Hébert, paroisse d'Ozouer-le-Repos, Pierre-Jean Louis Notaire, bourgeois de Paris, Adrien-François Favret, conseiller du Roi au grenier à sel de Fontenay, résidant à Chaumes, etc. (Petit in-folio papier, 624 feuillets.)

1781

- E 95 Bail à loyer de la ferme de l'Épine.  
Avec 400 arpents de terre, 32 arpents de prés et 14 arpents 71 perches de pâtures, situés au territoire de Mormant, fait au profit de Jean-Charles Colleau, laboureur, et Marguerite Mary, sa femme, par madame Charlotte Dupuy de Digny, veuve de messire Charles-Nicolas-Mathieu Le Bascle, marquis de Moulins, seigneur d'Ancy-le-Saveux, maréchal des camps et armées du Roi. (1 pièce parchemin.)

1789

## **Le Bas du Plessis. - Seigneur de Neufmoutiers**

- E 96 Expédition d'un bail à nouveau cens et rente foncière de 13 arpents 50 perches de terre en friche, à la mesure de 18 pieds 4 pouces pour perche, situés au territoire de Neufmoutiers.  
Au profit de Guillaume Ozanne, laboureur, et de Marie-Louise Barré, demeurant à La Fortelle, par messire Nicolas-Jules Bernard, chevalier, conseiller du Roi en sa Cour des Aides de Paris, seigneur d'Aigrefin, des Trois-Maisons et de La Fortelle (lesquelles seigneuries appartenaient en 1789 à M. Le Bas Du Plessis). (1 pièce papier.)

1777

## **Lebègue, Simon**

- E 688 Titres nouveaux, etc.  
Rente de 9 livres due originellement aux héritiers de Jacques Benoist, vivant marchand à Nemours, et plus tard, pour moitié seulement, à maître Étienne-Jacques Dupays, avocat en Parlement, conseiller du Roi, élu en l'Élection de Nemours, déclaration par Simon Lebègue, passée au terrier de Guercheville, en censive de messire Guyon de Deziers, marquis du lieu, baron de Burcy, sous l'autorité de son père et tuteur honoraire, M. Jacques-Armand Guyon, chevalier, seigneur de Deziers, et de M. Pierre Lequeux, bourgeois de Paris, tuteur onéraire dudit marquis de Guercheville, extraits des registres de baptêmes et sépultures de ce lieu, partage des biens de Simon Lebègue, entre Marie, François, Anne et Michel, ses enfants, etc. (2 pièces parchemin, 1 pièce papier.)  
1721-1787

## **Le Blanc de Chateauvillard. - Famille, seigneurs de Villiers-en-Bière et de ses dépendances**

- E 151 Censives. - Terrier de la seigneurie de Villiers-en-Bière, en censive de messire Étienne Le Ménestrel de Hanguel, seigneur du lieu, du Bréau, d'Orsonville, du Bois-Notre-Dame, etc., colonel du régiment de Beaujolais.  
Déclarants : Pierre-Charles de Barnoin, écuyer, sieur de Charlemont, ancien mousquetaire du Roi, demeurant à Paris, Philippe Néricault-Destouches, de l'Académie française, seigneur de La Motte-de-Flée, Vosves et Fortoiseau, Jean-Baptiste Guyard, écuyer, seigneur de Bauny, secrétaire des commandements de Madame, fille de France, duchesse de Berry, demeurant à Vosves, les religieuses Audriettes de l'Assomption de Paris, Pierre-Marie Gratian de Lusignan, prêtre, bachelier en droit civil et canon, curé de Villiers-en-Bière, Claude Lelong, procureur au châtelet de Melun, etc. (In-folio, papier, 88 feuillets.)  
1717-1750
- E 152 Censives. - Terrier de la seigneurie de Villiers-en-Bière, appartenant à messire Joachim-Bruno Le Blanc de Chateauvillard, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, seigneur de Villiers, du Bréau, d'Orsonville, du Bois-Notre-Dame et autres lieux.  
Censitaires : Nicolas-Hubert Pinard, garde en charge de la capitainerie de Fontainebleau, Edme Amiot, vigneron à Villiers, messire Louis-François Mahé de La Bourdonnais, écuyer, seigneur de Fortoiseau, de Vosves et du fief des Vives-Eaux, Marie-Jeanne-Rosalie Pinchard, veuve de messire Pierre-François Lévêque, conseiller du Roi, maire perpétuel de Melun, maître Pierre-François Boncerf, commissaire général des domaines du Roi, inspecteur général de l'apanage du comte d'Artois, demeurant à Vosves, etc. (In-folio, papier, 28 feuillets.)  
1782-1786

- E 153 Mouvance passive de Villiers-en-Bière. - Acte de foi et hommage fourni par madame Élisabeth Binet, veuve de messire Jacques Guillemart, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité de Moulins, et autres, seigneurs indivis de Villiers-en-Bière, relevant de la terre de Dannemois, appartenant à messire Nicolas Potier de Noron, chevalier, seigneur de Courance, Dannemois, Poinville, Orignon, etc., époux de Marie-Marguerite- Catherine Gallard.  
Hommage rendu par messire Joachim Bruno Le Blanc de Châteauvillard, écuyer, seigneur de Villiers-en-Bière, Le Bréau, Grand et Petit Orsonville, commissaire des guerres au département de Champagne, à madame Anne-Marguerite Gallard, veuve de messire Nicolas Potier de Noron, marquise de Grignon, dame de Courance, Dannemois, Sémonville, etc. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)  
1709-1761
- E 154 Fief et seigneurie du Bréau, dépendant de Villiers-en-Bière. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage fournis aux Célestins de Paris, à cause de leur seigneurie de Mémorant, et au seigneur de La Grange-Bléneau.  
Par : messire Nicolas Grasseteau, avocat au Parlement de Paris, à cause de Marie de Pâris, son épouse, dame de Bréau et seule héritière de Jeanne Boucher, sa mère, qui avait acquis ce fief de François-Auguste de Thou, et de Jacques-Auguste de Thou, abbé de Bonneval, messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, marquis de Saint-Germain-Laxis, des Granges et fiefs en dépendant, seigneur de Villiers-en-Bière et du Bréau, messire Bruno de Châteauvillard, acquéreur de Jacques- Gabriel Bazin de Bezons, maréchal des camps et armées du Roi, etc. (2 pièces parchemin, 2 pièces papier.)  
1741-1742
- E 155 Fief d'Orsonville, dépendant de Villiers-en-Bière. - Mouvance passive.  
Actes de foi et hommage de ce fief fournis par dame Jeanne Boucher, veuve de feu messire Nicolas de Pâris, ancien échevin de la ville de Paris, dame de Villiers-en Bière, du Bréau et d'Orsonville, au seigneur Des Tournelles à Chailly, et à madame l'abbesse du Lys, desquels il relève, titre-nouvel par messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, marquis de Saint-Germain-Laxis, seigneur des Granges, de Villiers, du Bréau et d'Orsonville, au profit du couvent du Lys, procuration donnée par Le Ménestrel à maître Charles-Nicolas Bézard-Maugis, curé de Saint-Germain- Laxis, pour faire les foi et hommage en son nom, etc. (1 pièce parchemin, 3 pièces papier.)  
1640-1777

## **Le Camus. - Famille**

- E 216 Expéditions de baux à loyer d'une ferme située au Ménil-Amelot, avec ses

dépendances, et de 75 arpents de terres et prés à Compans.

Faits au profit de Pierre Thomas-Jacques-Antoine-Gilbert Landry, fermier au Ménil-Amelot, et de Marie-Geneviève- Henriette Carria, sa femme, ainsi qu'au profit de Pierre Delacour, l'aîné, et Marie-Marguerite Delacour, sa femme, par demoiselle Anne-Geneviève Le Camus, majeure, Joseph-Charles-Auguste Le Camus et Anne-Nicole Le Camus, son épouse. (2 pièces papier.)

1782-1784

## **Leclerc de Juigne. - Seigneur de Saint-Germain-Laxis**

- E 689 Censives. - Copie d'un ancien terrier de la seigneurie de Saint-Germain-Laxis et des fiefs de La Fontaine-Bailly et Brune-Jay, en dépendant, étant en censive de Jean Le Prévost, seigneur desdits lieux, conseiller-secrétaire du Roi.

Censitaires : Yves Prévost, maçon à Saint-Germain-Laxis, Mathieu Bachelier, jardinier à Vaux-le-Vicomte, Jean Chaillou, charron à Saint-Germain, Martin Mousse, laboureur en la ferme appelée La Potrais, paroisse du Châtelet, Edme Dufour, aussi laboureur, demeurant à Orgenoy, Noël Oden, sergent au châtelet de Melun, Loup Legrand, manouvrier à Jumeaux, M. Dieudonné de Bourgogne, archer des gardes du corps du Roi, demeurant à Blandy, messire François de Launoy, curé de Saint-Germain, Jean Mesnil, meunier à Vaux-le-Vicomte, maître Guillaume Lotin, président aux enquêtes de la Cour du Parlement de Paris, etc. (In-folio, papier, 12 feuillets.)

1609-1623

- E 690 Copie informe d'un terrier de la seigneurie de Saint-Germain-Laxis, en censive de messire Léon-Marguerite Leclerc, baron de Juigné, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Soissonnais.

Déclarants : François Perreux, marchand, demeurant à Lissy-en-Brie, Louis Detousson, tourneur à Milly-en-Gâtinais, Fortunat-Marie Plé, laboureur et fermier à Praslin, au nom et comme fondé de pouvoirs de maître Pierre Chabouillé, prêtre, curé de la paroisse de Vulaines-sur-Seine, chapelain de la chapelle Saint-Ouen, fondée en l'église royale et collégiale Notre-Dame de Melun, Christophe-Bernard Rivet, prêtre, curé de la paroisse de Champigny, sieur Antoine Gittard, ancien marchand, premier échevin de la ville de Melun, Nicolas Blondel, curé de Saint-Germain-Laxis, etc. (In-folio, papier, 44 feuillets.)

1772-1773

- E 691 Baux à cens et rentes de divers héritages situés au territoire de Saint-Germain-Laxis, consentis par messire Joseph-Antoine Le Ménestrel de Hanguel, chevalier, ci-devant capitaine au régiment des gardes du Roi et par haut et puissant seigneur Léon-Marguerite Leclerc, baron de Juigné,

maréchal des camps et armées du Roi, etc., seigneurs successifs de Saint-Germain.

Au profit de : Charles Chaligne, jardinier audit lieu, Jacques François Thuin, ancien laboureur, Jean Péron, dit Rustique, charpentier, Louis Salmon, cordonnier, Jean Lamoureux, manouvrier, Jean-Baptiste Jauvin, etc., tous demeurant à Saint-Germain-Laxis, etc. (7 pièces papier.)

1716-1788

- E 692 Seigneurie de Saint-Germain-Laxis. - Mouvance active. - Actes de foi et hommage fournis aux seigneurs de Quincy, de Bailly et de Saint-Germain, par messire Guillaume Fusée, écuyer, sieur de Gallande, et consorts, Claude de Fusée, seigneur de Voisenon, Gallande, Éprunes, etc., gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, déclaration des héritages du fief de Vez, sis à Voisenon, relevant du château de Bailly, et appartenant au seigneur de Saint-Germain-Laxis.

Savoir : « moitié de 4 travées où souloit avoir grange, item, 8 chaas de mazure ou environ, assis audit Voisenon, où souloit avoir maisons, estables, coulombier du costé vers Montreau, aveq un jardin où y a noyers et autres arbres, etc. » (3 pièces papier.)

1607-1680

- E 693 Seigneurie de Saint-Germain-Laxis. - Mouvance passive. - Acte de foi et hommage fourni à messire Guy Arbaleste, chevalier, seigneur d'Hauterive et de La Borde-au-Vicomte, vicomte de Melun, par messire Jean Le Prévost, seigneur de Saint-Germain-Laxis et haut justicier de Vannes, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et privé.

« Lequel dit seigneur s'est transporté au-devant de la grande porte de la vicomté de Melun, où se rendent d'ordinaire les foy et hommage, où estant auroit par troys fois appelé à haulte voix si ledit seigneur vicomte estoit, audict lieu ou aultres personnes qui eussent charge de luy pour recevoir ses vassaulx à ladicte foy et hommage, etc. » (1 pièce papier.)

1637

- E 694 Copies informes d'un mesurage des terres, prés et pâtures qui composent la ferme d'Égreville, à Saint-Germain-Laxis, suivant le partage et mesurage qui en a été fait par le sieur Charton, arpenteur au bailliage de Melun.

Vente de la terre de Beuzeville-au-Plein, située dans le Cotentin, Élection de Carentan, par très-haut et très-puissant seigneur Jacques-Antoine, comte de Saint-Simon, chevalier, seigneur patron de Beuzeville, capitaine au régiment de Montmorin, à très-haut et très-puissant seigneur Léon-Marguerite Leclerc de Juigné, baron de Juigné, seigneur de Sainte-Mère-Église, Baudieuville, et à très-haute et très-puissante dame Adélaïde-Olive de Saint-Simon de Courtomer, son épouse, bail de la ferme de Pruneloy, constitution de rentes, etc. (10 pièces papier.)

1743-1786

## **Lefèvre. - Famille**

- E 695 Extrait du partage des biens immeubles de la succession de sieur Antoine Lefèvre, laboureur, et de dame Jeanne Poiret, sa femme, décédés à Mauregard, portant désignation du deuxième lot échu à Joachim Lefèvre, copartageant avec Antoine, Martin, Pierre, Jean-Baptiste, Jacques, Charles et Marie-Jeanne Lefèvre, cette dernière, femme de Nicolas Maheux, laboureur à Saint-Souplets, etc.  
Actes de vente par ledit sieur Joachim Lefèvre à Pierre et Martin, ses frères, de diverses portions de biens désignées tant en son lot de partage qu'aux actes de cession. (3 pièces papier.)
- 1760-1765
- E 696 Constitution par le sieur Armand-Victor Lefèvre, marchand à Pont-sur-Seine, et dame Marie-Jeanne Hurion, sa femme, d'une rente viagère de 60 livres, au profit de Marie-Anne Diot, leur domestique, à la condition de rester à leur service jusqu'au décès du survivant.  
Ratification par la dame Lefèvre de l'acte ci-dessus, portant augmentation de 30 livres de rente, autre reconnaissance par les enfants et héritiers des sieur et dame Lefèvre des actes précédents, notamment par Simon-Charles-Victor Lefèvre, docteur de Sorbonne, curé de Sainte-Croix de Provins, qui a aussi augmenté d'une somme de 10 livres les rentes constituées par ses père et mère. (1 pièce parchemin, 2 pièces papier.)
- 1773-1789

## **Lefèvre d'Ormesson, Henri-François (de). - Seigneur du Mesnil-en-France, Mauregard, Amboise, Noyseau, La Queue, l'Hermitage, etc.**

- E 716 Baux.  
Baux à loyer de la terre et seigneurie du Mesnil-en-France, consistant en maison seigneuriale, cour et jardin, avec 200 arpents de terres labourables, droit de champart à la 11e gerbe sur 198 arpents de terre, et droit de redîme qui est la 10e gerbe, à prendre sur la grande dîme des gros décimateurs, les gerbes déliées en menant et ramenant, ensemble les égrenures, baux de la ferme du marquisat de Mauregard, avec 223 arpents et demi de terres labourables, par messire Henri-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, chevalier, marquis d'Ormesson, seigneur du Mesnil- en-France, Mauregard, Amboise, Noyseau, La Queue, L'Hermitage, etc., conseiller d'Etat ordinaire et au Conseil royal des finances, au profit d'Auguste Lecourt, laboureur au Mesnil, et de Marie-Louise Berson, veuve d'Antoine Mayeuve. (2 pièces papier.)
- 1780-1783

## Lefèvre de Caumartin. - Seigneur de Boissy-Le-Châtel

- E 697 Inventaire ou extraits d'anciens titres concernant la terre et seigneurie de Boissy-le-Châtel, ayant appartenu successivement à : Odet de Château-Villain, Louis, Jean, et Pierre de Brie, Claude de Ravenel, Étienne de Ravenel de Rantigny et, en dernier lieu, à M. Lefèvre de Caumartin.  
Vente de la terre et du château de Boissy, avec fiefs en dépendant, par Thibault de Rougemont et autres, à Charles Des Marêts, écuyer d'écurie du Roi, et à Marie Des Essarts, sa femme, etc. (In-folio, papier, 59 feuillets.)  
XVème s.-XVIIème s.
- E 698 Censives. - Terrier de la seigneurie de Boissy-le-Châtel (1re partie), appartenant à M. Lefèvre de Caumartin, et mouvant de la châtellenie de Coulommiers-en-Brie.  
Censitaires : Antoinette Vibley, veuve de Jean Piébot, demeurant à Coulommiers, Balthasar Bourgeois, voiturier, demeurant aussi à Coulommiers, Claude Richard, laboureur aux Brosses, paroisse de Boissy-le-Châtel, honorable homme Denis Le Comte, marchand à Coulommiers, Ézéchias Dupont, laboureur à La Villotte, paroisse de Saint-Siméon, Eustache Thibault, sergent en la prévôté de Boissy, y demeurant, Fiacre Basard, marchand à Rebais, Heureux Fleuron, bourrelier au Plessis, paroisse de Chauffry, etc. (In-folio, papier, 437 feuillets.)  
1613-1621
- E 699 Terrier des fiefs, terre et seigneurie de Boissy-le-Châtel (2e partie), appartenant à M. Lefèvre de Caumartin.  
Censitaires : Jeanne Dubois, veuve d'Abraham Possot, demeurant à Boissy, fille et héritière de maître Hubert Dubois, Jacques Duquesne, briquetier, demeurant à Champauger, paroisse de Boissy, le sacristain de l'église madame Sainte-Foy de Coulommiers, Martin Leclerc, sergent en la terre et seigneurie dudit Boissy et laboureur, demeurant à Chailloy, maître Claude Richard, procureur en la prévôté de Boissy, y demeurant, maître Jacques Camus, conseiller, élu en l'Élection de Coulommiers, Nicolas Henry, marchand tanneur en ladite ville de Coulommiers, Pierre Foullé, notaire royal et procureur fiscal au bailliage de Lizy-sur-Ourcq, etc. (In-folio, papier, 486 feuillets.)  
1613-1621
- E 700 Terrier de la seigneurie de Boissy-le-Châtel (tome 1er), en censive de messire Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin fils, chevalier, marquis de Saint-Ange, comte de Moret et autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, seigneur de Boissy-le-Châtel, la Noue, Les Granges, Masure, Salerne, La Bretonnière, La Couture, La Sauvagère, etc., et comme tel ayant droit de haute moyenne et basse justice, cens, surcens, coutumes, rentes seigneuriales, terrages, champarts,

lods et ventes, saisines, retrait et amendes, etc.

Ledit terrier précédé de la désignation du domaine utile des fiefs et seigneuries, et continué par les déclarations de : maître Claude Mondollot, écuyer, avocat au Parlement de Paris et bailli de Coulommiers, messire Jean-Baptiste Pidoux, seigneur de Montanglaust, La Maison-Forte et Bois-Tocquin, etc. (Grand in-folio papier, 362 feuillets.)

1740-1742

- E 701 Terrier de la seigneurie de Boissy-le- Châtel (tome 2e), en censive de messire Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin.

Censitaires : Jacques Thomas, marchand hôtelier à Rebais, Louis Rayer, laboureur à La Boisserotte, paroisse de La Boissière, et consorts, Pierre Bouteiller, procureur au bailliage et Élection de Coulommiers, au nom et comme fondé de procuration de demoiselle Augustine-Françoise Henry, demeurant à Provins, propriétaire d'une ferme et dépendances à Champbreton, paroisse de Boissy, Étienne Noyau, huilier, demeurant au moulin Trochard, paroisse de Coulommiers, maître François Duguet, receveur des tailles de l'Élection de ladite ville, Nicolas Delahaut, prêtre, curé de Boissy- le-Châtel, Louis-François Hochet, marchand tanneur à Coulommiers, et maître Philippe-Henri Huvier, procureur fiscal des bailliage et châtellenie de Faremoutiers, et consorts, etc. (Grand in-folio papier, 361 feuillets.)

1742-1745

- E 702 Cens dus à la seigneurie de Boissy-le-Châtel, fiefs de Vaux-le-Chevalier et de La Cressonnière. - Pour le fief de Vaux-le-Chevalier, appartenant en 1413 à Staffort et à Guillaume Lachy, écuyers, les cens se payaient au jour de Saint-Rémy.

Redevances dues par : messire Gautier de La Brosse, chevalier, l'église et l'hôtel-Dieu de Coulommiers, etc. -Cens dus à madame Jeanne de Boulainville, dame de Boissy, à cause dudit fief, recette des mêmes cens pour messire Jean de Brie, écuyer, seigneur de Sablonnières et de Boissy, ainsi que des rentes provenant du fief de La Cressonnière, à Marolles, pour messire Claude de Ravenel, seigneur de Rantigny et de Boissy, etc. (Petit in-folio papier, 94 feuillets en 9 cahiers.)

1413-1750

- E 703 Seigneurie de Boissy-le-Châtel. - Mouvance passive. - Aveu et dénombrement fourni à monseigneur Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, prince de Neufchâtel, Walengin, en Suisse, et d'Orange, marquis de Saissac et de Dangeau, comte de Tours, de Dunois, de Montfort- L'Amaury, etc., mestre de camp général des dragons de France, à cause de sa châtellenie-pairie de Coulommiers.

Par messire Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin, seigneur de Boissy-le-Châtel, marquis de Saint-Ange et Moret, seigneur par engagement desdits lieux de Moret, et Saint-Ange, de Villecerf, Dormelles, Challeau, Villemer, Montarlot, Ville-Saint-Jacques, La Commanderie et autres lieux,

intendant de justice, police et finances au département de Flandre et Artois, grand'croix, chancelier, garde des sceaux de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc. (In-folio, papier, 191 feuillets.)

1774

- E 704 Transaction en forme de bornage, passée devant Maulnoir, notaire à Coulommiers.  
Plan des limites de la seigneurie de Boissy-le-Châtel et de celles de Chantemerle (Maisoncelles), La Bergeresse (Saint-Germain-sous-Doue) et Chauffry, par suite de la vente. (2 pièces papier.)

1786

- E 705 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage des terres, seigneuries et fiefs de Boissy-le-Châtel, Le Grand et Le Petit-Veuve, La Grande-Noue, Les Granges, Masures et Chaumont réunis, La Couture, La Sauvagère, Salerne, La Bretonnière, La Cressonnière et Vaux-le-Chevalier, fournis aux seigneurs de Coulommiers et de Doue, par ceux de Boissy-le-Châtel.  
Le premier de ces actes est une copie de l'aveu rendu, le 27 mai 1394, de la terre de Boissy et dépendances, par Marie de Beaujeu, dame de Soubrenon et de Boissy, à madame la duchesse de Bar, marquise du Pont, dame de Coulommiers, et le dernier, un hommage des fiefs de Salerne, Les Masures et La Couture, rendu, le 14 octobre 1786, par messire Marc-Antoine Lefèvre de Caumartin de Saint-Ange, à messire Louis-Auguste-Juvénal comte d'Harville, à cause de ses seigneuries de Fosse-Rognon, Chauffry et La Bergeresse. (4 pièces parchemin, 8 pièces papier.)

1394-1786

- E 706 Terrier des fiefs de Masure et Salerne, situés au territoire de Chailly-en-Brie, en censive de messire Antoine-Louis-François Lefèvre de Caumartin, contenant la désignation du domaine, des fermes et métairies de La Sauvagère, de La Couture et de La Bretonnière.  
Déclarations faites par les ci-après nommés : Jean Le Roy, écuyer, maître d'hôtel de feu S. A. R. Madame, sieur des Noues-Courtes, au nom et comme fondé de pouvoirs de dame Marie-Jeanne Macé, veuve de feu maître Mathieu Biberon, vivant président en l'Élection de Rozoy, messire Jacques Goulard, prêtre, chanoine et archidiacre de l'église de Paris, prieur du prieuré de Sainte-Foy de Coulommiers, demeurant en la ville de Paris, dame Charlotte Dalençon, veuve de César-François Froment, en son vivant écuyer, conseiller du Roi en sa Cour des monnaies, à Paris, etc. (Grand in-folio papier, 235 feuillets.)

1737-1745

- E 707 Terrier des fiefs de Masure et Salerne, comprenant aussi ceux de La Couture, de La Sauvagère et de La Bretonnière, sis au territoire de Chailly.  
Censitaires : Charlotte Jacopin, veuve de feu maître Denis Dalençon, avocat en Parlement, au nom et comme tutrice de Charlotte Dalençon, leur fille mineure, Jean Guieux, greffier en chef de l'Élection de Coulommiers, tuteur

243

des enfants mineurs de Nicolas Houllier, vivant conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres, et de Jeanne Guieux, tous deux décédés, Jean et Nicolas de Vitry, receveurs de la terre et seigneurie d'Amillis, Thomas de Paris, chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, à cause du prieuré séculier de Sainte-Foy de Coulommiers, l'église Saint-Denis de Coulommiers, représentée par Joseph Jaquelin, prêtre, curé de cette église, François Lecoeur, Claude Buguelet, Louis Rabot et Jean Caussien, tous chapelains de cette église, etc. (In-folio, papier, 225 feuillets.)

1700-1710

- E 708 Fiefs de Masure, Salerne, La Couture et La Bretonnière, dépendant de la seigneurie de Boissy-le-Châtel. - Cueilloir des cens et coutumes dus chaque année, le 1er janvier, auxdits fiefs.

Redevables : Jean Dorbetz, demeurant aux Deux-Moulins, Abel Charpentier, maître Denis Groteau, contrôleur à Coulommiers, Dimanche Bertin, demeurant à Salerne, Denise Grand- Jean, veuve de Simon Proffit, Denis Possot, fils de Pierre, dit Capitaine, Guillaume Challopin, Gillet Baudouyn, demeurant au Martroy, Jean Dauphin, fermier de La Couture, maître Charles Bordereau, commissaire au Châtelet de Paris, maître Nicole Mondollot, avocat et élu à Coulommiers, etc. (In-folio, papier, 39 feuillets.)

1592

- E 709 Cens dus à la seigneurie de La Cressonnière, sise au territoire de Marolles, et dépendant de celle de Boissy-le-Châtel, pour noble et honoré seigneur Claude de Ravenel, chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de Rantigny, Boissy-le-Châtel, Bury, Chiremont-sous-Rivière, Courgosson, Vaux-le-Chevalier et autres lieux, et pour noble et puissante dame Françoise d'Angennes, sa veuve.

Censitaires : Pierre Bosdeau, au lieu de Nicolas Gobin, pour un jardin assis à Marolles, Jean Bordereau, pour une maison et un jardin, au même lieu, Robert Guillier, marchand, demeurant à Coulommiers, Denis de Bray, demeurant à Boissy, pour une maison et un jardin contenant 35 perches, etc. (Petit in-folio papier, 173 feuillets, en 21 cahiers.)

1561-1593

- E 710 Fief de Vaux-le-Chevalier. - Mouvance passive.  
Expédition d'un aveu et dénombrement fourni à la châtelainie-pairie de Coulommiers, par messire Lefèvre de Caumartin, seigneur de Vaux-le-Chevalier, à Mouroux, lequel a reconnu, par-devant maître Claude Turquis, commissaire aux droits seigneuriaux, notaire commis à la confection et réception des actes du terrier de la châtelainie-pairie de Coulommiers, tenir sa terre de Vaux en plein fief, foi, hommage, quint, requint, relief et à tous autres droits et devoirs attribués aux seigneurs féodaux par la coutume de Meaux, de monseigneur Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, etc. (Petit in-folio papier, 106 feuillets.)

1677

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 711/1 Château de Boissy-le-Châtel, plan du premier étage. 1762
- E 711/2 Château de Boissy-le-Châtel, plan de la façade côté jardin. s. d.
- E 711/3 Château de Boissy-le-Châtel, plan du rez-de-chaussée. s. d.
- E 711/4 Château de Boissy-le-Châtel, plan des greniers. s. d.
- E 711/5 Plan du château et du parc de Boissy-le-Châtel et de ses environs.  
Appartenant à M. Lefèvre de Caumartin. (Plan roulé) 1762
- E 712 Copies informelles d'actes d'acquisition des seigneuries de Boissy-le-Châtel, La Couture, La Bretonnière, Masure, La Cressonnière, Vaux-le-Chevalier, Les Granges, La Noue et Veuve, par messire Louis de Brie, chevalier, seigneur de Sablonnières et de Coudun, conseiller et chambellan du Roi. Etc.  
État des sommes dues à M. le comte Frédéric de Berghes, par M. de Caumartin, pour acquisition de la terre de Boissy, sentence d'adjudication sur décret des terres et seigneuries de Villemert et de Chanville, territoire de Nonville, au profit de M. Lefèvre de Caumartin, vendues à la requête de messire Germain-Christophe de Thumery, chevalier, seigneur de Boissise-le-Roi, à cause de Madeleine Le Tellier, son épouse, de messire Charles Le Tellier, chevalier, seigneur de Morsang, conseiller du Roi en sa cour du Parlement de Paris, etc. (6 pièces papier.) 1473-1706
- E 713 Partage de la maison de Rantigny (Oise), de la terre et seigneurie de Boissy-le-Châtel, ainsi que des fiefs de La Cressonnière et de Vaux-le-Chevalier, entre les enfants d'Eustache de Ravenel.  
Messires Christophe de Ravenel, sieur de Rantigny, Robert de Ravenel, sieur de Sablonnières, Antoine de Conflans, chevalier, sieur de Saint-Rémy, en son nom, à cause de dame Madeleine de Ravenel, son épouse, Jacques de Coqueborne, écuyer, sieur de Fontayne, à cause de demoiselle Ysabel de Ravenel, son épouse, messire Antoine Du Hamel, chevalier, sieur de Bellanglise, au nom et comme tuteur de demoiselle Françoise de Ravenel, fille mineure de feu messire Eustache de Ravenel, vivant, chevalier, sieur de Rantigny, assistée de Julien Despoiz, écuyer, entremetteur des affaires de dame Marie de Ranty, comtesse d'Ambry, veuve dudit feu sieur Eustache de Ravenel. (In-folio, papier, 192 feuillets.) 1599
- 245

- E 714 Comptes de recettes et dépenses rendus à MM. et mesdames de Caumartin par leurs régisseurs, receveurs et fermiers, notamment à messire Louis Lefèvre, seigneur de Caumartin, de Boissy-le-Châtel et autres lieux, conseiller d'État et privé, par Jacques Driot, procureur fiscal dudit Boissy. Extrait et mémoire des quittances de sommes payées par Nicolas Boiste, leur receveur, à MM. de Caumartin fils, sous les noms de MM. de Saint-Port, de Caumartin et d'Amiens, à Sébastien Boire, pour le luminaire du service de feu madame de Caumartin, la somme de 24 livres 10 sols, à Nicolas Hervillard, maçon, la somme de 50 sols, façon de la lisse d'alentour de l'église de Boissy, pour y poser le deuil, etc. (75 pièces papier.)  
1608-1741
- E 715 Mémoires de travaux, notes de fournitures diverses et quittances d'entrepreneurs, de fournisseurs et d'ouvriers, pour réparations et travaux exécutés au château de Boissy : charpenterie, couverture, maçonnerie, menuiserie, serrurerie, vitrerie, etc. Plantations ou terrassements faits dans le parc et dans les avenues du château. - Dépenses de la maison : bois, boulangerie, chaudronnerie, cordonnerie, fourniture de vins, transports de denrées, etc. (299 pièces papier.)  
1703-1750

### **Le Gentil, Guy. - Marquis de Paroy, seigneur des Ormes**

- E 596 Terrier général des seigneurie et marquisat de Paroy, comprenant le plan parcellaire du domaine utile et des censives, avec le tableau des détenteurs d'héritages, leurs demeures et les redevances dont ils sont chargés. Censitaires : François Petithomme, laboureur à Thénisy, doit par an 4 deniers de cens, 1 boisseau d'avoine et une poule, Jean de La Rouzée, 4 deniers par arpent, Edme Dumont, laboureur à Couture, 4 deniers de cens par arpent, 7 sols tournois de rente et 1 poule de coutume, M. de Puygaillard, à Sens, les marguilliers, pour la fabrique de Paroy, la veuve Tondu, de Moulin d'Ocle, Jean Lesage, laboureur à Paroy, maître Guillaume-Savinien Jarry, de Bray, Simon Privé, meunier de Servigny, messieurs de Saint-Lazare de Versailles, seigneurs de Luisetaines, comme abbés de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, messire Nicolas Peré, curé de Paroy, etc. (Grand in-folio, atlas papier, 44 feuillets.)  
1736-1737
- E 597 Atlas ou plan parcellaire du territoire et de la seigneurie de Paroy, en censive de messire Guy Le Gentil, marquis du lieu, seigneur des Ormes. Le château, ses fossés, comprenant son parc, etc., l'église de Paroy, le cimetière, comprenant le presbytère et le jardin de la cure, enclavés dans le

domaine du seigneur, la grande pièce de Champoré contenant 89 arpents, les bois des Fontaines et des Ravines, 47 arpents 67 perches. Censitaires : M. le comte d'Helmstat, seigneur de Gouaix, le sieur Rousselet, bourgeois de Paris, M. de Cullant, seigneur de Jutigny, la dame veuve Colmet-Dâage, de Bray, le sieur Thierriat, d'Auxerre, la veuve Edme Millard de Paroy, Edme Huot, de Mons, Jean Protin et autres, de Donnemarie, etc. (Grand in folio, papier, 47 feuillets.)

1771

- E 598 Seigneurie des Ormes, dépendant du marquisat de Paroy. - Limites et droits féodaux.

Transaction entre messire Guy Le Gentil, marquis de Paroy, seigneur des Ormes, et dom Robert Lallemand, prieur claustral de Notre-Dame de Preuilly, mandataire de Mgr Claude-Marc-Antoine d'Apchon, conseiller du Roi, évêque de Dijon, abbé commendataire de Preuilly, relative tant aux limites de la seigneurie des Ormes d'avec les fiefs de Châtelot, Chassefoin et La Bertauche, appartenant à l'abbaye de Preuilly, qu'aux droits seigneuriaux à percevoir sur les terrains litigieux. (1 pièce parchemin.)

1769

### **Lenfant, Edmé. - Notaire à Montereau, commis greffis au bailliage de Montereau**

- E 1672 Quittance d'une somme de 70 livres donnée par Louis Thiersan, directeur de la ferme du contrôle des affirmations, présentations, etc., de la Généralité de Paris, à Edme Lenfant, commis greffier au Bailliage de Montereau, etc.

Autre quittance, par le sieur Pelet, avocat aux Conseils du Roi, à MM. Lenfant, Le Breton et Martel, de 60 livres pour frais et déboursés d'un arrêt obtenu pour eux, contre le sieur Maillet, dans une affaire concernant leur charge de greffier aux scellés.

1712

### **Le Pelletier. - Seigneur de Villeneuve-Sur- Bellot**

- E 904 Censives. - Procès-verbal de mesurage de la terre et seigneurie de Villeneuve-sur-Bellot, des fiefs de Marée et de L'Égreffin, comprenant le domaine seigneurial et les censives, dressé à la requête de dame Henriette-Geneviève Meunier de Mauroy, veuve de messire Guillaume-Léger Le Pelletier, en son vivant écuyer, chevalier, seigneur de Villeneuve-sur-Bellot, Marée et L'Égreffin, lieutenant au régiment des Gardes-Françaises. -

Objets désignés : l'église paroissiale Saint-Rémy de Villeneuve-sur-Bellot, le cimetière et une chapelle construite dans ce cimetière, sous l'invocation de Notre-Dame- de-Grâce, la maison presbytérale, le château ou maison

247

seigneuriale dudit Villeneuve, consistant en trois grands corps de logis, etc.  
(In -folio, papier, 98 feuillets.)

1744

## **Le Roy. - Famille**

- E 1060 Échanges, ventes, baux notariés ou sous signatures privées.  
Consentis par : François Bourgeot de Grandmaison, valet de chambre de monseigneur le prince de Condé, Jacques Le Roy, conseiller du Roi, président de l'Élection de Coulommiers, Nicolas Le Roy-Dupuis, capitaine au régiment de la marine, Marie-Françoise Chéron, veuve de Nicolas Lefort de Villeneuve, gentilhomme servant de feu S. A. R. Madame, tant en son nom qu'en celui de ses enfants, et Antoine-Nicolas Le Roy, écuyer, sieur de Montflobert, tous demeurant à Coulommiers, de biens et héritages situés en cette ville, à Chailly et à Saint-Augustin, au profit des sieurs Jacques Bédier, Pierre Lefort, Nicolas Gillet, Marie Richard, veuve de Nicolas Lemaire, etc. (1 pièce parchemin, 13 pièces papier.)

1696-1784

## **Lescarmotier de l'Hermitage. - Famille**

- E 717 Mémoire à consulter au sujet de la succession du sieur Louis-Félix Lescarmotier de L'Hermitage, propriétaire d'une habitation à Saint-Domingue, où il est décédé en 1748, etc.  
Transaction entre les sieurs et dames de Caze et Pirlot, d'une part, et dame Antoinette-Charlotte Borel, veuve de messire Jean-Baptiste-Auguste de Neuilly, décédé capitaine d'infanterie, héritière de demoiselle Michelle Lescarmotier, veuve du sieur Lemaire, d'autre part, liquidation des biens de Marie-Louise Lescarmotier, à son décès femme de messire Nicolas-Jacques Pirlot, ancien conseiller du Roi, directeur et trésorier de la Monnaie d'Amiens, actes d'association entre les héritiers de ladite dame Pirlot, pour l'exploitation de l'habitation de Saint-Domingue, quittances d'arrages et de remboursement de rentes, etc. (67 pièces papier.)

1775-1790

## **Le Tellier. - Châtelain de La Ferté-Gaucher**

- E 1083 Terriers des châtelainie, terre et seigneurie de La Ferté-Gaucher (tome 1er), comprenant : Chartronges, La Chapelle-Véronge, Saint-Martin-des-Champs et Moutils, appartenant à messire Michel Le Tellier, seigneur de Chaville et de La Ferté-Gaucher, conseiller du Roi en tous ses Conseils et secrétaire des

commandement de Sa Majesté.

Censitaires : Blaise Prieur, huissier au moulin des Prés-le-Comte, paroisse de La Ferté-Gaucher, Nicolas Devert, marchand drapier au faubourg d'En-Haut, de la même ville, Barthélemy Marion, laboureur à Marrilliers, paroisse de Saint-Barthélemy-en-Beaulieu, Denis et Edme Farde, aussi laboureurs à La Bochetière, paroisse de Choisy, Étienne Thomé, sellier au même lieu, Pierre Bourguignon, marchand foulon, etc. (In-folio, papier, 479 feuillets.)

1670-1671

E 1084 Terrier de la châtellenie de la Ferté- Gaucher (tome 2).

Censitaires : Jean Chuquelin, corroyeur, à La Ferté-Gaucher, Paul Caton, chirurgien, Denis Grandjean, ouvrier en laine, maître François Lantenois, avocat en Parlement, chef d'échansonnerie chez la feuë Reine, Pasquier Devert, marchand tanneur, Louis Le Bègue, huissier royal, Antoine d'Alençon, écuyer, seigneur de Saucouet, contrôleur général de la maison de M. le duc d'Orléans, maître Martin Dalican, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Meaux, Lucrèce de Fortierre, femme de Charles de Brulé, vivant écuyer, seigneur Du Hanal, Jacques-Alexandre Oudot de Vauroy, écuyer, seigneur des Grand et Petit Montblin, major de la ville et gouvernement de Dunkerque, capitaine d'une compagnie de dragons pour le service du Roi, etc. (In-folio, papier, 28 feuillets.)

1671-1689

## **Levis (de). - Seigneur de Champs**

E 718 Une maison sise en la Grande-Rue de Champs, 25 livres par an, payables à la Saint-Martin, etc.

La veuve Jean Pezé doit, pour sa maison, cour et jardin, sis audit lieu de Champs, rue du Four, 40 livres et une poule estimée 15 sols, les dames religieuses de Malnoue doivent, par an, 4 livres 5 sols de cens sur 10 arpents de terre à Lognes, lieudit Montragault, et 10 autres arpents de terre à Courcerin, etc. (In-folio, papier, 146 feuillets.)

1728-1746

E 719 Baux à loyer du moulin à eau de Noisiel, de la ferme de Lognes, de celle du Buisson- Saint-Antoine, de diverses pièces de terre et autres héritages.

Au profit de Charles Desrues, laboureur à Saint-Germain-des-Noyers, Joseph-Marie Arnoult, Nicolas Enguérand, garçon majeur, meunier à Gouvernes, etc. Donation de rentes viagères à d'anciens serviteurs : par Anne Bernier, veuve de messire Gabriel Michel, trésorier général de l'artillerie et du génie, dame de Champs, Noisy-le-Grand, Villiers-sur-Marne, Lognes, Gournay et dépendances, par Henriette-Françoise Michel, marquise de Marbeuf, et Gabrielle-Augustine Michel, duchesse de Lévis, veuve de François de Lévis, maréchal de France, etc. (3 pièces parchemin, 8 pièces papier.)

1777-1789

## **Mahé de La Bourdonnais. - Famille**

- E 720 Seigneurie des Vosves. - Mouvance censuelle. - Terrier de la censive de Jean Coquille, maître d'hôtel du Roi, seigneur de Vosves-en-Gâtinais, ayant épousé damoiselle Marie de Maisières, fille et héritière de défunt noble homme Jacques de Maisières, vivant lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Melun.  
Censitaires : les religieuses de l'Assomption, demeurant à Paris, rue Neuve-Saint-Honoré, messire Antoine de Rocbine, écuyer, seigneur de Pars, conseiller du Roi, président au Présidial de Melun, messire Guillaume Flau, prêtre, curé de Dammarie-lez-Lys, les dévotes dames religieuses de l'Hôtel-Dieu et couvent Saint-Nicolas de Melun, Antoine Poncet, huissier de la salle de la Reine, maître Edme Merlin, chanoine en l'église royale et collégiale Notre-Dame de Melun, etc. (Petit in-folio papier, 84 feuillets.)  
1660-1710
- E 721 Censives. - Baux à cens et rentes d'héritages situés au territoire de Vosves, consentis par messire Louis-François Mahé de La Bourdonnais, seigneur haut justicier et censier de Fortoiseau et Vosves. - Limites.  
Procès-verbaux de reconnaissance et de bornage des limites de la seigneurie de Vosves, de celles des seigneuries de Boissise-le-Roi et de Dammarie-lez-Lys, signés par ledit seigneur, madame Joséphe-Françoise-Isabelle-Honorade Offriell, son épouse, madame de Foissy, abbesse du Lys, messire Charles-Jean de Beausse, seigneur des Glèves, vicomte de Fromental, seigneur de Boissise-le-Roi, etc., plan à l'appui de ce bornage. (5 pièces parchemin, 8 pièces papier.)  
1770-1788
- E 722 Fiefs des Vives-Eaux et de La Mare- Saint-Jean, dépendant de la seigneurie de Vosves. - Mouvance passive.  
Actes de foi et hommage fournis par les seigneurs du fief des Vives-Eaux, au territoire de Dammarie, et du fief de La Mare-Saint-Jean, au territoire de Villers-en-Bière, relevant, le premier, de la seigneurie de Livry, et le deuxième, de la commanderie du Petit-Saint-Jean, déclaration passée au terrier de messire Nicolas de Gaulne, seigneur de Livry, par Jérôme Chapelain, seigneur de Fortoiseau et du fief des Vives-Eaux, déclaration censuelle par Claude-Pierre Lelong de Ligny, chevalier, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, seigneur de Fortoiseau, Vosves, etc., en faveur de messire Joachim-Bruno Le Blanc de Châteauvillard, commissaire des guerres en Champagne, seigneur du Bréau et de Villiers-en-Bière, etc. (7 pièces papier.)  
1642-1780

- E 1673 Copie d'un plan géométrique des terres et seigneuries de Fortoiseau, Vosves et dépendances, dont les domaines utiles ont été bornés, avec les seigneurs et les propriétaires voisins, en 1781 et 1782, suivant les procès-verbaux dressés, en conséquence, par Antoine Rivière, ingénieur-géographe, arpenteur ordinaire du Roi, au département de Fontainebleau.  
Contenance des différents domaines figurés au plan primitif : domaine utile de la seigneurie de Fortoiseau, consistant en château, parc, ferme, terres labourables, bois et prés, 282 arpents 2 perches, héritages des censitaires de cette seigneurie, 67 arpents 38 perches. Domaine utile de la seigneurie de Vosves, composé d'un pressoir banal, terres, vignes, bois, friches et port sur la rivière de Seine, 12 arpents 41 perches trois quarts, héritages des censitaires, 158 arpent 7 perches. Domaine féodal, et en roture, sur le territoire de Villiers, comprenant le fief de La Mare-Saint-Jean, pour 7 arpents 68 perches, et des terres labourables, en roture, d'une contenance de 18 arpents 95 perche et demis. Domaine, également en roture, au territoire de Dammarie-lez-Lys, terres labourables en 14 pièces ; de deux pièces de bois sises à Etrangleveau, le tout contenant 64arpents 41 perches, terres labourables et friches des Vauseuil, de la Buvette-Royale et de La Folie-Morin, 260 arpents 46 perches. Total gé,éral 871 arpents, 39 perches trois quarts.

1781

### **Mallard. - Famille**

- E 723 Sentence de séparation de biens.  
Entre demoiselle Marie-Barbe Guillot, nourrice de monseigneur le duc de Berry (Louis XVI), plus tard sa femme de chambre, et Hyacinthe Mallard, son mari, ladite sentence rendue par Louis Debouchet, marquis de Sourches et du Bellay, comte de Montsoreau, seigneur de La Coutencière, Vauzelle, La Roche-Quoyon, Germainville, etc., lieutenant général des armées du Roi, conseiller d'État, prévôt de l'hôtel de Sa Majesté et grand prévôt de France. - Correspondance de MM. Amelot, Du Fresne, Lambert, de Villedeuil, etc., ministres, relative à la pension de 1,000 livres que la dame Mallard était tenue de faire à son mari, sur la rente de 10,000 livres qu'elle recevait du Trésor. Etc. (17 pièces papier.)

1761-1790

### **Mallet, Edmé-François. - Abbé, docteur et professeur au collège de Navarre, chanoine de la cathédrale de Verdun**

- E 1674 Edme-François Mallet, théologien distingué de la Faculté de Paris, docteur et professeur au collège de Navarre, chanoine de la cathédrale de Verdun, fut

251

aussi curé de la petite paroisse de Pecqueux, diocèse de Sens, dont le revenu était évalué, en 1790, d'après la déclaration du titulaire, à 5,084 livres, et les charges à 663 livres.

L'abbé Mallet a été l'un des collaborateurs les plus actifs du Dictionnaire raisonné des Sciences et des Arts et Métiers (Encyclopédie), mis en ordre par Diderot et d'Alembert. Il se chargea de deux parties considérables de cet immense répertoire : cell

1696-1755

### **Marsan (de). - Seigneur de Saint-Jean-Lez-deux-Jumeaux, Montretout, Brunoy, Pierre-Levée et Montceaux**

- E 724 Censives. - Terrier de ces seigneuries, appartenant à messire Henri de Guénégaud, conseiller du Roi en ses Conseils, secrétaire d'Etat et des commandements de Sa Majesté, chevalier, baron de Saint-Just, seigneur du Plessis-Belleville, Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, Montretout, Brunoy et Pierre-Levée en partie.

Censitaires : maître Simon Hébert, lieutenant en la prévôté de Quincy, au nom et comme ayant charge de dame Marie Le Maistre, veuve de messire Charles Sévin, vivant conseiller du Roi en ses Conseils et son maître d'hôtel ordinaire, Nicolas Le Ducq, marchand saulnier, demeurant à Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, Sulpice Philippe, laboureur à Coupvray, Toussaint Gavelle, marchand à Meaux, maître Mathieu Crétois, conseiller du Roi, élu en ladite ville et Élection de Meaux, etc. (In-folio, papier, 745 feuillets.)

1652-1654

- E 725 Seigneuries de Saint- Jean-lez-deux-Jumeaux et Montretout. - Cueilloirs des cens, surcens, rentes, coutumes et autres droits dus auxdites seigneuries. Censitaires : Claude-Prosper Bauyn de Perreuse, Charles-Nicolas Froissart de Préanval, Étienne Fromancourt, Gédéon-François Lombard, d'Ermenonville, Jean-Baptiste-Gabriel de Reilhac, l'église de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, l'abbaye de Longpont, les chapitres Saint-Étienne et Saint-Saintin de Meaux, les Minimes de Crécy, le chapelain des Deux-Jumeaux, Marie-Louis-François de La Noue, Anne Taphu, veuve Pierre Himbert de Flégny, Pierre-Félix Himbert, de La Ferté-sous-Jouarre, etc. Extrait d'un procès-verbal de saisie de la seigneurie de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux et dépendances, en 1604. (25 pièces papier.)

XVIIème s.-XVIIIème s.

- E 726 Seigneurie de Saint-Jean-lez-deux- Jumeaux. - Baux à cens et rentes de biens dépendant de cette seigneurie, faits par madame Élisabeth de Lorraine, veuve de messire Louis de Melun, prince d'Epinoy, dame de Saint-Jean, et ensuite par très-haute, très-puissante et très-illustre princesse S. A. madame Marie-Louise de Rohan-Soubise, veuve de monseigneur Gaston-Jean-

Baptiste-Charles de Lorraine, comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France, dame de Villemareuil, Vaucourtois, Saint-Jean, Brunoy, Pierre-Levée, etc.

Sentences d'adjudication, rachat de 350 livres de rente par Philippe-François Lefèvre, de Saint-Jean, sur les moulins du lieu, etc. (2 pièces parchemin, 6 pièces papier.)

1563-1772

- E 727 Seigneuries de Saint-Jean-lez-deux- Jumeaux, Villemareuil, Vaucourtois et Montretout. - Mouvance passive.

Copie du contrat d'engagement de la Seigneurie et haute justice de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, par le Roi, à noble homme et sage maître Morelet de Museau, notaire, secrétaire-trésorier et argentier de Sa Majesté, moyennant 140 livres tournois, quittance de cette somme payée par Morelet de Museau à Jacques Charmolue, changeur du trésor du Roi, prise de possession, entérinement, saisie féodale, mainlevée de saisie féodale, etc., hommage de ladite terre rendu par Marie de Museau, épouse de messire René de Martineau, chevalier, seigneur de La Faye, à messire Louis de L'Hospital, chevalier des Ordres du Roi, baron de Vitry, jouissant par engagement du comté de Meaux, autre par messire Henri de Guénégaud, vicomte de Sémonie, baron de La Jarnade, Beauvoir, Saint-Just, seigneur du Plessis-Belleville, Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, etc., au Roi et à Madame la maréchale de Vitry, aveux fournis par messire François de Lorraine, prince de Lillebonne et de Commercy, pour ses terres de Villemareuil, Saint-Jean et Vaucourtois, à Sa Majesté, à cause du château de Meaux, etc. (17 pièces papier.)

1514-1729

- E 728 Seigneurie de Montretout. - Mouvance passive. - Copies d'actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis à l'abbaye de Jouarre, par les seigneurs de Montretout.

Notamment par : Loys, seigneur de Pacy (Passy) et Nanteuil-le-Haudouin, Michel Saligot, écuyer, sieur de Montceaux, scribe de la conservation des privilèges de l'Université, Morelet de Museau, écuyer, seigneur de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, demoiselle Claude Buyer, veuve de feu Morelet de Museau, seigneur de La Marchefrière, conseiller du Roi, son secrétaire et valet de chambre, ambassadeur aux ligues Suisses, Marie de Museau, M. le prince de Lillebonne, madame la princesse d'Espinoy, et par madame la comtesse de Marsan, aveux fournis aux seigneurs de Montretout, pour l'arrière-fief du Pré-Mourault, par Charles de Fleury, gentilhomme ordinaire de Monseigneur, frère du Roi, seigneur de Buz, et du fief des Maretz à Sammeron, à Cause de Béatrix de Cullant, sa femme, héritière d'Anne de La Fontaine, dame de Saint-Cyr, etc. (1 pièce parchemin, 12 pièces papier.)

1448-1769

- E 729 Seigneurie de Vaucourtois. - Mouvance censuelle.  
Saisie de la terre de Vaucourtois et autres biens de Simon Perdriet, situés à Prévilliers, Boutigny, Saint-Fiacre, Magny, Coulomme, Nanteuil et Mareuil, à la requête de Pierre de Larnes et d'Anne de Saily, sa femme, déclarations passées au terrier de Vaucourtois, notes et correspondance relatives à la remise faite à ladite seigneurie, par messire Nicolas Mouton, curé du lieu, de logis et jardins provenant du sieur Compoinville, contestations portées devant le prévôt de Vaucourtois, baux passés par Michel Hattingais, notaire à Saint-Fiacre, et copies de plans, etc. (1 pièce parchemin, 13 pièces papier.)  
1445-1781
- E 730 Seigneurie de Villemareuil. - Mouvance censuelle. Terrier de la seigneurie de Villemareuil, appartenant à messire Claude de Buz, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Villemareuil, de Nogent-l'Artault, des Murs, de Brinches, de Mimeaux, de Clochery, du Pont, de Monthoisel, et du fief de La Cour à Nanteuil-lez-Meaux, capitaine et bailli de Meaux, ledit terrier établi en exécution des lettres royales obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, entérinées par Rolland Cosset, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Meaux.  
Censitaires : Pierre Henry, laboureur à Villemareuil, Hiérosme Lancre, maître tailleur de pierres au même lieu, Loys Jardin, maître tisserand en draps à Meaux, Charles Féret, contrôleur de la maison de monseigneur le prince de Condé, Nicolas Glorieux, mercier à Montceaux, Jean Maillard, plâtrier à Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux, Pierre Loisel, orfèvre à Meaux, etc. (In-folio, papier, 169 feuillets.)  
1609-1629
- E 731 Seigneurie de Villemareuil. - Procès-verbaux de bornage des limites de la seigneurie de Villemareuil et du fief des Murs.  
Avec : frère Pierre Regnault, prieur de Saint-Fiacre, le chapitre cathédral de Saint-Étienne de Meaux, seigneur de Boutigny et Fublaines, monseigneur Antoine-René de La Roche de Fontenille, évêque de Meaux, à cause de sa ferme du Mans, et avec le chevalier Fraguier, commandeur de Dieu-l'Amant (Ordre de Malte). - Copie de la vente faite en septembre 1312, par Henri des Murs, chevalier, et Isabeau, sa femme, à messire Gaucher de Châtillon, connétable de France, de partie de la seigneurie des Murs, à Villemareuil, de la majeure partie de celle de Saint-Fiacre avec tous droits et six personnes de corps, moyennant 1,000 livres tournois petits, bonne monnaie, plus 120 livres tournois petits, pour les bijoux de la dame, etc. - Titres relatifs à l'avenue de Villemareuil à Saint-Fiacre, transaction sur les limites des dîmes, entre Charles de Buz, écuyer, seigneur de Villemareuil, le chapitre Saint-Étienne de Meaux, seigneur de Fublaines, les religieux de Saint-Fiacre et autres, etc. (11 pièces papier.)  
1312-1755
- E 732 Acquisition par Morelet de Museau, seigneur de Montretout, de 29 sols parisis de rente annuelle due à Louis de Senlis et à son épouse, sur Pierre Lepaige

et sa femme, etc.

Vente de 6 quartiers d'héritage à Montretout, lieudit la terre du Rû, par Jean Budart, de Signets, au profit de Morelet de Museau, moyennant 28 livres, procédure entre demoiselles Philippe et Marie de Museau, héritières par bénéfice de Morelet de Museau, et le sieur Jean-Clément, chapelain de Saint-Pierre-le-Martyr, en l'église Notre- Dame de Paris, au sujet du moulin d'Arpentigny et du fief de La Cave, dépendant de ladite chapelle, aveu par maître Jean Clément à messire Nicolas de Gronches, seigneur de Morcourt et de Saint-Germain, du fief de La Cave, sis aux Deux-Jumeaux, autre aveu rendu par messire Joseph Mareschal, prêtre, chapelain de Saint-Pierre-le-Martyr, à messire François Durand de Villegagnon, marquis du lieu, tuteur honoraire de Nicolas Durand de Villegagnon, seigneur de Morcourt, son neveu, bail des biens de la même chapelle, etc. (4 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1517-1547

- E 733 Mesurage, procès-verbaux de division et partage, après évaluation, de la terre de Vaucourtoi.

Entre François de Durand, écuyer, seigneur du lieu, page chez Monseigneur, frère unique du Roi, Denise et Marguerite de Durand, héritiers de feu Nicolas de Durand, écuyer, seigneur de Vaucourtois, et d'Anne Aguenin Le Duc, leurs père et mère, lesdites opérations comprenant : la haute, moyenne et basse justice du lieu, exercée par le prévôt, les fiefs des Courtiers et des Enfants-de-Choeur, dans la censive de Vaucourtois, les arrière-fiefs, la ferme, le moulin à vent, les cens et rentes, etc. - Les terres dépendant de la ferme de Vaucourtois sont situées dans les censives de cette seigneurie et de La Haute-Maison, aux lieuxdits: le Poirier Molet, La Fourcière, le Grand-Étang, le Champ- du-Bordel, La Fosse-aux-Brochets, les Espartemailles, les Petils-Ponteaux, le Champ-du-Rôtissier, etc. (3 pièces papier.)

1639-1644

- E 734 Baux à loyer de biens dépendant de l'ancienne ferme de La Grange-aux-Bois, sur Sammeron, Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux et Signets.

Consentis par Jean-Jacques-Léonard Talbot, intendant et trésorier de S. A. S. madame Marie-Louise de Rohan-Soubise, veuve de monseigneur Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan, baux de l'ancien château seigneurial et des bâtiments composant la ferme de Saint-Jean-lez-deux- Jumeaux, baux de la ferme de Mont-Plaisir et du pressoir banal de Saint-Jean, déclarations passées au terrier de messire Jean-Philippe Bernard, marquis de Courdouan et de Montebise, baron de La Grange-Menessier, seigneur de Pierre-Levée, de La Courte-Soupe, de La Route-Simon, Signy, Signets, Montguichet, Les Perdriets, etc., par madame la princesse de Lillebonne et par madame la comtesse de Marsan, pour raison de deux pièces d'héritages situées à Signets. (3 pièces parchemin, 61 pièces papier.)

1690-1790

- E 735 Baux à loyer de biens situés à Montretout, paroisse de Saint-Jean-lez-deux-Jumeaux.  
Par madame la comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France, au profit de François-Antoine Richard, laboureur à La Choquette, François-Joachim Michon, de Montretout, maître Pierre Vigreux, son procureur fiscal, à Saint-Jean, Nicolas Berthault, Etienne Delair, François-Antoine Richard, de La Loge-Arthus, Claude Heurlier, Marguerite Trefter, veuve Delair, etc. - Lieuxdits : Busset, Paradis, Le Châtaignier, la Rue-Mitrolle, Sous-Bellevue, les Grandes-Grouettes, Autour-du-Bois, Le Rû-de- Chenoy, la Justice-de-Montretout, les Champarts, etc. (6 pièces parchemin, 8 pièces papier.)  
1771-1780
- E 736 Baux à loyer de la ferme de Vaucourtois et dépendances.  
Par Lambert Jaument, intendant des affaires de madame Élisabeth de Lorraine, princesse d'Espinoy, dame de Villemareuil, Vaucourtois et Saint-Jean-lez- deux-Jumeaux, au profit de Claude de Ligny, demeurant à Ferroles, et par madame la comtesse de Marsan, à Jean- Louis Déligny de Prévilliers. Contre-lettres et conventions particulières, baux par madame de Marsan d'une pièce de terre de 2 arpents 82 perches et demi située à Picardie, terroir de Villemareuil, du ci-devant fief du Moulin-à-Vent de Montceaux, du Moulin-à-Vent de Villemareuil et de divers terrains dépendant de l'avenue du château, vers Saint- Fiacre, etc. (8 pièces parchemin, 17 pièces papier.)  
1740

### **Mascrary, Louis (de). - Seigneur d'Hermé, Servolles et autres lieux**

- E 737 Procès-verbaux de mesurage, avec figures, d'un lot de terre et pré, des fermes des Grands-Pieux et du Duit, le tout situé au territoire d'Hermé, appartenant à messire Louis de Mascrary, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, seigneur d'Hermé, Servolles et autres lieux. Etc.  
Bail à loyer de 5 arpents 70 perches 6 pieds de terre labourable, et 27 perches 16 pieds de pré, en 12 pièces au même territoire, passé par ledit seigneur, au profit de Pierre Guillotin, manouvrier, demeurant à Hermé, etc. (4 pièces papier.)  
1778-1786

### **Massol (de). - Famille**

- E 738 Bail à loyer de la ferme de Maison-Rouge, en la paroisse de Gretz, terres et prés en dépendant.  
Fait au profit de Jean-Baptiste Brunet, laboureur, et d'Élisabeth Cottance, sa femme, par le fondé de pouvoirs de dame Marie-Henriette Billard, dame de

Maison-Rouge, d'Authueil, des Basses-Vignolles, etc., veuve de messire Antoine-Bernard de Massol, chevalier, seigneur de Rebest, marquis de Garennes, conseiller du Roi en ses Conseils, seul avocat général de la Chambre des Comptes de Paris, demeurant à l'abbaye de Port-Royal, rue de la Bourbe, paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas. (1 pièce papier.)

1785

## **Maupeou, René-Théophile (de). - Marquis de Maupeou, seigneur de Bellot et autres lieux**

E 739 Censives. - Terrier de la seigneurie de Bellot, en censive de messire René-Théophile de Maupeou, marquis de Maupeou, colonel du régiment de Bigorre, seigneur de Bellot, Sablonnières, Montflageol et Le Jariel, ledit terrier établi au désir des lettres obtenues effet en la chancellerie du Palais à Paris, par messire René-Charles de Maupeou, chevalier, marquis de Morangles, vicomte de Bruyères, seigneur de Noisy, des Aubins et de Montigny-sur-Aube, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, premier président du Parlement de Paris, tuteur honoraire du seigneur ci-devant nommé.

Censitaires : Louis Andry, marchand à Meaux, pour une ferme située au hameau de Douey, Nicolas Beaujean, laboureur à Champ-Cormolin, paroisse de Saint-Léger-lez-Rebais, etc. (In-folio, papier, 278 feuillets.)

1750-1761

E 740 Censives. - Table alphabétique du cueilleret de la seigneurie de Bellot, et états des droits payés à cette seigneurie, extrait d'un inventaire de titres et état de consistance de la même seigneurie, ainsi que de celle de Sablonnières, état des cens, surcens, coutumes et droits seigneuriaux, payés suivant le cueilleret, supplément à la recette de ces droits, etc.

Acte de foi et hommage prêté par-devant le bailli-juge ordinaire de la juridiction temporelle du bailliage de l'évêché de Meaux, par messire Louis de Clédy, chevalier, seigneur de Courbois, de La Martinière, de Chambly et de Bellot, à messire Jean de Vieux-Pont, évêque de Meaux, pour la terre de Bellot, circonstances et dépendances, relevant en plein fief, foi et hommage de cet évêché. - (Extrait de l'inventaire cité plus haut.) (5 pièces papier.)

1768-1790

E 741 Fief de Montchevrel, au territoire de Sablonnières. - Plans.

Plan géométrique du fief de Monchevrel, appartenant à messire René-Théophile de Maupeou, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur marquis de Sablonnières, Bellot, Montflageol, Montchevrel, Le Jarriel en partie, Nacelles, La Fontaine-aux-Fées, etc. - Planche F, séparée de l'atlas ou carte générale de Sablonnières, relativement au terrier clos en 1776, ce plan est orné des armes de la famille : d'argent au porc-épic de sable. (1 pièce papier.)

1776

257

- E 742 Contrat de mariage de messire René-Théophile de Maupeou, chevalier, marquis de Sablonnières, seigneur de Montflageol, de Montchevrel, Du Jarriel en partie, et autres lieux, ancien colonel du régiment de Bigorre. Ledit de Maupeou étant veuf en premières noces de dame Marie-Julie de Caqueray, avec demoiselle Marie-Stanislas de La Vergne de Tressan, chanoinesse honoraire du chapitre noble de Migette en Franche-Comté, fille mineure de messire Louis-Elisabeth de La Vergne, chevalier, comte de Tressan, lieutenant général des armées du Roi, commandant des ville et château du comté de Bieth, ancien grand maréchal général des logis de la maison du feu roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, et de dame Michelle-Charlotte de Russel de Bedford, comtesse de Tressan, sa femme, testament dudit seigneur de Maupeou. (2 pièces papier.)

1773-1788

- E 743 Procès-verbaux d'arpentage de biens appartenant à M. de Maupeou, et procédures contre divers particuliers de Bellot. Notamment au sujet d'un jardin dépendant du château de ce lieu, loué pour un an au sieur Jean Dufлот, jardinier, par les demoiselles Julie et Victoire Lecoq, au nom de messire René-Théophile de Maupeou, et retiré des mains du locataire avant qu'il ait pu jouir du fruit de son travail, requête présentée au bailli de Coulommiers, par ledit Dufлот, défense de M. de Maupeou, sentence du bailli qui déboute Dufлот de sa demande, tant à l'égard du seigneur de Maupeou que contre les demoiselles Lecoq. - Autre procès poursuivi contre des carriers de Saacy qui avaient fouillé une pièce de terre appartenant à M. de Maupeou, pour en extraire la pierre propre à fabriquer des meules à moulins, etc. (43 pièces papier.)

1778-1790

### **Mazière de Sennevoy (de). - Famille**

- E 744 Procédure sur saisie des meubles et récoltes du sieur Antoine Granday, laboureur en la ferme du Breuil, paroisse de Voinsles, à la requête de Jean-Baptiste Travet, collecteur des tailles de cette paroisse, contre dame Marie-Charlotte de Mazière, épouse de messire François-Marie, marquis de Sennevoy, dame du Breuil, et les collecteurs des tailles de la ville de Rozoy, etc. Extrait du contrat de mariage desdits sieur et dame de Sennevoy, donation par Louise-Christophe de Lieuray, épouse séparée de François-Charles-Raymond de Modène, à ses enfants, des biens de feu M. de Mazière, son aïeul, etc. (48 pièces papier.)

1787-1789

## **Mazure, Pierre-Romain. - Compagnon-Tisserand**

- E 745 Contrat de mariage.  
Entre Pierre-Romain Mazure, compagnon tisserand, fils de Claude et de Jaqueline Albassier, stipulant pour lui, d'une part, avec Cécile Couësnon, fille majeure de défunts Sébastien Couësnon et Cécile Judas, d'autre part, demeurant, les contractants, tous deux à Jouy-sur-Morin, et le premier depuis condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. (1 pièce papier.)
- 1768

## **Ménage de Mondésir ou de Bressolles, François-Joseph. - Seigneur engagiste du Domaine de Crécy**

- E 1675 Domaine royal de Crécy. - Mouvance active, censives, etc.  
1650, fragment d'un terrier contenant déclarations, fournies au Roi, par : Antoine Brichot, serrurier à Montbarbin, comme détenteur d'une maison, cour et jardin, « assis à la rue de la porte de La Chappelle, appelée Jean de Compendis, et, par derrière, sur la rue des Huilliers, » etc., Jehan Trippé, vigneron à La Chapelle, Nicolas Morel, de même état, demeurant à Serbonne, 1660-1674, déclarations faites par les ci-après nommés, devant Denis Phlippot, notaire au Bailliage et Châtellenie de Crécy, commis par nosseigneurs de la Chambre souveraine du Domaine, établie par le Roi, pour la confection du papier terrier général et universel du domaine dudit Crécy, pour satisfaire aux Ordonnances de Sa Majesté, des 20 juillet 1656, 7 novembre 1657, 30 mars 1658 et 26 mars 1659, et arrêts de ladite Chambre : Simon Mercier, demeurant à La Chapelle, détenteur d'une travée de maison, sise au marché de Crécy, rue des Caves, tenant par derrière aux fortifications de la ville, Charles de Massoyer, écuyer, seigneur de Ponthierry, chantre et chanoine de la sainte chapelle du Vivier en Brie, et damoiselle Anne de Massoyer, sa soeur, Jean Blutel, vigneron à Coulommès, Jean Gaucher, laboureur à Férolles, etc., 1693-1703, vérification de déclarations passées au terrier du domaine et comté de Crécy. (Fragment.) Déclarants : Étienne Jarry, laboureur à Nesles, Jacques Barois, de même état, demeurant à Mortcerf, les religieux de la Trinité de Meaux, Jacques Hannier, pour l'Hôtel-Dieu de la même ville, Louis de Vernon, officier de M. le Prince (?), Claude Dugué, pour maître Nicolas Vignon, lieutenant au Bailliage de Lagny, Nicolas Cormier, de La Houssaye, Honoré Gibert, charron à Faremoutiers, Innocent Perrot, de Montbrieux, Jacques Heurtier, d'Hautefeuille. - Fragment d'un censier de Crécy (sans date), mais qui paraît être du XVI<sup>e</sup> siècle. Censitaires : Denise Lepelletier, veuve de Jehan Charryer, doit XII deniers, Martin Guillaume, hostizier, XX denier, « les héritiers feu messire Guillaume Haudebourg, en son viuant prebtre, demeurant audict Crécy, doiuent II sous VI deniers, les héritiers feu messire Martin Picard, en son viuant prebtre, chanoine de l'église Notre-Dame de La Chapelle, » XII deniers, Jehan Duboys, huillier, XV deniers, maître Gabriel François, à cause de Marie Aucourt, sa femme, pour une maison et dépendances, sise au Marché de Crécy, contenant un quartier,

tenant, d'une part, au brasnet et rivière passant entre le bourg et Marché dudit Crécy, aboutissant, par devant, à la rue et pavé du Roi, II sous VIII deniers-oble, damoiselle Jehanne Desbeufves, veuve d'Estienne Le Bourguignon, écuyer, héritière, en partie, de feu maître Simon Desbeufves, pour sa maison, où demeurait alors Thomas Raoul, prêtre, chanoine de La Chapelle, aboutissant, par derrière, aux murailles de la ville, II sous VI deniers, les religieuses, abbesse et couvent du Pont-aux-Dames, pour une maison assise près la porte de Meaux, avec un « jardin à choux et porée de l'autre costé de la rue, devant et à l'opposite d'icelle, aux deux coings de la rue commençant à aller à la grosse tour, » etc., pour ce, XXII deniers-oble, etc. (4 pièces, parchemin, 18 pièces, papier, dont 2 cahiers.)

1650-1704

E 1676 Domaine royal de Crécy. - Dépouillement d'un terrier établi en 1620, contenant l'indication sommaire des héritages étant en censive dudit domaine, dans toutes les localités de son ressort.

Montbrieux, paroisse de Guérard : Michel Philipot, deux travées de logis et six perches de jardin, une travée de grange, 33 perches de jardin où sont trois travées (de bâtiment), plus trente autres articles, compris en sa déclaration, le tout chargé de 21 deniers de cens, Nicolas Nesnard, deux travées de logis et six perches de jardin, etc., 9 deniers de cens, François Nesnard, du Moncel, sept travées de maison et 74 perches de jardin, etc., 2 sous 7 deniers, Jean Mercier le jeune, deux travées de logis, sises au Lud, cour et jardin, avec autres héritages, chargés de 10 deniers de cens, Nicolas Favières, 14 perches de vignes au-dessous du Grand-Lud, lieu dit les Grandes-Vignes, etc., 17 sous 2 deniers, Jean Doüe, absent du pays, comparant par Jacques Cordier, Arthur Duchemin, prévôt de Dammartin, noble homme Martin Le Sueur, garde du corps du Roi, et capitaine de la ville et château de Crécy, un pressoir, une étable et 25 perches de vigne, 2 deniers, Nicolas de La Madeleine, une travée de logis à trois étages, cour, et jardin à poirée, assis au Lud, et autres biens, 5 deniers, etc., Courtry et Courbon : Crespine Fripault, veuve Louis Bourjot, 75 perches de pré et terre, en deux pièces, 3 deniers, Nicolas Durand, trompette, 15 deniers, Edme Bonnelier, 17 deniers, etc., Hautefeuille : maître Denis Lamotte, 131 perches de terre sises au terroir d'Ormeaux, redevables de 6 deniers de cens, Jacques Thevenin, 62 perches 1 demi de terre, près du Gué aux brebis, lieu dit La Fosse Jean Mousse, 3 deniers, l'église et fabrique Saint-Étienne de Touquin, par André Féraille, alors marguillier, 50 perches de terre au terroir du lieu, 2 deniers, Nicolas Rivet, écuyer, sieur de Hives, une maison de trois travées, jardin et terres, contenant ensemble 4 arpents 1 demi 7 perches, assis audit Hautefeuille, une maison au même lieu, appelée Le Château, jardin et fossés, etc., le tout chargé de 60 sous 4 deniers de cens, Louis Chevry, écuyer, sieur de Malvoisine, une maison de dix travées, cour et jardin contenant, le tout, deux arpents, 100 arpents de terre, en une pièce, et 10 arpents 66 perches de pré, 66 sous, Louis Robinet, 17 deniers, Marrejas, (Moressard) ou Mortcerf : Robert Lignée, 3 sous 10 deniers, Charles de Verjols, écuyer, trois quartiers de pré à Maressard, lieu dit les Pré des Panniers, 3 deniers, François Coupincourt, écuyer, sieur de La Tournelle, une

maison de deux travées de haut logis, jardin, pressoir, cour, étable, le tout contenant deux arpents, assis à Mauressard, sur la grande rue, et autres héritages, chargés, ensemble, de 20 sous 6 deniers de cens, Charles Thiboust, écuyer, sieur de Bailly, six travées de bas logis, sises au même lieu, cour et jardin, avec une pièce de terre labourable, contenant environ 16 arpents, etc., 18 sous, Étienne Manicquet, écuyer, sieur de Hemevilliers, 16 arpents de terres labourables, en une pièce assise près du château de Bécoiseau etc. 32 sous 3 deniers. - Crèvecoeur : Suzanne Grandhomme, veuve Ledoux, deux travées de logis, assises au Gros-Bois, cour et jardin, contenant trois quartiers, et autres héritages, 6 sous 7 deniers, messire Charles Monceaux, chevalier, seigneur de Vismes, un logis consistant en deux corps d'hôtel, écuries, bergeries, grange, étable, haute et basse-cour fermées de murailles, quatre tours et jardins, contenant, le tout ensemble, 3 arpents, 13 arpents 1 demi de terre assis sur les fossés bâtards dudit Crèvecoeur, 20 sous 5 deniers de cens, etc. (Petit in-4°, papier, 106 feuillets.)

1620

- E 1764 Fiefs de Longis, Testart et Racaillé. - Censives. - Fragment d'une copie de terrier de ces fiefs, dressé par Claude Demayneurot, notaire à Crécy, commis à cet effet, précédé du procès-verbal de publication des lettres obtenues par Jacques de Piennes, écuyer, seigneur de Rousselet et des fiefs, terres et seigneuries de Longis, Testart et Racaillé (qui furent à Méline Lapostolle), et de Montaumer-le-Bas, qui a exposé au Roi, « qu'à cause desdites seigneuries et fiefs plusieurs personnes, tant nobles que aultres, luy sont tenues de faire et payer cens, rentes, tailles, corvées, bordelages, dismes, champart, terrages de bledz et une géline, chappons et autres droictz, devoirs annuels, dont il n'a de présent aucuns papiers ny titres, parce qu'ils ont esté perdus et adirés durant les guerres, divisions et mortalitez qui ont eu cours dans le royaume, » etc.

Censitaires : Pierre Cottret, pour 25 pièces d'héritages, situées au territoire de Bouleurs, III sous I denier-obole, Loyse Gibert, veuve de Jean Guyon, au lieu d'Émery Gibert, son père, pour la sixième partie d'une maison, cour, grange et étable, séant à la rue Legoux, avec cinq autres portions d'héritages, le tout chargé de IX deniers-obole de cens, Louis Faulcueur, à cause de sa femme, pour 45 perches, tant maison que jardin, sises près de l'église de Bouleurs, tenant, d'un bout, à la rue du Mont, II deniers, etc. (Petit in-folio, 12 feuillets, papier.)

1529-1530

- E 1767 Seigneurie de Roise (paroisse de Maisoncelles). - Actes divers. - Extrait de l'un des registres de la Chambre des Comptes, portant autorisation, à M. Pierre Gorge, seigneur d'Antraigues, La Chapelle et autres lieux, de faire les foi et hommage, qu'il devait au Roi, pour raison de sa terre et seigneurie de Roise, ses appartenances et dépendances, relevant de Sa Majesté à cause de son château de Meaux, adjudgées audit seigneur par sentence de décret rendue aux Requêtes du palais, à Paris, le 14 mai 1684, sur dame Clémence de Véès, veuve de messire Louis de Meaux, à la requête de messire Jean Yves, seigneur de Saint-Prest, sans préjudice, au suppliant, du « Tiltre de

Baronnie sous lequel ladite terre de Roize luy a esté adjudgée, » etc. (18 septembre 1703).

Copie de quelques déclarations, fournies, en 1538, au terrier de Roise, précédées du préambule suivant : « Le procureur du Roy et de Madame, qui a veu l'adveu et dénombrement baillé et présenté de la part de noble homme Louis de Meaux, escuier, seigneur de Charny, pour raison des fiefs qu'il a, relevans de chastellenie, des foy et hommage fait, par icelluy seigneur, à Sa Majesté et à ladicte Dame, pour raison d'iceux fiefs, l'acte d'homage, publication faicte par trois (fois) dudict adveu et dénombrement, suivant les coutume de ce siège, a déclaré et déclare, pour Sa Majesté et ladite Dame, n'avoir moyen pour débatre ledict adveu, et partant, a consenti et accordé icelluy estre receu, à la charge d'en laisser aultant ès mains dudict procureur et au greffe de céans, et de la présentation (comparution (?)) d'un homme, toutes fois et quantes les assizes se tiendront. Faict le 14e octobre 1598, signé : Latour. - S'ensuit déclaration des héritages appartenant aux enfans de \_\_\_ Tribon, demeurant à Maisoncelles, et, iceux héritages, mouvans en censives de noble homme Philippes de l'Horre, escuier, sieur, en partie, de Roize, » etc. - 12 avril 1596, vente par les sieurs Adam, Jehan et Simon Gallé, laboureurs à Montaudier, paroisse de La Chapelle-lez-Crécy, à sieur Jehan Le Conte l'aîné, marchand, demeurant à Meaux, « c'est assavoir : demy arpent demy quartier de terre, faisant le reste d'une pièce contenant deulx arpens ung quartier, mesure du lieu \_\_\_\_, moyennant le prix et somme de 3 escus sol, argent francq, » - 1er décembre 1610, vente par Nicole-Josèphe Clarcellier, veuve de Nicolas Duruelle, vivant apothicaire à Meaux, à Sébastien Favières, laboureur à Roise, d'un quartier et demi de terre, en une pièce, sis près de la garenne du lieu, item, près et au-dessous de cette garenne, un arpent et demi huit perches, tenant, d'un bout, par le haut, au chemin parré, moyennant 91 livres tournois, 7 août 1614, saisie-brandon, pratiquée à la requête de Charles de Meaux, écuyer, sieur de Roise, de Charny et de Quincy, des fruits et grains dépendant d'une maison, logis, cour, jardin à verdure, le tout fermé de murs, avec un jardin à arbres clos de murs et haies, faute de payement, par les ci-après nommés, de dix années d'arrérages d'une rente de 5 livres en deniers et 4 poules, requête, à fin de main-lévée de ladite saisie, présentée au bailli de Meaux, par Nicolas Detousse (?), marchand à Melun, et Guillaume Léger, demeurant à Meaux, « disant qu'ils auraient cy-devant fait bail à moison, pour le temps de six ans, à Estienne Vallée et Nicolas Estienne, d'une maison, terres et héritaiges assis à Rouaze, au long déclaré par ledit bail. Ils sont advertis que, à la requête, » etc., 26 octobre 1634, obligation passée devant Gilles Retgen, notaire, admis par le Conseil provincial de Braban, à la résidence de Bois-le-Duc, par noble homme Louis Depont, chevalier, baron de Montgailfard, capitaine de la compagnie française du maréchal de Châtillon, entretenue au service des Etats-généraux des Provinces-Unies, qui a reconnu devoir à madame Marie-Catherine de Véès, veuve et douairière de messire Louis de Meaux, vivant chevalier, seigneur de Roise, et capitaine de ladite compagnie, une somme de 3,224 livres « procedant de l'achapt des chevaux aveq le bagage, équipage, et autres biens concernant ladite compagnie, » etc. (3 pièces, parchemin, 15 pièces, papier.)

1538-1749

E 1771 Fief de la Tillaye, sis à Libernon. - Censives. - Déclarations fournies au terrier de M. Philippe de Piennes, sieur de Montaudier-le-Bas, et autres, à cause dudit fief, par : Marin Belloy, l'aîné, Louis Boutiller, demeurant à Voulangis, paroisse de Saint-Martin, Jeanne Trublé, veuve de Jehan Champenoys, Jehan Coppeau, marchand à Mauperthuis, Michel Dantan, demeurant à Crécy, à cause de sa femme, a déclaré posséder un quartier de vigne assis au terroir de La Chapelle, lieudit la Côte d'Esse, Jehan Ducharne, tavernier à Maisoncelles, Abel Favières, vigneron à Montpichet, paroisse de Bouleurs, Passet (?) Gaudereau, « cousturier » à Crécy, Jehan Houdiard, vigneron à Libernon, Regnault Martin le jeune, comme tuteur des enfants de Jehan Martin, et de Guillemette Barroy, Jehan Picquet, charron à Crécy, tant en son nom que comme tuteur et curateur de Nicolas Marguillier, fils de Martin et de Marguerite Caillot, sa veuve, en première nocces, et de Daniel Crestien, fils de Pierre et de ladite Caillot, en secondes nocces, etc., Censiers du Fief susdit. (1600-1631).

Censitaires : Antoine Guyon, doit I denier, Abel Thévenard, au lieu de Denis Thévenard, pour 15 perches de vignes, au lieu dit le Vignault, II deniers, Claude Frémont, au lieu de Jehan Bayard, I denier, Nicolas Favières, au lieu d'Abel, I denier, etc. \_\_\_\_ « Estat des cens deubz au fief de La Tillaye, suyvant les dernières déclarations et reconnoissances, qui en ont esté faictes, dont la recepte a commencée au jour Saint-Rémy, en l'année 1619, et continuée pour les années cottées en marge. » - Reconnaissants : Antoine Bricot l'aîné, de Crécy, pour un quartier de vigne, assis au terroir de Libernon, au lieudit les Fontaines des Vallées, I denier, Gabriel Gaudin, de Serbonne, pour 32 perches de vignes, sises au même terroir, lieudit la « Traicte », etc., II deniers, Guillaume Foucher, à cause de Nicole Laurent, sa femme, fille et héritière de Marie Bellot, pour cinq travées de maison, deux travées de mesure, cour, jardins et autres héritages, XXII deniers, Loys Coullon, charpentier à Paris, à cause de Denise Thévenard, sa femme, pour 21 perches de Saussaie et jardin, sis à La Chapelle, lieudit Bicquet, item, 30 perches de jardin à arbres, sises à Libernon, lieudit le Pré-Rossignol, III deniers, Pierre Thomas, boucher à Férolles, pour divers héritages, X deniers, Isaac Ballue, à cause de Jeanne Tarigot, sa femme, héritière de Jehan, son père, IIII deniers, etc. (72 pièces, papier.)

1562-1631

E 1772 Titres et documents divers concernant des biens et héritages situés à : Condé-Sainte-Libiaire, Charny, paroisse de Quincy, Couilly et Martigny, Coulommès, Crèvecoeur, Hauldres (hors de Seine-et-Marne), Hautefeuille, La Haute-Maison, La Houssaye, Maisoncelles, Meaux, Paris, Proye (Oise), Saint-Germain-lez-Couilly, Villemareuil, Villeneuve (la) paroisse de La Celle et Villepré, paroisse de Rozoy, les uns se rapportant à la seigneurie de La Chapelle-sur-Crécy, les autres y paraissant étrangers.

Condé-Sainte-Libiaire : du 8 décembre 1581, bail à loyer par Adam Thiboust, écuyer, seigneur de Thionville et de Montgillon, l'un des cent gentilshommes de la Maison du Roi, à Jean Breteau, vigneron audit lieu, de sept arpents de pré, en une pièce, sis en l'île de Condé, tenant d'un bout aux « Ondins du

Roi, » moyennant 4 écus 10 sous tournois par an, Couilly : lots de partage, entre particuliers, du 12 mars 1760, donation par messire François de La Barre, écuyer, seigneur de Martigny, paroisse de Couilly, à messire Jean-Baptiste de La Barre, écuyer, seigneur, en partie, de Saint-Germain-lez-Couilly, mestre de camp de cavalerie, etc., du fief, terre et seigneurie de Martigny, avec les héritages en dépendant, désignés au contract, 24 octobre 1765, vente par ledit sieur donataire, seigneur de Martigny, de Brias et du fief anciennement appelé Éméline Lapostolle, à M. François-Joseph Ménage de Mondésir, de 39 livres 8 sous de rente foncière, en six parties. - Hauldres : transaction consentie entre messire Louis de Bailleul, chevalier, seigneur de Soisy et d'Étiolles-sur-Seine, président au Parlement de Paris, et messire Pierre Gargam, conseiller du Roi en ses Conseils, intendant des finances de France, seigneur de Martrugues, Villiers-aux-Corneilles et du fief d'Hauldres, au sujet de la mouvance de ce fief, que les parties sont convenues de maintenir en ce titre, avec ses honneurs, privilèges, immunités, droits de colombier à pied, fossés, pont-levis, etc. - Hautefeuille : extrait d'un acte du 17 janvier 1743, portant vente, par François Garnier, maître en chirurgie, et demoiselle Louise-Jeanne-Nicole Collinet, son épouse, à messire Augustin de Héère, chevalier, seigneur des Tournelles, Hautefeuille, Le Charmet et autres lieux, moyennant 2,000 livres, de divers héritages désignés audit extrait d'acte. - La Houssaye : notes concernant un aveu et dénombrement fourni au Roi, le 12 janvier 1673, à cause de son château de Tournan, par messire Nicolas Le Normand, seigneur de Beaumont, Bourneville, La Houssaye, Marles et Pavant, pays de Brie. - Maisoncelles : cessions et transports d'héritages, notamment par Gilles Favières, vigneron à Roise, au profit de noble homme maître Guillaume Léger, écuyer, conseiller du Roi, prévôt des Maréchaux de France, établi à Meaux, de cinq quartiers de terres labourables, en une pièce, sis au terroir de Mérogé, moyennant 100 livres tournois. - Meaux, 22 mars 1614, constitution de 30 livres 5 sous de rente, par maître Rolland Boislesve, procureur ès sièges royaux de Meaux, et Rachel de Vaux, sa femme, au profit de damoiselle Marguerite Legendre, veuve d'honorable homme maître Louis Ronsin, vivant contrôleur au magasin et Grenier à sel de Meaux, ladite rente à prendre « en, et sur une maison couverte de thuille, scise à Meaux, rue des Vielz-Molins, tenant d'un bout, par derrière, à l'Hostel-Dieu, » et sur divers autres immeubles désignés au contrat. - Paris : 15 septembre 1664, création et constitution de 200 livres tournois de rente, par maître Charles Le Roy, contrôleur du Domaine royal à Paris, y demeurant, rue Neuve-des-Petits-Champs, à et envers maître Étienne Coceu, procureur en la Cour de Parlement, demeurant aussi à Paris, rue Bar-du-Bec, etc., moyennant 3,600 livres tournois, payées comptant, Proye, bail à loyer par le sieur Simon-Nicolas Berger de Citry, receveur général du comté de Nanteuil-le-Haudoin, au nom et comme fondé de la procuration générale de très-haute et très-puissante dame, Madame Lucie-Félicité de Noailles, maréchale, duchesse d'Estrées, dame comtesse dudit Nanteuil, à Charles-Denis Thirria, laboureur à Ducy, et Marie Leblanc, sa femme, de la maison seigneuriale et ferme de Proye, cour, granges, écuries, bergeries, étables à vaches, toit à porcs et autres bâtiments, jardins, cens, surcens, rentes en argent et chapons, avoine et autres grains, droit de dîme entier, avec les terres labourables, le tout affermé au prix de 2,800 livres par

an, outre les charges. - Saint-Germain-lez-Couilly : 1648-1727, titres d'une rente foncière de 40 livres à prendre sur une maison, bâtiments, un grand jardin à arbres et herbes et deux autres jardins à verdure, situés devant et derrière ladite maison, le tout contenant, en fonds de terre, deux arpents et demi, tenant, d'un bout, à la rue aux Ours. Ladite rente reconnue, le 21 décembre 1727, par Jacques Husson, tisserand en toile à Saint-Germain. - La Villeneuve : du 9 novembre 1635, bail à rente de deux travées de logis couvertes de chaume, par Charles Tricot, écuyer, sieur de La Chapelle, Montaudier et Libernon, en partie, au profit de Laurent Chobert, vigneron audit lieu de La Chapelle, moyennant 100 sous par an, etc. (24 pièces, parchemin, 28 pièces, papier.)

1581-1712

### **Fief de Goix, sis en la ville et territoire de Crécy, et s'étendant sur Voulangis, Moulangis, Lutain, etc.**

*Réuni à la Seigneurie de La Chapelle, par M. Gorge, seigneur d'Antraigues.*

E 1761 Mémoire, état et inventaires des titres de ce fief, contenant divers renseignements sur sa consistance, recueillis par M. Ménage de Mondésir, qui a écrit.

« Avant tout il paraît convenir de rapporter les titres respectifs du collège du cardinal Lemoine, seigneur de Molangis, et de M. Ménage, seigneur du fief de Goix. Ces fiefs assis l'un comme l'autre à Molangis, etc. Le 1er titre du collège sont les lettres patentes données par Philippe le Bel, au mois de juin 1306, portant confirmation de la vente faite par Regnaud Des Marres, à Jean, cardinal, dit Lemoine, savoir : une maison et tout le pourpris qu'il avoit à Molangis, paroisse de La Chapelle-lez-Crécy, tenant au manoir de feu Guillaume de Molangis, chevalier \_\_\_\_, Jean de Montaumer, dit Hutin, est le plus ancien seigneur du fief de Goix que l'on connaisse. MM. du cardinal Lemoine ont dans leurs archives deux états de continences dudit fief, l'un de 1348, l'autre de 1384. Il eût été à propos, qu'en rassemblant les titres qui appuient leurs prétentions, ils eussent aussi rapporté ceux qui sont entre leurs mains. Parmi ces titres, du moins de ceux, dont on a connaissance, sont les déclarations de 1348 et de 1384, et une copie, sur parchemin, de l'aveu rendu à Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, par Jean Le Goix, en 1428, » etc., 1309, vente audit sieur Jean Lemoine, par Étienne Du Port, écuyer, de 24 arpents de bois tenus en gruerie, sis entre Voulangis et Villeneuve-le-Comte, mouvant en fief d'Houdart de Saint-Martin, écuyer, copie collationnée de la vente faite à Bertrand Lepelletier, par Germaine de Thionville, veuve du sieur Amyot, secrétaire du Roi, le 10 juin 1513 \_\_\_\_, reconnaissance donnée aux commissaires nommés pour le ban et arrière-ban, par les boursiers du collège du cardinal Lemoine, constatant qu'il ne leur appartient que la moitié en la justice, terre et seigneurie de Molangis, l'autre moitié étant à Jacques Lepelletier (15 janvier 1508), 1621, établissement de la boucherie, sur le pont de la prison, à Crécy. - Contestations entre le sieur

Ménage, coseigneur du fief de Goix, et les écoliers du cardinal Lemoine, seigneurs de Moulangis. Mémoires, consultations, notes, requêtes, plan d'une partie des terrains litigieux, lettre du sieur « C. Luillier, grand-maître du cardinal Lemoine, » par laquelle il fait connaître, que, de temps immémorial, le collège est en possession de recevoir « seul » tous les droits seigneuriaux du clos Bigé et de la Fortel(le), etc. (30 pièces, papier.)

1306-1779

E 1762 Anciens titres. - Aveu et dénombrement, fourni au Roi à cause de son château de Crécy.

Par « sire Jehan Le Gouais, bourgeois de Paris, bouche(r) de la grand'boucherie de Paris, et Perrette, sa femme \_\_\_\_, disans et affermans, pour vérité, que à eulx et non à aultres, de leur conquestz par eulx dès pièça fait, comme ils disoient, de Jehan de Montomer, dict Hutin, escuier, compptoient et appartenoient, avoient, tennoient et possédoient paisiblement ung fief appartenances et deppendances d'icelluy, » tenu et mouvant du Roi, etc. (vendredi 19 janvier 1430), du 9 mars 1456, nouvel aveu du même fief, « par Perrette Sanguyne, damoiselle, dame de Chamigny et de Bourneval, en partie, » - du 28 décembre 1628, vente par maître Jehan La Guillaumie, à noble homme Jacques Lepelletier, lieutenant du bailli de Meaux, à Crécy, du fief de Goix, sans en rien retenir, moyennant 200 livres tournois, 1673, déclaration, aveu et dénombrement de ce même fief, et arrière-fiefs en dépendant, terres, prés, jardins, cens, rentes, droits de dîme et de rouage y annexés, fournis au Roi par Guillaume La Guillaumie, avocat en Parlement, seigneur dudit fief, au moyen d'un échange, passé entre lui et M. Joseph Du Mans, bourgeois de Paris, héritier de M. Jacques Lepelletier, devant Denis Camus, notaire à Crécy, le 13 août 1671, ledit fief situé tant à Crécy, Voulangis, Moulangis, Lutain, Pavé-Pia, qu'autres lieux. (1 pièce, parchemin, 7 pièces, papier.)

1430-1673

E 1763 Censives. Du 11 septembre 1765, lettres à terrier obtenues du roi Louis XV, par M. François-Joseph Ménage de Mondésir, « seigneur par indivis, et pour moitié, avec les écolliers du collège du cardinal Le Moyne, à Paris, du fief du Goix, » duquel dépendent différents droits, savoir : ceux de haute, moyenne et, basse justice, fiefs, arrière-fiefs, foi et hommage, dîmes, cens, rentes et autres droits ou devoirs seigneuriaux, etc.

1772-1775 : expéditions, non signées, de déclarations fournies au terrier dudit sieur Ménage, par : Jean-Bertrand Le Maître, huissier en la Chancellerie de France, établie près le présidial de Meaux, demeurant à Crécy, comme fondé de procuration des religieuses de l'abbaye royale de Notre-Dame de Meaux, ordre des Chanoinesses régulières de Saint-Augustin, étant aux droits du prieuré de Montdenis, supprimé par décret du cardinal de Bissy, évêque de Meaux, en date du 13 mars 1734, Claude Messenger, buraliste à Voulangis, paroisse de Saint-Pierre-en-Saint-Martin, « au nom et comme ayant pouvoir, ainsi qu'il a dit, de Louis Piat, laboureur à Planoy, près Rozoy », dame Denise-Charlotte Cain, veuve de François-Pierre Muid de Blé, bourgeois de Crécy, Pierre Liénard, marchand forain à Moulangis, au nom et

comme ayant épousé Marie-Jeanne Delagarde, fille d'Alexandre et de Marie-Jeanne Paulé, Pierre Plateau, notaire et arpenteur royal au Bailliage de Meaux, résidant à Varreddes. Explication relative aux héritages tenus en censive du fief de Goix, sis au Clos-Bigé et au Clos-de-la-Fortelle, terroir de Voulangis, ainsi qu'aux maisons et jardins situés à Crécy, mémoire servant d'instruction aux arbitres chargés de décider la question, entre les curé et chanoines de Crécy, d'une part, et le duc de Béthune, d'autre part, au sujet de leurs censives, en ce qui touche, notamment, « une maison seize à Crécy, rue de la Prison, ou pendait autrefois pour enseigne : l'Ours, qui est encore actuellement en relief au-dessus de la porte, occupée par le sieur Moncrif (Demoncrif), » etc., 1507-1613, anciens titres justificatifs des droits de cens dus audit fief, 1665-1734, sommations, en exhibition de titres, aux détenteurs d'héritages relevant du même fief, faites à la requête de Jacques Lepelletier, Pierre Gorge d'Antraigues, François-Crétien Gorge, et du duc de Béthune, successivement seigneurs de ce fief, etc. (3 pièces, parchemin, 34 pièces, papier.)

1507-1765

## Fief de la Croix de Bouleurs

E 1737 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis au Roi, par les possesseurs dudit fief.

Le 18 mai 1426, a comparu, devant Jaquet Bataille, cleric-tabellion à Crécy, noble homme Jehan de Montomer, écuyer, demeurant au même lieu, qui a avoué tenir, à une seule foi et hommage, « du Roy nostre sire, à cause de son chastel et chastellenie dudit Crécy, premièrement : ung fief dont la déclaration s'ensuit, c'est assavoir : 4 livres 10 solz 2 deniers tournois de cens, ou environ, portans loz, rentes et amendes que on a acoustumé de recevoir, chacun an, à la Croix de Bouleure, le jour de feste saint Rémy ou chef d'octobre, item, 14 deniers-maille tournois de cens, receuz chacun an, audit Bouleure, le jour de la purification Nostre-Dame, que on dit la Chandeleur, » etc., dix-huit poules, quinze oeufs, neuf corvées, le tout à prendre sur plusieurs héritages « assis ès villes, terouers et finaiges de Sarcy, Bouleure et Férolles, » - du 9 mai 1447, réception d'aveu et dénombrement dudit fief, par Robert d'Estouteville, chevalier, seigneur de Beyne, baron d'Invault conseiller, chambellan du Roi et garde de la prévôté de Paris, ledit aveu fourni par noble homme Nicolas de La Rozière, écuyer, demeurant à Crécy, 30 septembre 1566, foi et hommage au Roi, « au bureau et chambre du Conseil estably par le Roy et la Royne, au chastel de Crécy, pour la confection du papier terrier de la chastellenie dudict Crécy, tenu par MM. les commissaires départis, par lesdicts sieur et dame, » qui ont reconnu que Philippe de Piennes, écuyer, se disant seigneur d'un fief, sis au village de Bouleurs, acquis par Loys de Piennes, son père, appelé le fief de La Croix, avait comparu devant eux, aux fins qui précèdent, du 28 septembre 1574, aveu et dénombrement de ce même fief fourni par ledit Philippe de Piennes, homme d'armes des ordonnances du Roi, sous la charge et conduite du

seigneur de La Chapelle des Ursins, à son « très honoré hault et puissant et souverain seigneur Henry, troisieme de ce nom, par la grâce de Dieu, roy de France et de Poulongne, » ayant appartenu, ledit fief, « à déffunct messire Pierre Longis, en son vivant chevallier, depuis à Mathurin de La Rozière, prebtre, chanoyne en l'esglise collégiale Mgr Saint-Georges dudict Crécy, par acquisition qu'il auroit faicte des héritiers dudict Longis, depuis à Nicolas de La Rozière, en son vivant escuyer, frère et seul héritier dudict messire Mathurin, depuis à Nicollas Tricot, aussy escuyer, et Phélipes de La Rozière, sa femme, à cause d'elle, fille et seulle héritière dudict Nicollas de La Rozière, depuis à Jacques Depiennes, aussy escuyer, à cause de Thierrye Tricot, sa femme \_\_\_\_, après à déffunct Loys Depiennes, » père du reconnaissant, 6 octobre 1599, main-levée de saisie féodale du fief de La Croix, pratiquée sur Jacques de Piennes, faute d'avoir fait la foi et hommage, dans le temps voulu par les ordonnances, 13 mai 1664, foi et hommage dudict fief, par dame Jeanne de Fénis, veuve de Louis de Piennes, vivant écuyer, sieur des fiefs de La Croix de Bouleurs, Testart et d'un autre sis à Sarcy, comme tutrice de son fils, assistée de Charles de La Barre, écuyer, sieur de Martigny, curateur du mineur de Piennes, 10 septembre 1673, mainlevée, par les gens tenant la Chambre du Trésor, à Paris, de la saisie féodale du fief susdit, pratiquée à la diligence du contrôleur général des Domaines de France, malgré la foi et hommage faits, ledit jour 13 mai 1664, par la dame veuve Louis de Piennes, mariée, en second lieu, à M. Bernard de Gédouin, seigneur de Carnetin, etc. (10 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.)

1426-1673

- E 1738 Mouvance passive et affaires diverses. - Publication d'aveu et dénombrement, faite en jugement, par Pierre Houllier, lieutenant du bailli de Meaux, au siège de Crécy, à la requête de M. Jacques de Piennes, écuyer, sieur du fief de La Croix de Bouleurs, demeurant à Coutevroult.
- « Présent en personne, garny de maistre Denis Phlippot, son procureur, » lequel dit sieur de Piennes « à présenté certaines lectres de acte de foy et hommage par lui faicte au Roy nostre sire, et à haulte et puissante dame, dame Gabrielle Destrez, duchesse de Beaufort, dame de Montceaux et de la ville de Crécy en Brye, ce qui lui avait été accordé, sauf le droit du Roi, de ladite dame et l'auctruy \_\_\_\_. Portant, lesdites lettres, que le sieur Depiennes c'est mis en debvoir de vassal, ayant bucqué, par trois foys, à la porte du chasteau dudict Crécy, estant nue teste, ung genouil en terre, sans espée et espérons, a baisé la porte et pothuis dudict chasteau, déclairant, à haulte voix, qu'il faisoit et de faict a faict et porté les foy et hommage, et serment de fidellité qu'il est tenu faire, » etc., 13 août 1763, copie d'une déclaration, faite à MM. les officiers de la Chambre des Comptes, nommés pour la vérification et évaluation du domaine de Crécy, par messire François-Joseph Ménage de Mondésir, écuyer, conseiller, secrétaire honoraire du Roi en la grande Chancellerie, des fiefs de La Croix de Bouleurs, Sarcy et arrière-fiefs en dépendant, compris en l'acquisition qu'il en a faite, avec la ferme de Férolles, ainsi que de la seigneurie de La Chapelle, de M. Paul-François, duc de Béthune-Charrost, capitaine des gardes du corps du Roi, par contrat passé devant Regnard, notaire à Paris, le 23 mars 1741, mémoire sur le fief de La

Croix de Bouleurs. - « Extrait des pièces représentées par M. le prince Constantin, qui prouvent sa seigneurie de Bouleurs. - 1521, vente par le Roy, à Robert Thiboust, seigneur de Voulangis, de la haute justice de Bouleurs, » etc. (9 pièces, papier.)

1521-1760

- E 1739 Censives. - Copies de déclarations fournies au terrier du sieur Jacques de Piennes, écuyer, seigneur de Rousselet et des fiefs de Longis, Tétart, etc. (Les 12 premiers feuillets du registre manquent.)  
Censitaires, Les hoirs Jean Guion, pour une maison, cour et jardin, le lieu comme il se comporte, contenant, en fonds de terre, trois quartiers ou environ, séant à la rue Legoux, Jean Messenger l'aîné, pour 3 quartiers de pré, au lieu dit les Petits-Prés, tenant, d'une part, à l'abbesse du Pont-aux-Dames, d'un bout, par haut, sur le grand chemin du Roi \_\_\_\_, Pierre Bernauldin, pour un arpent et demi de terre assis aux Sauvagnes \_\_\_\_, Étienne, veuve d'Andry Ballue, propriétaire de trois quartiers de terre, séant en Courseloup, territoire de Bouleurs, Richard Messenger, détenteur d'une maison, grange, cour et jardin, le tout contenant cinq quartiers ou environ, et chargé de 5 deniers de cens, Yvon Olivot, pour une maison de deux travées, avec grange et trois quartiers de jardin, tenant, par bas, sur une cour commune, etc. A la fin est écrit : « Toutes lesquelles déclarations et reconnaissances dessus, et en ces présents livres et cartulaires ci transcrites, ont esté par moy, commissaire susnommez, reçues, passées et accordez des parties nommez et selon les qualitez déclarées en icelles déclarations \_\_\_\_, tesmoing mon seing manuel cy mis, le 1er jour du mois de mars 1580. » Signé : Demay \_\_\_\_.  
Et ensuite : « Taxé audit Demay \_\_\_\_, tabellion, tant pour grosse du présent papier terrier, montant a six-vingt-dix-rôles, etc., la somme de 15 livres tournois. Fait le 6e jour d'avril 1545, après Pâques. Signé : Favières. » (Petit in-folio, 54 feuillets, papier.)

1529-1545

- E 1740 Censives. - Copie du terrier contenant la désignation des héritages mouvant des enfants de Louis de Piennes le jeune, écuyer, à raison dudit fief.  
Censitaires : Antoine Cordier, pour 20 perches de terre, assises au terroir de Laval, tenant d'une part à Thidori Martin, d'autre à Pierre Lefer, pour ce, 1 denier parisien, Nicolas Begnoist le jeune, trois travées de logis {maison et pressoir), contenant quatre perches, séant à la rue Legoux, tenant, d'une part, à Jehan Doucet, et d'autre à François Foucalt, pite, Nicolas Bégat, pour une maison de six travées, cour et jardin, le tout contenant six quartiers, tenant, d'une part, à Thomas Bégat, « et d'autre à la court qui tient à la ruelle qui vient du Mont, d'ung costé aux hoirs Jehan Doucet, aboutissant, par haut, aux hoirs de Jehan Doucet, et, par bas, sur le ru, pour ce, VI deniers tournois, », Pierre Le Maire, pour 28 perches de jardin, séant à la Ruelle, tenant, d'une part et d'autre, à Nicolas Le Maire, etc., Denis Morel, pour une maison, cour et jardin, grange et mesure, sis à Férolles, « le lieu ainsi qu'il se comporte, est redevable, tant cens que rente, de 4 deniers, tenant, d'une part, à la rue qui conduit de Ferrolle à Coulommes, et d'autre à Claude Martin, », l'église de Bouleurs, pour divers héritages, divisés en 36 articles, les chanoines et le

curé de La Chapelle-sur-Crécy, « pour la moitié de trois quartiers de prez, partissant contre la fabricque de ladicte Chapelle, séant en Courceloupt, tenant, d'une part, aux hoirs Pierre Foucault, » etc., « C'est la déclaration des terres et héritaiges appartenans à maistre Nicole Le Roy, advocat à Meaulx, scituez et assiz au terrouer de Sarcy, paroisse de Bouleure, chargez à la raison de quatre deniers tournois pour arpent, payables par chacun an, envers le fief Testart, séant audict Bouleure, qui fut, et appartient, aux seigneurs de Piennes et Martigny,» etc. (Petit in-folio, 235 feuillets, papier.)

1550

- E 1741 Censives. - Minutes de déclarations à terrier, fournies à M. Adrien de Piennes, seigneur dudit fief, en exécution des lettres patentes qu'il a obtenues du Roi, le 20 août 1578.

Censitaires : Fiacre Bégat, laboureur et vigneron à Bouleurs, les héritiers de Claude Benoist, vivant boulanger à Meaux, Jean Boutier, marchand vinaigrier à Crécy, Jacqueline Boutton, veuve de Denis Cain, Nicolas Costeret, vigneron à Montpichet, paroisse de Bouleurs, le curé et les chanoines de l'église M. Saint-Georges de Crécy, Henri Ducharne, laboureur à Bouleurs, Nicolas Durant, boulanger à Meaux, Toussaint Favières, Martin Guillot, vigneron à Férolles, paroisse de Crécy, maître \_\_\_ Hubert, procureur au Châtelet de Paris, Martin Plaisant, marchand, maître fourbisseur à Meaux, Jacques Raoult, laboureur à Montbarbin, Rolland et Denis Robcis, laboureurs et vigneron à Moulignon-le-Bas, paroisse de Quincy, maître Gérard de Roteluge, procureur au Bailliage de Meaux, tant en son nom que comme tuteur et curateur de ses enfants et de Françoise Le Roy, sa femme, « qui estoit fille et héritière de noble homme et sage maître Nicolas Le Roy, en son vivant prévost de Meaux, » - Nicolas Thévenard, marchand tanneur à Crécy, Jean Vallet, laboureur à Bouleurs, etc. (84 pièces, papier.)

1578-1610

- E 1742 Censives. - « Extrait du registre des déclarations fournies au sieur Antoine (Andrian) de Piennes, écuyer, en 1578 et années suivantes, des terres et héritages tenus en censive du fief de La Croix, sciz à Bouleurs, passées devant Cardin Chrestien, notaire à Crécy, en vertu de lettres, en forme de terrier, obtenues en Chancellerie le 22 (20) aoust de ladite année, et de l'enregistrement qui en a été fait au Baillage de Crécy, le 29 aoust suivant, le tout au long copié et collationné en teste dudit registre.

Ensuite desquelles pièces ont été transcrites chacune des déclarations dont l'extrait suit : « Antoine Noslin, vigneron à Férolles, Alexandre Bryart, demeurant au même lieu, Antoine Matignon, tailleur d'habits à Bouleurs, etc. ». Cet extrait, classé par ordre alphabétique de prénoms, contient le dépouillement de toutes les déclarations, et fait connaître ce que chaque censitaire possédait en logis, jardins, terre, vigne, pré, etc. (In-4o, 94 feuillets, papier.)

1578-1609

- E 1743 Censives. - « Déclarations des héritages appartenant à plusieurs personnes qui seront sy après nommées, sujet(es) et redevable(s), par chacun an, le jour et feste saint Rémy, chef d'octobre, envers Jacques de Piennes, escuier, seigneur, en partye, dudit fief assis à Bouleurs.  
Censitaires : Robert Bégat, laboureur, Jean Sautereau, tous deux demeurant audit Bouleurs, Pierre Deshayes, de Magny-Saint-Loup, à cause de sa femme, Noël Musnier, demeurant à Meaux, les héritiers de Claude Benoist, vivant boulanger audit Meaux, Alexandre Moreau, de Montbarbin, Jehan Paullé, demeurant à Crécy, etc., 2e cahier. Chrestien Foucault, de Bouleurs, Jehan Pelletier, demeurant au Marais-Hérissé de Couilly, Valentine Bachelier, fille de Roch, François Ducharne, laboureur à Bouleurs, détenteur de « six travées de logis tant maison, granche que estable, couvertes de chaume et thuille, avecque le jardin, asis à Laval, le tout contenant, en font de terre, demy arpent ou environ, item, 28 perches et demye de pré, tenant d'une part au rusiaux de la Grande Fontaine, et d'aultre à la rue qui conduit de Bouleure à Meaulx, d'un bout sur le carrefour, et d'aultre bout sur Innosent Paullé, » - Étienne Moullin, laboureur à Moulignon-le-Haut, paroisse de Quincy, 3° cahier. Laurent Gibert, de Bouleurs, possesseur de trois travées de maison et grange, trois petits appentis, le tout tenant à une cour commune, et contenant, en fonds de terre, un demi-quartier ou environ, etc. (Petit in-folio, 49 feuillets, papier, en 4 cahiers.)

1602-1604

- E 1744 Censives. - Minutes de déclarations fournies au terrier du sieur Jacques de Piennes, écuyer, seigneur dudit fief. (Pièces classées par ordre alphabétique de noms compris sous les lettres A à G.)  
Censitaires : Louis Adam, à cause de Paquette F \_\_\_\_ (le surplus du nom manque) : Étienne et François Ballé, maîtres joueurs d'instruments demeurant à Crécy, « Jehan Ballé, maïstre ouvrier de viel [vieil] à Meaulx, et de présent demourant à Crécy, » - Jehan Ballue, notaire royal à Bouleurs (qui a reçu les-dites déclarations), Nicole Picard, veuve de Charles Baudouin, vivant sergent royal à Crécy, honnête personne François Benoist, maître boulanger à Meaux, Robert Carillon, jeune fils à marier, usant et jouissant de ses droits, fils de Jean Carillon, demeurant à Monpichet, Noël Ducharne l'aîné, laboureur à Bouleurs: - Oudin Decollin, vigneron à Bouleurs, Jean Devavigny, marchand à Mousseaux (Montceaux), et Mathieu Bauldouyn, à cause de Catherine Devavigny, maître Guillaume Dumont, prêtre, curé de l'église Saint-Christophe de Ségy. - Au verso de cet acte est la « déclation du droit d'usage qu'aucune partie des habittans du village de Férolîes ont en quarente-cinq perches ou environ de pré assis au terrouer dudit Férolles, lieu dict le Hault du Buat, où est enclos une fontaine appellée la Fontaine du Buat, » - Antoine Gaucher, laboureur à Maison-Rouge, paroisse de la Haute-Maison, Jacqueline de La Haye, veuve de maître Claude de Gaulne, vivant procureur au Bailliage de Moucy (Moussy.) (86 pièces, papier.)

1617-1628

- E 1745 Censives. - Minutes de déclarations fournies au terrier du sieur Jacques de Piennes. 2° partie (Noms compris sous les lettres J à V).

Censitaires : Nicolas Judas, boucher à Crécy, Guillaume La Porte, écuyer, demeurant à Férolles, Noël Lefèvre, vigneron à Bouleurs, Jehan Lemère, procureur au Bailliage et siège présidial de Meaux, Jehan Lesur, vigneron à Bouleurs, Pierre Marchant, plâtrier à Quincy : Antoinette Caillot, femme, délaissée de Jacques Marguillier, demeurant audit Bouleurs, Noël Martin, tonnelier, et Claudine Blanchard, sa femme, Nicole Lelong, veuve de Noël Musnyer, demeurant au Grand Marché de Meaux, Thomas Paullé, marchand à Crécy, Jean Person, vigneron à Bouleurs, Abraham Raoul le jeune, vigneron à Sarcy, paroisse dudit Bouleurs, Charles Richard, laboureur à Montpichet, Rolland Robcis, de même état, demeurant à Moulignon, paroisse de Quincy, Jacques et Isaac Royer, l'un meunier à Charenton, et l'autre marchand de vins à Paris, rue de la Mortellerie, messieurs les chanoines de l'église Saint-Faron de Meaux, Pierre Tavernier, maître tonnelier à Crécy, Jean Tréteau, tisserand en toile à Bouleurs, en son nom et aussi comme tuteur de ses enfants et de Jeanne Rossignol, sa femme, Jean Vallet, marchand boucher à Crécy, « ou nom et comme tuteur et curateur des enffans mineurs de luy et de deffuncte Catherine Le Conte, et Michel Le Conte, en son nom, jeune fils à maryer, usant et jouissant de ses droits, » etc. (87 pièces, papier.)

1617-1628

- E 1746 Censives. - Minute du terrier de ce fief, fait à la requête d'Adrien de Piennes, écuyer, seigneur du lieu, « suivant les lectres royaulx, en forme du terrier, par luy obtenues, à ceste fin, en la Chancellerye du Palais, à Paris, le 23<sup>e</sup> jour de janvier 1630, » ledit terrier dressé par maître Jehan Ballue, notaire royal demeurant en la paroisse de Bouleurs, « à ce faire commis et estably par monsieur le bailly de Meaulx. » - Du 8 mars au 12 mai suivant, publications et proclamations desdites lettres, par Boullet, sergent royal à Crécy. Déclarants : Jehan Bourgeois, vigneron à Quincy, Thomas Pagot, de même état à Mareuil-lez-Meaux, Robert Carouget, laboureur à Montpichet, Marguerite Lefèbvre, veuve de Robert Bégat, demeurant à Bouleurs, « déclaration des héritaiges appartenant tant à Marye Le Noir, veufue de feu François Viollaine, demeurant à Meaulx, qu'à Anthoine Bobanne, au nom et comme tuteur et curateur des enffans mineurs de défunct Rolland Messenger et Michelle Larthault, leur père et mère, estant au dedans de la mouvance et censive de Adryen de Piennes, escuyer, seigneur, » etc. Charles Courtain, laboureur demeurant à Bouleurs, Jean Mahé, de même état, à Monpichet, Pierre Bauldoin, aussi laboureur, demeurant à Coulommes, Georges Brochart, maître pâtissier et rôtisseur à Meaux, Simon Crétois, laboureur à Quincy, Claude Roger, vigneron à Champigny, paroisse de Couilly, Antoine Brichet, marchand à Crécy, etc. Ce terrier qui ne contient que 100 feuillets, doit être très-incomplet. (Voir la grosse, cotée E. 1747 et 1748). - Répertoire, par ordre alphabétique de prénoms, des déclarants, et original des procès-verbaux de publications des lettres à terrier. (In-folio, 100 feuillets, papier.)

1630

- E 1747 Censives. - Grosse du terrier fait à la requête de M. Adrien de Piennes, écuyer, sieur dudit fief, en exécution des lettres obtenues par lui le 23 janvier

272

1630, et précédée des publications de ces lettres, ainsi que de la sentence de leur entérinement, donnée par Jacques Le Pelletier, sieur Du Goix, conseiller du Roi, lieutenant du bailli de Meaux, au siège particulier de Crécy, portant que le sieur de Piennes lui « auroit remonstré, qu'à cause de son dict fief et terre de La Croix, il avoit droict de cens, rentes, debvoirs, advenages et autres beaux droicts qui lui sont deubs et non payés, » etc. - 1er volume. Censitaires : Abraham Gaucher, laboureur à Rus (Pont-aux-Dames), paroisse de Couilly, Sébastien Rossignol le jeune, vigneron à Ségy, Isaac Gaucher, laboureur à Monpichet, paroisse de Bouleurs, Antoine Dieu, maître d'école audit Bouleurs, Denise Costeret, femme délaissée de Philippe Landry, servante-domestique de maître Louis Beauquesne, avocat au siège présidial de Meaux, Denis Bégat, maître boulanger à Crécy, Jean Raoult, laboureur à Bouleurs, Henri Foulon, sieur d'Estz, demeurant à Crécy, Claude Bertherand, vigneron à Bougaudin, paroisse de Couilly, Dreux Collenge, maître pêcheur à Lagny-sur-Marne, en son nom, à cause de Marguerite Trotin, sa femme, et Jean Trotin, marchand, bourgeois de Paris, y demeurant rue Saint-Martin, paroisse de Saint-Nicolas des Champs, Simon Blavot, maître cordonnier à Bouleurs, Georges Brochard, maître pâtissier-rôtisseur à Meaux, etc. - Au bas du dernier feuillet, coté à tort 719, est la mention suivante : « Lequel présent terrier, contenant 1519 pages, de déclarations des particuliers y desnommez, et luy paraphé, en fin de chacun feuillet, par le notaire royal demeurant à Bouleure, soussiné, comme ayans acquis les minutes, effet et pratiques de défunt maître Jean Ballue, vivant notaire royal audit Bouleure, et délivré à madame d'Antraisgues, comme ayant acquis la terre de Férolles et les fiefs en dépendans, des messieurs et damoiselles de Piennes. » - Cette note n'est pas signée. (In-folio, 416 feuillets, papier.)

1630

- E 1748 Censives. - Grosse du terrier fait à la requête de M. Adrien de Piennes. - 2e volume. (Les feuillets des trois derniers cahiers de ce volume, ont été numérotés à la suite de la page 717. C'est une erreur, ainsi que l'indique l'ordre desdits cahiers, portant les numéros 1 à 26.) Censitaires : Denis Blanchard, vigneron à Bouleurs, Claude Guillemot, de même état, demeurant à Mareuil-lez-Meaux, Anne Passart, veuve de maître Nicolas Favières, vivant secrétaire de la Chambre du Roi, seigneur de La Chapelle, Guillaume Gibert, laboureur à Villiers-sur-Morin, Claude Ballue, vigneron à Coulommès, Pierre Cointery, cordonnier « et jeune filz à marier, demourant à Crécy, » - Gilbert Bégat, vigneron à Monpichet, au nom et comme marguillier « de l'esglise et fabricque sainte Marye-Magdeleine, » - Abel Cain, hôtelier à Crécy, Regnaude Pérignol, veuve de Nicolas Pelletier, demeurant au même lieu, « pour onze perches de vignes au terrouer de Crécy, lieudict les Rougets. » etc., Jean Begat, maître boulanger, demeurant au Grand Marché de Meaux, maître François Lorthon, marchand à Crécy, au nom et comme amodiateur de la maladrerie de ce lieu, Blaise Garnotel, archer en la maréchaussée de Meaux, maître Jouault, prêtre de Coulommès, « Estienne et François Ballé, joueurs d'instruments demourans à Crécy, eux faisant et portant fort pour Agatte et Perrette Ballé, leurs soeurs, » - Martin Guillot, Pierre Ducharne, Antoine Gibert, Antoine Menant, Nicolas Troublé,

273

Jean Guillot, tous laboureurs ou vigneron, habitants du hameau de Férolles, en leurs noms et stipulant pour les autres habitants, « pour quarante-deux perches de jardin ou prez, sans y comprendre les hayes vives, desquelles ledit héritage est enclos, en une pièce et dans laquelle y a une fontaine appelée vulgairement le Buat, » etc., (Les premiers feuillets du 1er volume manquent, ainsi que les derniers du second.) (In-folio, 416 feuillets, papier.)

1630

- E 1749 Censives. - Dépouillement, par climats ou lieux dits, du terrier établi en 1630, par Jean Ballue, notaire royal audit Bouleurs. - Noms des lieux et des censitaires.

Champ-Fleury : Étienne Doucet, marchand à Meaux, en son nom à cause de Charlotte \_\_\_\_, sa femme, Jean Pressouer, usant et jouissant de ses droits, pour 41 perches de terre tenant, d'une part, aux hoirs de maître Jacques Le Pelletier, Aime Passart, veuve de maître Nicolas Favières, propriétaire de 31 perches de terre tenant, par haut, à la sente qui conduit de Monpichet aux vignes des Marais, Champ-Désert (Le) : Pierre Reboullé, marchand à Crécy, pour 115 perches de terre tenant, d'un bout, aux chanoines dudit Crécy, Pierre Bossard, demeurant à Bougaudin, détenteur de 25 perches de terre tenant au sieur Chaboullier (Chabouillé), Jean Le Riche, vigneron à Bouleurs, pour deux quartiers de terre, le Fond de Monpichet : Jean Moreau, François Blanchard, Thomas Lesguillon, etc., représentant les chanoines de Crécy, pour quatre arpents et demi de terre tenant à la sente de la Longue-Haie, etc., la Justice : Anne Passart, veuve de maître Nicolas Favières, vivant secrétaire de la Chambre du Roi, seigneur de La Chapelle, pour un arpent et demi de terre tenant aux hoirs de Hiéromie Mazoyer, Pierre Cointry, cordonnier à Crécy, détenteur de 24 perches de terre tenant, par haut, à une mare, Louis Chabouillé, conseiller du Roi en l'Élection de Meaux, pour 52 perches de terre tenant à Denis Houllier, Besansolle : Claude Le Boucq, laboureur à Quincy, pour 32 perches de terre tenant à Sébastien Ducharne, et, par haut, à madame Dupont, etc. (60 pièces, papier.)

1630

- E 1750 Censives. - Minutes de déclarations fournies au terrier de M. Adrien de Piennes, écuyer, seigneur de Férolles, Berthonis, du fief de Sarcy et de celui de La Croix.

Censitaires : Aimée Lucas, veuve de maître Pierre Berthault, demeurant à Couilly, François Blondel, huissier-audiencier au Bailliage et Châtellenie de Crécy, Pierre Boudinot, marchand au même lieu, vénérable et discrète personne Pierre Jouault, curé de Bouleurs, Guillaume Chandellier, compagnon tonnelier, demeurant à Paris, rue de la Calandre, paroisse Saint-Germain-le-Viel, M. de Charny (Charles de Meaux), Claude Deligny, laboureur à Vaucourtois, Étienne Donnet, marchand au Grand Marché de Meaux, Noël Ducharne, hôtelier à Couilly, Blaise Garnotel, archer de la maréchaussée de Meaux, Jean Gibert, laboureur à Montbarbin, paroisse de La Chapelle, les mineurs de Jacques Gillet et de Marie Persin, en leur vivant demeurant à Claye, représentés par Charles Courtain, laboureur, demeurant alors en la petite ferme de Bessy, paroisse de Tigeaux, « fondé de lectres de

274

procuration spéciale, à luy passées, par honneste personne Claude Dehune(?), marchand, demeurant au Grand Marché de Meaulx, » etc., Pierre Hardy, maître cordonnier à Coulommès, Jacques Martin, charron, et Jessé (?) Debencourt, marchand, demeurant : l'un au faubourg Cornillon de Meaux, l'autre au Grand Marché de la même ville, dame Marguerite Lorthon, veuve de M. Charles Obriot, vivant contrôleur ordinaire des guerres, François Perrelle, marchand à Harneuze, paroisse de Verberie en Valois, Bailliage de Crespy, Jehan Rameau, vigneron à Villiers-sur-Morin, Pierre Reboullé, marchand à Crécy, Pierre Rossignol, marchand tapissier ordinaire du Roi, bourgeois de Paris, y demeurant, rue des Petits-Champs, paroisse Saint-Eustache. (116 pièces, papier.)

1628-1653

- E 1751 Censives. - Minutes de déclarations fournies au terrier du sieur Louis de Piennes, chevalier, seigneur de Férolles, de Sarcy et dudit fief, sous l'autorité de madame veuve de Piennes, sa mère, et de M. de Carnetin, son beau-père et tuteur.

Censitaires : Laurent Ballue le jeune, vigneron à Bouleurs, honnête personne Antoine Boulet, marchand à Crécy, en son nom et en celui de Claude Boulet, sa défunte femme, Louis Chaboullé (Chabouillé), conseiller, élu et avocat du Roi en l'Élection de Meaux, détenteur d'une maison « assise au hault de la rue le Goust, ce consistant en corps de logis contenant une travée, chambre et grenier dessus, une travée de granche, deux travées de cellier, deux travées d'estable, thoibs à porcq, le tout couvert de chaume, une montée hors oeuvre où il y a un vollet dessus, cour et jardin derrière, contenant, la totalité, cinq quartiers où environ, » etc., Nicolas Charles, notaire à Meaux, Nicole Saint-Louis, veuve, en dernier mariage, de Louis Charpentier, vivant archer de la maréchaussée de Meaux, Geoffroy Crestien, marchand à La Chapelle-sur-Crécy, comme ayant épousé Marie Gibert, avant lui veuve de Denis Lenfant, chirurgien à Crécy, Denis Dieu, cordonnier à Bouleurs, maître Denis Houllier, conseiller, élu pour le Roi en l'Élection de Crécy, au nom et comme ayant charge de maître Louis de Doullens, avocat en Parlement, son gendre, demeurant à Paris, dame Marguerite Reboullé, veuve de maître Marc Lhermite, vivant procureur aux sièges royaux de Crécy, Perrette Costret, veuve de Jacques Margueritte, et Jacques Margueritte, son fils: - dame Marie Froment, veuve de messire Charles de Meaux, vivant chevalier, seigneur de Charny et de Quincy, en partie, au nom et comme tutrice de damoiselle Marie de Meaux, sa fille, maître Jean Pressouer, conseiller du Roi, receveur des tailles, et Nicolas Bienvenu, à cause de sa femme, Catherine Chobart, veuve, en dernières noces, d'Alleaume Raoul, demeurant audit Sarcy, - messire Jean de Séton, chevalier, seigneur de Villiers-sur-Morin, en partie, Claude Troublé, vigneron à Douleurs, etc. (78 pièces, papier.)

1654-1668

- E 1752 Censives. - Déclarations fournies au terrier dudit fief, appartenant à M. Pierre Gorge, seigneur d'Antraigues, et madame Julie d'Étampes de Vallençay, son épouse.

Par : honorable homme Nicolas Bienvenu, marchand, bourgeois de Meaux, Jean Caillot, laboureur demeurant à Bouleurs, Louis Colin, vigneron à Férolles, Toussaint Carouget, laboureur à Monpichet, paroisse dudit Bouleurs, messire Étienne Coquet, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Saintin de Meaux, Marie Guillot, veuve de défunt Abraham Gaucher, vivant laboureur audit Férolles, paroisse de La Chapelle, Marie Hubert, veuve, en second mariage, de Nicolas Martin, Robert Martin l'aîné, laboureur à Bouleurs, maître Nicolas Mondolot, procureur ès sièges royaux et officialité de Meaux, à cause de Denise Duchemin, sa femme, héritière de Denise Lepelletier, en son vivant veuve de maître Nicolas Mondolot l'aîné, Robert Morel, marchand laboureur aux Savarts, paroisse de Pierrelevé, Marie Fiat, veuve de Thierry Rondeaux, et Jean Fiat, bourrelier, demeurant tous deux à Meaux, etc. (23 pièces, papier.)

1680-1696

- E 1753 Censives. - « Ce sont les cens appartenant à Nicolas Tricquot, escuier, qui furent et appartindrent à feu Nicolas de La Rosière, deubz par chacun an, à Bouleurre, le jour de feste saint Rémy, premier jour d'octobre, portans ventes, saisines et amende quant le cas y eschet, et fut renouvelé ou mois de septembre mil CCCIIIIX et sept, prins, tant sur les anciens papiers et nouveaux tenant des terres et héritages, qui censuivent »  
« premièrement, Jehan Lefèvre, pour sa terre de desoubz Lutel, qui fut à son père, tenant à Jehan Dantan, à cause de sa femme, d'une part et d'autre, 1 parisis, » etc., Étienne Lefèvre, pour sa maison, hostise et jardin du Mont, tenant aux héritiers Pierre Trublé, VII deniers, Jehan Grisart, pour un arpent de terre, en deux pièces, qui fut à Jehan de Verdun, séant ès « advernes du Bourdel, l'une tenant à Jehan le Béguat et, d'autre part, à Oudin Richard, » etc., III deniers, « les héritiers maistre Chouart, de Paris, pour leur mesure de la rue Le Goux, qui fut à La Chiquardelle, I denier, l'abbesse du Pont (-aux- Dames), pour sa terre « desur l'arche de Bouleurre, affrontant, par hault, à la mesure de ladicte abbesse, » XVIII deniers tournois, l'église de La Chapelle, pour son pré sis au lieu dit le closeau Seigneur-Jehan, qui fut à Jehan Chopin, III deniers tournois, Deniset Bernauldin, de Férolles, pour sa maison et « octisse » qui fut à Oudin Le Costeret, tenant au chemin du Roy, d'une part, et d'autre à Nicolas Triquot, Jehan Lucas, de Crécy, au lieu de maître Mathurin de La Ronssière, pour son pré de Sault-Hanet, III deniers tournois, « Jehan Fauier, pour son friche de vigne du Buisson, qui fut Jehan Minoust, » III oboles, Simon Roussignol (Rossignol), de Ségy, pour trois arpents et demi de terre, séant sur le gué aux chevaux, tenant, d'une part, au curé de Ségy, affrontant, d'un bout, au chemin de Meaux, et d'autre au ru dudit Ségy, XIII deniers tournois, Georget Cornille, à cause de sa femme, et les enfants Jehan Balue, pour leur maison de Monfesart, tenant à eux-mêmes, d'une part, et d'autre à Loys Béguin, affrontant, d'un bout, au chemin du Roi, obole, l'église de Bouleurs, pour son pré de Chatrel, tenant au curé dudit lieu, d'une part, et d'autre à Jacquet Doulcet, affrontant au chemin du Roi, II deniers parisis, les hoirs de Pierre Geffroy et de Malo \_\_\_\_\_. La Baudecte, « souloyent debvoir, pour les héritayges desus déclayrés, par chacun an, 3 poules, 15 oeufs, 20 pintes de vin, » etc. (Petit in-folio, 60 feuillets, papier.)

1487

276

E 1754 Censives. - Papiers des cens dus aux ci-après nommés, seigneurs dudit fief. 1506, noble homme Jacques de Piennes, écuyer, seigneur du Rousselet, de Martigny, Lumières et Férolles, « à cause de son fief qui fut à Jacques Testart, depuis à Jehan Chevalier, à messire Thomas Chevalier, prebtre, son fils, et de présent audict escuier, » etc. (Ces indications sont données par le 1er feuillet du censier de 1506, le seul qui existe). - 1550. « C'est le papier sencier pour Claude Reillard, escuier, sieur des Hautes-Maisons de Montery (Montry), comme tuteur des enfans de feu Louys de Piennes, en son vivant escuier, seigneur de Martigny, pour leur fiex de Boulleurre, qui se reçoive(nt) le jour de la Saint-Rémy, à La Croix dudit Boulleurre. Et premier, par : Antoine Cordier, III deniers-obole, Michel Bégat, XIII deniers- obole, Claude Hutin, XI deniers-obole, » etc. - 1552-1559. Le titre des censiers compris dans cette période est le même que celui qui précède, sauf pour la dernière année où il est ainsi conçu : « Cens receuz le jour Saint-Rémy, chef d'octobre, par moi Margueritte de Villers, veufue de feu Louys de Piennes, escuyer, en son vivant seigneur de Marthigny, et comme ayant la garde noble des enfens dudict défunct et d'elle, et ce reçoivent à La Croix de Boulleure, pour l'an 1559. » Premièrement, par : \_\_\_ Antoine Matignon, V deniers-obole, \_\_\_ Blandin Bernaudin, II sous VIII deniers, \_\_\_ Claude Delaunoy, XII deniers, etc. - La veuve et héritiers Pierre Dassy, II sous II deniers, Louis Poudrier, XXII deniers, etc. - Le curé et les chanoines de La Chapelle, VIII deniers, etc., 1578-1584, papiers censiers pour M. Antoine de Piennes, à cause de son dit fief, etc. (Petit in-folio, 160 feuillets, papier, en 8 cahiers.)

1506-1589

E 1755 Censives. - Papiers censiers de la recette faite pour le sieur « Jacques de Piennes, écuyer, seigneur du fief de La Croix et Testart, le tout assis à Bouleurs. »  
Censitaires : Antoine Isambert, doit IIII deniers tournois par an, Antoine Chouart, même somme, Denis Dantan, III deniers, \_\_\_ l'église de Bouleurs, V deniers. - Habitants de Crécy et Voulangis : Abel Cain, III deniers, Ambroise Deschamps, VII deniers, Bertrand Favières, pour ses héritages, VI deniers, ledit Favières, pour la maison nommée la Corne-de-Cerf, appartenant à sa femme, à cause de Louis Thévenard, son père, I denier. - Meaux, Quincy et Moulignon : Claude Brigaud, I denier, maître Claude (de) Gaulne, I denier, Guillaume Rossignol, VI deniers, etc. (1598.) - 1606, Antoine Sautereau, XI deniers, Henry Ducharne, comme fermier des hoirs Pupin, XII deniers, Jean Troublé, de Vigneau, V deniers, Léger Troublé, au lieu de Robert Gibert, II deniers, Guillaume (de) Porte, capitaine, VI deniers, les habitants de Férolles, V deniers, Bertrand Favières, VII deniers, sans préjudice d'autres cens qu'il pouvait devoir, maître Jacques Lepelletier, lieutenant de Crécy, VIII deniers, Marie Grandin, au lieu de Jacqueline Nesnart, veuve de Simon Grandin, VI deniers, Laurent Robcis, au lieu des Favières de Paris, XIII deniers, etc. - 1626, Adrien Raoult l'aîné, II deniers, Antoine Sautereau, XXII deniers, Abraham Delabonne, III deniers, Jehan Lonzième, VII deniers, le curé de Coulommès, II deniers, Louis Marlan, ayant les droits d'Étienne, son père, VI deniers, Martin Guillot, II sous IIII deniers, etc. - 1628, Abraham Gaucher,

comme tuteur des enfants de Pierre Carouget, XIII deniers, Charles Courtan, au lieu des curé et chanoines de Saint-Georges de Crécy, III sous XI deniers, Charles Soudin, XXII deniers, Camille Lepelletier, au lieu de Pierre Bourdingalle, III sous VI deniers, M. de Charny (Charles de Meaux), XVIII deniers, etc. - 1629, Antoine Ducharne, de Bougaudin, III deniers, Georges Troublé, au lieu de M. Jean Hubert, XIII deniers, Jean Ballue l'aîné, au lieu de M. Leroy, élu à Meaux, VII deniers, la veuve de maître Jean Bertbault (vivant notaire à Couilly), II deniers, etc. (Petit in-folio, 132 feuillets, papier, en 5 cahiers.)

1598-1629

E 1756 Censives. - Papiers censiers de la recette faite pour le sieur Adrien de Piennes, demeurant à Férolles, écuyer, seigneur du fief de La Croix et Testart, sis à Bouleurs et environs.

Censitaires : 1631, Antoine Menant, de Férolles, III deniers, Claude Paullé, de Ségy, XX deniers, Claude Guichard, V deniers, François Guyon, de Sarcy, VI deniers, Georges Brochard, de Meaux, III deniers, Jacques Martin et Josse Dabancourt, XIII deniers, la veuve de Guillaume (de) Porte, vivant écuyer, XI deniers, la veuve de maître Pierre de Gaulne, procureur, I denier, Nicolas Judas, IX deniers, etc. - 1633, Allain Mirot, au lieu de Jacques Martin, Nicolas Scoquart et Toussaint Moreau, XXI deniers, Charles Lormyer, III deniers, maître Denis Houllier, au lieu de Jehan Verdin, II deniers, Etienne Doucet et Jehan Pressouer, de Meaux, V deniers, Jehan Ballue, notaire, XVII deniers, Christophe et Jehan Bataille, de Villiers, III deniers, l'église de Couilly, II deniers, Louis Adam, au lieu de Toussaint Favières, II sous VI deniers, etc. - 1635, Abel Cain, XIII deniers, Anne Guérin, veuve de Mathurin Moreau, III deniers, Claude Guillemot, V deniers, Huguet Savary, VIII deniers, les enfants de Claude Pépin, vivant demeurant à Meaux \_\_\_\_, la veuve Antoine Thuillier, au lieu de Claude Desjardins, IX deniers, MM. de Saint-Faron de Meaux, II deniers, etc. - 1637, Aliaume (Alleaume) Raoult le jeune, VI deniers, le même, au lieu de Claude Raoult, II deniers, Anne Guérin, veuve de Mathurin Moreau, III deniers, Charles Soudin, au lieu de la maladrerie de Crécy, VI deniers, Claudine Andry, III deniers, Denis Cadelle, III deniers, Gilbert Bégat, VI deniers, Guillaume Gibert, XXIII deniers, Jacques Mahé, tuteur des enfants d'Antoine Gaucher, XX deniers, Isaac et Toussaint Hubert, au lieu de la veuve de maître Jehan Gougou (Goujon), vivant prévôt de Crécy, III sous, Jacques Minon, au lieu de François Bertheran (Bertrand), II deniers, Laurent Houllier, pour un demi-arpent de vigne, au Buisson, II deniers, Pierre Gibert l'aîné, au lieu de M. Charles de Meaux, XVI deniers, etc. - 1639-1644, Antoine Dieu, VI deniers, Alleaume Sautereau, V deniers, Claude Coquel, boulanger à Meaux, X deniers, dame Anne Passart, veuve de maître Nicolas Favières, de Paris, III sous VI deniers, Jean Tavemier, XIII deniers, Jean Trudon, au lieu de Vincent Marsault, I denier, etc. (Le censier de 1639 est en double.) (Petit in-folio, 142 feuillets, papier, en 5 cahiers.)

1631-1639

E 1757 Censives. - « Papiers censiers du fief de La Croix de Bouleure pour la présente année 1646 et suivantes, appartenant à M. de Piennes (Adrien),

seigneur dudict fief et de ceux de Sercy (Sarcy), Férolles et Barthonis, où sont inscrits tous les tenantiens, tant en maisons, jardins, prez, terres labourables, que vignes, dépendans dudict fief de La Croix. » 1646.

Censitaires : Antoine Messenger, XVI deniers, le même, au lieu de la veuve Charles Baudouin, de Crécy, et de madame Dupont, II sous XI deniers, Adrien Héron, II deniers, Charles Roger, au lieu de Pierre Bossard, I denier, Étienne Vérité, de Quincy, III deniers, Fiacre Morel, tant en son nom que comme seul héritier de Denise, sa soeur, et, en partie, de Geneviève Deligny, XX deniers, Jacques de Tilliers, III deniers, la veuve Robert Moufflette, VIII deniers, Nicolas Raoul, meunier, II deniers, Noël Martin, de Paris, au lieu de Guillaume Chandellier, II deniers, maître Pierre Souiller, pour la maison du Lion, à Crécy, XII deniers, Richard Poirier, au lieu de Rollequin Chevallier, II deniers, Simon Blavot, X deniers, Valentin Georgette, II deniers, etc. - 1647, Antoine Poitevin, III deniers, Claude Marguillier, VI deniers, Denis Foucault, XVI deniers, dame Anne Passart, veuve de maître Nicolas Favières, III sous VI deniers - Élisabeth Blondel, au lieu d'Abel Cain, IV deniers, Henry Foullon, de Crécy, I denier, Jacques et Isaac Royer, VI livres, etc., 1654 et 1655, Denis Cadel, III deniers, Denis Foucault, XVI deniers, Esmée (Edmée) Hébert, III deniers, Florent Briant, VI sous X deniers, Jacques Corby, VI deniers, Jacques Margueritte, XI deniers, la veuve de maître Pierre de Gaulne, I denier, Valentin Deligny, III deniers, etc. - 1658, Alleaume Sautreau, comme fermier de MM. Lepelletier, V deniers, Guillaume Caillot, fermier de M. Des Vergers, pour 36 arpents et demi d'héritages, XII sous I denier, Jean Ballue, notaire, II sous II deniers, etc., 1677, fragment d'un cueilleret de recette des droits seigneuriaux du fief de La Croix, appartenant alors à M. Pierre Gorge d'Entraigues, etc. (Le censier de 1650 est en double.) (Petit in-folio, 164 feuillets, papier, en 8 cahiers.)

1646-1677

- E 1758 Ventes, transports, échanges, etc. d'héritages situés au territoire de Bouleurs, au profit de MM. Adrieu de Piennes, écuyer, sieur du fief de Sarcy, demeurant à Férolles, paroisse de La Chapelle- sur-Crécy, Louis de Piennes, chevalier, seigneur dudit Férolles, Bouleurs et Sarcy, à cause de son fief de La Croix et autres.

Par : Jacques Le Bourguignon, écuyer, sieur de Beuvron en Nivernais, d'une pièce de terre labourable, contenant 3 arpents, sise à Berthonis, appartenant au vendeur comme héritier de Georges Le Bourguignon, son père, vivant écuyer, sieur de Mongrolle, Pierre Morin, marchand, maître tonnelier à Meaux, Jean Laudard, vigneron à Férolles et Gérard Laudart, de même état, demeurant à Crécy, Pierre Estienne, laboureur à Mauperthuis, paroisse de Sancy, et Marguerite Savary, sa femme, Marie Mahé, veuve de Nicolas Nerbonne, demeurant à Monpichet, paroisse de Bouleurs, Pierre Ducharne, laboureur audit Bouleurs et Marie Soudain, sa femme, à Jacques Cain, marchand tanneur à Crécy, de divers héritages désignés en l'acte du 2 mai 1649, Jean Bégat, « jeune garçon à marier, majeur de trente ans, et Claude Bryant, sa mère, veufue de Noël Troublé, lesquels, volontairement, ont recongnu et confessé avoir vendu, ceddé, quitté \_\_\_ à Nicolle Morel, veufue de Denis Foucault \_\_\_, la quatriesme partye de trois travées de logis, avec

les aysances, et cours communes, que ausdicts vendeurs peult competter et appartenir ausdicts logis \_\_\_ mouvans en censive de M. de Piennes de Férolles, à cause de son fief de La Croix de Bouleurs, estant à pur cens, à raison de 4 deniers tournois pour arpent, sans, aultres charges, » ladite vente faite moyennant 24 livres tournois, argent franc, » en espèce de 3 escus d'ordouzains, et aultres monnoyes, le tout bon et ayant cours en ce royaume, » etc. (27 février 1650.) (14 pièces, parchemin, 5 pièces, papier.)

1622-1709

E 1759 Baux à rente d'héritages situés au territoire dudit lieu et titres nouveaux ou reconnaissances des rentes dont étaient grevés ces héritages.

Du 24 novembre 1610, titre nouvel d'une rente de 20 sous tournois, par François Ducharne et Jehan Ballue, au profit d'Adrien de Piennes, écuyer, demeurant à Férolles, paroisse de La Chapelle-sur-Crécy, comme détenteurs, lesdits Ducharne et Ballue, d'une maison manable, couverte de chaume, contenant deux travées, avec jardin derrière, sis à Bouleurs, près le cimetière, du 20 janvier 1643, bail à rente d'un demi-arpent de terre labourable, en une pièce, assis au lieu dit le Grand- Buât, par ledit sieur de Piennes, seigneur du fief de La Croix de Bouleurs, Sarcy et Férolles, à Nicolas Briant, vigneron à Bouleurs, moyennant 100 sous par an, rachetables de 100 livres, 25 octobre 1674, titre nouvel de 8 livres de rente foncière, au profit de « très-hault et puissant seigneur, Mgr Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, pair de France, chevalier des Ordres du Roi, seigneur de La Chapelle, Montaudier, Libernon, du fief de La Tillaye, » etc., par Nicolas Villain et Jean Benoist, vignerons à Bouleurs, le second à cause de Claire Villain, sa femme, détenteurs d'une travée de mesure, ci-devant en logis manable, etc., du 14 novembre 1701, bail à rente, par messire Pierre Gorge, écuyer, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Metz, seigneur d'Antraigues, la Chapelle et autres lieux, à Claude Gibert, vigneron à Coulommès, d'un demi-arpent et demi-quartier de terre, assis au lieu dit le Champ-de-Conti, et autres héritages situés audit territoire de Bouleurs, moyennant 7 livres 12 sous par année, titre nouvel d'une rente de 30 livres, envers la seigneurie de La Chapelle, par Marie-Jeanne Carra \_\_\_\_, veuve de maître Claude Le Roy, vivant notaire royal au Bailliage de Crécy, à la résidence de Bouleurs, comme propriétaire d'une maison, avec un appenti, jardin et accoint, le tout situé audit Bouleurs, en la rue de Laur (?), etc. (23 pièces, parchemin, 6 pièces, papier.)

1602-1770

E 1760 Revenu foncier.

Du 16 janvier 1555, titre nouvel d'une rente de 20 sous due à noble homme Antoine de Piennes, écuyer, sieur de Montaumer, de Férolles, etc., comme héritier de Jacques de Piennes, aussi écuyer, et de damoiselle Thierrye Tricot, par Pierre Benoist, Jehan Bachellier et Fiacre Saultereau, laboureurs à Bouleurs, sur une maison, cour et jardin, contenant un quartier et demi, sis audit lieu, près le cimetière, 13 juin 1613, constitution de 37 livres 10 sous de rente, par Nicolas Hubert, marchand à Crécy, au profit de M. Adrien de Piennes, écuyer, demeurant à Férolles, paroisse de La Chapelle, « et icelle

somme avoir droict de prendre, recepvoir et parcepvoir par chascun an, le 15° jour du mois de juing, en, et sur les héritages cy-après desclairés : Premier, sur une maison mannable, dans partye de laquelle y a ung pressouer à vin, le tout contenant 5 travées, ou environ, avec le jardin de derrière, le tout assis au Marché dudit Crécý, en la rue des Caues, de la porte de La Chapelle, à l'ensseigne du Cheval-Blanc, » tenant, par derrière, aux murailles de la ville, etc. L'acte susdaté a été passé sous l'autorité de Simon Prévost, avocat en Parlement, garde des sceaux royaux de la ville, Bailliage et Châtellenie de Crécý, pour le Roi et monsieur le duc de Vendôme, seigneurs dudit Crécý, devant Phlippot, notaire royal et garde-notes héréditaire, etc. (2 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.)

1555-1639

### **Fief et seigneurie de Montaudier et dépendances**

E 1677 Inventaire des tiltres et enseignements faisant mention de la terre et seigneurie de La Mothe-Montaudier.

Premièrement, ung contract d'acquisition fait par déffunct Pierre Bureau, vivant seigneur dudit lieu et de La Chapelle, Montaudier-le-Bas, de Libernon, en partye, du droict de haulte justice, etc., daté du 16 février 1543. - Item, 18 pièces attachées ensemble, faisant mention des droits que le seigneur de La Mothe-Montaudier a, ès finages de La Chapelle, Montaudier-le-Bas et Libernon \_\_\_\_\_. Item, ung partage, en papier, fait entre Jacques de Meaux, seigneur de Boise et Mongrosle, ayant droict par transport, de Catherine Bureau, fille de déffunct Pierre Bureau, et damoiselle Alice de Pradynes, sa veufue. - Item, cinq pièces attachées ensemble. La première desquelles est ung contract d'eschange, fait entre déffunct maîtres Jehan et Pierre Favières, d'une part, et Jehan Bureau, escuyer, et damoiselle Magdeleine de Valois, sa femme, passé par deuant Claude de Rivet et Claude Jourdan, notaires au Chastelet de Paris, le 25 mai 1604. Item, neuf pièces attachées ensemble. La première desquelles est ung contract de vendition fait par Ysaac Clamereau (?) et damoiselle Marye Bureau, sa femme, au proffict de Bertherand Favières, passé par devant Pierre Favières, notaire, le 19 octobre 1589. » (In-folio, papier, 4 feuillets écrits.)

1543-1604

E 1678 Mouvance active. - Commission de François Le Gentilhomme, écuyer, licencié en droit, sieur de Bessy (paroisse de Tigeaux), conseiller du Roi, lieutenant du bailli de Meaux, au siège de Crécý, donnée au premier sergent à cheval de la Châtellenie de ce lieu, « qui, sur ce, sera requis, » de la partie de Pierre Bureau, écuyer, seigneur, en partie, de Montaudier, pour saisir divers héritages mouvants de lui à cause de sa dite seigneurie.

Entre autres, une tuilerie, « et lieu comme il se comporte, contenant un arpent ou environ, et 9 arpens de terre, le tout scitué en sadicte seigneurie et justice, tenant au chemin Parré, et déclairés plus à plain, en temps et lieu. Lesquels héritaiges sont redevables, enveurs luy, de 3 sols 4 deniers tournois de

censive, par chacun an, et trois milliers de thuille comme il est apparu (audit lieutenant du bailli de Meaux), par lectres de prinse faicte par déffunct Roger Appeau, de déffunct Jehan Bureau, au nom de luy et de déffuncte damoiselle \_\_\_ Trochet, sa femme, » etc. - Censives. Extrait du terrier de Montaudier, fait de 1630 à 1637, ledit extrait ayant pour objet de « justifier que, mal-à-propos, le procureur du Roi de Crécy, avait fait donner assignation, au garde Sautereau, pour avoir chassé dans les cantons des Rougets, puisque ces cantons sont de la mouvance de M. d'Antraigues comme propriétaire des fiefs de La Croix de Bouleurs et du Goix, » etc. (1 pièce, parchemin, 14 pièces, papier.)

1521-1779

- E 1679 Mouvance passive. - Copies d'actes de foi et hommage, aveux et dénombremments, fournis aux seigneurs de Crécy, par les possesseurs desdits fiefs de Montaudier et de La Chapelle.  
Du 4 août 1474, certificat de Philbert Babute, écuyer, seigneur de Froidefons, gouverneur de la comté de Dammartin, constatant que : « damoiselle Loyse Larchère (Larcher), vefue de feu Nicolas Guyot, en son vivant escuyer, a fait » audit Babute, pour haut et puissant seigneur Mgr le comte de Dammartin, seigneur de Crécy en Brie, grand-maître d'hôtel de France (Antoine de Chabannes, seigneur de Saint-Fargeau (Yonne), fondateur du chapitre de Dammartin, décédé en 1488), les foi et hommage qu'elle était tenue de lui faire, pour raison desdits fiefs « qui jadyz feurent à damoiselle Marye de Montaudier, sa mère, » etc., du 13 décembre 1485, main-levée de saisie féodale des mêmes fiefs, pratiquée sur ladite demoiselle Larcher, à la requête de noble homme Charles La Personne, écuyer, procureur du Roi à Crécy, pour messire Étienne de Vestz, chevalier, seigneur de Savigny-sur-Orge et de Hersin en Artois, conseiller, chambellan de Sa Majesté, bailli de Meaux, du 14 janvier 1506, mandement de Louis XII, roi de France, audit bailli ou à son lieutenant, au procureur et receveur ordinaires du même Bailliage, par lequel il leur fait savoir que son « bien àmé Anthoine Bureau, escuir, fils de Jehan Bureau, aussi escuier, et fils et héritier de feu Marguerite Tronchet, » lui a rendu les foi et hommage auxquels il était tenu « pour raison de la terre et seigneurie de Montaudier, des fiefs de La Chappelle et Libernon, » etc., enregistrement, à la Chambre des Comptes, de l'acte ci-dessus, suivi d'un extrait d'aveu et dénombrement, en ce qui concerne ledit fief de La Chapelle, portant que la « justice est exercée en ce lieu, avecq la justice de Montaudier, par ung seul juge pour ledict escuyer, sans aucune séparation, et a, de présent, audict Montaudier, Libernon et environ(s), les hostes, respondans pardevant son maire, audict lieu. Sur lesquels, et chacun d'eulx, ledict escuyer a droict de prandre, par chacun an, le jour et feste monsieur Saint-Denys, la somme de 5 sols tournois, qu'on appelle droict de feu, lequel droict croist et appetisse. » - 24 décembre 1559, quittance de Jehan Bernardin de Saint-Saurin, chevalier de l'Ordre du Roy, duc de Sommes, seigneur usufruitier de la seigneurie de Crécy, par laquelle il reconnaît avoir donné, à Jehan Petit, dit Jalant, écuyer, « tous et ungs chascuns les profficts de fief, droicts et devoirs » qu'il lui pouvait devoir à cause de sa maison et fief de La Chapelle-lez-Crécy, 29 octobre 1566, copie de la déclaration baillée aux

commissaires, députés par le Roi et la Reine, dame de Crécy, pour la confection du papier terrier de la châteltenie du lieu, damoiselle Anne de Pradines, « vefue de feu Pierre Bureau, en son vivant escuyer, seigneur, pour ung thiers, des fiefs, terres et seigneuries de Montaudier, La Chapelle et Libernon, tenuz et mouvans en plain fiefs desdicts seigneur et dame, à cause de la chastellenye de Crécy, des droicts appartenans à ladicte damoiselle, tant à cause de son douayre, sur ledict tiers, suyvant la coustume du balliaige de Meaulx, par partaige faict avec les enfans dudict déffunct et d'elle, que par acquisition, depuis par elle faicte, d'aucune parts et portions appartenantes à Abel Lombart et Jehan de Cannes, escuiers, à cause de damoiselles Suzanne et Marguerite Bureau, leurs femmes, » etc., Mouvance active. Du 19 septembre 1634, sommation faite à la requête de messire Sébastien de Bréyard, chevalier, seigneur de Montaudier, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, à maître Jean Favier (Favières), lieutenant des Eaux et Forêts, en la châteltenie de Crécy, de communiquer « les tiltres, pièces et enseignements faisant mention des terres et seigneuries de Montaudier, La Chapelle et Libernon, suivant lesquels ledit sieur Favier prétendoit droit de justice, et autres droicts seigneuriaux, ès terres et seigneuries susdites, » etc. (8 pièces, papier.)

1474-1634

E 1680 Procès-verbal de division et partage des fief, terre et seigneurie de La Motte-Montaudier.

Dressé par Didier Favières, conseiller du Roi, lieutenant du bailli de Meaux, au siège de Crécy, commis à l'exécution d'une sentence donnée entre Jacques de Meaux, écuyer, seigneur de Roise et de Mongrolle, ayant droit, par transport, d'Antoine Bureau, fils aîné et héritier de Pierre Bureau, seigneur dudit lieu de La Motte-Montaudier, demandeur par « lectres royaux, en cas et nature de partaige et division, d'une part, et damoyselle Anne de Pradines, vesve dudict déffunct Pierre Bureau, tant en son nom, que comme tutrice, curatrice et ayant la garde noble de Olliuyer Bureau, fils mineur dudict déffunct et vefue, Christofle Bureau, escuyer, tuteur et curateur de Claude Collard, héritier, à cause de déffuncte damoyselle \_\_\_ Bureau, sa mère, duquel déffunct Pierre Bureau, Marye Bureau, aussi fille dudict déffunct et vesve, joyssante de ses droictz, en son nom, et encores elle comme ayant le droict, par retraits lignaiger de Jehan de Cannes, escuyer et de \_\_\_ (nom resté en blanc), seigneur du Boschet, aussy héritier, à cause de leurs femmes, dudict déffunct Pierre Bureau, deffendeurs d'aultre part, par lesquelles lectres de sentence auroict esté dict que partaiges et divisions seroient l'aictz, entre lesdictes parties, de ladicte terre, fief et seigneurie de La Motte Montaudier, et aultres héritaiges et biens immeubles de la succession dudict déffunct Pierre Bureau, » lesquels consistaient : en « l'hostel et manoir, cinot, granche, estables, sceillier, jardin et accin, ledict lieu et pourpris ainsy qu'il se comporte et estand, appelé La Motte-Montaudier, tenant d'une part à la rue qui tend à Maisoncelle, » etc. (Grand in-4°, parchemin, 16 feuillets.)

08/05/1560

- E 1681 Censives. Dépouillement par climats, ou lieux dits, d'un terrier de la seigneurie de Montaudier. (Tous les feuillets de ce registre ayant été coupés, on ne peut en connaître la date précise.)  
Noms des lieux et des censitaires. - Village et carrefour de Montaudier: les hoirs Jehan Vallée, trois travées de logis, avec la cour, mesure, jardin et vigne, contenant un arpent et demi, tenant à la rue qui conduit du carrefour de Montaudier-le-Bas, etc., les enfants de Jehan Maheu, à cause d'Antoinette Mesnard, pour sept travées de maison, grange et étables, avec cour et jardin, le tout contenant un arpent 12 perches, etc. - A Roise : la maison qui fut à la veuve et héritiers Pierre Garreau, de Meaux, aboutissant sur la grande rue. Marye-Avalle (Mariaval), la maison, grange et 14 arpents de terre en une pièce, qui appartinrent aux hoirs Étienne Robert, aboutissant à la voirie qui va à Coulommiers, et au chemin Parré. - Montauvers : les hoirs: Jehan Guillot, Jehan Mesnard, Jean Deballe, et autres, 5 maisons et 33 arpents de terre, pré et jardin. - Libernon : Jean Martin, pour sa maison, cour et aceint, contenant environ 20 perches, Pierre Martin, pour une maison, cour, jardin et vigne, tenant aux hoirs Simon Martin etc. - La Chapelle: une mesure assise en ce lieu, du côté du Choisel, qui fut à Lambert Lesguillon, contenant trois perches 1 demi, avec 14 perches 1 demi de jardin, le même, 1 tiers perches de terre au-dessus de la maison de Villegodet, tenant d'un bout, par haut, au chemin qui conduit de La Chapelle à Saint-Fiacre, « les deux moullins de Jean Honnet, assis sur la rivière descendant de La Chapelle à Crécy, avecq la maison, une fosse à poisson et jardins, le tout contenant troys arpens », la maison de Laurent Coppeau, assise derrière l'église, avec une cour, tenant d'une part au cimetière, d'autre, en pointe, aux deux chemins qui conduisent : l'un à Libernon, l'autre au Choisel. - Crécy : rue Jehan de Compans, Jehan Lucas, deux travées de maison, cour et jardin, assis au Marché dudit Crécy, tenant d'un bout à la rivière (du Morin), etc. - Étienne Le Bourguignon, écuyer, à cause de sa femme, détenteur d'une maison audit lieu, tenant d'une part à Isabelle Des \_\_\_\_, etc. (In-4°, papier, 33 feuillets.)

XVIIème s.

- E 1682 Seigneurie de Montaudier, La Chapelle et Libernon.  
« Déclaration des droits seigneuriaux qui appartiennent à maître Pierre Favières, procureur en Parlement, en ladite seigneurie. Par le décret et adjudication faits à Crécy, le 24 juillet 1597, des biens de feu Abel Bureau, vivant seigneur dudit Montaudier, a esté adjudgé, audit Favières, la 14e partie de neuf partz, dont les dix-neuf font le tout, de la censive et droictz seigneuriaux desdits lieux de Montaudier, La Chapelle et Libernon, comme de 9 sols en appartiendroient, pour ladicte 14e partie, 2 sols 3 deniers, et ainssi des choses et droictz appartenant ausdicts seigneurs. - Par le contract de vente fait par Jehan Du Mont, archer des gardes, et damoiselle Magdeleine de Vallois (Duvalois), sa femme, devant Jourdan, notaire à Paris, le 6 may 1604, à mon frère, maître Jehan Favières, lieutenant des Eaves et Forests, et à moy, lesdits Du Mont et sa femme, nous ont vendu la 8e partie de 10 parts, dont les 19 font le tout, desdictes censives et droicts seigneuriaux, qui est de 10 sols 15 deniers, et ainssi des autres droicts à prorata. Laquelle 8e partie mondict frère m'a baillé et laissé, par ung contract d'eschange, fait entre luy et moy, par devant Bridou,

nottaire à Crécy, le 8 novembre 1604. » - Suit l'indication des rentes, en deniers et poules, dues à la seigneurie de Montaudier, et, plus loin, la désignation de cette seigneurie, ainsi conçue : « Déclaration du lieu seigneurial et terres de Montaudier. Le lieu seigneurial, enclos de fossés, contenant demy arpent, la bassecourt, avec le fossé qui est allentour, compris l'entrée et préau d'icelle, contenant, le tout, 2 arpens. Le jardin de la bassecourt, qui est devant la porte d'entrée d'icelle bassecourt, contenant 2 arpents, aussi cloz de fossés et d'une palissade. Le jardin de devant le lieu seigneurial, avec la pépinière, la serizaye, les arbres à pépin et à noyau, séparés d'un vivier, le tout enclos d'un fossé et d'une palissade, contenant 2 arpens etc. La Garenne et la chapelle, encloz d'un fossé et d'une palissade, contenant 2 arpens et demi. L'estang, contenant 10 arpens, compris la chaussée et allée-levée qui est allentour, jusques au noud (?) includ ladite allée-levée, garnye de deux palissades et d'arbres fruitiers tout allentour, laquelle allée est longue, d'un costé, de 200 toises, » etc. Partie de ces biens et notamment le lieu seigneurial, avec ses dépendances, la garenne et la chapelle, contenant, le tout, 14 arpents, ont été vendus, par suite de saisie pratiquée sur les héritages d'Abel Bruslard, à la requête d'Aloph de Durant, seigneur de Vaucourtois, comme tuteur des enfants de Christophe de Hydrequan, seigneur de Maisoncelles, suivant sentence du lieutenant de Crécy, du 24 juillet 1597. Cette désignation est suivie de celle du surplus du domaine utile de ladite seigneurie, avec l'indication, en tête de chaque page, du lieu où sont situés les héritages, et, en marge, les noms des anciens détenteurs. La fin du registre contient un: Almanach pour le laboureur, prédiction pour les songes et remèdes pour les maladies. - « Le laboureur qui veult vivre à son aise, heureux et contant, doibt aimer Dieu et son prochain comme luy-mesme, doibt garder les commandemens de Dieu et de l'Église, et tous les jours et en toutes ses actions, considérer que son labeur et tout ce qu'il possède, vient de la grâce de Dieu, et que toute personne qui aime Dieu est aimé de luy, et, par conséquent, n'estre offancé en sa personne ny en ses biens. C'est chose très-certaine et aprouvée. » Aphorismes. « Quand le premier jour de l'année commence le dimanche, l'hyver est bon, doux et clair. Le printemps venteux et humide. L'esté chauld et est avec tonnerre, grandes eaues. L'otonne pas trop bon, plusieurs sortes de maladies, paix et amytié entre le comung peuple. Quelques grands princes et seigneurs mouront. Les vignes, au temps des vendanges, auront à souffrir, etc. En-suivent les douze jours par lesquels on peult congnoistre quels seront les douze mois de l'année. Comme se comportera le jour de Noël, ainssi sera le mois de janvier, le jour saint Estienne, ainssi le mois de febvrier, etc. Si le jour saint Paul de Louviers se trouve beau et descouvers, on aura, pour ceste saison, du bled et du foin à foison. Et si ce jour faict vent sur terre, nous signifie avoir la guerre. S'il pleut ou neige, sans faillir, le cher temps nous doibt assailir. Si de nyesle, bruyes (?) ou brouillartz, ce jour la terre est couverte, selon que disent noz vieillars, mortalité nous est ouverte. - Prens bien garde au jour saint Vincent, car si se jour tu veois et sent le soleil cler et en beaulté, nous aurons du vin en quantité. - Pour congnoistre combien vaudra le quart de bled, il te faudra tirer un grain germé de terre, et puis compter, sans plus t'enquerre, combien de racynes il aura, car aultant de solz quart vaudra, » etc. Prédiction des songes etc. « Songer estre pendu est fort mauvais, et présage de quelque grand accident et fréquentation de mauvaise compaignye, dont se faudra garder. Songer de monter à une eschelle bien hault,

est présage d'affaires importantes et fort scandalleuses et deshonestes. Songer d'aller à l'escolle est présage de longue servitude, et que de longtemps on ne sera libre en sa vacquation. Songer d'avoir ses habits, chausses ou souliers rompuz, ou avoir des poux sur ses vestemens, est présage qu'il viendra de l'argent ou aultres commodités nécessaires, » etc. Sur l'un des feuillets restés blancs au commencement dudit registre on lit : « Ce présent livre a esté trouvé dans l'estude de maistre Pierre Favières, procureur à Crécy, l'an de grâce, le 7e octobre, 1674, avant midi, sain et entierre d'escriture. » Signé : Favières. (Petit in-folio, papier, 55 feuillets.)

1597-1608

- E 1683 Mouvance passive. - Extrait du dénombrement de ce fief de la Mothe-Montaudier fourni au Roi, le 30 juillet 1548, par Abel Bureau, ledit extrait délivré le 1er février 1624, à Sébastien de Bréyart, chevalier, seigneur de Montaudier, La Chapelle et Libernon, gentilhomme de la Chambre du Roi, aide de camp des armées étrangères pour le service de Sa Majesté : « L'hostel et chastel seigneurial, avec droit de colombier à pied, dudit Montaudier, enclos de fossé et eau, cour devant, grange, estable, pressoir, jardins, prés, petite garenne en laquelle il y a une chapelle, » etc. 8 juillet 1558, lettres patentes de la reine Catherine de Médicis, adressée aux Gens de sa Cour des Comptes, par lesquelles elle leur mande : « que son cher et bien aimé Jehan de Gannes, escuyer, tant en son nom que comme procureur de Abel Lombart et Christofle Guérin, tous héritiers, pour une tierce partie chascun, à cause de leurs femmes, des biens et successions à eulx advenuz et eschez par le décez et trespas de déffuncte damoiselle Anne de Pradines, mère desdictes femmes, vesve de Pierre Bureau, » ayant fait, ledit jour, les foi et hommage qu'ils étaient tenus faire auxdits noms, pour raison du fief de La Motte, et que si, pour ces causes, ce fief venait à être saisi, et mis en la main de ladite dame, les sieurs de la Chambre des Comptes aient à y mettre empêchement, sans délai, du même jour lettres d'attache de ladite Chambre, du 11 juin 1562, aveu et dénombrement dudit fief, par « damoiselle Anne de Pradines, vefue de feu Pierre Bureau, en son vivant escuyer (qui) déclare suyvant les lettres pattentes et commissions adressants à vous, Monsieur le bailliy de Meaulx, ou votre lieutenant au siège de Crécy en Brye, qu'elle est propriétaire et detemptaressse, tant de son chef, que par acquisitions par elle faictes de Abel Lombart et (de) Jehan de Gannes et leurs femmes, filles et héritières dudict déffunct et d'elle, des héritages, cens, rentes et justices cy-après déclairés. Et premièrement, de la moictyé du grand corps de logis, appelée le fief de La Mothe, du costé de devers la grand'porte, avec les estables attenant la rue conduisant à Maisoncelles, et estables à ports tenant à la granche et jardin à fruicts, » etc., 15 juillet 1568, sentence rendue par Didier Favières, conseiller du Roi, lieutenant du bailli de Meaux, au siège de Crécy, portant réception de foi et hommage, avec main-levée de saisie du fief de La Motte-Montaudier, pratiquée contre lesdits Jehan de Gannes et Abel Lombart. (4 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.)

1548-1659

- E 1684 Notes extraites des terriers concernant divers héritages situés au territoire et dans la ville de Crécy, rues Jean de Compans, des Huilliers ou Huiliers, etc. Du 28 septembre 1474, transaction par laquelle Louise Larcher, dame de Montaudier, veuve de Nicolas Guyot, pour demeurer quitte de 20 sous de cens prétendus contre elle, par Andry Courault, conseiller du Trésor, seigneur du fief Jean de Lagny, et qui, à

1474-1734

- E 1685 Recette des cens dus aux seigneurs desdits fiefs et seigneurie de Montaudier, La Chapelle et Libernon.

Notamment à noble homme Antoine Bureau, écuyer, « le jour et feste M. Saint-Rémy, chef d'octobre 1539, » par Nicolas Guyon, pour 3 quartiers 9 perches de terre, assis à la justice, tenant par bas à la sente qui conduit de Montbarbin à Férolles, pour ce, IIII deniers, etc., la veuve Denis Houdot, pour un demi-arpent de terre assis au lieu dit La Planche, II deniers, Pierre Guyot, pour 2 arpents et demi et 1 demi quartier de pré assis au lieu dit La Noue, pour ce, X deniers, etc., 1603, Denis Gourdé, VI deniers, Antoine Hubert, maçon, I denier, Jehan Person, I denier, André Violaine, I denier, Simon Dupré, IIII deniers, Pasquier Blondel, VII deniers, etc., tous demeurant ou propriétaires à Crécy, Férolles : le capitaine Laporte, VIII deniers, François Harrouart, de Meaux, IIII deniers, Jehan Marguillier, au lieu de Pierre Bernauld, III deniers, La Chapelle : Nicolas Bauldouin, XIII deniers, Marion Ballé, VII deniers, maître Pierre Favières, V deniers, etc. À la fin de ce censier sont les signatures suivantes :)(. De Hydrecain, Claude de Meaulx, M. Duvalloys, Delafosse et Bridou (1603). 1607-1609, Baudichon Picard, foulon à Meaux, tant pour lui que pour Philippe Picard, son frère, XII deniers, François Boschet, II deniers, l'Hôtel-Dieu de La Chapelle, XIII deniers, maître Gérard de Roteluge, III deniers, Jehan Moullin, orfèvre (à Paris), III deniers, l'église de La Chapelle, IIII deniers, Nicolas Bauldouin, pour le moulin à huile dudit lieu de La Chapelle, XVIII deniers, « l'aultre moulin appartenant à ceulx de Lagny, pour quoy y a procès, par appel, à Meaux, » néant, 1612-1613, Claude Bricet, tant pour lui que pour sa mère, XII deniers, Denis Martin, de La Chapelle (il a acquis de Robert Houdiart), V deniers, M. de Liverdye, pour 60 arpents de friche, sauf à augmenter, suivant sa déclaration, XX deniers. - 1614, 1615 et 1616, André Tavernier, I denier, Abel Coquet, de Meaux, VII deniers, Claude Cadet, au lieu de M. Rolland Boilève, à cause des héritages qu'il a pris à rente, VII deniers. - 1617 à 1619, maître Antoine Lepelletier, I denier, Antoinette Leroy, veuve de Guillaume Gibert, doit, suivant sa déclaration, II deniers, Adrien Ladmiral, deLizy, III deniers, la ferme de Bonnet, pour 2 arpents 3 quartiers de terre, tenus par Sébastien Favières, XI deniers, etc. (Petit in-folio, 93 feuillets, en 6 cahiers.)

1539-1619

- E 1686 Recette des cens dus aux seigneurs desdits fiefs et seigneurie de Montaudier, La Chapelle et Libernon.

Par : Antoine Dublocq, XVII deniers, Abel Cognet, de Meaux, VII deniers, Abel Maillard, XVI deniers, Agnès Lucas, veuve de maître Pierre Berthault, I denier, maître Claude Desjardins, IIII deniers, Denis Martin, de Crécy, au lieu

de Hugues Savary, VI deniers, Denis Bayard, XV deniers, Nicolas Thévenard, XVII deniers, plus pour l'acquisition qu'il a faite de Louis Coulon et sa femme, de 2 arpents 80 perches et demi de pré, en 3 pièces, III deniers (1620-1621). - 1624-1627, Geoffroy Chrestien, au lieu de Marion Rolland, pour moitié de trois travées de mesure et un petit jardin, II deniers, Jean Martin, au lieu de Pierre, son père et de défunte Paquette Bernauld, III deniers, Loyse Phlippard, I denier, Nicolas Coeurdechesne, I denier, Nicolas Bridot, XVIII deniers, Pierre Lesguillon, charpentier, II deniers, etc. - 1635-1637, Clerambault Salmon, VI deniers, Denis Bayard, XV deniers, maître OEnocq Le Conte, III deniers, Guillaume Porte, écuyer, VIII deniers, maître Pierre Favières, III deniers, 1636-1652, « Recepte des cens de la seigneurie de Monttaudier, La Chappelle et Libernon, faicte audict lieu de La Chappelle, soubz le portail de l'église, le dimanche quatriesme novembre mil six cens quarente-six. » - Censitaires : Antoine Gaucher, III deniers, Antoine Martin, cens, VI deniers, surcens, I denier, Guillaume Deballeu, III deniers, Guillaume Lantenois, XXIII deniers, etc. - 1649-1652, Adrien Ladmiral, de Lizy (-sur-Ourcq), III deniers, Baudichon Picard, XVII deniers, maître Gérard de Roteluge, III deniers, la veuve Augustin Belhomme, V deniers, Nicolas Thévenard, XXIII deniers, Philippot Lenfant, III sous VII deniers, maître Rolland Boislève, X sous III deniers, Samuel Mouffette, VI deniers, etc. (In-folio, papier, 135 feuillets, en 12 cahiers.)

1620-1652

E 1687 Censives. - Cueilleret énonciatif des héritages compris dans lesdits fiefs de Montaudier, Montauvert, Libernon, Férolles, etc., et chargés de cens envers eux.

Censitaires : « Les hoirs de déffunct Estienne Robert, en son vivant potaiger du Roy nostre sire, pour leur maison de Mariaualle (Mariaval), granges, astables, assis(es) devant la grand'maison dudict Mariavalle, et pour 14 arpens de terre, en une pièce, » tenant d'un bout à la voirie qui va à Coulommiers, et d'autre au chemin parré, pour ce, VII sous VIII deniers. Jacques de Meaux, écuyer, sieur de Mongrolle, pour une pièce de pré, assise à la Rogère, appelée le pré du Goulx, contenant 9 quartiers, IX deniers tournois. - Montauverts, les hoirs Jehan Guillot, pour 9 quartiers de jardin et 4 travées de logis, tenant d'une part au chemin qui conduit de Montaudier à Libernon, pour ce, IX deniers, etc., Jehan Vallé et ses consorts, pour la maison dite de l'Orme-au-Jeune, avec les jardins, « le tout entretenant, contenant la quantité de 49 arpens et demy, tant en maison, fosses à poisson, prés, que terre, lesquels le grand chemin de Coullommiers traverse, qui furent à maître Charles Lapersonne, » pour ce, XVI sous V deniers. - Libernon : Antoine de Belloy, pour deux arpents de terre assis au Champ-blanc(?), VIII deniers tournois, La Marlière, de Libernon, pour demi-arpent de terre séant aux Closeaux, II deniers tournois, « elle pour ung quartier de pré assis aux Grands-Jardins, tenant d'une part à la maison Pierre Martin, \_\_\_ aboutissant par bas à la ruelle qui va au Choisel, pour ce, II deniers tournois, » - François Martin, pour 3 quartiers 16 perches de terre à La Petite-Borde, tenant par haut au grand chemin de Coulommiers, III deniers-obolet tournois, etc. - Férolles : Régnauld Morel, pour 30 perches de vigne, séant au lieu dit sur les

Maisons, aboutissant, par haut, à la ruelle qui descend aux moulins de La Chapelle, pour ce, II deniers tournois, lui pour un quartier de jardin, tenant d'une part au Templier et d'un bout à la ruelle de Tirechappe, 1 denier tournois, etc. - La Chapelle : Jehan Honnet, pour deux moulins assis sur la rivière de La Chapelle, avec une maison, une fosse à poisson et les jardins, le tout contenant trois arpents, tenant d'un bout au grand chemin qui conduit à Crécy, et chargé de XIII deniers tournois, Jehan Ballan le jeune, pour sa maison, cour et jardin, « le lieu ainsy comme il se comporte, tenant d'une part à la ruelle qui conduit à taire la procession, à l'entour de l'église de ladicte Chapelle, et d'aultre part au jardin du prespitaire, » etc., pour ce, IIII deniers tournois, etc. (Petit in-folio, papier, 42 feuillets.)

XVIIème s.

E 1688 Ventes, cessions et transports d'héritages incorporés plus tard, sans doute, au domaine dudit fief.

Savoir : du 30 décembre 1524, vente par : Simon Brolet, vigneron, et Denise, sa femme, à cause d'elle, demeurant à Mongrolle, au sieur Robert Garges, de pareil état, de deux arpents de terre ou environ, sis au terroir de Montaudier, près la fosse du lieu, Jehan de Melle, aussi vigneron à Mongrolle, paroisse de La Chapelle, à Cyr-Jehan Le Conte l'aîné, de deux arpents cinq perches de terre labourable « en une pièce, comme elle se comporte, sans aucun mesuraige faire, assise audict terrouer, lieu dict les Charbonnières, » - Isaac Clamreau demeurant à La Chapelle, d'un demi-quartier de terre, à Simon Laurent, vigneron à Montaudier, du 23 avril 1621, abandon fait par François Seyard, vigneron au Montcel, paroisse de Guérard, au profit de Sébastien de Bréyart, écuyer, seigneur de Montaudier, La Chapelle et Libernon, de deux arpents un quartier, environ, de terre labourable, en une pièce, assis au terroir de Montpichet, lieu dit la Grande-Pièce, « aultrement le Champ aux Pyes(?). » Lequel héritage était chargé, annuellement, de trois boisseaux d'avoine et d'une poule de rente, envers ledit seigneur. Cet abandon a eu lieu, par le susnommé, « pour se rédimer et descharger, à l'advenir, de ladicte rente, ensemble des arrérages qu'il en pouvoit debvoir, » etc., 8 mai 1685, vente par Nicolas Enguerand, charron à Libernon, à messire Pierre Gorge, écuyer, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, à Metz, seigneur d'Antraigues, La Chapelle et autres lieux, d'un demi-arpent de terre, sis à Montaudier, proche Montauvers, item, 22 perches, aussi de terre, sises au même terroir, lieu dit Champ-Brichol, etc. (7 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.)

1524-1704

E 1689 Baux à rente de divers héritages et titres nouveaux.

Du 27 mars 1569, bail à toujours par Denis Guillot, demeurant à Férolles, paroisse de La Chapelle-lez-Crécy, avec promesse de faire ratifier son contrat « par Noëlle Mahu, sa femme, touteffois et quantes que requis en sera, à Adrian Deballes, vigneron, demourant à Montauverard (Montauvers), c'est assavoir une travée de logis de fond en comble, à deulx estaiges, couverte de chaulme, avec aussy deulx travées de mesure, actenant au pignon d'icelle maison. Item, aussi un quartier de jardin à arbres,

actenant iceulx logis, etc. Ce présent bail et prinse faicts moyennant la somme de 4 liures 10 sols tournois, » - 28 juillet 1579, titre nouvel de 2 sous de rente et 8 deniers de cens, par Antoinette Caillaux, veuve de Denis Favières, demeurant à Libernon, comme propriétaire d'un arpent et demi de terre labourable, sis au lieu dit Thilliard, étant en censive de noble homme Abel Bureau, écuyer, seigneur de Montaudier, 15 novembre 1601, cession perpétuelle par Pierre Vallé, ès noms qu'il procède, à noble homme Nicolas de La Fosse, écuyer, sieur dudit lieu, des droits que ledit Vallé et consorts, avaient en sept quartiers de vigne, en une pièce, close de haies, sise au terroir de Montaudier, lieu dit la Gueule-de-Loup, item, en un quartier et demi de vigne, sis au même terroir, lieu dit La Tuilerie, etc., 2 novembre 1607, reconnaissance de 45 sous de rente, par maître Gilles Le Roy, lieutenant du prévôt des Maréchaux du Bailliage de Meaux. Sébastien Favières, laboureur à Roise (paroisse de Maisoncelles), Denis Raoul, tonnelier à Crécy, et autres, comme détenteurs et propriétaires de 25 arpents de terre labourable, en une pièce, sur laquelle il y avait alors une maison, en mesure, et un volet à pigeons, le tout assis à Montaudier, au bout d'en haut, lieu dit les Derrières, tenant, d'une part, à maître Jehan Favières, à cause de l'acquisition qu'il a « faite de Clerembault de Valloys, escuyer, » item, d'une autre pièce de terre contenant 16 arpents, sise audit Montaudier, lieu dit Soubz La Champagne, etc. Lesdits héritages chargés de la rente précitée, dont moitié envers Nicolas de La Fosse, et l'autre moitié envers ledit Jean Favières, lieutenant des Eaux et Forêts de Crécy, seigneur de La Motte-Montaudier, 11 janvier 1612, bail à rente, par ledit seigneur, à Simon Laurent, vigneron à Montaudier, d'un arpent et demi de terre labourable, naguères en vigne, et autres héritages, moyennant 4 livres 10 sous de redevance annuelle, du 25 juillet 1622 au 30 novembre 1651, baux à rente, au profit des preneurs y dénommés, de divers héritages sis audit Montaudier, par messire Sébastien de Bréyard, chevalier, seigneur du lieu, de La Chapelle et Libernon, « et par damoiselle Élisabel Le Doyé, veufue de noble homme Jehan-Baptiste de l'Aulbe, vivant seigneur de Maininville, » et héritière, par bénéfice d'inventaire, de Gabriel-Sébastien de Bréyard, (30 novembre 1651), du 28 octobre 1674, titre nouvel d'une rente de 54 livres 10 sous, passé au profit de très-haut et puissant seigneur, Mgr Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, pair de France, chevalier des Ordres du Roi, seigneur de la Chapelle, Montaudier-le-Haut, etc., par Étienne Pimault, vigneron, et autres, comme détenteurs de deux arpents et demi de terre, sis au terroir de Montaudier, lieu dit La Chevillarderie, item, de quatre travées de logis et trois quartiers de jardin, etc. (24 pièces, parchemin: 2 pièces, papier.)

1569-1780

- E 1690 Actes divers concernant des héritages situés au territoire et en la ville de Crécy, relevant en censive dudit fief.  
Du 11 septembre 1602, vente par Nicolas Le Maire, tailleur d'habits, sergent et garde des étangs de Besine, à vénérable et discrète personne maître Nicole Rosé, prêtre, curé de Bouleurs, « c'est assavoir la moictié, alférente audict Le Maire ceddant, en tous et chacuns les logis, maisons, terres, prés, vignes, jardins et héritages appartenons cy-devant à Claude Champenois, »

et sur lui saisis et adjudés, par autorité de justice, au profit du vendeur. Ladite cession faite moyennant 30 écus-sol, argent franc, 23 mai 1635, bail à rente par Charles Tricot, écuyer, sieur de La Chapelle, au profil de Louis Bourgeois, paumier, d'une maison de deux travées, avec grange et un jeu de courte-paume attenant, cours et jardin, assis à Crécy, en la rue Jean de Compans, tenant, d'une part, à maître Jean Favières, etc., ledit bail consenti moyennant 45 livres de redevance annuelle, du 10 mars 1643, acte judiciaire dressé à la requête de Marcel Haulterive, tuteur des enfants mineurs dudit Bourgeois et de Marie Bauldeson, sa femme, lequel sieur Haulterive a déclaré, devant le prévôt de Crécy, avoir fait appeler les dénommés en l'acte, tous parents, amis et voisins des défunts, « pour luy donner advis sur les affaires desditz mineurs, particulièrement sur le fait du bail à rente » précité, rétrocession, par le sieur Haulterive, des héritages désignés en ce bail, à noble homme Octavien Le Bis, sieur de La Chapelle, conseiller du Roi, Maison, couronne de France et de ses finances, à qui ladite rente de 45 livres appartenait, comme acquéreur de la terre et seigneurie du lieu susdit, du 23 juillet 1655, bail à rente, passé devant Louis Champion, notaire et tabellion royal au Bailliage de Crécy, résidant au Marché de celle ville, paroisse Notre-Dame de La Chapelle-lez-Crécy, par Jacques Lefébure, maître chirurgien audit Crécy, à Claude Garnotel et Barbe Petit, sa femme, d'un arpent de vigne, en une pièce, sis au terroir de ce lieu de Crécy, lieu dit le Buisson, moyennant 12 livres 10 sous tournois chaque année, des 9 et 19 octobre 1658, ventes par Jean et Pierre Séguin, au profit de maître Jean La Guillaumie, bourgeois de Paris, de plusieurs travées de logis sises au Marché de Crécy, rue Jean de Compans, avec cour et jardins, tenant à la rivière du Morin, lesdites ventes faites : la première, moyennant 500 livres, et la seconde pour le prix et somme de 500 livres, ces maisons ont été déclarées être chargées du droit d'hoslize envers le Roi, à raison de 10 sous par arpent, mais il y a eu erreur dans cette déclaration, elles paraissent avoir été, de temps immémorial, dans la censive de Montaudier, 6 mai 1670, bail à rente par Marie-Madeleine Gibert, veuve de noble homme Roland Cosset, demeurant à Meaux, à Jean Landart, vigneron, à Férolles, de 55 perches de vigne et friche, en quatre pièces, sises au territoire de Crécy, ledit bail consenti moyennant 65 sous de redevance, 20 janvier 1724, autre bail à rente de deux travées de maison et un appenti, avec 4 perches de jardin derrière, le tout situé au Marché de Crécy, en la rue des Huilliers, fait au profit de François Pottier le jeune, tisserand, et Anne Guillemot, sa femme, moyennant 15 livres chaque année, par messire Chrétien-François Gorge d'Antraigues de Roise, conseiller en Parlement, haut et puissant seigneur Paul-François de Béthune-Charost, marquis d'Ancenis, comte, par engagement, du domaine de Crécy, mari de dame Julie-Christine Gorge d'Antraigues, son épouse, légataires universels, chacun pour moitié, de défunt messire Pierre Gorge d'Antraigues, leur père et beau-père, procédures intentées audit Bottier par M. de Béthune, faute de paiement de la redevance précitée, et plus tard, pour la même cause, par messire François-Joseph Ménage de Mondésir, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, Maison, couronne de France et de ses finances, comme acquéreur de la seigneurie de La Chapelle, fiefs en dépendant, et, à titre d'engagement, du domaine de Crécy, suivant contrat passé, à son profit, devant Renard,

notaire à Paris, le 20 mars 1741, par ledit sieur duc de Béthune, etc. (30 pièces, parchemin, 14 pièces, papier.)

1602-1766

E 1691 Rentes actives et passives. - Cessions, transports, constitutions et titres nouveaux.

Du 26 septembre 1525, reconnaissance d'une rente de 10 sous envers l'église et lubrique Noire-Dame de La Chapelle-lez-Crécy, par les héritiers de Jacques Landart, comme détenteurs d'un arpent de terre assis au terroir de Montaudier. « Ladite rente donnée et aulmosnée par ledict déffunt (J. Landart), à ladite église et marguillerie, comme il est apparu par son testament et ordonnance de dernière volonté, » - quittance de 25 livres tournois donnée par messire Jehan-Marie Giannoccaro, procureur et receveur de messire Jehan Benardin de Saint-Seurin, duc de Somme, chevalier de l'Ordre du Roi et naguère usufruitier de la terre et seigneurie de Crécy, à damoiselle Anne de Pradines, veuve de Pierre Bureau, vivant écuyer, sieur de La Molhe et de Montaudier, titre nouvel de 2 sous de rente par Étienne Duval, vigneron audit Montaudier, et Sébastien Favières, laboureur à Montauvers, tuteur et curateur des enfants de feu Daniel Déballé, etc., 24 juin 1622, transport d'une rente de 4 livres 10 sous, au profit de messire Sébastien de Bréyart, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre, seigneur de Montaudier, La Chapelle et Libernon, par Isaac Liénard, huissier-audiencier au Bailliage et siège présidial de Meaux, et Pierre Belhomme, boulanger au même lieu, rachat de 44 sous de rente, au principal de 32 livres 10 sous, dus à l'église de La Chapelle, par ledit seigneur de Montaudier, comptés et payés par damoiselle Charlotte Le Doyé, sa femme, 16 janvier 1644, obligation de la somme de 1,533 livres 10 sous et 3 deniers tournois, par Gabriel-Sébastien de Bréyart, écuyer, sieur de Montaudier, de La Chapelle, de Libernon et Du Coudray, fils de messire Sébastien de Bréyart, sieur desdits lieux, aide et maréchal des camps et armées de Sa Majesté, émancipé en justice par acte donné au siège de Crécy, le 10 juillet 1643, au profit d'honoré seigneur messire Jean de Seton, chevalier de l'Ordre du Roi, lieutenant de ses Gardes écossaises, sieur de Curiston, Villiers-sur-Morin et de Coulommès, « pour pur, vray et loyal prest que ledict sieur de Bréyart a confessé lu y avoir esté fait par ledict sieur créditteur, » - des 30 avril 1644 et 1er octobre 1647, nouvelles obligations, par le sieur de Bréyart, envers M. de Séton, l'une de 750 livres, l'autre de 342 livres, 23 avril 1654, transport, au profit du même, d'une somme de 220 livres, par Étienne Pimot, laboureur à Montaudier-le-Haut, au nom et comme ayant épousé Madeleine Lantenois, avant veuve de Didier Vauldvin, à qui ladite somme était due « par feu M. de Bréyart, suivant une promesse escripte et signée de luy, le 20e jour du mois de septembre 1645, » - 9 novembre 1664, extrait d'un acte de constitution de 40 sous de rente par Madeleine Mirault, « fille majeure d'ans et Jean Mirault, son frère, » à messire Jacques Le Tillier, conseiller du Roi en ses Conseils, seigneur de Montaudier, La Chapelle, Libernon, etc. (6 pièces, papier, 7 pièces, parchemin.)

1525-1694

E 1692 Impôts. - Copie d'un arrêt du Conseil privé du Roi, signifié aux habitants de La Chapelle-sur-Crécy, et portant défense : « d'imposer aux tailles de leur paroisse, Gabriel-Sébastien de Bréyart, écuyer, sieur de Montaudier, La Chapelle et Libernon, d'user d'aucune contrainte contre lui, ni d'exécuter un jugement de la Cour des Aides jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Ledit arrêt rendu sur la requête du susnommé, » contenant (que), quoy qu'il soit d'extraction noble, que ses ancestres ayent rendu de grands services à la chrestienté, dans les emplois militaires pour lesquels les empereurs Rodolphe Ier et II, les ont honorez de plusieurs privilèges, et, particulièrement, d'adjouter à leurs escus d'armes les marques glorieuses des victoires par eux remportées sur les ennemis du nom chrestien, que leurs descendants, ensuite, ayent toujours jouy des privilèges de noblesse, mesme l'ayeul et le père du suppliant, lequel a eu l'honneur de servir le Roy et l'Estat, depuis cinquante ans, tant dedans que hors le royaume, en divers emplois, tant de la conduite des gens de guerre que négociations vers les princes estrangers, et de s'estre trouvé, en l'année 1602, à cette célèbre bataille qui fut donnée d'entre le Turc, près la ville de Rude, où en furent deffaicts sept mille, tués sur la place, » etc, que, quoy qu'il ait toujours joui des privilèges de noblesse, même dans la paroisse de La Chapelle, depuis 1618, qu'il a possédé, par acquisition, la terre de Montaudier qui est le principal fief de ladite paroisse de La Chapelle, néanmoins dame Marie de La Barre, veuve de défunt sieur Le Camus, qui possède une maison dans le village de ce dernier lieu, et une portion de la seigneurie, ayant épousé, en seconde noce, le sieur Tillier, pour porter le suppliant dans le désordre, ont entrepris d'arracher les armes que le défunt sieur de Bréyart, son père, avait fait mettre, depuis trente années, sur le lambris d'une chapelle qu'il avait fait construire dans l'église du village. Et lesdits sieur et dame Tillier, pour continuer leurs vexations, ayant fait pourvoir le sieur Le Camus, fils de ladite dame, de la charge de procureur général, en la Cour des Aides (de Paris), ils ont, sous son nom, à sa requête, sans aucun réquisitoire, fait ordonner, par trois arrêts consécutifs, que le suppliant rapporterait ses titres de noblesse, sinon « qu'il seroit mis et imposé au roolle des tailles, que sa qualitté d'escuyer, dont luy et ses ancestres sont en possession, luy sera rayée et biffée, et le tiltre, apposé de ses armes, lacéré et osté, et quoy que le suppliant ayt requis délai compétant, à ladite Cour, pour y satisfaire, attendu que son ayeul et ses prédécesseurs n'estoient François d'origine, ains de Vyenne en Austriche, et que son père n'estant que cadet, les aisnez estant ordinairement dépositaires des tiltres. » etc. (1 pièce, papier.)

1649

E 1693 Voirie. - Copie d'une transaction passée devant Nicolas Bridou, notaire royal à Crécy, entre damoiselle Claude de Meaux, veuve de Georges Le Bourguignon, vivant écuyer, sieur de Mongrolle, et M. Pierre Favières, procureur au Parlement de Paris, sur le procès existant alors entr'eux.  
« Pour raison du labourage que faict ladicte damoiselle, au travers du chemin qui conduit de La Chapelle et Libernon, au village de Montaudier et autres lieux circonvoisins, » suivent les conditions de l'accord et la délimitation du chemin. Cette copie a été délivrée, à la requête de messire Sébastien de

Bréyart, écuyer, sieur de Montaudier, La Chapelle et Libernon, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, aide de camp et armée étrangère, pour le service de Sa Majesté, en vertu de certaine lettre de compulsoire obtenue en la Chancellerie, à Paris, par Larmonier, sergent à verge au Châtelet de cette ville, 14 mars 1619, sentence du juge et garde de la justice de Montaudier, rendue à la requête dudit sieur de Bréyart, qui se plaignait de la dévastation opérée dans ses bois, d'où ledit juge se serait transporté sur le chemin des Morts, conduisant de Montaudier à Libernon, qu'il aurait trouvé rompu, au bout d'une pièce de terre appartenant au requérant, et un petit clos de pré au seigneur de Mongrolle, plus de la destruction d'un pont de bois, passant par dessus une fondrière, lequel était établi depuis l'an 1605, époque où maître Pierre Favières, alors seigneur de Montaudier, l'avait fait édifier, etc. (2 pièces, papier.)

30/06/1603-1621

E 1694 Procédures diverses.

Du 19 juillet 1610, sentence des gens tenant le siège présidial, établi au Bailliage de Meaux, rendue à la requête de Pierre Favières, procureur en Parlement, et ses consorts, seigneurs de Montaudier, Libernon et La Chapelle, demandeurs, contre Baptiste de Lectoure, écuyer, sieur de Nolongue, à raison de la saisie pratiquée sur un arpent et demi de pré, dépendant du moulin de La Chapelle, faute de cens et droits seigneuriaux non payés, 8 février 1616, déclaration des frais et dépens extraordinaires, faits à la requête de Nicolas-Philippe Laugier, « conseiller de la feu Royne, mère du feu Roy, tant allencontre de damoiselle Jehanne de La Fosse, que de déffunct Abel Bureau le jeune, vivant escuier, sieur de Montaudier, que contre Nicolas de La Fosse, escuier, comme tuteur des enfans myneurs dudict Bureau et de la damoiselle de La Fosse, et maître Jehan Gibert, » comme curateur aux successions vacantes des défunts Marie et Edme Bureau, pour parvenir à la vente, adjudication et décret d'une mesure, jardin, héritages et droits seigneuriaux assis à la Chapelle et environs, adjudgés le 18 août 1604, lesquels dépens ont été faits par maître Nicolas Favières, comme procureur dudit Laugier, etc., 1626, requête présentée au Parlement de Paris par Sébastien de Bréyart, seigneur de Montaudier, « disant que : par contract ancien, de l'an 1593, » son prédécesseur a baillé, à emphytéose, treize travées de maison, lieux et pourpris, sis au bourg de La Chapelle, à la charge de 15 sous de rente, avec clause expresse que le bailleur, ou ses successeurs, rentreraient de plain droit dans l'héritage, sans autre forme de procès, « néanmoins maître Nicolas Favières, qui a usurpé cette héritage, sur ladicte seigneurie de Montaudier, prenant le fait et cause, pour le locataire, a fait information pardevant un juge atitré(?), son amy, et en son information a fait ouïr quelque(s) tesmoins domestiques, » et décréter ajournement personnel contre le suppliant, son seigneur, qui a subi volontairement son interrogatoire, etc., commandement fait à maître Jean Favières, lieutenant des Eaux et Forêts du Bailliage de Meaux et Crécy, propriétaire des sept huitièmes du fief de La Motte Montaudier, d'avoir à payer la somme de 17 livres 10 sous, à laquelle il a été cotisé, pour sa part de la contribution levée au sujet du ban et arrière-ban, avec 17 sous 6 deniers du

sou pour livre, le commandement susdit, fait en vertu de certain rôle rendu exécutoire par M. le lieutenant général dudit Bailliage, à la requête de M. Jean de Vaudelar, gentilhomme de la Chambre du Roi, seigneur de Coudé, nommé pour faire le maniement des deniers dudit ban et arrière-ban (17 septembre 1635), procédure entre Charles de Mazoyer, écuyer, sieur de Montguillon, chantre et chanoine de la sainte chapelle du Vivier en Brie, demandeur, et messire Arthus de Lionne, prieur de Saint-Martin de Crécy, d'autre part, au sujet des dîmes de Montaudier et lieux environnants, 1670-1671, suppression d'une ruelle, sise à Montaudier, par Adam Vallé, requête à ce sujet, présentée au Parlement de Paris, par Vincent Bocheron, voyer de la ville et châtellenie de Crécy, etc. (19 pièces, papier, 9 pièces, parchemin.)

1610-1670

### **Seigneurie de La Chapelle-sur-Crécy et dépendances**

E 1695 Mouvance passive.

23 septembre 1619, dépôt au greffe du siège royal de Crécy, par maître Nicolas Favières, secrétaire de la Chambre du Roi, seigneur de La Chapelle, Libernon et Montaudier, en partie, de l'aveu et dénombrement qu'il était tenu de fournir au Roi, à cause du fief de La Chapelle, des 11 parts et des trois quarts d'une autre part, les 19 faisant le tout, des censives, droits de justice et héritages, à lui appartenant, ès dites seigneuries, et encore du fief de la Tillaye, assis à Libernon. « Et pour la justification de son dict aveu et desnombrement, a représenté les pièces qui s'ensuyvent, dont il a laissé coppie audit greffe, assavoir, » etc., 3 décembre 1655, acte constatant que dame Marie de La Barre, femme de Jacques Le Tillier, conseiller du Roi en ses Conseils, et intendant de ses finances, autorisée par son contrat de mariage, a fait, ledit jour, au bureau de la Chambre des Comptes, les foi et hommages qu'elle devait à Sa Majesté, à cause des terres et seigneuries de La Chapelle, Montaudier, Libernon, en partie, La Motte-Montaudier, La Tillaye et Mongrolle, à elle appartenant, savoir : celle de La Chapelle et dépendances, par décret fait en la Chambre de l'Édit, sur Octavien Le Bys, et celle de Mongrolle par échange avec Mathieu Renouart, secrétaire des finances, lettres d'attache de la Chambre des Comptes, jointes audit acte., 2 octobre 1684, saisie féodale de la terre de La Chapelle, sur M. le duc de Luynes, 11 et 13 avril 1684, foi et hommage, fournis au Roi, par M. Pierre Gorge, seigneur d'Antraigues, etc., pour les causes spécifiées plus haut, et contenant, de plus, l'indication des fiefs de Villegodet et du Pré-du-Moulin, 13 juillet 1699, sentence de la Chambre du Domaine et Trésor, portant mainlevée d'une saisie féodale de la terre de La Chapelle, pratiquée sur ledit sieur Gorge, quoiqu'il en eût fourni les foi et hommage précités, mémoires de la main de M. François-Joseph Ménage de Mondésir, concernant ses domaines et seigneuries susindiqués. (4 pièces, parchemin, 12 pièces, papier, 4 sceaux.)

1540-1699

E 1696 Censives. - Déclarations à terrier et parties d'un registre contenant minutes de mêmes déclarations, faites de 1696 à 1698.

Censitaires : M. Rolant Boylesve, pour héritages situés à Libernon, maître Nicolas Favières, « seigneur de La Chapelle, pour ses vignes assises au terroir dudict lieu, » - dame Thomase Picard, veuve de Pierre Rossignol, Barbe Payen, veuve de Thomas Allaire, virant hôtelier à Tigeaux, Nicolas Sautreau, vigneron à Libernon, a avoué, le 23 octobre 1696, « tenir en la mouvance et censive des fiefs et seigneuries de La Chapelle et Montaudier, appartenant à messire Pierre Gorge, chevalier, seigneur d'Antraigues, etc., les héritages dont la déclaration ensuit, » etc., Pierre Sacalais, couvreur en chaume, demeurant à Mongrolle, Jean Raoult, voiturier par terre, au Choisel, Étienne Courtois, jardinier à Touquin et Françoise Plé, sa femme, Pierre Pennet, marneur à Montaudier-le-Haut, Laurence Martin, veuve de Nicolas Anguerrant, charron à Libernon, etc. - « Table des noms de ceux qui sont venus faire leur déclaration en avril 1696. » - Saisie d'héritages, sommations et requêtes des seigneurs de Montaudier, La Chapelle, etc. - 15 mai 1638, messire Sébastien de Bréyart, demandeur, contre Abel Pellé, expose qu'il ne peut justifier, par aucun titre ni plan valable, « comme les menus et gros cens luy sont deubs, que par le bail à rente dont il a baillé coppie et contre lequel il ne se peult alléguer une prescription, attendu que la plus grande partie des tiltres et contracts, faisant mention des redevances de la dicte terre, ont este perdus et adhirez lors de la venue des Reîtres en France, en l'année 1563 ». - Septembre 1671, requête adressée au président-lieutenant du bailli de Meaux, au siège de Crécy, par Geoffroy de Laigue, chevalier, seigneur-marquis du lieu, conseiller d'État, ci-devant capitaine des Gardes du corps du duc d'Orléans, seigneur de La Chapelle, Montaudier, etc., à fin d'être autorisé à poursuivre plusieurs particuliers qui ont négligé de lui payer les cens, surcens et rentes seigneuriales qu'ils lui devaient, etc. (34 pièces, papier, dont 2 cahiers contenant 25 feuillets.)

1600-1741

E 1697 Censives. - Cueilleret, incomplet, des cens dus à ladite seigneurie, au 1er octobre de chaque année, à peine de 7 sous 6 deniers d'amende, suivant la coutume.

Censitaires : Antoine Mercier, vigneron à Montaudier-le-Haut, pour une travée de logis, foyer, four et cheminée, grenier dessus, petite laiterie, plus une place à bâtir, 75 perches de terre faisant partie du grand clos de Montaudier, qui lui ont été données à rente. (Les redevances ne sont pas indiquées.) - Antoine Rémy, vigneron, demeurant à La Chapelle, une travée de maison à Villegodet, un petit cellier, 75 perches de vignes, « un petit foyer sciz à La Chapelle, dans la cour de Villegodet, » - Arnoul Desagneaux, greffier de la justice dudit lieu de La Chapelle, une travée de logis, appelée La maison du Tilleul, Ambroise Vaultier, tailleur d'habits à Crécy, une maison sise en ce lieu « proche la prison, relevant du fief du Goix, » - Claude Henry, tanneur à Coulommiers, une maison audit Crécy, rue Jean de Compans, cour et jardin derrière, damoiselle Catherine de Nyelle, veuve du sieur André Dastut, vivant lieutenant de Carabiniers, une maison sise à Crécy, rue de la Prison, chargée de 6 deniers par an, François Verreux, tanneur, une maison

sis en la même rue, avec toutes ses dépendances, Guillaume-François de La Guillaumie, fondé de pouvoirs de damoiselle Angélique-Victoire de La Guillaumie, veuve du sieur Louis Martin, une maison à Crécy, rue Jean-de-Compans, avec jardin, contenant ensemble 25 perches, Jean Lambert, tonnelier à La Chapelle, propriétaire de deux corps de logis à haut étage, sis au hameau de Mongolie, « et colombier sur l'un d'iceux, cour commune devant lesdits logis, vues, égouts, » etc., les révérends pères Carmes de Crégy, une maison contenant 4 travées, avec toutes ses dépendances, contenant ensemble 4 arpents 35 perches (sans indication de situation), etc. (In-folio, papier, 15 feuillets écrits.)

1737-1738

- E 1698 Lods et ventes. - Ensaisinements de contrats d'acquisition d'héritages situés à Crécy, La Chapelle, Douleurs, Sarcy, Montaudier, Mongolie, Montbarbin, etc., par M. François-Joseph Ménage de Montdésir, seigneur desdits lieux. Du 8 août 1765, ensaisinement d'un acte de vente du 15 mai 1760, reçu par Morin, notaire à Crécy, par Pierre Pelart, serrurier, et Louise Poirier, sa femme, demeurant au même lieu, à Madeleine Couteau, veuve Pierre Colin, de Férolles, de 51 perches de vigne et luzerne, terroir de La Chapelle, lieudit les Rougets \_\_\_\_, pourquoi il a été perçu sur 120 livres, à raison de 5 sous l'une, 30 livres, remise du quart, 7 livres 10 sous, reste 22 livres 10 sous, 11 mars 1754, vente par Claude de Lilliers à Antoine Doublé, de 5 quartiers de terre à Férolles, lieu dit la Presle, tenant à M. Ménage, à cause d'acquisition, par échange, de Louis Léguillon, ladite vente faite moyennant 240 livres ou 80 écus, réduction du quart, 20, etc., 4 septembre 1755, acquisition de 182 perches de terre à La Chapelle, au bas des Rougets, dîmage du fief du Goix, plus 1 arpent - 4 perches, au pavé Piat, par Marie-Anne Evrard, veuve Armand Macé, ladite acquisition faite moyennant 37 livres de rente, rachetable de 720 livres, « pour quoy m'a payé les lods, et fait grâce du tiers, ci, payé, 41 livres 10 sous, tant pour les lods que les cens, » etc. (In-4°, papier, 93 feuillets.)

1736-1780

- E 1699 Domaine. - Procès-verbaux de mesurage. 1610, extrait de l'arpentage du bois de Montaudier, ordonné par justice, sur la demande de maître Pierre Favières, procureur en Parlement, et Charles de Meaux, écuyer, sieur de Roise, damoiselle Claude de Meaux, Nicolas Favières, secrétaire de la Chambre du Roi, Jean Favières, lieutenant des Eaux et Forêts, et Isaac Clavereau, 16 juillet 1605, mesurage des terres acquises de \_\_\_\_ Reboullé (Reboulé), veuve de maître Marc Lhermite, vivant procureur à Crécy, par M. Jacques Le Tillier, du 13 décembre suivant, mesurage de différentes pièces de terre, par Pierre Le Roy, arpenteur à Bouleurs, à la requête de messire Jacques Picault, premier maître d'hôtel du Roi, seigneur du Vivier et de Coulevroult, et de Jacques Gratiau l'aîné, vigneron en ce lieu, 16 mars 1667, arpentage et partage, par Louis Duchesne, demeurant à Moulangis, des biens provenant de la succession de Nicolas Morel et de Catherine Troublé, sa femme, en leur vivant demeurant à Serbonne, 14, 15, etc., février 1724, mesurage de 25 pièces de terres,

contenant, ensemble, 15 arpents 11 perches, par Claude Le Roy, à la requête de messire Crestien-François Gorge d'Antraigues, conseiller au Parlement de Paris, tant pour lui que pour M. le marquis d'Ancenis, seigneurs de La Chapelle, etc. (13 pièces, papier.)

1610-1724

- E 1700 Acquisitions, ventes et échanges consentis, tant au profit, que par les seigneurs de La Chapelle, ainsi qu'entre particuliers, d'héritages situés au territoire de ce lieu. (Voir la cote E1713 qui concerne spécialement les acquisitions faites par M. Nicolas Favières.)  
Du 9 février 1588, cession par Claude Champenois et Guillaume Morel, tous deux vigneron, comme gouverneurs de l'Hôtel-Dieu de La Chapelle, de 20 perches de jardin, en deux pièces, sises au lieu dit La Garennière, à honnête personne Louis Martin, aussi vigneron audit lieu, moyennant « la somme de huit escuz-sol ung tiers d'escu, évalluez à vingt-cinq livres tournois, pour estre employés à faire rente pour ledict Hostel-Dieu, » - 18 novembre 1588, transport par Isaac Claveceau, marchand, et damoiselle Marie Bureau, sa femme, à Guillaume Morel, vigneron, demeurant tous trois à La Chapelle, de 8 perches trois quarts de perche de vigne, en une pièce, assises au lieu dit les Perrières, moyennant 5 écus un tiers d'écu, argent franc, ledit transport passé sous l'autorité de Toussaint Prévost et de « messire Marc Miron, chevalier, conseiller du Roy en son privé Conseil et d'Etat, son premier médecin, seigneur de l'Hermitage et de Crécy en Brie, » gardes des sceaux royaux de ce lieu, 7 mars 1609, vente par Charles Demaynecourt, sergent royal audit Crécy, et Marie Favières, sa femme, au profit de Claude Poilard, charretier, d'un demi-quartier de pré, sis en la prairie de La Chapelle, « au lieu dit la Grosse-Saulx, près le Gué-d'Allong, » tenant d'une part à maître Nicolas Favières, et d'un bout à la rivière, etc., 30 juin 1622, cession par Denis Martin, demeurant à Crécy, à messire Sébastien de Bréyart, chevalier, seigneur de Montaudier, La Chapelle et Libernon, de 8 perches de terre ou pré, mouvant du seigneur de Dammartin (en Brie), « à cause de son fief Jehan de Lagny, à pur cens seulement, » - 9 novembre 1626, vente par Claude Morel, vigneron, à M. Adrien de Piennes, écuyer, sieur de Sarcy, demeurant à Férolles, de 33 perches de terre, en une pièce, sise au lieu dit les Brûlés, étant en censive du Roi, ladite vente faite moyennant 33 livres, « qui est à raison de 20 solz pour perche », du 14 mai 1640 au 17 mars 1643, cessions et transports des héritages ci-après désignés, au profit de noble homme Octavien Le Bys, seigneur de La Chapelle, La Motte-Montaudier, La Tillaye, de Montaudier et de Libernon, en partie, contrôleur des receveurs et payeurs des gages de nosseigneurs du Parlement de Paris, et, plus tard, conseiller-secrétaire du Roi, Maison et couronne de France, savoir : par Jean Tallet, vigneron, et Madeleine Michel, sa femme, du moulin de Choisel et autres biens désignés au bail à rente consenti au profit de Bertrand Tallet et Jeanne Dupas, sa femme, par Clérambault Le Bourguignon, vivant écuyer, seigneur de Mongrolle, suivant contrat du 23 décembre 1627, etc., par damoiselle Gabrielle Du Raygnier, dame de Dorée, de deux travées de logis, cour et jardin, avec divers héritages désignés au décret d'adjudication fait au profit de la cédante, le 24 septembre 1633, sur Pierre Ducharne et sa femme,

du 18 avril 1664, minute d'un acte de vente faite par Marguerite Reboullé, veuve de maître Marc Lhermite, vivant procureur ès sièges royaux de Crécy, à messire Jacques Le Tillier, conseiller du Roi en ses Conseils, receveur des consignations, seigneur de La Chapelle, de La Motte-Montaudier, de Montaudier-le-Bas, Libernon, Mongrolle, et des fiefs de La Tillaye et Villegodet, de deux arpents de terre et pré, en une pièce, assis en la prairie de La Chapelle, avec divers autres héritages désignés audit acte. « Cette vente faite moyennant 1,000 livres, argent franc, » etc., 3 décembre 1674, transport par Françoise Gaultier, veuve de Pierre Lesguillon, demeurant à La Chapelle, au profit de très-haut et puissant seigneur, Mgr Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, seigneur dudit lieu de La Chapelle, d'un demi-arpent de terre, plus d'un demi-quartier de même nature d'héritage, tenant d'une part aux héritiers de Catherine Lepelletier, veuve de maître Louis Favières, etc., 1693-1718, acquisitions et vente de terre et d'une maison par messire Pierre Gorge, écuyer, conseiller du Roi en sa Cour du Parlement de Metz, seigneur d'Antraigues. La Chapelle et autres lieux, etc. (22 pièces, parchemin, 8 pièces, papier.)

1588-1718

- E 1701 Ventes, acquisitions, décrets, etc. - Oppositions formées au décret volontaire de la terre dudit lieu, acquise en 1604, sur les mineurs d'Abel Bureau le jeune, à la requête de maître Philippe Lange, conseiller de la feuë Reine, mère du Roi (ayant maître Nicolas Favières pour procureur), qui a poursuivi « les loyers, vente et adjudication, par décret, d'une mesure, jardin, héritages et droits seigneuriaux assis à La Chapelle-lez-Crécy et environs, sur Nicolas de La Fosse, écuyer, » comme tuteur desdits mineurs.  
Mémoire signé : Bréyart, duquel il résulte que le décret du fief de la Chapelle était nul, par les raisons déduites en ce mémoire, notamment parce qu'en 1603, ledit Favières, sous le nom emprunté d'un créancier, aurait fait « condamner, au Châtelet de Paris, des mineurs absents pour une rente imaginaire, créée dans la ville de Crécy, » - 10 février 1618, extrait du contrat d'échange fait entre le sieur de Bréyart et M. Pierre Favier (Favières), procureur en Parlement, et Marguerite Esgrot, sa femme, de la terre et seigneurie de Montaudier, La Chapelle et Libernon. - (Il doit y avoir là une erreur matérielle : Nicolas Favières était encore seigneur de ces lieux en 1626, et sa femme, Anne Passart, en a conservé la propriété après lui.) - 6 juillet 1659, ratification des donations réciproques portées au contrat de mariage de messire Jacques Le Tillier, intendant des finances de France, et de dame Marie de La Barre, son épouse, « qui ont dit et déclaré que, par inadvertance, ils ont obmis de faire insinuer leur contrat de mariage dans le temps de l'ordonnance, pour la validité des donations y contenues, » - extrait du contrat, passé le: 18 mars 1684, portant vente par M. Charles d'Albert de Luynes et madame Anne de Rohan, son épouse, à M. Pierre Gorge, seigneur d'Antraigues, de la terre et seigneurie de La Chapelle, moyennant 92,550 livres, outre les charges, 27 mars 1741, duquel il appert que M. Paul François, duc de Béthune-Charrost, en son nom et comme tuteur d'Armand-Joseph de Béthune, duc d'Ancenis, a vendu à M. François-Joseph Ménage de Mondésir, le domaine de Crécy, plus les terres et seigneuries de La Chapelle,

Montaudier, Libernon, Mongrolle, La Croix, Roise et autres fiefs, etc. (Voir aussi l'article E. 1652, relatif à la même affaire.) (6 pièces parchemin, 31 pièces, papier.)

1604-1743

- E 1702 Minutes d'actes reçus par Bridou, notaire à Crécy, passés par ou pour messire Jacques Le Tillier, seigneur dudit lieu de La Chapelle, conseiller du Roi en ses Conseils, receveur général des consignations.  
Du 28 septembre 1664, vente à son profit, par Claude Marlin, maréchal à Villiers, et Denise Boudinet, sa femme, d'un arpent deux perches de terre, en une pièce, sis au terroir de Libernon, lieu dit la Perche, item, un quartier aussi de terre, sis au Champ-Brichot, ladite vente faite moyennant 100 livres tournois, a été acceptée par Barbe Mareschal, admodiataire de la terre et seigneurie de La Chapelle, du 9 novembre suivant, bail à rente par ledit sieur Le Tillier, en personne, à François Bertelot, dit Rocroy, manouvrier, de trois travées de bas logis, toit à porcs au pignon, cour, jardin à poirée devant, vigne et acceint tant à côté que derrière ledit logis, le tout en une pièce, contenant 3 arpents, assis au Choisel, tenant au ru qui descend de l'Aulnaye, appelé le ru de Vaudessart, et autres héritages, le tout cédé moyennant 30 livres de redevance annuelle, du 11 dudit mois, vente par Bertrand Béguin, vigneron, et Jeanne Raoult, sa femme, au profit de M. Le Tillier, de six arpents de terres labourables, en plusieurs pièces, sises au terroir de Mongrolle, et désignées au contrat. Cette vente a été consentie à la charge, par l'acquéreur, de payer, en l'acquit des vendeurs, une rente de 10 livres 10 sous, et, en outre, moyennant la somme de 199 livres 10 sous tournois, argent franc, du 28 octobre 1665, échange de divers héritages entre le seigneur de La Chapelle et Laurent Gallé, tailleur d'habits au même lieu, etc. (Petit in-folio, papier, 13 feuillets écrits.)

1664-1665

- E 1703 Titres et actes divers concernant des héritages situés dans la ville et sur le territoire de Crécy.  
5 mars 1622, 1er lot du partage des biens de la succession de Denise Moret, veuve, en dernières noces, d'Antoine Thuillier, du 4 mai suivant, vente par Jehanne Vallé, femme de Laurent Regnard, laboureur à Libernon, au profit de maître Nicolas Bridou, procureur à Crécy, de 17 perches de vigne, en deux pièces, sises au territoire de ce lieu, climat de Champerson, moyennant 50 livres tournois, argent franc, 28 juillet 1640, échange entre Jean La Guillaumie, huissier du Conseil de la Reine, et maître Claude Gibert, prévôt de Crécy, de la 4e partie d'un grand corps de logis, assis audit Crécy, rue Jean de Compans, proche le pont au Cours, et autres biens, contre une pièce de pré, contenant 3 quartiers 1 perche, située en la prairie des Marais, tenant d'un bout à la rivière du Morin, 26 avril 1668, partage des biens de maître Simon Prévost, vivant lieutenant de Crécy, et de dame Barbe Houllier, sa femme, 26 septembre 1673, copie informe d'un acte de prise de possession de la chapelle Saint-Michel, située près de la ville de Crécy, par Pierre-Paul Bonaut, clerc tonsuré du diocèse de Paris, en exécution des lettres qui lui ont été accordées par le Roi, sur la présentation de M. le duc de Coislin, comte,

par engagement, du domaine de Crécy, données à Maëstricht le 31 juillet précédent, 26 novembre 1735, titre nouvel d'une rente de 44 livres 9 sous, due à M. le duc de Bethune-Charost, seigneur de La Chapelle, par dame Marie-Françoise Sautereau, veuve de messire Antoine de La Barre de La Tillaye, vivant écuyer, seigneur du lieu, en son nom, et comme ayant la garde noble de ses enfants, etc., offres de Jean Couturier, maçon à Crécy, d'acquérir de M. Ménage de Mondésir, comme engagiste dudit domaine, aux conditions exprimées en l'acte du 3 mars 1752, la moitié d'une maison sise en la rue des Abreuvoirs, faisant partie des biens confisqués sur Marie P \_\_\_\_, condamnée à mort, par contumace, à la suite du procès criminel poursuivi contre elle, à la requête du procureur du Roi de la ville de Crécy, 27 septembre 1774, sommation au procureur de Nicolas Diénert, marchand à Crécy, par celui dudit sieur Ménage, demandeur en justification de titres, en vertu desquels le défendeur est en possession « du terrain et emplacement sur lequel étoit anciennement construit, en cette ville (de Crécy), l'hôtel et chef-lieu du fief Testard, » etc. (5 pièces, parchemin, 9 pièces, papier.)

1622-1774

- E 1704 Territoire du lieu. - Acquisition et échanges d'héritages entre maître Nicolas Favières, secrétaire de la Chambre du Roi, et plusieurs personnes. Jehan Béguin, vigneron, cessionnaire d'une travée de logis, aisance et communauté en l'allée attenant, et en la cour de derrière, etc., ladite cession faite moyennant 60 livres tournois (15 octobre 1610). - Jacqueline Boutton, veuve de Denis Caïn, demeurant à Crécy, qui a reconnu avoir délaissé, à l'acquéreur susnommé, une maison sise au carrefour de La Chapelle, « où souloit cy-devant pendre pour enseigne L'Image Saint-Fiacre, consistant en une travée de logis, petite court, monthée hors-oeuvre, appentil attenant et masure, estable et thoicts avec ung petit jardin derrière, » - du 6 septembre 1616, échange entre M. Favières et Simon Lebel, de maisons et dépendances désignées en l'acte, 12 septembre 1617, vente par Perrette Soudin, veuve de Jehan Pecquer (Pecquet), demeurant à Saint-Martin-lez-Crécy, au profit dudit sieur Favières, « c'est assavoir : la moicthyé, par indivis, d'ung viel pressoir à vin, estant alors en ruyne, et la moicthyé, par indivis, du jardin de derrière, contenant, ladicte moicthyé, environ huit perches, et la totallité de deulx travées de vieil logis, aussy en ruyne, » - le 25 août 1618, Marion Picart, veuve de Guillaume Charpentier, a reconnu avoir vendu à maître Nicolas Favières, « une place de deulx pieds en carré, à prendre dans son jardin, attenant l'encongnure de l'édiffice que faict à présent faire ledict Favières, dans sa basse-court, en sa maison de La Chapelle, joignant le mur faisant la séparation dudict jardin et dudict édiffice dudict Favières, pour, sur ladicte place de deulx pieds, faire un pillier de massonnerye, et sur lequel pillier ladicte venderesse persect audict Favières de faire poser un poitral, allant en poincte sur ledict mur de closture, et sur icelluy poitral bastir et édifier un mur pour faire le vollet (à pigeons) qu'il entend faire audit lieu, etc., » - du 19 août 1619, abandon, au profit du susnommé, des trois quarts d'une maison, étable, jardin et aunaie, par Denis Bridou, boulanger à Paris, et ses consorts, dont un, nommé Nicolas, aussi boulanger, étoit alors « aux

champs et pays dje Limosin, à la suite du syeur de Pontadour (Pompadour),  
» - le 17 janvier 1620, Claude Guillot, vigneron à Crécy, a confessé avoir  
transporté et délaissé « à maistre Nicollas Favières, sieur de La Chapelle,  
secrétaire ordinaire de la Chambre du Roy, demeurant à Paris, rue des Arsis,  
paroisse Saint- Médéricq, dix perches et demie de vigne à livrer par mesure,  
scize(s) aux Petits Blancs-Murs \_\_\_\_\_. Ceste vente, cession et transports fets  
moyennant la somme de vingt-une livres tournois, qui est à raison de 40 sous  
pour perche, » - du 23 octobre 1627, bail à rente par dame Anne Passart,  
veuve de M. Favières, à Toussaint Morel, vigneron à La Chapelle, d'un  
quartier de vigne, en valeur, assis au lieudit le Bas des Perrières, etc. (14  
pièces, parchemin: 7 pièces, papier.)

1603-1627

- E 1705 Domaine. - Vente par Pierre Rossignol, tapissier, valet de chambre du Roi,  
demeurant à Paris, fils de Pierre, vivant aussi tapissier du Roi, demeurant en  
la même ville, rue Quincampoix, et de Thomase Picard, à messire Pierre-  
Gorge, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses  
finances, et son conseiller au Parlement de Metz, seigneur d'Antraigues, La  
Chapelle-sur-Crécy et autres lieux, de vingt pièces d'héritages désignées au  
contrat, le tout situé aux territoires de La Chapelle, Bouleurs, Férolles, etc.,  
et mouvant en censive, tant de l'acquéreur que d'autres seigneurs, qui n'ont  
pu être indiqués, et de treize parties de rentes, également énumérées audit  
contrat, daté du 17 septembre 1687. Etc.

État des biens appartenant au vendeur, dressé en l'année 1687. - 1641 à  
1656, actes d'acquisition, par Pierre Rossignol père, de diverses parties des  
héritages compris dans la vente dudit jour 17 décembre 1687, baux à rente  
par dame Thomase Picard, susnommée, d'autres héritages acquis par son  
mari, etc. - Procès sur saisie, pratiquée à la requête de Louis Doutreleau,  
marchand, bourgeois de Paris, d'une somme de 1,500 livres sur celle de  
2,308 livres, prix principal de la vente susdatée, laquelle somme de 1,500  
livres devait rester entre les mains de l'acquéreur, jusqu'à ratification de la  
vente dont il s'agit, par dame Claude Massé, épouse du vendeur, transaction  
entre les sieurs Rossignol et Doutreleau, portant quittance et subrogation au  
profit de M. d'Entraigues, etc. (25 pièces, parchemin, 39 pièces, papier.)

1641-1691

- E 1706 Héritages situés au terroir de Férolles, relevant originairement de Montaudier,  
acquis ou échangés par les ci-après nommés.

Du 8 mai 1587, échange entre Jehan Guillot, laboureur et Gérard Noslin,  
vigneron, demeurant tous deux audit Férolles, savoir : d'un demi-arpent de  
pré, en une pièce, au lieu dit Le Repozouer, tenant, d'une part, à Antoine de  
Piennes, écuyer, sieur de Montaudier-le-Bas, et d'un bout au grand chemin  
conduisant à Saint-Fiacre, contre trois quartiers et demi de terre labourable,  
sis au terroir de Maisoncelles, auprès du moulin à vent de La Haute-Maison,  
15 juillet 1600, vente par Louis Gibert, vigneron à Guérard, et Jeanne  
Moreau, sa femme, à honorable homme et sage maître Pierre Houllier,  
conseiller du Roi, avocat en Parlement, lieutenant du bailli de Meaux, à  
Crécy, d'un quartier de jardin à Férolles, lieudit Vaudessart, mouvant en

censive des seigneurs de Montaudier, au prix de 4 deniers tournois l'arpent, ladite vente faite moyennant la somme de 9 livres 7 sous 6 deniers, « qui est à raison de 7 sols 6 deniers la perche, » - 27 février 1608, bail à rente par maître Nicolas Favières, secrétaire de la Chambre du Roi, absent, représenté par maître Jehan Favières, lieutenant des Eaux et Forêts, son frère, à Antoine Delabonne, vigneron, d'une travée de mesure, découverte, cour et jardin derrière, le tout contenant, en fond de terre, demi-quartier ou environ, tenant d'un bout, par-devant, à la grande rue de Férolles, etc., 4 février 1614, vente par Claude Bégat l'ainé, vigneron à Monpichet, paroisse de Bouleurs, comme tuteur et curateur des enfants des défunts Jehan Bégat et Marie Montjot, au profit de Thomas Delabonne, laboureur à Férolles, et de Jehan Gobin, vigneron à Mongrolle, d'une maison et logis de trois travées, « avecq droict d'échellage, et aysance en la court commune, onze pieds comme place au pignon desdicts logis, pour y bastir ou aultrement s'en servir ou ayder, » etc., 22 avril 1630, cession et transport, par Claude Morel, laboureur, à Pierre Vallée, vigneron, demeurant tous deux audit Férolles, de 4 travées de logis en l'une desquelles il y a four et cheminée, celliers et étables à vaches, deux travées de mesure et un jardin à poirée derrière, fermé de murailles, communes avec \_\_\_\_, etc., le tout abandonné moyennant 550 livres, 19 décembre 1633, bail à rente, par Charles Tricot, écuyer, sieur de La Chapelle, à Pierre Moreau, vigneron, d'un demi-quartier de jardin sis audit Férolles, item, huit perches de jardin, avec mesure, au même lieu, moyennant 16 sous de redevance annuelle, outre le cens dû au seigneur de Montaudier, etc. (16 pièces, parchemin, 18 pièces, papier.)

1587-1765

- E 1707 Héritages situés au terroir de Férolles, relevant originellement de Montaudier, vendus à noble homme Guillaume de La Porte, écuyer, capitaine d'une compagnie de gens de pied, demeurant audit Férolles.  
Par : Marie Guyon, femme de \_\_\_\_, alors prisonnier au château royal de Meaux. (Le nom du mari et l'indication du bien vendu manquent, le titre étant incomplet), Saintine Bernauldin, veuve d'Étienne Hucher, demeurant à Crécy, venderesse d'un quartier de terre labourable, sis au lieudit le Reposoir, tenant d'un bout au chemin de Saint-Fiacre, Guillaume Gibert, boucher à Crécy, et Antoinette Leroy, sa femme, pour divers héritages, Abel de Balleu marchand tanneur audit Crécy, Jacquellyne Laurens, sa femme, Philippe Vallet, boucher, et Thierye Laurens, sa femme, lesquelles Jacquellyne et Thierye ont déclaré « renoncer aux droicts et loix de Velleyan, à l'autantique sy ca (qua) mullier, à la loy sud hodie (?) et à tous aultres droicts et loix, faicts et introduicts pour, et en faveur des femmes, c'est assavoir : la quantité de ung arpent deulx perches et demye de terre, en deulx pièces, » cette vente a été acceptée par damoiselle Marguerite de Piennes, dûment autorisée par son mari absent, Pierre Guérin, vigneron à Férolles et Geneviève Mahu, sa femme, cessionnaires de trois quartiers seize perches de terre, sis au lieu dit la Grande-Pièce, moyennant la somme de 6 écus-sol, argent franc, payés comptant, en 3 doubles pistoles et le reste en monnaie, Denis Bernauldin, mesureur et arpenteur à Crécy, et Pierre Bernauldin, laboureur demeurant à Bouleurs, trois quartiers huit perches de terre, en une pièce, et un quartier

aussi de terre, vendus ensemble 8 écus 40 sous tournois, Thomas Lesguillon, Jehan Marguillier, de Férolles, et Pierre Ducharne, demeurant au Marché de Crécy, paroisse de La Chapelle, qui ont confessé avoir vendu au sieur Porte, sieur de La Porte, « c'est asseavoir une travée d'estable et scellier, à une estage, couverte de thuille, aisance à la court commune, et, devant la dicte travée, neuf perches de jardin à arbres et herbes \_\_\_\_\_. Ceste vendition faicte moiennant le pris et somme de 12 escus-sol 30 sols tournois, réduicts à 37 livres 10 sols, » etc., 16 décembre, transport par Claude Morel, vigneron à Férolles, et Saintine Bernauld, sa femme, à damoiselle Marguerite de Piennes, veuve dudit sieur Guillaume Porte, de cinq quartiers et demi de terre labourable, sis au lieu dit la Grande-Pièce, proche le chemin de Saint-Fiacre, item, deux arpents aussi de terre, au même lieu, bornés de trois bornes, « ceste vendition faicte ainsy que dit est, et, outre, moyennant le prix et somme de 270 livres tournois, qui est à raison de 80 livres l'arpent, » etc. (28 pièces, parchemin.)

1596-1630

E 1708 Héritages situés au terroir de Férolles, relevant originairement de Montaudier, et qui paraît cependant avoir été érigé en fief, lesdits héritages vendus à Adrien de Piennes, homme d'armes de la compagnie de la Reine, demeurant à Férolles.

Par : Jehan Gibert l'aîné, laboureur, demeurant à Coulommès, et Laurence Troublé, sa femme, savoir trois arpents de terre, en une pièce, sis au lieu dit Vaudessart où le Cormier, tenant d'un bout, par haut, à MM. de Barthonis, et par bas au chemin de l'étang. Cette cession a été faite moyennant la somme de 69 livres tournois, qui ont été payées « en ceste manière, assavoir : trente livres en argent monnoyé, et le reste, montant à 39 livres, qui ont esté aussy payées en ung cheval qui a esté prisé à ladicte somme, » - Adrien Morel, tisserand en toile, 40 perches de jardin à arbres et herbes, en une pièce, sises au lieu dit le Jardin-des-Guins, moyennant 55 livres tournois, Antoine Morel, demeurant à Paris, rue Saint-Antoine, au coin de la place royale, demi-quartier de jardin au même lieu, avec droit à une cour commune, au prix de 30 sous la perche: - Clérembault Le Bourguignon, écuyer, sieur de Mongrolle, « tous tels droits \_\_\_\_, raisons et actions qui luy peuvent compecter et appartenir, et qu'il peult prétendre, en trois mesures ruynées entierrement et cour commune, proche l'une l'autre, assises audit Férolles, dans la court des Nolins, » - Noël Guérin et Geneviève, sa soeur, ont reconnu, le 28 octobre 1630, avoir vendu audit sieur Adrien de Piennes, écuyer, seigneur du fief de La Croix et de Sarcy, tout ce qui pouvait leur appartenir « en ung pressouer à vin, couvert de chaulme, assis audit Férolles, et au pourpris et accin qui en deppend, sans toutes fois comprendre huit perches de jardin qui sont au bout d'en haut dudit accin \_\_\_\_, « tenant, par bas, à la rue Tirechappe. Cette vente a été consentie moyennant 150 livres tournois, outre le cens, et la portion, que pouvaient devoir les vendeurs, en une rente de 27 sous 6 deniers appartenant à l'église Notre-Dame de La Chapelle, acquisition par M. de Piennes, « escuyer, sieur de Ferrolles, au fief de La Croise de Boulleure, résidant audit Ferrolles, » de 96 perches de jardin à arbres et herbes, alors en labour, sises au lieu dit le Jardin-des-Nolins, provenant d'honorable

personne Anne Collard, veuve d'honorable homme Georges de Valhan, vivant marchand, bourgeois de Meaux, 22 novembre 1652, transport, au profit dudit sieur de Férolles, par messire François Des Vergers, sieur de Chanve (Charny?) demeurant à Asnet (Annet), de tout ce qui pouvait lui appartenir dans la succession de dame Marguerite de Piennes, soeur du susnommé, moyennant 200 livres, argent franc, etc. (38 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.)

1611-1657

- E 1709 Héritages situés au terroir de Férolles, relevant originellement de Montaudier, et acquis, ou échangés, par messire Louis de Piennes, chevalier, seigneur dudit Férolles, Bouleurs et Sarcy (décédé en 1663 ou en 1664), ainsi que par son fils, Louis de Piennes, écuyer, procédant sous l'autorité de dame Jeanne de Féris, sa mère, et de sieur Barnabé Gédouyn, aussi écuyer, seigneur de Cametin, son beau-père et tuteur onéraire.

Du 18 janvier 1651, vente à M. de Piennes père, par : Pierre Petit, vigneron à Monpichet, de 18 perches de jardin à arbres et herbes, moyennant 27 livres tournois, échange entre ledit sieur de Piennes, et Jean Dailly, de 9 perches de terre à chenevière, contre 18 perches trois quarts de perche de terre labourable, et autres biens désignés au contrat, moyennant une soulte de sept-vingt-six livres au profit de Dailly et de Madeleine Troublé, sa femme, 4 avril 1653, cession au profit du susnommé (Louis de Piennes), par : Jacques Gaveau, marchand à Crécy, de 50 perches d'héritages, consistant en mesure et jardin (où demeurait ci-devant Pierre Vallée), clos de murs rompus, en partie, item, 22 perches d'autre héritage, autrefois en jardin, sis au lieu du Pré des Moulins, moyennant 200 livres tournois, Louis Deligny, vigneron à Bouleurs et Françoise Hérard, sa femme, d'un demi-quartier de terre labourable, sis au lieu du Champ de la Planche, et, au Champ de la Barre, 15 perches de même nature d'héritage, moyennant 31 livres 15 sous tournois, 7 février 1658, échange entre Alleaume Santreau, laboureur à Férolles, et M. de Piennes, qui a reconnu avoir abandonné deux travées de logis, presque en mesure et ruine, cour commune devant, avec quatre perches de jardin et autres héritages, en contr'échange, ledit Sautreau a cédé, au premier, 36 perches de jardin, sises au lieu dit les Mousselines, tenant d'un bout à la ruelle Tirechappe, du 22 mai suivant, vente par Louis Thomas, tonnelier à Férolles, au profit dudit sieur de Piennes, de cinq arpents de terre, en sept pièces, moyennant 400 livres, du 12 mai 1664, échange entre dame Jeanne de Féris, veuve de M. Louis de Piennes, et Thomas Ducharne, demeurant tous deux à Férolles, de divers héritages désignés au contrat, etc. (26 pièces, parchemin.)

1651-1673

- E 1710 Titres de propriété d'héritages situés sur le terroir de Libernon, paraissant relever originellement du fief de Mongrolle. - Contrats de vente, baux à rente, titres nouveaux, etc.

Du 7 décembre 1525, vente par Perrette Martin, veuve de Georges Duchesne, à Antoine Martin, vigneron, d'un quartier de terre sis audit terroir, lieu dit le Champ de la Perche, item, un quartier de jardin au même lieu,

tenant d'un bout à la ruelle du Choisel, etc., 16 mai 1527, cession, par Pierre Guéron(?), barbier et chirurgien à Crécy, et Nicole Morel, sa femme, à honnête personne Claude Morel, marchand charpentier « demourant à Meaulx, présent, acheteur pour luy ses hoirs, etc., c'est assavoir : 3 sous 4 deniers tournois, faisant la troisième partye de 10 sols de rente, » à prendre sur 20 perches de vigne, sises à la Côte d'Esse, 13 novembre 1547, constitution d'une rente de 8 livres, par Rasset de Nyelles, vigneron à La Chapelle, au profit d'honorable homme Jehan Mully, sergent à cheval au Châtelet de Paris, demeurant au Marché de Meaux, moyennant la somme de 100 livres tournois, hypothéquée sur divers héritages désignés au contrat, 22 janvier 1575, vente par Jehan Marlin, laboureur à Libernon, au sieur Jehan Thévenard, tonnelier, d'un demi-arpent de jardin, en une pièce, sis au lieu dit le Jardin de la Fontaine, mouvant du fief de La Tillaye, au prix de 4 deniers tournois de cens l'arpent, cette vente a été consentie moyennant la somme de sept-vingts livres tournois, argent franc, 4 mars 1608, transport de onze perches de vigne, au lieu dit sur les Hêtres, par Esmée (Edmée?) veuve de Marc Lefort, demeurant à La Chapelle, au profit de Jehan Martin l'aîné, laboureur, moyennant la somme de 9 livres 5 sous. Au dos de cet acte est écrit : « Nous confaision a avoir receu les drois seyneuros qui nous sont due à cose da quisicion ci de sou declaré, sof nostre droi et otrui, tesmoins mon sin simis. Ce fai le V octobre mil si cens et huit. Signé : Charles de Meaulx, Claude de Meaulx, » - 27 décembre 1627, bail à rente par messire Sébastien de Bréyart, chevalier, seigneur de Montaudier, La Chapelle et Libernon, à Guillaume Dupré, tonnelier demeurant à Crécy, d'un demi-arpent de vignes « en friche et sauart, sans aucuns eschallats plus de trente ans sont, » moyennant 5 sous, en deniers, et une poule bonne et valable, tant surcens que rente annuelle, contrat passé devant les notaires au Châtelet de Paris, par honorable femme Marguerite Thévenard, veuve d'honorable homme Simon Mescaire (Macaire?), vivant maître « percheminier, » demeurant en ladite ville, rue de la Savonnerie, paroisse Saint-Jacques, ledit contrat portant vente, au profit de maître Nicolas Thévenard, procureur au Châtelet, d'un arpent de terre, en une pièce, sis au lieu dit les Huit-Arpents, avec autres héritages et 30 sous de rente, à prendre sur 27 perches et demi de vigne, en deux pièces, le tout cédé moyennant la somme » de six-vingts livres quatorze sols tournois, et dix livres 6 sols que ledict maistre Nicolas Thévenard a baillé à la venderesse, pour ses espingles, » etc. (39 pièces, parchemin, 10 pièces, papier.)

1525-1642

E 1711 Terroir de Libernon.

Du 20 juillet 1609, vente par Germain Lefèvre, vigneron à Libernon, au sieur Paul Vaudoyer, maître maçon à Paris, demeurant alors à La Chapelle, c'est à savoir : 45 perches de terre labourable, en une pièce, assises au terroir de Montaudier, lieu dit la Vieille-Rue, item, 20 perches de jardin à arbres et herbes, sises à Libernon, 5 septembre 1618, bail à rente des mêmes héritages fait au profit de Guillaume Boucher, laboureur audit Libernon, par M. Favières, qui a dit : « qu'ayant cy-devant, et en l'année 1609, fait marché, avec déffunct Paul Vauldoyer, pour la construction de ce qui restoit à faire au

bastiment de son lieu seigneurial de La Chapelle, et il fut fourny, par ledict Vauldoyer, de pierre, brique et aultres matériaux, il auroit fait plusieurs avances et fourny plusieurs deniers, » desquels ledit Vauldoyer aurait acquis les 45 perches de terre, et les 20 perches de jardin précitées, pour en extraire de la glaise et de la terre rouge, propres à la fabrication de la tuile et de la brique « pour ledict Favières, lequel Vauldoyer, quelque temps après, auroit délaissé les bastimens dudict Favières, avec lequel Vauldoyer auroit esté fait thoisé et compte de sa besongne faite, par lequel ledict Vauldoyer se seroit trouvé redevable, envers ledict Favières, de la somme de 235 livres 9 sous, » dont il n'aurait pu obtenir le payement, par suite du décès de Vauldoyer, mort pauvre, le 24 septembre 1619, maître Pierre Camus, conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection de Coulommiers, a reconnu et confessé avoir vendu, sans aucune garantie, sinon de ses faits et promesses, « à noble homme Nicolas Favières, secrétaire de la Chambre du Roy, seigneur de La Chapelle-lez-Crécy \_\_\_\_, c'est assçavoir : le fief de La Tillaye, se consistant en 25 ou 30 solz tournoys de censive plus ou moings, à prendre et percevoir sur quelques maisons et héritages assis au village de Libernon, » etc., 5 octobre 1626, vente, par Toussaint Rémy, tailleur d'habits à Crécy, audit sieur Favières, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, d'un arpent et demi de terre labourable, en une pièce, sis au terroir de Libernon, lieu dit les Tourrines, moyennant 30 livres, argent franc. (6 pièces, papier.)

1609-1626

E 1712 Titres de propriété d'héritages situés sur le terroir de Libernon, paraissant relever originairement du fief de Mongrolle. - Contrats de vente, baux à rente, titres nouveaux, etc.

Du 13 juin 1645, bail à rente, par Enoch Thevenart, marchand tanneur à Crécy, au sieur François Houarne, vigneron, de 30 perches de vigne en friche, sises au lieu dit les Grouettes, tenant d'une part, et d'un bout, à un perré, et d'un demi-arpent de même nature d'héritage, en deux pièces, l'une aux Perruches, et l'autre aux Courtis, ledit bail fait moyennant 6 livres de redevance annuelle, du 30 octobre 1647, cession, au même titre, par dame Marie de La Barre, veuve de messire Nicolas Le Camus, vivant conseiller du Roi en ses Conseils, dame de La Chapelle, Montaudier, Libernon, La Motte-Montaudier et La Tillaye, demeurant à Paris, rue du Grand-Chantier, à Claude Aubertin, vigneron au Choisel, de 18 perches et demi de vigne, en deux pièces, moyennant 55 sous 6 deniers tournois, « que ledit preneur pourra racheter, en tous ses bons points et aysements, à un seul payement, au prix de 55 livres 10 sols, » etc., bail à rente par Barbe Mareschal, veuve de Jean Legrand, admodiateure de la terre et seigneurie de La Chapelle, « ayant charge et pouvoir de messire Jacques Le Tillier, conseiller du Roy en ses Conseils, seigneur de La Chapelle, Montaudier et Libernon, » laquelle a confessé avoir délaissé à Pierre Fouffé, vigneron, « c'est à sçavoir : une maison et logis contenant 2 travées, couverte de chaulme, à bas estage, consistant en un fouïer, scellier et grenier dessus, court devant et jardin derrière, » (22 septembre 1665) - 16 septembre 1670, titre nouvel d'une rente de : 42 sous, par Claude Phlippet l'aîné, marchand à Crécy, envers « maistre Geoffroy de Lègue, chevalier, seigneur-marquis dudit lieu de La Chapelle,

Montaudier, Mongrosle et autres lieux, » - 20 sous et une poule, par Jean Oüarne (Houarne), vigneron à Libernon, et Jacques Véron, maçon à Crécy, à cause de Jacqueline Fleuriot, sa femme, comme propriétaires d'un arpent de terre, en une pièce, sis au Four à chaux, tenant d'une part à un perré, ladite rente due à M. Louis-Charles d'Albert de Luynes, pair de France, seigneur de La Chapelle, Montaudier, Libernon, du fief de La Tillaye, etc. (7 octobre 1674), 4 juillet 1689, bail à rente, par messire Pierre Gorge, écuyer, seigneur d'Antraigues, dudit lieu de La Chapelle, etc., à Nicolas Sautreau, voiturier par terre, « c'est à scavoir : la place ou ci-devant estoifc un jardin, la terre de laquelle, place a servi à tirer de la gloise, assise audit Libernon \_\_\_\_, item, la place ou estoit construit, antiennement, un persoir, assise audit lieu, » moyennant 3 livres 10 sous par an, 3 novembre 1727, cession, à titre de cens et rente seigneuriale, par messire Chrétien-François Gorge d'Antraigues de Roise, chevalier, seigneur d'Antraigues, Mareuil, Meillian, La Chapelle et autres lieux, conseiller du Roi en sa cour de Parlement (?), doyen de la quatrième Chambre des enquêtes, à Pierre Fouffé, vigneron, et Geneviève Chambault, sa femme, d'un morceau d'héritage en friche, situé à la montagne de Libernon, contenant environ 40 perches, à la charge, par les preneurs, de planter ledit héritage en vigne, et, en outre, moyennant 4 livres par an, etc. - (1734, seigneur de La Chapelle, M. Paul-François, duc de Bethune-Charost, 1741, M. François-Joseph Ménage de Mondésir.) (53 pièces, parchemin, 5 pièces, papier.)

1643-1759

E 1713 Terroir de Montbarbin. - Contrats de vente et échanges faits au profit de maître Nicolas Favières, procureur au Châtelet de Paris, et plus tard secrétaire de la Chambre du Roi, et autres, de divers héritages situés audit terroir.

Par : Charles Demayrurion, sergent royal à Crécy, et Marie Favières, sa femme, de 5 quartiers de vignes, en une pièce, lieu dit sur les Grandes-Plantes, Madeleine Hubert, veuve de Jacques Javair, demi-arpent de vigne, en friche, assis au lieu dit et près le jardin de Paradis, Pierre Soudain, laboureur, Claude Caillet et autres, « c'est assavoir deulx travées de maison de fond en comble, à deulx estages, couvertes de thuille, » et autres héritages désignés au contrat, le 31 mars 1604, comparurent devant Denis Houllier, notaire royal, demeurant au Marché de Crécy, honnête homme maître Nicolas Favières, demeurant à Paris, d'une part, Jacques Davyon, vigneron à Montbarbin, et Charlotte Pottier, sa femme, d'autre part, «lesquels, volontairement et libéralement, sans aulcune contraincte, ont recongneu et confessé avoir fait entre eulx les eschanges et permuttations des logis et héritages qui ensuyvent, qu'ilz promectent, respectivement, l'un à l'autre, garendir et déffendre de tous troubles \_\_\_\_, aux droitz et loix de Villeyan et Adrien à l'autentique si qua mulier, et à tous aultres droitz et loix, etc., par lequel eschange ledict Favières a baillé et délaissé, ausdits Davyon et sa femme \_\_\_\_, ung quartier, ou environ, de jardin, » tenant à leur maison, et, à l'encontre de ce, les acceptants ont baillé, audit sieur Favières, demi-arpent, ou environ, de jardin en plusieurs pièces, etc., du 2 avril 1625, bail à rente par honorable homme maître Jehan Favières, lieutenant des Eaux et Forêts

du Bailliage de Meaux et Châtellenie de Crécy, à Laurent Moreau, vigneron à Monpichet, paroisse de Bouleurs, et à Jehan Moreau, son fils, d'un demi-arpent de vigne, en valeur, au lieu dit les Fortes-Terres, item, 16 perches de même nature d'héritage, sises au lieu dit le Poirier au Diable \_\_\_\_, moyennant 14 livres de redevance annuelle, 9 janvier 1637, bail à rente, par noble homme maître Claude Gibert, conseiller du Roi, prévôt de Crécy, et dame Marie Blondel, sa femme, à Jacques Ducharne, vigneron à Montbarbin, de 32 perches de vigne, sises à la Plante des Champs, moyennant 75 sous de redevance, 6 mars 1697, titre nouvel d'une rente foncière de 6 livres, reconnue par Nicolas Jouanan, marchand joaillier à Paris, rue Saint-Antoine, paroisse Saint-Paul, à cause de Marguerite Fouin, sa femme, et Denis Seul, etc., envers messire Pierre Gorge, conseiller au Parlement de Metz, seigneur d'Antraigues, La Chapelle et autres lieux, etc. (33 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.)

1600-1607

- E 1714 Fief de Mongrolle réuni à la seigneurie de La Chapelle, par M. Pierre Gorge, seigneur d'Antraigues et autres lieux. - Baux à rente et transports d'héritages situés sur le territoire dudit fief, titres nouveaux passés au profit de ses seigneurs, ou autres, etc.

Du 22 décembre 1600, titre nouvel d'une poule bonne et valable, de rente, de la valeur qu'elle est due « à, et envers Clérambault de Villers, escuyer, seigneur des Tornelles, paroisse de La Haute-Feuille, » par Jehan Denyelles et Jehan Tripé, détenteurs de cinq travées de maison, cour commune, avec deux petits jardins derrière, tenant, d'une part, « à la damoiselle de Montgrosle, » - 10 octobre 1608, baux à rente, par M. Jehan Favières, lieutenant des Eaux et Forêts, seigneur, en partie, de Roise et de Mongolle, de deux pièces de vigne, en friche, l'une d'un quartier, l'autre de dix perches, au profit des sieurs Toussaint Corbie et Denis Qualité, tous deux vignerons demeurant : le premier audit Mongrolle, et le second au Choisel, 27 novembre 1629, bail à rente par Clérambault Le Bourguignon, écuyer, aussi seigneur de Mongrolle, y demeurant, d'un quartier de même nature d'héritage, en friche et savart, à Jacques Le Roy, vigneron au même lieu, 14 mai 1630, titre nouvel d'une rente de 4 livres 18 sous 4 deniers, par les héritiers de Jean Noblet et de Marie Delaplace, détenteurs de divers héritages désignés au contrat, et procédant de damoiselle Marie Des Vergers, veuve dudit sieur Le Bourguignon, à cause du transport, qui lui avait été fait, des héritages dont il s'agit, par Charles de Meaux, seigneur de Charny, 18 février 1634, vente par Antoinette Noblet, fille à marier, demeurant à Pierre-Levée, faite au nommé Pierre Legrand, maçon à Mongrolle, d'une travée de logis, assise en ce lieu, cour devant et jardin derrière, moyennant 43 livres, « argent francq, sçavoir : demy pistolle, cars d'escu et aultres Louys, le tout ayant cours, » - 18 octobre 1642, titre nouvel, d'une rente de 20 sous, par ladite Noblet, veuve Legrand, propriétaire de 48 perches de vigne, chargées de cette rente envers M. Octavien Le Bys de La Chapelle, écuyer seigneur de ce lieu, de La Motte-Montaudier, la Tillaye, Montaudier et Libernon, comme acquéreur des biens provenant de la succession de Jehan Favières, décédé lieutenant des Eaux et Forêts de Crécy, 1674 et 1675, titres nouveaux de trois parties de rentes,

passés par les dénommés en ces titres, au profit de M. Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, seigneur des lieux susdits, 1685-1718, acquisitions, baux à rente et titres nouveaux, par, ou pour M. Pierre Gorge d'Antraigues, écuyer, seigneur de La Chapelle et autres lieux, 1734-1737, reconnaissances de deux parties de rentes, l'une de 17 livres 10 sous et une poule évaluée 10 sous, l'autre de 3 livres, au principal de 60 livres, envers le duc de Béthune-Charost, pair de France, seigneur de La Chapelle et autres lieux, 1743-1776, baux à rente, et nouvelles reconnaissances d'héritages, par, et au profit de messire François-Joseph Ménage de Mondésir, écuyer, conseiller-secrétaire honoraire du Roi, en la grande chancellerie de France, aussi seigneur de La Chapelle, Mongrolle, etc., 13 juin 1781, consentement dudit sieur Ménage, à l'échange projeté entre Son Altesse et Eminentissime M. Louis-René-Edouard de Rohan, prince de Rohan, cardinal de la sainte église romaine, évêque et prince de Strasbourg, landgrave d'Alsace, prince-électeur d'Empire, grand aumônier de France, abbé de Saint-Waast d'Arras, commandeur du Saint-Esprit, seigneur-baron de Coupvray, et autres lieux, demeurant à Paris, en son hôtel, rue du Temple, paroisse de Saint-Jean-en-Grève, d'une part, et les révérends pères correcteur et religieux Minimes du Bois de Vincennes, d'autre part, de leur seigneurie des Hautes-Maisons, paroisse de Montry, avec les droits de quints et requints à prendre sur les fiefs de La Morelle, de l'Épinette et de Charas. A cet acte est jointe une déclaration desdits religieux, de laquelle il résulte que la seigneurie des Hautes-Maisons leur appartenait comme substitués, par lettres patentes de Henri III (de 1585), à l'ordre de Grammont, qui, lui-même, possédait cette terre comme dépendant du prieuré des Bons-Hommes de Vincennes, et comprise dans la donation qui en avait été faite, au dit ordre, par Hugues Le Coq, en 1477, qu'elle était tenue en fief noble et relevait sèchement de M. Ménage, etc. (47 pièces, parchemin, 12 pièces, papier.)

1600-1690

E 1715 Titres de propriété d'héritages situés au terroir de Montaurevers, paroisse dudit lieu de La Chapelle.

Du 28 septembre 1604, bail à rente, par Charles Baudoin, sergent royal, alors « maistre marguillier de l'église Nostre-Dame de La Chapelle, » à Nicole Grisard, veuve d'Adrien Dehalle, « de trois travées de haulte maison assis(es) à Montoruard (Montaurevers), court devant, jardin derrière et accin attenant icelle, contenant, en fond de terre, arpent et demy \_\_\_\_, item, deulx aultre(s) travées de logis à une estaige, couvertes de chaulme, avec demy arpent de jardin à herbe et arbres, » etc, 12 août 1620, prise à rente par : François Ouarne, vigneron à Libernon, de Christophe de Hidrequan, écuyer, seigneur de Maisoncelles, Chantemerle et Méroger, absent, stipulant par maître Gabriel Penet, son procureur fiscal, d'une travée et demie de maison, cour commune, devant, et un petit jardin à verdure derrière, étant en savart, moyennant 15 sous tournois de redevance annuelle, 22 juillet 1622, Michel Decornoy, berger, et Marie Maubret, sa femme, de messire Sébastien de Bréyart, chevalier, seigneur de Montaudier, La Chapelle et Libernon, savoir : deux petites travées de logis à bas étage, « basties de neuf couvertes de roseau(x), court, jardin et accin, à l'entour d'icelles, contenant le tout, en fond

de terre, 42 perches, suyvant le mesuraige qui en a esté fait, et bornes plantées à l'entour, » à la charge de 6 livres tournois avec une poule de surcens et rente, 20 janvier 1643, vente par Louis-Laurent, laboureur à Prémol, au sieur Jean Martin le jeune, de même état, demeurant à Libernon, d'une travée de grange, une demi-travée de mesure et la 3e partie d'une travée de logis, droit de communauté en la cour du lieu, etc., moyennant 152 livres tournois, 19 janvier 1685, vente par Denise Gaudin, veuve de Michel Bardot, et autres, à messire Pierre Gorge, écuyer, conseiller du Roi, seigneur de La Chapelle, La Porte et autres lieux, absent, représenté par maître Claude Chaillou, son secrétaire, d'une métairie et ferme appelée Montauvers, avec ses dépendances, moyennant le prix de 3,400 livres, en principal, etc. (9 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.)

1604-1685

E 1716 Titres de propriété d'héritages situés au terroir de Serbonne, paroisse de La Chapelle.

Du 23 décembre 1634, bail à rente, par noble homme maître Claude Gibert, prévôt de Crécy, et dame Marie Blondel, sa femme, autorisée par justice, Bertherand Desjardins, marchand à Lutain, et Anne Blondel, sa femme, au profit de Fiacre Couteau, vigneron à Serbonne, d'un arpent de vigne, en friche-savart, assis à la Côte d'Esse, tenant, d'une part, à un perré, moyennant 100 sous par an, cession au même titre, par dame Marie de La Barre, épouse de messire Jacques Le Tillier, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des Requêtes ordinaire de son hôtel, intendant de ses finances, dame de La Chapelle, Montaudier, Libernon et La Tillaye, autorisée, par son contrat de mariage, à la gestion de ses biens, laquelle a confessé avoir délaissé à Didier Gaudin, vigneron, 27 perches de vigne, en friche et savart, sises au Champ-Roger, ledit bail fait moyennant 27 sous de redevance annuelle (10 septembre 1649). - 7 octobre 1674, titre nouvel d'une rente de 3 livres, au profit de M. Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, seigneur de La Chapelle, par Nicolas Morel, vigneron à Serbonne, aux noms des dénommés en l'acte, propriétaires de six perches de jardin à arbres et herbes, item, de sept perches de terre labourable, sises au lieu dit le Ru de Biche, item, de 30 perches, ou environ, de terre, au chemin de Coulommiers, 22 juillet 1687, bail à rente consenti par Jean Liénard, boucher à Crécy, au profit de Claude Collin le jeune, vigneron à Serbonne, de 19 perches de vigne en friche, sises audit terroir, lieu dit le Petit-Bout, moyennant 16 sous par an. (Cet héritage a été acquis par M. d'Antraigues, devant Sautreau, notaire à Crécy, le 31 juillet 1693. (Note portée en marge du bail.) - 9 décembre 1691, rétrocession, par Marie Chevy, veuve de Jean Brunet, demeurant à Crécy, ès mains de messire Louis de Piennes, seigneur de Férolles, du fief de La Croix, à Bouleurs, et de Sarcy, d'un quartier de vigne, en une pièce, sis au lieu dit Pierresot, etc. (31 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.)

1634-1767

E 1717 Titres de propriété d'héritages situés à Courtry, à Genevray, à Montérand, au Petit-Lud, ainsi qu'à Montbrioux, territoire de Guérard. - Baux à cens et rentes, titres-nouveaux, reconnaissances desdites rentes, etc.

Courtry : 4 avril 1699, transport, par Pierre Regnard, vigneron à Courtry, paroisse de La Celle, à Claude Ballu, jardinier à Courtry, paroisse de Guérard, d'un jardin potager contenant 40 perches, item, 80 perches de terre, en friche, sises aux Courbes, terroir de Gévray, à la charge de payer, à M. d'Antraigues, seigneur de La Chapelle, la somme de 6 livres de rente, à prendre sur lesdits héritages, outre les cens et autres droits seigneuriaux. - Gévray (Note : les seigneuries de La Chapelle, Montaudier-le-Bas, Libernon et La Motte-Montaudier, ont un douzième de la dîme des grains et vins de Gévray), du 12 décembre 1698, bail à rente, par maître Pierre-Charles Glot, avocat en Parlement, ayant pouvoir de M. Pierre Gorge, chevalier, seigneur desdits lieux, à Pierre Renard, vigneron à Courtry, de 83 perches de terre, sises aux Mallettes, moyennant 6 livres de redevance annuelle, 4 novembre 1717, saisie féodale « d'un fief appelé La Dixme de Gévray, relevant du domaine de Crécy, » pratiquée sur messire Boulla, chevalier, seigneur de Quincy, à la requête de haut et puissant seigneur Mgr Henri-Charles Du Camboust, duc de Coislin, évêque de Metz, prince du Saint-Empire, comte et seigneur, par engagement, du domaine de Crécy, faute de droits et devoirs non faits ni rendus. - Montérand : Titres d'une rente de 30 livres résultant d'un bail d'héritages fait au nom du duc de Béthune-Charost, à Catherine Le Clerc, femme de Jean B \_\_\_\_, civilement mort, 2 mai 1623, vente de deux parties de rente, montant ensemble à 6 livres 10 sous, par Jean Léger, à maître Nicolas Favières, secrétaire de la Chambre du Roi, à prendre sur héritages sis à Montérand et à Mongrolle, 30 novembre 1623, bail à rente de divers héritages désignés au contrat, par Jehan Léger, paumier à Crécy, au profit de Jehan Lefort, vigneron à Montérand, moyennant 6 livres 10 sous par an, etc. - Le Petit-Lud : 30 août 1681, bail à rente, par messire Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, seigneur de La Chapelle, à Marguerite Gigot, veuve de Damien Damergue, vivant jaugeur de vin au bureau de Paris, et Geffroy Pérot, marchand à Montbrioux, de tous les héritages détaillés au bail ci-devant fait par le sieur Favières, alors seigneur dudit lieu de La Chapelle, au profit de Simon Renard et autres, ledit bail fait au prix de 40 livres de redevance annuelle, titres nouveaux de cette rente, énonciatifs des biens hypothéqués, transaction entre soeur Françoise-Lefèvre d'Ormesson, abbesse du Pont-aux-Dames, et M. Pierre Gorge d'Antraigues, acquéreur de maisons et autres immeubles, sis au Grand-Lud, chargés de 40 sous de rente envers l'abbaye dudit Pont-aux-Dames. - Montbrioux : 14 janvier 1691, bail à rente, par Étienne de La Cour, marchand à La Ferté-au-Col, et Françoise Oudrichon, avant veuve de Georges Barbier, à Louis Boullanger, marchand meunier au moulin de Prémol, d'une maison et cour, avec plusieurs pièces de terre, vigne et un jardin à verdure, le tout désigné au contrat, fait moyennant 11 livres par an, etc. (28 pièces, parchemin, 13 pièces, papier.)

1617-1790

E 1718 Titre de propriété d'héritages situés au terroir de Montpichet, paroisse de Bouleurs.

Du 5 octobre 1568, échange entre Jehan Thévenard, tonnelier à Crécy, et Christophe Morel, charpentier à Meaux, de deux pièces de terre, l'une

contenant 30 perches, sise audit terroir, l'autre 20 perches, sise à Crécy, près la porte de Meaux, tenant, d'un bout, à maître Didier Favières, lieutenant dudit Crécy, et d'autre bout, par bas, aux fossés de cette ville, mouvant du Roi, au prix de 4 deniers de cens l'arpent, « par chacun an, le jour saint Rémy, chef d'octobre, » - 25 avril 1569, vente desdites 30 perches de terre, par Morel, à la charge de ratification par Oudine Nyvette, sa femme, audit Jehan Thévenard, moyennant 30 livres, argent franc, 8 février 1669, vente par Jeanne Pasquier, femme de Louis Duchemin, vigneron à Montbrieu, paroisse de Guérard, alors « détenu prisonnier ès prisons de l'Éslection de Rozoy, pour le fait des Tailles, laquelle, en vertu de la procuration à elle faite et donnée par ledict Duchemin, son mary, portant permission et pouvoir de vendre de leurs immeubles, pour faire argent, afin de le tirer desdictes prisons \_\_\_\_\_, » et, en cette qualité, a reconnu et confessé avoir cédé à Denis Pochet, huissier royal audit Guérard, trois quartiers de terre labourables assis proche Montpichet, tenant, d'un bout, au grand chemin de Paris, moyennant 20 livres tournois (environ 5 sous la perche, le quart de la valeur, un huissier de notre temps ne ferait pas mieux). - 11 novembre 1703, titre nouvel d'une rente de 1 livre 18 sous, au profit de M. Gorge, chevalier, seigneur d'Antraigues, La Chapelle et autres lieux, étant aux droits, par transport, de Pierre Rossignol, valet de chambre du Roi, ladite rente reconnue par Denis Raoul, vigneron, demeurant à Montpichet, comme propriétaire de deux travées de maison, couvertes de tuiles, et deux autres travées couvertes de chaume, cour devant et jardin derrière, contenant six quartiers ou environ, etc., 19 octobre 1710, bail à rente, par ledit sieur Pierre Gorge, à Denis Caillot et Marguerite Pottier, sa femme, de quatre travées de logis, couvertes, partie en chaume et partie en tuile, granges et étable, item, trois travées de mesures « indigentes de réparations en leurs murailles, sans aucuns bois, chevrons ny charpentes, » etc., avec plusieurs jardins à herbes et arbres, ainsi que diverses pièces de terre, le tout désigné au contrat, qui a été consenti moyennant le prix de 30 livres tournois et un denier de cens seigneurial, etc. (7 pièces, parchemin, 6 pièces, papier.)

1568-1749

- E 1719 Domaine. - Baux à rente d'héritages situés au territoire du lieu, titres nouveaux et reconnaissances de rentes fournis à qui de droit, par les détenteurs desdits héritages.

Du 26 décembre 1481, bail à rente, passé sous l'autorité du comte de Dammartin, « grand maistre d'ostel de France, seigneur de Crécy, par noble homme Bertherant Courault (escuyer), premier verlet de chambre du Roi et seul seigneur de Dampmartin en Brie, lequel, de sa bonne volonté, sans force ou contrainte aucune, recongnut et confessa avoir baillé, cédé, etc., à titre de rente annuelle \_\_\_\_\_ à Jehan Aubert, barbier demeurant à Crécy, c'est assavoir les mesures où souloit avoir maison, cour et jardin, appelé Widegodet (Villegodet), séant à La Chapelle-lez-Crécy, que ledict escuyer disoit avoir, à cause de son fief qui, jadis, fut et appartient à feu Jehan de Laigny \_\_\_\_\_. Ce présent bail fait moiennant, et parmy, la somme de dix sols tournois, » de redevance annuelle, 26 novembre 1587, titre nouvel de 4 deniers de cens, et 15 sous tournois de rente, dus au seigneur de Montaudier,

par « Jehan Molin, orpheuvre, demeurant à Paris, » et autres, comme détenteurs de treize travées de haut logis, consistant en maison manable, pressoir, grange, étables, cour et jardin, assis au bourg de La Chapelle, tenant, d'une part, au ru et d'un bout à la grande rue du lieu, du 5 septembre 1598, bail à rente par Charles Bellanger, à cause de sa femme, et se portant fort de Marie Olivier, Jehan Clarcelier et autres, ses cohéritiers, dans la succession de maître Claude Grandin, vivant grènetier au magasin à sel de Meaux, à Nicolas Baudouin, marchand à La Chapelle, « d'ung quartier de pré, en une pièce, assis près leur moulin dudit lieu, » tenant, d'un bout, à la rivière du Morin, titre nouvel d'une rente de 10 sous tournois et 2 chapons, outre les cens, à raison de 4 deniers par arpent, ledit titre passé au nom d'honnête personne Pierre Mahu, boulanger au Grand Marché de Meaux, et consorts, comme détenteurs d'une travée de maison, cour et jardin, sis au lieu dit Villegodet, avec autres héritages, chargés de ladite rente envers « noble damoiselle Anne Hannequin, veuve de noble homme et saige monsieur maître Jehan de Refuge, conseiller du Roy en sa Court de Parlement de Paris, seigneur de Courcelles, dame de Dampmartin, Roize et Serbonne, en partie, etc., » - 1er février 1605, bail à rente, par maître Pierre Pannier, lieutenant, assesseur criminel au Bailliage de Crécy, à Guillaume Charpentier, maréchal à La Chapelle, de deux travées de maison manable, cour et jardin, sis audit lieu, moyennant 5 livres tournois par an, le 13 septembre 1616, Antoine Rémy, vigneron à Crécy, pour, et au nom de Denis, son fils, a reconnu avoir pris à titre de rente annuelle, de maître Nicolas Favières, secrétaire de la Chambre du Roi, seigneur de La Chapelle, 28 perches de vigne, en friche et savart, sises au lieu dit le Haut-des-Brûlés, tenant d'un bout, par haut, au sieur de Piennes, ladite prise à rente faite moyennant 25 sous, etc. (25 pièces, parchemin, 2 pièces, papier.)

1481-1620

E 1720 Domaine. - Baux à rente d'héritages situés au territoire du lieu, titres nouveaux et reconnaissances de rentes fournis à qui de droit, par les possesseurs desdits héritages.

Du 5 septembre 1621, titre nouvel d'une rente de 8 livres 5 sous due à Balthazar Henry, marchand à Coulommiers, par Jehan Manière aîné, Étienne Buhot et Claude Gilles, aussi marchands, demeurant à Lagny, comme détenteurs, chacun pour partie, d'un moulin à tan et dépendances, sis audit lieu de La Chapelle, du 24 novembre 1623, bail à rente, par Abel Pellé, vigneron à La Chapelle, à Nicolas Houzé, maréchal à Nesle-la-Gilberde, de 3 travées de maison, avec cour et jardin derrière, et communauté en une ruelle tenant à ces héritages, ledit bail consenti moyennant une redevance annuelle de 20 livres, 20 mars 1625, bail à rente, passé devant Pierre Favières, notaire royal, tabellion et garde-notes héréditaire en la ville, Bailliage et Châtellenie de Crécy, sous l'autorité de Charles Barentin, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, garde des sceaux aux contrats, sentences et actes dudit Bailliage, par Pierre Jardin, sergent royal, et Marguerite Le Pelletier, sa femme, à Maximilien Morel, vigneron, de deux travées de haut logis avec un petit jardin derrière, et une grande cour devant, tenant, d'un bout, à maître

Nicolas Favières, seigneur de La Chapelle, Montaudier et Libernon, en partie, etc., 25 juin 1627, titre nouvel d'une rente de 34 livres, au profit de Guillaume Léger, écuyer, « prévost de nosseigneurs les connestables et Mareschaux de France, au gouvernement de Brye et Champagne, demourant à Meaux, et dame Marye Aublet, sa femme, » par Isaac Hubert, Simon Gibert et Claude Bourgongne, marchands tanneurs à Crécy, qui ont reconnu être propriétaires « d'un molin à draps, de fondz en comble, comme il se comporte, assis à la Chapelle-lez-Crécy, sur la rivière de Morain, aysance au chemin, ou ruelle, qui conduit de la grande rue audict Molin, et au molin à huile appartenant à Nicolas Bauldoin. Item, droict de communaulté des deux ponts et pescheries, estans ausdicts molins, etc., » - bail à rente par Clérembault Le Bourguignon, écuyer, seigneur de Mongrolle, à Bertrand Vallet, charpentier à Chalifert, et Jeanne Dupas, sa femme, du moulin à blé du Choisel, en la paroisse de La Chapelle, « avecq les logis qui en dépendent et en l'estat qu'ils sont, cours, jardins, terres, vignes, estangs, circonstances et deppendances d'icelluy, avecq le cours de l'eau \_\_\_\_\_. Ce bail faict moyennant le pris et somme de 24 livres tournois, en argent, et deulx chappons \_\_\_\_\_, et encores ung gasteau, vallant soixante solz tournois, la veille du jour des Roys, ». Du 2 mai 1636, bail à rente d'une grange de deux travées, avec droit à la cour commune, fait au profit de Claude Houarne et sa femme, par Guillaume Lefebvre, compagnon maçon, demurant à Paris, rue des Gravilliers, en son nom, et comme ayant épousé Marguerite Morel, et encore comme se portant fort de Guillaume Loison, imprimeur, Louis Martellier, compagnon éperonnier, et d'Agnès Deballeu, veuve de Mathurin Rousseau, tous demurant en ladite ville de Paris, le bail dont il s'agit, consenti moyennant 9 livres tournois par an, 3 novembre 1649, bail à rente par dame Marie de La Barre, épouse de messire Jacques Le Tillier, conseiller du Roi, etc., dame de La Chapelle, Montaudier, Libernon, et La Tillaye, demurant à Paris rue du Grand-Chantier, dûment autorisée par son contrat de mariage, à Philippe Pelard, marchand serrurier, « c'est asçavoir : deux travées de logis, consistant en un foüyer et scellier attenant, chambre et grenier dessus, couverts en thuille, jardin derrière, les lieux comme ils se comportent, assis à La Chapelle, lieudit Villegodet, » tenant, par devant, au carrefour du lieu, etc. (13 pièces, parchemin, 6 pièces, papier.)

1621-1659

- E 1721 Domaine. - Baux à rente d'héritages situés au territoire du lieu, titres nouveaux et reconnaissances de rente fournis à qui de droit, par les possesseurs desdits héritages.

Du 16 avril 1662, bail à rente, par maître Nicolas Bridou, procureur ès sièges royaux de Crécy, et Adenette (Annette?) Lepelletier, sa femme, à Claude Philippot, vigneron, et Jeanne Martin, sa femme, « c'est assavoir un jardin à arbres et herbes, les haies qui sont autour d'icelluy en dépendans, contenant 72 perches plus ou moins, » tenant, d'une part, aux vignes de la veuve de maître Louis Favières, ledit bail fait moyennant 9 livres par année, 1663 et 1664, minutes et grosses de baux à cens et rente, par messire Jacques Le Tillier, conseiller du Roi en ses Conseils, receveur des consignations, seigneur de La Chapelle, Montaudier et Libernon, au profit de

: François Barbier, preneur de trois arpents de vignes en deux pièces, assises : l'une sur le ru de La Chapelle, l'autre aux Blancs-Murs, Jean Choslin, vigneron, trois quartiers et demi de même héritage, assis à la côte d'Esse, François Bertholet, dit Roseroy, manouvrier, 57 perches de vigne, en quatre pièces, bail à rente, par Nicolas Le Roy, demeurant à Mongrolle, au profit de Robert Barbier, de 35 perches de terre situées près la fontaine du Clerc, moyennant 35 sous de redevance, ledit bail passé au nom du garde des sceaux aux contrats de la Châtellenie de Crécy, pour le Roi, par très-haute et puissante dame madame Marie Séguier, marquise de Laval, dame comtesse dudit Crécy, très-haut et puissant seigneur messire Armand Du Camboust, due de Coislin, pair de France, baron de Pont-Château et de La Roche-Bernard, mestre de camp de cavalerie, lieutenant- général des armées de Sa Majesté, comte dudit Crécy, et très-haut et puissant seigneur, messire César Du Camboust, chevalier de Coislin, mestre de camp d'un régiment de cavalerie légère de France, aussi comte dudit Crécy, 1674 et 1675, titres nouveaux de diverses parties de rentes dues à M. Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, pair de France, chevalier des Ordres du Roi, seigneur de La Chapelle et autres lieux, par : Nicolas Enguerrand, charron à Libernon, et consorts, détenteurs d'un arpent de jardin à arbres et herbes, sis au lieu dit la Couture, Étienne Langlois, maître d'école de la paroisse de La Chapelle, possesseur d'une travée de logis, avec un appentis, cour et jardin, le tout contenant 20 perches, tenant au jardin du presbytère, d'une part, etc., 22 juillet 1684, bail à rente, par sieur Nicolas Coeurdechesne, cordonnier ordinaire du Roi, demeurant à Meaux, à Pierre Gaudin, vigneron à Libernon, de 40 perches de vigne sises au lieu dit la côte d'Ayx (d'Esse ou d'Est), moyennant 4 livres par année, etc. (39 pièces, parchemin, 15 pièces, papier.)

1662-1698

- E 1722 Domaine. - Baux à rente d'héritages situés au territoire du lieu, titres nouveaux et reconnaissances de rentes fournis à qui de droit, par les détenteurs desdits héritages.

Titres nouveaux de diverses parties de rentes dues à messire Pierre Gorge, chevalier, seigneur d'Antraigues et de La Chapelle, par : Louis Buisson, vigneron à Libernon, comme détenteur de diverses pièces de terre et vignes, chargées de 8 livres de redevance, Laurence Martin, veuve de Nicolas Enguerrand, vivant charron à Libernon, aussi propriétaire de plusieurs héritages redevables, envers ledit seigneur, de 5 livres 10 sous de rente en deux parties, du 16 septembre 1734, bail à cens et rente d'une maison sise à La Chapelle, couverte de chaume, indigente de réparations, fait au profit de Jean Lirot, charpentier audit lieu, par maître Nicolas Laures, receveur et régisseur du domaine de Crécy, pour très-haut et très-puissant seigneur, Mgr Paul-François, duc de Béthune-Charost, pair de France, chevalier des ordres du Roi, comte, par engagement, dudit Crécy, seigneur de La Chapelle, 29 octobre 1741, bail à rente par M. François-Joseph Ménage de Mondésir, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur engagiste du domaine de Crécy, seigneur de La Chapelle, demeurant à Paris, rue des Petits-Champs, au profit de Pierre Marest, vigneron et Marie-Anne Jauneau, sa femme, de 60 perches de terre sises au

lieudit Berthonis, moyennant 4 livres 10 sous par an, Pierre Gaudin, vigneron, et Marguerite Duremor, sa femme, de un arpent de terre, en friche, situé au grand parc de la côte d'Esse, moyennant 10 livres et 2 poulets de redevance annuelle (5 novembre 1741,) - Pierre Bizet, maçon, et Marie-Jeanne Barbier, sa femme, de divers héritages énoncés aux contrats des 3 novembre 1741, 31 décembre 1753 et 8 décembre 1659, le tout baillé au prix de 16 livres 10 sous et un poulet, chaque année, comme il est dit au titre nouvel du 19 mars 1790, fourni par les héritiers dudit Bizet, à messire François-Camille Ménage, seigneur de La Chapelle, fils et héritier, en partie, du prénommé, etc. (48 pièces, parchemin, 7 pièces, papier.)

1702-1790

E 1723 Minutes d'actes notariés reçus par Bridou, contenant titres nouveaux et reconnaissances de rentes « envers très-hault et très-puissant seigneur, Mgr Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, pair de France, chevalier des Ordres du Roy, seigneur de La Chapelle, Montaudier, Libernon, du fief de La Tillaye et autres lieux. »

Par : Nicolas Testard, vigneron à Monthérand, paroisse de Guérard, détenteur de divers héritages, désignés au titre, et chargés de 110 sous de rente foncière, Jean Ouarne, vigneron à Libernon et Jacques Véron, maçon à Crécy, à cause de Jacqueline Fleurant, sa femme, possesseurs d'un arpent de terre, en une pièce, sis au terroir de Libernon, lieu dit le Four-à-Chaux, tenant d'une part à un perré, et comme tels redevables, envers le seigneur susnommé, de 20 sous et une poule de rente foncière, Jeanne Chartrain, veuve de Denis Qualité, demeurant à Crécy, et Philippe Raoult, vigneron à Mongrolle, propriétaires de trois quartiers de vignes, en valeur, au lieu dit Biron, terroir de ce lieu de Mongrolle, tenant, par bas, au ru de Biron, et chargés de 30 sous de rente et une poule, « ou pour la valeur d'icelle, la somme de 10 solz, » - Étienne Langlois, maître d'école de la paroisse de La Chapelle, possesseur d'une travée de logis avec un appentis, cour et jardin devant, contenant 20 perches, tenant, d'une part, au jardin du presbytère, etc., suivent plusieurs actes d'acquisition et d'échange faits par, ou au profit dudit seigneur de La Chapelle, et signés de sa main. - Du 2 décembre 1574, cession, à lui consentie, par Adam Gallé, vigneron à Montaudier-le-Haut, d'un arpent de terre assis audit lieu, climat de la Champagne, moyennant le prix et somme de 50 livres, échange consenti entre Pierre Rossignol, vigneron à La Chapelle, et Marguerite Pellé, sa femme, d'une part, et M. le duc de Luynes, de diverses travées de logis et autres héritages, à la condition « de, par le seigneur duc, faire bastir et construire, » sur 36 perches de terre, désignées au contrat, « mesmes logis et lieux que ceux donnez en eschange, par ledit Rossignol et sa femme, de pareille grandeur et hauteur, » etc. - État de partie des contrats de baux à rente, cédés par M. Isaac-Dominique Cosset, à M. d'Antraigues, seigneur de La Chapelle, sous le nom de M. Claude Chaillou, avocat en Parlement, par acte passé devant Lequin, notaire à Paris, le 11 juillet 1689, lesquelles rentes ledit seigneur a été obligé d'abandonner, en justice, pour raison des demandes en déclaration d'hypothèques, formées contre lui, etc., minute ou brouillon dudit état. (In-folio, 38 feuillets, papier en 3 cahiers.)

- E 1724 Rentes foncières et constituées, hypothéquées sur héritages situés à La Chapelle, Crécy, etc., aliénations, transports et rachat de ces rentes.
- Du 15 décembre 1548, constitution, par Rasset Denyelle, vigneron à La Chapelle, d'une rente de 40 sous au profit d'honorable homme Jehan Mully, sergent à cheval au Châtelet de Paris, demeurant au marché de Meaux, ladite rente hypothéquée sur une maison « à deux estaiges, court, pressouer, jardin et lieu comme il se comporte, » etc., 22 novembre 1603, obligation consentie devant Nicolas Charpentier, notaire à Meaux, par Arthus Becquée, de Crécy, Jehan Barbier, de la Chapelle, et Jehan Becquée, vigneron à Saint-Martin-lez-Crécy, au profit de Daniel Gomerel, marchand à Sedan, tant pour lui que pour les autres enfants de feu Jacques Gomerel et Marguerite Mully, pour raison de 46 livres tournois, restant des arrérages échus de 10 livres de rente, souscrite originairement envers Racet de Melle. Au dos de cet acte sont les reçus de ladite somme, payée en différentes fois par Arthus Becquée, Pierre Matignon et Nicolas Favières, (secrétaire de la Chambre du Roi, seigneur de La Chapelle-sur-Crécy), en l'acquit des époux Barbier. Ensuite est une déclaration signée : Favières, par laquelle il reconnaît: que les 10 livres 2 sous 6 deniers, versés par lui, proviennent de la retenue qu'il a faite à la veuve d'Arthus Becquée et consorts, sur le prix d'un pressoir acquis par lui, et que le contrat n'est resté dans ses mains que pour sûreté de l'hypothèque, 29 novembre 1604, vente par Jehan Dumont, écuyer, demeurant à Montaudier-le-Haut, « et damoiselle Magdelaine de Vallois, sa femme, aagée de vingt-cinq ans trois mois, comme elle a dit, » à maître Nicolas Favières, procureur au Châtelet de Paris, de la somme de 37 livres 10 sous de rente, à prendre en 91 livres 13 sous 4 deniers, en une partie, à eux appartenant, comme ayant le droit de maître Jehan Favières, lieutenant des Eaux et Forêts de Crécy, cette vente a été consentie moyennant le prix principal de 450 livres, du 24 janvier 1637, aliénation, par Jean Cailliau, maître bourrelier à Crécy, et Madeleine Folin, sa femme, « en l'hostel et au proffict de dame Catherine Gaultier, vefue d'honorable homme Nicolas Berson laigné, vivant maistre apoticaire, bourgeois de Meaux \_\_\_\_, c'est assavoir : la somme de 7 livres 10 solz tournois de rente foncière, racheptable, en quatre payemens égaux, de la somme de sept-vingtz-dix livres tournois, de sort principal, » etc., 25 juin 1638, acquisition, par M. Bertrand de La Fuchère, prêtre, curé de La Chapelle, de 8 livres de rente à lui cédées par Pierre Louis, boulanger à Touquin, et Jeanne Denest, sa femme, à prendre sur une maison et dépendances, sise audit lieu de La Chapelle, près l'église (Cette maison a été enfermée, plus tard, dans l'enclos et parc de ce lieu), 1639-1644, rachat de plusieurs parties desdites rentes par : noble homme Octavien Le Bys, seigneur de La Chapelle, La Motte-Montaudier, Montaudier-le-Haut, La Tillaye et Libernon, en partie, contrôleur des receveurs et payeurs des gages et droits de nosseigneurs de la Cour du Parlement de Paris, y demeurant, rue Saint-Denis, et ensuite (1641) rue des Mauvaises-Paroles, Pierre Rossignol, marchand tapissier, demeurant aussi à Paris, rue des Petits-Champs, proche Saint-Honoré (19 mars 1646), 27 octobre 1660, constitution de 24 livres 2 sous 2 deniers de rente, par messire Antoine Cocqueray, chevalier, seigneur de Fromont, conseiller du Roi, maître

« d'hostel ordinaire de son Chastelet de Paris, et lieutenant-général de l'hostel et grande Prévosté de France, demeurant à Paris, rue Vivienne, » au profit de messire Jacques Le Tillier, conseiller du Roi en ses Conseils, et intendant des finances de France, seigneur de La Chapelle, etc., demeurant aussi à Paris, « vis-à-vis la grande escurye du Roy, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, » ladite rente affectée « spécialement sur une maison seize à Paris, rue de Grenelle, paroisse Saint-Eustache, en laquelle demeure, à présent, Monsieur l'archevesque de Rouen, » etc., du 8 juin 1673, quittance de la somme de 265 livres 17 sous 6 deniers, donnée par Claude Phélipot, vigneron à La Chapelle, au sieur Robert Sanson, receveur des consignations de la Cour de Parlement, Châtelet de Paris et autres juridictions, aux mains de qui ladite somme avait été consignée par M. Nicolas de Villiers, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, seigneur de La Chapelle, Montaudier-le-Bas, fief de Villegodet « et autres fiefs saysis, à la requeste du sieur Delaigue, sur Jacques Le Tillier, poursuivie sur Jean Servant, bourgeois de Paris, curateur créé aux biens confisquez dudict sieur Le Tillier, » etc, (26 pièces, parchemin, 10 pièces, papier.)

1548-1680

- E 1725 Rentes foncières et constituées, hypothéquées sur héritages situés en divers lieux, aliénations, transports et rachats de ces rentes.  
Du 22 juillet au 13 septembre 1680, grosse, en papier, d'une transaction avec ratifications, consentie entre Jean Foin, cordonnier, demeurant à Paris, faubourg Saint-Antoine, et Jeanne Le Clerc, sa femme, « Lember Le Clerc, maistre émailleur-patinostrier en esmaille, et Honoré Baudouin, maistre crispinier en or, argent et soye, et Denise Leclerc, sa femme, d'une part, » et Claude Content, meunier demeurant au moulin Talmé, à cause de Claude Habit, sa femme, Jean Déligny, laboureur à Magny-Saint-Loup, époux de Marguerite Habit, et autres, héritiers de Pasquier Habit, vivant détenteur d'une maison et logis avec huit perches de jardin à arbres et herbes, le tout situé au lieu du Pont-aux-Dames, paroisse de Couilly, avec autres héritages spécifiés au contrat passé devant Berthault, notaire audit Couilly, le 8 décembre 1652, et chargés d'une rente de 116 sous 4 deniers, faisant l'objet de la transaction précitée, du 18 mars 1684, constitution, par messire Pierre Gorge, écuyer, seigneur d'Antraigues, La Porte et autres lieux, conseiller au Parlement de Metz, à messire : Claude Bosc-Dubois, procureur général à la Cour des Aides de Paris, de 750 livres de rente, au principal de 15,000 livres, du même jour contre-lettre par laquelle le sieur Bosc-Dubois déclare que le constituant ne lui doit rien, Jullien Coignet, seigneur de Vandres, conseiller au Parlement de Paris, y demeurant rue Baillet(?) d'une rente de 1,750 livres à prendre sur les offices dudit sieur constituant, sur les terres d'Antraigues, sises en Blesois, près de Selle en Berry, et de La Chapelle, près Crécy en Brie, etc. (7 août). Une contre-lettre, du 17 juillet 1704, est jointe à ce contrat.  
- 1684-1687, constitutions, acquisitions, ventes et remboursements de rentes, au profit et par ledit sieur Gorge, seigneur d'Entraigues et de La Chapelle, du 2 mars 1690, transport par la même, à damoiselle Marie de Bonnefoy, veuve de maître Denis Gibert, vivant intendant de MM. de Vendôme, demeurant à Paris, rue des Petits-Champs, du sort principal, cours

et continuation de la somme de 10 livres de rente foncière, due au cédant, par la veuve et héritiers de Bertrand Becquée, de Serbonne, à prendre sur les logis et jardins mentionnés au bail à rente fait audit Becquée, par messire Jacques Le Tillier, du 21 novembre suivant, cession par Jean Favières, huissier royal à Crécy, et Marie Lefebvre, sa femme, à Nicolas Bégat, marchand pâtissier-boulangier à Crécy, de 105 sous de rente foncière, dus aux cédants par Nicolas Troublé, laboureur à Roise, et Simonne Petit, sa femme, etc. (16 pièces, parchemin, 11 pièces, papier.)

1680-1692

- E 1726 Rentes foncières et constituées, hypothéquées sur héritages situés en divers lieux, aliénations, transports et rachat de ces rentes.  
Ventes, cessions, transports, etc. de rentes, faits au profit de messire Pierre Gorge, écuyer, seigneur de La Chapelle, par: Nicolas Bégat, boulangier à Crécy, et Nicole Jouvenon, sa femme, de 5 livres 5 sous, restant, à racheter, de 12 livres 10 sous, Catherine Seigneur, femme, séparée de biens, de Jean Liénard, marchand boucher audit Crécy, de 12 livres, restant, aussi à racheter, de 17 livres de rente foncière, due chaque année, le 1er jour de septembre, par Nicolas Beaurepaire, taillandier au même lieu, Jean Philippes marchand en ladite ville de Crécy, de la somme de 211 livres 18 sous, « tant en principal, intérêt que frais et despens, jusque » à hui, que ledit cedant a dit lui estre bien et lojallement deus par Jacquin Mongrolle » et autres, maître Henri-Arnoul Bridou, prêtre, curé de Trilport, en son nom et se portant fort de damoiselle Louise-Catherine Bridou, sa soeur, et de dame Marie Bridou, épouse de Pierre-Philippe de Noïelles, chevalier, seigneur de Noïelles, baron de Florimont et de Faucourt, capitaine au régiment de La Tournelle, etc., Claude Sautreau, vigneron à Férolles, et Anne Martin, sa femme, qui ont reconnu avoir constitué, audit seigneur, 100 sous de rente annuelle, sur moitié d'une maison et jardin situés au lieu de la demeure des constituants, noble homme Pierre Grandjean, conseiller du Roi, président-lieutenant du bailli de Meaux, au siège de la Châtellenie de Crécy, 40 livres de rente et les intérêts à échoir, dus au cédant par Pierre Dantan, marchand à Couilly, Marguerite Duval, sa femme, et autres, « item, le sort principal et arrérages, qui ci-après escheront, de la somme de 27 livres et un chapon de pallier, aussy de rente fontière et de bail d'héritages, » fait par ledit sieur Grandjean, à Louis- Menant, vigneron, demeurant à Férolles, et Marguerite Becquée, sa femme, etc., titre nouvel par Marguerite Lhermite, en son nom, et se portant fort du sieur Marc Lhermite, son frère, écuyer, garde du corps du Roi, demeurant à Paris, de la somme de 33 livres 18 sous 9 deniers de rente, constituée par Marguerite Reboulé, leur mère, au profit de messire Jacques Le Tillier, vivant seigneur de La Chapelle, etc. (25 janvier 1698), Claude-François Demoncrif, huissier royal à Crécy, et Marie-Madeleine Gravari (?) sa femme, de 15 livres, en principal, faisant partie de 38 livres 10 sous de rente, due aux cédants, par Nicolas Testard, marchand hôtelier à La Chapelle, et Élisabeth-Charlotte Trippier, sa femme, « à prendre et percevoir sur la maison, logis, lieux et jardin dépendans de l'otellerie du Lion d'Or, sis audit La Chapelle, » etc. (15 mai 1704), 28 août 1713, quittance de la somme de 300 livres, pour le rachat de 15 livres de rente, donnée audit sieur Gorge,

par soeur Michelle Grand-remy, de la communauté séculière établie à Crécy, au nom et comme fondée de procuration de soeur Anne Lepelletier, supérieure, et de soeur Marie-Jeanne Poucher, composant ladite communauté, etc. (17 pièces, parchemin, 26 pièces, papier.)

1693-1760

E 1727 Revenu foncier, « Estât des rentes foncières deubes aux seigneuries de La Chapelle, Libernon, Montaudier-le-Bas, La Motte-Montaudier, dit Montaudier-le-Haut, Montgrosle, Vilgodet, La Tillaye, et au fief appelé le Pré du Moulin. »

Premièrement, 6 sous 10 deniers tournois dus à la seigneurie de Montaudier, par Pierre Corbie, laboureur en ce lieu, suivant contrat de bail à rente, à lui fait devant Jean Varlet, notaire royal à Crécy, le 7 décembre 1487, par noble homme Jean Bureau, écuyer, seigneur de Montaudier, des héritages dont la teneur suit : une maison, cour, jardin, lieu et pourpris, ainsi que le tout se poursuit et comporte, plus 18 arpents et un quartier de terre, vigne, pré et bois, en cinq pièces désignées audit registre, 33 sous 2 deniers tournois payables au jour de la Saint-Martin d'hiver, par Étienne, Mathurin, Pierre-Robert et Martin Vallée, et beaucoup d'autres, suivant la sentence rendue au profit de Pierre Bureau, écuyer, seigneur desdits lieux, le 12 mai 1544, qui les a condamnés, de leur consentement, au paiement, cours et continuation de ladite rente, comme détenteurs : « d'une mesure et jardin, où jadis souloit avoir maison, grange, estable avec la court et un vollet ou coulombier, jardins et terre, le tout contenant, en fonds d'héritage, 35 arpens ou environ, assis à Montaudier-le-Haut, \_\_\_ aboutissant, par bas, au ru et à la thuillerie, et par hault au grand chemin royal, » plus de 24 arpens et demi de terre, en deux pièces désignées audit registre, 4 livres tournois de rente dues par Nicolas Maheu, vigneron à Bouleurs, à maître Nicolas Favières, conseiller au Châtelet de Paris, suivant bail passé devant Nicolas Bridou, notaire à Crécy, le 5 décembre 1606, d'un demi-arpent de vigne, sis à Montbarbin, lieu dit les Petites-Avernes, 8 livres tournois dues par Claude Henry, vigneron à Bouleurs, et sa femme, à Jean Thibault, de même état à Férolles, suivant titre nouvel passé à son profit, le 22 mai 1626, à cause d'une travée de logis en laquelle il y a four, cheminée et montée, sise audit Bouleurs, au lieu appelé Laval, et autres héritages. « Charles Tricot, escuyer, seigneur de Montaudier, La Chapelle et Libernon, a acquis, par contrat d'échange du 5 mai 1633, de Simon Laurent, les deux tiers des 8 livres de rente cy-dessus, » et l'autre tiers a été acquis par Octavien Le Bis, seigneur de La Chapelle, de Simon Laurent, par acte du 17 mai 1639, etc. (In-folio, 180 feuillets, papier.)

1487-1722

E 1728 Revenu foncier. - Nouvel état des rentes dues aux seigneuries de La Chapelle, Libernon, Montaudier, etc.

« 27 livres 13 sols de rentes foncières et constituées, en cinq parties, dues annuellement, le jour Saint-Martin d'hiver, par Jean-François Béguin, vigneron à Mongrolle, et autres, solidairement, suivant le titre nouvel passé devant Berlin, notaire à La Chapelle, le 16 janvier 1780. Nota. Dans l'origine, et suivant les anciens registres, cette rente n'était que de 3 livres 10 sous,

mais elle est portée à 27 livres 13 sous, au moyen de ce que M. Ménage y a joint 24 livres 3 sous de rente, par lui acquis sur ledit Béguin, » - 16 livres 10 sous et un poulet, en trois parties, payables ledit jour par Marie-Jeanne Barbier, veuve de Pierre Bizet, maçon à La Chapelle, 12 livres dues annuellement par Pierre Domino, berger à Jossigny, Pierre-Nicolas Bénard, manouvrier, au Choisel et autres, « 12 sous 6 deniers pour un demi-chapon, stipulé de surcens et rente seigneuriale, dans un titre nouvel passé devant maître Delaguillaumye, notaire à Crécy, le 5 avril 1728, laquelle rente, suivant un acte de remboursement fait à M. Ménage, de 2 livres 10 sous aussy de rente, devant maître Bertin, le 26 janvier 1758, par lequel il est fait des réserves pour lesdits 12 sous 6 deniers, et à prendre sur l'hôtel et manoir de Vilgodet, » etc., 6 livres 16 sous dus par Jean Couteau, garçon meunier au moulin à blé de La Celle en Brie (titre nouvel du 13 avril 1760), 20 livres de rente constituée, due annuellement le 27 octobre, par Nicolas Monbillard, manouvrier à Bécoiseau, paroisse de Mortcerf, et Jeanne-Louise Coutellier, sa femme, et autres, suivant le contrat de constitution reçu par Delaguillaumye, le 27 octobre 1753, etc. (In-folio, 182 feuillets, papier.)

1720-1790

E 1729 « Estât et mémoire des rentes foncières et de bail d'héritages, vendues par M. Cosset, conseiller au Bailliage et siège présidial de Meaux, à M. Chaillon, par contrat passé devant les notaires au Châtelet de Paris, le 11 juillet 1689, » lesdites rentes montant, en total, à 201 livres 18 sous 9 deniers, état fourni par M. Delaguillaumie, des censives de Voulangis, à la côte d'Esse, au delà du ru de La Chapelle.

Etat, par ordre alphabétique, de noms des tenanciers, des rentes dues à ladite seigneurie : Louis Ancelin et autres, pour une maison sise à Bouleurs, doivent pour les années 1739, 1740, 1741 et 1742, à raison de 8 livres chacune, 32 livres, Jean Béguin, de Mongrolle, pour vigne et bois, sis au ru de Vaudessart, venant de Michel Barbier, 3 livres 10 sous, et pour quatre années, 14 livres, Pierre Chambaut et les enfants de Jean Chambaut, pour héritages sis à Bouleurs, 9 livres 16 sous, madame de La Tillaye, pour une maison à Crécy, 44 livres 9 sous par an, total desdites rentes, 2,279 livres 13 sous. - Note du seigneur de La Chapelle, M. Ménage : « Le Roux ne manquera pas, aussitôt le présent état receu, de faire afficher à la porte de l'église, que ceux qui doivent des rentes à la seigneurie de La Chapelle, sont tenus de venir s'en acquitter sous l'espace de quinze jours, faute de quoy ils seront poursuivis, qu'ils ayent pareillement attention de rapporter leurs dernières quittances, et, en outre, que ceux dont les vingt-neuf années de leurs baux sont prêts d'expirer en rapportent des titres nouveaux, » etc. - Fermages divers, 5,725 livres 15 sous, produit de vente de coupes de bois, 3,237 livres 18 sous 3 deniers, etc. (92 pièces, papier, dont 15 cahiers.)

1654-1790

E 1730 Revenu foncier.

20 livres de rente dues par Nicolas Pellard, dit Desrosiers, demeurant à Crécy, paroisse de La Chapelle, suivant le titre du 17 août 1711, à prendre sur une maison manable et logeable, et sur un petit jardin potager y tenant,

le tout assis au lieu dit Villegodet, tenant d'une part à la maison appelée le Lion d'Or, 5 livres 15 sous à prendre sur sept pièces d'héritages appartenant à François Chobert et Marie Ducharne, sa femme, demeurant à Bouleurs, 40 livres dues par Pierre Hébert, suivant titre du 27 janvier 1715, comme détenteur de trois travées de logis servant de foyer et de cellier, où il y a chambre et grenier dessus, d'une autre travée servant d'étable, d'un appenti, de deux travées de grange, laiterie, toit à porcs, un grand jardin à arbres et herbes, situé à côté desdits logis, et deux jardins à verdure devant et derrière, le tout situé à Saint-Germain(-lez-Couilly), et contenant, en fonds de terre, deux arpents et demi, 50 livres de rente dues par Jean-Baptiste André, sur une maison, écurie, étable à vache, grange et toit à porcs, cour, jardin à poirée, et un clos à arbres et herbes, entouré de haies vives en dépendant, le tout assis à Maisoncelles, lieu dit Montbénard, avec quatorze pièces de terre, pré et bois, etc. (Petit in-folio, 69 feuillets, papier.)

1664-1728

- E 1731 Dépenses diverses. - Quittances données aux seigneurs de La Chapelle, ou à leurs représentants, pour paiements de travaux, remboursements de rentes, droits sur le domaine engagé de Crécy, etc., et mémoire de travaux exécutés aux moulins et fermes de ladite seigneurie, ainsi qu'au château. Du 29 janvier 1604, reçu de 9 livres 12 sous, donné par Clément Moreau, charpentier à Crécy, au sieur Lange, en l'acquit du commissaire établi à sa requête, « à la mesure du fief de La Chapelle, par les mains de maistre Nicolas Favières, procureur dudict Lange, » pour états mis en la maison pour éviter qu'elle tombe, reçus de sommes diverses pour frais de maladie et d'inhumation de Denise Boban, veuve Legras, décédée au château de La Chapelle (juin 1704), 19 octobre 1712, quittance signée : Des Barres, de la somme de 22 livres 10 sous, pour la non-jouissance de cinq quartiers, où environ, de terre enfermés par M. d'Antraigues, dans son parc de La Chapelle, marché passé entre Henri Le Roux, receveur du château de ce lieu, et Claude Charpentier, terrassier, « pour rayonner et planter 5 arpents 65 perches de bois (terre), moyennant 55 livres par arpent, » - mémoire de travaux faits en 1757 et 1758, au moulin de Prémol, à la ferme de Férolles, à celle de Montaudier, au moulin de Tigeaux, etc., 1741-1759, reçus de receveurs généraux anciens, alternatifs et mi-triennaux des domaines et bois de la Généralité de Paris, pour déchet de grains et droits de quittances à eux attribués, donnés à M. Ménage de Mondésir, comme engagé du domaine de Crécy, etc. - Compte des sommes reçues, payées et avancées pour M. Ménage de Bressolles, par le sieur P \_\_\_\_ « Recettes. Article 1er. Par lettre du 9 avril 1785, M. Dupressoir m'a envoyé, pour la subsistance de la petite Ortence et de mademoiselle Pérard, 75 livres \_\_\_\_\_. Article 3. Le 18 juillet 1785, le garde de Bressolles (Allier), m'a rendu compte du vin de Bourgogne, foin et paille, par lui vendus, 250 livres 4 sous \_\_\_\_\_. Dépenses. 1er septembre 1784, payé à la décharge de M. Ménage, pour restant de chevaux de poste, à Villeneuve, 7 livres 5 sous, 14 décembre 1784, payé au sieur Darmezain, pour loyer et (avoir) retiré les meubles du château de Bressolles, 119 livres, 25 février 1785, remis à M. Ménage de Beauregard, sur son récépissé, pour conduire les gens de M. Ménage et ses chevaux à Paris, 48 livres, 28 juin

1785, envoyé à mademoiselle Pérard, qui était sans pain, 12 livres , \_\_\_  
donné à Saint-Pourçain, pour faire déjeuner les bouviers qui sont venus  
chercher les meubles et les reconduire au château, 3 livres, payé au carrosse  
pour la place de la demoiselle Ortence et de la (demoiselle) Pérard, 71 livres,  
payé pour mademoiselle Pérard une paire de souliers, lors de son départ,  
étant nu-pieds, 5 livres, » etc. (46 pièces, papier.)

1604-1785

E 1732 Papiers étrangers à la seigneurie de La Chapelle, conservés à titre de renseignements.

1er et 2 avril 1642, lot de partage des biens de la succession de Denis Foucault, vivant vigneron à Dainville, paroisse de Coutevroult, fait en conséquence du jugement rendu par le maire de la justice du lieu, ordonnant le mesurage desdits biens, 1643-1678, copies de déclarations faites par dame Catherine de Baradat et très-haute et puissante dame Madeleine de La Trémouille, humbles abbesses de l'abbaye de Notre-Dame du Pont-aux-Dames, au terrier du chapitre de l'église Saint-Étienne de Meaux, en censive de sa seigneurie de Bouleurs, 18 janvier 1640, extrait du testament de noble homme Nicolas Targer, vivant conseiller et secrétaire du Roi, par lequel il a légué à Marie Thièble, nièce de Bertin Régnier, juré-mesureur de grains à Paris, la somme de 300 livres tournois, « pour aider à la marier ou luy faire apprendre mestier pour gagner sa vie. » Le 17 avril 1646, la légataire susnommée, alors au service du sieur Conrart, secrétaire du Roi, a reconnu avoir reçu de MM. Jacques Ferrand, président en la Chambre des Comptes de Dijon, François Gobelin, sieur de Gilvoisin, maître d'hôtel ordinaire du Roi, Charles Desme, seigneur de La Chesnaye, gouverneur de la ville et fort de Meulan, François de Chassepot, sieur de Beaumont, trésorier général de la Maison de Sa Majesté, etc., en l'acquit de M. Octavien Le Bys de La Chapelle, comme exécuteur du testament précité, ladite somme de 300 livres, dont elle s'est tenue contente et bien payée, 4 janvier 1654, partage des biens de Claire Carrouget, en son vivant femme d'Isaac Gaulcher, laboureur à Montpichet, 24 avril 1663, transport, par Louise Cornu, veuve de Jean Racine, demeurant à Lumière (paroisse de Guérard), au profit de maître Pierre Favières, procureur à Crécy, de 55 livres, resté de la somme de 100 livres à elle due par Bertrand Béguin, de Mongrolle, 7 octobre 1668, extrait du testament de dame Agathe Favières, veuve de Jean Adam, portant don, à l'église Saint-Georges de Crécy, de 11 livres de rente foncière, « pour demeurer quitte, par elle et ses héritiers, de 40 sols de rente dont elle étoit redevable, envers ladite église, du droit de fosse et inhumation qui pouvoit estre demandé à ses (dits) héritiers, » etc. - 8 avril 1673, procuration des marguilliers de la même église, pour recevoir la somme de 220 livres, « ordonnée estre payée ausdits constituans, sur les deniers provenant de la vente, par décret, de la terre de La Chapelle, saisie réellement et vendue à la requête de messire Geoffroy de Laygue, chevalier, marquis dudit lieu, sur maître Jacques Le Tillier, cy-devant recepveur-des consignations, » etc., 1689, compte des recettes et dépenses de l'église et fabriqué Notre-Dame de La Chapelle, extrait de l'aveu et dénombrement des fief, terre et seigneurie des Perdriets (paroisse de Signy-Signets), appartenant à Jean de Seton,

contenant désignation des limites de ce fief, extrait du bail à loyer consenti par les religieuses de Fontaine-les-Nonnes, ordre de Fontevault, représentées par : Claude-Geneviève de Salo, prieure, Louise Baussan, prieure du cloître, et autres, à Pierre Mongrole, laboureur demeurant au lieu ci-après déclaré, de l'hostel et ferme seigneuriale, terres, prez, jardin, accoints, appartenances et dépendances de la chapelle de Notre-Dame-des-Marais, » etc. (20 pièces, papier.)

1642-1779

E 1733 Procédures diverses.

13 septembre 1603, assignation donnée à la requête de Claude Le Bossu, écuyer, seigneur de Monthion, et de damoiselle Charlotte Le Doys, sa femme, à cause d'elle, et comme tuteur de Charles et Élisabeth Le Doys, enfants mineurs de feu noble homme Pierre Le Doys, vivant seigneur du Coudray, commissaire général des vivres des camps et armées de France, et de damoiselle Anne Charles, au sieur Pierre Jeanpêtré, sieur de La Barre, pour l'obliger « à procéder au parfait de la réformation du compte rendu par lui, » devant maître Charles Bordeau, comme curateur des mineurs susnommés. « Lequel Jeanpêtré à faict responce qu'il estoit extrêmement malade au lict, dès il y a trois moys, et au moyen de quoy il ne pouvoit comparoir à la présente assignation, et que, aussy tost que sa santé luy permettra d'aller aux affaires, il est prest de répondre à ce que dessus, 1607-1632, extraits des registres du greffe de la justice de Montaudier, La Chapelle et Libernon, 4 juillet 1669, jugement rendu par le lieutenant du bailli de Meaux, juge à Crécy, entre Adam Gallé, vigneron à Montaudier-le-Haut, opposant à l'exécution d'une sentence rendue en la prévôté de Crécy, et maître Denis Houllier, intervenant, contre Vincent Boscheron, voyer de la ville et châtelainie du lieu, au sujet de la suppression d'une ruelle, par le premier nommé, 18 novembre-19 décembre 1671, procès entre messire Geoffroy de Laigue, marquis du lieu, seigneur de La Chapelle, demandeur en nouvelleté, contre Philippe Garnier, qui aurait causé quelques dégâts sur une pièce de terreensemencée en blé, par ledit seigneur, 7 février 1681, transaction entre madame Marie Seguiet, veuve de messire Guy de Laval, et M. Armand Du Camboust, duc de Coislin, engagistes du domaine de Crécy, d'une part, et les héritiers et légataires universels de messire David de Longueval, décédé curé de Crèvecoeur en Brie, d'autre part, demandeurs en paiement, de trente-sept années d'arrérages, d'une rente de neuf setiers d'avoine à prendre sur ledit domaine, 1681-1730, arrêt du Parlement de Paris, rendu sur la requête de maître Toussaint Millet, conseiller au Châtelet de Paris, et damoiselle Claire Fustel, veuve de maître Michel Millet, doyen des procureurs du Parlement, contre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, au sujet d'un contrat de constitution de 125 livres de rente, en date du 25 août 1648, fait au profit dudit sieur Millet, par M. François Duval, chevalier, marquis de Fontenay, d'un transport du 26 avril 1669, par lequel M. Léon Potier, duc de Gesvres, a cédé, au défunt sieur Millet, deux autres rentes à prendre sur les Aides de Paris, créées au profit dudit Duval (5 février 1681). Des emprunts successifs par les représentants Millet, ont donné lieu à différentes obligations contractées par dame Marie Millet, épouse, non commune en

biens, de M. François de Hallot, chevalier, seigneur, comte de Lestourville (Létourville), au profit, de Jean-Baptiste Péraudin, bourgeois de Paris, pour une somme de 2,000 livres hypothéquée sur divers immeubles situées en ladite ville et à Garges, des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, établies au lieu de La Rochefoucault, pour une rente viagère de 400 livres, affectée à l'entretien de damoiselle Madeleine Fustel, pensionnaire desdites religieuses, etc. (18 pièces, parchemin, 26 pièces, papier.)

1603-1730

- E 1734 Procédures diverses. - 1684-1686, action judiciaire intentée par maître Paul-Joseph Pelaud, écuyer, sieur de La Baronnie, avocat au Conseil du Roi, contre messire Pierre Gorge, écuyer, seigneur d'Antraigues, de La Porte, etc., afin d'obtenir le paiement d'une somme de 3,000 livres, souscrite par lui, au profit du demandeur, le 21 juillet 1686. Etc.  
Reconnaissance de ladite somme, significations d'écritures, arrêts des Requêtes de l'Hôtel du Roi, sentence du lieutenant au Bailliage de Crécy, portant notification de saisie réelle et criée, pratiquées à la requête de Pelaud, du château de La Chapelle, logis, maisons, terres, prés, pâtures, ensemble les fermes et héritages dépendant des seigneuries de Libernon, Montaudier-le-Haut, Montaudier-le-Bas, ainsi que de la ferme de Montauvers, acquise par le défendeur, de Jullian Le Sueur et autres, opposition à ladite saisie, formée par divers intéressés, etc., projet de requête à présenter au Parlement, par M. Gorge, susnommé, comme seigneur haut justicier de La Chapelle, et prenant fait et cause des officiers de sa justice, contre le lieutenant du Bailliage de Crécy, qui, « pour tracasser lesdits officiers, les empêcher de punir les criminels et au contraire favoriser leur évasion, avait rendu publique une affaire qui devait être du ressort de son procureur fiscal, laquelle consistait dans la rupture et enlèvement d'un barreau de fer d'une grille qui ferme son parc de La Chapelle, par des particuliers habitans du lieu, à dessein d'entrer dans ledit parc, et de là dans la maison du suppliant, pour y voler ou autrement, » etc., 17 novembre 1688, transaction entre maître Pierre Favières l'aîné, ci-devant procureur ès sièges royaux de Crécy, et Claude Desjardins, huissier royal en ce lieu, par laquelle ce dernier s'est réservé les hypothèques, du jour de son contrat de mariage (19 octobre 1667), sur les biens dudit Favières, 6 août 1692, sentence prononcée au nom de M. Antoine Hyacinthe de Monrevel (?) de Mainville, chevalier, seigneur de Champversy, Bézu-le-Guéry et autres lieux, bailli et capitaine de Meaux, entre Jean Philippes. tuteur des enfants de Jean Séguin et de Cécile Hermand, sa femme, demandeurs, contre Maximilien et Jacques Ricard, qui, de leur consentement, ont été condamnés à payer, aux premiers, la somme de 42 livres 16 sous, pour leur part des frais et dépens « qu'ils se sont obligez payer, par le compte fait entre les parties et Jacques Mongrosle, le 16 mai 1682, » - 11 juillet 1733, sommation faite à la requête de M. Paul-François, duc de Béthune-Charost, seigneur, par engagement, du domaine de Crécy, au sieur Pierre-Antoine Martin, dit le Prince, marchand demeurant au faubourg, près le dit Crécy, « de, incessamment et au plus tard dans trois jours, produire au Conseil d'État de Sa Majesté, les titres justiffians (des

droits) qu'il prétend avoir de la propriété du moulin à tan, situé sur la rivière de Morin, » etc., (10 pièces, parchemin, 62 pièces, papier.)

1684-1744

- E 1735 Procédures diverses. - 1749-1751, «Etat des exploits et autres actes que moy Demoncrif, huissier royal à Crécy, ayt faits à différents particuliers, à requeste de M. Ménage de Mondésir, seigneur de La Chapelle et autres lieux, par l'ordre de monsieur Le Roux, capitaine du château » dudit lieu. Etc.  
1757, procès entre M. François-Joseph Ménage de Mondésir, seigneur engagiste du domaine de Crécy, seigneur de La Chapelle, de la baronnie de Roise, Montaudier-le-Haut, Mongrolle, Le Choisel, La Borde, Libernon, du fief de La Croix de Bouleurs, du Pré, du Moulin, de Villegodet, etc., d'une part, et M. Jean-Samuel Menjot, chevalier, seigneur de Dammartin, Saint-Gobert, et du fief Jean de Lagny, maître ordinaire de la Chambre des Comptes, d'autre part, ayant pour objet, ledit procès, d'obliger le sieur Ménage à passer déclaration au terrier du demandeur, « des maisons, logis et héritages » mouvant dudit fief, et appartenant au défendeur, du 7 décembre 1757, signification de bail à loyer, à la requête de François Catois, meunier du moulin banal, à blé, de la ville de Crécy, à Jean-François Boucher et Jean-Baptiste Tordeux, préposés au recouvrement des deniers destinés à la reconstruction des ponts de ladite ville, qui avaient obtenu, contre le requérant, l'autorisation de faire vendre ses meubles, et qui prétendait ne devoir autre chose que les grains stipulés en son bail, 18 décembre 1760, sommation, par les religieuses de l'abbaye du Pont-aux-Dames, à M. Ménage, d'avoir à exhiber le contrat d'acquisition, par lui faite de maître Jean-Élie Benoist, avocat en Parlement, de 3 arpents 58 perches de pré, situés au lieu dit les Prés de Marolle, en censive du fief de Sainte-Catherine, terroir du Pont-aux-Dames, mouvant desdites religieuses, 26 mars 1771, déclaration de dépens dont requièrent taxe maître Marc-Antoine Poulain, curé de la paroisse de Crèvecoeur, et dame Geneviève-Ursule Georges, veuve de Joseph Freschot, seule et unique héritière de M. Jean de Mouy, son oncle, ci-devant curé de la même paroisse, devant les commissaires députés par le Roi, suivant lettres patentes, pour procéder aux évaluations des biens respectivement échangés entre Sa Majesté et Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, ladite taxe requise contre M. Ménage, ci-devant engagiste du domaine de Crécy, etc., du 29 mars 1784, assignation à la requête de messire Charles-Simon Millet, écuyer, receveur général des finances du Bourbonnais, et dame Anne-Gabrielle-Flore Ménage, son épouse, dame Françoise-Elisabeth-Éléonore Ménage, veuve de messire Charles-Germain, marquis de Bournel, mestre de camp de cavalerie, seigneur de Mouchy et de Cayeux, maître Louis-Aymard Dupressoir, ancien procureur au Châtelet de Paris, curateur à l'interdiction de messire François-Camille Ménage de Bressolles, écuyer, ancien conseiller audit Châtelet, et alors officier au régiment de Conty-dragons, lesdites dames et sieur Ménage de Bressolles, héritiers chacun pour un tiers, sous bénéfice d'inventaire, de la succession de leur père, ladite assignation donnée à maître Honoré Bérard, avocat en Parlement, « pour voir dire : qu'attendu que la succession de M. Ménage n'est débitrice, obligée ni condamnée envers le défendeur, main-levée pure et

simple sera faite aux demandeurs, de l'opposition formée à la requête dudit Bérard, aux scellés apposés après le décès dudit sieur Ménage, et à la vente de ses meubles et effets, en conséquence, que les sommes provenant de cette vente, et toutes autres, seront délivrées aux demandeurs, » - du 28 avril suivant, sentence du Châtelet qui adjuge, à ceux-ci, le bénéfice de leur demande, etc. (3 pièces, parchemin, 63 pièces, papier.)

1749-1787

- E 1736 Procès pour faits de chasse, intenté par M. François-Joseph Ménage de Mondésir, seigneur du lieu, à M. Nicolas Deshuissards, ancien laboureur, seigneur haut, moyen, bas justicier et censier de Saint-Martin-lez-Voulangis et, en partie, de la côte d'Esse, tant en son nom, que comme ayant pris la cause pour ses fils.

Requêtes des parties adressées au maître particulier des Eaux et Forêts de Crécy, Meaux et Château-Thierry, et aux grands-maîtres, enquêteurs et généraux réformateurs des Eaux et Forêts de France, au siège général de la Table de marbre du Palais, à Paris, inventaire de production, fourni à ces derniers, par M. Ménage, portant explication de la question et désignation des limites de sa seigneurie, salvations de causes et moyens, servant de contredits, donnés auxdits sieurs grands-maîtres par les parties, appelant de sentences prononcées contre elles, « réponses à causes et moyens d'appel et à avertissement, servant de contredits, » produites par M. Ménage, extraits d'aveux et dénombremens fournis par les anciens seigneurs du fief de Saint-Martin, relevant de la châellenie de Coulommiers, savoir : les 17 mai 1524 et 1er juin 1540, par messire Philippe Foucault, conseiller au Parlement de Paris, à très-haute et très-puissante princesse, madame Germaine de Foix, reine catholique d'Aragon et de Navarre, dame dudit Coulommiers, et à Henri de Foix, seigneur de l'Autrec, Nicolas Leclerc, aussi conseiller en la Cour, à madame Catherine de Gonzague, duchesse de Longueville (2 août 1599), lesdits extraits suivis de celui d'une déclaration faite au terrier de Saint-Martin-lez-Crécy, portant que : « maître Nicolas Favières, secrétaire de la Chambre du Roi, seigneur de La Chapelle, demeurant à Paris, a confessé et avoué tenir en censive, dudit seigneur de Saint-Martin, c'est asçavoir : 16 perches de vigne assises au lieu dit la Coste d'Esse, près les Prés de La Chapelle, tenant d'une part audit Fauières, » le tout produit dans l'instance, par M. Deshuissards, comme preuve à l'appui des droits de seigneur haut justicier, qu'il revendiquait. (30 pièces, papier.)

1774-1780

### **Seigneurie de Sarcy, au territoire de Bouleurs**

- E 1768 Censives. - Déclarations fournies au terrier de Georges Le Bourguignon, écuyer, seigneur du lieu, précédées du commandement fait au nom du Roi, de la Reine, sa mère, et du bailli de Meaux, ou son lieutenant à Crécy, à tous les « propriétaires des héritages et choses chargés de cens, surcens, rentes, dixmes, champartz, avénages et terrages de bledz, vins, gélynes, chapons

et aultres droictz, debvoirs annuelz et aultrement detenuz et occuppez » d'avoir à en faire la déclaration pardevant maître Chrestien Cardin, notaire royal audit Crécy.

Censitaires : Jehan Raoul, laboureur à Sarcy, Fiacre Sautereau, vigneron au même lieu, « Bertherand Glot, tixerand en thuille, demourant à Coulommes », Jehan Delabonne, vigneron, Pierre Pochet, de même état, demeurant aussi à Coulommes, Jehan Troublé, l'aîné, dit Dupuis, à Bouleurs, Nicole Messenger, veuve de Méry Gibert, François Bégat, vigneron, audit Bouleurs, Nicolas Scoquart, foulon en drap à Martigny, Jacques Gemyn, vigneron à Voulangis, Noël Jarreau, marchand, Robert Morel, vigneron, tous deux demeurant à Crécy, Claude et Guillaume Martin, Pierre Troublé, François Dupré, tous deux vignerons à Férolles, Guillaume Hébart, laboureur à Quincy, etc. (In-folio, 87 feuillets, papier.)

1575

- E 1769 Censives. - Lettres signées : par le Roy en son Conseil, Bernard, obtenues par le ci-après nommé, qui a fait remonter à Sa Majesté, qu'à cause de sa terre dudit Sarcy, il avait droit de justice, fief, arrière-fiefs, champarts, cens, rentes, saisines et amendes, quand le cas y échet, « avec droits et devoirs seigneuriaux à prendre sur plusieurs maisons, terres, prés, vignes et bois, possédés par diverses personnes, tant nobles que autres, aucuns desquels sont reffusans les luy payer, » etc., déclarations faites au terrier de cette seigneurie, appartenant à Adrien de Piennes, écuyer, sieur du lieu et de Férolles.

Censitaires : Marie Lhoste, veuve d'Abel Le Roy, demeurant à Montanglaust, près Coulommiers, maître Jean Hubert, demeurant à Montretout, paroisse de Saint-Jean-lez-Deux- Jumeaux, Pierre Reboursé, sergent royal à Meaux, Guillaume (de) Porte, écuyer, demeurant à Férolles, Perrette Leclerc, veuve de Charles Jarreau, demeurant à Crécy, Pierre Gonuet, marchand à Meaux, en son nom à cause de Madeleine Jadot, sa femme, et se portant fort de Jehan Jadot, son beau-frère, demeurant à Sedan, Jacques de Chantepie, sieur de La Gondonnière, avocat au Conseil privé du Roi, demeurant à Paris, paroisse Saint-Paul, Pierre Olin, procureur au Bailliage de Meaux, Jehan Deligny, vigneron à Coulommes, Pierre Martin, laboureur à Saint-Fiacre, Samuel Moufflette, marchand à Crécy, Allaume Raoul, laboureur à Roise, etc., Double dudit terrier et fragments de censiers. (Petit in-folio, 67 feuillets, papier, 1 pièce, parchemin.)

1623-1638

- E 1770 Domaine. - Titres de propriété.

Du 17 avril 1610, partage des biens de la succession d'Antoine de Piennes, vivant écuyer, demeurant à Férolles, paroisse de La Chapelle, entre Guillaume de La Porte et damoiselle Marguerite de Piennes, sa femme, Adrien de Piennes, damoiselles Marguerite et Catherine de Piennes, enfants et héritiers du prénommé, 17 mars 1620, échange entre lesdits sieur Adrien, Marguerite et Catherine de Piennes, duquel il résulte que le premier a cédé à ses soeurs « le droit successif qui luy est advenu et escheu, en son tiers, par le décès, mort et trespas de damoiselle Marie Le Bourguignon, leur

329

mère, se consistant en maison manable et logeable, grange, estables, couvertes de thuille et chaulme, cours, jardins, accint et pourpris, terres, vignes et prés, le tout assis audit Coulommès et es environs, etc. En contre-échange lesdites demoiselles ont baillé et délaissé, à leur frère, toute la portion qui leur pouvait appartenir, en terres labourables, à Berthonis, item, ce qu'elles pouvaient avoir à prétendre dans le fief et seigneurie de Sarcy, de plus les demoiselles de Piennes ont déclaré, par le même acte, vendre à leur dit frère, la part, à elle appartenant, « en la maison, terre et seigneurie de Férolles, granges, escuyries, coulombier, bergeries et estables, cours, parterre, jardins, bois, accint et pourpris, vignes, terres labourables et prés, scis et scitués au village de Férolles, terrouer et finage d'iceluy, et ès environs, etc. Ceste présente vendition, ainsy faite, outre moyennant le prix et somme de 2,000 livres tournois, argent franq, » - 15 mars 1621, vente par Clérambault Le Bourguignon, écuyer, sieur de Mongrolle, à Adrien de Piennes, aussi écuyer, sieur du fief de Sarcy, demeurant à Férolles, d'une pièce de vigne, contenant un arpent, sise au climat des Écrevises, « tenant, la totalité, d'une part, d'autre et d'un bout, à Guillaume Porte, escuier, sieur de La Porte, d'autre bout, par bas, au sieur de Berthonis, » moyennant 55 livres en argent, 20 janvier 1644, cession de 8 livres 13 sous de rente, à prendre sur héritages situés audit Sarcy, par Jean Gibert, laboureur en ce lieu, à messire Jean de Séton, chevalier de l'Ordre du Roi, lieutenant des Gardes écossaises du corps de Sa Majesté, seigneur de Coulommès, 6 septembre 1644, rachat, par ledit de Piennes, d'une rente de 50 sous, due à l'église monsieur saint Georges de Crécy, sur héritage à lui appartenant, au moyen du legs qui lui en a été fait par Madeleine Hubert, veuve de Macé Prévost, 20 décembre 1657, acquisition par messire Louis de Piennes, chevalier, seigneur de Férolles, Sarcy et Bouleurs, de Charles Soudin, vigneron à Mon pichet, « c'est assavoir : un demy arpent de terre labourable, » assis à Sarcy, lieu dit Sous-le-Bois, moyennant 37 livres 10 sous, 1611-1729, titres de rentes sur héritages situés à Sarcy, et dues, en partie, à MM. Tricot, de Luynes et Chrétien Gorge d'Antraigues, anciens seigneurs de La Chapelle, etc. (13 pièces, parchemin, 7 pièces, papier.)

1610-1727

### **Seigneurie de Voulangis, Moulangis, Saint-Pierre-en-Saint-Martin ou Saint-Martin-lez-Voulangis, etc.**

*Seigneurie mouvant des grand-maître, prieur, boursiers et théologiens du collège du cardinal Lemoine, fondé en l'Université de Paris.*

E 1765 Minutes incomplètes du terrier de ladite seigneurie, commençant au feuillet 39.

Censitaires : Pierre Ducharne, laboureur à Voulangis, Claude Rameau, vigneron à Lutain, Nicolas Lalemant, laboureur à Maison-Rouge, paroisse de Tigeaux, Nicolas Fildesoie, marchand boulanger à Crécy, Pierre Foiret, garde des plaisirs de la capitainerie de Bécoiseau, demeurant à Moulangis, Louis

Houdet, charron à Sarcy, Pierre Cotteret, vigneron à Bougaudin, paroisse de Couilly, Antoine Bonnemère, marchand à Villeneuve-le-Comte, dame Anne Le Pelletier, supérieure de la communauté des Filles charitables, établie en la ville de Crécy, au nom de l'établissement, et, en conséquence de la donation qu'elle lui a faite, a reconnu, etc. (28 mai 1697), André Chobert, laboureur à Courtevroult, au nom et comme fondé de procuration de M. François Leber, conseiller, secrétaire du Roi, « demeurant ordinairement en la ville de Memel », Pierre-Guillaume Dacier, marchand à Crécy, ledit Chobert, également fondé de pouvoirs du sieur Tacconnet, tuteur onéraire de Julien-Denis Coignet, fils de M. Coignet, seigneur du lieu de La Cour-l'Évêque (à Courtevroult), vivant conseiller au Parlement de Paris, Marie-Madeleine Robcis, veuve de Jean Michel, demeurant à Claye, Nicolas Le Roux, charpentier de bateaux à Condé-Sainte-Libiaire, Jean Prévost, élu en l'Élection de Crécy, Pierre Hardy, vigneron au même lieu, représentant François Picart, avocat en Parlement, Michel Despontys, écuyer, seigneur du Plessis-Sainte-Avoie et du fief du Frénois, receveur général et payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, a déclaré être propriétaire : « premièrement, d'une maison, grange, estable, coulombier, cour, jardins, clos, terres, prés et bois, en une seule pièce et joignant l'un l'autre, contenant, en clôture, (?) 52 arpens et demi ou environ, ledit lieu appelé La Haute-Pointe ou Monblennerie, scitué en la paroisse de Mortcerf, » \_\_\_ appartenant au reconnaissant comme héritier de Michel Despontys, écuyer, seigneur dudit Plessis, son père, « auquel lesdits lieux appartenoient comme les ayant acquis, par eschange, de M. de P \_\_\_ au mois de juillet 1672, provenans, lesdits lieux antiennement, de messire Gilles Du Fresnis, seigneur du Plessis-Sainte-Avoie, de Alexandre de Beaufort, escuyer, » etc. (23 octobre 1701), copie informe d'une déclaration fournie audit terrier, par messire Jean Molé, chevalier, seigneur de Bailly, conseiller au Parlement de Paris, comme détenteur de la terre et seigneurie dudit Bailly, et d'une pièce de terre et pré en dépendant, « appelée les Cardinaux, » située au territoire de Villeneuve-le-Comte, contenant 45 arpents, provenant de la succession de messire Jean Molé, vivant chevalier, seigneur de Champlâtreux, président à mortier audit Parlement, qui était donataire de messire Louis de Nicolaï, chevalier, seigneur de Presles, etc. (In-4°, 100 feuillets, papier.)

1696-1705

- E 1766 Titres divers (baux à cens et rentes, titres nouveaux, etc.) et procès.  
Voulangis : 6 avril 1606, bail à rente, par maître Mathurin Le Vasseur, receveur de madame la princesse de Guémené, dame de Coupvray et Voulangis, à Claude Lhuillier, laboureur, de la place d'une mesure et aisance, en la cour commune du lieu, assise audit Voulangis, lieudit La Ronce, tenant, d'une part, « à ung portail servant d'aysance » et passage à la cour, item, 4 perches de vigne en friche, tenant d'un bout, par bas, à la rue qui conduit à Villiers, ledit bail consenti moyennant 2 deniers de cens et 12 deniers tournois de surcens ou rente annuelle, 27 décembre 1606, cession audit titre de rente, par honorable homme Nicolas Blondel, marchand à Lutain, paroisse de Saint-Martin, à Jehan Hardy le jeune, de 17 perches de jardin et terre à faire chenivière, sises au terroir de Voulangis, lieudit le Puits \_\_\_ tenant, d'un

bout, à la rue d'Auvelot?, item, sept perches de jardin et haie, sises près du même lieu, tenant, d'une part, à une ruelle commune et au puits \_\_\_\_, mouvant en censive du sieur de Voulangis, à raison de 4 deniers tournois de cens l'arpent, du 5 mars 1675, cession et transport, par Louis Vignier, dit La Rose, laboureur à La Petit-Loge, paroisse de La Haute-Maison, et Catherine Bouquet, sa femme, à Antoine-Charles de Moncrif (Demoncrif), courrier de vins de Monsieur, frère unique du Roi, demeurant à Crécy, de sept arpents trois quartiers de terre, où environ, en trois pièces, moyennant le prix et somme de 77 livres 10 sols, \_\_\_\_ Moulangis : 5 novembre 1632, bail à rente par Bertrand Desjardins, sergent royal demeurant à Lutain, et Anne Blondel, sa femme, et maître Claude Gibert, prévôt de Crécy, et dame Marie Blondel, sa femme, au profit d'Antoine Duchesne, vigneron à Moulangis, paroisse de Saint-Martin, de 30 perches de vigne, moyennant 4 livres 10 sous de redevance annuelle \_\_\_\_. - 1697-1712. Procès entre messire Charles Maigrot, évêque de Conon, vicaire- apostolique de la Chine, prieur de Saint-Martin-lez-Crécy, demandeur, contre les religieuses du Pont-aux-Dames, grosses décimatrices de La Chapelle, de Saint-Pierre-en-Saint-Martin et de Voulangis, Léon de Massoyer, chevalier, seigneur de Verneuil, Pierre-Gorge d'Àntraigues, seigneur de La Chapelle, les prieure et religieuses de Fontaines-Nonains en France, et autres, défendeurs, tous aussi décimateurs, pour parties, desdits lieux, au sujet du gros revenant au curé de Saint-Martin, arrêts du Parlement de Paris, sommations, transaction sur ledit procès, etc. (15 pièces, parchemin, 21 pièces, papier.)

1606-1712

## **Mercier. - Famille**

E 1773 Fragment d'un acte de vente de divers héritages situés au territoire du Mée, consistant en maison, jardins, terres, prés, vignes et bois, par le sieur de Monsure, comme tuteur de demoiselle Marie-Jeanne Dejarres de Gournay, fille mineure, unique et seule héritière de défunt messire Jean Dejarres de Gournay, sieur de La Motte du Mée, et de dame Agnès Gibourt de La Maury, cette dernière « aussi mineure, » et, à l'époque, épouse de Firmin de Monsure, chevalier, seigneur Dasnières (d'Asnières), au profit des sieur et dame Mercier, moyennant 8,300 livres, francs deniers.

En fin de l'acte est la copie d'un avis des parents de la mineure Dejarres, et la mise en possession et saisine desdits héritages, par dame Jeanne Charpentier, veuve de messire Nicolas Fraguier, conseiller en la Grande Chambre (du Parlement de Paris), dame de la terre et seigneurie du Mée-lez-Melun, mais sans approbation de la qualité de seigneur de La Motte du Mée, donnée par le sieur de Monsure, vendeur, au feu sieur Dejarres de Gournay, père de la mineure, et aux protestations et réserves de faire biffer ladite qualité, sur la minute et sur la grosse du contrat, etc. Signé : Charpentier-Fraguier. (1 pièce, parchemin.)

1722

- E 1774 Fragment de la grosse d'une sentence prononcée par Jehan Carré, prévôt et juge ordinaire de la prévôté et seigneurie de Montgermont.  
Pour haut et puissant seigneur Jacques de Bernard, écuyer, seigneur du lieu, de Saintray et de Neuillis, entre maître Rémond-Burlin, huissier, sergent royal à cheval au Châtelet de Paris, demeurant à Melun, contre Mathurin Mercier, vigneron à Pringy, curateur crée par justice à la succession vacante de défunt Georges Turbullion, aussi vigneron au même lieu, sur ce que le demandeur a dit et remontré que, par sentence ci-devant rendue par ledit prévôt, il a été ordonné que le défendeur rentrerait en la possession et jouissance, comme lui appartenant, des héritages que ses auteurs et lui avaient donnés à rente par les contrats passés devant Lescuyer, notaire à \_\_\_\_, en dates des 19e décembre 1620, 9 février et 24 novembre 1624, etc. (1 pièce, parchemin.)
- 1632

### **Mirville, Jean-François. - Garde-chasse**

- E 746 Contrat de mariage  
Entre Jean-François Mirville, garde-chasse, demeurant à La-Chapelle- Saint-Sulpice, veuf de Nicole Guérin, stipulant pour lui et en son nom, d'une part, et Marguerite Chapotot, fille mineure de Jean Chapotot, vigneron, demeurant à Courton, paroisse de Saint-Loup-dc-Naud, et de défunte Marie Cas, d'autre part. (1 pièce papier.)
- 1775

### **Mithon, Jean-Jacques. - Seigneur de la Grange-La-Prévôté, Genouilly, Le Plessis-Le-Roi, etc.**

- E 747 Domaine et censives. - Plan général de la terre et dépendances de La Grange-la-Prévôte appartenant à M. de Mithon, chevalier, seigneur du lieu, colonel au régiment des gardes-françaises, ledit plan levé et dessiné par Chayé, architecte, géomètre et arpenteur en la Maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontainebleau, demeurant à Melun.
- 1760
- E 1775 Copie de l'acte de décès de M. Jean-Jacques Mithon, chevalier, seigneur de La Grange-la-Prévôte, de Genouilly, du Plessis-le-Roi, etc., conseiller d'État, intendant des Iles-sous-le-Vent, en Amérique. C'est lui qui jeta les fondements d'une ville à Léogane, il y fit bâtir des églises, des magasins, des casernes, des batteries, un palais pour le Conseil supérieur, enfin, il a été considéré comme le fondateur de la colonie française de Saint-Domingue. Rappelé en France, il a été nommé intendant de justice, police et finances de la marine et des fortifications de la Provence, au département de Toulon. (Voir son épitaphe dans la chapelle qui lui a été concédée par le grand-maître

et les commandeurs de l'Ordre de Malte, dans l'église de Savigny.) - L'an 1737, » et le 1er juillet, a été inhumé, par moy soussigné, dans la Chapelle de cette église, le corps de messire Jean-Jacques Mithon, conseiller d'État et intendant de la marine à Toulon, seigneur de La Grange-la-Prévôté, mort d'hyer, âgé de soixante et huit ans, muni des sacrements de l'Église, en présence de messire Charles-Gabriel Mithon, son fils aîné, de messire Jean-Pierre de Monliare, chevalier, marquis de Rumont, grand bailli et gouverneur du duché de Nemours, gendre dudit défunt, de dame Marie-Élisabeth-Catherine Mithon de Rumont, fille dudit défunt, de messire Louis Mithon de L'Écossois, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, lieutenant du Roy de l'isle de Saint-Domingue, frère dudit défunt, de damoiselle Antoinette-Marie Mithon, fille majeure, soeur dudit défunt, de M. Jullien Pursig, écuyer, seigneur de Villeray, d'Antoine Du Verger, ancien juge-consul de Paris, de M. Jean-Baptiste Drèche, écrivain ordinaire de la marine, et autres témoins soussignés. » Signé à la minute : C. C. Mithon, J. P. de Monliare de Rumont, M. C. C. Mithon de Rumont, A. M. Mithon, Louis Mithon de L'Écossois, Dupoyet, Duguisnel, Oursin de Villère, Duverger, Drèche, Gagnon, Musnier Dulac, curé de Boissise-la-Bertrand, Vion, curé de Cesson, Cornet, curé de Nandy, Gascard, curé du Coudray, et Lavadoux, curé de Savigny. (1 pièce, papier.)

1737

- E 1981 Domaine et censives. - Copie réduite de 1781 du plan général de la Terre, seigneurie et dépendances de la Grange-la-Prévôté appartenant à Monsieur de Mithon, alors maréchal des camps et armées du Roi.

1781

## **Montargon. - Famille**

- E 1776 Seigneurie de Fontaine-le-Port, appartenant à cette famille. - Lettres à terrier obtenues par Nicolas Montargon, procureur au Châtelet de Paris, seigneur et propriétaire, en partie, du village, terre et seigneurie de Fontaine-le-Port, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite, par échange, des abbé, religieux et couvent de l'abbaye de Barbeaux, où il a tout droit de justice haute, moyenne et basse, avec plusieurs domaines et fiefs, de foi et hommage, litre, tenture, banalité de pressoirs, droit de port et de pêche dans la rivière de Seine, et autres devoirs seigneuriaux, etc.

Sentence d'entérinement de ces lettres, par Claude Gault, sieur de Clérisse, lieutenant général, pour le Roi, au Châtelet, Bailliage et siège présidial de Melun, grosse des publications faites des mêmes lettres dans les paroisses de la ville de Melun, à Fontaine-le-Port, Féricy, Héricy, au Châtelet en Brie, à Chartrettes et à Sivry, par Mathurin Girardin, sergent royal au Grenier à sel de Melun, résidant à Héricy, qui s'est exprès transporté dans lesdites paroisses, aux carrefours et lieux ordinaires à faire publications, afin de faire savoir à tous ceux qui tiennent et possèdent fiefs, arrière-fiefs, maisons, jardins, enclos, terres, prés, vignes, bois, moulins et autres héritages, qu'ils

aient, à l'égard des fiefs, à en faire foi et hommage, passer et en fournir acte, aveu et dénombrement en bonne forme, et à l'égard des rotures, qu'ils aillent reconnaître lesdites possessions devant Denis Ridet, notaire royal à Héricy, et en passer déclaration, par nouvelle mesure, tenants et aboutissants, expéditions imprimées des publications précitées, portant certificats des curés et vicaires, constatant que le contenu de ces publications a été lu au prône des messes paroissiales, par trois diverses fois, etc. (2 pièces, parchemin, 10 pièces, papier, 1 sceau.)

1684-1685

**Montesquiou-Fezensac (de). - Famille, marquis de Montesquiou, seigneurs châtelains de Coulommiers, d'Auzou, Meilhan, Mauperthuis, Touquin, etc.**

E 748 Châtellenie-pairie de Coulommiers. - Censives. - Terrier de la seigneurie de Saint-Rémy-de-la-Vanne, membre de ladite châtellenie-pairie, en la directe censuelle et haute justice de monseigneur Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, prince de Neufchâtel, de Valengin en Suisse et d'Orange, marquis de Saissac et de Dangeau, comte de Tours et de Dunois, de Noyers, de Montfort-l'Amaury, châtelain de Coulommiers, etc.

Droits généraux de la châtellenie-pairie de Coulommiers, en la paroisse de Saint-Rémy-de-la-Vanne : haute, moyenne et basse justice, droits honorifiques dans l'église : litre ou ceinture funèbre, prières nominales, encens, banc, sépulture dans le chœur, pain bénit, pas à l'offrande et à la procession, etc. (Grand in-folio papier, 509 feuillets.)

1775-1781

E 749 Mouvance passive. - Saisie féodale de la terre et seigneurie de Sablonnières, à la requête de messire Anne-Pierre de Fezensac, marquis de Montesquiou, seigneur châtelain de Coulommiers, d'Auzou, Meilhan, Mauperthuis, Touquin, etc., baron de Montesquiou, en cette qualité chanoine honoraire de l'église métropolitaine d'Auch et premier baron d'Armagnac, premier écuyer de Monsieur, capitaine des chasses de la capitainerie royale de Senart, etc. ur messire René-Théophile de Maupeou, marquis de Maupeou, seigneur de Sablonnières, faute d'avoir fait sa foi et hommage et fourni son aveu et dénombrement, quoique dûment averti que le marquis de Montesquiou était subrogé aux droits et à la poursuite de l'exécution des lettres à terrier de la châtellenie-pairie de Coulommiers, obtenues par monseigneur Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse. (1 pièce papier.)

1781

E 750 Terrier des seigneuries de Pezarches et de Longmarchais, établi en exécution des lettres obtenues par messire Anne-Pierre de Montesquiou, châtelain de Touquin, seigneur d'Auzou, Meilhan, Valentès, Mauperthuis, Fontaine-

335

Archères, Pezarches et Malvoisine, où il a « tous droits de haute, moyenne et basse justice, châteaux et manoirs seigneuriaux, féodaux et censuels, rentes seigneuriales et foncières tant en argent qu'en grains, poules et chapons, homme vivant et mouvant, droits de corvées, de poids, marcs et mesures, droits d'échange, de lods et ventes, de chasse, pêche, voirie, hallage, minages, abreuvement, aunage, quillage, langage, etc.»

Censitaires : messire François-Félix-Dorothee Berton Des Balbes, comte de Crillon, colonel d'infanterie, seigneur de Vaux, Valon, Vermoiron, Champieu, La Grange-du-Bois et autres terres en Bourgogne, de Bernay, Villeneuve, Bazile, etc., en Brie, les missionnaires étrangers de La Celle, Simon Gueuvin, marchand de meules à moulins, ancien maire électif de la ville de La Ferté-sous-Jouarre, demoiselle Marie Aubin, dame de Planoy, La Bonnière, Cornillon, Le Coupet ou sommet du Tertre de Lumigny, etc. (In-folio, papier, 197 feuillets.)

1776-1779

E 751 Censives. - Terrier des seigneuries de Touquin et de Malvoisine, fait à la requête de messire Anne-Pierre de Montesquiou, marquis et baron de Montesquiou, châtelain de Touquin, seigneur de Mauperthuis, etc.

Censitaires : messire Pierre Montagne, prêtre, licencié en théologie de la Faculté de Paris, curé de Touquin, demoiselle Marie Biberon, veuve de Jean-Baptiste Le Roy, écuyer valet de chambre de la Reine, messire François-Michel de Saint-Féréol de Baison, premier capitaine de grenadiers au régiment de Touraine-Infanterie, maître Pierre Lecarpentier, procureur en la prévôté de Rozoy, Claude-Louis Serise, huissier audiencier au Châtelet de Paris, messire Alexandre-François de Mun, comte de Mun, comte d'Arblades, seigneur de Lumigny, La Malmaison, Villeneuve-la-Hurée, Les Grais de Pezarches, Chaubuisson, Bois-Thierry, Rocailé, etc., chef de brigade des gardes du corps du Roi, les cures de Lumigny, d'Ormeaux, de Pezarches et de Touquin, etc. (In-folio, papier, 219 feuillets.)

1776-1779

## **Montesquiou-Fézenzac. - Famille**

E 1777 Châtellenie de Coulommiers. - Seigneuries en dépendant, et possédées par cette famille.

Bail à loyer : par adjudication, des fossés et des herbages de la ville de Coulommiers, pour haut et puissant seigneur Guy, comte de Laval, seigneur-propriétaire, et révérend père en Dieu messire Monault de Marthory, évêque de Conserains, seigneur usufruitier de la terre et seigneurie dudit Coulommiers, au profit de Denis Collart, moyennant, outre les charges, 12 livres de redevance, plus le tiercement, par suite d'une nouvelle adjudication, pour neuf années, par très-haute et très-puissante dame Madame Jeanne-Marie Colbert, veuve de très-haut et très-puissant seigneur Mgr Charles-Honoré d'Albert, duc de Chevreuse et de Luynes, pair de France, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur et lieutenant général, pour Sa Majesté, en la

province de Guyenne, fondée de procuration de très-haut et très-puissant seigneur Mgr Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, prince de Neufchâtel et de Valangin en Suisse, comte de Dunois, et très-haute et très-puissante dame, Madame Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon, son épouse, ladite dame duchesse de Luynes, donataire universelle, tant de son chef que de celui de Mademoiselle Marie-Anne-Charlotte de Bourbon d'Estouteville, sa soeur, décédée fille mineure de feu S. A. S. Madame Marie d'Orléans, princesse souveraine de Neufchâtel et de Valangin, duchesse de Nemours et d'Estouteville, comtesse de Dunois, dame de la terre et Châtellenie de Coulommiers, veuve de Mgr Henri de Savoie, duc de Nemours, etc., a reconnu avoir baillé, à titre de ferme, au sieur Charles Lejeune, marchand à Coulommiers, et à Marie de Maisonneuve, sa femme, le revenu de ladite terre et seigneurie du lieu, ainsi que des fiefs d'Auche, de Patras et de Pontmoulin, consistant en cens, rentes, grains, oiseaux, etc., greffes, tabellionages, moulins banaux, étangs, prés, rivières, pêcheries, etc., notamment les deux moulins de la Ville et de l'Arche, ceux des prés de Pontmoulin, de Mouroux et Trochard \_\_\_\_, la pêche de la rivière de Morin, en la paroisse Saint-Rémy, à prendre du moulin Excommunié jusqu'à celui de La Fontaine-Chaillée, et depuis ce dernier jusqu'au moulin de la Vanne, etc., moyennant 10,500 livres, outre les charges, parmi lesquelles on remarque : celle de faire curer, tous les deux ans au moins, le bassin ou réservoir du moulin de La Roche, de payer 50 livres, chaque année, pour le mariage d'une pauvre fille, avec une bague d'argent de 5 sous, suivant la fondation de M. le duc et de madame la duchesse de Nivernais, de payer aussi, au receveur de l'Hôtel-Dieu de Paris, la somme de 450 livres tournois, pour être employée tant en achat de jetons d'argent et de cuivre, bourses de velours et satin vert, bougies blanches et rouges, qu'au paiement de 150 livres assignées audit Hôtel-Dieu, dont le premier tirera quittance du receveur et des gens du Conseil des seigneur et dame bailleurs, qui auront assisté à la messe qui se dit aux Augustins, le 25 août, et à l'assemblée qui doit avoir lieu ensuite, « pour entendre comme l'exécution de la fondation du mariage de soixante pauvres filles, aura été faite en ladite assemblée \_\_\_\_, payera, ledit preneur, aux curez des paroisses dépendantes de la châtellenie de Coulommiers où se doit faire la première élection des filles, pour être mariées, suivant ladite fondation, 4 sols à chacun, et à celui de Coulommiers, où se doit faire la dernière élection, 8 sols par chacun an, » etc. (Ce document, qui fait connaître la consistance de la seigneurie de Coulommiers, dans ses détails, a été donné aux archives par M. Anatole Dauvergne, peintre d'histoire, président de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, section de Coulommiers). - Bail à rente par messire Jean-Filbert Olier, chevalier, conseiller du Roi en tous ses Conseils, maître des requêtes honoraire de son hôtel, seigneur de Touquin, Pezarches, Malvoisine, Fontenelle, Bellot et autres lieux, demeurant à Paris, rue Grenier-Saint-Lazare, au profit de Marie-Anne Debussy, veuve de Pierre Milochin, vivant boucher à Touquin, d'une maison manable et habitable, appelée la Maison-Neuve, petite cour derrière où il y a une étable, cave dessous et sinotage dessus, avec droit d'aisance à pied, à cheval et harnais, par dessous la grande porte d'entre Jacques Liénard et ladite maison, tenant, d'un bout, à la grande rue qui conduit au cimetière, ledit bail consenti moyennant 30 livres de redevance annuelle et

un louis de 24 livres pour épingles, actes de vente d'immeubles passés entre particuliers, fournis à M. le marquis de Montesquiou-Fézenzac, dernier seigneur des lieux énoncés ci-dessus, pour être ensaisinés et les acquéreurs mis en possession. (6 pièces, parchemin, 1 pièce, papier.)

1544-1788

## **Montmorency, Anne (de). - Connétable de France**

E 752 Vente de 50 livres tournois de rente par Agnès Lebègue, veuve de Jean-Leprêtre, bourgeois de Paris, au profit d'Anne de Montmorency, connétable de France, ayant donné pouvoir à Pierre Séguier, président au Parlement de Paris, etc.

Quittance de remboursement, par ledit connétable, d'une somme de 2,000 livres tournois, due à dame Jeanne de Mondragon, femme de François de Montmorency, échanson ordinaire du Roi. (2 pièces parchemin.)

1558-1559

E 1778 Procès-verbal de mesurage, avec figures, de la ferme et dépendances de Rougeville, sise au territoire de Saacy.

Dressé par Jacques-Mathurin Sergent, reçu arpenteur royal au Bailliage de Meaux, priseur et mesureur de terre, prés, vignes, bois, eaux et forêts, à la requête de très-haut, très-puissant et très-illustre seigneur, Mgr Anne-Léon de Montmorency, duc de Montmorency, premier baron de France et premier baron chrétien, prince souverain d'Aigremont, baron libre de l'Empire et des deux Moldaves, comte de Gournay, Tancarville et Creully, marquis de Seignelay, Blainville, Crèvecœur et Louroy, menin de Mgr le Dauphin, chambellan et connétable de la province de Normandie, maréchal des camps et armées du Roi, seigneur de La Brosse, Saint-Ouen, Saint-Cyr, en partie, Orly, Boitron, etc., et de messire Jean-Jacques Bourdin, ancien conseiller et secrétaire honoraire du Roi, seigneur de La Barre-Bournonville, demeurant à La Ferté-au-Col, lesquels seigneurs sont propriétaires indivis de ladite ferme, savoir : le premier comme en ayant acquis partie des sieurs Pierre, Louis, Étienne et George à Àudrichon, et le second au moyen du transport, fait à son profit, par demoiselle Anne-Marguerite-Françoise Vaillant, etc. (In-folio, 33 feuillets, papier.)

1786

## **Montmorency de Piney-Luxembourg (de). - Seigneur de Nanteuil-Sur-Marne et dépendances**

E 754 Lettres patentes de Henri IV, roi de France, portant érection de la terre de Nanteuil-sur-Marne en châellenie, en faveur de Louis Potier, sieur de Gesvres, conseiller d'État et des finances du Roi, secrétaire de ses

commandements, etc.

Information, arrêt confirmatif qui ordonne l'enregistrement des lettres d'érection, insinuation et enregistrement de ces lettres par le lieutenant du bailli de Senlis, à Compiègne, arrêt rendu sur requête, ordonnant que les sentences de la justice de Nanteuil et Croûtes, appartenant à messire Pierre Pérachon, marquis de Saint-Maurice, conseiller, secrétaire du Roi, relèveront par appel au Présidial de Crépy. (5 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1600-1687

- E 755 Seigneurie de Nanteuil-sur-Marne. - Foires et marchés.  
Lettres patentes du roi Louis XIII, accordées à messire Potier de Gesvres, conseiller d'État, secrétaire des commandements de Sa Majesté, seigneur de Nanteuil-sur-Marne, pour l'érection en ce lieu de deux foires annuelles, qui se tiendront le jour de Saint-Jacques-Saint-Christophe et le jour Saint-André, plus, pour la création d'un marché le dernier mardi de chaque mois, outre les deux foires et le marché déjà créés à Nanteuil par Henri IV, et pourvu toutefois qu'il n'existe d'autres foires et marchés, les mêmes jours, à quatre lieues à la ronde. (1 pièce parchemin.)
- E 756 Seigneurie de Nanteuil-sur-Marne, table du terrier.  
Censitaires : Antoine Choart, de Nanteuil, François Cotelle, ancien notaire, Jacques Caboche, fripier à Meaux, Louis Camus, maître en chirurgie à Crécy, Jean-François-Joseph Cadas, bourgeois de Paris, Louis Chapperon, notaire à Luzancy, Antoine Delaître, recteur des écoles de Nanteuil, Pierre-Nicolas Dubois, ancien curé de Magny-le-Hongre, Jean-Baptiste Genouville, chirurgien, Pierre-Nicolas Gouin, chanoine de Meaux, Jean-Baptiste Huët, avocat, Pierre-Félix Himbert, de La Ferté-sous-Jouarre, etc. (1 pièce papier.)
- E 757 Censives.  
« Plans figurés par canton, des terres et seigneuries de Nanteuil-sur-Marne, de Croûtes, des fiefs du Bois-la-Ville, du Limon, de Bézu-le-Guéry, de la ferme de Frouet, terres et bois en dépendant: le tout appartenant à monsieur le comte de Varax, lieutenant- colonel du régiment de Royal-Cravatte, seigneur desdits lieux, et levé par Nicolas Laisné, arpenteur royal à Saint-Fiacre. » (Grand in-folio, 29 feuilles, papier.)
- E 758 Baux à cens, surcens et rentes des plâtrières de Nanteuil, par les anciens seigneurs du lieu.  
Sentences au profit de messire René Potier, chevalier des Ordres du Roi, capitaine de cent hommes d'armes de la première et plus ancienne bande française des gardes du corps de Sa Majesté, conseiller des Conseils d'État et privé, lieutenant général des pays et comtés du Maine, Perche et Laval, gouverneur des ville et château de Caen, sieur de Sceaux, Bourg-la-Reine, Villeneuve-sous-Dammartin, etc., au profit de Louis Potier, chevalier,

seigneur baron de Gesvres, Le Fresnoy, Monsoy, comte de Tresmes, conseiller du Roi, premier secrétaire de ses commandements, etc., transactions et échanges entre messire Alexandre-Louis l'érachon, comte de Varax, sieur de Nanteuil et Croûtes, et M. Charles Courtin, chevalier, comte de Villiers, Domptin, etc. (14 pièces parchemin, 6 pièces papier.)

1589-1747

- E 759 Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés au territoire de Nanteuil, par les anciens seigneurs, titres-nouveaux, transports, rétrocessions et procédures.

Transport au profit de l'Hôtel-Dieu de Saint- Gervais de Soissons, en possession de la seigneurie de Nanteuil, d'une rente due par Jean Mareau, constitution d'une autre rente de 25 livres par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Soissons, en faveur de maître Agnien Heuzé, de Bézu, sur la seigneurie de Nanteuil, cessions consenties par messire Louis Potier, chevalier, baron de Gesvres, châtelain de Tresmes, May, Trocy, Chancu (Échampeu), Blérencourt, Villeneuve-sous-Dannartin et Nanteuil, secrétaire des commandements de Sa Majesté, et son conseiller au Conseil d'Etat, au Conseil privé, etc., reconnaissance de 12 sols 6 deniers annuels de rente, dus sur un bouge de logis, situé à Nanteuil et appelé le Châtelet, etc. (33 pièces parchemin.)

1512-1627

- E 760 Baux à cens, surcens et rentes d'héritages sis au territoire de Nanteuil. Offre par messire Martin Le Breton, sieur de Launay à Méry, et Du Bois de Passy, tant pour lui que pour les autres héritiers de Denis Le Breton, écuyer, huissier de salle du Roi, et de demoiselle Perrette Le Rouge, ses père et mère, de payer 29 années d'arrérages d'un denier de cens, dues au comte de Tresmes, et de passer déclaration de cette redevance au terrier de Nanteuil-sur-Marne, prise à cens et surcens du four banal et du pressoir de Nanteuil, par Nicolas Leredde, moyennant 1 sol de cens et 40 sols de rente, minutes de baux à rente consentis par MM. de Gesvres, et ensuite par messires Pierre Pérachon, marquis de Saint- Maurice, et Alexandre-Louis Pérachon, chevalier, comte de Varax, sieur de Nanteuil et Croûtes, etc. (22 pièces parchemin, 44 pièces papier.)

1631-1698

- E 761 Baux à cens, surcens et rentes d'héritages situés à Nanteuil. Sentences obtenues par messire Alexandre-Louis Pérachon, comte de Varax, contre des débiteurs de rentes, ou pour obliger des censitaires à passer déclarations à son terrier, poursuites exercées contre la succession de Pierre Bouquery, chirurgien à Nanteuil, et notamment contre Valérien Bouquery, chirurgien au régiment de Diesbach-Suisse, reconnaissances et remboursements de rentes, saisies-arrêts et mainlevées, à la diligence de messire Louis-Guichard Pérachon, comte de Varax, brigadier des armées du Roi, et seigneur de Nanteuil-Croûtes par suite du décès de son oncle Alexandre-Louis Pérachon, demeurant ordinairement à Bellecourt-Lyon,

baux consentis par messire Jacques-Louis Desvoys, écuyer, ancien lieutenant de grenadiers à cheval, député-agent en France de Sa Majesté Impériale (?), seigneur de Nanteuil comme acquéreur du comte de Varax. (17 pièces parchemin, 82 pièces papier.)

1699-1769

E 762 Baux à cens, surcens et rentes foncières d'héritages situés dans la seigneurie de Nanteuil.

Consentis au profit de : maître Jérôme de Resmond, procureur, Nicolas Lamiche, vigneron, Jean Bavielle, vigneron, Gabriel Chéron, marchand, Jean Happert, cordonnier, maître Charles-François Brullart, curé de Drachy-Nanteuil, Charles Agron, aubergiste, François Davanne, boucher, Jean Dalibon, vigneron, etc., par : messires Louis Potier, baron de Gesvres et de Tresmes, châtelain de Nanteuil, Pierre Pérachon, marquis de Tréfort et de Varambon, Anne-Léon, duc de Montmorency, et autres. - Ventes, échanges, jugements d'ensaisinement et pièces justificatives. (31 pièces parchemin, 21 pièces papier.)

1607-1773

E 763 Seigneurie de Nanteuil-sur-Marne. - Lods et ventes. - Ventes et acquisitions, sentences d'adjudication, lots de partage, et autres actes passés entre particuliers de Nanteuil, fournis à la seigneurie du lieu pour y être ensaisinés. Echange, entre Claude Heuzé et Charles Gayer, d'héritages situés au fief de Montmillon, sentences d'adjudication des biens de Nicolas Serré, à charge de servir les cens et rentes dont ils sont grevés, prise à rente de prés appartenant à Jacques Bouquery, commis dans les fermes du Roi à Angers, par Jacques Léger, vigneron à Nanteuil, cession et transport d'héritages par Nicolas Heuzé, garçon pâtissier chez le sieur Cottreaux, de Paris, rue Saint-Germain, par Nicolas-Robert Heuzé, garçon teinturier à Paris, rue et paroisse Saint-Germain- l'Auxerrois, etc. (4 pièces parchemin, 11 pièces papier.)

1620-1715

E 764 Seigneurie de Nanteuil-sur-Marne. - Déshérence. - Procédure et sentences portant réunion aux domaines des seigneuries de Nanteuil et Croûtes, de plusieurs héritages restés vacants par suite du décès des possesseurs, ou faute d'avoir justifié de la propriété.

Sentences rendues contre Adrien Fillard, notaire royal à Croûtes, contre Marie Dumont, veuve Jean Maillet, et autres, pour les obliger à servir au seigneur une rente de plâtre, due en raison de la carrière qu'ils ont été autorisés à ouvrir au lieu dit le Moulin-à-Vent, terroir du Limon et de Croûtes, cahier de copies de réunions prononcées en faveur du domaine seigneurial, requêtes à fin d'entérinement de rapports, etc. (12 pièces papier.)

1678-1753

E 765 Seigneurie de Nanteuil-sur-Marne. - Limites.

Procès-verbaux de bornage des seigneuries de Nanteuil et Croûtes, appartenant à messire Louis-Guichard Pérachon, comte de Varax, et relevant

de l'Hôtel-Dieu de Soissons, d'avec les fiefs de Montmillon, Monclerc, Bois-la-Ville en partie, et Croûtes, aussi en partie, appartenant à maître Jean-Baptiste Huart, prieur-curé de Croûtes, d'avec la terre de Méry, à Etienne-François Lechassier, chevalier, et à dame Marie-Anne-Charlotte de Méry, son épouse, d'avec le fief de Montrégnier, à maître Nicolas- Rémy Hocquet, chanoine régulier de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons et prieur-curé de Charly, etc. : le tout dressé par Nicolas Laisné, arpenteur royal juré à Saint-Fiacre-en-Brie. (2 pièces papier.)

1748-1749

- E 766 Seigneurie de Croûtes, dépendant de celle de Nanteuil. - Censives. - Extraits de déclarations passées au terrier de la seigneurie de Croûtes, appartenant à messire Pierre Pérachon, comte de Varax.

Déclarants : maître Adrien Fillart, notaire royal, maître Antoine Charbonnier, notaire, Augustin Fillart, marguillier de la fabrique, Guillaume Saint-Messant, tailleur, Jean maître Chouart le Jeune, Jean Richard, huissier, Louis Bullot, prêtre, religieux et procureur de l'abbaye de Reuil-en-Brie, au nom de dom François de La Grange, prévôt titulaire, Louis-Jean Chaboullié, écuyer, maître Maximilien Des Mouceaux, maître Charles Brayer, prêtre, maître Guillaume-Claude Gallet, curé de Méry, maître Pierre Benoist, ex-prieur de Croûtes, messire Claude Mirey, sieur des Marchets, Monclair, Montmillon et Croûtes, en partie, maître Antoine Béguin, pour messire Jean-Jacques, marquis de Renty, etc. (In-folio, papier, 18 feuillets.)

1614-1679

- E 767 Procédure entre le seigneur et le prieur de Croûtes, et encore entre ceux-ci et le curé de Nanteuil, au sujet de certains droits censuels et de dîmage, mémoires, plans, correspondance et déclarations à terrier, production de titres, etc.

Lettre de maître Barbin de Champy, prieur-curé de Croûtes, par laquelle il reconnaît que le clocher et les fourches appartiennent au comte de Nanteuil-sur-Marne, projet d'arrangement pour assurer à ce dernier la possession du château de Montmillon et de la haute justice de Montmillon et Croûtes, à charge de payer au prieur de Reuil les 100 livres 5 sols qui lui sont dus sur ces biens. (3 pièces parchemin, 26 pièces papier.)

1758-1766

- E 768 Tableau indicatif d'un ancien plan de partie des biens de la seigneurie de Croûtes.

Contenant les noms des tenanciers ou censitaires ci-après : Pierre et Quiriace de Marcq, Adam Coulliard, Jean Leredde, Nicolas Duchesne, Quiriace Dupré, Crépin Prévôt, Antoine Garnotel, Nicolas Gratiot, Olivier Fallet, Adrien Fillart, Christophe de Laurencery. - Lieux- dits : les Potreaux, les Désirs, la Justice, la Garenne, la fontaine Sainte-Croix, Chauffour, etc. (In-folio, papier, 12 feuillets.)

XVIIème s.

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 769 Baux à cens, surcens et rentes, consentis par les anciens seigneurs de Croûtes. Notamment par : messire Nicolas de Bragelongne, conseiller du Roi notre sire en sa Cour du Parlement de Paris, commissaire aux requêtes du Palais, seigneur haut, moyen et bas justicier de Croûtes et Nanteuil, messire Louis Potier, chevalier, baron de Gesvres et de Tresmes, etc., sentences rendues par le lieutenant du juge de Nanteuil et par le bailli de Croûtes. Autres arrêts rendus par Jacques Caboche, maire et garde de la justice de Croûtes et Montmillon, rétrocession par maître Agnan Heuzé, receveur de M. le comte de Tresmes, devant Barthélemy Brayer, substitut du tabellion de Croûtes, en la branche de Nanteuil, etc. (35 pièces parchemin, 8 pièces papier.)  
1581-1625
- E 770 Baux à cens, surcens et rentes consentis par les seigneurs de Croûtes, sentences, constitutions d'hypothèques, etc.  
Accensement, par honorable homme Antoine Bellanger, contrôleur et procureur de la seigneurie de Charly, et par MM.de Gesvres, signification faite à mademoiselle Anne Gaignard, veuve de noble homme Médard Gauthier, commandant de l'artillerie du Roi, demeurant à Neuilly-Saint-Front, au sujet d'une rente annuelle d'une caque de vin, reconnaissances de rentes par : Crépin de Lugny, vigneron à Montmillon : Jean Garnotel, Claude Baglin, fils de Pantaléon, Valentin Laurencery, plâtrier, etc. (49 pièces parchemin, 2 pièces papier.)  
1627-1628
- E 771 Baux à cens, surcens et rentes passés par les seigneurs de Croûtes : baux de la garenne, titres-nouveaux, sentences et reconnaissances obtenus par MM. de Gesvres et par messire Louis-Guichard Pérachon, comte de Varax, brigadier des armées du Roi, etc.  
Titres souscrits par François-Vincent Bagréaux, Aignan Baglin, Olivier Gratiot, Thomas Arnould, Jean Caboche, Nicolas Dubois, receveur de la terre de Nanteuil, Pierre Duchesne, Pierre Leclerc, Nicolas Lamiche, Jean Heuzé, Pierre Hochard, etc. (40 pièces parchemin, 34 pièces papier.)  
1633-1656
- E 772 Baux à cens, surcens et rentes d'héritages consentis par MM. De Gesvres et Pérachon, successivement seigneurs de Croûtes.  
Au profit de : Étienne Nivert, pâtre de Villiers-sur-Marne, François Drieux, tailleur d'habits, Henri Vaillant, hôtelier, maître Michel de Rausnay, prêtre, bachelier en théologie, curé de May-en-Multien, maître Antoine Bouquery, prêtre, doyen et chanoine de Saint-Jacques de Pierrefonds et de Saint-Benoist, à Paris, Antoine de Bray, maître fondeur en cuivre à Charly, et Marie Bouquery, sa femme, sentences et titres-nouveaux, saisie réelle des biens de Pierre Lamiche, vigneron à La Banne, paroisse de Croûtes, vente judiciaire des biens de la succession vacante de Claude Lugny, estimation des héritages appartenant à Claude Gratiot, dans l'étendue de la terre de Croûtes, etc. (36 pièces parchemin, 44 pièces papier.)  
1658-1696

- E 773 Baux à cens, surcens et rentes, titres-nouveaux et sentences, pour messires Alexandre-Louis Pérachon, comte de Varax, et Jacques-Louis Desvoys, écuyer, successivement seigneurs châtelains de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes.  
Reconnaisances souscrites par : Jean et Nicolas Margallé, Nicolas Delahaye, de Montmillon, Pierre Maillot, laboureur au Limon, Christophe Bouquaut, laboureur à la ferme de l'Image, paroisse de Méry, Claude Garnotel, vigneron, demeurant à Montmillon, dans la cour dite le fief Pichereul, poursuites exercées contre des débiteurs par demoiselle Marie-Anne de La Tour, veuve de Nicolas Desvoys, dame de Nanteuil et Croûtes, comme héritière bénéficiaire de feu Jacques Louis Desvoys, son fils unique, etc. (24 pièces parchemin, 113 pièces papier.)  
1701-1768
- E 774 Ventes d'héritages situés au territoire de Croûtes, par les anciens seigneurs du lieu, à charge de cens, surcens et rentes.  
Notamment par messire Anne-Léon, duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg, premier baron de France et premier baron chrétien, comte de Tancarville et Creully, marquis de Seignelay, Blainville, Lourcy, seigneur de La Brosse, Saint-Ouen, Saint-Cyr, Nanteuil-sur-Marne, Croûtes, maréchal des camps et armées du Roi, connétable héréditaire de Normandie, etc. (17 pièces parchemin.)  
1771-1772
- E 775 Lods et ventes. - Actes translatifs de propriétés : baux à loyer, rétrocessions, lots de partages, etc., passés entre particuliers et fournis au seigneur de Croûtes pour en faire l'ensaisinement.  
Partages entre Louise Bégault, veuve de Jean Heuzé, et autres, entre Germaine Prévost, boucher à Nogent-l'Artaud, et consorts, entre les héritiers de René Magallé, de Jean Huart, de René Fallet, tous de Nanteuil, remboursement de rente par Christophe de Laurencery à François Dupré, marchand à Croûtes, ventes d'immeubles par Quiriace Caboche, par la veuve François Baquelin, par Pierre Leclerc, par Nicolas Lamiche, par Nicolas Gratiot, etc. (7 pièces parchemin, 51 pièces papier.)  
1600-1717
- E 776 Droits honorifiques de la seigneurie de Croûtes.  
Procédure entre messire Louis-Guichard de Pérachon, comte de Varax, et Jean-Baptiste Huart, prieur-curé de Croûtes, au sujet de la qualité de seigneur du lieu, prise par ce dernier et inscrite sur une cloche de la paroisse de Croûtes, bénite par lui, sentence du bailliage de Crépy qui maintient le comte de Varax dans ses droits et condamne le prieur-curé à rétablir dans le chœur de l'église Saint-Quiriace de Croûtes le banc dudit seigneur, signification aux religieuses de Jouarre, faite à la requête de messire Anne-Léon de Montmorency- Luxembourg, seigneur de Croûtes, d'avoir à se

désister de la qualité de dames, en partie, de Nanteuil-sur-Marne, etc. (2 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1764-1766

- E 777 Seigneurie de La Brosse. - Baux à cens, surcens, rentes foncières et autres droits seigneuriaux, consentis par les prédécesseurs de messire Anne-Léon de Montmorency, dans la terre et seigneurie de La Brosse, notamment par messire Robert de Cullant, écuyer, sieur du Perron-sur-Morin, cahier de copie des baux à cens passés précédemment par noble homme Eutrope de Cullant, écuyer, seigneur de Saint-Cyr, etc.  
Sentences d'hypothèques rendues au profit de Nicolas de Cullant, sieur de La Brosse et Saint-Ouen, en partie, de Robert de Cullant, sieur du Perron, fils de Claude, sieur de Saint-Ouen et Busserolles, de Claude de Marcomille, veuve de feu Robert de Cullant, douairière, accensement d'héritages situés à Saint-Ouen, Orly et autres localités dépendant de la prévôté de Coulommiers, tenue par Claude Le Bourgoing, mémoire des biens appartenant aux héritiers Pierre Couvreur, à Saint-Ouen, et détenus par suite d'usurpation par M. Mors, seigneur du lieu, etc. (30 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1490-1675

- E 778 Seigneurie de La Brosse et autres. - Mémoires ou états de consistance des terres, seigneuries et fiefs de La Brosse, Saint-Ouen, Le Perron, Charneseuil et Busserolles, actes de foi et hommage rendus aux seigneurs dont ils relèvent, expéditions de déclarations passées au terrier de la seigneurie d'Orly, sommations aux habitants des paroisses voisines d'assister au bornage desdites seigneuries.  
Hommage du fief du Perron-Ralard, à Saint-Ouen, rendu par Nicolas et François de Cullant, écuyers, à Mgr N. de Marthony, évêque de Coscrany, tuteur et curateur testamentaire de M. de Chateaubriant, tuteur lui-même de Henri de Foix, comte de Comminges, de Rethélois, de Beaufort, sieur de Lautrec et de Coulommiers-en-Brie, aveu des fiefs de Faron-Gozé et de Patras (à Orly), par Louis de Cullant, sieur de La Brosse, Saint-Ouen, Charneseuil, Les Perrons, La Montagne, Aulnay, Les Planches, Les Prés, Savins, Jutigny, etc., à MM. de Clermont-Montglas et de Clermont-Saint-Georges, seigneurs indivis de Provins, et par engagement de La Ferté-Gaucher. (4 pièces parchemin, 20 pièces papier.)

1524-1711

- E 779 Fief du Parc. - Érection en fief de 26 arpents et demi de bois, faisant partie de 200 arpents appelés Le Frouet, situés sur les territoires de Nanteuil et de Méry.  
Ledit fief érigé sous le titre de fief du Parc, par messire Potier, duc de Gesvres, en faveur de Charles de Méry, seigneur de Méry, à condition de rester dans la haute justice de Nanteuil, et moyennant la cession faite par M. de Méry de tous droits de justice sur douze arpents d'héritages livrés aux habitants de Nanteuil, aveux de ce fief rendus à MM. Potier de Gesvres, par

messire François de Laval, écuyer, sieur de Lestancour, Bogue, Monsoutin, Méry, lieutenant général de l'artillerie de France, et par Anne de Grinbergt, son épouse, avant veuve de messire Robert de Méry, déclarations à terrier par noble homme Claude de Renty, seigneur de Citry et de Méry, etc. (1 pièce parchemin, 7 pièces papier, 3 sceaux.)

1604-1679

- E 780 Fief du Limon. - Mouvance passive. - Acte de foi et hommage fourni au Roi, à cause de son duché de Château-Thierry, par messire Louis Potier, duc de Gesvres, pour raison de son fief du Limon, en la paroisse de Croûtes, consistant en haute, moyenne, basse justice, et 25 sols de cens environ, acquis du précédent seigneur.

Cet hommage est reçu par le procureur du Roi et le receveur du domaine, au duché de Château-Thierry, assistés du greffier, lesquels s'étaient rendus à cet effet, pour Sa Majesté, devant le principal portail de l'église Notre-Dame-du-Châtel de ladite ville. (1 pièce parchemin.)

1625

- E 781 Fief de La Gruerie. - Extraits de déclarations passées au terrier du fief de La Gruerie, conformément au contrat de vente qu'en a fait Jacques de Limay à M. le duc de Gesvres, et pièces de procès au sujet de différents droits seigneuriaux attachés à ce fief.

Significations pour Jonas Duhoux, écuyer, sieur de Maisonneuve et de La Longue, époux de Judith de Limay : à M. le comte de Gesvres, à Marie de Rouville, veuve de Jacques de Limay, écuyer, à Madeleine de Limay, épouse de Jean de La Harré, écuyer, seigneur de Touquin, etc., compromis et nomination d'arbitres pour juger les prétentions des susnommés sur le fief de la Petite-Gruerie, les droits de justice et les bois en dépendant, dans la mouvance du Roi, à cause de Château-Thierry, arrêts qui ordonnent distraction au profit de messire Pérachon, seigneur de Nanteuil, de deux tiers du bois de La Gruerie saisi sur Duhoux, et de deux tiers dans le sixième de la haute justice de Bézu. (3 pièces parchemin, 10 pièces papier.)

1641-1648

- E 782/1 Plan du fief de Courcellaroux [Courcelles-la-Roue] (Paroisse de Saint-Cyr), appartenant à Monseigneur le Duc de Montmorency. (Pièce papier collée sur toile).

- E 782/2 Plan géométral du fief et ferme de Biercy, appartenant à Monseigneur le Duc de Montmorency. (Pièce papier collée sur toile).

1787

- E 783 Plans parcellaires ou terrier de la seigneurie de Saint-Ouen en censive de monseigneur Anne-Léon de Montmorency-Luxembourg, duc de Montmorency.

Indiquant : le village, le château et le parc de Saint-Ouen, la ferme du Perron, le hameau de Courcilly, les climats du Champ-de-la-Dame-des-Marichons,

346

du Bois-Moret, des Sablons, des Long-Sillons, de La Varenne, etc. (4 pièces papier, collées sur toile.)

XVIIIème s.

- E 784 Censives et aménagement. - Plans parcellaires de la seigneurie et figure géométrale des bois de La Brosse, appartenant à monseigneur le duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg.

Indiquant : les garennes de Saint-Ouen, de Busserolles, du Chemin-de-Saint-Cyr et de Séricourt, les bois Charlot, Picard, du Marly, du Charnois, du Valréal, des Meuliers, du Buisson, etc., et les remises de la plaine de Charneseuil. (2 pièces papier, collées sur toile.)

XVIIIème s.

- E 785 Plans parcellaires terriers de partie de ladite seigneurie de Bussière et du canton de La Jarie au territoire du même lieu, appartenant à monseigneur Anne-Léon de Montmorency.

Le dernier de ces plans est accompagné d'un relevé des héritages dépendant de la ferme de Séricourt, avec indication des climats de Robert-de-Bour, de La Fonderie (masure), de la Petite- Fonderie, des Aunes, des Vieux-Prés, des Pâtures, des Bois-de-Mory et de Saint-Faron, etc. (7 pièces papier, dont 5 collées sur toile.)

XVIIIème s.

- E 786 Seigneurie de Busserolles. - Censives. - Déclarations à terrier, quittances de droits seigneuriaux, pièces de procès, baux à cens et rentes.

Ventes par messire Charles de Cullant, seigneur de Busserolles, et Marguerite Des Marets, sa femme, accord entre Marie Du Val, veuve de Charles de Cullant, et Michel de Cullant, écuyer, sieur de La Brosse, gentilhomme d'honneur de la Reine, quittances données par Philippe de Ravenel, seigneur de Sablonnières, à messire Louis de Cullant, pour droits de quint et requint, permission de bâtir un four au lieudit Les Hameaux, sentence prononçant la réunion de logis, mesures et friches au domaine de Busserolles, appartenant à Anne-Barbe de Courcelles, veuve de messire Arnold de Ville, baron libre du Saint-Empire, sieur des Moldaves, ladite dame haute justicière et voyère de Busserolles, extrait du terrier de cette seigneurie, etc. (7 pièces parchemin, 17 pièces papier.)

1583-1784

- E 787 Seigneurie de Charneseuil. - Mouvance passive.

Actes de foi et hommage fournis aux religieux de Reuil (ordre et réforme de Cluny), par dame Aymée de Blocquereulx, veuve de noble homme Nicolas de Cullant, en son vivant écuyer, seigneur de Charneseuil, cette dame, tutrice de Nicolas, Claude et Robert de Cullant, ses enfants mineurs, par honorable homme Hubert de Maucorps, procureur de messire Jehan de Couqueval, écuyer, à cause de défunte Jehanne de Cullant, etc. (2 pièces papier.)

1547-1623

- E 788 Expéditions de déclarations passées au terrier de la seigneurie de Saint-Cyr, en censive de messire Philippe de Fleury de Cullant, seigneur dudit lieu, du Buat, de La Forêt du Jast, de Courcelles-la-Roue, capitaine d'une compagnie d'infanterie entretenue aux Pays-Bas.  
Déclarants : Adrien Corbigny, procureur fiscal de Saint-Cyr, Toussaint Gibier, mercier, se portant fort de maître Jean Dhérot, curé de Bannost, Jacques Yon, marguillier de l'église Monseigneur Saint-Cyr, Marie Huvier, veuve de Laurent Yvonnet, de Charneseuil, Simon Hébert, vigneron. - Requête d'intervention présentée au bailli de Coulommiers, par Barbe de Courcelles veuve de messire Arnold de Ville, libre baron du Saint-Empire, ladite dame baronne de Brou, La Brosse, Sain-Ouen, Charneseuil, au sujet de la déclaration que M. François Peirène, écuyer, sieur de Saint-Cyr, en partie, prétendait faire passer à son propre terrier, de certains immeubles assis en la seigneurie de la baronne de Ville. (41 pièces papier.)
- 1618-1619
- E 789 Seigneurie de Saint-Cyr. - Droits seigneuriaux.  
Extrait d'une transaction conclue entre Eutrope de Cullant, seigneur de Saint-Cyr, et Guillaume de Chavigny, sieur de Chavigny, contenant bornage de leurs terres, fixation de la chasse, de la pêche et autres droits seigneuriaux, accord entre Hélène de Fontaine, veuve de Philippe de Cullant, seigneur de Saint-Cyr, et François de Chavigny, au sujet des fossés du pré dit du Capitaine, dont les eaux submergent les terres de La Varenne, commission de la Table de marbre de Paris, pour informer sur un fait de chasses, requête de François Pillon, seigneur de Saint-Cyr, mémoire à consulter dans l'intérêt de M. Peirène, seigneur de Saint-Cyr, contre M. de Chavigny de Courboy, au sujet des limites de leurs terres, de leurs droits dans l'église et dans la chapelle Notre-Dame, nouvelle transaction entre monseigneur le duc de Montmorency et M. de Chavigny. (10 pièces papier, 2 pièces parchemin.)
- 1579-1778
- E 790 Seigneurie de Saint-Cyr. - Revenus et charges. - Comptes des recettes et dépenses en cens, rentes et fermages, rendus.  
1° par Gilles Josse, procureur et receveur de Saint-Cyr, à noble homme Eutrope de Cullant, écuyer, sieur du lieu, en 1506 et 1507, « Recettes : prix d'une vache, 55 sols tournois, d'un boeuf, 75 sols tournois, dépenses : au couvreur qui a garni la toiture du moulin, de Saint-Cyr, 40 sols tournois, au maçon pour les gros murs du moulin 16 livres 13 sols 6 deniers tournois, » - 2° par Gauthier Bonnard, receveur de ladite terre pour le même seigneur, en 1618, 3° par maître Jean Leclerc, prévôt de la justice du lieu, pour madame la comtesse Du Buat, dame de Saint-Cyr : « payé au charron pour sciage d'un orme, 30 sols, au garçon envoyé à Paris pour être laquais et qui n'y est point resté, 30 sols, à Étienne Simon, pour 3 milliers 4 cents et demi de briques, 44 livres 17 sols, etc. » (6 pièces papier.)

XVIème s.-XVIIème s.

- E 791 Seigneurie de Saint-Cyr et fief de Courcelle-la-Roue. - Limites.  
Procès-verbal de bornage des seigneuries de Saint-Cyr et de Courcelle-la-Roue, dressé à la requête de madame Anne-Thérèse de Rohan, abbesse de Notre-Dame de Jouarre, dame en partie de Saint-Cyr, et de messire Louis Peirène, gentilhomme ordinaire du Roi, seigneur du surplus dudit lieu, par Nicolas Collinet, arpenteur royal à Germigny-l'Évêque, et Isaac-Étienne Monvoisin, arpenteur-géographe à Meaux. - Projet de transaction entre madame Catherine-Henriette de Montmorin, abbesse royale de Jouarre, et François Peirène fils, écuyer, portant ratification desdits mesurages, faits en exécution d'une sentence du bailliage de Meaux, plans et dessins. (11 pièces papier.)  
1737-1749
- E 792 Fief de Courcelle-la-Roue. - Mouvance passive.  
Procuration donnée par messire Henri de Fleury de Cullant, chevalier, sieur du Buat, Saint-Cyr, La Forêt du Jast en Poitou, Le Bazile et autres lieux, à Charles de Boubert, écuyer, sieur d'Amilly, pour rendre foi et hommage au seigneur de Moras, du fief de Courcelle-la-Roue, appartenant audit Henri de Cullant et mouvant pleinement de Moras. (1 pièce papier.)  
1642
- E 793 Fief de La Cour de Biercy. - Mouvance passive.  
Copies d'aveux et dénombrements du fief de La Cour-de-Biercy, fournis à illustre et révérende dame Madeleine de Bourbon, abbesse de Jouarre, par noble homme Jean Du Val, écuyer, sieur de Chamoust, en la paroisse de Sainte-Aulde, et seigneur de La Cour-de-Biercy, à très-haute et très-puissante princesse Jebanne de Lorraine, par la permission divine, abbesse de Notre-Dame de Jouarre, de fondation royale et sujette sans moyen au Saint-Siège de Rome, par Gabriel de Séricourt, écuyer, sieur de Val-Réal, de Grandmaison et de Séricourt, mandataire d'Avoye de Séricourt, veuve de messire Antoine Le Chevalier, sieur des Marchefs et de La Cour-de-Biercy. - Cueilleret des cens et rentes dus aux seigneurs de La Cour-de-Biercy en 1693, etc. (6 pièces papier.)  
1573-1693
- E 794 Seigneurie de Séricourt, en partie. - Mouvance active et censuelle.  
Arrêts sur une saisie féodale du domaine de Séricourt, paroisse de Bussières, pratiquée sur Henri et Dominique de Manneville, à la requête de messire Claude Le Tonnelier de Bréteuil, et sur le blâme d'une déclaration de la même terre fournie aux religieux de Saint-Faron de Meaux, seigneurs de Bussières, par Madeleine-Anne-Henriette-Élisabeth de Manneville, dame de Séricourt, veuve de messire Joseph de Montrémy, expéditions de déclarations passées au terrier de Séricourt, par Denis Serrurier, marchand à Coulomme, Madeleine Cocu, veuve de Nicolas Serrurier, décédé procureur fiscal à Doue, Laurent-Médard Serrurier, marneur à Villeneuve, etc. (6 pièces papier.)  
1675-1741

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 795 Inventaires des titres et papiers concernant les terres et seigneuries de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes, Montmillon, Bois-la-Ville et Le Limon, dressés lors des mutations successives de ces terres entre les mains de Pierre de Pérachon, sieur de Saint-Maurice, du comte de Varax et de Jacques-Louis Desvoys.  
États des titres et pièces trouvés en la possession de Marguerite Selle, veuve de Claude Thorat, receveur de Nanteuil, à la mort de ce dernier, récépissé des terriers, censiers et contrats remis à Philibert Thorat, nouveau fermier de ladite seigneurie, etc. (17 pièces papier.)  
1670-1760
- E 796 Vente et abandon de la seigneurie de Nanteuil-sur-Marne avec droits et coutumes sur Drachy, Courcelles et autres lieux, en faveur de l'hôpital de Soissons, par Pierre de Montrénier et Guillaume de Montrénier, donations et sentences, etc.  
Érection de Nanteuil en châellenie, par Henri IV, pour messire Louis Potier, sieur de Gesvres, qui l'avait acquis de l'Hôtel-Dieu de Soissons, acquisition de Nanteuil, Croûtes, Montmillon, Bois-la-Ville, Bois-de-Patoy, Le Limon et La Gruerie, par Pierre Pérachon de Saint-Maurice, moyennant 63,700 livres, saisies féodales, mainlevées, convention arrêtée entre le duc de Montmorency-Tingry-Luxembourg et madame Marie-Anne de La Tour, veuve de Nicolas Desvoys, au sujet de la vente des mêmes seigneuries. (10 pièces parchemin, 9 pièces papier.)  
1223-1770
- E 797 Transaction entre les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Soissons, seigneurs de Nanteuil, et Jean de Méry.  
Par laquelle ce dernier cède audit Hôtel-Dieu tout ce qu'il possède sur le territoire de Nanteuil, moyennant l'abandon de 200 arpents de bois à Frouet, et sous la réserve des droits seigneuriaux et de ceux de pacage en faveur de la communauté des habitants de Nanteuil-sur-Marne, procuration des administrateurs pour terminer un différend, autre traité complémentaire, avec le seigneur de Méry. (3 pièces parchemin, 2 pièces papier.)  
1510
- E 798 Acquisition.  
Expéditions d'un acte d'acquisition par Louis Potier, seigneur et baron de Gesvres, de moitié du fief de Montmillon et de la totalité du fief Pichereil, sis à Nanteuil, mouvant du Roi et provenant de Pierre Vaillant, conseiller de Sa Majesté, élu particulier à La Ferté-au-Col, et de Louise Pichereil, son épouse, ladite acquisition réalisée moyennant 1,200 livres tournois, francs deniers, outre les devoirs et charges. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)  
1698
- E 799 Acquisitions et échanges d'héritages situés au territoire de Nanteuil-sur-Marne, par les anciens seigneurs du lieu.

Vente de vignes situées au même territoire, par Guillaume de Meaux, écuyer, sieur de Merly-en-France, tant en son nom que comme mandataire de Charlotte de Meaux, veuve Féramond de Saily, sieur de Bonétat, et d'Ypofier de Saily fils, écuyer, au profit de noble et sage maître René Baillet, seigneur de Sceaux et de Tresmes, vente de sept quartiers de vignes au duc de Gesvres, par Robert de Harlay, baron de Monglat, pays de Brie, et Françoise de Longuejume, son épouse, héritière de Madeleine Briçonnet, acquisition par le même duc de Gesvres, de biens provenant de maître Antoine Bellanger, procureur de la terre de Charly, et de dame Marie Picherel, son épouse, etc. (5 pièces parchemin, 7 pièces papier.)

1549-1769

E 800 Vente du moulin Jambart ou Pescheron, à Nanteuil, sur la Marne, par Jean Alvequin, chanoine et sous-prévôt de Soissons, et par Aliénor Alvequin, épouse de maître Poncet Baizellier, élu de Péronne, Montdidier, Roye, etc. En faveur de Jacques de Renty, époux de Françoise de La Haye, dame de Pemuisson et Citry, moyennant 700 livres tournois, plus les charges, visite de ce moulin par le prévôt des maréchaux de Paris, député à cet effet, prises et baux par M. Louis Potier de Gesvres, où il est fait mention du droit de mouture au XVI<sup>e</sup> siècle, procédure pour la banalité dudit moulin, etc. (6 pièces parchemin, 16 pièces papier.)

1554-1773

E 801 Baux à loyer et procès-verbal de prisé des bac, nacelle, cordes et cordages de Nanteuil-sur-Marne, à la requête de messire Louis Potier de Gesvres. Concession du droit de passage en cet endroit de la Marne, par maître Toussaint Prévost, notaire royal, amodiateur de la recette seigneuriale, au profit de Nicolas Gollier, vigneron, bail du bac par monseigneur Anne-Léon, duc de Montmorency, premier baron de France et premier baron chrétien, prince souverain d'Aigremont, baron libre de l'Empire et des deux Moldaves, comte de Gournay, Tancarville, Creully, marquis de Seignelay, Crèvecoeur, Lonrey, seigneur de Nanteuil et dépendances, baux à loyer de la charge de sergent-preneur vendeur de biens à Nanteuil, etc. (5 pièces parchemin, 8 pièces papier.)

1606-1779

E 802 Baux à loyer des terres et seigneuries de Nanteuil-sur-Marne et Croûtes, fiefs et droits en dépendant, par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Soissons. À demoiselle Gabrielle, veuve de Jean de Châtillon, écuyer, demeurant à Soissons, à Pierre Bouquery, à Hubert de Lahaye, etc., par le comte de Tresmes, à maître Nicolas Dubois, praticien à La Ferté-au-Col, à Jean Pasquier, meunier à Nanteuil, à Toussaint Prévost, par messire Pierre Pérachon, marquis de Tréfort, à Claude Thorat-Durand, bourgeois de Lyon, renouvellement du bail des revenus de la terre des Nanteuil, au profit de Claude Thorat, devant maîtres Pierre Aveline et François Arouet, notaires, gardes-notes du Roi au Châtelet de Paris, acensements faits par le comte de Varax et par la baronne de Ville, etc. (17 pièces parchemin, 6 pièces papier.)

1496-1784

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 803 Baux à vie, emphythéotiques et à loyer, d'héritages situés à Nanteuil-sur-Marne, Croûtes et Méry, notamment des 4 pressoirs banaux de Nanteuil, et du droit de courtage à Croûtes.  
Concessions à vie de vignes aux territoires de Pisseleu et Nanteuil, par les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Soissons, emphythéoses en faveur de Pierre Bouquery, baux des bois de Croûtes, par Pierre Jamart, receveur des terres de Citry et Champruche, à Gabriel de Laurencery, vigneron, etc. (12 pièces parchemin, 9 pièces papier.)  
1324-1778
- E 804 Procès-verbaux d'arpentage et de bornage de biens appartenant aux anciens seigneurs de Nanteuil-sur-Marne.  
Délimitation des terres de Passy et de Nanteuil, par Abdias Leclerc, avocat en Parlement, bailli de Jouarre, pour madame Jeanne de Bourbon, abbesse du lieu, et par les officiers de justice de messire Louis Potier, comte de Tresmes, arpentage de la garenne de Croûtes, différend au sujet des bois de Frouet, entre messire François de Laval, sieur de Lestancourt et de Méry, et messire Pérachon de Nanteuil, mesurages généraux, etc. (14 pièces papier, 1 pièce parchemin.)  
1609-1704
- E 805 Expédition du testament de messire Jean-Baptiste Pérachon de Nanteuil, etc. Renonciation à sa succession par Jacques-Marie-Alexandre Pérachon, comte de Bury, son neveu, transaction sur procès entre les héritiers de M. Pierre Pérachon, marquis de Saint-Maurice, acte de notoriété par lequel messire Jean-François, marquis de Saint-Priest, et messire Laurent Gayot, ancien colonel de dragons, chevalier de Saint-Louis, déclarent que Pierre-Joseph Pérachon, comte de Varax, capitaine au régiment d'Heudicourt, est décédé en Bohême, célibataire ab intestat, acte de décès dudit sieur de Varax, dressé à Amberg, le 23 février 1743, par le P. André de Nugent, aumônier au régiment de Fitz-James, cavalerie. (3 pièces papier.)  
1705-1743
- E 806 Obligations et constitutions de rentes.  
Au profit d'honorable homme Nicolas Picherel, seigneur de La Grange-de-Congy, demeurant à Reuil, par Louis Maillard de La Ferté-au-Col, au profit de l'Hôtel-Dieu de Soissons, par maître Antoine Dupère et Jean Bouclier, notaires royaux à Soissons, par noble homme Denis Feydeau, receveur des tailles de l'Élection de ladite ville, Jean Barré, Jean Prudhomme, etc., au profit du comte de Varax, sieur de Nanteuil, par Pierre Rahaut de Villiers-sur-Marne, Claude Gratiot, vigneron, Marie Fagot, veuve Candas, Pierre Thévenard et autres. - Poursuites exercées contre lesdits débiteurs. - Noms des censitaires obligés de payer la maille envenimée aux seigneurs de la cour d'Orly, le dimanche après la Saint-Pierre, à peine de 3 livres parisis d'amende. (13 pièces parchemin, 36 pièces papier.)  
1552-1755

- E 807 Acquisitions de la terre de Busserolles, sur Orly et Saint-Ouen, et autres héritages environnants, par Nicolas de Cullant, écuyer, et Adrienne d'Autry, sa femme, etc.  
Revente de la même terre par Nicolas de Cullant, écuyer, sieur de Busserolles, en partie, demeurant à Boitron, et demoiselle Jeanne Albert, sa femme, au profit de Charles de Cullant, écuyer, constitution de rentes, partages, sentences et titres anciens des biens vendus. Extrait des registres des requêtes du Palais, signé Boileau, greffier, pour maître Pierre Pinterel, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de ses finances, demeurant à Château-Thierry, acquéreur de biens à Bussières, acquisitions de parties de la ferme de Busserolles, par la baronne de Ville, dame du lieu, ensaisinées par le marquis de Traincl, seigneur de Doue, l'abbé de Rebais seigneur d'Orly, et le cellerier de Saint-Faron de Meaux, à cause de sa terre de Bussières. (70 pièces parchemin, 103 pièces papier.)  
1507-1760
- E 808 Prises à rentes et échanges d'héritages sis au territoire de Busserolles.  
Échange entre Charles de Cullant, écuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi, sieur de La Brosse, Busserolles et autres lieux, et Louis Cutrot, laboureur, transports et baux à fermes consentis par Louis de Cullant, écuyer, sieur de Busserolles, La Brosse, Les Perrons et Saint-Ouen, rachat de 7 livres 10 sols de rente, dus à l'église Saint-Jean de Rebais, devant François Saucet, tabellion juré établi audit lieu, par révérend seigneur messire Philippe de Lenoncourt, conseiller du Roi en ses Conseils d'État, prieur-abbé commendataire de Montier-en-Argonne et de Rebais (28 pièces parchemin, 8 pièces papier.)  
1531-1536
- E 809 Transactions sur procès au sujet de diverses propriétés sises au territoire de Busserolles.  
Sentence de recours rendue au bailliage de Coulommiers (Étienne Boullangier, bailli occupant le siège), pour noble homme Charles de Cullant, seigneur de Busserolles, et tuteur de Nicolas et Robert de Cullant, écuyers, fils mineurs de feu Nicolas de Cullant, sieur de La Brosse : contre demoiselle Edmée de Blocqueaux, mère desdits mineurs, veuve de Nicolas de Cullant, accord signé entre Charles de Cullant, sieur de Tanqueux en partie, et Jean Teinturier dit Collart, laboureur à Doue, etc. (4 pièces parchemin.)  
1551-1584
- E 810 Actes d'acquisition et baux à loyer du moulin de Busserolles, sis à Orly.  
Donation d'un droit de blé à percevoir sur ce moulin, par Nicolas de Cullant, sieur de La Brosse, Charneseuil et Saint-Ouen, au profit de Charles de Cullant, seigneur de Busserolles, son neveu, homme d'armes des ordonnances du Roi, visite dudit moulin, rapport, saisie, opposition au déguerpissement, etc. - Baux passés par messire Zacharie Morel, doyen des conseillers du Roi au Parlement de Paris, sieur de Busserolles, La Brosse,

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

Saint-Ouen, Charneseuil et Le Perron, par Daniel Morel, son fils, par Anne-Barbe de Courcelle, veuve de messire Arnold de Ville, baron libre du Saint-Empire, etc. (15 pièces parchemin, 10 pièces papier.)

1551-1769

E 811 Baux à loyer de la ferme de Busserolles, consentis par les anciens propriétaires.

Notamment par : Robert de Cullant, sieur du Perron, Hélène de Cullant, demoiselle des Fossés, dame de Saint-Ouen, La Montagne-Laissard, Busserolles et autres lieux, Anne-Barbe de Courcelle, baronne de Ville, etc. (2 pièces parchemin, 8 pièces papier.)

1506-1754

E 812 Contrats d'acquisition de biens et héritages situés aux territoires de Bussières, Doue, Orly, Saint-Ouen et Saint-Cyr.

Par : Nicolas de Cullant, sieur de La Brosse, Robert de Cullant, sieur Du Perron, Louis de Cullant, seigneur de Saint-Cyr, par monseigneur Anne-Léon de Montmorency-Luxembourg, chef du nom et des armes de sa maison, par Zacharie Morel et Daniel Morel, seigneurs de La Brosse, Saint-Ouen et Charneseuil, décret d'adjudication d'immeubles situés à La Ferté-Gaucher, rendu par Claude Legendre, bailli de LaFerté-au-Col et Chamigny, pour monseigneur Jacques Nompert de Caumont- Laforce, à la requête de Louis de Cullant, sieur de La Brosse, Charneseuil, Saint-Ouen, Les Perrons et Mousseau, gentilhomme servant de la bouche du Roi, fils unique de Nicolas de Cullant, acquisitions et titres anciens des biens provenant d'Alexandre Potin, meulier à La Ferté-au-Col. (44 pièces parchemin, 27 pièces papier.)

1509-1693

E 813 Acquisitions d'héritages sis aux territoires de Bussières, Doue, Orly, Saint-Ouen et Saint- Cyr.

Par : Zacharie Morel, conseiller du Roi au Parlement de Paris, ès Grand'Chambre, Anne-Barbe de Courcelle, baronne de Ville, François Peirène, écuyer, et Anne-Léon, duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg, connétable héréditaire de Normandie, seigneurs successifs de La Brosse, Saint-Cyr et autres lieux. - Consentement donné par Nicolas Parnot, marchand bourgeois de Saint-Cyr, pour l'abatage des arbres qu'il possède sur un pré, bassin de Saint-Cyr, cession consentie par Jacques de Constant, chevalier, seigneur de Pezay, Le Chapt, Ray, Seneuil, Marvost, La Fougeanière, colonel de dragons, commandant l'école d'équitation de Cambrai, et dame Charlotte-Louise Boyer de Crémilles, son épouse, seigneur et dame de Moras, des Fromières et de La Duchesne. (85 pièces parchemin, 20 pièces papier.)

1694-1790

E 814 Contrats d'échange.

Entre Edmée de Blocqueaux, veuve de Nicolas de Cullant, seigneur de La Brosse et de Charneseuil, et maître Jean Brayer, curé de Bussières, entre

Hélène de Cullant, veuve de messire Adrien d'Estosse, chevalier, sieur d'Estosse, et noble homme Henri de Séricourt, écuyer, demeurant aux Moulins (Bussières), entre François Leredde, écuyer, sieur du Breuil, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et Hubert Vincent, laboureur à Rouget, paroisse de Saacy. - Acquisition, par la baronne de Ville, des terrains où passe le nouveau chemin de Saint-Cyr, faisant face au presbytère et à la grille de la terrasse, ensaisinement par madame Catherine-Henriette de Montmorin, abbesse de Jouarre, dame de Saint-Cyr, en partie. (42 pièces parchemin, 10 pièces papier.)

1505-1779

E 815 Acquisitions et transports de rentes au profit des anciens possesseurs du domaine de La Brosse.

Baux consentis par demoiselle Claude de Marcouville, veuve de noble homme Robert de Cullant, sieur Des Perrons, par Louis de Cullant, sieur de La Brosse, par Zacharie Morel, chevalier, conseiller au Parlement de Paris, aussi seigneur de La Brosse et de Saint-Ouen. - Cessions de rentes au profit de dame Anne-Barbe de Courcelle, baronne de Ville, par François-Armand Pilloux, son valet de chambre, baux à rente par François-Antoine Bodart, receveur et concierge de madame la baronne de Ville, à La Brosse-Saint-Ouen, au profit de monseigneur Anne- Léon, duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg, seigneur de Saint-Cyr, Orly et Boitron. (10 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1559-1784

E 816 Fragments d'inventaires des titres et papiers des terres et seigneuries de La Brosse, Saint-Ouen, Saint-Cyr et Busserolles, appartenant en dernier lieu à monseigneur Anne-Léon, duc de Montmorency- Luxembourg. - Extraits de contrats de rentes dues au domaine de Saint-Cyr, inventaire des mesurages. Etc.

Inventaires des actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis par MM. de Cullant au duc de Longueville, seigneur de Coulommiers, pour les fiefs de La Brosse, Saint-Ouen, Le Perron-Rallard dit Vazolle, au marquis de Sablonnières, pour la terre de Busserolles, au prieur de Reuil, pour la terre de Charneseuil, à messire Michel Le Tellier, chancelier de France, seigneur de La Ferté-Gaucher, pour les fiefs du Perron-Gorre et de Patras, etc. (15 pièces papier.)

XVIème s.

E 817 Partages, acquisitions, décrets d'adjudication, testament, donation, et procès- verbaux de mesurage concernant la seigneurie de La Brosse et ses dépendances, pour Nicolas, Robert, Louis de Cullant et leurs acquéreurs.

Copie du contrat de mariage de noble homme Robert de Cullant, écuyer, avec demoiselle Claude de Manneville, demeurant à Saint-Germain-des-Noyers-lez-Torcy, vente de la seigneurie de La Brosse, par les créanciers de Louis de Cullant, père et fils, déclaration au profit de Daniel Morel, pour l'acquisition de cette terre, moyennant 85,000 livres, donation de la même

seigneurie, plus 50,000 livres deniers, en supplément de dot, par Daniel Morel, chevalier, sieur de La Brosse, Saint-Ouen, Haussignemont, Le Buisson, Le Fresne, et par Élisabeth Henriet, son épouse, à Zacharie Morel, leur fils, à l'occasion de son mariage avec demoiselle Michelle Angélique Titon, revente de ladite seigneurie par Élisabeth et Geneviève Morel, demeurant à Paris, Enclos-des-Incurables, seules héritières de Zacharie Morel, leur père, au profit de Barbe Besser, veuve de Joseph-Charles de Courcelle, dame de Montigny, et de Anne-Barbe de Courcelle, veuve du baron de Ville. (9 pièces parchemin, 27 pièces papier, 1 sceau.)

1548-1748

E 818 Constitutions et remboursements de rentes par les anciens seigneurs de La Brosse.

Quittances données par madame Marie-Thérèse Rodet-Geoffrin, de Paris, à maître Gombault, avocat au Conseil, des termes échus d'une rente viagère de 8,100 livres, créée au profit de ladite dame, par la baronne de Ville, sur sa seigneurie de La Brosse, dépenses acquittées pour l'entretien d'une maison à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, par mesdames la baronne de Ville et la marquise de Tourville- Brassac, en commun. - Marchés et mémoires relatifs à la fourniture et la pose dans la chapelle du château de La Brosse d'un dallage en pierre de liais et marbre noir, par Dropsy, sculpteur-marbrier à Paris, devis pour plantations et pour confection de 1,897 toises de terrasse et chaussée d'empierrement, depuis la route d'Allemagne (alors en construction près de Charneseuil), jusqu'à Saint-Ouen et Saint-Cyr, marchés conclus par Saget Des Louvières, architecte chargé de la conduite des bâtiments du château de La Brosse, pour la baronne de Ville. - Dépenses diverses : « pour deux hommes employés à la décoration d'un feu d'artifice donné au château de La Brosse, pour M. le marquis de Fosseuse, 10 livres, à M. Bilbaut, dessinateur de M. Des Louvières, pour plans des écuries, des ailes, des basses-cours, etc., 60 livres, au garde, pour un renard tué dans la garenne de Busserolles, 12 sols, etc. (8 pièces parchemin, 231 pièces papier.)

1680-1778

E 819 Plan d'ensemble du parc de La Brosse, projet d'une avenue conduisant du château de La Brosse Saint-Ouen, plan des bois Picard et du Buisson, établi pour le prolongement de diverses allées, projet de canal, etc.

Tracé d'un nouveau grand chemin de Paris, à travers des héritages particuliers, plan et élévation d'une orangerie à restaurer, nivellement et plan de l'île et de l'ancienne rivière de Saint-Ouen, réflexions sur le projet d'une grande écurie à bâtir au château de La Brosse, etc. (1 pièce parchemin, 20 pièces papier, 2 plans.)

1530-1714

E 819-1 Projet d'aménagement d'un par verger, etc.

Jardin, terrasse, prés, vigne etc. éch. 10 perches de 3 toises (papier, encre)

XVIIIème s.

- E 820 Baux à loyer des fermes et terres de La Brosse, de Saint-Ouen, du Perron, de Busserolles et des Neuillys.  
Par : Louis de Cullant, gentilhomme servant de la bouche du Roi, Louis de Cullant, sieur de La Brosse, La Montagne, Laissard, Le Bas-Ménil, Jutigny, Cornillon, etc., capitaine et lieutenant de la compagnie des cheveau-légers du régiment-colonel de monseigneur le duc d'Angoulême, major du régiment-colonel, et maréchal des logis général de la cavalerie légère de France, Daniel Morel, sieur de La Brosse, Sammeron, Saint- Ouen, etc., maître de la Chambre aux deniers du Roi, Zacharie Morel, fils, chevalier, seigneur des même lieux, et Anne Barbe de Courcelle, baronne de Ville. - Copie d'un mesurage, extraite du chartrier de Rebais, baux généraux et résiliations. (8 pièces parchemin, 22 pièces papier.)  
1598-1762
- E 821 Minute de l'inventaire fait après le décès de Louis de Cullant, protonotaire du Saint-Siège, doyen d'Oyron, à la requête de ses héritiers.  
Messire Philippe de Cullant, sieur de Saint-Cyr, lieutenant de la compagnie de monseigneur de Boisy et d'Oyron, demoiselle Hélène de Cullant, nièce du défunt, demeurant au château de Chamigny, et noble homme Mathieu de Fougères, sieur de Ravenel, à cause de Jeanne de Cullant, sa femme, également nièce du défunt. - Expéditions de partages, donations, contrats de mariage et notamment : donation de la terre de Saint-Cyr et de la ferme de Montguichet, par Hélène de Cullant, veuve d'Adrien Des Fossés, à Philippe de Fleury Du Buat, son neveu, écuyer, capitaine d'une compagnie au régiment du sieur de Châtillon, substitution pour les terres de Savins et Jutigny, pièces de procès, état des terres et du revenu de Saint-Cyr, ordonnances de paiement signées par le prince de Condé et par Léonore de Roye, pour les gages des offices de chambellan du prince et de dame d'honneur de la princesse, dont étaient pourvus le sieur Des Fossés et de Saint-Cyr, et Anne de La Fontaine, son épouse. (10 pièces papier, 1 pièce parchemin.)  
1518-1726
- E 822 Baux à loyer de la terre de Saint-Cyr et des fermes de l'Hermitière, Montguichet et Monthaumé, sises audit lieu de Saint-Cyr.  
Marchés à moisson de la terre de Saint-Cyr : par mademoiselle Hélène de Cullant, par Philippe Fleury de Cullant, écuyer, sieur du Buat, Saint-Cyr et Courcelle, et par Anne Desprez, épouse de messire François Pillon, sieur de Saint-Cyr, au profit de Jean de Lavoste, laboureur à la ferme de Montguichet, de Nicolas Dubois et de François Dage, laboureurs au Grand-Courroy, paroisse de Jouarre, acquisition de la ferme de Monthaumé, par Nicolas de Cullant, seigneur de La Brosse, de Nicolas Massiot aîné, laboureur, pièces de procès, etc. (13 pièces parchemin, 33 pièces papier.)  
1550-1769

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 823 Moulins de Saint-Cyr. - Baux à loyer et à rente, procès-verbaux de prisée et pièces de procès concernant les moulins de Saint-Cyr.  
Pour mesdames Anne de La Fontaine, veuve de messire Philippe de Cullant, et Hélène de Cullant, veuve d'Adrien Des Fossés, marchés à moisson du moulin à blé et du moulin à huile, sentence rendue au profit des religieuses de Jouarre, contre Claude de Cullant, procédure à la requête de dame Elisabeth- Marie Musey, veuve de feu Henri Fleury de Cullant, sieur Du Buat et de Saint-Cyr, contre Jean Savery, meunier, etc. (3 pièces parchemin, 15 pièces papier.)  
1539-1590
- E 824 Ferme de La Cour de Biercy. - Inventaires de titres, acquisitions, extraits et expéditions de contrats de mariages, baux à loyer et procès-verbaux d'arpentage, relatifs à la ferme et fief de La Cour de Biercy, sise à Saint-Cyr. La cour ayant appartenu successivement à : Louise Chevalier, dame des Marais, Françoise de Renest de La Borde, messire de Chavigny, Nicolas Froissart de Préanval, madame Hertelou de Vernon, et au sieur et dame Prévost de Longpérier. - Locations du fief de La Cour-lez-Biercy consenties par messire Antoine Le Chevalier, sieur du Marais, et ensuite par Avoye de Sérécourt, sa veuve. (14 pièces parchemin, 24 pièces papier.)  
1626-1782
- E 825 Ferme, terre et seigneurie de Charneseuil. - Acquisitions, partages, échanges, quittances de prix de vente, baux à loyer et procès-verbaux de mesurage de la ferme, des terres, étangs et seigneurie de Charneseuil, à Saint-Cyr.  
Cession de la terre de Charneseuil, mouvant en fief du prieuré de Reuil, par Claude Forault, seigneur de Maudétour, bourgeois de Paris, et Claude Turcault, sa femme, héritière de feu maître Philippe Turcault, conseiller du Roi au Parlement de Paris, au profit de Nicolas de Cullant, moyennant 2,200 livres, quittance donnée par Guillaume Duprat, évêque-seigneur de Clermont, prieur commendataire de Saint-Pierre de Reuil, des droits féodaux dus à l'occasion de la vente faite par Jacques Le Picard, écuyer, et Charlotte Turquan, à Nicolas de Cullant, de moitié de la terre de Charneseuil. (16 pièces parchemin, 20 pièces papier.)  
1505-1769
- E 826 Saint-Ouen. - Baux à loyer du moulin de Saint-Ouen, de maisons, auberge et prés situés au même lieu, consentis par messire Louis de Cullant, écuyer, sieur de La Brosse, Saint-Cyr et Charneseuil, et par madame la baronne de Ville.  
Promesse de bail de l'auberge de Saint-Ouen, où pendent pour enseigne les armes de Montmorency, par M. le duc de Montmorency, à Claude Choné et Marianne Robinet, marchés passés entre François-Antoine Bodard, intendant du château de Saint-Ouen, et divers particuliers de ce lieu et de Busserolles. (7 pièces parchemin, 2 pièces papier.)  
1633-1675

- E 827 Méry et Bézu-le-Guéry. - Acquisition par Louis Potier de Gesvres, de la trentième partie de la terre de Méry, provenant de Charles Dépens, seigneur du lieu.  
« Moyennant 251 livres 5 sols d'argent franc, comptés en quarts d'écus, pistoles, écus au soleil d'or, de poids bon et ayant cours, » - et de la totalité de la terre de Bézu-le-Guéry, provenant de Charles de Limay, écuyer, moyennant 36,000 livres tournois, inventaire des titres de Bézu remis à l'acquéreur, etc. (1 pièce parchemin, 2 pièces papier.)  
1623-1628
- E 828 Ferme de Rougeville, située au territoire de Saacy. - Acquisition par Pierre-François Houdrichon, marchand de meules, ancien échevin de La Ferté-au-Col, de Michel de Sannée, contrôleur des poudres à l'Arsenal de Paris, lots de partages, etc.  
Sentences rendues à la requête de M. Louis Royer, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur des guerres, sieur de Seroguin, de dame Louise-Suzanne Houdrichon, son épouse, et autres, vente par les héritiers Houdrichon à M. le duc de Montmorency, et quittances. - Baux à loyer par Marie Leclerc, veuve de Théophile Pasquier, Jean-Jacques Bourdin, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, seigneur de Bournonville et de La Barre, à La Ferté-au-Col, les héritiers Houdrichon, etc. - Déclarations de la ferme de Rougeville, fournies à madame l'abbesse de Jouarre, dame de Saacy, par Marie Leclerc, Jean-Jacques Bourdin et le duc de Montmorency. (9 pièces parchemin, 22 pièces papier.)  
1623-1790
- E 829 Ferme de Rougeville. - Notes généalogiques sur la famille d'Abdias Leclerc, ancien possesseur de cette ferme, et dont les petits-enfants passèrent en Angleterre pour cause de religion, etc.  
Testament de Marie Vaillant, veuve de Pierre Royer, apothicaire du Roi à La Ferté-au-Col, ordonnance de la Chambre des domaines rendue à la requête de François Vaillant, greffier du bailliage de La Ferté, héritier de François Mutel, ministre de la religion réformée, en Angleterre, au sujet de réparations à faire aux bâtiments de Rougeville. - Procès entre Antoine Vaillant, vicaire de La Ferté, puis chanoine de Jouarre, François Vaillant, greffier, Antoine Montrobert, marchand à La Ferté, Noël Hurand, fermier de Rougeville, Isaac Gavelle, fermier à Dieu-l'Amant, paroisse de Saint- Fiacre, la succession d'Étienne Sandrier, écuyer, aide- major des gendarmes de la garde du Roi, sieur Du Breuil, donataire usufruitier des biens de François Mutel, et Jean Leclerc, sieur de Virly, gendarme de la garde du Roi. (158 pièces papier, 4 pièces parchemin.)  
1598-1725
- E 830 Seigneurie et ferme de Séricourt. - Vente de cette ferme, sur décret volontaire, par messire Louis de Manneville, chevalier, seigneur d'Anjouville et de Séricourt, à cause de Suzanne de Séricourt, sa femme, au profit de

messire Adrien Dudrac, chevalier, seigneur d'Annenoux, conseiller du Roi en ses Conseils, commandant pour le service de Sa Majesté à Melun et autres lieux adjacents.

Copies de déclarations des biens composant ledit domaine, en censive de Bussières, seigneurie de Saint-Faron de Meaux, acquisitions de biens et rentes, aveux, baux, mesurages, état de lieux de la ferme de Séricourt et dépendances, etc. (3 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1581-1768

- E 831 Fermes de Vorpillières et d'En-Bas. - Procès-verbaux de mesurage des biens composant ces deux fermes, situées au territoire de Saint-Cyr. Dressés par Nicolas d'Arbisse, arpenteur royal à La Ferté-au-Col, à la requête de messire François-Marie Peirène de Moras, chevalier, conseiller au Parlement de Paris, commissaire aux requêtes du Palais, sieur de Saint-Cyr et de Moras, lesdits biens, mesurés en présence des fermiers, à raison de 20 pieds pour perche dans la censive de La Brosse et Saint-Cyr, et à raison de 18 pieds un tiers seulement sur les censives de Vorpillières, Moras, Jouarre et Reuil. (3 pièces papier.)

1739-1744

- E 832 Boitron et Orly. - Acquisition par très-haute et très-puissante dame madame Anne-Barbe de Courcelle, veuve de très-haut et très-puissant seigneur Arnold de Ville, baron libre du Saint-Empire et des deux Moldaves, dame de Saint-Ouen et de Saint-Cyr, des domaines, terres et seigneuries de Boitron et Orly, provenant des Bénédictins de Rebais, avec tous droits de justice haute, moyenne et basse, de censive, banalité, chasse, pêche, etc. Information de commodo et incommodo à ce sujet, rapport d'experts, consentement des officiers de justice et des habitants, lettres patentes signées par Louis XV, à Versailles, en septembre 1768, autorisant ladite vente, copie informe d'un traité anciennement conclu entre les habitants d'Orly et de Boitron, et Philippe de Lenoncourt, aumônier du Roi, abbé commendataire de Saint-Pierre de Rebais et seigneur desdits lieux, au sujet des droits de servitude, mainmorte et relief. (20 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1768-1769

- E 833 Courbois, Grand et Petit-Neuilys. - Vente des domaines, terres et fiefs desdits lieux par messire Antoine de Chavigny, chevalier, seigneur de Courbois et des Grand et Petit-Neuilys, capitaine de cavalerie, pensionnaire du Roi, etc., à très-haut et très-illustre seigneur monseigneur Anne-Léon de Montmorency, duc de Montmorency et de Piney-Luxembourg, premier baron de France et premier baron chrétien, comte de Tancarville, connétable héréditaire de Normandie, maréchal des camps et armées du Roi. Copie d'un accord signé entre Eutrope de Cullant, seigneur de Saint-Cyr, et Guillaume de Chavigny, écuyer, seigneur de Chavigny, pour le bornage de leurs terres, extraits de mesurages et de contrats, notamment d'une vente de la seigneurie de Moutils, par Madeleine de La Fosse, épouse de messire

Étienne de Caix, garde des plaisirs de Sa Majesté, à messire Antoine de Chavigny, capitaine de cavalerie, pensionnaire du Roi, moyennant 35,000 livres. (13 pièces papier, 4 pièces parchemin.)

1485-1770

- E 834 Le Rozoy, Les Chaptons et Bois-Baudry. - Actes d'acquisition des domaines, terres et seigneuries du Rozoy et des Chaptons, ainsi que de la ferme de Bois-Baudry, par messire Louis de Cullant, aumônier du Roi, de demoiselle Gillette de La Grésille, veuve de feu Pierre de La Haye, en son vivant écuyer, venderesse tant pour elle que pour Jean de La Haye, son fils. Etc.  
Transaction sur procès entre messire Alpin de Béthune, chevalier, baron de Baye, d'une part, et Philippe de Cullant, aussi chevalier, seigneur de Saint-Cyr, d'autre part, au sujet des arrérages d'une rente de 200 boisseaux de blé due chaque année sur la terre et seigneurie des Chaptons, appartenant audit sieur de Cullant, etc., copie d'un acte de vente de la ferme de Bois-Baudry, en la paroisse de Doue, au profit de messire Louis de Peirène, seigneur de Saint-Cyr, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, procès-verbal de mesurage de cette ferme dressé à sa requête, par Nicolas Darbisse, arpenteur royal, résidant à La Ferté-au-Col, etc. (15 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1519-1748

- E 835 Orly. - Baux à loyer d'une ferme sise à Orly, avec divers héritages au même territoire près le moulin du Pont, par noble dame Anne de La Fontaine, veuve de feu messire Philippe de Cullant, en son vivant seigneur de Saint-Cyr et maître d'hôtel du Roi.  
Par noble damoiselle Hélène de Cullant, demoiselle des Fossés et de Saint-Cyr, par noble homme Philippe de Fleury de Cullant, écuyer, seigneur Du Buat et de Saint-Cyr, par Esther de Flin «femme et espouze de messire Philippe de Fleury de Cullant, écuyer, seigneur desdits lieux et de la Forez-du-Jat, cappitaine d'une compaignye de gens de pietz entretenue au régiment de M. de Châtillon en Hollande, » - par dame Élisabeth-Marie Michel, comtesse Du Buat, dame de Saint-Cyr, par messire Louis Peirène, écuyer, gentilhomme ordinaire du Roi, seigneur du lieu, etc. (5 pièces parchemin, 6 pièces papier.)

1558-1624

- E 836 Requête présentée aux religieux, prieur et couvent de Saint-Faron-lez-Meaux, comme seigneurs de Bussières, par messire Henri de Séricourt, chevalier, seigneur en partie dudit lieu, lieutenant pour le Roi des ville, citadelle et gouvernement de Clermont-en-Argonne, et par messire Louis de Manneville, son gendre, afin d'être autorisés à placer, pour la dame épouse dudit seigneur de Séricourt, décédée en la ville de Clermont, une épitaphe dans l'église paroissiale Saint-Médard de Bussières. Etc.  
Acte capitulaire des religieux de Saint-Faron, qui accorde l'autorisation demandée, accord entre les marguilliers de cette église et M. de Séricourt, pour l'entretien de la chapelle Notre-Dame, par suite et en considération du

don fait par lui d'une chaire à prêcher et d'un « confessionnaire, » etc. (3 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1649-1650

- E 837 Correspondance de l'architecte Des Louvières, chargé de travaux importants au château de La Brosse Saint-Ouen, etc.  
Correspondance du duc de Montmorency avec ses régisseurs et intendants, qui l'informent des événements de Paris en 1789-90, remplacement du régisseur Du Prat par l'avocat Serpaud, plaintes de Carrier, notaire chargé de la réfection du terrier de La Brosse, contre Bodard, régisseur, plaintes contre Pascal, garde et correspondance sur une poursuite criminelle dirigée contre lui, copie d'un brevet de conservatrice des chasses de la forêt de Châteauneuf, accordé par Louis- Stanislas-Xavier, fils de France, frère du Roi, duc d'Anjou et d'Alençon, comte du Maine, du Perche et de Sénonches, à madame la princesse de Montmorency, etc. (155 pièces papier.)

1766-1790

### **Montmorency-Laval, Anne-Alexandre (de). - Seigneur de Saint-Mesme**

- E 753 Expédition d'un bail à loyer de la ferme de Saint-Mesme, près Claye-en-Brie, au profit de Jean-Théodore Taveau, fermier audit lieu, et de Madeleine-Brigitte-Stanislas Billouard, sa femme.  
Par messire Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph de Montmorency-Laval, au nom et comme maître des droits et actions de dame Marie-Louise-Élisabeth de Montmorency-Luxembourg, son épouse, avec laquelle il est commun en biens, ledit bail fait, outre les charges, moyennant la somme de 3,000 livres à payer en trois termes égaux, etc. (1 pièce papier.)

1784

### **Montmorency-Luxembourg-Tingry (de). - Duc de Beaumont**

- E 838 Censives. - Plans parcellaires terriers de Beaumont (3e et 5e cartes).  
Du fief des Quarterons, au même territoire, et du fief du Buisson à Guercheville, en censive de messire Louis-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, lieutenant général des armées du Roi, etc. (4 pièces papier, collées sur toile.)

1750-1753

- E 839 Mémoires ou tableaux indicatifs des censitaires du duché de Beaumont et de leurs propriétés, à l'appui du plan terrier, comprenant partie de la paroisse de

362

Grangermont et de celle de Batilly, appartenant au prince de Tingry, le fief du Buisson sis à Guercheville, la Champagne-de-Villeneuve, etc. (Le 1er cahier de Beaumont manque.)

Censitaires : François Naudin, pour 25 perches d'héritage au « champ tier » de la croix à Tillou, Pierre Chagot, de Bromeilles, 20 perches au même lieu, M. Guyard, pour 75 perches de vigneau « champ tier » des Cercueils, Marin Porchon, jardin de 16 perches y compris sa grange, au bourg de Villeneuve, Vincent Maisneau, de Chevrainvilliers, une grande grange, la veuve Christophe Avril, une maison, bâtiments et cour, 7 perches, Empereur Brissonnet, pour 1 arpent 3 perches 1/2, aux Ouches de Villeneuve, près Le Perré, etc. (8 cahiers, ensemble 150 feuillets papier.)

1750

E 840 Baux à nouveaux cens et rentes d'héritages situés aux territoires de Beaumont, Barville, Boësse, Bromeilles et Echilleuse.

Consentis successivement par messires Achille de Harlay, premier président au Parlement de Paris, Louis-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, lieutenant général des armées du Roi, Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, premier baron chrétien de France, comte et duc de Beaumont. (82 pièces parchemin, 9 pièces papier.)

1671-1678

E 841 Compte en recettes et dépenses rendu à messire Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, par François-Alexandre de Villiers, notaire et procureur au duché de Beaumont, des cens, rentes et autres droits dus à cette seigneurie et pièces à l'appui. Etc.

Obligation d'une somme de 1,700 livres passée par de Villiers et sa femme au profit du seigneur, approbation de compte signée : Montmorency-Tingry, etc. (5 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1772-1784

E 842 Duché de Beaumont. - Fiefs de Mainville et de Malassis, situés en la paroisse de Bromeilles, appartenant au chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame de Milly, et relevant, le premier, du duché de Beaumont, le second, de la seigneurie de Manchecourt.

Transaction sur procès et bail à rente de ces deux fiefs du chapitre de Milly, au profit de messire Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, par le duc de Beaumont, information par Jacques-François Le Petit, chevalier, lieutenant général au bailliage de Nemours, commissaire nommé dans l'instance, rapport d'experts sur la valeur desdits biens et fiefs, etc. (2 pièces papier, 6 pièces parchemin.)

1775-1776

E 843 Fief de Morville, à Échilleuse. - États des détenteurs d'héritages sujets à la rente de Morville, due à la seigneurie d'Aulnay-sous-Boësse, et pièces du procès. (Un titre nouvel de ladite rente, en date du 8 avril 1785, a été remis à madame la princesse de Tingry, le 12 décembre 1829.)

Poursuites contre divers débiteurs, saisie-brandon sur François Girard, laboureur à Échilleuse, avis d'avocats sur plusieurs questions litigieuses, etc. (35 pièces papier.)

1763-1774

E 844 Duché de Beaumont. - Fiefs de Trivernon, en la paroisse de Sceaux. - Procès-verbal de bornage des fiefs de Trivernon.

Entre M. le duc de Beaumont, marquis de Bréval, et les prévôt, chantres, chanoines de l'église royale et collégiale de Saint-Louis-du-Louvre, seigneurs hauts, moyens et bas justiciers, territorial-universels et gros décimateurs de Sceaux (Loiret). (1 pièce parchemin.)

1782

E 845 Seigneurie de Beaune (Gâtinais). - Censives. - Plan terrier de la ville de Beaune, relevé dudit plan, en tête duquel figure Miger, bailli du comté de Beaumont. Etc.

Plan terrier du fief de mademoiselle de Barville, à Romainville, paroisse de Beaune-la-Rolande, contenant 64 arpents 30 cordes et demie, plan d'une partie du territoire d'Échilleuse, transaction du prince de Tingry avec Rattier et Perreau, au sujet de leurs déclarations. (8 pièces papier, 2 plans.)

1769

E 846 Acquisitions. - Arrêt d'adjudication par décret, au profit de messire Christophe de Harlay, seigneur de Beaumont, des terres, fiefs et seigneuries de Bromeilles, Mainville, Bromignolles, Desmonts, Le Buisson, à Guercheville, L'Étarville, et La Guittardière.

Le dernier revendu par messire Achille de Harlay à Joachim de Seiglière, seigneur de Corbeilles, Bois-Franc et Saint-Ouen, surintendant des finances de Monsieur, frère unique du Roi, moyennant 5,450 livres, suivant acte joint audit arrêt. (Petit in-folio parchemin, 38 feuillets.)

1601-1683

E 847 Acquisitions et échanges. - Actes d'acquisition et échange d'héritages sis à Beaumont, Beaune et Auxy.

Par Achille de Harlay, chevalier, comte de Beaumont, conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'Etat, son procureur général, par monseigneur Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, lieutenant général des armées du Roi et de la province de Flandre, gouverneur des ville et citadelle de Valenciennes, et dame Louise-Madeleine de Harlay, son épouse : du clos Des Miarts, situé hors et joignant les murs de la ville de Beaumont, des jardins du Closeau de cette ville, etc. - Cession à titre de retenue par Michel Mandonnet, marchand de bois à Boiscommun, du fief appelé le Grand-Clos, en la paroisse de Saint-Loup, au profit de monseigneur Anne-Christian de Montmorency-Luxembourg, comte de Luxembourg, premier baron chrétien de France, duc de Beaumont, etc., etc. (26 pièces papier, 6 pièces parchemin.)

1676-1781

- E 848 Vente par Achille de Cambray, seigneur de Gironville, et Anne-Antoine de Cambray, son frère, du droit de justice et censive de la terre et seigneurie de Gironville, à messire Achille de Harlay, chevalier, comte de Beaumont, conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'État, et premier président au Parlement de Paris.

Figure informe du terrain compris en ladite vente, contenant 2,880 arpents, quittance d'une somme de 1,000 livres donnée à celui-ci par François-Hilaire Lenoir, sieur de Montigny, étant aux droits, par transport, de messire Claude de Lusson, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, pour prix de la vente sus-énoncée, etc. (6 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1690-1691

- E 849 Vente des terres et seigneuries de Bouchereau et Binvilliers, paroisse de Bromeilles.

Par Jean Lhuillier, chevalier, seigneur de Labbeville, par messire Louis-Charles de Rogres, chevalier, seigneur de Chevrainvilliers, tant en son nom que comme procureur de messire Anne-Claude de Rogres, chevalier, seigneur de Langlée, capitaine de cavalerie au régiment de Narbonne, et de messire Jacques-Claude de Rogres, chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean- de-Jérusalem, tous héritiers par bénéfice d'inventaire de messire Jean Lhuillier, vivant chevalier, seigneur de Baslin, Morvillé et autres lieux, au profit de messire Achille de Harlay, comte de Beaumont, conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'État, premier président au Parlement de Paris, titres à l'appui de ladite vente et autres acquisitions, etc. (20 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1573-1703

- E 850 Baux à loyer des notariats du duché de Beaumont.

Comprenant : Beaumont, Auxy, Boësse, Bromeilles, Desmonts, Échilleuse et Gaubertin, faits tant par Michel Lambert, régisseur du comté de Beaumont, que par monseigneur Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, premier baron chrétien de France, prince de Tingry, duc de Beaumont, marquis de Bréval, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées et de la province de Flandre, gouverneur des ville et citadelle de Valenciennes, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté, cession de baux et comptes de fermages desdits notariats. (13 pièces papier, 3 pièces parchemin.)

1753-1784

- E 851 Baux à loyer des fours et pressoirs banaux, minage et plaçage du marché de Beaumont, ainsi que du moulin à vent du même lieu et du moulin à eau d'Arrondeau.

Faits au profit de : François Picard, laboureur et aubergiste à Beaumont, Gilles Crosnier, boulanger à Boësse, François Dezé, meunier, demeurant au

moulin d'Arrondeau, paroisse dudit Beaumont, Pierre-Mathurin Dezé. - Procédure entre M. de Montmorency-Luxembourg, comte de Beaumont, contre Pierre Jousse, meunier du moulin d'Arrondeau, pour obliger celui-ci à payer au propriétaire les loyers échus de son moulin: - comptes de fermages des fours banaux, etc. (6 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1780-1783

E 852 Baux à loyer des terres et seigneuries d'Aulnay et Crasnes, Beaune, Saint-Loup et Batilly, Barville, Les Garennes, Bromeilles, Boucherault et Binvilliers, Échilleuse, Gaudigny, Juranville, Toucourt, paroisse de Sceaux, et du moulin de Daudelimont à Gaubertin.

Lesdits baux passés, tant par monseigneur Charles-François-Christian de Montmorency, que par maître Antoine Fourniquet, régisseur du duché de Beaumont, et messire Pierre-Denis Audiger, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, fondé de pouvoirs dudit seigneur, procédures poursuivies contre les fermiers et receveurs de ces terres et seigneuries, pour les obliger à payer leurs fermages échus, etc. (52 pièces papier, 18 pièces parchemin.)

1771-1787

E 853 Titres de propriété. - « Tibériade (Plan.) ou figure représentée des bois de Franchets, autrement dits la garde de Vitry, en la forêt d'Orléans, appartenant en toute propriété à la seigneurie de Beaumont... »

« ... dressée en présence de Nicolas Leclerc, conseiller du Roi en sa cour du Parlement de Paris, commissaire ordonné par ladite Cour en la Chambre du domaine, pour l'exécution d'un arrêt interlocutoire rendu en la Chambre des Eaux et Forêts au siège de la Table de marbre du Palais, entre le procureur du Roi, sur le fait de la réformation desdites Eaux et Forêts, » demandeur, d'une part, et feu Louis de Harlay, en son vivant écuyer, seigneur de Résy, d'autre part, la cause reprise par Christophe Robert, Jacques, Louis et Nicolas de Harlay, fils et héritiers dudit seigneur de Résy. (1 pièce parchemin.)

1544

E 854 Plans et procès-verbaux de mesurage de coupes de bois en la forêt d'Orléans, appartenant à la famille de Montmorency.

Dressés par : Pierre Picard, notaire au comté de Beaumont et maître arpenteur juré, demeurant à Batilly, Claude Bouchet, maître mesureur et arpenteur juré à Nibelle, Antoine et Pierre Durand, notaires et arpenteurs audit Batilly, Étienne Pérou, arpenteur juré à Beaune, Jean Corneillat demeurant à Saint-Loup, etc., brouillon d'une triangulation faite pour parvenir à l'arpentage de ces coupes de bois. - État de l'ordre des coupes de bois jointes aux seigneuries d'Aulnay-sous-Boësse, Échilleuse et Bromeilles, avec des renseignements sur les bois de Beaune, etc. (192 pièces papier.)

1692-1768

E 855 Rentes passives. Etc.

366

Constitution d'une rente de 16 livres 13 sols 4 deniers, par Philippe de Villereau, seigneur de Juranville, au profit de Jean Guyon, bourgeois de Montargis, qui a cédé ses droits à Antoine Moireau, demeurant au même lieu, poursuites et adjudication par décret des fiefs, terres et seigneuries de Juranville et du Fournil, sis en la paroisse de Lorcy, le tout réellement saisi sur messire Philippe de Villereau, chevalier, seigneur de Launay, Villeneuve, Languedonne et autres lieux, à la requête du même Antoine Moireau, faute de paiement de la somme de 66 livres 13 sols 4 deniers tournois, due pour quatre années d'arrérages de ladite rente, etc. (67 pièces papier, 5 pièces parchemin.)

1635-1760

- E 856 Procédure suivie en vertu d'une constitution de rente de 16 livres 13 sols 4 deniers par Philippe de Villereau, seigneur de Juranville, au profit de Jehan Guyon, bourgeois de Montargis, qui a cédé ses droits à Antoine Moireau. Publications faites à Juranville, Lorcy, Corbeilles, Château-Landon, Montargis, Gondreville, Saint- Maurice-le-Fessard, et affiches de la vente par décret, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lieux, fiefs, terres et seigneuries, cens, rentes, bâtiments et héritages saisis à la requête dudit Moireau, sur messire Philippe de Villereau, en exécution des sentences rendues au bailliage et siège présidial de Montargis, acte du rapport des publications de vente, remise d'adjudication, déclaration de frais et dépens de criées, faite par-devant le bailli de Montargis, à la requête d'Antoine Moireau, poursuivant la vente des biens du sieur de Villereau, etc. (19 pièces papier.)

1660-1662

- E 857 Rentes actives. - Titres de rentes constituées et donations entre vifs. Par demoiselle Gabrielle Legrand, fille majeure, demeurant à Paris, au profit de messire François de Tarlay, chevalier, seigneur de Lanoy et de Francheville, demeurant aussi à Paris, de tous les biens meubles, acquêts et conquêts immeubles de quelque nature et condition qu'ils puissent être, appartenant à ladite donatrice, constitutions et transports de rentes par Charles de Billy, écuyer, sieur de l'hôtel de Billy et de Francorville, se portant fort de demoiselle Madeleine Legrand, sa femme, au profit de Guy Du Fay, écuyer, sieur Du Monceau, à Courcy, etc. (6 pièces papier, 4 pièces parchemin.)

1631-1658

- E 858 Fermages et revenus. Fragments d'un registre de recettes des fermages de toute nature du duché de Beaumont, par suite des baux des notariats, des greffes de justices seigneuriales, plaçage et minage au marché dudit lieu de Beaumont, droits seigneuriaux d'Aulnay, de Crasnes et de Barville, dîmes et champarts de la paroisse d'Auxy, droits seigneuriaux des terres de Gaudigny, Juranville, La Bottière, Echilleuse, Bromeilles, Mainville, Binvilliers et Bouchereau, terres en domaine de Desmonts, moulins d'Arrondeau et de Daudelimon, pêche des

rivières du Loing et du Fusin, dîmes et champarts en grains du duché de Beaumont, etc. (44 pièces ou fragments de feuillets papier.)

1781-1788

- E 859 Dépenses et charges. - Fragment d'un registre des dépenses et charges de la terre de Beaumont, appartenant à monseigneur Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, duc de Beaumont. Dépenses : vingtièmes, montant à 4,000 livres en 1784, et à 2,750 livres en 1787, pension du curé de Beaumont et rétribution des messes de Trivernon, mesures et ventes des dîmes du curé de Juranville, salaire de la dame Griveau, concierge du château de Beaumont, et du sieur Montcourant, portier, de Naudin et Thauré, jardiniers du parc et des potagers, de Jean, Paul, Mathurin, et Mathurin-Jean Ponceau, gardes-chasses de Beaumont, Beaune-la-Rolande, Gaudigny et Barville, de Denis-Noël-Jacques Hersant, garde-chasse à Echilleuse, etc. (In-folio, papier, 61 feuillets.)

1784-1788

- E 860 Recettes et dépenses. - Sommier des recettes et dépenses du duché de Beaumont, tenu par maître Antoine Fourniquet, régisseur, décédé le 8 mai 1784, et ensuite par Geneviève-Barbe Parmentier, sa veuve, sous le contrôle de Pierre-Denis Audiger, fondé de procuration de monseigneur le prince de Tingry, duc de Beaumont.  
1778 : recettes, 28,382 livres 15 sols, dépenses, 22,826 livres 14 sols, 1779 : recettes, 43,429 livres 1 sol, dépenses, 54,903 livres 19 sols, 1780 : recettes, 81,199 livres 9 sols, dépenses, 68,999 livres 10 sols, 1787 : recettes, 29,822 livres 11 sols, dépenses, 23,222 livres 3 sols, etc. (Grand in-folio papier, 175 feuillets.)

1778-1788

- E 861 Travaux d'entretien des couvertures du château de Beaumont et de ses dépendances, ainsi que des bâtiments et fermes situés dans l'étendue de la seigneurie.  
Toisé général de ces couvertures et marché d'entretien passé entre le prince de Tingry, duc de Beaumont, et les sieurs Claude et Charles Legendre, couvreurs à Beaumont, moyennant 400 livres par an, à charge de tenir en bon état de réparations tous les bâtiments compris au marché, et de faire chaque année 125 toises d'ouvrages neufs, dont 25 toises en ardoises et 100 toises en tuiles, etc. (2 pièces papier.)

1772

- E 862 Topographie. - Plan d'ensemble du parc et du château de Beaumont. Appartenant à monseigneur le prince de Tingry, lieutenant général des armées du Roi et de la province de Flandre, gouverneur de la ville et citadelle de Valenciennes. Ce plan est orné d'un cartouche représentant les armes des familles de Montmorency et de Harlay, surmontées d'une couronne de duc. (1 pièce papier, sur toile.)

1544

- E 863 Topographie. - Carte indiquant : « l'ordre du combat naval où monseigneur de Montmorency, amiral de France, attaque les huguenots rebelles, qu'il mena battant jusqu'à la fosse de Loye, où ils s'échouèrent le 15 septembre 1625, ensemble la descente qu'il fit en l'île de Ré, ... »  
« ... avec les noms des capitaines qui commandaient les vaisseaux de l'armée navale : » MM. de Bouteville, le chevalier de Saint-Julien, le chevalier de Poincy, le chevalier d'Anglure, le comte de Vauvert, les chevaliers de Montigny, de Bressieux, de Ris, etc., les sieurs Dorp, Quast, Béguin et Duensen, Hollandais, etc. (1 pièce papier, carte sur toile.)

1625

- E 864 Fief de Loiselet, Censives. - Copies de lettres à terrier et déclarations au fief de Loiselet, situé à Melun, en la paroisse Saint-Ambroise, appartenant à Pierre Poncet, sieur de Parouselle et dudit fief, état de consistance de ce fief et saisie féodale faite d'avoir passé déclaration d'héritages, description du fief des Montenailles, dépendant de celui de Loiselet, situé en la varenne de Melun, entre les chemins du Lys et de Vosves, commençant sur la butte de la Fosse-aux-Anglais et continuant jusqu'au lieudit Cornemâche, proche les fossés de la ville.

Principaux déclarants : maître Pierre Dalençon, notaire à Melun, pour une maison rue Guy-Baudoin, maître Foucques, aussi notaire au même lieu, pour une maison grande rue Saint-Ambroise, Antoine Menug, huissier au Châtelet, pour sa maison grande rue Saint- Étienne, Étienne Chollin, huissier en l'Élection, pour sa maison rue Saint-Michel, Marguerite Cadot, veuve de Jean Foucques, notaire, pour une maison même rue, Nicolas Canet, marchand hôtelier rue de Samois, paroisse Saint-Ambroise, etc. (28 pièces papier.)

1605-1651

- E 865 Lettres à terrier, publications de ces lettres et déclarations passées au terrier du fief de Loiselet, en censive de : messire Jean-Baptiste de Flécelles, vicomte de Brégy et de Corbeil, seigneur de Tigery, de messires Éléonore et Germain-Christophe de Flécelles, marquis de Brégy.

Déclarants : Jeanne Lambatu, veuve de Jean Duval, maître des ponts de Samois, demeurant à Fontainebleau, Marie Vaux, veuve de Pierre Colin, capitaine de milice bourgeoise à Melun, Pierre-Paul Colin, bourgeois, marchand, échevin de la même ville, André Mercier, meunier, Étienne Sorré, boulanger, Jean-Baptiste Sorré, maître et marchand corroyeur, etc. (In-folio, 33 feuillets parchemin, 14 feuillets papier, 1 sceau.)

1681-1739

- E 866 Copie informe et incomplète du terrier du fief de Loiselet, appartenant à messires Éléonore et Germain-Christophe de Flécelles.

Déclarations des soeurs Monique Cousin, dite de La Trinité, supérieure, Françoise Bécasse, dite de Saint-Thomas, aspirante, Geneviève de Berny, dite des Anges, dépositaire, représentant la communauté et le couvent de

369

Sainte-Ursule de Melun, de Marie Le Doyen, veuve de Paul Chariot, marchande, rue Saint-Michel, paroisse Sainte-Ambroise de Melun, des soeurs Madeleine-Françoise Brulart, Marie Sabine Dupré, Anne- Françoise de Larché et autres, humbles et dévotes religieuses du monastère de la Visitation Sainte-Marie de Melun, à cause de leur maison close de murs, attenant à la poterne Saint-Michel, de François Desbrosses, couvreur en ardoises, pour sa maison sise rue Marcognet, paroisse Saint-Étienne, de messire Charles-François Guérin et autres, chanoines prébendés de Notre-Dame de Melun, pour une maison rue Marcognet ou du Petit-Cerf, etc. (In-folio, papier, 66 feuillets.)

1697-1758

- E 867 Terrier incomplet du fief de Loiselet, appartenant à monseigneur Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, premier baron chrétien de France, prince de Tingry, comte de Beaumont, marquis de Bréval, lieutenant général des armées du Roi en la province de Flandre, gouverneur des ville et citadelle de Valenciennes, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté, seigneur des fief et moulin de Loiselet.

Déclarants : demoiselle Marie Michault, veuve de Bonaventure Samson, huissier à cheval au Châtelet de Paris, à cause d'une grange et dépendances rue du Château, à Melun, maître Denis Canet, procureur au Châtelet de Melun, pour sa maison rue Guy-Baudoin, maître Nicolas-Charles Tournefier, procureur, rue Saint-Aspais, pour une place sise vis-à-vis l'église Saint-Ambroise, Charles Girardièrre, marchand de farine, l'église Saint-Ambroise, à cause de partie d'une maison rue Saint-Michel, Denis-Antoine Leroy, corroyeur à Rozoy, et Marie-Charlotte Sorré, sa femme, pour une maison rue Saint-Étienne, près l'hôtellerie des Deux- Anges, Antoine Lebrun, aubergiste, au Porte-Enseigne, paroisse Saint-Ambroise, etc. (In-folio, papier, 25 feuillets.)

1767-1770

- E 868 Fragment d'une copie informe du terrier des fief et moulin de Loiselet, en censive de messires Germain-Christophe de Flécelles et de Charles-François- Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, etc.

Déclarants : Toussaint Boussard, tonnelier, Pierre Noyal, marchand corroyeur: - Jacqueline Coullon, veuve Antoine Betouille, marchande, Pierre Guitton, charpentier, Claude Laserve, serrurier, Jean Massigué, voiturier par eau, tous demeurant à Melun, Pierre Petit, marchand à Paris, sur l'aile du pont Marie, à cause d'une grange et d'un jardin rue du Château, tenant au grenier à sel, au jardin du château, au grand jeu de paume et à la rue, Pierre Jourazier, archer en la Maréchaussée de Melun et Nemours, marguillier en charge de l'église Saint-Ambroise de Melun, etc. (In-folio, papier, 60 feuillets.)

1697-1767

- E 869 Droits d'échange. - Extrait du terrier du prieuré royal de Saint-Sauveur de Melun, appartenant au chapitre collégial de Notre-Dame de la même ville, pour servir à messire Éléonore de Flécelles, seigneur des fiefs et moulin de

Loiselet et en partie de la ville et paroisse Saint-Ambroise, lors de la perception des droits d'échange de ladite paroisse.

Déclarants : Claude Sancey, hôtelier à Melun paroisse Saint-Ainbroise, à l'enseigne de la Condition, auparavant la Croix de Bourgogne, au lieu de l'Image Saint-Antoine, Marguerite Chemery, veuve de maître Jean Depoids, lieutenant du premier barbier- chirurgien du Roi, au bailliage de Melun, Jacques Bribon et Jean Dauvergne, bourgeois de Paris, Claude Barbin, sieur des Perreux, aussi bourgeois de Paris, Jean Oden, sergent royal à Melun, Jean Hérisson, maître des hautes oeuvres des ville et bailliage de Melun, noble homme Louis Le Comte, conseiller du Roi, prévôt dudit Melun, Balthasar Gésu, avocat en Parlement à Paris, etc. (In-folio, papier, 64 feuillets.)

1679-1692

E 870 Droits seigneuriaux.

Procès pour messire Guillaume de Flécelles, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, seigneur du fief de Loiselet, contre Louis Tan, occupant une maison et le grand tripot situés dans l'étendue dudit fief, ainsi que contre plusieurs autres détenteurs d'héritages, pour les obliger à payer les droits seigneuriaux. - Production de pièces: - arrêt qui adjuge à maître Pierre Poncet, conseiller du Roi en la Cour des Aides à Paris, le fief de Loiselet, échange de ce fief entre maître Poncet et messire Guillaume de Flécelles, assignations, ajournements, conclusions, etc. (2 pièces parchemin, 9 pièces papier.)

1644-1645

E 871 Mouvance passive. - Aveux et dénombrement, actes de foi et hommage, déclarations à terrier, procès-verbaux de prisée, états de consistance, lettres missives, notes et renseignements.

Le tout concernant le fief du moulin de Loiselet, situé sur le Pont-aux-Moulins de Melun, appartenant à M. le prince de Tingry, à cause de son mariage avec demoiselle Madeleine de Flécelles, soeur et héritière de messire Germain-Christophe de Flécelles. - Hommage du fief de Pierre-Percée, rendu le 25 juin 1766, par monseigneur de Montmorency-Tingry et dame Madeleine de Flécelles, son épouse, à messire Nicolas- Florimond Fraguier, seigneur Du Mée, extraits des aveux et dénombremments de la Chambre des Comptes pour l'année 1383, relatifs aux droits de mouture, bannerie et justice du bourg Saint-Ambroise de Melun, forage, rouage, minage, moitié de la pêcherie en Seine, depuis le gros étang au-dessus du faubourg Saint-Ambroise, jusqu'en tête du Châtelet, etc., le tout dépendant du moulin de Loiselet et relevant du château royal de Melun, saisies féodales, mainlevées, requêtes, arrêts de la Chambre des Comptes, etc. (28 pièces parchemin, 68 pièces papier.)

1383-1785

## **Montmorin, Louis-Victor-Hippolyte-Luce (de). - Comte de Montmorin**

- E 872 Copies informes du bail à loyer d'une pièce de pré sise à Champagne, et du droit de passage sur la rivière de Seine, au même lieu, à l'endroit appelé anciennement le port de La Liborudette, et avant La Grange du Temple. Ledit bail fait par maître Boisse, procureur ès juridictions royales de Fontainebleau, fondé de pouvoirs de monseigneur Louis-Victor-Hippolyte-Luce, comte de Montmorin, gouverneur des ville et château de Fontainebleau, capitaine des chasses de Sa Majesté, donataire usufruitier de la seigneurie du Montceau et dépendances. (2 pièces papier.)

1784

## **Moreau de Brévilly. - Seigneur de Verneuil**

- E 1656 Mémoire non signé pour M. Moreau de Brévilly, auditeur des Comptes, seigneur de Verneuil en Brie, contre M. Delisle, secrétaire du Roi, fermier général de Sa Majesté, seigneur de Vernouillet, mouvant, en partie, de Verneuil.

« Par un échange très-avantageux au seigneur de Vernouillet, M. de Brévilly lui a cédé deux sources qui composent un ruisseau, le moulin qu'il fait mouvoir, une troisième source au-dessous de ce premier moulin, qui se décharge dans un lavoir, et l'eau qui en sort va joindre ledit ruisseau qui fait tourner un second moulin, dans le parc de Vernouillet. La cession a été faite sous la réserve que les seigneurs de Verneuil, et tous domiciliés audit Verneuil, auront la faculté de puiser de l'eau, en cette troisième fontaine, et de laver leur lessive audit lavoir, qu'à cet effet, ledit seigneur de Vernouillet seroit tenu de laisser laditte fontaine et le lavoir en pareil état qu'ils étoient, lors de l'échange. Il est à observer que cette troisième source fournit, en tout tems, quatre pouces d'eau très-légère et fort saine. Elle est renfermée dans une espèce de loge ou foyer de cheminée, environnée de trois murs qui supportent une voûte, il y a, sur le devant, un petit mur de deux pieds de haut, pour contenir l'eau. La source est au coin, à gauche, de la loge, et près d'icelle M. Delisle a fait percer le mur, et a fait entrer, dans le bassin, un tuyau surmonté d'une espèce d'entonnoir, qui prend toute l'eau de la source, pour la conduire au château de Vernouillet, » etc. (1 pièce, parchemin.)

XVIIIème s.

## **Morlot, Pierre**

- E 1779 Extrait d'un acte passé sous l'autorité de M. Jean-Baptiste-François de Montullé, chevalier, baron de Saint-Port, secrétaire des commandements de la feue Reine, grand bailli d'épée des Bailliages de Melun et Moret, devant

372

Denis-Jean Chévrier, notaire à Héricy.

Duquel acte il appert que le sieur Étienne Fontaine, boulanger audit Héricy, en son nom et en celui de ses deux filles mineures, a vendu à Pierre Morlot et Marie Morette, demeurant à Melun, rue de Boissettes, une maison sise en cette ville, près la porte de Paris, tenant d'une part à la veuve Godefroy Piffault, d'autre, du couchant, au sieur Jean Charpentier, marchand hôtelier (à la Galère), d'un bout, par devant, sur la rue (de la Geôle), d'autre, par derrière, sur ledit Charpentier, à la charge, entr'autres, de payer à celui-ci, en l'acquit du sieur Fontaine et de ses enfants, 6 livres de rente de la nature et principal qu'elle est due, suivant le contrat de sa création, etc. (1 pièce, parchemin.)

1778

## **Morris. - Famille**

E 874 Contrat de mariage de Pierre Morris, l'un des associés de la manufacture royale de velours de coton établie à Sens, avec demoiselle Marie-Agnès Thomas, fille mineure de Jean-Claude Thomas, ancien commis des fermes au département des gabelles de Sens, et de dame Marguerite Rollet, sa femme, etc.

Testament du sieur Morris, fait avant son mariage, pièces concernant la tutelle d'Agnès Morris, sa fille, avis de parents, inventaire après décès, vente de meubles et effets, mémoires de fournitures et quittances de paiements, acte de société, projet de règlement, extraits du registre des délibérations de la société, et bilans établis d'après les livres de comptes, relatifs à la manufacture de Sens, contenant le tout trouvé au domicile de M. Thomas, ancien curé de Mormant, membre de la Convention, déporté, tuteur et cousin de la demoiselle Morris, etc. (77 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1759-1782

## **Mun de Sarelabouts (de). Seigneur d'Anères, Bise et autres Places**

E 897 Contrat de mariage.

Haut et puissant seigneur Alexandre-François de Mun, chef de brigade des gardes du corps de Sa Majesté, fils majeur de Pierre Alexandre de Mun, marquis de Sarelabouts, ancien capitaine au régiment Royal-Pologne-Cavalerie, et de dame Marie- Michelle de Caillavet, d'une part, avec demoiselle Élisabeth-Charlotte Helvétius, fille mineure de feu messire Claude Helvétius, chevalier, seigneur de Lumigny, La Malmaison, Rocaillet, Chaubuisson, Voré, Regmalard, Feuillette, Vauxjours, etc., et de dame Anne-Catherine de Ligneville, née comtesse du Saint-Empire romain. (1 pièce parchemin.)

373

### **Myre-Mory, François-Jean (de la). - Comte de Mory**

- E 1964 Terrier de la terre et seigneurie de Congis, de la terre de Villiers-le-Rigault, du fief de la Tarterelle (paroisse de Villiers-le-Rigault) et du fief de Montjay (paroisse de Messy) 1788-1790  
En censive de François-Jean de La Myre, comte de Mory, chevalier honoraire de l'ordre de Malte, mestre de camp de cavalerie, capitaine des gardes du prince de Conti, établi en exécution des lettres patentes du roi du 30 janvier 1788 et de la sentence d'entérinement par le lieutenant du bailliage de Meaux du 25 février, par Bonnet, notaire royal au châtelet de Paris résidant à Lizy-sur-Ourcq, annoncé le 2 mars 1788, clos le 30 décembre 1789 et contrôlé à Lizy le 27 janvier 1790 : 1300 articles, domaine du seigneur (105 articles), héritages en rotures (72 articles) ; extrait de l'acte de vente d'un demi-arpent de terre sis à Villers-le-Rigault par la femme et la fille de feu Etienne Heuré, orfèvre à Paris, à Jean Loisel, laboureur à Touquin, passé devant Evrard, notaire à Lizy, le 14 avril 1782 (1 reg in f° non paginé, couverture peau, quelques feuilles déreliées, 1 p papier insérée à la 2° page 3° article 16) (ex 156 Edt 17)

1782-1790

### **Orléans, Louis-Philippe (d'). - duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours et de Montpensier, comte de Vermandois et de Soissons, etc.**

- E 1780 Acte de mariage célébré le 23 avril 1773, par le curé de la paroisse Saint-Eustache de Paris.  
Entre très-haut, très-puissant et excellent prince Mgr Louis-Philippe d'Orléans, prince du sang, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours et de Montpensier, comte de Vermandois et de Soissons, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres et de la Toison d'Or, gouverneur et lieutenant général, pour Sa Majesté, de la province du Dauphiné, âgé de près de quarante-huit ans, veuf de très-haute, très-puissante et excellente princesse, madame Louise-Henriette de Bourbon-Conti, duchesse d'Orléans, d'une part, et haute et puissante dame Charlotte-Jeanne Béraud de La Haye de Riou, âgée de trente-quatre ans, ou environ, veuve de haut et puissant seigneur Jean-Baptiste de Montesson, brigadier des armées du Roi, demeurant rue de la Chaussée-d'Antin, d'autre part. (1 pièce, papier.)

1773

## **Orleans-Rothelin (d'). - Seigneur de Moussy-Le-Vieux et de Moussy-Le-Neuf**

- E 898 Livre des censives de ces seigneuries, dressé pour noble homme Jean Le Boutillier ou Le Boutellier.  
Censitaires : Nicolas Lefeire, procureur-receveur de M. de Moussy, Oudart Choron, maître Jean Liger, l'église Saint-Jean de Mauregard, l'église Saint-Martin de Moussy-le-Vieux, Jean de La Chapelle, maître Étienne Binot, Quentin de Bellay, demoiselle Alips de Moussy-le-Vieux, le chapelain de Saint-Jean de Moussy-le-Vieux, Geoffroy Duval, la dame abbesse de Senlis, Robin Ganneron. - Lieux dits : le Chemin-des-Quatre-Voies, la rue de Versailles, les Francs-Champarts du fief feu Robert de Versailles, la ruelle du Marais, La Malaisie, le fief des Alleux, le fief des Barons, les Closeaux, le buisson des Essarts, etc. (Petit in-4°, papier, 178 feuillets.)

1490

## **Ossun (d'). - Famille, seigneurs de Jouy-Le-Châtel et dépendances**

- E 899 Censives. - Plan parcellaire ou terrier des seigneuries de Jouy-le-Châtel, de Villegagnon, et du fief de La Charmoye, appartenant au comte d'Ossun.  
Principaux objets indiqués au plan : le bourg de Jouy-le-Châtel, entouré de fossés, et son faubourg, le château et la ferme du Vigneau, les hameaux de Fontaine-Pépin, du Corbier, des grand et petit Villechevret, le village de Villegagnon, avec les hameaux du Tartre et du Marchélong, etc. (In-folio grand aigle, atlas papier, 32 feuillets.)

XVIIIème s.

## **Pageault. - Seigneur de Lissy**

- E 900 Censives. - Terrier de la seigneurie de ce lieu, de Bois-Gauthier et, en partie, de Barneau, à cause des fiefs de Malicorne et de Moque-Panier, en censive de messire Charles-Claude Renouard, conseiller au Parlement de Paris, gouverneur pour le Roi des villes et château de Melun, seigneur desdits lieux, « à cause desquels il a tous droits de haute, moyenne et basse justice, plusieurs domaines, fiefs et arrière-fiefs, foys, hommages, cens, surcens, rentes, corvées, droits de retenue féodale, droits de pesage, forage, barrage, rouage, courte-pinte, mesurage, bannalité de moulin et de pressoir, droit d'un plat lors des mariages, carrefours, nones et autres droits seigneuriaux »  
Censitaires : madame Marie-Charlotte Dubuisson, veuve de Hugues Desnots, écuyer, premier valet de chambre de feu Monsieur, frère unique du feu Roi, Julien de La Roche, laboureur à Fourches, paroisse de Limoges, Joseph-Noël Issaly, écuyer, seigneur en partie d'Aubigny et des Tournelles,

375

receveur général et payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, etc. (In-folio, papier, 381 feuillets.)

1724-1734

- E 901 Déclarations passées au terrier de Lissy et du fief de Malicorne, avec tables descriptives du domaine et des censives, appartenant à messire Robert Pageault, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur de Lissy, Bois-Gauthier, La Motte-Bunelle, Bunelle, Barneau en partie, à cause des fiefs de Malicorne et de Moquepanier, et avant à messire Charles-Claude Renouard, chevalier, président de la Cour des Aides.  
Procès-verbal de bornage de la seigneurie de Lissy, appartenant audit sieur Renouard, et de la terre de Crisenoy à messire Louis Chauvelin, chevalier, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, et son avocat général en sa Cour du Parlement de Paris, baux à cens et rente consentis par messires Charles Renouard, Claude-François-Bernard Moreau, premier avocat du Roi en survivance, seigneur de Lissy, à cause de dame Catherine-Françoise-Charlotte Renouard, son épouse, etc. (20 pièces papier.)

1732-1788

- E 902 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage. - Aveux et dénombremments des seigneuries de Lissy et Mauny, des fiefs de Bois-Gauthier, de Malicorne et de La Motte-aux-Bunelles.  
Fournis : à messire Louis Nicolas Foucquet, vicomte de Melun et de Vaux, à madame Henriette-Antoinette de Mesmes, épouse séparée de biens de messire Louis-Hector de Gellas, marquis d'Embre, etc., dame de Cramayel, au chapitre de l'église royale et collégiale de Notre-Dame de Melun, à messire Claude Geoffroy, écuyer, seigneur de Bombon, au chapitre de l'église métropolitaine de Paris, par : Jacques Ribier Duvair-Alleaume, grand maître des eaux et forêts du Lyonnais, Forez, Beaujolais, Auvergne, Dauphiné et Provence, messires François-Claude-Bernard Moreau, Jacques et Robert Pageault, tous successivement seigneurs de Lissy, Mauny, Bois-Gauthier, etc. (9 pièces papier.)

1695-1786

## **Paris de La Brosse. - Seigneur de la Brosse-Montceaux**

- E 903 Plan d'un climat appelé Bois-le-Comte.  
Situé au territoire de La Brosse-Montceaux, paraissant dépendre de la seigneurie de ce lieu, dressé par Chollet, arpenteur. (1 pièce papier, collée sur toile.)

1727

## **Perthuis (de). - Famille, seigneur de Nandy**

- E 905 Censives. - Partie du plan terrier de cette seigneurie.  
Comprenant les numéros 319 à 595 et les lieux dits : le Four-Cuit, les Champignons, la pointe du Grès, le Blossier, les ventes des Quatre-Chênes et de la Justice, les Trois-Mares, la Terre-Maudite, la pièce de la Masure-Copin, la Mare-du-Chêne, la Fosse-Turplin, la Fosse-Vaudetard, etc. (1 pièce papier.)  
XVIIIème s.
- E 906 Fragment du « Livre qui a rapport au plan de la seigneurie de Nandy, où sont marqués tous les noms, numéros et quantités d'arpents dont chacun jouit dans l'étendue dudit plan. »  
Indications de ce livre : le château, les cours, parc, parterre et potagers, contenant 46 arpents 37 perches, la futaie et ses allées, 16 arpents 80 perches, le grand potager, 3 arpents 63 perches, église et cimetière, 16 perches et un quart, maison presbytérale, 38 perches et demi, maison, cour et jardin de la veuve Pierre Rollet, 18 perches et un quart, etc. (In folio, papier, 18 feuillets.)  
XVIIIème s.
- E 907 Carte particulière de la forêt de Rougeau, où sont tracées les routes neuves, « les anciennes, qui étaient très-tortueuses, ne sont que ponctuées et salies en bistre, etc. »  
Plan incomplet du territoire et seigneurie de Nandy, en censive de très-haute et très-puissante dame Louise-Félicité de Fresnoy, veuve de haut et puissant seigneur Julien-Thérèse de Perthuis, chevalier, seigneur de Nandy, Arvigny, Forges, Villebohet, Champlâtreux, etc., au nom et comme tutrice de Lucien-Julien de Perthuis, de demoiselle Émilie de Perthuis, ses enfants mineurs, et encore au nom de dame Marie-Louise-Félicité de Perthuis, épouse de haut et puissant seigneur Alexandre-Louis-Gabriel, comte de Rufo, colonel en second du régiment Royal-Corse, etc. (8 pièces papier.)  
1750-1780
- E 908 Copie d'un procès-verbal d'arpentage avec figures de la ferme de Champlâtreux, terres, prés et bois en dépendant, sis aux territoires de Savigny et de Cesson.  
Dressé par Blondel, arpenteur à Melun, pour messire Philippe de La Vieuville, conseiller du Roi en ses Conseils, grand audiençier de France, seigneur de Nandy, Villebohet, Arvigny, Forges et Champlâtreux, plan géométral avec description des moulin et seigneurie de Forges, situés à Noisement, paroisse de Savigny, appartenant à messire Philippe Lefèvre, seigneur de Nandy, plan d'une pièce de bois contenant 15 arpents 65 perches 10 pieds, à la mesure de 20 pieds pour perche, située dans le bois de La Souche, au territoire de Saint-Port. (3 pièces papier, 2 plans.)  
1738-1758

## **Pezé (de). - Marquis, seigneur de Courtavenel**

- E 909 Topographie. - Plan de la terre, seigneurie et château de Courtavenel, appartenant à madame la marquise de Pezé, levé et dessiné par Texié, indiquant, par cantons ou lieux dits, les noms des particuliers et la quantité d'héritage possédée par chacun d'eux.  
Détenteurs : madame Le Roy, de Coulommiers, Antoine Rogé, le curé de Bernay, Jacques Coluche, mademoiselle Larrès, madame de Lizalle, Denis Dubois, Jean Hubiez, Charles Jouard, l'église de Vaudoy, M. de Chevriers, etc. (1 pièce papier, collée sur toile.)

1779

## **Pichon, Jehan. - Avocat en Parlement**

- E 1781 Du samedi 20e jour de juillet. - Echange consenti entre Raoul de Coffrit, sergent à cheval du Roi, au Baillage de Melun, et Denise, sa femme, d'une part, et honorable homme et sage maître Jehan Pichon, licencié en lois, avocat en Parlement, pour lui et en son nom, d'autre part.  
Concernant 2 arpents de friche, vigne et mesure, en une pièce, sis au rôle des Praillons-lez-Melun, mouvant en censive de maître Arthur de Vaudetar, à cause de La Loge de Paris, contre deux arpents de terre en labour, faisant moitié de 4 arpents, indivis avec Jehan Belotin et Marguerite « Pichonne, » sa femme, séant au village de Maincy, entre ce lieu et la justice d'Argenteuil, étant en la mouvance de noble homme Pierre Des Bonnets, chevalier, seigneur dudit Mainey. (1 pièce, parchemin.)

1481

## **Picou, Simon. - Prêtre vicaire**

- E 910 Constitution d'une rente viagère de 320 livres, créée au profit de Simon Picou, prêtre vicaire de la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Provins, par Étienne Veillat, marchand de bois à Chenoise, et Charlotte Bois, sa femme, etc.  
Bail à rente d'une maison située à Provins, rue des Marais, par le fondé de pouvoirs de messire Yves Cadot, écuyer, capitaine de cavalerie, lieutenant des maréchaussées, à cause de dame Marie- Edmée Janson, sa femme, et par François Janson, aussi écuyer, seigneur de Barberay-Saint-Sulpice, Saint-Parre, Les Tertres, Boirre-Saint-Parre et des Vieilles-Vignes, conseiller du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, ratification dudit bail, et quittances de sommes reçues pour arrérages. (2 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1780-1788

378

## **Picques, Julien. - Seigneur de Merlan**

- E 911 Baux à loyer de biens situés aux territoires d'Étrépilly, Congis, Thieux, Échampeu, Lizy-sur-Ourcq et Beauvoir, consentis au profit de Jean Debarle, François Lemercier et autres.  
Par les fondés de pouvoirs de dame Anne-Jeanne-Edmée-Victoire Ythier, épouse de messire Benoist de Guépoulain, écuyer, lieutenant-colonel du régiment de Royal-Pologne-Cavalerie, Marie-Marguerite-Nicolle Ythier, épouse de messire Julien Picques, seigneur de Merlan, lieutenant-colonel au corps royal de l'artillerie, sous-directeur de ce corps à la direction d'Huningue. (6 pièces papier.)

1778-1790

## **Pidoux de Montanglaust, Jean-Baptiste-Henri. - Seigneur de Montanglaust, Bois-Tocquin, La Forte- Maison, La Hémerie, Francheville, etc.**

- E 912 Fief de Bois-Tocquin et dépendances. - Mouvance passive. - Acte de foi et hommage portant aveu et dénombrement du fief de Bois-Tocquin, sis au territoire de Coulommiers, fourni à haut et puissant seigneur messire Marc-Antoine Lefèvre de Caumartin de Saint-Ange, seigneur de Boissy-le-Châtel, par messire Jean-Baptiste-Henri Pidoux, chevalier, seigneur de Montanglaust, Bois-Tocquin, La Forte-Maison, La Hémerie, Francheville, etc., grand bailli d'épée et gouverneur de Meaux, ancien capitaine de dragons au régiment de Bourbon et premier écuyer de S. A. S. madame la duchesse de Bourbon, etc.  
Titres justificatifs de la propriété d'une maison à Rozoy-en-Brie, échange, baux à rente, transaction sur procès et déclaration passée au terrier du chapitre de l'église de Paris, seigneur haut, moyen et bas justicier et grand voyer des villes, terres et seigneuries de Rozoy, Voinsles, Blandureau, Bois-Valois, etc., par messire Jean-Baptiste-Henri Pidoux, donation de la ferme de Montbleu, à Mouroux, par noble homme maître Philippe Dubois, conseiller du Roi, son lecteur et professeur d'éloquence grecque en l'Université de Paris, à honnête fille Marthe Lefort, sa nièce, fille de Nicolas Lefort, en son vivant officier de monseigneur le duc d'Orléans et de Marguerite Dubois, sa veuve, testament de Philippe Pidoux, prêtre du diocèse de Meaux, licencié en théologie de la Faculté de Paris, de la maison et société royale de Navarre, doyen et chanoine du chapitre de l'église cathédrale de Meaux, etc. (8 pièces parchemin, 11 pièces papier.)

1662-1787

## **Pinard, Antoine. - Prêtre à Provins, déporté**

- E 913 Baux à rente et à loyer de maisons et autres héritages situés à Provins, Melz, Fontaine-Riant, au Petit-Flégny, etc.  
Constitutions de rentes à prendre sur des biens sis à Lizines et à Provins, le tout tant au profit d'Antoine Pinard, prêtre à Provins, ancien curé de Lizines, déporté, qu'à ses père et mère, et par ceux-ci à divers particuliers dénommés aux actes, transports, titres-nouveaux desdits baux à rentes et constitutions, conventions pour raison de l'égout des eaux de l'hôtel du Cheval-Rouge, par-dessus les maisons de Constantin Jaronel, boulanger à Provins, d'Aubin Doyen, serrurier au même lieu, etc. (18 pièces parchemin, 18 pièces papier.)  
1541-1790

## **Pinet. - Famille, seigneurs de Noisy-le-Sec**

- E 1782 Plans parcellaires de partie du territoire et seigneurie de Noisy-le-Sec, en censive de M. Pinet, seigneur du lieu.  
Indiquant l'emplacement de l'église, celui du château, quelques-unes des maisons du village et les noms des propriétaires ci-après : Jean Tourte l'aîné, Nicolas Jadrat le jeune, la cure de Flagy, pour une pièce de terre contenant 11 arpents, Guillaume Debord, de Chantemerle, Jacques Pignes, les hoirs Nicolas Bareiller, Damien Coupé, Jean Guépin, Jean Guettard, etc. (5 pièces, papier.)  
XVIII<sup>ème</sup> s.

## **Pioger, Alexandre-Auguste (de). - Vicomte de Pioger, seigneur de Martigny**

- E 914 Expédition du bail à loyer de la ferme dite de La Halle, située à Lizy-sur-Ourcq, vis-à-vis la halle, avec toutes les terres qui en dépendent, situées aux territoires de ce lieu, de Vieil-Moulin et d'Echampeu.  
Au profit de Louis Martin, cultivateur, et de Suzanne Martin, sa femme, par messire Alexandre-Auguste, vicomte de Pioger, chevalier, seigneur de Martigny, ancien major de cavalerie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant ordinairement à Charleville. (1 pièce papier.)  
1787

## Polignac (de). - Seigneur de Claye

- E 915 Domaine. - Expéditions d'actes de vente de la terre et seigneurie de Claye.  
Par : messire Louis de Tissart, chevalier, seigneur châtelain du lieu, ci-devant sous- lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, tant en son nom qu'en celui de ses cohéritiers, à très-haut et très- puissant seigneur messire Philippe-Julien Mazarini-Mancini, duc de Nivernais, pair de France, chevalier, commandeur des Ordres du Roi, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté ès pays et bailliage, ressort et enclave de Saint-Pierre-le-Moustier, et à madame Diane de Dornas de Thianges, son épouse, procurations, ratifications, état d'ordre et distribution de prix de vente aux créanciers de Daniel de Tissart et de dame Judith Hardy, son épouse, père et mère du vendeur, etc. (In-folio, papier, 66 feuillets.)
- 1686-1693
- E 916 Lods et ventes. - Ensaisinements de contrats de vente, baux et échanges d'héritages entre les censitaires de la seigneurie de Claye, et transcription de ces actes.  
Pour : le comte de Polignac, marquis de Mancini, seigneur du lieu, le vicomte de Polignac, usufruitier, et le comte Jules de Polignac, son fils. - Vente par François-Noël Gérard, soldat dans le régiment de Bourgogne, à Pierre-Antoine Lhermitte, marchand cordier, et à Marie-Jeanne Baston, sa femme, d'une maison sise en la grande rue de Claye, vis-à-vis l'hôtel de l'Ours, bail à rente foncière de deux maisons au même lieu, en la cour du Dauphin, par le sieur Denis-Louis Goujon, marchand épicier à Paris, au profit de Jean-Claude Lemaire, maréchal à Claye, et de Marie-Françoise Quatresous, sa femme, etc. » (In-folio, papier, 37 feuillets.)
- 1761-1778
- E 917 Voiries. - Défaut donné par les maîtres ordinaires des requêtes de l'hôtel du Roi.  
En faveur de Louis Anjorant, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, et président des requêtes du Palais, seigneur de Claye et de Lantigny, demandeur, à l'encontre de Lyénard Galland, de Villeparisis, défendeur, qui s'est permis, contre les droits dudit seigneur, de faire des fouilles sur le grand chemin de Villeparisis à Claye, et de transporter les terres en provenant où bon lui a semblé, pour en faire son profit, etc. (1 pièce parchemin.)
- 1521
- E 918 Domaine. - Acte d'échange entre Régnault et Jean Anjorant, de biens situés à La Villette-lez-Paris, contre des immeubles au territoire de Souilly, provenant tant des propres dudit sieur Jean Anjorant, que de la succession de feu maître Louis Anjorant, son père, en son vivant président aux requêtes du Palais, à Paris, etc.  
Bail à loyer de terres et prés situés à Claye et à Souilly, fait aux charges, entre autres, « de labourer et cultiver les- dites terres par soles et saisons, sans pouvoir les dessoler, ni dessaisonner, convertir et employer les feurres

en fiens, les enfumer près et loin, et en outre, moyennant 36 sols tournois par an pour chacun arpent de ferme ou loyer, etc. (2 pièces parchemin, fragments.)

XVIème s.

- E 919 Seigneurie d'Émery. - Inventaire des titres concernant les terres d'Émery, Courcerin et moitié de celle de Malnoue, acquises par dame Diane-Louise-Augustine de Polignac, dame d'honneur de madame Elisabeth de France, et ensuite par M. Armand-Joseph, marquis Dulau, seigneur de Chambon, Émery, Éoursac, Villemtrence et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi.

Acquisition des terres sus-énoncées par M. Antoine Lancry, seigneur de Pontault, qui en a fait rétrocession à M. Jean Gingaud, seigneur de Vilflaix, lesquelles terres provenaient originellement de la succession de dame Françoise-Élisabeth Feyderbe de Maudave, comtesse de Couzerans, décédée épouse de M. François-Alexandre, comte de Polignac. (1 pièce parchemin, 14 pièces papier.)

1703-1787

- E 920 Censives. - Baux à cens et rentes de maisons et héritages situés à Malnoue, paroisse d'Émery (Émérainville).

Faits par dame Claude-Françoise de Foix de Mauléon, comtesse de Couzerans, dame d'Émery, Pontault, et de moitié de la terre de Malnoue, veuve de messire Jean-Baptiste Dejean, baron de Launac, par François-Alexandre, comte de Polignac, lieutenant-colonel du régiment d'Enghien, par Antoine Lancry et par Armand-Joseph, marquis Dulau, tour à tour seigneurs dudit lieu d'Émery, titres-nouveaux au profit des mêmes et de dame Claude-Louise-Élisabeth-Sophie de Polignac, épouse de Claude-Anne-François Pellot, chevalier, comte de Trévières, etc. (5 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1722-1782

- E 921 Rentes passives. - Actes de constitution et remboursement de rentes, quittances de paiements d'arrérages, pièces de procès au sujet de ces rentes dues à la famille de Polignac, etc.

Quittances par les mineurs de Mailly, seigneurs de Fresnoy, de La Neuville et autres lieux, aux mineurs de Polignac. - Quittances de partie du prix de la terre d'Émery, vendue au sieur Antoine Lancry, des dames de l'abbaye de Montmartre, opposantes sur le prix de vente des terres de Malnoue, Émery et Pontault, de messire Denis-François Angran d'Alleray, seigneur de Bazoches, Condé-Sainte-Libiaire, et autres lieux, baux à loyer des moulins banaux de Claye et de Souilly, au profit de Louis Desprez et Jacques Baudoin, par monseigneur Armand-Jules-François de Polignac, duc de Polignac, etc. (21 pièces parchemin, 119 pièces papier.)

1689-1772

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 922 Travaux exécutés aux bâtiments et jardins du château de Claye.  
Appartenant à monseigneur Jules-Armand-François de Polignac, duc de Polignac, premier écuyer de la Reine en survivance, baron de Fénéstrange, seigneur de Claye, Souilly et autres lieux, directeur général des haras. - Relevés du journal des recettes et dépenses du régisseur de la terre de Claye, borderaux des sommes à payer, rôles de journées, mémoires de travaux, bons de fournitures, bordereaux de situation des caisses tenues pour ledit seigneur duc, par Messier, notaire à Claye. (622 pièces papier.)  
1787-1789
- E 923 Procédure.  
Entre monseigneur Armand- Jules-César-François, comte de Polignac, marquis de Mancini, mestre de camp du régiment du Roi, premier écuyer de la Reine, seigneur de Claye, Souilly, etc., contre Robert Vital, boulanger à Claye, et Marie-Jeanne-Pétronille Barrat, sa femme, au sujet d'un passage à laisser libre dans les maison et jardin de ces derniers, pour les meuniers de Claye, sur un terrain de deux perches et demie vendu aux auteurs de Robert Vital, par les anciens seigneurs du lieu, précis imprimé de l'affaire, mémoire sur délibéré, signifié pour M. de Polignac, requêtes présentées par lui au Parlement de Paris, réponses aux causes et moyens d'appel, contredits servant de réponses à salvations de mêmes causes et moyens, etc. (121 pièces papier.)  
1778-1780
- E 924 Dépenses diverses. - Mémoires de fournitures faites à la maison de Polignac et quittances de paiement.  
Notes et correspondance de Noël, maître de violon du vicomte de Polignac, à l'occasion de ses leçons et des concerts donnés chez ce dernier, mémoires de Naderman, luthier à Paris, de Lefaire, armurier, de Dupetit, maréchal du Roi, du charron, du bourrelier, du serrurier, etc. (58 pièces papier.)  
1747-1789
- E 925 Mémoires de travaux exécutés pour madame la comtesse Diane-Louise-Augustine de Polignac, notamment à sa maison de Montreuil, près Versailles, sous les ordres de M. La Brière, architecte.  
Par : Fournier et Bernard de Brie, maîtres maçons à Paris, Fixon, sculpteur en la même ville, Bordet, menuisier à Versailles, etc. - Notes de fournitures faites à ladite dame Diane de Polignac par les sieurs : Aubry, orfèvre, Armand, tailleur, Bataille, parfumeur, Bréguet, horloger, Colson, marchand sellier, Guillon, tapissier. - Copie d'une reconnaissance de la somme de 75,745 livres 13 sols, donnée à demoiselle Marie-Jeanne Bertin, marchande de modes à Paris, pour les fournitures faites par elle à madame la comtesse de Polignac, etc. (291 pièces papier.)  
1778-1789
- E 926 Mémoires de travaux exécutés pour madame la comtesse Diane-Louise-Augustine de Polignac, à son château d'Émery, notes de fournitures diverses,

bons de journées d'ouvriers et quittances de paiements.

Pour charrois, maçonnerie, marbrerie, serrurerie, vitrerie, etc. - Médicaments et pansements faits et fournis par A. Baron, maître en chirurgie à Torcy, correspondance du sieur Loron, fondé de pouvoirs des héritiers de madame Benoît, brodeuse du Roi, adressée à M. Dumonceau, intendant de M. le duc de Polignac, et envoi du mémoire d'ouvrages de broderie fournis à madame la comtesse Diane, etc. (570 pièces papier.)

1786-1790

E 927 Seigneurie de Villeparisis. - Domaine. - Fragment d'une sentence du Châtelet de Paris.

Rendue entre noble homme Jehan Sanguin, seigneur de Villeparisis, et Gassot Le Veel, bourgeois de Paris, au sujet de 60 arpents de bois faisant partie d'une pièce de 150 arpents, sise au territoire de Villeparisis, lesdits 60 arpents de bois loués en 1501 à un nommé Gervays Musnier, laboureur, demeurant à..., etc. » (1 pièce parchemin.)

XVIème s.

### **Pothenot. - Seigneur de Coffry et du Petit-Boitron**

E 928 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage portés aux dames Louise-Yolande-Thérèse-Céleste de Lohéac et Marie-Madeleine de La Papotière, abbesse du Lys-lez-Melun, par les sieurs Rouillé de Sellières, écuyer, et Henri Binet, successivement seigneurs de Châtres, des Boulets (Boullayes), de Coffry et du Petit-Boitron, etc.

Procès-verbal d'arpentage, et plan à l'appui, de la dîme inféodée du climat et fief de Coffry, dressés à la requête de messire Jean-Baptiste Pothenot, écuyer, gentilhomme de la grande vénerie du Roi, et capitaine de cavalerie à Saint-Domingue, aussi seigneur desdits lieux, etc. (8 pièces papier.)

1741-1790

### **Potier de Gesvres. - Seigneur de Crouy, Thorigny et Torcy**

E 929 Domaine et censives. - Baux à loyer et à rente d'une ferme située à Torcy, faits par Jean de La Roche, procureur général de M. le duc de Gesvres.

De deux moulins à Crouy-sur-Ourcq, appartenant à monseigneur Louis Potier de Gesvres, duc de Tresmes, marquis de Fontenay, Mareuil et Gandelu, comte de Torcy, baron de Montjay, châtelain de Coucy, seigneur de Crouy, etc., sentence de réunion au domaine de Thorigny, rendue au profit des héritiers Potier de Gesvres, de la maison, avec jardin et dépendances, servant autrefois d'hôtel aux chevaliers de l'arquebuse de Thorigny, et abandonnés depuis plus de 30 ans, où ledit seigneur a l'intention de tenir

audiences, acquiescement et désistement des chevaliers, etc. (6 pièces papier.)

1681-1791

- E 930 Seigneurie de May-en-Multien et dépendances. - Terrier des domaines de May, Rieux, Malnoue et Charmois, en censive de messire Louis Potier de Gesvres, comte de Tresmes, conseiller d'Etat et des finances du Roi, secrétaire des commandements de Sa Majesté, seigneur desdits lieux. Censitaires : Pierre Loriné, mesureur et arpenteur juré demeurant à May, Pierre Delagarde, charron au même lieu, maître Denis Bordereau, contrôleur du domaine de Meaux, honorable homme François de Coussy, receveur de la terre et seigneurie de Lizy, Pierre Guillery, marchand marinier demeurant à Meaux, Salomon Mitrop, hôtelier à May, damoiselle Marie Ollier, veuve de feu Germain Regnaut, vivant conseiller en la Cour de Parlement de Paris, vénérable et discrète personne messire Antoine Fois, prêtre et curé de l'église Notre-Dame de May-en-Multien, etc. (In-folio, papier, 890 feuillets.)

1612-1617

### **Prévost. - Famille**

- E 931 Liquidation et partage des biens de la succession de dame Barbe-Geneviève-Claire Féron, à son décès femme de Louis-Joseph-Simon Prévost, avocat en Parlement et officier vétérans du Roi Louis XV, à Coulommiers. Ladite liquidation faite entre Louis-Henri-Vincent Prévost, capitaine au 1er régiment du corps royal de l'artillerie, à Metz, François-Joseph-Toussaint Prévost, avocat en Parlement, Louis-Théophile Prévost, ci-devant officier de la légion de Nassau, et Marie-Claire-Ursule Prévost, tous héritiers, chacun pour un quart, de ladite dame Féron, leur mère. (1 pièce papier.)

1787

### **Prunay de Grandmaison, edemé-Guillaume. - bourgeois de Pont-sur-Yonne**

- E 1783 Procès, poursuivi au Bailliage de Nemours. Entre Edme-Guillaume Prunay, bourgeois de Pont-sur-Yonne, étant aux droits de René Auger et Marguerite Hémon, sa femme, seule héritière de Richard Hémon et de Jeanne Danger, ses père et mère, comme acquéreur de la succession dudit Hémon, dont les biens ont été confisqués, pour les causes indiquées aux actes, d'une part, contre Antoine Herson, pêcheur à Pont-sur-Yonne, et Barbe Demorges, sa femme, héritière de Claude Demorges et de Marguerite Bourdin, ses père et mère, Simon Demorges, dit Martial, compagnon marinier, tuteur de Marie Demorges, fille de Claude, et Edme-Thomas Caillat, marchand boucher, et Marie-Anne Demorges, sa

385

femme, aussi héritière de Claude, son père, d'autre part, ledit procès ayant pour objet le cours et continuation d'une rente foncière de 40 livres, due au demandeur, sur une maison sise à Pont-sur-Yonne, place du Pilon, vendue par Richard Hémon, voiturier par eau, à Claude Demorges, suivant acte du 28 mai 1732, significations de cet acte, dits et contre-dits, sentence du Bailliage de Nemours portant : que Claude Demorges sera payé de la somme de 1327 livres 11 sous, à lui due, par ledit Richard Hémon, sur ses biens confisqués au profit du Roi et de S. A. S. Mgr le duc de Nemours, seigneur de Pont-sur-Yonne, nomination d'un curateur à la gestion desdits biens, signification de la sentence dont il s'agit, et nomination du sieur Edme-Guillaume Prunay de Grandmaison, etc. (21 pièces, papier.)

1732-1773

### **Quathesolz de La Hante, Gédéon-Alexandre-Pierre. - Ancien cheveu-léger de la garde du Roi**

E 934 Baux à rente de biens situés aux territoires de Villeneuve-sur-Bellot, du Haut-Charmoy, paroisse de Saint-Genest, de Boussois, à Saint-Mars, de Villiers-Templon, de Sancy, de Monmartin, paroisse de Mouroux, et de Verdilot. Titres-nouveaux et sentences portant reconnaissance de rentes pour messires Jean-Baptiste Aubert et Louis Macé, tous deux écuyers, secrétaires du Roi, pour dame Jeanne Macé, veuve de Mathieu Biberon, président de l'Élection de Rozoy, pour Marie-Élisabeth Aubert, veuve de messire Jean-Louis-Henri Moreau, lieutenant de la même Élection, pour François-Henri Aubert de Viarnois, ancien officier des mousquetaires, et pour messire Gédéon-Alexandre-Pierre Quathesolz de La Hante, ancien cheveu-léger de la garde du Roi, et dame Henriette Aubert, son épouse, demeurant à Coulommiers, etc. (44 pièces parchemin, 15 pièces papier.)

1655-1775

E 935 Ferme des Quatre-Vents ou de La Perrière, paroisse de Saint-Mars. - Acquisitions. - Titres de rentes à prendre sur cette ferme, lots de partage, adjudications sur décrets, baux à louer, etc. Adjudication au profit d'Antoine Macé, Jean Grisard et Jean Montguillon, vente par Martin de Boubert, écuyer, seigneur d'Amillis, demeurant à Charleville, tant en son nom qu'en celui de damoiselle Françoise Du Val, son épouse, au profit de Nicolas Macé, officier de M. le duc d'Orléans, procès-verbal de visite de ladite ferme. - Baux à loyer consentis par Jean-Baptiste Aubert, écuyer, conseiller du Roi, Jean-Noël Aubert, aussi écuyer, receveur des tailles en l'Élection de Coulommiers, François-Henri Aubert de Viarnois, mousquetaire du Roi, et dame Marie Aubert, veuve de Jean-Louis-Henri Moreau, vivant conseiller du Roi, lieutenant en l'Élection de Coulommiers, procès-verbal de mesurage de ladite ferme, dressé à la requête de messire Jean-Baptiste Aubert, par Toussaint Bossu, arpenteur-juré au bailliage de Coulommiers, etc. (28 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1578-1779

- E 936 Ferme de La Bochetière, paroisse de Choisy-en-Brie. - Acquisitions, échanges, reconnaissances de rentes, baux à loyer, déclarations passées aux terriers des seigneurs de Coulommiers et du Courbon, pour très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Louis-Joseph-Charles-Amable, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, etc.  
Par Paul Naudot, maître en chirurgie à Provins, par dame Marie-Élisabeth Aubert, veuve de Jean-Louis-Henri Moreau, vivant lieutenant en l'Élection de Coulommiers, etc. - État de consistance et baux à loyer de ladite ferme, par sieur Jean-Jacques Cardon, aussi maître en chirurgie à Provins, et messire Gédéon-Alexandre-Pierre Quatresolz de La Hante, chevalier, chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, au nom de la dame son épouse, donataire entre vifs de dame Marie-Élisabeth Aubert, veuve Moreau, sa tante, etc. (34 pièces parchemin, 19 pièces papier.)

1655-1784

### **Quentin de Richebourg. - Marquis de Champcenest**

- E 937 Topographie. - Plan topographique ou carte générale du marquisat de Champcenest, comprenant les seigneuries de Bezalles, le Courtacon et du fief du Bois- Hartaux, au territoire de Beton-Bazoches.  
Appartenant à messire Jean-Louis Quentin de Richebourg, marquis de Champcenest, seigneur desdits lieux, gouverneur des maisons royales de Bellevue, Meudon et Chaville, commandant de l'équipage du daim pour le Roi, dressé par Juris, géomètre arpenteur de la Maîtrise des eaux et forêts de Provins. (1 pièce papier, collée sur toile.)

1772

- E 938 Marquisat des Marêts. - Topographie. - Plan topographique ou carte générale du marquisat Des Marêts, de la baronnie de Rupereux et de la seigneurie de Flaix.  
Appartenant à messire Jean-Louis Quentin de Richebourg, marquis de Champcenest, etc. Cette carte et la précédente sont ornées de cartouches aux armes du seigneur (d'azur à 3 pommes de pin d'or), avec attributs de chasse d'un dessin très-remarquable, signé : Tonnys. (1 pièce papier, collée sur toile.)

1772

- E 939 Baux à loyer de fermes, maisons, terres, prés et autres héritages situés aux territoires de Champcenest et de Rupereux, Des Marêts, notamment des fermes d'Orvilliers, du Grand-Coupendu, des Rues, de La Maison-de-La-Marchère, etc.  
Consentis au profit des preneurs dénommés en ces baux, par messire Jean-Baptiste Laval, sieur de Montferrat, demeurant au château de ce lieu,

387

paroisse de Courtacon, au nom et comme fondé de procuration générale et spéciale de messire Jean-Louis Quentin de Richebourg, seigneur marquis de Champcenest, Des Marêts et autres lieux, gouverneur du château des Tuileries, à Paris, y demeurant, etc. (22 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1770-1790

### **Racault de Reuilly, Roch-Odet. - Seigneur de Reuilly, des Bergeries, etc.**

E 940 Cueillements des cens et rentes dus au seigneur des Bergeries. - Anciennes déclarations passées au terrier de cette seigneurie.

Notamment par les marguilliers de l'église et fabrique de Chartrettes, au profit de messire Guillaume Mahaut, François d'Auroult, et des demoiselles de Longuejoue. - État de consistance de la terre des Bergeries et dépendances, comprenant Brezolles, Sermaise et Bois-le-Roi, en partie. - « Le fief des Bergeries, situé sur le bord de la Seine, à 11 lieues de Paris, consiste en une maison en très-bon état, flanquée d'un pavillon carré d'un côté, et de l'autre d'un petit bâtiment, une enfilade de 4 pièces par bas, etc. » (23 pièces papier.)

1571-1573

E 941 Baux à cens et rentes de divers héritages situés dans la censive du fief des Bergeries.

Faits successivement : par messire Michel de Pontz, procureur en Parlement, seigneur de Genouilly, de Champs-en-Brie et de l'hôtel des Bergeries, à Chartrettes, par Marie Fuzée, sa veuve, par Philippe Mazurier, avocat en Parlement, seigneur de Milly et dudit hôtel et fief des Bergeries, par demoiselle Isabeau Fuzée, femme de Gillet Bodin, par messire Thomas-Auguste Le Roy de Grandmaison, maréchal de camp, et Louise-Marguerite-Geneviève de Bernard, dame des Bergeries, Brezolles, Sermaise, Bois-le-Roi, en partie, etc. (25 pièces parchemin, 6 pièces papier.)

1451-1766

E 942 Dîmes.

Procédure entre messire Claude de Bernard, seigneur des Bergeries, contre maître Antoine Delaire, prêtre-curé de Chartrettes, au sujet des dîmes à percevoir sur les terrains échangés par ledit seigneur des Bergeries et le duc de La Force, seigneur de Livry, appelés le Dîmereau de Chartrettes, dépendant de la seigneurie de Livry, d'après les titres de ce dernier, et entre autres suivant un partage fait en la prévôté de Melun, par les héritiers de M. de Villiers, seigneur de Livry, à cause de la dame son épouse, héritière de M. Desgranges, note des titres relatifs au dîmereau, etc. (25 pièces papier, 4 pièces parchemin.)

1698-1719

- E 943 Seigneurie de Brolles. - Banalité.  
Pièces de procédure contre plusieurs particuliers de la seigneurie de Brolles, qui refusaient de faire pressurer leur marc de raisin au pressoir du seigneur, mémoire imprimé pour messire Claude de Bernard, chevalier, seigneur des Bergeries, intimé, contre Louis, Toussaint et Sébastien La Croix, et contre trente-deux autres habitants de Bois-le-Roi, appelants de diverses sentences, copies de ces sentences, etc. (6 pièces papier imprimées, 2 pièces parchemin.)  
1697-1699
- E 944 Recettes et dépenses. - R des dépenses faites par dame de Bernard, après le décès de Claude de Bernard, son mari, pour frais funéraires, inventaire et tutelle.  
Savoir : au curé de Chartrettes, 19 livres, au sacristain des Carmes de Melun, 18 livres pour messes, passage de la rivière (Seine), pour le corps et tous les assistants, 5 livres, pour la bière, 7 livres, pour avoir recarrelé la fosse, 7 livres, pour le dîner des prêtres, 12 livres 18 sols, pour le pain consommé à ce repas, 2 livres 12 sols, au sonneur de Bois-le-Roi, 4 livres, au curé de cette paroisse et aux chantres pour l'inhumation et la grand'messe, 18 livres, et 150 livres pour la cire du luminaire, etc. (In-folio, 87 feuillets papier.)  
1729
- E 945 Seigneuries de Brolles, de Sermaise de La Cave et de Bois-le-Roi, en partie. - Censives. - Expéditions de déclarations passées au terrier desdites seigneuries et cueillerets des cens, rentes et autres droits dus à messire Roch Odet de Racault, seigneur de Reuilly, des Bergeries, etc.  
Notamment par : Pierre d'Hiarce Arnaud, entrepreneur des repeuplements de la forêt de Fontainebleau, demeurant à Sermaise, et par Marguerite Foucher, son épouse, François-Thomas Moreau, inspecteur des pépinières du Gouvernement, seigneur de La Rochette, au profit de messires Le Roy de Grandmaison et Roch-Odet de Racault, comte de Reuilly, successivement seigneurs desdits lieux, présentation d'homme vivant et mourant au seigneur, par les marguilliers de la fabrique Saint-Pierre de Bois-le-Roi, etc. (17 pièces papier.)  
1753-1777

### **Racault de Reuilly, Roch-Odet. - Seigneur de Reuilly, des Bergeries, etc.**

- E 1784 Copie des 3e et 7e feuilles d'un plan terrier de la seigneurie de Brolles, en censive de messire Roch-Odet Racault de Reuilly, seigneur de Reuilly, des Bergeries, etc.  
Ces deux feuilles comprennent les climats ci-après : Le Clos-Saint-Père, Les Carcalanges, Le Villiard, Le Moutier, l'Enclos du Grand-Hôtel, Les Pourris, Le Poirier de Chiot, La Masure Jean Richard, Sous-le-Moutier, Les Varennes,

Les Viarons, La Marnière, Le Clos-Gourdeaux, Les Gourgauderies et Les Bouchardes, Le Saussois et Les Chante-Merles, Censitaires : héritiers Coquement, M. Moreau, François Paumier, M. Arnault, Pierre Morillon, la fabrique de Bois-le-Roi, Jean Lambert, Nicolas Varly, Jacques Delacroix, Jean-François Besnault, Robert Brillé, Pierre Desvignes, M. Renault, etc. (2 pièces, papier.)

XVIIIème s.

## **Rayer, Antoine. - Laboureur**

- E 946 Expédition d'un contrat de mariage.  
Entre Antoine Rayer, fils de Denis Rayer, laboureur, décédé, et de Marie-Louise Dupuis, demeurant aux Granges, paroisse de Boissy-le-Châtel, d'une part, et Marie-Anne Durand, fille de Denis Durand, laboureur à Chailly-en-Brie, et de défunte Marie-Catherine Masson, en présence et du consentement des frères et oncles des parties, ledit Antoine Rayer, plus tard condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire. (1 pièce papier.)

1782

## **Reghat (de). - Famille, seigneurs de Quincy, Savigny et Villars**

- E 947 Extrait d'un acte d'acquisition et d'un contrat de mariage.  
Acquisition des terres et domaines de Quincy, de Savigny et de Villars, communément appelées terre de Quincy, ès paroisses de Quincy, Saint-Hilliers, Bannost, etc., des terre, ferme et domaine du Petit Paris en la paroisse de Jouy-le-Châtel, des fermes de Grand Fontaine et Bois-le-Comte et de 17 arpents de bois dits Les Gastines, même paroisse, etc. par Pierre de Reghat le 9 août 1783 devant Sauvaige et Maigret, qui en garde la minute, à Paris. Insinué à Provins le 29 octobre (3467 livres 8 sols de droits payés), extrait délivré à Marie Jaunez, veuve Reghat, le 28 thermidor 12 par Esprit-Potentien Bedel, notaire à Jouy-le-Châtel. Contrat de mariage de Jeanne-Rosalie de Reghat avec Honoré-Théodore Vintimille-Lascaris, passé devant Maigret, à Paris, le 12 mars 1787 : sa dot en avancement d'hoirie, constituée par Pierre de Reghat et Marie Jaunez, son père et sa mère, par moitié entre eux, notamment un domaine composé d'une grande maison de chef, parc, jardin, ferme attenante (479 arpents dont 38 en prés, le surplus en terres labourables et prairies artificielles), 3 maisons dans le village, etc, le tout valant environ 300 000 livres, situé aux villages de Maisons[-Alfort ?], Créteil et Choisy, sous réserve de libre jouissance par les parents, dont le dernier survivant, Et le paiement de 24 000 livres dus par privilège sur lesdits biens, extrait délivré le 17 nivôse 9 par Boursier et Boulard, notaires à Paris (cf J 881). (2 pièces papier)

29/10/1783-12/03/1787

E 1785 Seigneurie de Vigneau. - Copie du terrier de la seigneurie de Vigneau, établi en exécution de lettres obtenues par damoiselle Magdeleine Chevalier, veuve de feu messire Guy Arbaleste, vivant vicomte de Melun, seigneur de La Borde, Néron et Bouville, conseiller en la Cour des Comptes à Paris, dame d'Éprunes et de Vigneau.  
Déclarants : Jean Fourré, tissier en linge, demeurant à La Rue, Nicolas et Jean Guillotin, laboureurs, Laurence Sappin, veuve de Pierre Bègue, Jean et Nicolas Charron, charpentiers, tous demeurant en la paroisse de Bannost, Claude Daubetaïn, maréchal à Boisdon, André Rousseau, tonnelier à Vilieflon, Mathurin Bertbereau, praticien à Vaudoy, Cyprien Quillard, charron à Jouy-le-Châtel, Pierre Thominet, marchand à Provins, Denis Massy, laboureur au Petit-Paris, Sébastienne Chartier, veuve d'Étienne Régnauld, demeurant au Bas-Orbis, François Soret, tailleur d'habits à Jouy, etc. (In-folio, papier, 50 feuillets.)

1580-1587

E 1786 Sentence de décret, rendue par les gens tenant les Requêtes du Roi, au Palais, à Paris, commissaires en cette partie.  
En vertu des lettres émanées du bailli de Meaux, le 5<sup>o</sup> jour de juin 1480, exécutoires de certaines lettres de condamnation, données par ledit bailli de Meaux, à son siège de Provins, au profit de Guillaume Thierry, dit Chaffot, demandeur, contre Jehan Le Court jeune, procureur en Cour Laie, audit lieu de Provins, curateur, ordonné par justice, aux successions vacantes de feu Régnauld de Giresmes, vivant écuyer, aussi bailli, « seigneur de Vésenel-lez-Joy-le-Châtel » (Vigneau près Jouy-le-Châtel), et dame Jehanne Quiérète, jadis sa femme, pour une somme de 600 livres tournois, par eux due au sieur Thierry. - Sentence prononcée par lesdits sieurs des Requêtes, au profit de maître Pierre Chevalier, notaire et secrétaire du Roi, greffier de la Cour des Comptes, portant vente et adjudication des terres et seigneuries de Vigneau, Morignon, Villars et Les Essarts, moyennant 1,080 livres tournois. (2 pièces, parchemin.)

1522

E 1787 Sentence rendue au profit de maître Pierre Chevalier, seigneur d'Éprunes et du Tertre, notaire et secrétaire du Roi, greffier en sa Chambre des Comptes, et maître Nicole Chevalier, avocat en Parlement, frères, seigneurs de Vigneau, demandeurs en exécution de sentence et décret de la Cour des Requêtes du Palais, d'une part, et Pierre de La Ferrière, écuyer, et damoiselle Marguerite de Pisseleu, sa femme, défendeurs et opposants, laquelle sentence condamne ces derniers « à vuyder eulx et leurs biens hors le chastel et maisons dudict Vigneau, et en souffrir et laisser joïr les demandeurs, ensemble des terres et autres dépendances, comme Marignon, Villars et Les Essarts. »  
Arrêt par forme d'appointement, rendu au profit desdits sieurs Chevalier, adjudicataires de la terre de Vigneau, appartenances et dépendances, sur l'exécution de l'arrêt d'adjudication rendu contre Pierre de La Ferrière et sa femme. - Arrêt du Parlement de Paris, qui commet un conseiller de la

Cour, pour faire visite de la terre de Vigneau. - Lettres royales de François Ier, obtenues par les sieurs Chevalier, sur leurs supplications, portant que, dès l'an M. IIIIc IIIIxx, les terres et seigneuries de Vigneau, autrement dit de Visenel, Morignon, Villars et Les Essarts, qui furent à Régnault de Giresme et sa femme, ont été saisies et mises en criées, à Provins, à la requête de feu Guillaume Thierry, lesquelles criées ont été, par renvoi, continuées en la Cour et audiences des Requêtes, etc., pourquoi ils requièrent être mis en possession des lettres, papiers, titres et enseignements quelconques, faisant mention desdites terres et seigneuries, ce à quoi Sa Majesté a fait droit, procès-verbal de mesurage des terres de Vigneau, fait à la requête de M. de La Borde au Vicomte et de ses cohéritiers, extrait du partage du 10 juin 1592, fait entre Guy Arbaleste, écuyer, vicomte de Melun, seigneur de La Borde, Èprunes et Outreville, François Arbaleste, écuyer, seigneur de Suscy, Charles Arbaleste, écuyer, seigneur de Néron, Marie Arbaleste, dame de Vauscelatz (Vaucelas), veuve de noble homme Jacques de Cocheffillet, messire Philippe de Mornay, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, gouverneur de la ville et du château de Saumur, à cause de dame Charlotte Arbaleste, son épouse, tous héritiers de Guy Arbaleste, écuyer, et de dame Madeleine Chevalier, leur père et mère. - Actes d'échange entre messire Guy Tambonneau, chevalier, sieur et baron de Vigneau, gentilhomme de la Chambre du Roi, l'un des ordinaires de Sa Majesté, et divers particuliers. (36 pièces, parchemin, 7 pièces, papier.)

1522-1622

- E 1788 Titres translatifs et justificatifs de la propriété du fief des Bordes-messire-Simon, ferme et héritages en dépendant, relevant autrefois de la seigneurie de Vigneau, et qui, plus tard, lui a été réuni.  
« Déclarations des maisons, granches, estables, courtz, jardins, terres, prez et autres héritages appartenans à noble damoiselle Anthoinette de Cortenay, dame de Villeneuve-la-Cornue (Salins), et des Bordes-messire-Simon, assise en la terre de Jouy-le-Chastel, iceulx héritages à elles transportez, réunis et délaissés par les personnes et ainsi que cy-après est déclaré, et comme plus à plain appert par les lectres, de ce, faictes et passées pardevant Nicolas de Lyvot, tabellion audict Jouy, en l'année 1546, » - vente au profit de la dame de Courtenay, par Béguin Meunier, tisserand en toiles, et Denise, sa femme, de la moitié en cinq quartiers de terre, au finage des Bordes, vente par le fondé de pouvoir de noble dame Anne de La Magdeleine, dame de La Ferté-la-Loupière, au profit de Loys de Proville, écuyer, sieur de Harponlieu, demeurant à Bois-le-Comte, paroisse de Nanteuil-lez-Meaux, de la terre et seigneurie des Bordes-messire-Simon, vente par Jehan Gérard, à messire Guy de Tambonneau, chevalier de l'Ordre du Roi, baron de Vigneau, seigneur des Bordes, de Courcelles et de Lugin, de 18 perches de pré assises aux prés du Buisson (1621), bail à ferme par messire Antoine Tambonneau, chevalier, marquis de Vigneau, lieutenant-colonel de la cavalerie légère de France, à Jean Maugé, laboureur au Petit-Paris, de la terre et ferme des Bordes- la-Croix-Rambault, sise à Villebourguignon,

paroisse de Jouy, avec la quantité de sept-vingts arpents de terre labourable et pré. (8 pièces, parchemin, 12 pièces, papier.)

1546-1718

- E 1789 Seigneurie et marquisat de Vigneau. - Commission du sieur Louis Joubert, avocat au Parlement de Paris, bailli civil, policier et criminel du Bailliage, ville et Châtellenie de Jouy-le-Châtel.

Commission donnée sur sa requête à messire Alexandre de Boislève, chevalier, marquis de « Vignaux, » vicomte de ladite ville, et seigneur, en partie, du même Bailliage et des fiefs, terres et seigneuries dudit « Vignaux », Courcelle, Lugin, Les Bordes et autres lieux, enseigne des gardes du Corps du Roi, pour faire saisir et brandonner les emblaves de ses vassaux, afin de les obliger à lui payer les droits par eux dus sur les héritages mouvants des fiefs et terres, du requérant. (1 pièce, parchemin.)

1684

- E 1790 Ferme de la basse-cour de Vigneau. - Bail à loyer par haut et puissant seigneur messire Louis Gaud Du Roulet de Montandre, chevalier, marquis du Roulet, seigneur de Montandre et de Vigneau, de Jouy-le-Châtel, en partie, et, en entier, de Boisdon, Bois-le-Comte, Bannost et Frétoy.

Demeurant à Paris, en son hôtel, rue Saint-Antoine, près les Jésuites, héritier, par bénéfice d'inventaire, de messire François Durand de Villegagnon, son oncle, au profit de Jean-Robert Naret, laboureur, c'est à savoir : la ferme de la basse-cour de Vigneau, avec la quantité de 180 à 200 arpents de terres labourables et 15 arpents de pré, moyennant, outre les charges, la somme de 1,080 livres, en deniers, et 2 paires de chapons, procès-verbal de mesurage, avec figures, des terres et dépendances de ladite ferme, dressé par Philippe Juris, géomètre à Provins, copie ou extrait d'un autre mesurage, aussi avec figures, par François Juris, arpenteur au même lieu. (1 pièce, parchemin, 2 pièces, papier.)

1759-1787

- E 1791 Bail à cens et rente, par le fondé de procuration de très-haut et très-puissant seigneur Charles-Pierre-Hyacinthe d'Ossun, comte d'Ossun, seigneur de Jouy-le-Châtel, de Vigneau, du Petit-Paris, Villegagnon, Quincy et autres lieux.

à Jean Verjus, meunier au Vivier, paroisse de Chaumes, et Angélique Bauchon, sa femme, du moulin à vent de Jouy-le-Châtel, de l'habitation du meunier, jardin, acceint, terre à chènevière joignant les bâtiments, et vingt-quatre arpents deux perches de terre et pré, en vingt-neuf pièces désignées au bail, fait moyennant 180 livres de rente, 6 chapons et 6 canards, outre 5,000 livres en argent. (1 pièce, parchemin.)

1772

- E 1792 Seigneurie des Bordes. - Censives. - Cueilleret ou censier de la seigneurie des Bordes, pour M. l'abbé et pour l'église de Saint-Denis en France.

Censitaires : Jehan Lelièvre, barbier à Villegagnon, doit pour sa maison, jardin et accoint, IIII oboles, les enfants feu Guillot et autres, pour une mesure et tout le courtil qui en dépend, séant à Villebourguignon, VIII deniers, la femme feu Jacquin Dumondé, pour trois quartiers, tant terre que courtil, sis à La Haie-Blanchard, V deniers, maître Pierre Gautiez, pour ses maisons et accoint de Villebourguignon, XXV deniers, les hoirs de feu Colin Moinel, pour leurs maisons jardins et accoint de Bannost, XII deniers, maître Josse de Salins, pour ses maisons, jardin et accoint de La Ferrelle, XII deniers, messire Charles de Savoisy, à cause de ses terres séant sous les courtils du Ménéil-Coffin, VI deniers, Hadenet, fils de feu Gille de La Grange, pour divers héritages, XXV deniers, etc. (In-4°, 66 feuillets, papier.)

1426

- E 1793 Censives de la seigneurie des Bordes, paroisse de Jouy-le-Châtel, appartenant à révérend père en Dieu, Mgr. l'abbé de Saint-Denis en France. Censitaires : Jehan Houssé, pour sa maison, jardin et accoint, séant à Villebourguignon, V deniers, Denisot Legros, charpentier, pour deux quartiers et demi de pré sis au pont de Boisdon, I denier, Gillet Lebesgue et les enfants de feu Jehan Le Roy, chacun pour moitié, dans deux demi-arpenes de terre, IIII deniers, la Maison-Dieu de Provins, pour une mesure, cour, jardin et accoint, séant au Tertre- Prieur, IIII deniers, les héritiers de feu Thomas Lemaire, pour environ VIII arpents de terre, sis au finage de La Conquillie, X deniers-obole, Pierre et Jehan de Meaulx, frères, pour trois arpents de terre, situés derrière les jardins du Ménéil-Coffin, « du costé de devers le moulin de Bannost, » V deniers, etc. (In-4°, 35 feuillets, papier.)

1446

- E 1794 Censives. - Recettes des cens et coutumes de la censive des Bordes, appartenant à l'église Mgr Saint-Denis en France, reçus au Corbier de Jouy-le-Châtel, au 20e jour d'après Noël, en l'an de grâce 1488. Censitaires : Jehan Thomassin, pour une maison et un jardin, à Jouy-le-Châtel, près la porte de Visenel (Vigneau), tenant au chemin royal, II deniers, Jehan Plessié, pour sa maison, grange, cour, etc., de Villegagnon, VI deniers, la femme et les enfants Gilet Prieux, pour leur maison, grange, cour, jardin et accoint, sis au Tertre-Prieur, VI deniers, les « marigliers » de Jouy-le-Châtel, pour environ un arpent de terre, au finage de Villebourguignon, II deniers, les chanoines de Notre-Dame-du-Val de Provins, pour la censive qu'ils possèdent en la Châtellenie de Jouy, laquelle est chargée, chacun an, de VII sous tournois, etc. (In-4°, 53 feuillets, papier.)

1488

- E 1795 Censives. - Livre des cens dus au grand prieur de l'abbaye de Saint-Denis en France. Par Pierre Bordereau, laboureur à Vaudoy, pour un demi-arpent de terre assis près le moulin Rollet, une pougeoise et demi tournois, Jehan Girard, laboureur à Fontaine-Pépin, paroisse de Jouy-le-Châtel, à cause de Mathée Verjus, sa femme, demi-arpent de terre assis à Chaillotoys, chargé d'une

394

demi-pougeoise, Denis Coquillard, dit de La Tour, demeurant à La Roche en Brie, paroisse Dasnoy (d'Aulnoy,) représentant honnête femme Nicole de Jouy, sa mère, pour trois arpents de terre, au finage des Bruyères, près le Cheminot, chargés de IIII deniers de cens, messire Claude Guillard prêtre, a déclaré tenir en la censive du grand prieur, demi-arpent moins sept perches de terre, chargé d'une pougeoise de cens, Étienne Hucherat, marchand en la ville de Jouy-le-Châtel, cinq quartiers de terre, ou environ, pris en 17 arpents, sis près de Villechevret, III deniers, etc. (In-folio, 74 feuillets, papier.)

1569

- E 1796 Censives. - Commission donnée par Louis de Lorraine, archevêque de Reims, premier pair de France, légat né du Saint-Siège apostolique, abbé commandataire, et perpétuel administrateur du monastère et abbaye de Saint-Denis en France, de l'ordre de Saint-Benoist, à Mathurin Chatriot, receveur, fermier et amodiateur du revenu de la Châtellenie, terre et seigneurie de Jouy-le-Châtel, pour faire le papier terrier et censier de cette Châtellenie.

Déclarations et fragments de déclarations fournies audit terrier, par : les enfants mineurs de Pierre Gérard et de Nicole Grandjean, maître Jacques Lemarié, greffier triennal de l'Élection de Rozoy, Nicolas Guillotin l'aîné, cocher de M. le baron de Dannevoux, demeurant à Beaulieu, Anne Jouan, chirurgien à Pécy, stipulant pour Jean et Élisabeth Blanchet, maître Nicolas Langlois, conseiller et procureur du Roi au Bailliage et juridictions royales de Provins, etc. (2 pièces, parchemin, 27 pièces, papier.)

1611-1702

- E 1797 Mouvance passive. - Procédure poursuivie par les gens du Domaine royal, contre messire Nicolas Durand de Villegagnon, chevalier, seigneur du lieu, demeurant à Paris, rue Saint-Anasthase-Saint-Gervais, et contre messire Louis-Auguste de Navinault, chevalier, seigneur de La Durandière, conseiller et maître d'hôtel de la feuë Reine (Anne d'Autriche), acquéreurs conjointement, de la terre et seigneurie de Jouy-le-Châtel, en vertu de la vente qui leur en a été faite par messire Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz, abbé de Saint-Denis en France, le 19 juillet 1664.

Ladite procédure ayant pour objet d'obtenir main-levée de la saisie féodale pratiquée sur les demandeurs, à la requête du procureur du Roi en la Chambre du Trésor, à Paris, « pour faute d'homme, droits et devoirs non faits et payez, aveu et dénombrement non fourny et baillé, comme aussi faute d'avoir exhibé et communiqué tous et chacuns les titres et contracts concernant la propriété des fiefs et seigneuries de Villegagnon, de Jouy-le-Châtel et du Corbier, assis au Bailliage de Provins, consistant en terre, prés, bois, vignes, cens, rentes, droits seigneuriaux, etc. relevant en plein fief, foi et hommage de Sa Majesté, à cause de sa grosse tour de Provins, comme aussi d'en avoir passé déclaration au papier terrier que Sa dite Majesté fait faire de son domaine de Provins, circonstances et dépendances. » - Saisie féodale, extraits des registres de la Chambre du Trésor, significations d'actes, défauts contre les parties, arrêts de ladite Chambre, commission du Roi pour faire assigner, sur appel, répliques aux défauts du défendeur, inventaire de

production, arrêt du Grand Conseil, rendu sur la requête du sieur de Navinault, tendante à ce que M. Paul Pélisson-Fontanier, conseiller aux Conseils du Roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, administrateur général du temporel de l'abbaye de Saint-Denis, soit tenu de reprendre, au lieu du feu cardinal de Retz, l'instance d'entre les parties, autre arrêt du Grand Conseil rendu contre Robert Gaignerie, curateur à la succession vacante de défunt François-Vincent Durand de Villegagnon, vivant héritier bénéficiaire de Nicolas Durand, marquis de Villegagnon, son père, ayant repris l'appel interjeté par ce dernier, et qui le condamne, ainsi que le sieur de La Durandière, au paiement, envers le Roi, des droits de lods et vente, quintes et requintes de la seigneurie de Jouy-le-Châtel que, mal à propos, les religieux de Saint-Denis s'étaient réservés par la vente du 19 juillet 1664. (4 pièces, parchemin, 28 pièces, papier.)

1670-1693

- E 1798 Seigneuries de Jouy-le-Châtel, Villegagnon, Bannost et Frétoy. - Gruerie. - Quittance de la somme de 200 livres, donnée par le trésorier des revenus casuels, à M. le marquis de Villegagnon, propriétaire de moitié de la justice haute, moyenne et basse, des paroisses de Jouy-le-Châtel, Villegagnon et Bannost, Élection de Rozoy, et de Frétoy, Élection de Provins, indivise entre ledit sieur de Villegagnon, le sieur de La Durandière et la dame de Vigneau, propriétaire de l'autre moitié.

« Pour jouir, conformément à la déclaration du Roi, du 1er mai 1708, de la réunion, à sa dite justice, des offices de juge-gruyer, procureur de Sa Majesté et greffier créé héréditaire par édit du mois de mars 1707, avec la faculté de commettre, aux fonctions d'iceux, ou de vendre et désunir les dits offices à telles personnes, clauses et conditions qu'il jugera bon estre, pour connaître en première instance, à l'exclusion des Maîtres particuliers, Tables de marbres et tous autres juges royaux, des matières concernant les Eaux et Forêts, Usages, Délits, Abus, Dégradations et Malversations sur iceux, de tous différents sur la chasse et la pêche, du fait des pâtis, larcins de poissons et de bois, » etc. (1 pièce, parchemin.)

1710

- E 1799 Châtellenie de Jouy-le-Châtel, terres, seigneuries et fiefs en dépendant, Vente par dame Sabine-Madeleine Schonners, veuve de Jean-Faust Bataille de Franées, écuyer, seigneur de Vigneau, Villegagnon, Vimbré, Bois-le-Comte, Boisdon, Bannost, Pierrelez, La Réorie, et des trois quarts, au total, de la terre, seigneurie et Châtellenie de Jouy-le-Châtel et autres lieux, receveur général des finances de la Généralité de Soissons, à très-haut et très-puissant seigneur Charles-Pierre-Hyacinthe d'Ossun, comte d'Ossun, fils mineur de très-haut et très-puissant seigneur Pierre-Paul d'Ossun, marquis d'Ossun, baron de Hêche et de Saint-Luc, seigneur de Burtrais, d'Ossereix, de Montesquieu, etc., chevalier des Ordres du Roi, maréchal des camps et armées, conseiller d'État d'épée, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France auprès de Sa Majesté catholique le Roi d'Espagne, et de très-haute et très-puissante dame Thérèse-Louise Hocquart, son épouse.

396

C'est à savoir : la terre, fief et seigneurie de Vigneau, consistant en château et autres bâtiments, garenne en face la ferme de la basse-cour du lieu, la ferme de Villechevrette, le fief et seigneurie des Essarts, un petit lot de terre dit des Essarts, les moulins à vent de Cormonble et de Jouy, la ferme de Villars-les-Demoiselles, la terre, fief et seigneurie du Corbier, le fief et terre de Courcelles, le fief, ferme et terre de Lugin, une maison sise à Jouy-le-Châtel, près l'église, les fiefs et seigneurie de Boisdon et de Bois-le-Comte, avec la ferme de ce lieu, la ferme du Tartre (Tertre ?), paroisse de Villegagnon, les trois quarts, au total, de la terre, seigneurie, Bailliage et Châtellenie de Jouy-le-Châtel, relevant du Roi, à cause de sa grosse tour de Provins, etc., et dont le sieur de Navinault est coseigneur, pour un quart, par indivis, moyennant, outre les charges, la somme de 210,000 livres, francs deniers, etc. (1 pièce, parchemin.)

1763

E 1800 Procès pour fait de chasse.

Poursuivi à la requête de M. le comte d'Ossun, par le procureur fiscal du Bailliage de Jouy-le-Châtel, contre le sieur Maurice Delabre, berger chez la veuve Vignier, fermière à Moneuse, paroisse de Dagny, lequel sieur Delabre a été condamné, pour le fait dont il s'agit, à 100 livres d'amende. (4 pièces, papier.)

1783

E 1801 Censive du grand prieur de Saint Denis.

Consentement, par noble et religieuse personne frère Pierre Bourgeois, religieux, grand-prieur de l'église et abbaye M. Saint-Denis en France, et, pour cette raison, seigneur, en partie, de Jouy-le-Châtel, d'une part, au bail passé pour 9 années par frère Geoffroy de Billy, abbé de Saint-Vincent-lez-Laon, et lors grand prieur de Saint-Denis, au profit de maître Antoine Yver, greffier en l'Élection de Provins, de tous les droits seigneuriaux de la terre de Jouy-le-Châtel et environs, consistant en cens, rentes, coutumes, avoine, prés et autres droits qui appartiennent audit sieur grand-prieur, moyennant huit-vingt-dix livres tournois. (1 pièce, parchemin.)

1578

E 1802 Ferme du Petit-Paris, vendue à M. Pierre de Reghat, commissaire des guerres, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant ordinairement à Paris, rue Saint-Louis, au Marais, par M. Jean-François Pictory, demeurant à Bréviande, paroisse de Saint-Léger, moyennant 60,000 livres et 600 livres pour les vins, francs deniers.

Anciens titres de propriété : partage fait entre les héritiers de Jehan Verjus Grand-Bois et de Claudine Lelièvre, sa femme, vente par Claude Buietle à Nicolas Verjus, d'un quartier de terre au lieudit la Censive, échange entre ledit Nicolas Verjus et Pierre, son frère, d'une part, et noble homme maître Louis Du Saulsoy, conseiller du Roi au Bailliage et siège présidial de Provins, d'autre part, des trois portions des lieux où étaient autrefois la maison, grange, étable, cour, jardin et acceint assis au Petit-Paris, et, en contre-

échange, ledit sieur Du Saulsoy, a cédé, aux premiers, 25 livres de rente, autre vente par Roger Lopinot, marchand tapissier à Paris, et Anne Bruslé, sa femme, à sieur Jean Amiard, chef de panneterie du Roy, de 22 arpents de terre et pré, en 47 pièces, sis au terroir du Petit-Paris, paroisse de Jouy-le-Châtel baux à loyer de la ferme du Petit-Paris, consentis par Jean Amiard, écuyer demeurant à Rozoy, François Pictory Du Bailly, lieutenant au régiment de Hainaut, et demoiselle Rose-Angélique Amiard, sa femme, fille dudit Jean Amiard, etc. - Quittances de sommes payées, par les fermiers, en l'acquit des propriétaires, etc. (8 pièces, parchemin, 46 pièces, papier.)

1621-1789

- E 1803 Seigneurie du Petit-Paris. Arrêt de la Cour du Parlement de Paris. Portant main-levée sur défaut, obtenu par M. Louis-Auguste de Navinault, chevalier, seigneur du Petit-Paris et de Jouy-le-Châtel, en partie, de la saisie réelle des terre et seigneurie du Petit-Paris, pratiquée à la requête de : dame Marie de Chastillon, épouse de messire Louis-Florimond Fraguier, opposante en sous ordre, sur M. Durand de Villegagnon, dame Marie Violle, veuve du sieur de Vigneau, mère et héritière du sieur de Vigneau, abbé de Tarpinay, qui était héritier, lui-même, d'Alexandre de Doulent, marquis de Vigneau, son frère, Pierre Sagot, loueur de carrosses, les prieur et religieux de l'abbaye de Jouy, Pierre Benoist, écuyer, sieur d'Orsigny, légataire universel de Joseph de Navinault, seigneur de Forges, etc. (1 pièce, papier.)

1739

- E 1804 Fermes du Haut-Orbis, du Petit-Paris et de Reuillerot. Accord fait entre les sieurs Pierre-Jean-François Pictory Du Bailly, prêtre, prieur d'Amansy, curé de la paroisse Saint-Romain de Sens, et Jean-François Pictory d'Éguilly, bourgeois demeurant à Saint-Florentin, héritiers des successions de Nicolas-François Pictory Du Bailly, et de dame Rose-Angélique Amiard, leur père et mère, au sujet de l'indivision des biens provenant desdites successions, notamment de la ferme de Rouillerot, et de deux autres fermes réunies, situées au Petit-Paris et au Haut-Orbis, paroisse de Jouy-le-Châtel, licitation entre les deux frères de tous leurs biens indivis, foi et hommage, aveu et dénombrement fournis aux chanoines de la sainte chapelle royale de Vincennes, seigneurs et barons de Mirvaux, par le fondé de pouvoirs de Jean-François Pictory d'Éguilly, écuyer, demeurant à Rouillerot, paroisse de Rouilly-Saint-Loup, près Troyes en Champagne, lequel a déclaré s'être transporté au-devant et sur la chaussée où était anciennement le pont-levis et la principale porte d'entrée du château de Mirvaux, paroisse de Pécy, pour y faire les foi, hommage et serment de fidélité qu'il doit auxdits seigneurs, à cause de dix-neuf arpents quatre-vingt-dix perches de terre, en neuf pièces, sis au lieudit les Censives, etc. (4 pièces, papier.)

1774-1787

- E 1805 Maison, terre et seigneurie du Petit-Paris. - Vente par haut et puissant seigneur Mgr Charles-Pierre-Hyacinthe, comte d'Ossun, colonel du régiment

Royal-Vaisseaux-infanterie, seigneur de Villegagnon, de Quincy, du Ruât, du Petit-Paris, et autres lieux, et très-haute et très-puissante dame Geneviève de Gramont, son épouse.

A Charles Delaleu, écuyer, capitaine de cavalerie, maréchal des logis des Gardes du corps de Monsieur, frère du Roi, de la maison seigneuriale, terre et seigneurie du Petit-Paris, situés près de Jouy-le-Châtel, avec droit de chasse pour l'acquéreur, un ami et son garde, sur un canton que lui assigneront les vendeurs, moyennant 18,000 livres, aliénation des mêmes biens, par ledit sieur Delaleu, au profit de Pierre-Louis Thierry, écuyer, valet de chambre du Roi, pour le prix et somme de 12,000 livres, attendu la vente, par le sieur Delaleu, des bois garnissant le parc, etc. (2 pièces, parchemin, 3 pièces, papier.)

1775-1778

- E 1806 Procès intenté par messire Pierre de Reghat, écuyer, commissaire provincial des guerres, acquéreur, suivant acte du 9 août 1783, des biens ci-après indiqués, à lui vendus par Mgr Charles-Pierre-Hyacinthe d'Ossun, comte d'Ossun.

Les terres et seigneurie de Quincy, de Savigny, des Villons, plus de la terre et seigneurie du Petit-Paris, avec le château, la chapelle, le jardin et le parc, laquelle seigneurie sera composée, non-seulement de son ancien domaine, mais encore de celui que le vendeur démembre de la terre et seigneurie de Vigneau, ainsi que les biens se poursuivent, comportent et étendent, sans aucune exception ni réserve, lequel sieur vendeur, malgré cette clause expresse, avait cru devoir exploiter une remise contenant 127 perches, dépendant du domaine du Petit-Paris. - Mémoire, requêtes présentées au bailli de Provins, assignations et appels de la cause, extrait de l'acte d'acquisition de M. de Reghat, sentence rendue par messire Guy Le Gentil, chevalier, marquis de Paroy, lieutenant, pour le Roi, des provinces de Champagne et de Brie, grand bailli d'épée du Bailliage de Provins et Montereau, etc. (1 pièce, parchemin, 46 pièces, papier.)

1783-1789

- E 1807 Transport, par damoiselle Antoinette Saive, veuve de noble homme maître Jean Frémin, vivant président au Bailliage et siège présidial de Melun, et noble homme Louis Frémin, sieur des Tournelles, demeurant tous deux à Rozoy, au profit de dame Marguerite Bobée, veuve de noble homme Jehan Musnier, trésorier-payeur de la gendarmerie de France, de 200 livres tournois de rente perpétuelle.

Cession de cette rente par Denis Hébert, lieutenant particulier, assesseur criminel au Bailliage et siège présidial de Meaux, et damoiselle Marguerite Musnier, sa femme, à Georges Biberon, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Rozoy, quittance par dame Denise Évrard, veuve de feu Georges Biberon, premier et ancien président en l'Élection de Rozoy, au sieur Claude Desloges, praticien en ce lieu, procureur fondé de Louis Frémin, de la somme de 3,600 livres tournois, pour le rachat et sort principal des 200 livres de rente ci-dessus, autre transport, par ledit sieur Louis Frémin, porte-arquebuse ordinaire du Roi, lieutenant des chasses, Eaux et Forêts de la

Brie, à maître Jacques Mallet, bourgeois de Paris, y demeurant rue des Blancs-Manteaux, de 312 livres 10 sous de rente, rachetable de 7,500 livres appartenant au sieur Frémin, et à lui baillées et transportées, en contre-échange d'une ferme et héritages situés au Haut-Orbis, paroisse de Jouy-le-Châtel, par MM. du chapitre de la sainte chapelle de Notre-Dame du Vivier en Brie, suivant contrat passé devant Galloys, le 3 mai 1657, à prendre en 458 livres de rente, restant à racheter de 1,000 livres de rente constituées audit chapitre, par messire Charles Bernard, chevalier, sieur du Chemin, Aigrefin et Favières, procurations, quittances de rachat de la rente ci-dessus, de 7,500 livres, par les sieurs du chapitre de la sainte chapelle du Vivier, etc. (4 pièces, parchemin, 13 pièces, papier.)

1643-1710

E 1808 Ferme du Haut-Orbis. - Vente par les héritiers Hadrot, à maître Jean Amiard, receveur des tailles en l'Élection de Rozoy.

C'est à savoir une place ci-devant en bâtiments habitables, et à présent en masure, n'y restant plus que les pierres et les bois, cour commune devant, jardin derrière, le tout en un acceint, contenant un quartier 1/2, item, un demi-arpent de terre labourable, en une pièce, sis audit lieu du Haut-Orbis, déclaration de la ferme et dépendances du Haut-Orbis, fournie au terrier de Mirvaux, par sieur Jean Amiard, écuyer, chef de panneterie de la Maison du Roi, seigneur du Grand-Givry, de La Grande-Maison d'Ormeaux, et, en partie, de Gastins, au profit des chanoines de la sainte chapelle du Vivier réunie à celle de Vincennes, baux à loyer de la même ferme, par Jean Amiard et dame Rose-Angélique Amiard, femme séparée, quant aux biens, du sieur Nicolas Pictory Du Bailly, 3e lot du partage des biens de dame Renée Rebest, veuve de Jean Amiard, écuyer, conseiller du Roi près le Conseil souverain de Roussillon, à Perpignan, procédures diverses poursuivies, notamment, contre Aubin Brussier, fermier du Haut-Orbis, par Jean Chemin et consorts, collecteurs des tailles de Jouy-le-Châtel, assignations, commandements, saisie et procès-verbal de vente des meubles, effets, chevaux, bestiaux, grains, foins, etc. (4 pièces, parchemin, 21 pièces, papier.)

1710-1757

E 1809 Ferme de Fouju, à Saint-Hilliers. - Bail à quatre-vingt-dix-neuf ans par les maire et échevins de la ville de Provins, Antoine Yvert, sieur d'Armentières, François de Robine et Michel Caillot, à Claude de Brunfay, écuyer, sieur de Monthuys, de la terre et métairie, séant au finage de Saint-Hilliers, appelée Fouju, dépendant de la maladrerie de Close-Barbe, membre de la commanderie de Provins, avec 137 arpents 3/4 de terre et 10 arpents de pré, moyennant 100 livres tournois de redevance annuelle, et, en outre, 450 livres pour être employées aux réparations des autres fermes de l'établissement. Homologation par la Chambre de la royale réformation des maladreries et hôpitaux de France, sur la requête des sieurs grand-vicaire général, commandeurs et chevaliers de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, messire Michel Du Pasquier, chevalier, seigneur de La Forest, commandeur de la commanderie de Provins, et maître Bernard Roussel, avocat au Parlement de Paris, comme tuteur onéraire des enfants

de messire François Du Tillet, chevalier, comte de Saint-Mathieu, d'une transaction consentie entre le procureur général de l'Ordre, messire Jacques Sibour de Sauleux, grand-prévôt, maître des cérémonies, messire Jean de Turmenyes, seigneur de Nointel, etc., et ledit sieur Roussel, au sujet de la ferme de Fouju, par laquelle transaction les parties sont convenues d'augmenter de 50 livres la redevance stipulée au bail qui précède, etc. (2 pièces, papier.)

1680-1689

- E 1810 Rétrocession par Nicolas Perré, demeurant à Savigny, paroisse de Saint-Hilliers, à Pasquier Perré, son fils, du droit qu'il avait au bail d'environ 40 arpents de terre, assis audit lieu de Savigny, appartenant à madame Jeanne de Rosan de Nanteuil, veuve de messire Jean-François Du Tillet, chevalier, comte de Saint-Mathieu.

Procès intenté par Nicolas Perré, demandeur en intérimement de lettres de restitution, ayant pour objet de savoir si ladite dame a, ou n'a pas, la garde noble de ses enfants, et même si la vérité est que le sieur Bourron, son agent d'affaires, ait fait, en son nom, la rétrocession de bail ci-dessus, au profit du sieur Perré fils, quoiqu'il ne fut pas majeur, etc. (1 pièce, parchemin, 7 pièces, papier.)

1693-1696

- E 1811 Seigneurie de Quincy, ferme de Fouju, etc. - Procédure intentée à la requête de maître Pierre Formé, procureur au Parlement de Paris, et opposition à la saisie, créée, vente et adjudication, sur décret, poursuivies aux Requête du Palais, à Paris, par les supérieur et prêtres de l'Oratoire de la maison et collège établis en la ville de Provins, des terres, fiefs et seigneuries de Quincy, situés paroisse de Saint-Hilliers, de Savigny, du Breuil et de Villars, du fief de la Conquillie ou de Doussigny, fief, terre et seigneurie du Petit-Paris, fief et ferme du Grand-Fontaine, fief de La Rable (l'Érable), terre, fief et seigneurie du Buat, fief des Caves de La Boissière et d'Heurtebise, et du quart, au total, de la seigneurie, Bailliage, châtelainie et pairie de Jouy-le-Châtel, du tiers, aussi au total, du fief de Bognon, etc.,

Le tout saisi réellement, par le susnommé, sur messire Pierre-Paul d'Ossun, marquis d'Ossun, tant en son nom que comme tuteur de messire Charles-Pierre-Hyacinthe d'Ossun, comte d'Ossun, son fils mineur, et de dame Louise-Thérèse Hocquart, son épouse, lesdits sieurs de l'Oratoire opposants, comme dit est, à cause d'une rente de 150 livres hypothéquée sur la ferme de Fouju et sur la terre de Quincy, par suite de la donation des biens et rentes de la maladrerie de Close-Barbe, qui leur a été faite, suivant arrêt du Conseil d'État du Roi, donné au camp de Gimbloust, Sa Majesté présente, le 11 juin 1693, etc. (1 pièce, parchemin, 28 pièces, papier.)

1766

- E 1812 Seigneurie de Quincy. - Ferme de La Borde.  
Bail à loyer, par messire Jean-Henri de Cauchon, chevalier, seigneur-marquis de Sommières, seigneur de Quincy, Villars, Saint-Hilliers et autres lieux,

401

demeurant à Reims, au profit d'Edme Simonnet, meunier au moulin neuf de Provins, et Jeanne Laudin, sa femme, de la terre, ferme et métaire de La Borde, en la paroisse de Saint-Hilliers, moyennant le prix de 650 livres en argent, deux paires de chapons et un demi-cent de gerbées, etc. (1 pièce, parchemin.)

1762

- E 1813 Prise à ferme et moison de grains, par Nicolas de Villeneuve, laboureur à Ormeaux, d'Hector Huré, au nom et comme receveur de haut et puissant seigneur André de Brunfay, écuyer, seigneur de Quincy, La Cour-Rouge (Courouge?), Villeneuve-la-Huré et Ormeaux, en partie.  
C'est à savoir : cinq arpents trois quartiers de terre labourable, en 9 pièces, sis au finage d'Ormeaux, moyennant 30 boisseaux de blé, bon grain, loyal et marchand, à 12 deniers près, par setier, du prix du meilleur, mesure de la Motte d'Ormeaux. (1 pièce, parchemin.)

1559

- E 1814 Seigneuries de Beaulieu et de Courcelles. - Bail à cens et rente par vénérable et discrète personne Jehan Vaultier, prêtre, demeurant à Beaulieu, chapelain et fondé de pouvoirs de noble homme maître Jehan Du Drac, seigneur de Beaulieu et de Courcelles, au profit de Michel Bordin, charpentier à Bois-le-Comte, paroisse de Jouy-le-Châtel.  
15 arpents de terre, en une pièce, à présent en friche, bois et buissons, séant au finage de La Croix-Rambault, moyennant 5 deniers tournois de cens, par arpent, portant lods et ventes, défauts, saisines et amendes, quand le cas y écherra, et 3 boisseaux de blé de rente, aussi par arpent, que le premier sera tenu payer, savoir : le cens au jour Saint-Rémy, chef d'octobre, et le blé au jour Saint-Martin d'hiver, etc. (1 pièce, parchemin.)

1522

- E 1815 Reconnaissance par Jehan, Pierre et Gillot Méresse, héritiers de Jeanne Delachambre, leur mère.  
Détenteurs de trois chambres s'entretenant, sises à Provins, sur lesquelles le chapitre Notre-Dame-du-Val a droit de prendre 3 deniers de cens et 3 sols 6 deniers de moison, etc. (1 pièce, parchemin.)

1364

- E 1816 Fief de Vimbré. - Procuration donnée par dame Renée de Rossay, veuve de feu Jehan de Chenoy, en son vivant chevalier, seigneur de Vimbré.  
Pour faire, en son nom, les foi hommage et serment de « fidélité que tenue est à faire à, et envers le Roi, nostre Sire, à cause de son chastel et chastellenye de Crécy en Brie, pour raison du douaire que ladicte constituante a sur la seigneurie de Pézarche, en partie, comme vefve dudict déffunct de Chenoy, en son nom privé, pour la moitié du fief et seigneurie du Tarte-des-Grez lez ledict Pezarche, et elle aussy à, et envers Mgr de Provins, à cause de sa grosse tour, pour raison du fief de La Charmée, à elle appartenant, pour le douaire qu'elle a audict fief, aussy et envers M. de

402

Villegagnon, pour le fief de Vimbré et de Mychavan, mouvant dudict sieur de Villegagnon, » etc. - Vente entre particuliers, et déclaration fournie à M. Antoine de Chevry, seigneur de Vimbré, portant reconnaissance de droits dus au fief dudict Vimbré. (3 pièces, parchemin.)

1557-1569

- E 1817 Province d'Auvergne. - Transaction, sur procès, entre messire Pierre Reghat, « et honneste fille Marie de La Brohe, fille à feu François de La Brohe, vivant sieur de Pradines, et noble Jacques de Rochemontier, sieur du Vaous et de Zestact, comme tenancier et possesseur d'une maison appelée La Boile, et du domaine de Pradines. »  
Par laquelle transaction ladite Marie de La Brohe a reconnu que le sieur du Vaous avait satisfait à tous les droits qu'elle pouvait avoir, en légitime propriété et possession, sur ladite maison, domaine et autres biens, etc. (1 pièce, parchemin.)

1648

## **Régnier de Guerchy. - Marquis de Nangis et dépendances**

- E 948 Censives. - 1er volume du terrier de la seigneurie de La Motte-de-Nangis, fait par Philippe François Pinchart, notaire au Châtelet de Melun, en conséquence des lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, par haut et puissant seigneur messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, chevalier d'honneur de la Reine, directeur général de l'infanterie de France, gouverneur pour Sa Majesté des ville et château de Salces, lesdites lettres entérinées par François Riotte, écuyer, seigneur de La Riotterie, bailli de Melun et Moret, gouverneur de la ville et du château de Melun.  
Censitaires : Nicolas Biberon, écuyer, sieur de Champ-Renard, demeurant à Rozoy, les habitants de la ville de Nangis, Pierre Ruellon, officier de monsieur le duc d'Orléans, demeurant à Pont-Sainte-Maxence, l'église et fabrique Saint-Martin de Nangis, Louis-Henri Martin, grènetier au grenier à sel de Provins, etc. (Grand in-folio papier, 306 feuillets.)

1722-1738

- E 949 Terrier du marquisat de Nangis (tom. 2), comprenant la seigneurie de Vienne, en censive de messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis, seigneur de La Motte-de-Nangis, Vienne, Fontains, Bailly, Ancoeur, La Chapelle-d'Arablai (Rablais), Les Grands-Clos, Clos-Fontaine, Le Pré à Fontenailles, Le Closeau-Malnoue, Montrible, Le Marchais, Le Corrois, La Grand'Maison, située dans le bourg de La Croix-en-Brie, Le Verger, Le Châtel-lez-Nangis et Valjouan.  
Censitaires : messire Michel Mauclerc, prêtre, curé de Fontains, l'église et fabrique du même lieu, dame Marie Du Bouchet, veuve de François de Blond,

403

écuyer, sieur de Boispuussin, demeurant à Ormeaux, Jean de Gineston, écuyer, sieur des Époisses-en-Brie et de La Fouque-en-Bourbonnais, paroisse de Périgny, etc. (Grand in-folio papier, 415 feuillets.)

1722-1736

- E 950 Terrier du marquisat de Nangis (tom. 3), comprenant les seigneuries de La Chapelle-Rablais et du Châtel, appartenant à messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis.

Censitaires : Simon Savart, marchand, et Jean Gaveau, berger, marguilliers en charge de l'église et fabrique de La Chapelle-Rablais, Catherine Tartaise, veuve de Nicolas de Bault, en son vivant sellier à Fontainebleau, Isaac Bothereau, marchand épicier à Paris, rue Jean-de-l'Épine, Gabriel Berthier, sieur de Saint-Rû, ancien cheveu-léger de la garde du Roi, Jean-Baptiste Desjardins, marchand, bourgeois de Paris, y demeurant rue de La Mortellerie, dame Antoinette-Edmée de La Serve, veuve du sieur Jean Rigo, dame Élisabeth Bureau, veuve de maître Gabriel Taffignon, vivant grand juge des consuls de la ville de Troyes, sieur Jean Guérin, gentilhomme de la vénerie du Roi, demeurant à Provins, etc. (Grand in-folio papier, 222 feuillets.)

1722-1736

- E 951 Terrier du marquisat de Nangis (tom. 4), comprenant les seigneuries de Malnoue, des Clos, du Marchais, de Corroy et de Vanvillé, en censive de messire Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis.

Censitaires : Philippe-Antoine Moque, boulanger à Nangis, Antoine Angenout, laboureur à la ferme des Brulis, paroisse de Fontains, messire Charles Le Rayer des Bordes, chevalier, seigneur des Tournelles et de Champotran, demeurant à Rozoy, maître Bernard-Nicolas Régnault, sous-diacre du diocèse de Troyes, dame Madeleine Lauga, veuve de Jean de Gineston, écuyer, sieur des Époisses et de Bonval, douairière, et créancière de la succession de son mari, Charles de Gineston, écuyer, sieur de Bonval, seul et unique héritier de son père, Louis-Henri Jardin, marchand à Nangis, Thomas Prévost, gendarme de la garde du Roi, demeurant à Quiers, etc. (Grand in-folio papier, 241 feuillets.)

1726

- E 952 Mouvance active. - Aveux et dénombremens des fiefs du Hault-Enfer à Clos-Fontaine et du Grand-Brison à La Croix-en-Brie, relevant, le premier, de la seigneurie de Montrimble, le second, de celle de Vienne, toutes unies au marquisat de Nangis.

Ces aveux fournis à messire Louis-Armand de Brichanteau par dame Elisabeth-Geneviève de Bouzitat de Chasnay, veuve de messire Jean-Abe de La Barre, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France en la Généralité de Paris, et par maître Pierre Defer, procureur fiscal de la terre et seigneurie du Grand-Brison, au nom du sieur François Fauconnier, bourgeois de Paris, y demeurant, quai de l'Arche-Beaufils, propriétaire et seigneur dudit lieu de Grand-Brison. (2 pièces parchemin.)

1726-1735

E 953 Lods et ventes. - Censives.

Vente d'un arpent de terre par Jacques Chaudet, ouvrier en laine, et Jeanne Chaudet, sa soeur, tous deux demeurant à Nangis, au profit d'honorable homme Pierre Dumondé, marchand au même lieu, ladite vente ensaisinée et signée par messire Nicolas de Brichanteau-Nangis, le 2 octobre 1643. - Bail à rente par haute et puissante dame Anne-Angélique d'Alouigny, veuve de messire Claude-Alphonse de Brichanteau, vivant chevalier, seigneur marquis de Nangis et de Vienne, baron de Meillant, Mareuil, Charenton, Champdeuil, Le Pont-Dix, Frolais et autres lieux, mestre de camp du régiment de Picardie et lieutenant général des armées de Sa Majesté, au nom et comme tutrice du marquis de Nangis, son fils mineur, au profit de Pierre Goguin, manouvrier à Valjouan, d'une travée et demie de logis, sise à Nangis, rue de Reverselieu, appartenant audit seigneur par droit de déshérence, faute d'héritiers à la succession de Jacques Saquépée, vivant sonneur des cloches de l'église de Nangis. (2 pièces parchemin.)

1642-1665

- E 954 Échange d'une ferme sise aux Verrines, paroisse de Lizines, contre une rente de 254 livres 3 sols 4 deniers, au principal de 4,400 livres, entre dame Antoinette de Brichanteau, femme et procuratrice de messire François d'Escon de L'Hôtel, chevalier, marquis d'Escon, Lizines, etc., d'une part, et noble homme Nicolas Morin, élu en l'Élection de Melun, commissaire à faire les montres du prévôt des maréchaux de Melun et Nemours, d'autre part. Constitution et rachat de rentes par MM. de Brichanteau et de Guerchy, bail à loyer par messire Anne-Louis de Régnier, marquis de Guerchy, colonel-commandant du régiment d'Artois-infanterie, à Charles Brûlé, de la ferme de La Chaussée, où il demeure, paroisse de Nangis, moyennant le tiers franc des blés, 600 livres en argent, etc., acquisition par le même seigneur d'une grange sise à Nangis, rue Neuve, provenant d'Étienne-Charles Cocher et d'Anne Osvale, sa femme, procès-verbal d'adjudication des coupes et exploitations des bois du marquisat de Nangis et de la baronnie du Châtel, dressé par Louis-Gaspard Martin, avocat en Parlement, bailli, juge ordinaire, civil, criminel et de police du bailliage de Nangis, etc. (21 pièces parchemin, 5 pièces papier.)

1597-1788

## **Rémond de Montmort, François. - Marquis de Montmort**

- E 873 Expédition informée de l'inventaire des biens, meubles et effets mobiliers trouvés après le décès de dame Marie-Geneviève Vidant Du Dognon, épouse de François Rémond, marquis de Montmort, lieutenant général des armées du Roi, grand'croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien major des gardes du corps de Sa Majesté, gouverneur des deux Givets et de Charlemont, etc.

Désignation par tenants et aboutissants de la ferme de Saint-Mard, baux à loyer de deux fermes situées à Rouvres et de celle de Saint-Mard, passés au profit d'Étienne-Ambroise Lavaux et de Claude Roland, tous deux laboureurs, le premier à Lagny-le-Sec, le deuxième à Saint-Mard. (3 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1786-1788

## **Renty (de). - Seigneur de Citry**

- E 955 Ventes, donations, cessions, transactions, etc.  
Donation de la terre de Citry par Claude de Renty, seigneur du lieu et de Marcy, au profit de Jacques de Renty, sous-lieutenant de la compagnie de Monseigneur, frère du Roi, son chambellan et conseiller, baron de Renty, et de La Landelle, transaction entre madame Madeleine Pastoureau, femme de Charles de Renty, et les religieux d'Herrières, au sujet de la ferme de La Grande-Maison d'Herrières, paroisse de Villeneuve-le-Comte, conventions arrêtées entre messire Vincent de Paul, supérieur de la Mission de Paris, et autres, exécuteurs testamentaires de feu messire Claude d'Heuse, chevalier, seigneur de Chaudeborne, et les sieurs de La Luce et Grans, etc. (2 pièces parchemin, 11 pièces papier.)

1584-1713

- E 956 Recettes et dépenses. - Comptes de recettes et dépenses des terres et seigneuries de Citry et Villeflaix, appartenant à madame la marquise de Renty et à M. le marquis son fils, etc.  
États des revenus de Citry, dressés pour compte, entre M. le maréchal duc de Coigny, M. le marquis de Verderonne et madame la marquise douairière de Verderonne. - Recettes pour le marquis de Verderonne, du revenu des fiefs de Villeflaix et des Arches, etc. (7 pièces papier.)

1718-1767

## **Revesche. - Famille**

- E 957 Expédition de l'acte de partage des biens de la succession de Jean-Baptiste-Henri Revesche, etc.  
Entre les sieurs Fiacre Revesche, avocat en Parlement à Paris, Laurent Hardouin, notaire du Roi à la résidence de Nangis, et Marie-Rose Revesche, sa femme, Henri-Charles Revesche, garçon mégissier, et Marie-Victoire Revesche, acte de vente par les héritiers Soudé Du Châtelet, au profit d'Edme Dréau, berger au Traveteau- Bourron, paroisse dudit lieu, portant reconnaissance d'une rente de 15 livres au profit de Geneviève Garnier, veuve de Henri Revesche. (2 pièces papier.)

1768-1789

## **Robert, Jacques. - Seigneur de Vignolles**

- E 958 Plan de la terre et seigneurie de ce lieu, appartenant à messire Jacques Robert.  
Comprenant, le château, parc, ferme et moulin de Vignolles, partie du village de Gretz, la ferme du Mesnil, à M. Le Premier, le château de Maison-Rouge, le moulin de Villegénard, etc. (1 pièce papier, collée sur toile.)  
XVIIIème s.

## **Robert, Louis. - Seigneur de Fortelle et de Nesles**

- E 1978 Seigneuries de Nesles-la-Gilberde et dépendances, plan général levé par Fleury et Marcq, géomètres, en 1675, divisé en 46 cartes avec explications tirées du terrier commencé en 1683, suivi jusqu'en 1699, sans avoir été achevé [explications pour les cartes I-IX, XII-XXV, XXVII-XL, XLIII-XLVI].  
Avec renvoi aux déclarations depuis 1606, parfois annotées au crayon noir : copie établie par Pierre Jean Notaire, notaire royal à Rozay, commissaire à la rénovation du terrier 1775 ; au bas des cartes, liste des parcelles en relevant pour la seigneurie et pour l'Eglise : cartes I-XXVI, XXVIII-XLVI ; nouvelle carte IV en partie, à l'encre, explications complémentaires des cartes VIII seigneurie de Quelotrain et XXXIII sur retombes détachées ; manque les explications de la carte XXVI et la carte XXVII "château de La Fortelle et dépendances 126 arpents" (1 f°) (plans aquarellés déreliés, en mauvais état : bordures centrales molles et effrangées, f° explications de la carte XLIV et carte XLV très sale et pertes, traces d'humidité ; à restaurer)  
1775
- E 1978-1 seigneurie de Nesles-la-Gilberde, deux morceaux d'un autre plan-terrier. Explications [de la carte III]-carte V, carte LV s.d. 3 plans aquarellés, orientés (3 f°, plus grands) (don de la commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux, 18 mars 2014)  
[XVIIIème s.]

## **Rochechouart de Mortemart (de). - Baron de Bray, Marquis d'Everly et seigneur d'autres Terres En Dépendant.**

- E 959 Inventaire des titres de la baronnie de Bray- sur-Seine, du marquisat d'Everly, des fiefs et seigneuries de Moléon, de Plessis-Saint-Jean, de Plailly, de Plessis-du-Mée, de Villuis, Grisy et Saint-Prest, Serbonnes, Courlon,

Couture, Peugny, Neuvry, Longpont, Le Châtelet, Moulin-d'Ocle, etc.

Foi et hommage rendu par Jeanne de Navarre, comtesse de Champagne et de Brie, à l'archevêque de Sens, commission par Philippe VI, roi de France, à deux de ses conseillers, « de donner un homme audit archevêque, pour les châteaux de Bray et Montereau, » - actes de foi et hommage fournis par les rois Philippe VI, Jean II, le Bon, Charles V et Charles VI, échange entre ce dernier et Charles III, dit le Noble, roi de Navarre, qui a délaissé au roi de France tout ce qui pouvait lui appartenir, à titre d'héritage de son père et de sa mère, tant au comté de Champagne qu'ailleurs, etc. (Petit in-folio papier, 585 feuillets.)

1284-1759

- E 960 Baronnie de Bray, marquisat d'Éverly et autres terres et seigneuries en dépendant. - États de consistance de la baronnie de Bray et de ses dépendances, qui sont, Courlon et Villeneuve-le-Comte, le marquisat d'Éverly, ayant, comme fiefs: Les Ormes, Couture, Le Châtelet, Longpont et Moulin-d'Ocle, aux Ormes, Neuvry à Jaulnes, et Peugny à Mouy. Déclaration de Gigot, avocat, bailli de Bray, et de Rateau, lieutenant d'Éverly, aux arbitres nommés par le duc de Créqui et par le comte de Vivonne, pour évaluer, en connaissance de cause, la terre de Bray, et procéder au partage de la succession de feu madame de Mesmes. (3 pièces ensemble 40 feuillets papier.)

XVIIIème s.

- E 961 Baronnie de Bray. - Domaine muable. - Copie collationnée du bail des fermes du domaine muable de la baronnie de Bray, par le trésorier du comte de Dunois, seigneur du lieu, des prévôtés, greffes, tabellionnages, fours banaux, péage, Sénéchaussée, poids et balances, mairie de Montigny-le-Guesdier, mairie de Bazoches, etc. Bail de la substitution du tabellion de Bray à Égligny, au profit d'André Jacquelin, moyennant 60 sols de redevance, etc. (17 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1474-1675

- E 962 Domaine muable. - Extraits des registres de comptes du receveur du domaine des villes et châtelainies de Bray, Nogent et Pont-sur-Seine, et du revenu de la baillie de Meaux, faits à la Chambre des Comptes de Paris, sur la requête de monseigneur Jacques de Savoie, duc de Nemours, baron de Bray, etc. Copies collationnées : d'un extrait des comptes que Jean Leroux, trésorier du roi de Navarre, rend à ce prince des revenus de sa terre de Bray, d'un ancien rôle des tailles de la châtelainie de Bray, des comptes de Jean Du Perray à la duchesse de Boudois, comtesse de Mortaing, dame douairière pour moitié des terres de Bray, Nogent et Pont, exemptions et retenues faites par le Roi sur Château-Landon, lorsqu'il donna ladite seigneurie au roi de Navarre, extrait de la déclaration des fiefs et châtelainies de Champagne, etc. (15 pièces ensemble 68 feuillets papier.)

1296-1574

- E 963 Banalité. - Procédure entre le seigneur baron de Bray et les habitants du lieu, au sujet de la banalité des fours, suivie à la requête de messire Jacques de Savoie, duc de Savoie et de Nemours.  
Sentence rendue par le bailli de Bray en faveur du seigneur, contre Michel Mercier et autres, condamnés à cuire leurs pâtes et pains aux fours banaux de Bray, sous peine de 60 sols d'amende pour chaque contravention, outre la confiscation desdites pâtes et pains, cette sentence ordonne que tous autres fours seront démolis et abattus dans la quinzaine, avec défense d'en édifier ni construire sans permission, etc. (13 pièces papier, 1 pièce parchemin.)  
1573-1575
- E 964 Droit de péage, chaîne et chaussée à percevoir au pont de Bray. - Mainlevée de la saisie d'une somme de 390 livres pour cause de non-réparations au pont de Bray, règlements et tarifs des droits dus à ce pont, arrêts du Conseil et baux à ferme. Etc.  
Tarif des droits de place à la foire de Bray, pour madame la duchesse de Vivonne et M. le comte Jean-Baptiste de Rochechouart de Mortemart. - Imposition des habitants de Provins, pour la réparation des ponts et chaussées de Bray, lettres d'exemption, etc. (15 pièces papier, 2 pièces parchemin.)  
1540-1773
- E 965 Copie collationnée d'un bail à rente fait par madame la duchesse de Longueville, baronne de Bray, à Phelippot Moreau, et permission de construire deux moulins sur la Seine au-dessous du pont de pierre, etc.  
Autre prise à rente d'un emplacement sur ce pont pour y établir un troisième moulin, sentence rendue par Laurent Largentier, bailli de Bray, pour M. le duc de Nemours, contre les héritiers Moreau, pour les obliger à réparer le moulin dont ils étaient détenteurs, mémoire relatif à ces moulins, etc. (4 pièces parchemin, 5 pièces papier, 1 sceau.)  
1514-1564
- E 966 Projets d'établissement.  
d'un coche d'eau pour le transport de Bray à Paris, au profil de Thomas Duval, capitaine des galères, et de Jean-Baptiste Leclerc, cessionnaires, d'un grenier à sel dans la ville de Bray, information de commodo et incommodo à ce sujet, faite par Simon Goder, élu pour le Roi sur le fait de justice des Aides en la ville et châtellenie de Nemours, à la requête de monseigneur le comte de Genève (duc de Nemours), avis des trésoriers généraux qui commettent Louis Viollot, élu de Melun, pour plus ample information, avis du Grand Conseil et édit portant érection d'un grenier à sel, etc. (3 pièces papier.)  
1619-1626
- E 967 Établissement des Bernardines, dites Filles de l'École de Jésus. - Lettres patentes de Louis XIV et permissions de Charles-Amédée de Savoie, duc de

Nemours, baron de Bray, et d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, données à ce sujet. Etc.

Acte d'assemblée des habitants de Bray, sur la demande en suppression d'une rue formée par les Bernardines. - Maladrerie de Bray, réunie à l'Hôtel-Dieu Saint-Antoine de la même ville. - Personnel et administration, plaintes et informations contre l'un des administrateurs, nominations et provisions d'administrateurs accordées par le cardinal de Richelieu à Jean de Mutonis, à Antoinette Cappadoce, femme veuve, chargée de régir et gouverner l'Hôtel-Dieu Saint-Antoine, etc., acte d'assemblée des habitants de Bray au sujet de la réunion de la maladrerie à l'Hôtel-Dieu. (16 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1562-1666

- E 968 Justice et offices divers. - Lettres de provision d'offices de bailli, greffier, procureur, sergent, notaire, maître des eaux et forêts, chantre de l'église collégiale de Bray.

Données par les seigneurs barons du lieu : Jacques de Savoie, duc de Nemours, comte de Genève et de Gênois, Louis de Savoie, duc de Nemours, comte de Genève, marquis de Saint-Rambert et de Saint-Sorlin, baron de Faucigny, de Beaufort, etc., Henri de Mesmes, conseiller du Roi en ses conseils, président en sa Cour de Parlement, marquis de Moigneville, châtelain baron de Bray, seigneur de Roissy-en-France, dame Antoinette-Louise de Mesmes, épouse et procuratrice de messire Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, prince de Tonnay-Charente, marquis de Moigneville et d'Everly, général des galères et armées navales de France. (70 pièces papier, 25 pièces parchemin 2 sceaux.)

1554-1760

- E 969 Justice. - Extraits collationnés des registres de la prévôté et du bailliage de Bray, concernant les habitants de Bazoches, Vimpelles, Saint-Sauveur, et le prieur de ce lieu.

Vente par Girard de Bazoches et Isabelle sa femme, aux chanoines et chapitre de Bray, de 10 arpents de terre assis au lieu dit L'Echotard, près Bazoches, pour en jouir en mainmorte, sans autre charge que la dîme et la haute justice, amortissement par Thibault, roi de Navarre, comte de Brie et Champagne, de tout ce qu'ont pu acquérir les doyen, chanoines et chapitre de Bray, dans ses fiefs, arrière-fiefs, censives et domaines, arrêt du Parlement de Paris rendu par provision, entre madame la duchesse de Longueville et Nicolas Vaddenay, seigneur de Vinneuf, sentences rendues contre divers particuliers pour crimes et délits, etc. (38 pièces papier, 8 pièces parchemin.)

1261-1752

- E 970 Justice. - Extraits et copies collationnées des registres d'assises du bailli de Bray, tenues pour le comte de Rouy, le comte de Dunois et le duc de Nemours, où étaient appelés les officiers du bailliage de Bray et les juges-maires des villages en dépendant.

Notamment : Jean Dugué, abbé de Saint-Faron de Meaux et prieur de Saint-Sauveur, le maire de Paroy, La Couture et Saint-Sauveur, le maire de Vimpeles, les juges de Bazoches et Heurtebise, etc. - Causes présentées pour le seigneur de Chantecler et de Vimpeles, en partie, contre le prieur de Saint-Sauveur et contre Jean Leroy, se disant maire de Vimpeles, pour ledit prieur, etc. (9 pièces papier, ensemble 73 feuillets.)

1488-1579

- E 971 Lods et ventes. - Relevés des mutations enregistrées au bureau de Bray, donnant ouverture aux droits de lods et ventes sur les seigneuries de M. le duc de Rochecouart de Mortemart.  
Sentence du bailli de Bray rendue contre Bibon Geoffroy, pour l'obliger à payer les lods et ventes sur une maison située près des murs de la ville, acquise par lui et qu'il prétendait tenir en franc-alleu, autre sentence semblable contre maître Pierre Mercier, chanoine de Notre-Dame de Bray, etc. (10 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1568-1783

- E 972 Procédure entre le seigneur baron de Bray et les religieux du couvent de Saint-Sauveur, pour raison du ressort des villages de Saint-Sauveur, Bazoches et Vimpeles au bailliage de Bray, précédées d'extraits collationnés de registres contenant des renseignements historiques sur la ville de Sens et la fondation du prieuré de Saint-Sauveur.  
Extrait collationné d'une ancienne chronique qui fait connaître que le prieuré de Saint-Sauveur a été fondé par un chevalier nommé Bouchard et par Hildegarde sa femme, en un petit fort à eux appartenant, situé au milieu des marais, que, peu de temps après, un voleur nommé Boso, s'étant emparé de cette place et de toute la province, Rainault, comte de Sens, aurait recouvré ledit fort et transporté en cette ville les reliques qui s'y trouvaient et les aurait depuis rendues, à la prière du comte Thibault. » (71 pièces papier, 7 pièces parchemin.)

1095-1574

- E 973 Procès-verbal de compulsoire pour messire Jacques de Savoie, duc de Gênois et de Nemours, baron propriétaire de Bray.  
À l'occasion du procès poursuivi contre les religieux, prieur et couvent de Saint-Sauveur-lez-Bray, analyses et collation de titres, pièces et renseignements pour servir dans l'instance, etc. (Petit in-folio, papier, 143 feuillets.)

1574

- E 974 Inventaire de production de pièces titres et lettres fournis à la Cour du Parlement de Paris par messire Henri de Savoie, duc de Nemours, reprenant le procès contre les religieux de Saint-Sauveur, aux lieux et places de messire Jacques de Savoie, de dame Charlotte d'Orléans, de madame la duchesse de Longueville et de Catherine d'Orléans, successivement seigneur et dames de Bray.

411

Lesdites pièces concernant les droits de leur seigneurie sur le ressort des villages de Saint-Sauveur, Bazoches et Vimpelles: l'une de ces pièces constate que la seigneurie dudit lieu de Bray avait été donnée en usufruit, avec tous droits de haute justice, à la reine Jeanne d'Évreux, veuve de Charles IV, dit le Bel, roi de France. (In-folio, 50 feuillets papier.)

1574

- E 975 Baux à cens et rente des murs et fortifications de la ville de Bray, consentis par Jean-Baptiste de Rochechouart, duc de Mortemart, seigneur baron du lieu, aux particuliers dénommés en l'état qui se trouve en tête de ces baux, moyennant 5 sols la toise.  
Notamment : à César-Marie Ragon, huissier, au chapitre Notre-Dame de Bray, à Étienne-Blaise Chevalier, doyen et chanoine, à Pierre Chaumard, prêtre, à Pierre Michel Bouillard, aussi prêtre, à Jean-Nicolas Viquy, bourgeois à Bray, à Jacques-Blaise Colmet-Daage, avocat, à Marie-Joseph de Gascq, écuyer, ancien officier de cavalerie, etc. : tous lesdits baux passés devant Colmet l'aîné, notaire à Bray. (18 pièces papier.)

1780-1789

- E 976 Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis aux seigneurs de Bray, à cause de leur grosse tour du lieu, pour les fiefs et seigneuries de Bourdeaux, d'Avigny à Mousseaux-lez-Bray, de Richebourg, près la porte Saint-Jean, de Payen, des Arrez, de Champigny-sur-Yonne, Chaumont-sur-Yonne, Champrond, Mesnil-le-Boucher et Monpinçon, Briotte, Chanteclair ou Brois-Mitrois.  
Les aveux des fiefs de Bourdeaux, Avigny, Richebourg et Payen ont été rendus par : Pierre Milon, Jean Maulnoir, à cause de Margot de Savigny, sa femme, Michel Bardot, et par les chanoines de Notre-Dame de Bray. (1 pièce papier, 12 pièces parchemin, 1 sceau.)

1397-1777

- E 977 Baronnie de Bray. - Mouvance active : état de consistance de la terre de Paroy, actes de foi et hommage, aveux et dénombremments de la seigneurie et marquisat de Paroy, fournis aux seigneurs barons de Bray, à cause de leur grosse tour.  
Par : Jean-Morin, demoiselle Charlotte de Montmirail, veuve dudit Jean Morin, Pierre Morin, Guy et Jean Morin, François de Mascrany, seigneur de Fouillouze, Antoine Baslet de Chaslet, écuyer, Guy Le Gentil, chevalier, marquis de Paroy, seigneur d'Auxence-lez-Tillières, officier aux Gardes-Françaises, notes sur l'état et le revenu du marquisat de Paroy en 1768, etc. (12 pièces papier, 5 pièces parchemin, 1 sceau.)

1539-1768

- E 977-1 Foi et hommage rendu à Charlotte d'Orléans, dame de Bray-sur-Seine, duchesse de Nemours, par Jehan Morin, pour la seigneurie de Paroy relevant de Bray-sur-Seine.  
17/01/1539
- E 978 Mouvance active. - État de consistance de la seigneurie de Grisy et du fief de Saint-Prest, fourni aux seigneurs de Bray, actes de foi et hommage, aveux et dénombremments desdits lieux.  
Rendus notamment par, Philippe, seigneur de Saint-Prest, à cause de son fief relevant du Roi comme seigneur de Bray, Antoine de Mondragon, pour les terres de Saint-Prest et de Grisy, Edme de Madeil, seigneur d'Athis, Saint-Prest et Grisy en partie, etc. - Échange entre Claude d'Orgemont, seigneur de Méry, et François de Carnevenoy, gouverneur du duc d'Anjou, de droits seigneuriaux sur Grisy et Saint-Prest, etc. - Procédure entre Jacques de Savoie, baron de Bray, et Jean de Castres, seigneur de Michery et de Pailly, au sujet de la mouvance féodale de Grisy, et saisies de cette seigneurie, faute de droits et devoirs. (16 pièces papier, 11 pièces parchemin, 6 sceaux.)  
1377-1598
- E 979 Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments, saisies féodales et mainlevées de la seigneurie de Villuis et du fief de La Forêt, situé au même lieu, relevant de la baronnie de Bray, aveux et dénombremments fournis au duc de Nemours, baron de Bray, à cause de la grosse tour de cette dernière ville.  
Par : Nicolas Aucourt, écuyer, seigneur de Villuis, pour trois parts, dont les sept font le tout, Guillaume de Villiers, pour une part, et Hubert Charpentier, comme fondé de procuration de Louis de Saint-Phal, pour les trois autres parts. - Copie informe d'une déclaration des biens appartenant à messire César de Choiseul, seigneur Du Plessis-Praslin, à cause de sa terre de Villuis, etc. (14 pièces papier, 11 pièces parchemin, 1 sceau.)  
1488-1634
- E 980 Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis à la baronnie de Bray.  
Par le seigneur de Serbonne et des fiefs des Barres, de Marolles et Varennes, situés audit Serbonne, blâme de dénombrement, saisies féodales et pièces de procès au sujet de la mouvance du fief de Varennes, acte de souffrance accordé par Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, grand chambellan de France, ayant en sa main les ville, terre et seigneurie de Bray, à dame Jeanne d'Orgemont, veuve de messire Henri Roussel, en son vivant avocat en Parlement, et possesseur des fiefs, terres et seigneuries de Serbonne, Monpinçon, Le Mesnil et Saint-Prest, aveu et dénombrement du fief des Barres, des terre et seigneurie de Serbonne et du fief de Varenne, fourni par Julien de Tournebeuf, écuyer, seigneur desdits lieux, à madame la princesse Charlotte d'Orléans, duchesse de Nemours, à cause de sa terre, châteltenie et grosse tour de Bray, etc. (54 pièces papier, 17 pièces parchemin.)  
1527-1620

- E 981 Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis aux barons de Bray, par les seigneurs de Villeblevin, Saint-Aignan et Gergus, commissions à l'effet de saisir féodalement lesdites seigneuries, etc. Saisies féodales, actes d'échange et bail à loyer de la terre de Villeblevin. - Aveux et dénombremments fournis par : Denis Le Roux et Jeanne, sa soeur, seigneurs de la sixième partie de Villeblevin, par Jacques de Crèvecoeur, écuyer, seigneur de deux parts de la même seigneurie, par Jean Des Marquets, écuyer, seigneur d'une part dans lesdits lieux. - Commission pour saisir féodalement quelques terres démembrées par les seigneurs desdits fiefs, faite à la requête de madame la duchesse de Nemours, dame de Bray, ayant les droits, par transport, du feu duc de Longueville et de la duchesse, sa mère, etc. (18 pièces papier, 14 pièces parchemin.)  
1537-1731
- E 982 Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis aux barons de Bray, par les seigneurs du Plessis Saint-Jean, de Pailly et du Plessis du Mée. - Commissions à l'effet de saisir féodalement, saisies opérées sur les seigneuries ci-dessus.  
Appartenant : à Guillaume Du Plessis et de Pailly, Ferry de Choiseul, seigneur de Praslin, Antoine Carreaux, Jean de Castres, demoiselle Isabeau de Poissy, veuve d'Érard de Traisnel, écuyer, femme de messire Gilles de Poissy, aux héritiers de Neufvis, à Claude Dufour, aux héritiers de Bérulle, à Pierre Triollet, à Alexandre Delbène, seigneur de La Motte- Tilly, aux héritiers Duparc, etc. - Mainlevées desdites saisies. (31 pièces papier, 30 pièces parchemin.)  
1380-1728
- E 983 Mouvance active. - Procédure sur saisie féodale.  
À la requête de messire Jean-Baptiste, comte de Rochechouart, seigneur de Bray, contre Alain Moralis, tuteur de demoiselle Louise-Thérèse de Choiseul d'Hôtel, fille mineure de César-Auguste de Choiseul, pair de France, et de dame Marie-Louise-Gabrielle de La Baume-Leblanc de La Vallière, dame des seigneuries du Plessis Saint-Jean et de Pailly, relevant en plein fief de la grosse tour de Bray, inventaires de production de titres, mémoires, contredits et arrêts, etc. (58 pièces papier, 7 pièces parchemin.)  
1712-1714
- E 984 Mouvance active. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments fournis à la baronnie de Bray, à cause de sa grosse tour.  
Par : Jacques et Philippe de Savoisy, écuyers, seigneurs du Plessis-aux-Chats, de La Motte-Villiers, au territoire de Villiers-sur-Seine, Jean-Jacques Leroy, seigneur de Vimpelles, de La Motte-Villiers et de La Boissière, saisie féodale du fief de La Motte, à la requête de madame Antoinette-Louise de Mesmes, veuve de M. le duc de Vivonne, sur le sieur François Des Veaux, faute d'homme, droits et devoirs. (5 pièces parchemin, 2 pièces papier, 1 sceau.)  
1380-1700

- E 985 Seigneurie d'Everly, dépendant de la baronnie de Bray. - « Terrier ou censier en forme, des cens, rentes et autres droits seigneuriaux dus à Jean Duroux, seigneur d'Éverly, payables chacun an le jour de Saint-Simon et Saint-Jude, par 172 censitaires, » (la première déclaration manque).  
Déclarants : Aubin Estancelin, tant pour lui qu'à cause de sa femme, Jean, à cause de Michelle Fontenay, sa femme, Clément Mignotte, messire Jean Estancelin, prêtre, la veuve Costerot, et les héritiers de Toussaint Choyne, Gileton Lombart, Mathurin Bureau, à cause de Thevenote, sa femme, fille de feu Jean Colmet, Jeanne, Marguerite et Claudine Lombard, filles de Clément Lombard et de défunte Perrette, Gillette, veuve de Jean Chaumorin, demeurant à Gouaix, François et Claude, enfants mineurs de feu Jean Bureau, etc. (Petit in-folio papier, 482 feuillets.)  
1524-1527
- E 986 Seigneurie d'Everly, dépendant de la baronnie de Bray. - Censives. - 1er volume du papier-terrier du marquisat d'Everly, en censive de monseigneur Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, prince de Tonnay-Charente, marquis d'Everly, baron de Bray, seigneur des Ormes, de Couture, Moulin-d'Ocle, Châtelot, Chassefoin, La Bretauche et autres lieux, mineur émancipé d'âge.  
Ce terrier établi par Louis Picou, notaire royal à Provins, en vertu des lettres à terrier obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, et entérinées par Guy Le Gentil, chevalier, marquis de Paroy, seigneur d'Auxence, des Thilliers, Vieux-Champagne et autres lieux, lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, lieutenant pour le Roi des provinces de Champagne et de Brie, grand bailli d'épée des bailliages de Provins et Montereau, etc. (In-folio, papier, 487 feuillets.)  
1774-1777
- E 987 Terrier général de la seigneurie et marquisat d'Éverly (tome 2), comprenant la seigneurie de Couture, sise aux Ormes, en censive de M. de Rochechouart, contenant désignation de la ferme de Couture et de tous les héritages qui en dépendent, de celle de Moulin-d'Ocle et du moulin de Longpont, faisant partie du domaine utile de la seigneurie.  
Censitaires : Nicolas et Edine Couterot, tous deux laboureurs à Moulin-d'Ocle, Jean Champcenest, aussi laboureur, demeurant à Gouaix, Jean Bridon l'aîné et Jean Bridon le jeune, à Couture, Paul-Arnould Bourquet, marchand lapidaire à Paris, Bernard-Alexandre Mercier de La Tour, conseiller du Roi, président honoraire en l'Élection de Montargis, au nom et comme époux de demoiselle Marie-Louise-Elisabeth-Félicité Guérin, et encore comme fondé de pouvoirs de Charles-François Acier d'Avrigny, écuyer, seigneur de Parouseaut, etc. (In-folio, papier, 269 feuillets.)  
1774-1777
- E 988 Terrier général de la seigneurie et marquisat d'Éverly (tome 3), comprenant la seigneurie de Moulin-d'Ocle, Châtelot, Chassefoin et La Bretoche, en la

censive de monseigneur Victurnien-Jeau-Baptiste Marie de Rochechouart, duc de Mortemart, etc.

Censitaires : Jean Leboeuf, garde-chasse des terre et seigneurie d'Éverly, demoiselle Catherine Becelle, veuve Rivot, bourgeoise de Provins, François Bersageon, laboureur à Moulin-d'Ocle, Claude Chaudieux, au nom et comme syndic de la communauté des habitants de Moulin-d'Ocle, propriétaire de divers immeubles et des fossés de clôture du bourg, Noël de Cugnières, entrepreneur des ponts et chaussées, demeurant à Donnemarie, les dames de la congrégation de Provins, représentées par madame Marie- Anne Charton, M. le marquis de Cullant, seigneur de Savins et Jutigny, messire Christophe-Augustin Biancourt de Potrincoourt, ancien capitaine au régiment de Navarre, etc. (In-folio, papier, 270 feuillets.)

1774-1777

- E 989 Atlas ou plan parcellaire terrier de la seigneurie d'Éverly. Dressé avant les échanges et les acquisitions faites par messires Jean-Baptiste et Jean-Victor, comtes de Rochechouart de Mortemart, barons, propriétaires de la ville et baronnie de Bray-sur-Seine, marquis d'Éverly, pour l'établissement du parc, des jardins, fossés et canaux de cette dernière localité. (In-folio grand aigle, 15 feuillets, atlas papier.)

XVIIIème s.

- E 990 Atlas parcellaire de la terre et seigneurie d'Éverly, appartenant à Victurnien-Jean-Baptiste de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France. Dressé par Juris, géomètre arpenteur du Roi en la Maîtrise des eaux et forêts de Provins, après la construction du parc, des jardins, fossés et canaux, établis, en grande partie, sur les terrains acquis ou échangés de 1726 à 1750, par messires Jean-Baptiste et Jean-Victor de Rochechouart, comtes de Mortemart, etc. (In-folio grand aigle, atlas papier, 15 feuillets.)

1778

- E 991 Déclarations à terrier d'héritages en censive de la seigneurie d'Éverly. État des charges en argent, blé, méteil, etc., dues au seigneur, suivant les déclarations de 1734, abandon de l'usufruit de la terre d'Éverly, par Jean-Baptiste comte de Rochechouart de Mortemart, à Jean-Victor de Rochechouart, comte de Mortemart, marquis de Montaigu, comte de Villiers, etc. (20 pièces papier.)

1722-1734

- E 992 Procédure entre messire Gabriel de La Vallée, seigneur d'Éverly, et les habitants du lieu, au sujet de l'usage des pâtures de la seigneurie, à charge des cens et rentes.

Consistant en un fromage de grain et douze deniers tournois à prendre sur chaque habitant au jour de Saint-Simon et Saint-Jude, requêtes présentées au Roi par les parties, inventaires de productions de pièces - arrêts de la Chambre des requêtes du Palais, information sur les faits, dressée par Pierre Du Bois, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et siège

présidial de Provins, commissaire en cette partie, à laquelle ont comparu : Étienne Bureau, Jeanne Cathin, Guillaume Champcenetz, Mathurin Cloppin, Étienne Coulmet dit Rossignol, Nicolle Marion, Jean Chopinot, etc. (58 pièces parchemin.)

1606-1639

- E 993 Amortissements, francs-fiefs et nouveaux acquêts.  
Procédure au sujet d'une somme de 600 livres et 2 sols pour livre, à laquelle les habitants d'Everly avaient été taxés pour nouveaux acquêts, le comte de Vivonne, général des galères de France, seigneur d'Éverly, prenant fait et cause pour lesdits habitants, mandement pour le recouvrement des sommes ci-dessus, requête du seigneur pour en obtenir la décharge, arrêt du Conseil d'État, et poursuites dirigées contre le maréchal de Vivonne, pour l'obliger à payer la somme de 1,125 livres montant de sa taxe personnelle, plus les deux sols pour livre, commandements signifiés à Roussillon, capitaine du château d'Éverly, etc. (15 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1673-1679

- E 994 Lods et ventes. - Acte de vente d'une maison pour y établir l'école, par les héritiers Lepème, au profil de la communauté des habitants d'Everly.  
Ledit acte ensaisiné par madame la duchesse de Vivonne le 25 janvier 1699. Déguerpissement d'héritages sis au Plessis-les-Nonains, paroisse de Chéroy, par Charles de Loyseau et Jaqueline de Corbien, sa femme, en faveur de Christophe Goureau, seigneur de Saint-Georges, par suite de transaction entre eux et Christophe Juris, gendarme de la Reine, mandataire de messire Gabriel de La Vallée- Fossés. (3 pièces parchemin.)

1620-1699

- E 995 Amortissements, francs-fiefs et nouveaux acquets.  
Procédure au sujet d'une somme de 600 livres et 2 sols pour livre, à laquelle les habitants d'Everly avaient été taxés pour nouveaux acquêts ; le comte de Vivonne, général des galères de France, seigneur d'Everly, prenant fait et cause pour lesdits habitants. Mandement pour le recouvrement des sommes ci-dessus. Requête du seigneur pour en obtenir la décharge. Arrêt du Conseil d'Etat, et poursuites dirigées contre le maréchal de Vivonne, pour l'obliger à payer la somme de 1125 livres montant de sa taxe personnelle, plus les 2 sols pour livre. Commandements signifiés à Roussillon, capitaine du château d'Everly, etc. (15pièces papier, 2 pièces parchemin)

1673-1679

- E 996 Seigneuries de Couture et Moulin- d'Ocle. - Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombremments des seigneuries de Couture et Moulin-d'Ocle, fournis au Roi, à cause de la grosse tour et du château de Provins.  
Par Françoise de Longueville, marquise de Montglat, dame de La Ferté-Gaucher, et par engagement, du domaine de Provins, par Gabriel de La Vallée-Fossés, par Henri de Mesmes et le comte de Vivonne, seigneurs

successifs de Couture et de Moulin-d'Ocle, copies imprimées de la saisie féodale du fief de Moulin-d'Ocle, opérée sur M. le duc de Vivonne, faite d'aveu au Roi, et d'une ordonnance du bailli de Provins, commis par Sa Majesté pour la recherche des aliénations et usurpations qui ont pu être commises sur les domaines royaux, etc. (5 pièces parchemin, 7 pièces papier.)

1620-1677

E 997 Limites. - Procédure.

Entre messire Jean-Baptiste de Mortemart, comte de Rochechouart, seigneur de Couture, Moulin-d'Ocle, etc., contre Antoine Pecquet, chevalier, marquis de Paroy, commandeur de Saint-Lazare, et Louis de Cullant, chevalier, seigneur de Savins et Juligny, au sujet des limites de leurs seigneuries respectives et pour raison des droits féodaux à percevoir sur les terrains litigieux, extrait du terrier de Paroy, en ce qui touche les limites de cette seigneurie, requêtes, mémoires, procès-verbaux d'arpentage, arbitrage amiable, délimitation de la terre des Ormes avec messire Guy Le Gentil, marquis de Paroy, lieutenant du Roi dans les provinces de Brie et Champagne, grand bailli d'épée des villes de Provins et Montereau. (87 pièces papier.)

1736-1769

E 998 Censives. - Déclarations passées au terrier de la seigneurie de Moulin-d'Ocle, en censive de messire Jean-Baptiste de Rochechouart, duc de Mortemart.

État des climats de cette seigneurie, relevant de l'abbaye de Preuilly, indiquant les noms des détenteurs d'héritages d'après un terrier de 1541, dressé par les soins de frère Jean Combleau, abbé, entérinement de lettres à terrier obtenues par M. le duc de Mortemart, sentence du bailli de Provins qui condamne les habitants des Ormes, Couture et Moulin-d'Ocle à passer déclaration au terrier de M. le duc de Mortemart, leur seigneur, etc. (13 pièces papier.)

1722-1726

E 999 Seigneurie de Courlon, membre de la baronnie de Bray. - Censives. - États des cens et rentes dus aux seigneurs de Courlon, baux à cens, à rentes et à loyer, aveu fait au Roi par Pierre de La Chapelle, de sa terre de Courlon, etc. Sentence qui condamne Edme Acier, propriétaire du moulin à vent appelé le moulin Brûlé, à passer titre-nouvel au profit du seigneur baron de Bray et Courlon, saisie-brandon, transaction entre M. de Rochechouart de Mortemart, seigneur de Courlon en partie, et messire Gabriel-Florent de Choiseul-Beaupré, abbé commendataire de Sainte-Colombe-lez-Sens, au sujet des censives de Courlon, partagées entre eux par moitié, baux à loyer de la même terre, sous la réserve des droits seigneuriaux, etc. (7 pièces parchemin, 13 pièces papier.)

1401-1665

- E 1000 Banalité. - Procédure relative aux fours banaux de Courlon, de Bessy et du Ménil, etc.  
Procès fait à la requête de Jacques de Savoie, baron de Bray, contre Pierre Legrand, fermier de la seigneurie, pour l'obliger à faire reconstruire les fours banaux, à la fin de son bail, et à établir une halle à Courlon, baux à loyer des mêmes fours, demande en réduction de loyer par suite de la contagion quia régné à Courlon en 1634, poursuites exercées au nom de madame de Mesmes, marquise d'Everly et dame de Courlon, contre les receveurs et fermiers sortants des fours banaux, pour les obliger aux réparations, etc. (1 pièce parchemin, 23 pièces papier.)  
1558-1668
- E 1001 Justice. - Lettres de provision d'offices de prévôt, lieutenant, greffier, sergent et tabellion de la seigneurie de Courlon, pièces diverses concernant ces offices.  
Destitution et révocation de Jean Acier, lieutenant particulier pour M. le duc de Nemours, et son remplacement par Jean Charrier : ledit office créé au lieu de celui de lieutenant du prévôt de Bray à Courlon, requête des habitants et du bailli de Bray, pour la suppression de l'office de prévôt de Courlon, bail du tabellionnage et du greffe de la prévôté moyennant 100 livres par an, commission de Hubert Sadron, garde- chasse de messirc Jean-Victor de Rochechouart de Mortemart, etc. (3 pièces parchemin, 27 pièces papier.)  
1561-1769
- E 1002 Seigneurie de Mouy, membre de la baronnie de Bray. - Censives : baux à cens et rentes de terrains situés à Moisy (Mouy), par MM. de Rochechouart, au profit de maître Jean-François de Roche, curé de Moisy-sur-Seine et autres, etc.  
Bail à rente des usages et pâturages dans soixante-cinq arpents de prairie joignant la noue de Villiers, moyennant six deniers tournois de redevance annuelle par ménage, au profit des habitants de Neuvry, par la reine Jeanne de Navarre, veuve de Charles IV, dit le Bel, roi de France, arpentage de ces usages et titre-nouvel par les habitants de Peugny, paroisse de Mouy, déclaration par les habitants de Villiers-sur-Seine de leurs pâturages, étant dans la censive de madame la duchesse de Longueville, dame de Bray, etc. (3 pièces parchemin, 7 pièces papier.)  
1335-1784
- E 1003 Titres de propriété. - Copies d'actes d'échange, donation, décret d'adjudication et vente de la baronnie de Bray, de la seigneurie d'Éverly et du fief de Peugny, états et renseignements concernant lesdits lieux.  
Échange entre Charles VI, roi de France, et le Roi de Navarre du duché de Nemours, contre les droits prétendus par ce dernier en Champagne et aux comtés d'Evreux, d'Avranches, etc., copie des lettres de Charles VI qui érigent la baronnie de Bray en pairie réelle, en faveur du roi de Navarre et de ses successeurs, lettre d'érection du comté de Beaufort en faveur de Gabrielle d'Estrées, par Henri IV, roi de France, où la baronnie de Bray est

confirmée dans le ressort des appels au Parlement de Paris, etc. (8 pièces parchemin, 18 pièces papier.)

1335-1720

- E 1004 Contrat d'acquisition, baux à loyer d'héritages et du revenu de la terre de Bray, y compris les fiefs de Richebourg, des Barres, et de Villeneuve-le-Comte.

Par M. le comte de Vivonne, au profit de Louis Grappin, moyennant 3,200 livres, baux à loyer de moitié du droit de courte-pinte, compte rendu à M. de Rochechouart de la régie du minage, du péage et des fours banaux de Bray, procédure et sentence portant titre- nouvel d'une rente de 18 livres due au duc de Mortemart par les bouchers de Bray, titre-nouvel d'une autre rente de 12 livres 10 sols due par les boulangers de la même ville, pour le droit de vendre le pain dans les étaux placés autour de la halle, etc. (7 pièces parchemin, 14 pièces papier.)

1654-1774

- E 1005 Copie informe d'un acte de donation par Jacques de Savoie, duc de Nemours, baron de Bray, à Mathurin de Dampierre et à Claude de Troyes, gentilshommes de sa maison, de partie de la terre de Serbonne, confisquée sur Michel de Tournebeuf, bailli de Provins.

Ratification de cette donation par Anne d'Est, duchesse de Nemours, douairière de Guise, autres copies informes de lettres patentes obtenues par Charles de Berland, seigneur haut justicier de Serbonne, pour le rétablissement des deux foires et du marché du lundi, anciennement créés audit Serbonne, et qu'on a cessé d'y tenir par suite des guerres et troubles, etc. (5 pièces papier.)

1567-1674

- E 1006 Copie de l'acte d'engagement fait par le roi François 1er, en faveur de Philippe de Savoie.

À cause de son mariage avec Charlotte d'Orléans, du duché de Nemours et des châellenies, terres et seigneuries de Château-Landon et Pont-sur-Seine, avec faculté de rachat perpétuel, moyennant 100,000 livres. (1 pièce parchemin.)

1528

- E 1007 Expéditions d'actes de vente et d'échange de biens situés au territoire d'Éverly, au profit de MM. de Rochechouart de Mortemart, pour régulariser et agrandir leur propriété, construire le parc, les jardins, les fossés et les canaux d'Éverly.

Vendeurs et échangistes : Philippe-Claude Baraton, écuyer, seigneur de Luc, demeurant à Issoudun en Berri, et dame Claude-Élisabeth Rasle, son épouse, Jacques Colmet, marchand, demeurant à Bray, Marguerite Demanthe, veuve de feu Louis Soufflet, laboureur à Chalmaison, Claude Banceron, maréchal, demeurant à Everly, au nom et comme syndic en charge de la communauté des habitants du lieu, intervenant pour l'échange

420

d'un chemin conduisant aux pâtures, etc. (109 pièces papier, 3 pièces parchemin.)

1726-1789

- E 1008 Expéditions d'actes de vente et d'échange d'héritages situés au territoire d'Éverly, au profit de MM. de Rochechouart de Mortemart, pour les causes énoncées à l'article précédent.

Vendeurs et échangistes : Daniel-Jérôme Mauclerc, écuyer, ancien garde du Roi, demeurant à Sens, maître Josselin Barbé, avocat en Parlement, bailli de Bray, et André Nivert, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, demeurant à Provins, tant en leurs noms que comme ayant épousé Geneviève-Marguerite et Anne-Catherine Colmet, les marguilliers de la fabrique Saint-Ayoul de Provins, les prieur, religieux frères et soeurs du prieuré Saint-Jean- l'Évangéliste du grand Hôtel-Dieu de Provins, représentés par R. P. Jean-Baptiste Gribouval, maître et administrateur de ce prieuré, etc. (71 pièces papier, 10 pièces parchemin.)

1732-1789

- E 1009 État des actes d'acquisition, échanges et contre-échanges.

Entre MM. de Rochechouart de Mortemart et les habitants d'Éverly, avec l'indication des noms des vendeurs ou échangistes, des climats ou lieux- dits, de la contenance des héritages et des dates des contrats. (1 cahier, in-folio de 10 feuillets papier.)

1737-1748

- E 1010 Procès-verbal d'arpentage de la ferme de la Basse-Cour d'Éverly, baux à loyer de fermes et d'héritages situés audit lieu d'Éverly.

Notamment : du fief de Lesguillier, par Nicolas Du Roux, seigneur de Sigy et d'Everly en partie, moyennant 25 setiers de grain, 3 sols tournois de cens et une poule de coutume, de la terre d'Éverly, par M. le président de Mesmes, de la ferme de Moléon, située au territoire de Mousseaux-lez- Bray, au profit de Jacques Jouy, moyennant 1,600 livres, outre les charges, etc. (15 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1529-1750

- E 1011 Travaux et constructions.

Marché passé entre le duc de Mortemart, seigneur de Bray et d'Éverly, et le sieur Noël de Cugnières, entrepreneur des ponts et chaussées, pour la fouille du canal d'Éverly, d'une longueur de 514 toises, sur 26 toises 4 pieds de largeur, d'après le plan de M. Marmillot, inspecteur des ponts et chaussées, mémoires des ouvrages en augmentation du projet, ordonnés par monseigneur le duc de Mortemart et madame la duchesse douairière, notes sur le mémoire de M. de Cugnières, quittances de sommes reçues pour l'exécution des travaux, montant à 24,140 livres, etc. (6 pièces papier.)

1771-1774

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 1012 Revenus divers. - Procès-verbaux d'adjudication de coupes de prés, suppe et abatage d'arbres, situés sur le domaine d'Éverly.  
Au profit de : Edme Lorillère et Michel Hubert, Edme Coutrot, Laurent-Clément, Pierre Souchet et Jacques Deton, Paul Dumont et Claude Cognot, Claude Jeunemaitre, Gabriel Mirvault et Etienne Verrier, Jean Legrand et Louis Chariot, Pierre Bedon, Claude Manchin, Jean Millard, le jeune, André Renault, marchand, demeurant à Moulin-d'Ocle, Pierre Étancelin, Aubin Leboeuf, Nicolas Drot, laboureurs, demeurant au Bout-des-Ponts de Bray, etc. : le tout dressé par Josselin Barbé, avocat en Parlement, bailli du bailliage et marquisat d'Éverly, en présence du procureur fiscal et du greffier du siège. (300 pièces papier.)
- 1747-1766
- E 1013 Procès-verbaux d'adjudication de coupes de prés, suppe et abatage d'arbres, situés sur le domaine d'Éverly, aux lieux dits : Les Grandes-Epaves, La Noue-Gloüin, Les Accrues d'Enrien, des Religieuses, Les Deux-Bacs, La Pièce-aux-Vaches, Les quatre Étangs, Les Grands-Montéglains, Les Petites-Épaves, Les Prés-de-Melun, Les Grandes Accrues, La Champenaude, etc.  
Au profit d'Étienne Lombard, l'aîné, dit le Grand-Cadet, laboureur à Éverly, Nicolas Bridon et autres, vigneron à Bouy, paroisse de Chalautre-la-Petite, Jean Triollet, cabaretier, demeurant au Bout-des-Ponts de Bray, Claude Baudin, laboureur aux Ormes, Edme Cabaret, Claude Chaudieu et Claude Viltange, aussi laboureurs, demeurant à Moulin-d'Ocle, etc. (275 pièces papier.)
- 1767-1785
- E 1014 Saisie immobilière. - Décret volontaire d'adjudication sur saisie réelle des terres, fiefs et seigneuries de Montléon et d'Avigny, à Mousseaux-lez-Bray. Pratiquée contre Jean-Victor de Rochechouart, comte de Mortemart, à la requête de Jean-Balthasar Colmet, procureur au Parlement de Paris, pour raison du paiement d'une somme de 1,000 livres à lui due par ledit seigneur, comte de Mortemart. (1 pièce parchemin.)
- 1751
- E 1015 Actes d'acquisition de biens composant, en partie, la terre et seigneurie de Neuvry, au territoire de Jaulnes, par messire Gabriel de La Vallée, seigneur d'Éverly, de Thomas d'Artus, sieur de Rozières, et de demoiselle Renée deTachu.  
1° de 5 arpents de bois avec certains droits à Neuvry, paroisse de Jaulnes, 2° des deux parts appartenant à Charles de Loiseau et à demoiselle Jacqueline de Corbiers, dans la seigneurie de Neuvry, transports de cens et rentes dus à la même seigneurie, passée plus tard à la famille de Rochechouart, etc. (6 pièces parchemin, 1 pièce papier.)
- 1549-1621
- E 1016 Contrats d'acquisition, décret d'adjudication, titres de renies et rétrocession des terres et seigneuries de Moulin-d'Ocle et de Couture, situées au territoire

des Ormes.

Inventaire des titres et enseignements de la terre de Moulin-d'Ocle remis entre les mains de messire Gabriel de La Vallée-Fossés, marquis d'Éverly, gouverneur pour le Roi des ville et citadelle de Montpellier, par madame Françoise de Longuejoue, veuve de messire Robert de Harlay, baron de Montglat, après l'acquisition faite par le sieur de La Vallée, des terres et seigneuries de Moulin-d'Ocle et de Couture, vente par Jacques de Limay, écuyer, seigneur de Bezu-le-Guéry, et demoiselle Judith de Limay, sa femme, des trois quarts indivis de la terre de Moulin-d'Ocle, au profit des sieur et dame de Montglat, etc. (11 pièces papier, 5 pièces parchemin.)

1446-1673

- E 1017 Échange, entre la communauté des habitants de Moulin-d'Ocle et le duc de Mortemart, de 12 arpents de pâtures communes contre 12 arpents de prés appartenant au seigneur, arrêts du Parlement de Paris rendus sur lettres patentes du Roi, information sur le projet d'échange, procès-verbal de visite et d'estimation des biens à échanger, acte d'assemblée des habitants, consentement de monseigneur Claude-Marc-Antoine d'Apchon, évêque de Dijon, abbé commendataire, et des prieur, religieux et couvent de Preuilly. (10 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1761-1764

- E 1018 Baux à loyer des ferme, terre et seigneurie de Moulin-d'Ocle, au territoire des Ormes, avec autres héritages, au profit de divers particuliers.  
Par messire Gabriel de La Vallée-Fossés, marquis d'Éverly, par M. le président de Mesmes, par M. le comte de Vivonne, aussi marquis d'Éverly, baron de Bray, seigneur de Boissy- en-France, général des galères du royaume, gouverneur de Champagne et de Brie, etc., procès-verbal d'arpentage dressé par Mathieu Poulain, priseur-mesureur royal à Vimpelles, d'une prairie appartenant à M. de Rochechouart de Mortemart, comme seigneur des Ormes, etc. (7 pièces papier, 3 pièces parchemin.)

1686-1787

- E 1019 Baux à loyer des terres, seigneurie et ferme de Couture, au territoire des Ormes, au profit de plusieurs particuliers.  
Par Françoise de Longuejoue, gouvernante des Enfants de France, dame de La Ferté- Gaucher, deTrelon, des Ormes, de Couture et de Moulin- d'Ocle, marquise de Monglat, par Gabriel de La Vallée- Fossés, marquis d'Éverly, par madame la marquise Henri de Mesmes, née Marie Des Fossés, et par Pierre Dufour, écuyer de ladite dame marquise de Mesmes, au profit de Jean Pesloux, moyennant 1,600 livres tournois par an, outre 200 livres de croquis. (4 pièces papier, 5 pièces parchemin.)

1619-1740

- E 1020 Baux à loyer de prés dépendant de la seigneurie de Couture, au territoire des Ormes, lieux dits Les Grandes-Epaves, les Quarante-Arpents et la Pièce-aux-Vaches.

Passés par les seigneurs du lieu et par Christophe Juris, receveur général du marquisat d'Éverly, mandataire de maître Eustache Apoil, avocat au Conseil du Roi, tuteur honoraire de M. de La Vallée-Fossés, marquis d'Everly, et par M. le comte de Vivonne, au profit d'Antoine Drouet, apothicaire à Bray, Antoine Couture, Pierre Cornet, Jacques Dumont, etc. (21 pièces papier, 11 pièces parchemin.)

1634-1713

- E 1021 Baux à loyer des métairie, terre et seigneurie du Châtelet, situées au territoire des Ormes.

Passés par Gabriel de La Vallée-Fossés, marquis d'Everly, seigneur de Couture, Moulin-d'Ocle, Périgny et Neuvry, et par M. Louis-Pierre de Rochechouart, duc, pair et maréchal de France, etc.; copie informe d'une adjudication faite au bailliage de Provins du moulin de Longpont (aux Ormes), sur la Voulzie, avec droits de pêche, au profit de Madeleine Briçonnet, veuve de messire Thibault de Longuejolie, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaire, seigneur d'Éverly, pour en jouir à une simple foi et hommage envers le Roi, et moyennant 2,478 livres 5 sols, etc. (6 pièces parchemin, 16 pièces papier.)

1553-1758

- E 1022 Baux à loyer du fief seigneurial et des biens de Peugny, paroisse de Mouy, avec divers autres biens situés à Neuvry, paroisse de Jaulnes.

Par messire de La Vallée-Fossés et autres seigneurs d'Éverly, baux des revenus et droits féodaux des mêmes terres, par René Lorré, secrétaire de madame de Mesmes, et Jacques Ripart, moyennant 750 livres de loyer annuel. Sentence du bailli d'Éverly qui condamne les héritiers Sageon à passer titre-nouvel d'une rente de 18 boisseaux de blé plus 2 sols 6 deniers de cens, au profit de messire Henri de Mesmes, ainsi qu'à fournir déclaration des héritages chargés de ces droits, etc. (5 pièces parchemin, 59 pièces papier.)

1642-1743

- E 1023 Titres honorifiques.

Engagement par les marguilliers en charge de la fabrique d'Éverly envers messire Jean-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart, de faire exposer le Saint-Sacrement dans leur église, à certains jours, en mémoire de M. le duc de Mortemart père, avec permission de l'archevêque de Sens, création de la cure d'Éverly, séparée de la paroisse de Chalmaison, et érection de l'église par Gabriel de La Vallée, seigneur du lieu, nominations de curés par les sus-nommés, prises de possession, lettres de résignation obtenues en cour de Rome, abandon par les habitants d'Éverly de l'usage de 30 arpents de prairie pour la nouvelle cure, etc. (2 pièces parchemin, 5 pièces papier.)

1617-1739

- E 1024 Canalisation de la Voulzie. - Copies de pièces concernant le projet tendant à rendre navigable la rivière de Voulzie, depuis Provins jusqu'à la Seine,

mémoires, procès-verbal de l'ingénieur Charmoin.

Procédure pour MM. le duc de Créqui, le comte de Vivonne, baron de Bray, et François d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins, contre MM. Étienne Joyan de Marolles et Louis Dubuisson de La Moussière, qui avaient proposé les travaux, états des opposants à l'enregistrement des lettres patentes d'autorisation, arrêt sur requête pour MM. le marquis de Montglas, de Thou, prieur de Saint-Sauveur, et autres, étal des pertes et dommages que causerait la navigation de la Voulzie, etc. (1 pièce parchemin, 57 pièces papier.)

1665-1670

### **Rogres de Lusignan, Armand-Louis (de). - Seigneur-marquis de Champignelles, Marchais-Beton, La-Motte-messire-Raoult, Asnières et autres lieux**

- E 1025 Expédition d'un bail à ferme, des terres, fiefs, domaines et seigneuries de Morville, Bussot, La Champagne et dépendances, sis au territoire d'Aufferville Passé au profit de Simon Louveau, laboureur à Morville, par le fondé de pouvoirs de messire Armand-Louis de Rogres de Lusignan, seigneur marquis de Champignelles, Marchais-Beton, La-Motte-messire-Raoult, Asnières et autres lieux, brigadier des armées du Roi, lieutenant-chef des gardes de Sa Majesté. (1 pièce papier.)

1786

### **Rohan (de). - Famille**

- E 1026 Expéditions de deux actes de constitution de rente.  
Par les princes René-Édouard de Rohan, évêque de Canople, coadjuteur de l'évêché de Strasbourg, abbé commendataire des abbayes royales de La Chaise-Dieu et de Montmajour, plus tard cardinal, évêque-prince de Strasbourg et grand aumônier de France, et Charles de Rohan, pair et maréchal de France, capitaine-lieutenant des gens d'armes ordinaires du Roi, etc., au profit de Marthe Potterie, fille majeure, et d'Antoine Brandner, heiduque attaché au service du prince-évêque de Strasbourg, demeurant tous deux à Paris. (2 pièces papier.)

1776-1784

### **Rohan-Chabot (de). - Seigneur de La Ferté-Au-Col**

- E 1027 Fragment d'un bail à cens et rente de deux pièces de pâtis pour l'embellissement de la ville de La Ferté-au-Col.

425

Fait par monseigneur Louis de Bourbon, prince de Condé, comte de Roucy, vicomte de Meaux, seigneur de La Ferté, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, transaction entre messire Jacques Nompars de Caumont, marquis de La Force, conseiller du Roi, capitaine de ses gardes, lieutenant général au royaume de Navarre et en Béarn, seigneur de La Ferté-au-Col, et maître Antoine Vuatin, prieur commendataire de Saint-Pierre et Saint-Paul de Reuil, au sujet de la banalité des moulins de La Ferté, déclarations au terrier de La Ferté du moulin à draps de Mourette et de l'hôtel du Dauphin, servant de maison commune, en censive de messire François de Roye de La Rochefoucauld, de dame Marthe Ducasse, veuve de monseigneur Louis de Roye de La Rochefoucauld, lieutenant général des galères de France, et en dernier lieu de M. Alexandre-Louis-Auguste de Rohan-Chabot, petit-fils et héritier de dame Élisabeth-Louise de La Rochefoucauld d'Euville, etc. (1 pièce parchemin, 3 pièces papier.)

1550-1753

### **Rohan-Guemene (de). - Seigneur de Coupvray**

E 1028 Lods et ventes. - Titres translatifs de propriété passés entre particuliers et fournis à ladite seigneurie pour y être ensaisinés.

Bail à rente de divers héritages par maître Simon Bihel, administrateur du Mont-de-Piété à Coupvray, sous le bon plaisir de messire Louis de Rohan, prince de Guéméné, seigneur baron du lieu, à maître Pierre Pourcellet, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France, receveur général des bois du département de Paris et Ile-de-France, vente d'un terrain au même sieur Pourcellet, par Marguerite Larcher, femme de Simon Hémerly, écuyer de cuisine de monseigneur le duc de Montbazou, vente d'une fontaine sise à Coupvray, par M. et madame de Rohan, au sieur Pourcellet, sus-nommé, etc. (33 pièces papier.)

1625-1653

E 1029 Copie d'un acte et plan.

Acte par lequel Henri III, roi de France, cède, à titre de fief et à perpétuité, au sieur Henri de Lenoncourt, chevalier, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, la haute justice des terres et seigneuries de Voulangis et Coupvray, dépendant de la châtelainie de Crécy, en échange de différents cens et rentes en grains à percevoir sur les moulins de cette châtelainie, et provenant d'un fief que possédait le sieur de Lenoncourt dans le comté de Crécy, comme acquéreur d'Antoine de Piennes, seigneur de Ferrolles, plan d'une partie du territoire de Coupvray, certifié et signé par le prince Constantin de Rohan, seigneur du lieu. (2 pièces papier, 1 Plan.)

1584-1741

E 1030 Seigneuries de Voulangis, Montbarbin et Montaigu. - Terrier de ces seigneuries, sises à Saint-Martin, La Chapelle-sur-Crécy et Villiers-sur-Morin,

en censive de messire Jean Thiboust, écuyer, seigneur de La Grange-aux-malades, de Saint-Martin et desdits lieux : contenant la désignation de l'hôtel seigneurial, bâtiments, cours, jardins, terres et autres héritages du domaine utile.

Censitaires : Étienne Gervaise, Nicolas Duchesne, Pierre et Furcy Gervaise, vigneron à Voulangis, Jean Gyverne, laboureur au même lieu, Antoine Fouré, fermier d'honorable homme maître Martin Lebel, avocat à Meaux, Jean Rocheton, demeurant à Montbarbin, l'église et fabrique M. Saint-Pierre de Saint-Martin-lez-Voulangis, Guillaume Ducharne, vigneron à Lutin, maître Pierre Favières, procureur et notaire royal en la ville et châtellenie de Crécy, etc. (Petit in-folio papier, 695 feuillets.)

1565

- E 1031 Seigneuries de Voulangis, Moulangis, Lursine et des Massés. - Recette des cens, surcens et rentes seigneuriales appartenant à Son Altesse monseigneur le prince de Guéméné, faite par Claude Le Roy, notaire royal à Bouleurs.

Censitaires : Antoine Barrois, de Villiers-sur-Morin, Antoine Corsange, de Voulangis, les héritiers de Denis Béqué, de Sorbonne, Charles Giverne, de Villiers, Claude Philippot, de Libernon, Chrétien Mongrolle, Étienne Lhuillier, Jean Prudhomme, Henri Blaise, ci-devant maître des écoles de Villiers, Jean Prévost, ci-devant élu de Crécy, mademoiselle Du Hautoy, à cause de sa ferme de Voulangis, « le seigneur de La Chapelle, qui s'est emparé de l'héritage enclavé dans son parc », madame l'abbesse de Pont-aux-Dames, pour sa ferme de Montbarbin, M. de Saint- Étienne, pour sa ferme de Terre-Rouge, messire d'Entraigues, seigneur de La Chapelle, pour les biens acquis de Joseph Picault, bourgeois de Paris, les administrateurs de l'hôpital de Crécy, etc. (Petit in-folio papier, 19 feuillets.)

1710-1717

- E 1032 Titre-nouvel.

Rente perpétuelle de 15 deniers tournois, passé devant Cardin Crestien, tabellion royal à Crécy, par Nicolas Pichart, fils de Guillaume, demeurant à Voulangis, au profit de noble homme Jean Thiboust, écuyer, seigneur du lieu, vente par ce dernier et demoiselle Marguerite Lorfèvre, sa femme, à Pierre Pestail, marchand mercier à Crécy, de 3 arpents de terre au Périer-Baudet, mouvant dudit seigneur, et moyennant 90 livres tournois, rétrocession de l'héritage vendu consentie par l'acquéreur en faveur d'Antoine et de Charles Thiboust, héritiers de Jean Thiboust, leur père, moyennant 142 livres 15 sols. (2 pièces parchemin.)

1566-1569

- E 1033 Lods et ventes. - Ensaisinements de contrats de ventes et échanges survenus en l'étendue de la seigneurie de Voulangis, appartenant à messire Louis de Lenoncourt, chevalier des Ordres du Roi. - Acquisitions d'héritages aux lieux dits.

Les Prés-Bailli, au terroir de Crécy, et en la seigneurie de Voulangis, à cause du fief de Bouleurs, Grand-Champ, Les Juquets, Champ-Vier, en la châtellenie de Crécy et en la censive de Voulangis, Fleur-Boudin, Champ-Thomassin, La Forrière, Fontaine de Limaçon, Molvaut, Les Brosses, La Ronce, etc. Acquéreurs : messire Léonard Fontaine, prêtre, curé de Saint-Martin-lez-Crécy, Pierre Morel, marchand à La Chapelle, et Paquets Deshuissard, sa femme, Jean Ledoux, serrurier à Crécy, et Laurence Hucher, sa femme, etc. (Petit in-folio papier, 50 feuillets.)

1583-1584

- E 1034 Lods et ventes. - Ensaisinements des contrats de ventes, échanges et autres actes translatifs de propriétés, opérés sur le territoire et dans la seigneurie de Voulangis, copies de ces actes passés devant Maximilien Gibert, tabellion royal à Crécy, Philippe Le Pelletier, notaire pour les seigneurs Roi et Pleine en ladite ville de Crécy, etc.

Acquéreurs, Louis de Presle, tisserand, Thomas-Laurent Bégat, vigneron à Montbarbin, Marion Duval, veuve de Louis Le Pelletier, Nicolas Lemaire, Ambroise Deschamps et Clément Caillot, tailleurs d'habits à Crécy, Bertrand Favières, marchand, Denis Abit, vigneron à Villiers, etc. (In-folio, papier, 17 feuillets.)

1584-1585

- E 1035 Droits féodaux. - Fragment d'une transaction.

Entre messire Robert Thiboust et Jacques Teste, d'une part, Guillaume d'Appoigny et Jean Champion, à cause de Jeanne d'Appoigny, sa femme, d'autre part, au sujet des terres et seigneuries de Voulangis et Coupvray : la première acquise par Robert Thiboust, et la deuxième par Jacques Teste, sur lesquels Jean Champion poursuivait le retrait lignager dont il a déclaré se désister, moyennant la somme de 40 écus d'or versée entre ses mains, pour frais et dépens. (1 pièce parchemin.)

1489

## **Rouge du Plessis-Belliere (de). - Marquis de Fay**

- E 1036 Censier de la terre et seigneurie de Fay.

Contenant les noms ci-après : Nicolas Boiton, menuisier à Souppes, Jean Lemoine, boucher à Nemours, Thomas Leloup, demeurant à Bagneaux, Jean Bouchet, marchand, Louis Neveu, vigneron, Claude Pelletier, manouvrier, Pierre Hervy, vigneron, demeurant tous à Fay, maître Pierre Moreau, avocat à Nemours, Jean Viratelle, receveur de Puiset, paroisse de Saint-Pierre-lez-Nemours, etc. - Dénombrement en forme d'état sommaire du marquisat de Fay, composé de 7 paroisses : Fay, La Madeleine, Bougligny, Ormesson, Bagneaux, Gandelles et Fromonville, relevant de M. le prince de Tingry, à cause de sa tour d'Auxy et de son comté de Beaumont, description du

château de Fay, des fiefs qui en dépendent, et relevé des droits seigneuriaux qui s'y rattachent. (In-folio, papier, 24 feuillets.)

XVIème s.-XVIIème s.

- E 1037 Mouvance passive. - Actes de foi et hommage, aveux et dénombrements des seigneuries et fiefs de Fromonville, Bois-Minard, La Borde-Vaujouan, en la paroisse de Bazoches, et des Pilonneaux à Chevry.  
Des fiefs de Daniel et de Reinevillette, situés à Aufferville, relevant, les premiers, de Jean d'Égreville, seigneur de Branles, de Saint-Vézin-des-Bois et d'Égreville, et les deux derniers de messire Jacques-Madeleine Guyon, marquis de Guercheville, à cause du fief de La Fosse. Ce dernier aveu a été fourni par Claude Delaveau-Bésigny, capitaine du château et marquisat de Fay, comme fondé de la procuration de messire Auguste-Marie-Alexis de Romaceul, tuteur de François-Pierre-Olivier de Rougé, marquis du Plessis-Bellièrre et de Fay, etc. (2 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1419-1775

- E 1038 Baux à cens et rentes de biens et héritages situés aux territoires de Bagneaux, Fay, Gandelles et La Madeleine, consentis en faveur de divers particuliers par les anciens seigneurs de ces lieux.  
Notamment par : messire François-Pierre-Olivier de Rougé, comte Du Plessis-Bellièrre, marquis de Fay, seigneur de Bougligny, madame la duchesse d'Elbeuf, etc. - Titres-nouveaux relatifs aux droits de champart et à des redevances en grain, baux à nouveaux cens faits par messires Pierre Barton, chambellan du Roi, seigneur de Fay, et Bernard Barton, vicomte de Montbar, par Nicolas Le Brasseur, écuyer, capitaine du château de Fay, mandataire de madame Suzanne de Brue, veuve de messire Jacques de Rougé, marquise Du Plessis-Bellièrre et de Fay, etc. (8 pièces papier, 23 pièces parchemin.)

1480-1784

- E 1039 Rentes censuelles dues à la seigneurie de Fay sur héritages situés à La Chapelle-la-Reine, la première de 20 sols, la deuxième de deux muids de blé froment et 40 sols de cens par an, etc.  
Assignations, arrêts du Parlement de Paris et jugement du prévôt de Nemours, commissaire en cette partie aux termes dudit arrêt, rendu au profit de madame Marie Morin, veuve de messire Michel de L'Hôpital, chancelier de France, procès-verbal de saisie-exécution contre les débiteurs de la rente de 20 sols, titre-nouvel passé au profit de madame de Rougé, marquise Du Plessis-Bellièrre, etc. (2 pièces parchemin, 8 pièces papier.)

1484-1657

- E 1040 Bail à cens et rente d'une maison et de 40 arpents et demi-quartier d'héritage, situés à Aufferville.  
Par messire Jean Hurault de L'Hôpital, chevalier, seigneur de Gommerville, Fay et Verton, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, au profit de Jean et François Ratat, hôteliers, demeurant à Ormoy, paroisse d'Aufferville,

moyennant 20 sols et deux chapons, quinze setiers de blé froment et quinze setiers d'avoine, sentences du bailliage de Nemours pour le paiement de ladite rente, titres - novels portant dénombrement des biens chargés de cette rente, fournis par Antoinette Ferry, veuve de feu François Ratat, par François et Guillaume Ratat, laboureurs à Aufferville, et Antoine Digard, receveur de la seigneurie de Châtenoy, au nom et comme époux de Christine Ratat, etc. (4 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1614-1692

- E 1041 Donation du marquisat de Fay et dépendances par madame la princesse Innocente-Catherine de Rougé Du Plessis-Bellière, marquise de Fay, veuve d'Emmanuel-Maurice de Lorraine, duc d'Elbeuf, en faveur de messire François-Pierre-Olivier de Rougé, comte Du Plessis-Bellière, son parent, mineur.

Titres anciens de cette seigneurie : acquisition par Clément Reilhac, conseiller du Roi, de sa place, maison, moulins, prés, rivière, cens, rentes, terres, bois, etc., de Glandelles, provenant du prieur et couvent de l'église Saint-Benoît-sur-Loire, auxquels ces biens avaient été donnés par noble et puissant seigneur Etienne de Sancerre, vente par Jean Michel, prieur de Grèz, à messire Jean Boutonnet, écuyer « d'un lieu où il y a de grandes mesures, appelé L'Hôpital, à Fay, etc. » (10 pièces parchemin, 16 pièces papier.)

1399-1787

- E 1042 Actes d'acquisition des seigneuries de La Madeleine, Corbeval et La Groue, ratifications, partages, échanges, etc.

Acte de ratification par demoiselle Colette de La Buffière, veuve de feu Antoine Ricart, vivant écuyer, de la vente des terres et seigneuries de La Madeleine et de Corbeval, consentie par Étienne Le Lou, maître de l'hôtel du Roi, à noble seigneur Étienne Barton, écuyer, conseiller du Roi, seigneur de Fay, Bagneaux et de Mauny-en-Gâtinais, vente par Mathurin Ferrou, écuyer, seigneur de La Groue et de La Madeleine en partie, à noble demoiselle Geneviève de Bierme, dame de Beaux-Moulins, La Madeleine et La Groue en partie, de la quatrième portion des droits seigneuriaux à prendre sur cette terre de La Groue, arrêt du Parlement de Paris qui maintient M. de Rougé dans la possession et propriété de la terre et seigneurie de La Madeleine, etc. (15 pièces parchemin, 11 pièces papier.)

1486-1653

- E 1043 Actes d'acquisition par les seigneurs de Fay, des terres et seigneuries de Bougligny, La Madeleine, La Groue et Les Créneaux en partie, La Tour-Buffière, La Cuillère, Corbeval, Léouville et Foljuif, des fiefs du Lièvre, de Chenouteau et d'un autre fief en la paroisse d'Aufferville.

Notamment par : messire Pierre de Rougé, marquis Du Plessis-Bellière et de Fay, messire Charles de Rogres, chevalier, seigneur de Langlée et de Chevrainvilliers, baron de Champignelle, etc., donation de droits seigneuriaux, cens et rentes, à prendre sur Bougligny et Corbeval, par

Étienne Lors et sa femme, aux religieux Célestins de Notre-Dame-d'Ambert en la forêt d'Orléans, ventes des mêmes droits par ces religieux à messire Étienne Barton, etc. (23 pièces parchemin, 9 pièces papier, 1 sceau.)

1420-1785

E 1044 Actes de ventes des fiefs au Bur ou Le Bur et Pilonneaux, à Châtenoy et Ormesson, et de divers autres héritages situés sur les territoires de Saint-Pierre-lez-Nemours, Jacquerville et Marlotte, notamment en 1466, par les héritiers d'Adam Le Bur, à Pierre Amer, clerc du Roi. Etc.

Bail à cens dudit fief au Bur par messire Simon Amer, seigneur de Paley, à Jean Genty de Lavau, revente des mêmes terres par Simon Amer, à messire Etienne Barton, seigneur de Fay, conseiller et maître de l'hôtel du Boi, transaction entre ce dernier et les religieuses de Notre-Dame-de-la-Joye, au sujet des bornes et limites de Fay et de Chaintréauville, etc. (7 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1466-1497

E 1045 Acquisition de fiefs et seigneuries à Ormesson, Puiselet, Ervanville, Marlotte, paroisse de Bourron, Jacquerville, Châtenoy, Grand-Tillet, Corbeval, La Cuillère, Quenouville, paroisse de Bougligny, et Ormoy à Aufferville. Etc.

Transport d'un muid de blé froment de rente par noble homme Jean de Galende, écuyer, seigneur du Coudray-en-Beauce, et Gillette La Pellecte, sa femme, au profit de Pierre Amer, clerc de la Chambre des Comptes du Roi, à Paris, et de Catherine Auger, vente par Simon Amer à Étienne Barton, de la terre d'Ormesson, avec les fiefs en dépendant, moyennant 40 livres de rente, 100 livres payées comptant et les charges, transaction entre les religieux de Sainte-Geneviève de Paris et Étienne Barton, etc. (4 pièces parchemin, 3 pièces papier.)

1455-1774

E 1046 Terre et seigneurie de Lavau, au territoire d'Ormesson, et autres héritages au même lieu.

Acquisition par Pierre Amer, clerc du Roi en sa Chambre des Comptes, de treize petits fiefs dépendant de la terre de Lavau, provenant de noble homme Robert de Sainte-Marie et de sa femme, vente par décret de divers biens au profit de Jean de La Ferrière, écuyer, seigneur de Lavau, vente de la terre de Lavau, par madame Louise-Jeanne de Trécesson, épouse de messire Alexandre-Honoré de Bainast, comte de Milfaut, à madame Innocente-Catherine de Rougé Du Plessis-Bellièvre, veuve de très-excellent prince Emmanuel-Maurice de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France, marquis de Fay, etc. (9 pièces parchemin, 10 pièces papier.)

1462-1775

E 1047 Titres de propriété du moulin de Bagneaux, autrefois de Maulny, sur lequel une rente censuelle de 10 livres était due au seigneur de Fay.

Partage entre les héritiers de Rogres de Gélanville, par lequel « mademoiselle Jeanne de Gélanville hérite de la belle terre de Bagneaux ».

Arrêt du Parlement de Paris, sur le différend survenu entre Catherine de Boisse, veuve de feu Geoffroy de Sainte-Marie, et messire Étienne Barton, seigneur de Fay, au sujet des seigneuries de Bagneaux et de Maulny, acquisition des moulins de Maulny sur la rivière du Loing, par honorable homme Antoine Hutin, grènetier à Nemours, partages desdits moulins, bail de la ferme de Bagneaux par Louis Bezout, avocat en Parlement, bailli de Fay, fondé de pouvoirs de madame la duchesse d'Elbeuf, etc. (12 pièces parchemin, 6 pièces papier.)

1476-1762

E 1048 Actes d'acquisition et de vente des seigneuries de Gandelles et de Portonville, au territoire de Bagneaux, terres, prés, bois, rivières, moulins, circonstances et dépendances.

Par : le prieur et couvent de Saint-Benoît-sur-Loire, appartenant sans moyen au Saint- Siège de Rome, au profit de messire Clément de Reilhac, conseiller du Roi, de places, maisons, moulins, prés, rivières, cens, rentes, etc., mise en possession et saisine dudit sieur Clément de Reilhac, par le grand prieur de l'église de Saint-Séverin de Château-Landon, procureur de l'abbé et couvent du lieu, des moulins neufs appelés les moulins de Gandelles, et du pré aux ânes, mouvant de l'église de Saint-Séverin, bail emphytéotique, pour 60 ans, par messire Pierre Barton, chevalier, vicomte de Montbar et seigneur de Fay, au profit de Pierre Regnier, d'une « place sur la rivière du Loing, où souloit avoir deux moulins appelés les Moulins-Rouges, etc. » (13 pièces parchemin, 10 pièces papier.)

1399-1670

E 1049 Acquisition, ventes et échanges de biens et héritages situés à Bagneaux et à Fromonceaux, par les anciens seigneurs de Fay.

Vente par Robert de Sainte- Marie, écuyer, et demoiselle Marguerite Laquadine, sa femme, à noble homme Jean Appicart, écuyer, et à demoiselle Claude de Sainte-Marie, sa femme, fille des vendeurs, d'une pièce de pré contenant un arpent, séant en la prairie de Bagneaux, et tenant d'une part au chemin royal, etc., bail à loyer pour 4 ans par dame Suzanne de Brue, veuve de haut et puissant seigneur messire Jacques de Rougé, chevalier, marquis Du Plessis-Bellière et de Fay, conseiller du Roi, lieutenant général en ses camps et armées, au profit de maître Jacques Navarre, receveur de Fay, de 12 arpents de terre assis audit lieu, dans le parc du château, etc. (7 pièces parchemin, 7 pièces papier.)

1454-1704

E 1050 Actes d'acquisition et d'échange de divers héritages situés au territoire de Fay, entre les anciens seigneurs du lieu et plusieurs particuliers.

Transaction par messire Macé Le Boullanger, seigneur de Mafflée, de Quincampoix et de Neufmoulins, président aux requêtes de la Cour du Parlement de Paris, demeurant à Saint-Germain-des-Prés, et Jeanne de Santiny, dame ordinaire de la Reine mère du Roi et dame de Fay, qui ont échangé entre eux la ferme de La Cornilatrie, à Fay, appartenant à M. Le

Boullanger, contre 8 arpents de pré en une pièce compris les saussaies, située au village de Surenne, et provenant d'une acquisition faite par ladite dame, en vertu d'un décret de la Cour de Parlement de Paris, etc. (12 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1641-1659

E 1051 Actes d'échange de 4 perches 10 pieds de terrain contre même quantité sise à la Chapelle-La-Reine.

Entre Pierre-Joseph Suffrey, chargé des affaires de S. A. S. Innocente-Catherine de Rougé, Du Plessis-Bellière, duchesse d'Elbeuf, marquise de Fay et autres lieux, et Etienne Marchand, entrepreneur des ponts et chaussées pour le Roi, demeurant à Fontainebleau, bail à rente moyennant 32 livres 10 sols, par Jacques Hyst, laboureur à Lavau, paroisse de Fay, et Catherine-Geneviève Denisard, sa femme, à maître Nicolas-Etienne Chicard, notaire et procureur au bailliage de La Chapelle-la-Reine, transport de cette rente par la dame Hyst à messire François-Pierre Olivier de Rougé, chevalier, comte Du Plessis-Bellière, marquis de Fay, etc. (2 pièces parchemin, 1 pièce papier.)

1757-1782

E 1052 Sentence.

Rendue sous le scel d'Anne-Gabriel-Henri Bernard, chevalier, marquis de Boulainvilliers, seigneur de Passy-lez-Paris, Glisolles et autres lieux, prévôt de Paris, par Jean-François Dufour, chevalier, seigneur de Villeneuve, lieutenant civil au Châtelet de Paris, pour homologuer un avis de parents portant nomination de messire Auguste-Marie-Alexis de Ramaceul, chevalier, lieutenant de cavalerie, et de messire Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croy, duc d'Avray et de Croy, chevalier du Saint- Empire Romain, grand d'Espagne de première classe, châtelain héréditaire de la ville de Mons-en-Hainaut, etc., comme tuteurs et curateurs de messire François-Pierre-Olivier de Rougé, comte Du Plessis-Bellière, et de demoiselle Marie- Jeanne de Rougé, frère et soeur, émancipés d'âge, etc. (1 pièce papier.)

1774

E 1053 Recettes et dépenses. - Journaux d'administration, mémoires et comptes rendus par Claude Delavau-Bézigny et Charles-Nicolas Grare, régisseurs du marquisat de Fay, tant à madame la duchesse douairière d'Elbeuf, qu'à M. le comte Du Plessis-Bellière.

Recette : du sieur Frot, fermier de la ferme du Bez, pour deux termes de son loyer, 2,400 livres, de Paillard, fermier à La Groue, 1,350 livres, d'Etienne Poincet, fermier des champarts de Bougligny, pour deux termes de loyer, 450 livres, pour profits de lods et ventes, 509 livres 14 sols. - Dépense : payé par le rendant compte, pour les gages des officiers du bailliage de Fay, 108 livres, au rendant, pour quinze mois de ses appointements, 875 livres, aux gardes-chasses Jean Macloud, Joseph Pelletier et Louis Coulon, pour leurs gages pendant le même temps, 342 livres, etc. (35 pièces papier.)

1775-1785

## **Roussel, Claude-Philippe. - Seigneur de Maurevert**

- E 1054 Censives : Plan parcellaire terrier des seigneuries de Maurevert et Cresnes, au territoire de Chaumes, appartenant à messire Claude-Philippe Roussel, écuyer, conseiller du Roi, maison, couronne de France et de ses finances.  
Levé et dessiné par Isaac-Étienne Monvoisin, arpenteur royal et géographe au bailliage de Meaux, avec table des noms des propriétaires, numéros d'ordre, nature et quantités des héritages. - Tenanciers : le sieur Le Sourt, de Guignes, M. de Vernouillet, la veuve Joubert, Toussaint et François Joubert, M. de Rocquemont, l'église de Chaumes, les héritiers Mathieu de Camp, la demoiselle Le Roi et consorts, le sieur Camboust, curé de Chaumes, etc. (1 pièce papier, collée sur toile.)

1733

## **Roussel, Placide-Edmé. - Caissier des États d'Artois, bourgeois de Paris**

- E 1818 Lettres de garde-gardienne données par Anne-Gabriel-Henri Bernard de Boulainvilliers, prévôt de la ville de Paris, conservateur des privilèges royaux de l'Université de ladite ville, et de ceux accordés aux grands messagers-jurés de cette Université, et, en conséquence des édits, lettres patentes, chartes, statuts, concessions, déclarations, arrêts, règlements et ordonnances des rois Louis IX, Philippe III, IV, V et VI, Charles IV, V, VI, VII, VIII et IX, etc., des années 1254, 1272, 1302, 1321, mai 1325, février 1327, etc., et de l'édit de Louis XVI.  
Par lesquels lesdits privilégiés sont exempts de tutelle, curatelle, collecte, syndicats, logement de gens de guerre, impositions et autres charges publiques, à la requête du sieur Placide-Edme Roussel, caissier des États d'Artois, bourgeois de Paris, l'un desdits messagers, étant pour cette cause sous la sauvegarde et protection spéciale du Roi, et, par ce moyen, exempt des charges publiques sus-énoncées, le sieur prévôt de Paris mande au premier huissier ou sergent royal, sur ce requis, de signifier et dûment faire savoir ladite protection et sauvegarde du Roi et de lui, à tous ceux qu'il appartiendra, afin qu'ils fassent et laissent jouir ledit sieur Roussel des privilèges et exemptions ci-dessus, et qu'ils ne lui méfassent, ni médisent directement ni indirectement, ni en sa personne, ni en ses biens, à peine de 100 marcs d'argent d'amende, applicable : moitié au Roi et l'autre moitié à l'impétrant, mettre bâtons et panonceaux royaux sur les portes de ses maisons, et héritages, etc., commission dudit sieur prévôt de Paris pour faire mettre à exécution une ordonnance du lieutenant de police, rendue sur la requête du sieur Roussel, contre le sieur Perbal, négociant à Metz, à fin de condamnation en paiement de la somme de 12,479 livres, avec intérêts et dépens. (2 pièces, papier.)

1789

434

## **Roux-de-Sigy (du). - Famille, marquis de Sigy, Ablois, Essarts, Chanots, Rozois et autres lieux.**

- E 1055 Bail à loyer de la ferme de Cholot, sise au territoire de Sigy. Passé au profit de Jean-Baptiste Leclerc, laboureur en ladite ferme, et d'Anne Lucquin, sa femme, par dame Marie-Avoye Des Roches- Herpin, veuve de messire Louis-René-Emmanuel Du Roux, chevalier, seigneur marquis de Sigy, Ablois, Essarts, Chanots, Rozois, etc., demeurant au château de Sigy, moyennant la somme de 800 livres en argent, 8 chapons et 8 poulets, bons, vifs, gras et en plumes, prorogations dudit bail par la dame de Sigy, comme tutrice de ses enfants, et par messire René-Auguste Du Roux de Sigy, l'un d'eux. (1 pièce papier.)

1779

## **Roux de Varennes de Beuil (du). - Famille, seigneurs de Tachy, de La Tour-Aux-Maréchaux, etc.**

- E 1056 Acquisitions, donations et échanges concernant les terres et seigneuries de Tachy, La Tour-aux-Maréchaux, Le Plessé, Les Flèches, Bernay, Gratteloup et leurs dépendances, situées aux territoires de Chalmaison, Éverly, etc. Par noble homme Pierre de Tigecourt, écuyer, acquéreur d'une « tour abattue nommée La Tour-aux-Maréchaux, 3 arpents de jardin et mesures où jadis estoient maisons, » - donation de plusieurs héritages situés au Plessis-aux-Maréchaux, par noble homme Girard de Saint-Martin, écuyer, seigneur de Lourps, y demeurant, à damoiselle Ysabel de Saint-Martin, sa fille, mariée à Girard Valville, écuyer, demeurant à Vaudoy, autre donation au profit de Philippe de Bonneval, son neveu, par frère Robert Du Roux, religieux de Saint-Jacques de Provins, fils de Philippe Du Roux, et de demoiselle Jacqueline de Bonneval. (3 pièces parchemin, 40 pièces papier.)

1392-1718

- E 1057 Mouvance censuelle. - Terrier des seigneuries de Tachy et de La Tour-aux-Maréchaux (tome 1er), en censive de messire Robert-Gabriel Du Roux de Chevriers, seigneur de Courtemont, Varennes, Reully, Savigny, Voussi, Tachy, Gratteloup et La Tour-aux-Maréchaux, dressé en exécution des lettres obtenues en la chancellerie du Palais à Paris, par ledit seigneur. Censitaires : Martin Carré, laboureur à Moigneux, paroisse de Donnemarie, Jacques Fenou, vigneron à Tachy, Jean Derson, laboureur au même lieu, paroisse de Chalmaison, Claude Lebeau, vigneron à Gouaix, Minge Goussement, manouvrier à Longueville, paroisse de Loups, Élisabeth Colmet, veuve de défunt Edme Beudet, vivant laboureur à Tachy, etc. (In-folio, papier, 310 feuillets.)

1762-1764

- E 1058 Terrier des seigneuries de Tachy, de La Tour-aux-Maréchaux et de Gratteloup, appartenant à messire Robert-Gabriel Du Roux de Chevriers.  
Censitaires : Pierre Choignat, vigneron à Flamboin, paroisse de Gouaix, Jean Chancenest, laboureur à Chalmaison, à cause de Catherine Rousseau, sa femme, Anne Minost, veuve de Jacques Clutot, laboureur à Jutigny, paroisse de Paroy, Jean Juris, arpenteur du Roi à Villenauxe-la-Grande, François Juris, garçon chirurgien à Éverly, Nicolas Bacquet, l'aîné, vigneron à Bouy, paroisse de Chalautre-la-Petite, Jacques Lombard, sabotier à Chalmaison, à cause de Marie Salis, sa femme, Louis La Brie, tisserand au même lieu, Jean Chapotot, laboureur à Courton, paroisse de Saint-Loup-de-Naud, Jean Gramin, laboureur à Montigny-le-Guesdier, etc. (In-folio, papier, 350 feuillets.)  
1764-1776
- E 1059 Mouvance passive. - Aveu et dénombrement des seigneuries de Tachy, de La Tour-aux-Maréchaux et de Gratteloup, fournis au Roi, à cause de sa grosse tour de Provins, par messire Alexandre-Louis- Auguste Du Roux de Varennes, comte souverain de Beuil, en Piémont, acte de présentation de cet aveu à la Chambre des Comptes, etc.  
Titre-nouvel par messire Charles Du Roux de Chevriers, chevalier profès de l'Ordre de Malte, commandeur de Sours et Arville, demeurant au château de Varennes, par messire Pierre-Jean-Baptiste de Retz, seigneur de Servès, à cause de Charlotte Du Roux, son épouse, par messire Charles-Marie-François Du Roux, chevalier non profès de Saint-Jean-de-Jérusalem, et par madame Charlotte-Gabrielle et Jeanne-Marguerite du Roux de Varennes, chanoinesses du chapitre de Maubeuge, tous seigneurs conjoints de la terre de Tachy, au profit de mademoiselle Marie-Anne-Thérèse-Gabrielle, comtesse du Dressier, dame de Septveilles, Sainte-Colombe, Pont-Benoît, Lunay, Poigny en partie, Longueville, etc., légataire universelle de feu messire Armand-Gaston-Félix d'Andlau, son oncle, docteur de Sorbonne, aumônier du Roi, etc. (3 pièces parchemin.)  
1783-1785

### **Saint-Chamans (de). - Famille**

- E 1062 Expédition d'un partage des biens de la succession de dame Françoise Aglaé-Sylvie Le Tellier de Louvois, décédée épouse de messire Alexandre-Louis de Saint-Chamans.  
Ledit partage fait entre MM. Armand de Saint-Chamans et Antoine-Alexandre-Marie-François de Canonville, à cause de dame Amable-Louise-Félicité de Saint-Chamans, son épouse, bail à loyer par M. Armand de Saint-Chamans, mestre de camp, commandant du régiment de Poitou-Infanterie, à François Chevrolles, manouvrier à Écury, et à Nicolas Rousseau, laboureur à La Queue-aux-Bois, paroisse de Villegruis, d'un lot de terre de 44 arpents 35 perches, situés au finage dudit lieu de Villegruis. (2 pièces papier.)  
1788-1789

## **Sainte-Marie, Antoine (de). - Seigneur de Pontillaut.**

- E 1063 Plan parcellaire terrier de la seigneurie.  
Appartenant à messire Antoine de Sainte-Marie, orné des armes de sa maison, « écartelé d'or et d'azur, » et indiquant le château et la ferme de Pontillaut, les terres, prés et bois en dépendant. (1 pièce papier.)
- 1778

## **Salm-Kirbourg (de). - Prince Régnant**

- E 1064 Copie exécutée en 1759 de la « carte féodale du château du sieur Bouret et de toute sa dépendance, concernant l'emplacement des terres, tant par acquisitions et échanges des seigneurs de Nandy, que de plusieurs particuliers. »  
Vendeurs dudit sieur Bouret : messire Nicolas Lefèvre, suivant acte passé devant Robineau, notaire à Paris, le 14 mai 1750, messire Julien-Thérèse de Perthuis, notamment pour une pièce de terre appelée Le Gripet, contenant 2 arpents 46 perches et demi, et pour l'échange du port de Nandy, Louis David, étant aux droits de Catherine Grimault, sa femme, la cure de Nandy, l'église et fabrique du même lieu, etc. (1 pièce papier.)
- 1760
- E 1065 Sentence d'adjudication sur licitation, de biens situés au hameau de Gaudré, appartenant au sieur François Flechenelle et consorts, au profit de maître Nicolas de Boisneuf, avocat en Parlement, et ensaisinée par messire François d'Alemard-Panat de La Serre, seigneur de Morsang-sur-Seine, et dame Marie-Josèphe de Millancourt, son épouse.  
Acquisitions par Etienne-Michel Bouret, écuyer, l'un des fermiers généraux du Roi, seigneur de Croix-Fontaine, de Morsang et du fief Postel, de divers héritages provenant de : Martin Brias, dit Saintry, soldat au régiment d'Aquitaine, Charles-Olivier Aubry, marchand tabletier à Paris, François Gauthier, vigneron à Morsang, etc., autre sentence d'adjudication sur licitation entre les héritiers du sieur de Boisneuf, des biens de Gaudré, au profit de demoiselle Marie-Louise Leclerc, fille majeure, demeurant à Villededon, et ensaisinevements par M. de Valmalete, major de cavalerie, seigneur dudit Morsang. (1 partie nc [mauvais état] + recherches XIXème siècle sur Bouvet et le pavillon royal (communicable) (6 pièces papier.)
- 1748-1788

- E 1066 Vente du château et manoir seigneurial appelé le Pavillon du Roi, situé aux territoires de Nandy et de Saint-Port, sur le sommet de la côte de Croix-Fontaine, avec les cours, jardins, potagers, fontaines, parc, terres et bois en

dépendant.

Par le sieur Urbain Rouillé, bourgeois de Paris, au nom et comme curateur créé par la Cour des Aides à la succession d'Etienne-Michel Bouret, ancien secrétaire du cabinet du Roi, ancien administrateur général des postes, vacant au moyen des renonciations de Marie-Antoinette, Thérèse-Antoinette et Marie-Adélaïde- Victoire Bouret, filles et uniques héritières dudit sieur Bouret, et encore par les créanciers de ce dernier, au profit de très-haut, très-puissant et sérénissime prince Frédéric-Jean-Othon-Christian-Philippe-Henri, prince régnant de Salm-Kirbourg, wildgrave d'Hanu, rindgrave de Stein, landgrave d'entre la Moselle et le Rhin, etc. (1 pièce papier.)

1784

### **Savignat, Claude. - Prêtre déporté**

E 1067 Ventes, lot de partage, baux à loyer et procès-verbaux de mesurage de biens appartenant à Claude Savignat, prêtre déporté, né à Villenauxe-la-Petite, acte de tutelle, apposition de scellés, inventaire après le décès de Pierre Savignat père, etc.

Avis de parents devant Guillaume-François Jarry, avocat en Parlement, lieutenant de la prévôté de Villenauxe-la-Petite, actes conservatoires à la requête de Pierre-François Acier, procureur fiscal de Fontaines-Fourches, tuteur des mineurs Pierre Savignat, sentence rendue par Nicolas Crécy, licencié ès lois, bailli de Bray-sur-Seine, pairie réelle appartenant à madame Antoinette-Louise de Mesmes, veuve de monseigneur Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart et de Vivonne, pair et maréchal de France, etc. (1 pièce parchemin, 18 pièces papier.)

1703-1785

### **Sery, Philippe (de). - Seigneur de Cocherel**

E 206 Fragment d'une sentence du Parlement de Paris  
Rendue contre noble homme Philippe de Séry, écuyer, seigneur de Cocherel, héritier de Régnauld de Séry, son père, et de feu Philippe de Séry, son oncle, en cette qualité détenteur et propriétaire des terres, rentes et autres héritages situés à Chézy-en-Auxois près Gandelu, à Cocherel et autres lieux, sur lesquels ledit feu sieur Philippe de Séry, du consentement de Blanche, sa femme, avait constitué une rente de 10 livres au profit de noble homme Étienne Bracquet. (1 pièce papier.)

1526

## **Talaru, Louis-François (de). - Premier maître d'hôtel de la Reine**

- E 1068 Extrait de l'inventaire dressé après le décès de Louis-François de Talaru, premier maître d'hôtel de la Reine, des meubles et effets trouvés dans un appartement situé au premier étage de la cour des cuisines du château de Fontainebleau.

Par Drouhet, notaire en cette ville, à la requête dame Henriette-Jeanne-Elie de Becdelièvre de Cany, veuve de M. de Talaru, tant en son nom comme créancière de la succession de son mari, que comme tutrice de leurs deux enfants mineurs. (1 pièce papier.)

1748

## **Talleyrand-Perigord (de). - Famille, seigneurs de Mitry et Mory**

- E 1069 Mouvance censuelle. - Lettres obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, pour la rénovation des terriers de Mitry, Mory, La Villelte, Bourcière, Novion et Bois-le-Vicomte.

Pour messires Thibault de Vitry, Barthélemy Hervart, secrétaire du Roi, Anne Hervart, et Jeanne-Madeleine-Anne de Grolée de Viriville, veuve de François Olivier, comte de Sénozan, marquis de Rosny, successivement seigneurs desdits lieux, publications de ces lettres dans les paroisses environnantes, etc. (6 pièces parchemin, 11 pièces papier, 2 sceaux.)

1452-1743

- E 1070 Procédures poursuivies contre divers particuliers, pour les obliger à passer déclaration de leurs héritages au terrier de Mitry et Mory.

Extraits des déclarations fournies par : Claude Moiset, marchand à Mitry, Pierre Lavoisier, maître barbier et chirurgien au même lieu, Pierre Dumont, bourrelier à Chelles, comme tuteur de ses enfants, les religieux, abbé et couvent de l'église et abbaye de M. Saint-Pierre de Lagny-sur-Marne, ordre de Saint-Benoît, sieur Gilles Flichy, sert-d'eau de Sa Majesté, demeurant à Mitry, Anne Delamare, veuve de sieur Claude Benoist, vivant chef de fourrière du Roi. - Bail à loyer portant reconnaissance de la directe de Mitry, par noble homme Jacques Kerner, seigneur de Mory, receveur général des finances à Paris, à Jean Senicourt, laboureur audit lieu de Mitry. - Notes, états et mémoire du sieur Richard, arpenteur-juré, chargé par madame de Sénozan de la révision et de la continuation des plans terriers de Mitry et Mory, entrepris par le sieur Delacroix, etc. (58 pièces papier.)

1560-1752

- E 1071 Fragments de censiers ou papiers de recette des droits dus aux seigneuries de Mitry et Mory, pour haut et puissant seigneur monseigneur le comte de

439

Dammartin, monseigneur le duc de Mazarini et leurs successeurs, seigneurs desdits lieux et de Bourcière, La Villette-aux-Aulnes, etc.

Censitaires : Antoine Benoist, au lieu de feu Pierre Dufour, Jean Du Vertbois, dit de Liège, Alizon Lefort, veuve de Guillaume Bordier, Philippot Leplastre, laboureur à Mitry, Michault Dommage, au lieu d'Antoine Polly, Adrien Charpentier, à cause de Marguerite Guénot, sa femme, et Charles Guénot, en son nom, Guillaume Cressé, tapissier, bourgeois de Paris, Jean Hérissant, le jeune, et la veuve de Jean Hérissant, l'aîné, maître Jean Fortier, « grènetier du magasin et grenier à sel de Senlis, au lieu de Parrette Durand, etc. » (Petit in-folio, 320 feuillets papier.)

1493-1679

E 1072 Baux à cens et rentes de maisons et autres héritages situés à Mitry et à Villeparisis, par les anciens seigneurs de Mitry.

Notamment : par monseigneur Antoine de Chabannes, comte de Damrnartin, grand maître d'hôtel de France, par très-haute, très-puissante et très- illustre princesse mademoiselle Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur, fils de France, oncle du Roi, et de feu madame Marie de Bourbon, souveraine de Dombes, duchesse de Montpensier, Châtellerault, Saint-Fargeau, etc., par messire Armand-Jean Du Plessis de Richelieu, duc et pair de France, général des galères, etc., par dame Jeanne- Madeleine-Anne de Grolée de Viriville, veuve de messire Jean- Olivier de Sénozan, comte de Sénozan, marquis de Rosny, litres-nouveles, procédure, extraits d'un acte départagé des biens appartenant aux héritiers de La Mire-Mory, etc. (32 pièces parchemin, 91 pièces papier.)

1403-1760

E 1073 Mouvance passive.

Aveu fourni par messire Jean-Frédéric La Tour Gouvernet, chanoine de l'église de Paris, seigneur de Bois-le-Comte, Mitry et autres lieux, à monseigneur Louis-Henri duc de Bourbon, prince de Condé, comte de Dammartin-en-Goëlle, foi et hommage rendus aux seigneurs de Dammartin par les possesseurs successifs des fiefs de Mory et d'Hérouville, acquis par Thibault de Vitry, de Laurent de Mory, mémoire sur la mouvance du fief d'Hérouville, sentence des requêtes du Palais rendue au sujet de cette mouvance, entre messire Philippe de Boulainvilliers, comte de Dammartin, et messire Thibault Baillet, président au Parlement de Paris, seigneur de Novion, en 1518, quittances de droits de relief données aux acquéreurs desdits fiefs par le prince de Condé et par le duc d'Enghien. (3 pièces parchemin, 18 pièces papier.)

1449-1730

E 1074 Limites.

Transaction entre madame Jeanne-Madeleine-Anne de Grolée de Viriville, veuve de messire François-Olivier de Sénozan, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, dame de Bois-le-Vicomte, Mitry et Mory, et les nobles dames prieure perpétuelle et religieuses du monastère royal de Saint-Louis-de-Poissy, au

sujet des limites et cantonnements de chasse de leur fief de Nanterre, situé à Mitry, plan des lieux contentieux, copie informe d'un arrêt du Parlement de Paris faisant « défense à tous artisans, marchands, fermiers, laboureurs et paysans de chasser, même avec permission des seigneurs de fiefs, hors le cas qu'ils accompagneraient lesdits seigneurs, etc., » - notes correspondance du sieur Dumotet, intendant de l'abbaye de Poissy, plans visuels des limites des seigneuries de Mitry et Mory, et de celles de Compans et Moussy-le-Neuf vers Vémars. (12 pièces papier, 2 plans.)

1768-1771

- E 1075 Actes d'acquisition de la terre et seigneurie de Mitry, avec droits en dépendant, et du fief de Novion, situé sur les territoires de Mitry et de Mory. Par monseigneur l'illustrissime et révérendissime Armand Du Plessis, cardinal de Richelieu, grand maître, chef et surintendant de la navigation et commerce de France, et par maître Thibault de Vitry, conseiller au Parlement de Paris, trésorier en l'église d'Angers. - Vendeurs, monseigneur Henri, duc de Montmorency et d'Ainville, comte de Dammartin, pair de France, etc., Guillaume d'Harville, écuyer, seigneur de Neynville, en Vealguessin-le-Normant, au bailliage de Gisors, de Paloisel, du Plessis-sous-Rochefort, et demoiselle Anne de Gouttes, sa femme, baux à loyer des terres et seigneuries de Bois-le-Vicomte et de La Villette-aux-Aulnes, procès-verbaux de mesurage desdites terres et de 28 arpents 51 perches à Mitry. (12 pièces papier, 16 pièces parchemin.)

1448-1784

- E 1076 Partages, acquisitions et échanges de maisons, bâtiments, jardins et terres situés au territoire de Tremblay. Entre Philippe Dupuys, Drouet Des Jardins et Manon sa femme, soeur de Dupuys, Robin Eliot, tuteur de Jean et de Denisettes Dupuys, etc. - Vente par Jean Robinot à Guillaume son frère de 7 quartiers et demi de terre, et par celui-ci à Jean de Paris, acquisition par Henri de Paris de 12 arpents 1 quartier de terre labourable, provenant dudit Guillaume Robinot, échange de biens entre Jean de Paris, d'une part, Guillaume Dutrou et Alison Nicolas, sa femme, d'autre part, copie informe du contrat de vente de 180 arpents de terre labourable, pré et saussaie, par messire Alexandre de Cisternay, chevalier, seigneur du Fay, maître d'hôtel ordinaire du Roi, l'un des 24 gentilshommes de Sa Majesté, à messire Antoine Feydeau, seigneur de Bois-le-Comte, intendant des maison et finances de la Reine : tous lesdits héritages ayant servi à composer la ferme dite de Salmasis. (58 pièces parchemin, 20 pièces papier.)

1419-1753

- E 1077 Baux à loyer de la ferme de Salmasis et autres biens situés à Tremblay. Consentis par, noble homme et sage maître Thierry Le Cirier, docteur, régent de la faculté de médecine en l'Université de Paris, maître Jean Le Cop, avocat en Parlement, messire Emery de Barbe \_\_\_ seigneur de Chameraulx, de La Roche, de Bois-le-Vicomte, etc., gentilhomme ordinaire du Roi, grand

maréchal des logis de Sa Majesté, et dame Claude de L'Aubespine, sa femme, dame Madeleine Sabine de La Tour de Gouvernet, veuve de messire Joseph-François de Grolée, comte de Viriville, etc., déclarations ou procès-verbaux de mesurage des terres de ladite ferme, dressés à la requête de hauts et puissants seigneurs messires Barthélemy et Anne d'Hervart, anciens seigneurs de Bois-le- Vicomte, Mitry, Mory, La Villette-aux-Aulnes et Bourcière, etc. (8 pièces parchemin, 14 pièces papier.)

1506-1752

- E 1078 Ventes de coupes de bois. - Procès- verbaux d'arpentage des coupes à user et actes de vente par adjudication et sous signatures privées.  
Consentis par : Jean de La Haye, dit Pignet, au profit de Guillot-Foullon, noble homme maître Dreux-Budé, notaire et secrétaire du Roi, seigneur d'Yères, noble homme et sage maître Jean Courtin, seigneur de Bois-le-Vicomte, auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, Gaston, fils de France, oncle du Roi, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres et comte de Blois, tuteur et gardien noble de Mademoiselle, sa fille. - Ce dernier cède la copue de 40 arpents et demi de bois taillis pour employer les sommes à en provenir « aux réparations tant de massonnerie et charpenterie que couvertures nécessaires à faire au château de Bois-le- Vicomte, aux murs et contrescarpe des fossés et clôtures du parc d'iceluy et fermes en dépendans, etc. » (5 pièces parchemin, 30 pièces papier.)

1409-1755

- E 1079 Fontaines. - Plans visuels des fontaines de La Villette et de Bourcière, avec nivellement des eaux de la première, pour les conduire dans les fossés du château de La Villette-aux-Aulnes.  
Dressés par Corbet, inspecteur des bâtiments de la ville de Paris, à l'hôtel Lamoignon, rue Pavée, au Marais. (3 pièces papier.)

1767

### **Talleyrand-Perigord de Chalais (de). - Famille, seigneurs de Saint-Fargeau**

- E 1080 Censives. - Terrier des seigneuries de Saint-Fargeau et Tilly, appartenant à messire Claude-Joseph Le Jay, seigneur baron de Saint-Fargeau, Tilly, Maison-Rouge et Les Salles, châtelain de Toisy, gouverneur de la ville et du château d'Aire-en-Artois.  
Censitaires : Jacques de Saint-Aignan, marchand tailleur d'habits audit lieu de Saint-Fargeau, les religieux, prieur et couvent des Augustins Réformés établis au quartier de Saint-Germain-des-Prés, maître Jacques Tréhet, lieutenant de maire de la ville de Corbeil, au nom et comme administrateur temporel de l'Hôtel-Dieu de cette ville, maître Pierre-Antoine Boileau, prêtre, curé de Saint-Fargeau, Léonarde Robert, veuve de Pierre Gilles, vivant

chirurgien à Tilly, honorable homme Jean-Jacques Boutin, officier mesureur et contrôleur de charbon, bourgeois de Paris. (In-folio, papier, 94 feuillets.)

1712-1719

- E 1081 Dîmes et domaines. - Contrats de vente et engagement de toutes les dîmes et terrages soit de grain, soit de vin, etc., de Jonville, Saint-Fargeau et La Couarde.

Par révérendissime Philippe, cardinal de Lenoncourt, prieur de La Charité-sur-Loire, au profit de messire Philippe de Castelnau, seigneur de Jonville, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur de Saint-Dizier, enquête faite au sujet de la dîme de Jonville, contre demoiselle Oudette de Vaudetar, dame de Moulignon, vente des droits énoncés ci-dessus par messire Jacques de Castelnau, à messire Nicolas Le Jay, chevalier, seigneur de Tilly, Villiers, Maison-Rouge et Saint-Fargeau, second président en la Cour de Parlement de Paris, contrat de vente par Etienne-Miche Bouret, écuyer, secrétaire du Roi, à haut et puissant seigneur Charles-Antoine de Guérin, marquis de Lugeac, lieutenant général des armées de Sa Majesté, gouverneur et lieutenant général de Toul et du Toulous, inspecteur général de l'infanterie, commandant des grenadiers à cheval du Roi, seigneur de Tilly, Maison-Rouge, Saint-Fargeau et du Coudray, de 205 arpents 51 perches de terre et bois auxdits lieux, outre divers autres héritages. (1 pièce parchemin, 6 pièces papier.)

1587-1771

### **Talon, Gilles. - Marquis de Montigny**

- E 1082 Droits seigneuriaux. - « Arpentage des vignes qui sont assises sur le terroir de Montigny (paroisse de Lesches), redevables des droits seigneuriaux envers messire Gilles Talon, seigneur et marquis dudict lieu, de mesme et ainsi qu'il est plus amplement desclaré au papier terrier fait et receu par maître Guillaume Renault, notaire royal au bailliage de Meaux, résident à Quincy-en-Brie, et prévost de la haulte justice du marquisat de Montigny. »  
Censitaires : Pasque Berger, pour 5 arpents 3 quartiers et 6 perches, maître François de Blerzy, 1 arpent 19 perches et demie, la veuve Antoine Bonnaire, 2 arpents 29 perches, en 8 articles, Guillaume Roger, 5 quartiers moins le quart d'un quartier, en 14 pièces - M. Charlet, seigneur d'Esbyly, 21 perches, etc.: toutes lesdites vignes montant à 47 arpents, en 242 pièces et en 77 déclarations. (In-folio, papier, 13 feuillets.)

XVIIème s.

## **Terray. - Famille, seigneurs d'Athis, de Villiers-Sur-Seine, etc.**

- E 1085 Mouvance passive. - Acte de foi et hommage fourni à la seigneurie de La Motte de Villiers.  
Appartenant à messire François Des Réaux, sieur de Brantigny, Cocloy (avant Lircy), Vollery, Orillon, Chardonnet, Athis, Grisy, etc., par messire Esprit-Juvénal d'Harville Des Ursins, seigneur de Villiers-sur-Seine, Doue, La Bergeresse et Chauffry, marquis de Tresinel, aveu de la seigneurie de Villiers et du fief de La Bertauche, entre Villiers et Athis. (2 pièces parchemin.)  
1722-1726
- E 1086 Mouvance passive. - Aveu et dénombrement fourni à messire Ambroise, duc de Bournonville, seigneur de La Motte-Tilly, de Courceroy, de La Prée d'Athis et de Fontenay, à cause de la châellenie de La Motte-Tilly et de La Prée d'Athis, par messire Louis Des Réaux, seigneur d'Athis, de Grisy, de La Motte, de Villiers, etc.  
Autre hommage rendu par messire François, marquis Des Réaux, chevalier, seigneur d'Athis, à messire Anne-Jules, duc de Noailles, pair et maréchal de France, à cause de dame Marie-Françoise de Bournonville, son épouse, dame de La Prée d'Athis, etc. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)  
1688-1694
- E 1087 Famille Terray et seigneurie de Villiers-sur-Seine : mémoire d'Antoine Jean Terray, aux administrateurs du district de Provins.  
Le document réclame le paiement des droits de lods et ventes, dont il est propriétaire 20 et 27 avril 1792, pièces justificatives : copie de l'acte de vente des dîmes de Villiers-sur-Seine par l'abbaye de Sainte Colombe de Sens et de sa ratification du 1er janvier 1454, 10 décembre 1790, bail des dîmes de grains et prés par Louise Madeleine Le Blanc, marquise de Trainel 22 novembre 1726, extraits des acquisitions d'Athis du 17 juin 1754, de Villiers du 25 février 1765, etc Nogent, 25 avril 1792, extrait du contrat de vente du 25 février 1765, devant Bro à Paris, par Claude Constant Juvenal de Harville des Ursins, marquis de Trainel, à Joseph Marie Terray 14 décembre 1790, acte de vente par Etienne Simon Himbert de Flégny, prieur commendataire du prieuré de Beaulieu près Nogent-sur-Seine, à Joseph Marie Terray, devant Duclos Dufresnoy à Paris 17 mai 17711, extrait du codicille fait par Joseph Marie Terray, devant Duclos à Paris le 19 février 1777, instituant son neveu comme légataire universel, Nogent, 18 décembre 1790, extrait de l'acte de consentement à l'exécution du testament de Joseph Marie Terray du 29 décembre 1776, devant Régnault à Paris le 15 mai 1778, Nogent, 18 décembre 1790, copie du bail du 23 février 1779, devant Nicolas Party, notaire à La Motte-Tilly, Nogent, 14 décembre 1790, mesurage et arpentage des grandes dîmes de Villiers-sur-Seine, au finage de Villiers et d'Athis, par Hilaire Cain, géomètre arpenteur royal à Nogent-sur-Seine 5 octobre et 9 décembre 1790, bail à loyer par Antoine Jean Terray, La Motte-Tilly 23 avril 1792, certificat cadastral de la municipalité de Villiers 25 avril 1792 (1 pièce

parchemin, 12 pièces papier.) [Voir AD de l'Aube, archives du château de La Motte-Tilly, 144 J 434, 449-457]

1726-1792

## **Théard. - Famille**

- E 1088 Contrat de mariage de messire Paul Théard, seigneur des Cottières et de Courtavenel, ci-devant lieutenant du Roi, fils de défunt Jacques Théard, écuyer, sieur de La Théardière, et de dame Françoise Huet de Lasserine, d'une part, avec demoiselle Louise Poncelet de Fruges, fille de messire Robert Poncelet, seigneur de Fruges, conseiller au Parlement de Metz, et de dame Françoise Saintavin, d'autre part. Etc.

Testament de dame Louise Poncelet, veuve Paul Théard, en son vivant commandant de la ville de Bruges-Saint-Vinox, par lequel elle institue pour son légataire et exécuteur testamentaire maître Pierre-François-Saleur, receveur des tailles de l'Élection de Rozoy, appositions des scellés, vente d'effets mobiliers garnissant deux maisons à Paris, rue Sainte-Apolline, et à Bergues, procédure relative à des droits successifs et accord entre madame veuve Théard des Cottières et les héritiers de son mari, représentés par Jean Cochon, sieur des Fontenelles, bourgeois d'Angers, et autres, etc. (2 pièces parchemin, 37 pièces papier.)

1699-1726

## **Thierry. - Famille**

- E 1089 Famille Thierry dit Maugras (puis de Maugras) et famille Thierry de Ville d'Avray. - Placets et actes.

Famille Thierry dit Maugras, puis de Maugras : 9 arpents et demi quartier de terres, sises devant le portail de la Chaussée du château royal de Fontainebleau et les portes du chenil, héritées de Gilbert Daubertain Maugras, "gentilhomme de la vénerie", placets [XVIIe s], plan aquarellé des terres, dressé par Billaudel, arpenteur du Roi 1710, échelle [15,5 cm] pour 20 perches (36 cm x 47 cm). - Extrait de l'acte de partage de la succession de Gilbert Daubertain dit Maugras, concierge du chenil du château de Fontainebleau du 1er mai 1618, devant Morlon, 25 juin 1793. - Extrait du partage des successions de Jean-Louis Thierry Demaugras et Catherine Anne Baratty du 4 février 1779, devant Fouillette à Paris, 1er messidor an IV (5 p papier, extraites du dossier d'adjudication du 29 fructidor VI, n° 65 R 6), correspondance entre A[uguste] Thierry de Maugras, rédacteur au ministère de la Guerre, et Côme Lemaire mars-avril 1887 (6 p papier) [XVIIe s]-1887.

- Famille Thierry de Ville d'Avray : copie et extrait du contrat de mariage de Marc Antoine Thierry et de Cécile Marguerite Lemoine du 10 février 1760, devant Raux Rauland à Versailles, par Ménard, 18 brumaire III, copie du contrat de mariage de Georges Claude de Baude, baron de Pontlabbé, et de

Marie Louise Thierry du 20 juillet 1777, devant Dosne à Paris, par Dosne 8 juin 1793, copie de l'acte de vente des terres de Mauregard et Dumesnil, à Louvres-en-Parisis, par Henry François de Paule Lefèvre d'Ormesson à Marc Antoine Thierry du 26 avril 1787 et des quittances de décembre 1790 à mai 1791, par Dosne 18 ventôse III, idem par Eckard à Sèvres, 14 fructidor IV (5 p papier) 18 brumaire III-14 fructidor IV (cf J 980).

XVIIème s.-XIXème s.

- E 1089/1-1 Enveloppe envoyée par A. Thierry de Maugras, rédacteur au ministère de la Guerre, à Côme Lemaire avec cachet armorié de cire rouge, en bon état 1887.

1887

### **Thiersault, Guillaume. - Seigneur de Puisieux en partie**

- E 1090 Procès-verbal de mesurage des terres appartenant à noble homme messire Guillaume Thiersault, conseiller du Roi en son Grand Conseil, seigneur de Puisieux en partie.  
Dressé par Louis Champ, arpenteur- juré au bailliage du Valois, demeurant à Acy-en-Multien, qui, après calculs faits, a trouvé une contenance totale de 101 arpents 45 perches. (1 pièce papier.)

1701

### **Thou, Jacques (de). - Seigneur de Villiers-en-Bière et du Bréau**

- E 258/1 Procédure  
Copie de titres concernant le non-paiement de 4 années d'arrérages d'une rente de 20 livres tournois constituée au profit de Jacques de Thou, conseiller et avocat du Roi en la chambre des généraux sur la justice des Aides à Paris, et consorts, par Antoine de Melun, écuyer, seigneur en partie de la vicomté de Melun et de Bourron (parchemin en rouleau, 1e partie, env. 1 m)

1480-1500

- E 258/2 Procédure  
Copie de titres concernant le non-paiement de 4 années d'arrérages d'une rente de 20 livres tournois constituée au profit de Jacques de Thou, conseiller et avocat du Roi en la chambre des généraux sur la justice des Aides à Paris, et consorts, par Antoine de Melun, écuyer, seigneur en partie de la vicomté de Melun et de Bourron (parchemin en rouleau, 2e partie, env. 13,5 m de long).

1480-1500

446

## **Tillet (du). - Famille, seigneurs de Montramé, Bouy, Chalautre-La-Petite et autres lieux**

- E 1091 Procès-verbaux de mesurage, avec figures, des terres, prés, etc., du domaine de Chalautre-la-Petite, de la ferme de Montramé et autres héritages. Appartenant à messire Louis Du Tillet, chevalier, seigneur de Bouy, Montramé et Chalautre, ensuite, à Charles-Claude Du Tillet, seigneur des mêmes lieux et de Soisy, vicomte de La Malmaison, aide-major et exempt des gardes du corps du Roi, transaction entre Jean de Sablonnières, les héritiers de Montbron et Jules-César Bernier, ancien seigneur de Chalautre-la-Petite, etc. (24 pièces papier.)
- 1645-1768
- E 1092 Baux à rente de maisons et autres héritages situés à Chalautre-la-Petite et à Montramé, faits par dame Marguerite Bellot, veuve de messire Louis Du Tillet, chevalier, seigneur de Montramé, Bouy, Chalautre-la-Petite et autres lieux. Etc.  
Titres-nouveaux de diverses rentes constituées par : Paul Bocquet, vigneron à Bouy, Marie Billotte, veuve de François Tourelle, Nicolas Pétilion, à cause de Marie-Anne Herbelin, sa femme, et Vincent Dantigny, tous deux vignerons, l'un à Montramé, l'autre à Chalautre-la-Petite, au profit de messire Charles-Claude-François Du Tillet, chevalier, seigneur desdits lieux, vicomte de La Malmaison, brigadier des armées du Roi, etc. (14 pièces parchemin, 3 pièces papier.)
- 1714-1781
- E 1093 Extrait du contrat de mariage de messire Claude-François, marquis Du Tillet, colonel du régiment Royal-Infanterie, avec demoiselle Charlotte-Geneviève Pellard de Subbeval. Etc.  
Extraits d'inventaires après décès, mémoire général des terres de Montramé, suivant les titres, mesurages et contrats d'acquisition, extrait d'un acte de donation du fief de Montmitel et de la terre de Blunay, au territoire de Melz, avec réserve d'usufruit, par messire Louis Du Tillet, évêque d'Orange, à messire Sébastien Du Tillet de La Malmaison, son frère, capitaine au régiment Royal-Infanterie, copie du testament de ce dernier, partage des biens de sa succession, renonciation à cette succession par messire Antoine-Charles- Pierre Du Tillet de Lunay, ancien capitaine au régiment Royal-Infanterie, en faveur de l'évêque d'Orange, son frère, etc. (1 pièce parchemin, 17 pièces papier.)
- 1763-1790
- E 1973 Censier de la seigneurie de Chalmaison, La Tour carrée et Bernay.  
Etabli à la requête de Magdeleine du Tillet, pour le renouvellement du papier terrier depuis 30 années, par Jean Chaumé, greffier de la prévôté de

Chalmaison, en présence de Gabriel Salis, procureur fiscal (p 1-54), idem commencé en 1771 (p 55-) ; listes, notes et 1 LAS jointes (reg in 4°, 121 p et n.p.; couverture parchemin, dos disparu, état moyen) (ex 59 Edt 1)

30/11/1751-1790

## **Tissart de Rouvres, Louis-Joseph. - Marquis de tissard de Rouvres**

- E 1094 Expédition d'un bail à loyer de la ferme de Clotomont, sise en la paroisse de Beaubourg, composée, outre les bâtiments, cour et jardin, de 25 arpents de pré et de 200 arpents de terre.  
Passé au profit de Claude-Thierry Bénard, laboureur en la ferme de La Mule, par Louis-Joseph, marquis de Tissart de Rouvres, demeurant à Paris, rue Saint-Marc, paroisse Saint-Eustache, moyennant la somme de 3,200 livres par année, payable en trois termes, plus les charges. (1 pièce papier.)

1787

## **Tramblay (du). - Seigneur de Rubelles**

- E 1095 Mouvance censuelle. - Extraits de déclarations passées au terrier de cette seigneurie.  
« Comprenant tous les climats du territoire de Rubelles, chargés d'un sol parisis de cens l'arpent, qui font 15 deniers tournois. » - Déclarants : Jean Pinon, procureur fiscal, Jean Pinon, fils de l'arpenteur, Jean Huré, meunier, Étienne Michon, vigneron, Jean Jovin, maître barbier et chirurgien à Melun, Balthasar Galé, marchand en la même ville, à l'hôtel de la Cloche, paroisse Saint-Aspais, etc., projet de traité entre maître Pierre Leclerc, notaire à Melun, pour la confection d'un terrier et la recette des cens, état des propriétaires d'héritages dans le fief de Bouteregnault, à Dammarie-lez-Lys, mémoire des frais dus à maître Leclerc, notaire, par madame de Miramion, dame de Rubelles, projet d'hommage par les religieuses de Saint-Nicolas de Melun à Charles Le Prévost, seigneur de Saint-Germain-Laxis, à cause du fief Bobé, etc. (27 pièces papier.)

XVIIème s.-XVIIIème s.

- E 1096 Mouvance active. - Reconnaissance et demande de sursis pour rendre foi et hommage, par madame Françoise Des Friches, veuve de messire Balthasar Gésu, dame d'Aubigny, à cause de ses enfants mineurs, à messire Toussaint Bonneau, conseiller du Roi au Parlement de Paris, seigneur de Rubelles, etc. Présentation d'homme vivant et mourant à messire Pierre Du Tramblay, alors aussi seigneur de Rubelles, auditeur ordinaire en la Cour des Comptes de Paris, par dom Jean-François Leclercq, religieux, procureur de l'abbaye royale de Saint-Denis-en-France, à cause de 80 arpents de bois sis à

448

Mainpincien, relevant en plein-fief du château de Rubelles, à une seule foi et hommage. (2 pièces papier.)

1647-1760

- E 1097 Mouvance censuelle. - Plan figuré du fief de Bouteregnault, sis au territoire de Dammarie-lez-Lys, climat Des Rigoust, et dépendant de la seigneurie de Rubelles, dressé pour madame Marie Bonneau, dame du lieu. Déclarations passées au terrier de ce fief par : Élisabeth Bouillet, fille majeure, François Bouillet, Marie-Anne Bouillet, veuve Lassalle, et Élisabeth Bouillet, conjointement, tous demeurant à Dammarie, au profit de messire Jean-Louis Chassepot de Beaumont, chevalier, seigneur de Rubelles, de Bouteregnault et autres lieux. (3 pièces papier.)

1621-1723

- E 1098 Extrait de l'acte de vente de la terre et seigneurie de Rubelles, par messire Guillaume de Nesmond, seigneur de Coubron, et dame Marguerite de Beauharnais de Miramion, son épouse, au profit de messire Charles Chassepot de Beaumont et de dame Louise de L'Isle, sa femme, en présence de maîtres Jean Garauchan, curé de Rubelles, Jacques Pinon, procureur fiscal, Jean Pinon, greffier, Urbain Thoré, sergent, etc., Quittance de 40,500 livres restant du prix de la vente de cette terre, décharge de remise de titres, par M. le président de Nesmond, auquel M. de Chassepot avait rétrocédé diverses rentes, etc. (2 pièces papier.)

1687-1688

### **Tronchet. - Seigneur de Sabarois, des Eclichardes et de La Pièce à L'ermite, au Territoire de Chamigny**

- E 1099 Plan de ces seigneuries appartenant à M. Tronchet, avocat au Parlement de Paris, seigneur desdits lieux. Levé par Lainé, arpenteur royal au bailliage de Meaux, résidant à Germigny-l'Évêque. (1 pièce papier, collée sur toile.)

1699

### **Trudaine. - Famille**

- E 1100 Pièces produites à l'appui d'une réclamation de partie des biens de la succession de MM. Charles-Louis et Charles-Michel Trudaine, frères. - Tableaux généalogiques, acte de notoriété et dépôt de titres concernant les héritiers d'Édouard-François- Pierre Scott de Roys et Jean-Antoine Scott Boscherville, etc.

Acte de partage d'actions de la Compagnie des Indes provenant de la succession de feu Antoine Scott de La Mésangère, arrêté de compte entre dame Renée-Madeleine de Rambouillet, épouse de M. Charles Trudaine, fille unique et seule héritière de Nicolas de Rambouillet de La Sablière, et les sieurs Guillaume et Antoine Scott, etc. (7 pièces papier.)

1718-1789

## **Valladon de La Grivelle, Guillaume. - Ecuyer, conseiller-secrétaire du Roi**

E 1819 Seigneurie de La Borde-Fournier. - Extraits ou inventaire des titres de cette seigneurie.

Aveu fourni à la Reine (Marie d'Anjou), à cause de son château de Brie, par Jeanne Des Barres, de son domaine de La Motte, appelé La Borde-Fournier, avec ses dépendances, consistant en : 74 arpents de terres arables, sept arpents de pré, 1 livre 2 sous de menu cens et toute la justice, haute, moyenne et basse, arrière-fief, la maison de Guigneville, avec jardins, aulnaies, neuf arpents de vigne, cinquante-sept arpents de terre, la maison du Tartre (Tertre?), trente arpents de bois, la garenne, dix-sept arpents de terre tenant au Tartre, 17 livres de menu cens, 15 droitures le jour de Noël, le fief de Simon et Jacques Perdriel, tenu en arrière-fief de la Reine, le collège de Chenac, séant à Prunay, valant 13 livres parisis de cens, à prendre sur plusieurs héritages, sis audit lieu de Prunay, autre aveu, fourni aussi à la Reine, par la demoiselle Jeanne Des Barres, pour raison de son fief du Chêne-Bécard, contenant. un hébergement, sis au-dessus de La Ferté-Aleps, avec le jardin, 65 arpents de bois, 130 arpents de terres arables, le montage et l'herbage de la rivière, un fief relevant de celui du Chêne-Bécard, et, en arrière-fief, de La Borde-Fournier, dénombrement, donné au Roi par Marie-Anne Bergeret, de la terre de ce dernier lieu, composée d'un grand corps d'hôtel, chapelle, etc., entourés de fossés à pont-levis, cour, basse-cour, colombier, grange, un grand vivier, cent soixante arpents de terre, etc. (In-folio, papier, 34 feuillets.)

1428-1742

E 1820 Nomenclature des anciens propriétaires de La Borde-Fournier, d'après les titres. Simon de Verneuil, écuyer, Jeanne Des Barres, fille de Jean Des Barres, écuyer, seigneur de Chaumont-sur-Yonne, et de damoiselle Jeanne de Verneuil, Colinet Bernard, écuyer, Marie Laugière (Laugier?), veuve de Nicolas Bernard, écuyer de cuisine de M. le duc d'Orléans, Jean Bescherel et Jeanne Des Barres, Guillaume Ligier, écuyer, prévôt de l'artillerie, Guérin Mangue, écuyer, époux de Marie Bochard, Marie Mangue, veuve de Claude Olivier, seigneur de Balainvilliers, fille du précédent, maître Claude Pichon, notaire au Châtelet de Paris, et Claude Mangue, sa femme, etc. (Petit in-folio, 4 feuillets, papier.)

1343-1719

- E 1821 Mouvance passive. - Extraits d'aveux et dénombremements de la terre et seigneurie de La Borde-Fournier, fiefs, arrière-fiefs, terres et héritages en dépendant.

Aveu rendu à une Reine de France (Blanche de Navarre, femme de Philippe VI, dit de Valois), dame de Brie-Comte-Robert, par Simon de Verneuil, seigneur d'une terre appelée La Motte de La Borde-Fournier, dans lequel l'avouant déclare que de sadite terre étaient mouvants quatre fiefs, dont l'un, tenu par le sieur Villemain, consistait en maison et jardin, un moulin, cinq arpents de pré à deux herbes, deux arpents de vigne, six arpents de pré, cent dix-sept arpents de terres gagnables, en trois pièces, item, le second fief tenu de l'avouant, et en arrière-fief de la Reine, appartenant à Thomas de Braye (Brie), savoir : son manoir appelé La Grange de Braye, les fossés, le vivier et le colombier, cinq arpents de pré, cinquante et un arpents de terres arables, copie informe d'un autre aveu, rendu en la Chambre des Comptes, par maître Charles Pichon, conseiller du Roi, correcteur en ladite Chambre, tant pour lui que pour Pierre Pichon, son neveu, des fief, terre et seigneurie de La Borde-Fournier, consistant en hôtel seigneurial clos de fossés, avec le jardin y tenant, cinquante-cinq arpents de terre, en une pièce, etc. (4 pièces, papier.)

1343-1701

- E 1822 Mouvance passive. - Sentence rendue par Jean Vigneron, chevalier, conseiller du Roi, président au bureau des finances de la Généralité de Paris, commissaire député pour juger les procès qui pourraient naître au sujet de la confection des papiers terriers de la mense abbatiale de Saint-Denis en France.

Pour les religieuses de la maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr-lez-Versailles, à laquelle a été unie cette mense, laquelle sentence condamne la demoiselle Marie-Anne Bergeret, fille majeure, à représenter, au bureau des papiers terriers dont est question, les titres de possession d'une pièce de terre contenant quatorze arpents, sise à Brie-Comte-Robert, au lieudit les Gloriettes, signification de ladite sentence. - Lettre de la soeur Saint-André, dépositaire de l'abbaye de Jarcy, à M. Valladon, seigneur de La Borde-Fournier, faisant connaître que l'abbaye possède, à Attilly, le fief de La Borde-Morin qui consiste en soixante-neuf arpents de terre et trois arpents un quart de pré, etc. (4 pièces, papier.)

1708-1775

- E 1823 Mouvance censuelle. - Lettres obtenues pour la rénovation du terrier de La Borde-Fournier, par le sieur Guillaume Valladon, écuyer, avocat au Parlement de Paris, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur dudit lieu de La Borde-Fournier, de La Grivelle, de La Fleur de Lys, de l'Épine, Robichon, Perdriel, Marchais et Marguerite, de la moitié du fief de Boigny, dit Chantepie, des demi-fiefs du Parc et du Petit-Chantepie, de Sanguin et du Four, en partie.

Sentence d'entérinement de ces lettres, noms des censitaires de La Borde-Fournier : M. Château, pour deux arpents treize perches, tenant d'un côté au chemin de Brie à Lagny, l'Hôtel-Dieu de Brie, quarante-six perches tenant à

Saint-Lazare, les Ursulines de Saint-Denis, la Chapelle Saint-Jean, les Carmes déchaussés de Paris, Jarcy (l'abbaye de), les Apôtres, l'église et la cure de Brie-Comte-Robert, etc. (13 pièces, papier imprimées.)

1775

- E 1824 Mouvance active. - États et mémoires des fiefs relevant de La Borde-Fournier.

Foi et hommage rendu par dame Marguerite-Thérèse Galleran, dame de Guineville et des fiefs Margot, de Vaugrineuse et du Ménil, situés en la paroisse de Saint-Firmin de Guineville, près La Ferlé-Aleps. - « Par un dénombrement de 1699, il paraît que Guineville consiste en un château très-beau et très-considérable, avec cour et jardin, le tout contenant soixante arpents en terres labourables, trois cents arpents en bois de haute futaie, taillis, trois cent cinquante-deux arpents, revenu en grains, seize setiers, en terre-friche, deux cents arpents, quinze fiefs mouvants, qui sont en arrière-fief de La Borde-Fournier. » - Fiefs mouvants de la seigneurie de ce lieu, et relevant du domaine royal de Brie-Comte-Robert : Villemain, paroisse de Grisy, vendu par M. Nicot, lorsqu'il était propriétaire de La Borde, fief de La Grivelle, sis au faubourg de Brie, pour lequel M. Bachelier a rendu foi et hommage au président Vallier, Le Colombier, dont M. d'Hèère s'est emparé comme seigneur du Vaudoy, et qui, ensuite, l'a vendu à feu M. Émery, conseiller au Parlement de Paris, après quoi ce fief a été cédé à M. de Versure, banquier en Cour de Rome, extrait informe d'un aveu et dénombrement fourni par Jeanne Clause, dame de Lésigny, veuve de messire Charles de Pierre vive, vivant chevalier, à messire Michel de Dieuffit, seigneur de La Borde-Fournier, en partie, mari de demoiselle Marie Pichon, du fief de La Grivelle qui fut jadis à Simon et Jacques Perdriel, et depuis à Guillaume Tartereau, etc. (7 pièces, papier.)

1531-1744

- E 1825 « Inventaire de tous et chacun les biens meubles, ustensiles, titres, papiers et enseignements délaissés après le décès de Jacques Nicot, écuyer, sieur de Goupillière, trésorier de France en la Généralité de Paris, fait à la requête de dame Marthe de Bourlon, sa veuve, demeurant audit lieu de Paris, rue Culture-Sainte-Catherine. »

Objets portés à l'inventaire : deux manteaux de tabis noir moucheté, doublés de panne, garnis de passements très-gros, prisés ensemble XV livres, un justaucorps de velours figuré, doublé de panne, un pourpoint de satin plein, chamarré de passements, le tout tel quel, prisés ensemble C sols, un pourpoint et un haut-de-chausse de satin plein, égratigné, ledit pourpoint doublé de satin gaufré blanc, un manteau de pareil satin que l'habit, doublé aussi de satin égratigné, prisé, le tout ensemble, XXVIII livres, un cheval hors d'âge, sous poil alezan, ayant crins, queue et oreilles, et garni de sa selle et de sa bride, prisé XXX livres. - « Ensuit les livres: » un livre in-folio, relié en veau, intitulé : Mémoire de l'Histoire de Languedoc, prisé L sols, le Coutumier général, en 2 tomes in-folio, reliés en veau, VI livres, les OEuvres de Plutarque, VIII livres, les Hiéroglyphes de Jean-Pierre Valérian, vulgairement nommé Piérins, LX sous, le deuxième volume de Diolle, imprimé en lettres

452

gothiques, in-folio, relié en bois couvert de veau, prisé XV sous. - Suivent les titres, papiers, etc. (In-folio, 101 feuillets, papier.)

1649

- E 1826 Copie d'un inventaire des titres de la terre et seigneurie de La Borde-Fournier. - Décret de ces terres et seigneurie, adjugées à M. Vallier, le 20 mai 1719, moyennant 34,400 livres.

Aveu, rendu à la Chambre des Comptes, par Melle Bergeret, blâme par le sieur Nicot, seigneur de La Borde-Fournier, de l'aveu qui lui a été fourni pour le fief du Grand-Chêne-Bécard, foi et hommage rendu à madame la présidente Vallier, par MM. et Melles Folliot, parents de maître Blanchard, et ses héritiers, pour le fief et seigneurie de Brie, situé paroisse de Cerny, près La Ferté-Aleps. - Note des actes concernant La Borde-Fournier et La Grivelle, qui se trouvent dans les études de MM. Colleau et Dauvergne, notaires à Brie. - Instruction sur la Châtellenie de Brie-comte-Bobert. Cette Châtellenie a été un domaine de la Couronne, Louis XV l'a échangée avec S. A. S. Mgr. le comte d'Eu, mais elle doit revenir à Sa Majesté, après le décès de Mgr. le duc de Penthièvre. Il paraît, par le traité des droits du Roi, de M. Dupuis, que cette terre a appartenu à Robert de France, dit le Grand, comte de Dreux, quatrième fils de Louis VI, dit le Gros. On ne sait s'il l'a eue en apanage, avec le comté de Dreux, ou si la comtesse de Braine la lui apporta de son patrimoine, ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle passa à leurs enfants. Pierre de Dreux, duc de Bretagne, la posséda. Ensuite Jean Ier, duc de Bretagne, Alix de Bretagne qui, en 1254, épousa Jean de Châtillon, comte de Blois, Jeanne de Châtillon, femme de Pierre de France, fils de saint Louis, en 1263, etc. De la Châtellenie de Brie relevait, entre autres seigneuries, celle de La Borde-Fournier, située dans la ville dudit lieu de Brie, consistant en une motte de terre, close de fossés, sur laquelle a été depuis bâti un château, etc. (3 pièces, papier.)

1343-1744

- E 1827 Dépouillements de l'inventaire fait après le décès de Jean-Nicot, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi du grand Collège, à la requête de dame Catherine Rochard, sa veuve, comme tutrice, et ayant la garde noble, de François, Jacques, Catherine, Claude et Jean Nicot, ses enfants, âgés de dix-neuf, dix-sept, quatorze, sept et cinq ans.

Autre dépouillement, quant aux papiers, de l'inventaire fait après le décès de Jacques Nicot, en la présence de François Nicot, écuyer, sieur de Villemain et de La Borde. - Contrat de mariage des sieur et dame Nicot, sentence de décret des Requêtes du Palais, des héritages y déclarés, saisis à la requête de Catherine de Paillard, veuve de M. de Bourgoin, et, avant, de M. Robert Bochard, sur Jean Cousin, adjugés à maître Jean Nicot, moyennant 1,850 livres, foi et hommage rendu par ledit Jean Nicot, seigneur de La Borde-Fournier, de Villemain et du fief de La Fosse-Giroust, au seigneur du Soufflet, sis à Grisy, à cause du fief de La Fosse-Giroust, etc. (3 pièces, papier.)

1624-1649

- E 1828 Vente d'une maison située à Paris, rue de Condé.  
Par maître Philippe Linacier, notaire au Châtelet de Paris, fondé des procurations de messire François Labbey, chevalier, seigneur de Vaugimont, et dame Catherine Désiré, son épouse, maître Pierre Thibault, sieur de Noyer-Vert, demoiselle Marie Thibault, veuve de sieur Jean Gaschignard, vivant marchand à Loudun, et autres, au profit de dame Marie-Louise-Élisabeth Hennequin de Charmont, veuve de messire Joseph de Trudaine, chevalier, seigneur d'Oisy, Riancourt, Briqueminy et autres lieux, brigadier des armées du Roi, commandeur et grand-croix de l'Ordre militaire de Saint-Louis, capitaine-lieutenant des Gendarmes de Bretagne et inspecteur général de la gendarmerie de France. (1 pièce, papier.)  
1732
- E 1829 Supplique adressée à nosseigneurs des Requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi.  
Par Louis Thomas, laboureur, fermier à La Borde, contre le sieur Gourgeois, faisant valoir la ferme de Pamphou, qui prétendait que le suppliant avait anticipé sur ses terres, et, en conséquence, présenté requête au bailli de Brie, à fin de le faire assigner pour voir dire que les pièces de terre, désignées en ladite requête, seraient mesurées par tel arpenteur qu'il plairait nommer, sur quoi ledit sieur Thomas expose : « qu'il n'était pas partie capable pour deffendre à la demande en arpentage contre lui formée, que le propriétaire seul pouvait y deffendre, que la demande même du sieur Gourgeois le prouvoit d'elle-même, puisqu'il demandoit que chacun remette ses titres à l'arpenteur, que le propriétaire seul était saisi de ces titres et pouvait les remettre, » etc. (1 pièce, papier.)  
1772
- E 1830 Procédure. - Requêtes présentées à nosseigneurs du Parlement de Paris, en la troisième Chambre des enquêtes.  
Par Guillaume Bailly, conseiller du Roi, président en son Grand-Conseil, ayant les droits, par transport, de Pierre Gouverne, maître charron à Paris, poursuivant les criées, vente et adjudication de la terre et seigneurie de La Borde-Fournier, ainsi que le recouvrement de deniers provenant des biens vendus sur Marie Bochard, veuve de Jean Nicot, « disant que, par arrêt du 10 juillet 1679, il a été, entr'autre chose, ordonné que Pierre Nicot jouirait de la terre de La Borde-Fournier, moyennant la somme de 1,200 livres par an, à la charge qu'il n'en serait rien employé pour réparations, et de donner suffisante caution, et qu'il seroit tenu de faire juger, dans un an, toutes les instances, sinon serait fait droit. Ledit Pierre Nicot est décédé et a laissé sa légataire de tous ses biens, la dame Bergeret, laquelle, au moyen du legs universel, a joui de ladite terre jusqu'à présent, sans avoir payé aucun des créanciers du susnommé, n'y des siens, c'est ce qui a engagé le suppliant, qui est créancier de sommes considérables, de présenter requêtes à la Cour, » etc. (3 pièces, papier.)  
1715

- E 1831 Procédure entre Marie-Anne Bergeret, fille majeure, dame de La Borde-Fournier, contre messire Pierre Grassin, écuyer, seigneur de Mormant, conseiller du Roi, trésorier général des monnaies de France, comme ayant fait saisir réellement les seigneuries des Grand et Petit Chêne-Bécard, sur messire François-Louis Du Carron de Valenciennes, chevalier, seigneur de Maizières, exempt des Gardes du corps du Roi, comme ayant acquis lesdites seigneuries de maître Pierre-Charles Glot.  
Sentence des Requêtes de l'hôtel, rendue entre dame Marguerite de Gallerand, épouse, non commune en biens, de René Monneau, M. Pierre Grassin poursuivant le décret volontaire des terres des Grand et Petit Chêne-Bécard, sises en la paroisse de Videlles, François-Louis Du Carron de Valenciennes, demoiselle Marie-Anne Bergeret, et messire Marc-Antoine Front de Beaupoil, marquis de l'Aumène, baron de Milly, opposants, la Cour, faisant disjonction des oppositions, a maintenu la demoiselle Bergeret dans la mouvance du fief du Grand Chêne-Bécard, comme relevant, en plein fief, de La Borde-Fournier, et ledit sieur Front de Beaupoil dans la mouvance du fief du Petit Chêne-Bécard, relevant, à foi et hommage, de la baronnie de Milly, extrait du décret de la terre de Guineville, etc. (9 pièces, papier.)  
1715-1721
- E 1832 Procédure poursuivie par dame Marthe de Bourlon, veuve de messire Jacques Nicot, vivant chevalier, seigneur de Goupillière, tutrice de Pierre-François et Marthe Nicot, ses enfants, contre maître Pierre Pinon et François Nicot, écuyer, pour nommer et convenir d'un séquestre, en exécution des sentences rendues entre lesdits sieurs Pinon et Nicot, déclarées communes avec ladite dame de Bourlon.  
Requête présentée à nosseigneurs des Requêtes du Palais, par madame de Bourlon, à fin qu'il leur plaise ordonner que Louis Leblanc, procureur de maître Pierre Pinon, sera emprisonné en la Conciergerie du Palais, faute de rendre l'instance d'entre les parties, et François Nicot, écuyer, qu'il a retirée « longtemps y a, de M. Ribier, rapporteur d'icelle, » etc. (10 pièces, papier, 1 pièce, parchemin.)  
1651-1654
- E 1833 Procès-verbal d'adjudication des récoltes à recueillir sur quarante-trois arpents de terre, emblavés de blé, cinquante-huit arpents d'avoine et sept arpents de pré, le tout dépendant de la terre et seigneurie de La Borde, avec les pois et vesce, chevaux, instruments aratoires, etc., le tout acquis de demoiselle Marie-Anne Bergeret, par le sieur Alexis Le Cointe, bourgeois de Paris, qui, ne pouvant en faire la récolte lui-même, aurait pris le parti de vendre, au plus offrant, les grains énoncés ci-dessus.  
Opposition formée par messire Vallier, chevalier, seigneur de La Borde-Fournier, président aux Requêtes du Palais, à la remise, entre les mains du sieur Le Cointe et de la demoiselle Bergeret, des deniers provenant de cette vente, correspondance de M. Vallier, adressée à M. de Saint-Lou, notaire et greffier au Bailliage de Brie, au sujet de la seigneurie de La Borde et des fiefs qui en dépendent et qui en relèvent, etc. (23 pièces, papier.)  
1719-1722

- E 1834 Entretien des bâtiments. - Mémoire ou devis des ouvrages de maçonnerie et de couverture urgents à faire à la ferme de La Borde.  
Premièrement, il est nécessaire de refaire le fronton de la lucarne du pavillon et le ravalement, en plâtre, jusqu'au-dessus de la grande porte, il est nécessaire de reboucher les trous des planchers, avec du bardeau et du plâtre, etc. - Visite des ouvrages de charpenterie nécessaires à ladite ferme. Le bois de charpente vaut, à Brie, 350 livres le cent (de pièces), et la façon du charpentier, pour la même quantité, 70 ou 75 livres, le charriage coûtera 4 sols la pièce, etc. (1 pièce, papier.)

XVIIIème s.

- E 1835 Commission de garde-chasse, bois et pêche, accordée à Jean-Thomas-François Lhôtelier.  
Par M. Guillaume Valladon, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur haut justicier de La Borde-Fournier, de La Grivelle, de la Fleur de Lys, de l'Epine-Robichon, Perdriel, Marchais-Marguerite, de moitié du fief de Boigny, dit Chantepie, des demi-fiefs du Parc et du Petit-Chantepie, de Sanguin, du Four, en partie, et du fief de Valladon, sur lequel coule une partie de la rivière d'Yères, etc. (1 pièce, papier.)

1787

- E 1836 « Déclaration (ou inventaire) de plusieurs tiltres touchant quelques héritages à Braye-comte-Robert, baillée par de Mailly au sieur de Live, du 7 mars 1589. »  
En exécution d'une sentence donnée en la Cour des Requêtes de l'hôtel du Palais, à Paris, entre maître Merle de Live, notaire et secrétaire du Roi, d'une part, et maître Jacques de Mailly, premier huissier du Parlement, d'autre part, « ledit de Mailly a, en jugement, mis ès mains de Antoine Bochart, avocat au Parlement, greffier des requêtes, commissaire de par ladite Court, ung sac ou quel iceluy de Mailly dit estre les lectres, tiltres et enseignements des biens et héritages de feu Thomas de Mailly, qu'il estoit tenu mectre ès mains dudit Bochart ». Du 12 juillet 1399, venta par Jehan de Laval le jeune, demeurant à Suscy en Brie, à Robert de Senlis, écuyer, demeurant à Paris, d'un arpent de terre assis à Brie-Comte-Robert, au lieudit les Monceaux, autre vente par Mahiet de Laval, praticien en Cour laie, à maître Jehan de Live, greffier criminel de la Cour du Parlement de Paris, « d'une mesure, jardin, aysance, lieu et pourpris, séant ès, faubourgs dudit Braye-conte-Robert, en la rue du Cymetière. » Saisie du fief que possédait Robert de Senlis, hôtelier, bourgeois de Paris, au lieu de « Cons-la-Ville » à la requête de Guillaume de Harville, seigneur de ce lieu, etc, (Petit in-folio, 23 feuillets, papier.)

1383-1529

- E 1837 Fief Perdriez ou de La Grivelle. - Aveux et dénombrements de ce fief mouvant de celui de La Borde-Fournier.

Fournis par : Jacques et Simon Perdriez, à noble homme Jehan Bécheret, écuyer, et damoiselle Jehanne Des Barres, sa femme, Jehanne Clause, dame de Lésigny, veuve de messire Charles de Pierrevive, vivant maître d'hôtel ordinaire du Roi, à maître Michel de Diensis, prévôt et bailli des Herchs, époux de damoiselle Marie Pichon, et maître Mathieu de Monthelon, tuteur des enfants du feu sieur Bauchart et de damoiselle Esther Pichon, sa femme, foi et hommage du fief de La Grivelle, rendus à noble homme Jehan Nicot, seigneur de La Borde-Fournier et de Villemain, par le fondé de pouvoir de haut et puissant seigneur messire Charles d'Albert, chevalier, seigneur de Luynes, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, grand fauconnier de France, capitaine du château du Louvre, palais et jardin des Tuileries, lieutenant général, pour le Roi, au gouvernement de Normandie, souffrance demandée à damoiselle Catherine Bochart, veuve de noble homme Jean Nicot, dame de La Borde-Fournier, par Victor Brodeau, écuyer, sieur de Candé, « tuteur onéraire de d'Albert, n'ayant d'autre nom, d'autant qu'il n'a encore reçu les cérémonies du baptême, âgé de douze ans et demi, et de damoiselle Marie d'Albert, âgée de quatorze ans et demi, (1633) ,» - Déclaration des terres en jachères de La Grivelle. (Toutes ces pièces ne sont que des copies informes.) (12 pièces, papier.)

1481-1643

- E 1838 Fief de La Grivelle. - Partie en mouvance de la royale maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr-lez-Versailles. - Extrait d'une déclaration passée au terrier des seigneuries de Belle-Assise, des Bienfaites, Toussas et Voulangis, pour les religieux, abbé et couvent de Saint-Denis en France.  
Mémoire des héritages appartenant à madame Bachelier, étant en censive de la mense abbatiale de Saint-Denis, unie à ladite maison de Saint-Cyr, quittances de cens, plan d'une pièce de terre, contenant cinq arpents un quartier, close de murs, par le sieur Valladon, et de plusieurs autres héritages appartenant: au sieur Château, aux Carmes de Paris, aux écoliers de Beauvais, aux soeurs de La Croix, à la fabrique Saint-Étienne de Brie, etc., état des biens dont les dames de Saint-Cyr demandent, à M. Valladon, nouvelle déclaration au terrier de Belle-Assise et fiefs en dépendant, sommation faite à ce dernier d'avoir à exhiber ses titres de propriété, ancienne déclaration fournie par messire Jean Bachelier, trésorier de France, en la Généralité de Paris, autre déclaration faite par messire Guillaume Valladon, écuyer, seigneur haut-justicier de La Borde-Fournier et des fiefs de La Grivelle, de La Fleur-de-Lys, La Grange-feu-Louis, etc. (20 pièces, papier (2 plans).)

1534-1784

- E 1839 Censives. - Déclarations fournies au terrier du fief de La Grivelle, en censive de MM. Le duc de Luynes, Alexandre Du Buisson, sieur de La Marsaudière, Bachelier, conseiller du Roi au Châtelet de Paris, et Guillaume Valladon, successivement seigneurs du fief susdit, notes, mémoires et extraits de titres servant de renseignements.

Censitaires : Pierre Danguillaume, jardinier des jardins de Pamphou, détenteur de la maison où pend pour enseigne l'Épée royale, Joachim Disambour, maître menuisier à Paris, Charles Jumeau, vigneron demeurant au faubourg de Brie, Nicolas Ballant, marchand tailleur au même lieu, à cause de Nicole Briquet, sa femme, honorable homme Louis Danguillaume, apothicaire du Roi, à Brie-Comte-Robert, etc. (119 pièces, papier, 1 pièce, parchemin.)

1585-1733

- E 1840 Bail à loyer du droit de four banal de La Grivelle.  
Consenti par haut et puissant seigneur messire Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, pair de France, seigneur de Lésigny et du fief de La Grivelle, situé au faubourg de Brie-Comte-Robert, au profit de Michel Jallon, marchand audit lieu de Brie, moyennant 10 livres tournois par an. (1 pièce, papier.)

1641

- E 1841 Lods et ventes. - Poursuites dirigées par messire Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, pair et grand fauconnier de France, seigneur de Lésigny et de La Grivelle contre Nicolas Reboussin, marchand tuilier à Brie-Comte-Robert.  
A fin de l'obliger à payer, audit seigneur, la somme de 72 livres 1 sou 8 deniers tournois, pour les droits de lods et ventes, en raison de l'acquisition faite de Nicolas Fontaine, marchand à Combs-la-Ville, et de Jeanne Du Châtelet, sa femme, par le sieur Rebousin, de deux travées de maison, sises à Brie, moyennant la somme de 815 livres. - Dits et contredits des parties, défense de Nicolas Fontaine, intervenant dans la cause, délibérations sur les faits, expédition du contrat de vente, etc. (11 pièces, papier.)

1640-1648

- E 1842 Copie du partage des biens de nobles personnes maître Regnauld Bachelier, en son vivant greffier de la ville de Paris, et de Geneviève Langlois, son épouse, à la requête de maître Étienne Carles, secrétaire de M. le prince de Condé, et Geneviève Bachelier, sa femme, d'une part, maître Ange Coignet, avocat à la Cour du Parlement de Paris, et Martin Bachelier, commis à l'exercice du greffe de la même ville, comme tuteurs et curateurs des enfants mineurs des sieur et dame Bachelier, susnommés.  
Ledit partage fait après l'estimation de Reine-Nicolas et Jehan Chaponnet, maçons, Jehan Bellez et Jacques Marchand, charpentiers-jurés du Roi, notre sire, ès offices de maçonnerie et charpenterie, commis à l'effet de ce qui précède, par sentence et ordonnance de noble homme Antoine Duprat, baron de Thurt et de Thoury, seigneur de Nantouillet et de Rozoy (en Multien), conseiller du Roi, garde de la prévôté de Paris, etc. (In-folio, 58 feuillets, papier.)

1559

- E 1843 Construction et entretien de bâtiments. - Notes de matériaux et marchandises diverses, fournis à M. François Bachelier, seigneur de La Grivelle, et de Chantepie, par les sieurs Nicolas Bourdin et Château, marchands à Brie-

458

Comte-Robert, quittances de paiements, données audit seigneur et à dame Marguerite Marin, sa veuve.

Mémoire des ouvrages de maçonnerie et de couverture faits à la maison de M. Valladon, par Germain, entrepreneur de bâtiments à Brie, sous la conduite de M. Mouchet, architecte-juré du Roi, extrait du procès-verbal d'estimation d'une maison sise au faubourg de Brie-Comte-Robert, rue des Bienfaites, dressé par le sieur Dosmont, expert-juré de Paris, reçu par Gobert, greffier des bâtiments, etc. (13 pièces, papier.)

1685-1784

E 1844 Fief de La Grivelle, sis à Combs-la-Ville, relevant de celui de Paloisel, ayant appartenu au seigneur de Paloizeau.

Copie informe de la vente, par honorable homme Jehan Andry, notaire du Roy, et Jehanne Thuneau, sa femme, à messire Claude de Ruboudanges, chevalier, seigneur du Thun, et dame Catherine Du Goulet, sa femme, de la terre et seigneurie de Vaux-la-Reine, manoir, édifices, maison, chapelle, cours, avec les jardins au-dessus et au-dessous de la rue, les bergeries d'en haut et leurs appartenances, prés, fosses à poisson, bois, terres, friches, moulin, rivière, pêcherie, cens, rentes, droiture, devoirs, avec les fiefs qui en sont tenus et mouvants, appartenant aux vendeurs, au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite, des doyen et chapitre de Paris, « avec ce lesdits Jean Andry et sa femme, baillent audit tiltre, le fief, terre et seigneurie que à eulx appartient, au moyen de l'acquisition faite par ledit Jehan Andry, de Pierre de Meauze, écuyer, seigneur de Courtabeuf, et de damoiselle Jehanne de Harville, sa femme, à cause d'elle, assis et scitué à Comblaville en Brie, avecques les terres, prez, bois, cens, rentes, rivière, justice, fiefz, arrière-fiefz et généralement tout ce que lesdicts de Mauze et feu Guillaume de Harville, en son vivant écuyer, seigneur de Paloizeau, père de ladicte damoiselle, souloient avoir au lieu de Comblaville, » - mémoire sur le fief de Paloisel ou de Courtabeuf, correspondance du sieur Villain, chef du bureau des terriers de Monsieur (frère du Roi), au sujet de la déclaration que doit faire, au terrier de Combs-la-Ville, M. Valladon, comme détenteur du fief de La Grivelle, etc. (13 pièces, papier.)

1497-1784

E 1845 Partie du fief de La Grivelle en mouvance des seigneuries de Grégy, Servon, Villemenon et Tancarville.

Copie d'une quittance de 5 sous pour dix années de droits de censives sur trois arpents un quartier de terre, donnée par Jehan Le Picart, seigneur de Chezelle et de Grégy en Brie, à Pierre Marais, fermier de M. Gérard Du Chemin, vivant procureur au Parlement de Paris, procès-verbal de mesurage de quatre-vingt-huit arpents quatorze perches de terres et prés, situés sur divers territoires, dressé à la requête de noble homme Pierre Tartereau, sieur de Saint Germain, par Antoine Lagache, maître mesureur-juré du Roi, sous le grand maître arpenteur de France, sentence de la prévôté de Grégy, rendue sur les poursuites de dame Anne de Ricey, veuve de messire Charles de Brennes, vivant chevalier, seigneur de Bombon et de Grégy, dame douairière de ces lieux, contre le sieur Perrot, procureur du Roi en l'Hôtel de

Ville de Paris, pour les droits seigneuriaux, par lui dus, sur sept quartiers de pré, déclarations fournies au terrier de Grégy, en censive des seigneurs et dames du lieu, par « Chrestien Marin, vallet de chambre du Roy et de la Royne, et ordinaire en leurs musiques, » - maître Augustin de Louvancourt, avocat au Parlement de Paris, Guillaume Robichon, garde des livres de la Chambre des Comptes, et Guillaume Valladon, procureur en Parlement, seigneur de La Grivelle, de La Fleur de Lys, de l'Épine, de Boigny ou Chantepie, etc., accord au sujet de la chasse, entre ce dernier et M. Nicolas-Pascal Clérambault, écuyer, seigneur de Grégy, généalogiste honoraire des Ordres du Roi, etc. (15 pièces, papier.)

1568-1760

E 1846 Actes translatifs de propriété.

Vente par Jehan Tartereau, avocat en Parlement, à messire Charles de Pierrevive, chevalier, seigneur de Lésigny, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, trésorier de France, de la maison seigneuriale du fief de La Grivelle, assise au faubourg de Brie-Comte-Robert, bâtiments, terres et autres dépendances, autre vente par Jeanne Marié, veuve de défunt Jean Legras, à messire Antoine Du Buisson, chevalier, seigneur de La Marsaudière et de La Grivelle, chef du vol pour rivière du cabinet du Roi, demeurant tous deux à Brie, d'une maison sise au faubourg de cette ville, tenant à la ferme de La Grivelle, tenue en censive de M. de Héère, seigneur du Vaudoy, enchère de quarantaine, devant la Cour du Parlement de Paris, contenant la désignation du fief de La Grivelle, d'une maison sise à Paris, rue de Grenelle-Saint-Honoré, et de plusieurs héritages sis au village d'Aulnay, à quatre lieues de Paris, saisis réellement à la requête de M. Jean-Baptiste Le Tourneur, intendant du commerce, et ensuite par les créanciers, syndics et directeurs des créanciers unis de messire Pierre Le Clerc, conseiller au Parlement de Paris, et autres, extrait du décret portant adjudication, au profit de maître Valladon, procureur en la même Cour, du tiers d'une grande ferme appelée le fief de La Grivelle, et de la maison bourgeoise de Chantepuit (Chantepie), situées au faubourg de Brie, etc., ledit extrait ensaisiné par : M. Chauvelin, seigneur engagiste de Brie, madame de Lamoignon de Gourgue, pour son fils mineur, seigneur d'Aulnay, Mrs de Lyonne, comtes de Servon, Nicolas-Bonaventure Verzure, syndic de la Compagnie des Indes, seigneur de Favières, du Grand et du Petit-Pamphou, de l'Épinelle, du Vaudoy et du Poncelet, Platel, seigneur de Crégy, etc. (23 pièces, papier (1 plan, 2 imprimées).

1553-1753

E 1847 Fief de Chantepie. - Inventaire des titres de propriété de ce fief.

Échange entre messire Nicolas de Live, écuyer, conseiller du Roi, seigneur du Humerolles, et demoiselle Élisabeth de Longueoil, sa femme, d'une part, et messire Pierre Perrot, conseiller du Roi, d'autre part, d'une maison consistant en un corps d'hôtel, cours, granges, bergeries, fouleries, étables, volières à pigeons, et jardins, le tout situé au faubourg de Brie, autre échange entre messire Nicolas Brulard, chevalier, seigneur de Sillery, et dame Claude Preud'homme, son épouse, au profit dudit sieur Perrot, par lequel les

premiers cèdent, à celui-ci, douze arpents trois quartiers quatorze perches de terre en une pièce, en contre-échange de douze arpents cinquante-sept perches et demie aussi de terre, en douze pièces. - État des fiefs, au nombre de six, dépendant de Chantepie ou fief de Boigny, celui-ci compris, qui sont : le Petit-Chantepie, le fief du Parc, le fief Robichon, le fief Perdriel, et le fief Marchais-Marguerite. (2 pièces, papier.)

1574-1681

- E 1848 Fief de Chantepie ou de Boigny et dépendances. - Mémoire des terres que M. Perrot tient en censive de M. de Sillery. Etc.

Déclaration des héritages appartenant à M. Chrestien Morin, mouvant en censive du seigneur de Villemenon et de Servon, et de madame de Bullion, à cause du fief de L'Épinelle, autre déclaration fournie au terrier des fiefs de Pamphou et de L'Épinelle, étant la censive de messire Claude de Bullion, chevalier, seigneur de Villiers, Pamphou, Attilly, etc., par maître Augustin de Louvencourt, avocat en Parlement, et damoiselle Marie de Louvencourt, sa soeur, quittance de censives donnée par le receveur de Pamphou et de L'Épinelle, à M. de Louvencourt, correcteur en la Chambre des Comptes, pour cinq pièces de terre relevant desdits lieux, etc. (8 pièces, papier.)

1606-1673

- E 1849 Dénombrement des terres de la ferme de Chantepie, situées sur les territoires de Brie, Attilly, Servon, Périgny, Varennes et Grégy, état des dépendances du fief de Boigny, dit Chantepie. - Suivant les foi et hommage, aveux et dénombrement de 1680 et 1704, le chef-lieu de ce fief contient deux arpents, il était bâti et avait colombier. Ces deux arpents font partie du parc de La Fleur de Lys, sis au faubourg de Brie, tenant à la rue Saint-Christophe.

Foi et hommage fournis par M. Guillaume Valladon, procureur en Parlement, à haute et puissante dame Marie-Jeanne Colbert de Croissy, épouse séparée, quant aux biens, de haut et puissant seigneur messire François-Gilbert Colbert, chevalier, marquis de Chabanois, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant général, pour Sa Majesté, dans les ville, comté et évêché de Nantes, dame de Combs-la-Ville, Vaux-la-Reine, Paloisel, La Grande-Maison, Les Tournelles, Égrenay, etc., lequel sieur Valladon, seigneur de La Grivelle et autres fiefs, s'est transporté au-devant de la grande porte du château de Vaux-la-Reine, principal manoir et lien seigneurial de Paloisel, paroisse de Combs-la-Ville, à l'effet de porter les foi et hommage dont il est tenu, envers la dame du lieu, pour raison des parts et portions qui peuvent lui appartenir dans le fief de Boigny, dit Chantepie, etc. (3 pièces, papier.)

1680-1755

- E 1850 Extrait du testament et ordonnance de dernière volonté de noble homme Chrestien Marin, valet de chambre du Roi et de la Reine, et ordinaire de leurs musiques.

Quittances de diverses sommes, baillées en échange de la ferme de Chantepie, et employées par M. Antoine Marin, avocat en Parlement,

seigneur de Boigny, auditeur en la Chambre des Comptes, au paiement du prix de sa charge, etc. (8 pièces, papier.)

1658-1677

- E 1851 Demi-fief du Petit-Chantepie, sis devant le cimetière de Brie-Comte-Rohert, relevant du fief de Tancarville, autrement dit La Motte de Grisy, qui a appartenu à M. le maréchal de Vitry. - Censives.

Cueilleret des cens dus audit demi-fief du Petit-Chantepie, par : Thomas Henri, pour sa maison et appartenances, III sous parisis, dont moitié pour chacun des seigneurs (MM. de Live et de Mailly), II sous VI deniers tournois, les maîtres et gouverneurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, pour le jardin qu'ils ont enclos dans leur hôtel Saint-Christophe., XXII deniers-obole, les maîtres, principal et boursiers du collège des Dormans, dit de Saint-Jean de Beauvais, VII deniers-obole tournois, les maîtres de l'Hôtel-Dieu de « Braye-Comte-Robert, » V deniers tournois, les héritiers de M. le général Preud'homme, I denier-obole tournois, M. Picard, seigneur de Chezelles, II deniers-obole tournois, Jehan Guillard, au lieu du bailli de Vaisselay, appelé Jean de Tournes, VII deniers-obole, etc. (Petit in-folio, 55 feuillets, papier.)

1497-1586

- E 1852 Demi-fiefs du Parc, du Petit-Chantepie et de L'Épinelle. - Saisie féodale de ces demi-fiefs.

Dont l'un fut anciennement à Pierre Boudeaulx, bourgeois de Melun, et lors à maître Nicole de Live et Abdenago de Mailly, à la requête de Messire René d'Anglure, chevalier, baron de Tressault et de Guyon en Argonne, échange d'un jardin contenant trois quartiers, qui est le lieu du petit fief de Chantepie, tenant à la clôture de la grand'cour du Vaudoy, sis au faubourg de Brie, devant le grand cimetière, et provenant de la succession d'Estiennette Delaistre, à la charge des cens et rente, ledit échange fait entre noble homme et sage messire Denis de Héère, sieur de Boldon, et honorables personnes Pierre Guesdier, marchand, bourgeois de Brie-Comte-Robert, et Marie Prévost, celui-ci procureur de maître Jehan Du Perron, procureur du Roi en la forêt de Sénard, Rougeau et buissons circonvoisins, sergent royal en la Prévôté de Corbeil, et Catherine Prévost, sa femme, note des foi, hommages, aveux et dénombrement des demi-fiefs du parc et de Chantepie, dénombrement de ces fiefs, par maître Guillaume Robichon, garde des livres de la Chambre des Comptes, fourni à haut et puissant seigneur messire Nicolas de L'Hospital, chevalier des Ordres du Roi, premier maréchal de France, lieutenant général, pour le Roi, en la province de Brie, comte de Châteauvillain et d'Arcq en Barois, marquis de Vitry, seigneur du fief de Tancarville, ou de La Motte de Grisy, etc. (6 pièces, papier.)

1561-1763

- E 1853 Fief de La Fleur de Lys et du Colombier. - Procès-verbal d'arpentage d'une pièce de terre contenant 8 arpents 18 perches, dépendant de La Fleur de Lys, et située derrière elle, appartenant à M. de Quincy, plan d'une autre pièce de terre contenant 10 arpents 64 perches, située derrière l'hôtel de L'Écu. Etc.

Bail judiciaire du fief de La Fleur de Lys, maisons et héritages, situés tant à Brie qu'aux environs, saisis réellement sur messire Augustin Sévin, chevalier, seigneur de La Corbillière et autres lieux, à la requête de demoiselle Anne Brigoux, veuve de feu Guillaume Jacquet, vivant chargeur de bois, sur lequel bail, portant désignation des biens saisis, M. Michel Fréteau, conseiller et secrétaire de la feuë Reine, a fait tiercement, foi et hommage du fief de La Fleur de Lys, fournis par ledit sieur Fréteau, à M. Thomas Lelièvre, président au Grand-Conseil, baron d'Huriel, marquis de Fourielle, seigneur du marquisat de La Grange, paroisse de Grisy, procès-verbal de mesurage du domaine de La Fleur de Lys, par François Darbonne, arpenteur à Brie, sur la réquisition de M. de La Vienne, seigneur et marquis de Champcenest, Courtacon, Bezalles et Boisdon, premier valet de chambre du Roi, état des lieux de la maison seigneuriale de La Fleur de Lys, transaction passée entre messire François-Joseph Lelièvre, marquis de La Grange, premier enseigne des Mousquetaires noirs de la garde du Roi, messire Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, procureur général de Sa Majesté, à cause de dame Marie-Renée Lelièvre de La Grange, son épouse, Nicolas-Bonaventure Versure, seigneur du Vaudoy, des Grand et Petit-Pamphou, de L'Épinelle, de Framière, etc., et maître Guillaume Valladon, seigneur de La Grivelle, demandeur en retrait féodal, contre le sieur de Versure, des fiefs de La Fleur de Lys et de L'Épinelle, en conséquence du transport qui lui en a été fait par les seigneur et dame de La Grange, etc. (10 pièces, papier (1 plan).)

1664-1758

- E 1854 Fiefs et arrière-fiefs divers. - Aveux et dénombremens incomplets, étant ensuite l'un de l'autre, de plusieurs arrière-fiefs, le premier tenu par la veuve et héritiers de feu maître Jehan Guesdon, sis au faubourg « de Braie, qui contient ce qui s'en suit: ung hostel, manoir, court, coulombier, granche, jardin, tout le lieu ainsy qu'il se comporte, appelé le fief de La Chevrie, etc. - Item, ung autre petit arrière-fief appartenant aux hoirs feu Jehan Bras-de-Fer de Corbueilx. - Item. Ung autre arrière-fief tenu par les hoirs feu maître Jehan Tartereau, » etc.

Tous lesdits arrière-fiefs mouvant de ceux de La Fleur de Lys et de L'Épinelle. - Aveux de ces derniers fiefs baillés par M. Jehan Pichon, avocat en Parlement, à maître Martin Le Picart, conseiller et maître des Comptes du Roi, seigneur de La Grange-Nivelon en Brie, du 30 avril 1527, vente par noble homme Jehan de Troyes, écuyer, sieur de Louvans, en partie, près Lonjumeau, et damoiselle Clémence de Saulx, sa femme, à noble homme et sage maître Guillaume Preudhomme, conseiller du Roi, général de ses finances, seigneur du Grand et du Petit-Pamphou, « C'est assavoir : une maison, grange, court, estables, bergeries, jardin et appartenances entretenans, ainsi que le lieu se comporte, appelée le fief de L'Espinelle, assis ès faulxbourgs de Braye-comte-Robert, en la grant rue de Paris, tenant, d'une part, jadis, aux hoirs feu Guillot Godin, d'autre à maître Charles Guédon, un sentier entre deux, moyennant 1,300 livres, lesdits sieur et dame vendeurs affermerent pour vérité, que à eulx et non à autre, du propre de ladite damoiselle, à elle venu et escheu par les décès et successions de feuz Guillaume de Saulx et (de) Jehanne de Godonuillier, ses père et mère,

compectoient et appartenoient » les objets ci-dessus déclarés. Cette vente a été faite sous l'autorité de Jehan de La Barre, chevalier, comte d'Étampes, vicomte de Bridiers, baron de Vérets, seigneur dudit lieu de La Barre, de Villemartin et du Plessis-du-Parc-lez-Tours, conseiller, Chambellan ordinaire du Roi, premier gentilhomme de sa chambre, du 6 mai 1527, certificat de M. Martin Le Picart, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de La Grange-Nivelon, constatant que l'acquéreur susnommé lui a fait les foi et hommage auxquels il était tenu, à cause du fief de l'Épinelle. Nota. « Il a esté baillé audit Le Picart cent escuz d'or au soleil, dont il n'a riens voullu rabattre. » Ensuite de l'acte de vente susdaté, on lit que : Le 20 dudit mois de mai, le receveur du domaine a reçu du sieur Preudhomme les lots et ventes pour 9 arpents 1/2 de terre tenus en saisine du Roi, à cause de son château de Brie, le même jour, ledit Preudhomme a certifié à tous, qu'il appartiendra, s'être investi et ensaisiné de trois arpents un quartier, aussi de terre, étant en la censive de son fief de Pamphou, etc. (1 pièce, papier, 2 pièces, parchemin.)

1475-1527

- E 1855 Chapelle Saint-Jean-Baptiste, fondée en l'église Saint-Étienne de Brie. - Personnel. - Présentation, par M. Jean-François Bachelier, écuyer, conseiller du Roi, président honoraire, trésorier de France en la Généralité de Paris, seigneur de La Grivelle, de la personne de M. Charles-Antoine Binet, clerc tonsuré du diocèse de Paris, pour tenir et posséder la chapelle Saint-Jean-Baptiste, fondée en l'église Saint-Étienne de Brie, devenue vacante par le décès de M. Jean-Baptiste Dupuis, prêtre, curé de Livilliers, vicariat de Pontoise, diocèse de Rouen. Etc.

Prise de possession, démission donnée entre les mains de Mgr l'archevêque de Paris, par le sieur Binet, du titre de chapelain de Saint-Jean-Baptiste, prise de possession de la même chapelle par messire Claude-Nicolas Binet, clerc du diocèse de Paris, laquelle lui avait été conférée par illustrissime et révérendissime seigneur Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, des comtes de Marseille du Luc, archevêque de Paris, etc. (7 pièces, papier.)

1728-1738

- E 1856 Domaine. - Bail à loyer, par messire Jean-Baptiste Dupuis, prêtre, curé de Notre-Dame de Livilliers, diocèse de Rouen, titulaire de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, à Georges Prélat, laboureur à Brie-Comte-Robert, et Anne Soudain, sa femme, de 10 arpents de terres labourables, en quatre pièces, moyennant 70 livres par an.

Consentement de M. Antoine Binet de Courtemont, bailli de Brie, au nom de Charles-Antoine Binet, son fils, clerc tonsuré du diocèse de Paris, nouveau titulaire de ladite chapelle, à ce que Georges-François Prélat, fils des susnommés, jouisse des terres de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, pendant les années, restant à courir, du bail ci-dessus, foi et hommage rendus par M. Charles-Antoine Binet, à messire Jean-Baptiste Gaston Baillet, chevalier, marquis de Pamphou, à cause des terres appartenant à la chapelle desservie par le rendant, déclaration donnée à l'Assemblée générale du clergé de France, tenue en l'année 1730, par M. Binet, des biens et revenus de sa

chapelle, dont la présentation appartient au seigneur de La Grivelle et la collation à Mgr l'archevêque de Paris, etc. (4 pièces, papier.)

1721-1730

- E 1857 Extrait d'anciens titres de propriété de la chapelle Saint-Jean-Baptiste. Transaction consentie entre M. Jean-Baptiste Dufresne, greffier du Bailliage de Brie-Comte-Robert, marguillier en charge de la fabrique Saint-Étienne de cette ville, et maître Guillaume Valladon, procureur en Parlement, seigneur de La Grivelle, et autres fiefs, par laquelle transaction le premier reconnaît que c'est à tort que le bureau de la fabrique a exigé, du sieur Valladon, une somme de 100 livres, pour droit de reconnaissance de la chapelle Saint-Jean-Baptiste érigée en l'église paroissiale de Brie, la reconnaissance dont il s'agit ayant été passée, par erreur, attendu que ledit sieur Valladon, étant acquéreur du fief de La Grivelle, par justice, on ne lui avait pas fait la remise des titres de son fief, ce n'est que plus tard qu'il a eu connaissance de ses droits à la chapelle Saint-Jean-Baptiste, d'où il suit qu'il n'était pas dans le cas de donner la reconnaissance passée par lui en faveur de la fabrique, ce qui a été reconnu par le bureau. (1 pièce, parchemin, 1 pièce, papier.)

1728-1766

- E 1858 Papiers trouvés parmi ceux de la famille Valladon. - Domaine du Roi. - Extraits du terrier de la seigneurie de Brie-Comte-Robert, servant de censier. Redevables : Arnoul Bertrand, pour une maison, rue du Château, doit 2 chapons et 2 sous tournois aux jours Saint-Rémy et Saint-Etienne, Madeleine Bizeau, veuve de Jean Boudard, pour une maison appelée L'Image Saint-Martin, avec un jardin sis sur le chemin de Provins, et deux arpents huit perches de terre, 2 sous 2 deniers parisis et le champart, Jean Château, plusieurs pièces de terre et un jardin, dit « la Cour de la Corne de cerf, » sur le chemin de Provins, le tout chargé de 3 sous tournois, messire Claude Du Val et consorts, héritiers de dame Lucrèce de Montivillers, au jour de son décès, veuve de Charles Du Val, seigneur de Mandres et, en partie, de Cerny, doivent, suivant aveu passé le 10 juillet 1654, 4 sous 5 deniers, etc. - Acte de notoriété reçu par le bailli de Brie, constatant qu'il est d'usage certain, qu'en la ville, faubourg et territoire du lieu, le droit de cens ne se perçoit qu'en argent, et non en grains, volailles et autres denrées, etc. (17 pièces, papier.)

1653-1783

- E 1859 Domaine de Brie. - Cueilloir du domaine de Brie-Comte-Robert et de Pamphou, pendant le temps des baux commencés en 1653, pour maître Noël Petit, amodiateur de ces domaines. Censitaires : Marguerite Ménil, veuve Moreau, doit, par an, 7 sous 9 deniers, Jacques Reboursin, 14 sous 9 deniers, noble homme Chrétien Marin, 8 sous 11 deniers, le révérend père César Pallu, jésuite, pour les terres de la maladrerie Saint-Lazare, 12 sous 6 deniers-obole, M. Augustin Lemaître, conseiller en la Cour (de Parlement, à Paris ?) doit par an, au

domaine de Pamphou, 18 sous 6 deniers, François Fayet, sieur du Coudray, 4 sous 9 deniers obole parisis, etc. (In-folio, 28 feuillets, papier.)  
1653-1679

- E 1860 Domaine royal. - Lods et ventes, Extraits des contrats d'acquisition, baux à rentes, partages et échanges d'héritages situés dans la ville, au territoire et faubourgs de Brie-Comte-Robert, reçus par Charles Desloges, Thuillier et François Doguet, notaires royaux, lesdits extraits délivrés à maître Noël Petit, receveur-amodiateur du domaine de Brie.  
Du 24 février 1652, vente par Charles Desloges, vigneron à Villemeneux, au profit de Me Etienne Thuillier, officier du Conseil de M. le prince de Condé, notaire royal et procureur audit lieu de Brie, de moitié d'une maison et d'un jardin, sis près la porte des Fontaines, en censive du Roi, autre vente par Catherine Barrat, veuve de Jean Lecomte, à Pierre Danguillaume, huissier du cabinet de madame la duchesse d'Orléans, d'une travée de maison à bas étage, avec deux petits jardins, sis ès faubourgs de Brie, sur la rue des Tanneries, etc. (Petit in-folio, 55 feuillets, papier.)  
1652-1677

- E 1861 Censives. - Fragment d'un cueilleret des cens dus à une seigneurie inconnue. Censitaires : Jehan Lair, pour le « jardrain aux Martins, vis-à-vis de Montmartin, III sols III deniers, Jullian Fouscher de Montigné, pour une maison de la Tournée, comme l'on va au Gast-Modo, X sols, Robert Pinczonneau et Jehan Dauy, pour leur jardrin sis au Marchis, abuttant au chemin tendant de La Ferté-Bucheresse à la rue Gaudin, IX sols, Pierre de Montalambert, au lieu de Jehan Reverdy, pour un jardrin sis en la rue Gaudin, où il y avait trois maisons, dont l'une fut à feu Jehan Chastelain, VII sols VI deniers, maistre René Péliesson, sieur de Savigné, pour le lieu de La Perrine, » (sans indication de redevance), « le châtelain de Pouanne, au lieu de Guillaume Pioger, pour partye de son jardrin en vigne, de derrière les douves, sise en la rue Gaudin, qui fut à Jeban de La Ruelle, et l'outreplus dudit jardrin, fors une avoissance qui lui a esté baillée de nouveau, à l'autre costé dudit jardrin, tenu de La Cocennière, II deniers, Michel Audouyn, au lieu de maître Michel de Montilz, au lieu de maître Etienne Gent, pour une issue au Gast-Modo, les enfans de Sébastien Audouyn, XIII sols VI deniers, mademoiselle de Lespine, en paye pour son acquist des Briceaux, II sols, » etc. (In-folio, 5 feuillets écrits, papier.)

XVIIème s.

- E 1862 Inventaire des meubles, chevaux, bestiaux, attirail de labour, grains, effets, titres et papiers, fait après le décès de maître Noël Petit, vivant amodiateur de la seigneurie de Pamphou, et ci-devant du domaine de Brie-Comte-Robert, à la requête de dame Charlotte Lebrun, sa veuve, demeurant en la ferme Saint-Christophe, acceptant la communauté des biens qu'elle a eue avec son défunt mari, et comme exécutrice de ses testament et codicilles, en présence de Pierre Petit, amodiateur de la terre de Suisnes, paroisse de Grisy, Élisabeth-Charlotte Petit, veuve de Toussaint Le Faucheur, demeurant

aussi en la ferme Saint-Christophe.

Jeanne Petit, femme de Gilles Ladobée, ci-devant maître chandelier en suif, à Paris, et demoiselle Geneviève Petit, femme de maître Guillaume Baudin, procureur en la Cour de Parlement, à Paris, tous habiles à se porter héritiers, chacun pour un quart, des biens dudit sieur Noël Petit, suit la description des objets inventoriés, parmi lesquels on remarque : « un tableau représentant un crucifix, de 4 pieds de hault et 2 pieds de large, sur thuille, garnie d'un cadre de bois noir, prisé XL sols. - Item. Cinq portraits de MM. de Guise, sur thuille, d'un pied et demi de haut, chacun, sans cadre, prisez ensemble LV sols. - Item. Un tableau, d'un pied et demi, sur thuille, sans cadre, représentant des fruits, prisé XXX sols. - Item. Un grand tableau représentant une histoire romaine, de 5 pieds de long sur 4 de large, garni d'un cadre de bois blanc, prisé XV livres, ledit tableau sur thuille. - Item. Un crucifix d'argent, posé sur une croix de bois, dont la tige est couverte d'escaille, prisé XVIII livres. - Item. Une couche à hault pilliers, de bois de noier où il y a quelques plaques de marbre, garnie de son enfonçure, et tringles de bois et de fer, prisée c sols, » etc. (In-folio, 120 feuillets, papier.)

1680

- E 1863 Ville de Brie. - Voirie. - Chemin des Ormeteaux et route de Paris à Troyes. Ordonnance des présidents, trésoriers de France, généraux des finances et grands-voyers en la Généralité de Paris, qui prescrit, qu'à la requête du procureur du Roi, les religieux Carmes déchaussés de Paris, propriétaires d'une ferme à Brie, seront assignés pour se voir condamner à nettoyer et rétablir l'ouverture qui était à leur mur, sur la rue des Ormeteaux, à l'effet d'y faire entrer les eaux et rendre le passage libre, à travers leur cour, jusqu'à l'entrée de la voûte, au nettoyage de laquelle il sera pourvu, aux frais de qui il appartiendra, autre ordonnance prescrivant, qu'avant faire droit, il sera fait visite des lieux et dressé procès-verbal, rapport et plan figuré, ce qui sera exécuté, nonobstant oppositions ou appellations, procès-verbal non signé, dressé par Pierre Moreau, commissaire-général de la voirie des ville et faubourgs de Paris, troisième ordonnance qui prescrit, auxdits sieurs Carmes, de leur consentement, « de remettre les lieux en question aux mesme et semblable estât qu'ils estoient anciennement, » etc. (9 pièces, papier.)

1711

### **Vassy (de). - Comte, seigneur Marquis de Pirou, Anneville, etc.**

- E 1101 Acte de constitution d'une rente annuelle et viagère de 300 livres, exempte de retenue.  
Par haut et puissant seigneur Claude-Marie-Alexandre, comte de Vassy, seigneur marquis de Pirou, Anneville, etc., major en second du régiment de Languedoc, demeurant ordinairement en sa terre de Pirou, en Normandie, au

467

profit de dame Martine-Constance de Roy, veuve de Jean Galliard, sergent au régiment de Royal-Écossais. (1 pièce parchemin.)

1788

## **Vergier, Pierre. - Ancien curé de Pringy et de Lady**

- E 1102 Carnet de recettes et de dépenses de maître Pierre Vergier, maître ès arts, ancien curé de Pringy et de Lady, etc.  
Procès intenté par lui au sieur Jean-Baptiste Lasnier, marchand de paille à Solers, pour l'obliger à enlever des marchandises restées en dépôt dans la grange du demandeur, correspondance entre M. Vergier et des parents ou amis, consultations de médecins, acquisitions de bâtiments à Pringy et titres de propriété, quittances de paiements, dont une de 33 livres, pour abonnement d'un an au Mercure de France, etc. (2 pièces parchemin, 24 pièces papier.)

1783-1790

## **Vigny (de). - Marquis de Courquetaine**

- E 1103 Inventaire des titres, papiers et enseignements de la seigneurie de Courquetaine, fiefs du Brulis, de Villepayen, de Précapon et de La Cassine.  
Appartenant : à dame Jeanne Poncet, veuve de feu noble homme messire Jean Vialar, en son vivant conseiller du Roi, président en sa Cour de Parlement de Rouen, tutrice et curatrice des enfants mineurs de feu maître Denis Du Mesnil, avocat au Parlement de Paris, à demoiselle Catherine Morel, veuve de maître Baptiste Du Mesnil, avocat du Roi en sa Cour de Parlement, seigneur de Courquetaine, etc. (In-folio, 30 feuillets papier.)

1573

- E 1104 Copie de l'inventaire des titres, papiers et enseignements de la seigneurie de Courquetaine et fiefs en dépendant.  
Appartenant aux dénommés en l'article précédent, et encore à messire Paul Du Mesnil, archidiacre de Brie en l'église de Paris, et à Arnault Du Mesnil, avocat, lesquels étaient tenus de fournir ledit inventaire à maître Isaac Chantereau, conseiller du Roi et de la Reine, sa mère, secrétaire de leurs finances, aux termes du contrat fait entre eux, devant Foucart, notaire à Paris, le 24 novembre 1576. (In-folio, papier, 22 feuillets.)

1576

- E 1105 Inventaire des titres, papiers et enseignements du Châteaufort, terre et seigneurie de Croquetaine (Courquetaine), des fiefs du Brulis, de Précapon, Mandres, Béthisy, Servolles, Montgazon, Villepayen, Vitry- Mortery, La Fontaine, La Folie, Le Petit Sucy, Le Grand- Mesnil, le Petit-Mesnil, Les

468

Quints, Les Fléchets, Genouilly, et La Grange.

Le tout mouvant en plein-fief du Roi, à cause de sa châellenie de Brie-Comte-Robert, et appartenant à Isaac Chantereau, conseiller du Roi et de la Reine mère, secrétaire de leurs finances, seigneur dudit lieu de Courquetaine, etc. (In-folio, papier, 43 feuillets.)

XVIème s.

E 1106 Inventaire des titres de Châteaufort ou Courquetaine.

Lettres de fondation d'une chapelle dans l'église de Courquetaine, en l'honneur de Dieu, de Notre-Sauveur Jésus-Christ, et à la recommandation de la Sainte Vierge, par Jean Rigault et Tiphane Du Préau, sa femme, seigneur et dame de Courquetaine, pour laquelle fondation avait ci-devant été donnée et accordée au chapelain la dîme des terres de Mandres et de Béthisy, du Brulis, de Montgazon, etc., qui, pour cause de guerre et de mortalité, n'a pu être reçue, en considération de quoi, lesdits sieur et dame de Courquetaine, ont donné à leur chapelle un accroissement de dîme à percevoir sur environ 350 arpents de terre, etc. (In-folio, papier, 140 feuillets.)

XVIIème s.

E 1107 Inventaire général des titres du marquisat de Courquetaine, consistant en contrats d'acquisition, échanges, partages, aveux et dénombremments relatifs aux fiefs qui dépendent de ce marquisat.

Accords et partages entre : messire Jean de Montauglant, chevalier, seigneur de Vignolles, et dame Isabelle de Thianges, son épouse, noble homme Jean de Verdilot, écuyer, et demoiselle Pernelle de Thianges, sa femme, fille et héritière avec ladite dame Isabelle, de Erard de Thianges, chevalier, seigneur de Marolles, et de dame Jeanne Le Boutillier. (In-folio, papier, 141 feuillets.)

XVIIIème s.

E 1108 Copie de l'inventaire général des titres du marquisat de Courquetaine.

Il en résulte qu'il est échu en partage à messire Jean de Montauglant, seigneur de Vignolles, à cause de dame Isabelle de Thianges, sa femme, dans la succession de Jeanne Le Boutillier, sa mère, « la forteresse dudit Courquetaine, avec grange, colombier, fossés, arrière-fossés tout autour, et généralement tous les fiefs, arrière-fiefs, terres, prés, et bois mouvants et tenus de ladite forteresse », échange de la terre et seigneurie de Courquetaine, contre une maison située à Paris, rue du Temple, entre Georges d'Aultry, seigneur de La Mivoie et de Courquetaine, époux de demoiselle Charlotte de Courtenay, d'une part, et maître Jean- Baptiste Du Mesnil, d'autre part. (In-folio papier, 188 feuillets.)

XVIIIème s.

E 1109 Copie de l'inventaire général des titres du marquisat de Courquetaine et fiefs en dépendant, consistant en contrats d'acquisition, échanges, partages, baux à ferme, aveux et dénombremments, procédures, etc.

Quittance donnée par Guillaume Crotte, receveur de Brie- Comte-Robert, de la somme de 50 francs d'or payée par messire Jean de Montauglant,

chevalier, pour la finance d'un fief appelé l'Hôtel de Courquetaine, sentence qui maintient Jean de Brie, écuyer, sieur de Courquetaine, et demoiselle Antoinette de Courtenay, sa femme, en possession d'empêcher et défendre qu'aucun ne rompe ni démolisse le pavé, chemin et voie communs de leur château de Courquetaine, etc. » (In-folio, papier, 223 feuillets.)

1755

- E 1110 Chartrier du marquisat de Courquetaine. - Résumé des inventaires de titres, papiers et enseignements relatifs aux marquisat, terre et seigneurie dudit lieu indiquant les noms de tous les fiefs qui en dépendent.

Aveux et dénombrements fournis au seigneur de Brie, par Érard de Thianges, souffrances accordées à Guillaume Sanguin et à Guillaume de Courtenay, main levées de saisies féodales données audit Sanguin et à Louis de Villiers, aveux et dénombrements rendus au Roi par Jean de Brie, à cause d'Antoinette de Courtenay, sa femme, par M. de Lugoly, par Madeleine de Lugoly, épouse de M. de Maugiron, foi et hommage porté au Roi, en sa Chambre des Comptes, par M. de Vigny, etc. (In-folio, papier, 28 feuillets.)

XVIIIème s.

- E 1111 Censives. - Terrier de la seigneurie de Courquetaine, appartenant à messire Pierre de Lugoly, conseiller du Roi et lieutenant général de la prévôté de l'hôtel de Sa Majesté, seigneur du château-fort de Courquetaine, du Brulis, du fief de Mandres, autrement dit fief de Coubert, etc., contenant déclaration des maisons et jardins, tenus et mouvant en censive, coutumes directes, cens, rentes et autres droits.

Par : Hilaire Dupré, manouvrier, Michel Dau, cribleur, Poncelet Chenet, marchand, tous demeurant à Courquetaine, David Caillet, de Brie-Comte-Robert, etc. (In-folio, papier, 174 feuillets.)

1581-1609

- E 1112 Terrier de la seigneurie de Courquetaine et des fiefs qui en dépendent, précédé d'un extrait du papier censier de la terre du lieu.

Censitaires : Jean Chatin, laboureur à Liverdy, maître Antoine Heudebert, curé de l'église paroissiale Saint-Loup de Courquetaine, Mathias Dupré, marchand, demeurant à Montgazon, honnête femme Claudine Caillet, veuve de feu maître François Portus, vivant receveur et amodiateur de la terre et seigneurie de Coubert, Jean Vimont, marchand à Liverdy, maître Jean Belesme, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Solers, pour messieurs de Sorbonne, Jeanne Cambert, veuve de feu Michel Margot, demeurant à Courquetaine, etc. (In-folio, papier, 274 feuillets.)

1641-1644

- E 1113 Arpentages. - État général du mesurage des terres, maisons, cours, jardins, prés et bois du domaine de Courquetaine.

Appartenant à messire Jean-Baptiste de Vigny, écuyer du Roi, capitaine général des bombardiers de Sa Majesté, chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, et aux particuliers

470

dont les héritages sont enclavés dans la seigneurie dudit lieu de Courquetaine, ensemble Villiers, Servolles, Montgazon, fiefs de Villepayen, Beaumont et Sanguin-Meudon, château de Courquetaine, basse-cour et fossés (accint), contenant ensemble 2 arpents 80 perches, 145 perches pour la place devant le château, compris les fossés qui séparent la grande rue, 12 arpents et demi pour les grands carrés en prés, y compris les fossés, allées et l'enceinte des murs, etc. (In-folio, papier, 60 feuillets.)

1690

- E 1114 Arpentages. - Procès-verbal d'arpentage général du domaine de Courquetaine.

Dressé en exécution d'une ordonnance du prévôt du lieu, et suivant l'ordre de messire Jean-Baptiste de Vigny, brigadier des armées du Roi, colonel et capitaine général des bombardiers de France, lieutenant général de l'artillerie de Flandre, Picardie, Artois, Hainault, pays conquis et reconquis, écuyer, seigneur de Courquetaine, Servolles, Montgazon et autres lieux, par Henri Esnault, expert priseur et arpenteur-juré au bailliage et grenier à sel de Brie-Comte-Robert, etc. (In-folio, papier, 125 feuillets.)

1700-1701

- E 1115 Copie du procès-verbal d'arpentage général du domaine de Courquetaine.

Dressé par Henri Esnault, comprenant : château, cour du donjon, les basse-cour, avant-cour, fossés, parterres, boulingrins, allées, potagers (accint), etc., le tout d'une contenance de 13 arpents et demi, les bois taillis du domaine fermés de fossés de toutes parts, contenant avec les closeaux, compris les allées et fossés, 180 arpents, l'avenue qui fait face au château de Courquetaine, plantée en tilleuls, fermée de fossés et haies vives, contenant 6 arpents 20 perches, la ferme du Brulis, la ferme de La Cassine, etc. (In-folio, papier, 131 feuillets.)

1700-1701

- E 1116 Topographie et censives. - Minute et copie d'un plan parcellaire-terrier du domaine et seigneurie de Courquetaine, comprenant le château, le parc, les fermes et autres dépendances.

Appartenant à M. Jean-Baptiste de Vigny, ainsi que les héritages dans sa censive, tant à Courquetaine qu'à Montgazon, Servolles et Villiers, levé par Henri Esnault, arpenteur. - Plan des bois de Servolles et de Villiers. (3 pièces papier.)

1690

- E 1117 Procès-verbal d'arpentage, en double minute, des fermes du Brulis, de La Cassine, du Pavillon et de la Petite-Ferme.

Appartenant à messire Jean-Baptiste de Vigny, dressé à la requête de maître Charles Garnot, receveur du domaine de Courquetaine, par Henri Esnault, arpenteur juré ordinaire du Roi aux Eaux-et-Forêts de la Maîtrise de Paris, demeurant à Grisy-en-Brie, baux à loyer des fermes du Brulis et de Montgazon, faits au profit des sieurs Pierre Guilbert et Christophe Granday,

471

par dame Guillemine Guichard, veuve de messire Claude-Jacques de Vigny, vivant chevalier, marquis de Courquetaine, au nom et comme tutrice ayant l'administration des biens de Jean- Charles de Vigny, lieutenant d'artillerie, et de Claude-Pierre de Vigny, ses enfants mineurs, etc. (2 pièces papier.)

1692-1788

- E 1118 Double du procès-verbal d'arpentage général du domaine de Courquetaine. Appartenant audit sieur Jean-Baptiste de Vigny, chevalier de Saint-Louis, capitaine général des bombardiers de France, lieutenant général de l'artillerie de Flandre, Picardie, Artois, etc., seigneur de Courquetaine, Servolles, Montgazon, Villepayen, etc., ledit procès-verbal dressé par Henri Esnault, arpenteur- juré au bailliage de Brie-Comte-Robert, et ordinaire du Roi aux Eaux-et-Forêts de la Maîtrise de Paris, en vertu d'une sentence de la prévôté de Courquetaine rendue sur la requête du seigneur du lieu. (In-folio, papier, 73 feuillets.)

1700-1701

- E 1119 Mouvance passive. - Copies et extraits d'aveux et dénombrements fournis au Roi, à cause de son château de Brie-Comte-Robert, ou aux seigneurs engagistes dudit lieu, par les seigneurs de Courquetaine. Notamment : en 1343, par Jean de Hanteny, dit Sauvage, chevalier, conseiller du Roi, à dame Jeanne, reine de France et de Navarre, en 1466, par Guillaume de Courtenay, au duc d'Orléans, en 1723, par Jacques-Olivier de Vigny, à la Chambre des Comptes, etc. - États des fiefs de La Burelle, de Berchères, des Etards, de Pruneloy et autres, dépendant de Courquetaine et vendus par décret sur M. de Maugiron, le 15 septembre 1610. (13 pièces papier.)

1343-1723

- E 1120 Censives. - Extraits d'anciennes déclarations passées au terrier de Courquetaine et publications de lettres obtenues en la chancellerie du Palais, à Paris, pour la rénovation de ce terrier, par messire Jean-Baptiste de Vigny, description des climats de ladite terre et plan. Censitaires : Louis Bénard, maître brodeur, demeurant à Coubert, Jacques Leroux, curé de Courquetaine, l'église de Chaumes, la fabrique de Notre-Dame de Courquetaine, Philippe Chenevière, Simon Gourpil, à cause d'Agnès Dupré, sa femme, Guillaume Caillet, à cause du douaire de Claudine Poulard, sa femme, etc. (31 pièces papier.)

1595-1718

- E 1121 Terrier du fief des Étards, situé aux territoires d'Ozouer-le-Voulgis et de Courquetaine. Censitaires : Lucas Luissart, vigneron audit lieu des Étards, Jean Montargon, laboureur, demeurant aux Bordes d'Andy, paroisse de Crisenoy, Antoine Garnier, laboureur et marchand, demeurant aux Mantresses-lez-Nangis, Valentin Legrand, laboureur à Ozouer-le-Voulgis, Jean Vallée l'aîné, jardinier à Courquetaine, Jean Chèze, demeurant au même lieu, Toussaint Lormet,

manouvrier à Montgazon, à cause de Nicole Rossignol, sa femme, Marin Scellerain, tailleur de pierres à Courquetaine, Toussaint Jardin, laboureur, demeurant à Yèbles, les hoirs maître Louis Dubourg, de Melun, noble homme Isaac de Chantereau, conseiller et secrétaire des finances du Roi et de la Reine, sa mère, seigneur de Courquetaine, etc. (Petit in-folio papier, 95 feuillets.)

1579-1583

- E 1122 Extrait du terrier de la seigneurie de Courquetaine, fait en 1612, par Deschamps.

Maisons sises à Courquetaine : le château avec ses cours et jardins, une maison appelée le fief du Brulis, une autre, dite La Cassine, avec ses cours et jardins, tenant d'une part aux hoirs d'Élisabeth Vannier, d'autre aux hoirs Vincent Villecourt, d'un bout sur la rue allant à Presles, d'autre sur la ruelle de La Marlandière, hors les arrière-fossés, du côté du cimetière, une place où il y avait ci-devant plusieurs maisons, et dans laquelle place sont plantés des arbres fruitiers, tenant et aboutissant de toutes parts aux rues de Courquetaine, etc. (In-folio, papier, 110 feuillets.)

1612

- E 1123 Extrait d'un terrier de la seigneurie de Courquetaine, indiquant les maisons pour lesquelles on a passé déclaration.

L'église de Courquetaine, pour une maison située au lieudit le Bout-de-la-Ville, appelée la maison Saint-Loup, avec deux quartiers et demi de jardin, Marie Flament, veuve Marandel, maison, cour commune devant, avec un puits et jardin derrière, Jean Bureau, demeurant à Ozouer-le-Voulgis, maison située sur la rue tendant de Courquetaine à Solers, tenant à la vieille église, Louis Le Saunier, une maison et dépendances sur la rue de l'Orme-au-Chat, Abel Rufié, demeurant à Berchères, maison tenant à la rue de Courquetaine à Solers, etc. (In-folio, papier, 48 feuillets.)

XVIIème s.

- E 1124 Cueilleret des cens et rentes dus à la seigneurie de Courquetaine et aux fiefs de Montgazon, de Villepayen, des Étards, de Jean de La Grange, de La Burelle, de Meudon, de Solers et de Pruneloy, sis en la paroisse d'Yèbles.

Censitaires : les hoirs de Macé Fléchet, pour 7 arpent 3 quartiers de terre en 3 pièces doivent 2 sols 8 deniers parisis de cens, et 2 sols 8 deniers parisis de rente, la veuve et les hoirs de Denis Chénevière, pour une maison, bâtiments et autres dépendances, sis à Montgazon, doivent par an 5 sols parisis de cens et rente, et un chapon de coutume, les hoirs feu maître Jean Garnier, pour 1 arpent et demi-quartier, doivent chaque année 12 deniers parisis, François Colin, serviteur domestique de feu M. de Lugoly, etc. (17 pièces papier.)

1500-1667

- E 1125 Cueilleret des cens et rentes dus air marquisat de Courquetaine et aux fiefs des Fiches, Montgazon, Brulis et Servolles y joints, fiefs réunis de Beaumont,

473

des Étards, de Jean de La Grange ou des Quatre-Livres, fiefs de Villepayen et du Saulsoy réunis, et fief de Sanguin-Meudon, dressé d'après les déclarations reçues de 1781 à 1787, par Mercier, notaire du Boi au grenier à sel de Brie-Comte-Robert.

Censitaires : Jean-Jacques Foiret, syndic perpétuel de Courquetaine, à cause de Marie-Elisabeth Gélín, sa femme, doit chaque année 4 sols 9 deniers et un demi-chapon, Jacques Thibault, cerclier audit Courquetaine, doit par an en son nom 8 sols et 1 chapon, et à cause de ses enfants mineurs 2 sols 1 denier, Jean-Nicolas Thiboust, concierge au château de Coubert, pour une maison, clos et jardin, 1 livre, etc. (Petit in-folio papier, 48 feuillets.)

1781-1787

- E 1126 Recette des censives de la seigneurie de Courquetaine, et de divers fiefs qui en dépendent, dont les héritages sont chargés de 2 sols 6 deniers de cens par arpent de vigne, et de 1 sol seulement pour les terres labourables.

Tenanciers : Jacques Clément, des Etards a payé, pour vingt-neuf années d'arrérages, 1 livre 15 sols 3 deniers, Nicolas Fouré, tuteur de Jean Leroux, pour un demi-arpent de terre au fief de Sanguin-Meudon, 14 sols 6 deniers, M. Joly, seigneur de Jamard, 34 livres 14 sols 2 deniers, pour dix années de cens dus sur 3 arpents 18 perches de pré, chargés de 1 livre 10 sols et 3 poules trois-quarts, etc. (In-folio, papier, 54 feuillets.)

1748-1790

- E 1127 Fragments de déclarations passées au terrier des fiefs de Beaumont ou des Étards et de Jean de La Grange, au territoire d'Ozouer-le-Voulgis, dépendant du marquisat de Courquetaine, d'après le terrier établi par Deschamps en 1642.

Censitaires : maître Raoul Palliot, pour une ferme sise aux Étards, le curé de Courquetaine, pour les terres qu'il a acquises en la censive de M. de Maugiron et échangées depuis avec M. de Longueil, M. le Premier, pour un arpent de vigne aux Étards, dans lequel il y a l'hôtellerie de l'Étoile, M. Ambles, archer des gardes du corps du Roi, sous la charge du grand prévôt de l'hôtel, demeurant à Chaumes, Claude Blondeau, vigneron à Ozouer-le-Voulgis, etc. (12 pièces papier, 128 feuillets.)

1579-1641

- E 1128 Terrier des fiefs de Beaumont ou des Étards, et de Jean de La Grange ou des Quatre-Livres, en censive de messire Jacques-Olivier de Vigny, chevalier, seigneur-marquis de Courquetaine, et de messire Claude-Jacques de Vigny, son fils et successeur, seigneurs desdits fiefs, dressé par Denis Levasseur, notaire royal au bailliage de Brie-Comte-Robert, résidant à Coubert.

Censitaires : Jean Pivert, vigneron aux Étards, la fabrique d'Ozouer-le-Voulgis, maître Jean-Antoine Dauvergne, conseiller du Roi et son procureur au bailliage de Brie-Comte-Robert, dame Marie-Anne Hourdé, veuve de Jean-Baptiste-Pierre Léger, écuyer, demeurant à Paris, les Carmes Billettes de ladite ville de Paris, représentés par les R. P. Éloi Dubois, prier, et Sébastien Leroux, procureur du couvent, etc. (In-folio, papier, 98 feuillets.)

1754-1756

- E 1129 Déclarations passées au terrier des fiefs de Beaumont et de Jean de La Grange, en censive de messire Jean-Baptiste de Vigny, écuyer, chevalier, seigneur de Courquetaine, et ensuite de dame Marie-Geneviève Piques, sa veuve.  
Censitaires : Pierre Evrard, laboureur, demeurant à Rétal, paroisse de Liverdy, Claude Chevalier, marchand à Ozouer-le-Voulgis, etc., ajournement signifié à Noël Fervetal, demeurant au même lieu, à la requête de dame Anne Favières, veuve de messire Jean Grignon, vivant chevalier, seigneur de Courquetaine, Châteaufort, Beaumont, Longperrier, etc., pour voir dire que, faute par le défendeur d'avoir passé déclaration des héritages qu'il possède dans lesdites seigneuries, ils y seront unis et incorporés, etc. (78 pièces papier.)  
1641-1759
- E 1130 Mémoires ou états de consistance des fiefs de Beaumont et de Jean de La Grange, déclarations et publications de lettres à terrier, etc.  
Copie d'un acte d'acquisition du fief de Jean de La Grange, par Guillaume Sanguin, inventaire des titres du fief des Étards, commençant par un acte de vente de ce fief au profit de maître Jean Audriguel, avocat en Parlement, et de Jacqueline, sa femme, par Simon Poitevin, en 1393, extrait d'une transaction relative à la terre des Etards, conclue entre messire de Vigny et le Père Lanon, procureur des religieux Célestins de Marcoussis, seigneurs d'Ozouer- le-Voulgis, etc. (20 pièces papier.)  
1470-1708
- E 1131 Mouvance passive. - Copies d'actes de foi et hommage, aveux et dénombremments.  
Déclarations par tenants et aboutissants des héritages composant les fiefs de Beaumont ou des Étards, et de Jean de La Grange, sis à Ozouer-le-Voulgis, faites en 1504 à Annibal Sanguin, écuyer, seigneur de Rademont, et à Gaspard Sanguin, écuyer, seigneur de Girême, frères, aveu par demoiselle Madeleine de Lugoly, fille de feu Pierre de Lugoly, seigneur de Châteaufort et de Courquetaine, saisie du fief de La Grange à la requête des Célestins de Marcoussis, seigneurs d'Ozouer-le-Voulgis, déclaration de biens, vente du fief des Étards et autres par les religieux Augustins du Jard-la-Reine-lez-Melun à l'abbé de Saint-Victor de Paris, en 1564. (29 pièces papier.)  
1384-1600
- E 1132 Fragments de registres des cens dus à la seigneurie de Courquetaine, à cause du fief du Brulis, états de consistance et procès-verbaux de mesurage de ce fief et de la ferme de La Cassine, y réunie, etc.  
Acquisition par Jeanne, reine de France et de Navarre, du fief du Brulis, de Jean de Chauvigny et de Marguerite de Magny, sa femme, moyennant 364 livres 13 sols 9 deniers parisis, état des terres de La Cassine et du Brulis, extraits de titres remontant à messire Du Mesnil, seigneur de Courquetaine, mémoire des recettes de cens et rentes faites par

Levasseur, notaire à Coubert, pour M. de Vigny, quittances de droits de dîmes données par Le Boeuf, curé de Presles, par le receveur du comté de Coubert, etc. (35 pièces papier.)

1388-1700

- E 1133 États de consistance du fief de La Burelle, situé au territoire de Soignolles, dans la vicomté de Corbeil, relevant de la seigneurie de Courquetaine, etc. Bail à cens et rente d'un demi-arpent d'héritage faisant partie dudit fief, noms des particuliers qui jouissent de ce fief, d'après l'aveu de 1611, copie informe de l'aveu rendu à messire Du Val, vicomte de Corbeil, par dame Marguerite de Lugoly, dame Du Châteaufort de Courquetaine, Montgazon, Pruneloy, Villepayen et La Burelle, etc. (1 pièce parchemin, 3 pièces papier.)

1603-1714

- E 1134 Mouvance passive, Copies d'actes de foi et hommage, aveux et dénombremments du fief de Servolles, situé au territoire de Courquetaine, dépendant de la seigneurie de ce lieu et relevant du comté de Coubert. Mémoire de messire Jacques-Olivier de Vigny, contre messire Jacques-Samuel-Bernard, comte de Coubert, au sujet de la mouvance d'une partie dudit fief, baux à ferme, hommage rendu par Jean Garnier à Marie de L'Hospital, dame Du Plessis-Coubert, saisie pratiquée sur la succession de Jean Bugereau, à la requête de messire François-Marie de L'Hospital, duc de Vitry, pair de France, marquis d'Arcy, bailli, comte et gouverneur de Meaux, lieutenant pour le Roi de la Brie et la Champagne, seigneur de Coubert, Nandy, Villebouvét, Forges, Guignes, Vitry, Yèbles, Mortery, etc. (24 pièces papier.)

1492-1732

- E 1135 Cueilleret des cens et rentes dus au fief de Montgazon, états de consistance et inventaire des titres de la ferme du même nom, extrait informe d'un dénombrement du fief des Fléchets, situé à Montgazon, fourni par Jean Pichon, marchand, bourgeois de Melun, au seigneur de Courquetaine, etc. Autre dénombrement fourni par Macé Fléchet, inventaire des titres et papiers de la terre de Montgazon, quittances de droits d'ensaisnements, données par Jean de Brie, écuyer, seigneur de Sablonnières, de Courquetaine et Du Brulis. (11 pièces papier.)

1485-1617

- E 1136 Mouvance passive. - Copies d'aveux et dénombremments du fief de Pruneloy, au territoire d'Yèbles, dépendant de la seigneurie de Courquetaine et relevant de celle d'Angetz, à la Chapelle-Gauthier, états de consistance. Etc. Aveux et dénombremments fournis par M. Sanguin à M. de Balzac, et par M. de Maugiron, seigneur de Courquetaine et de Pruneloy, à M. le comte de Graille, seigneur d'Angetz, saisie féodale du fief de Pruneloy, par M. de Vigny, sur le sieur de Gruchv, tuteur des mineurs de Chauvelin, seigneurs de

Genouilly, plans des héritages composant ledit fief et de ceux échangés avec M. le comte de Coubert, etc. (16 pièces papier.)

1421-1700

- E 1137 Déclarations passées au terrier du fief de Sanguin-Meudon, situé au territoire de Solers et dépendant de la seigneurie de Courquetaine.  
Extraits du terrier de Solers, destinés à faire connaître que la dame de Soisy et de Courquetaine a enfermé les terres qui s'y trouvent désignées dans son bois nouvellement planté, au lieu dit Les Buzelières, les bois de Courquetaine ou à la Dame, qui n'est qu'un même lieu et chantier appartenant à madame la comtesse de Maugiron, étant aux droits de : Claude Jobert, à cause de Jeanne Moret, sa femme, Blaise Allier, Claudine Caillet, veuve de François Portas, etc. (87 pièces papier.)

1497-1719

- E 1138 Déclarations passées au terrier du fief de Sanguin-Meudon, en censive de messire Jacques-Olivier de Vigny, marquis de Courquetaine, seigneur dudit fief. Censitaires : messire Samuel-Jacques-Bernard, chevalier, comte de Coubert, marquis de Longueil, conseiller d'Etat, l'un des doyens des maîtres des requêtes, surintendant des maison, finances et domaines de la Reine, la fabrique Sainte-Geneviève-de-Coubert, l'église de Courquetaine, Jacques Duval, marchand, demeurant à Tournan, Claude Coindart, laboureur à Cordon, la fabrique de l'église paroissiale Saint-Martin-de-Solers, etc. (In-folio, papier, 58 feuillets.)

1748-1750

- E 1139 Censier du fief de Sanguin-Meudon, portant désignation des héritages chargés de censives dues, au jour Saint-Rémy, à noble homme messire Claude Sanguin, en son vivant chevalier des Ordres du Roi et seigneur de Rademont, à cause de sa terre de Solers et autres dépendances de Courquetaine.  
Par : Roger Le Bourguignon receveur et amodiateur du fief sanguin, Marion Becquet, veuve de Michel Cochas, et Louis Cochas, son fils, Lucas Luissart, vigneron aux Etards, maître Michel Cordellier, avocat en la Cour de Parlement à Paris, au nom et comme tuteur des enfants mineurs de défunt noble homme Jean de Neufoy, seigneur de Soignolles, et de demoiselle Nicole Cordellier, sa femme, etc. (Petit in-folio papier, 68 feuillets.)

1573-1581

- E 1140 Censier du fief de Sanguin-Meudon, pour noble et scientifique personne messire Guérin Sanguin, doyen de l'église cathédrale monseigneur Saint-André d'Avranches, seigneur de Courquetaine, en partie.  
Censitaires : Antoine Dardillières, laboureur à Montgazon, noble homme et sage maître Baptiste Du Mesnil, conseiller et avocat du Roi en sa Cour de Parlement de Paris, Bénard Piloust, maître barbier à Chaumes, Charles Cordellier, écuyer, Fiacre Combrias, Jacques Le Gay, Louis Du Gournay,

Jean Bruslard, tuteur des enfants de Guillaume Bruslard, l'église de Courquetaine, les hoirs Hézard, etc. (Petit in-folio papier, 91 feuillets.)

XVIème s.

- E 1141 Etat de la recette des censives du fief de Sanguin-Meudon, comprenant aussi celui de Beaumont ou des Étards.

Censitaires : Nicolas Touson, Mathurin Moreau, Robert Gaucher, Jean Belesme, Jean Gallerand, Pierre Lemaire, l'église d'Ozouer-le-Voulgis, Jean Siver, Marguerite Rondinet, femme de François Petit, qui a payé pour huit années de cens dues par Pierre Rondinet, son père, 2 carolus, soit, pour un an, 1 denier parisis, Antoine Landon, etc. (In-folio, papier, 19 feuillets.)

1667-1783

- E 1142 État de consistance et relevés du plan du fief de Sanguin-Meudon, à Solers, mouvant des R. P. Chartreux de Paris et dépendant du marquisat de Courquetaine.

Copie de l'hommage rendu par messire Jacques-Olivier de Vigny, auxdits Chartreux, seigneurs de Solers, tableau des droits du fief sus-énoncé, ayant moyenne et basse justice, relevant primitivement de l'abbaye du Jard, pour partie, des Chartreux pour l'autre, et plus tard de ceux-ci seulement, en vertu d'un arrêt du Parlement de Paris rendu en 1677, etc. (7 pièces papier.)

XVIIème s.-XVIIIème s.

- E 1143 Procès sur saisies féodales du fief de Sanguin-Meudon.

À la requête de messire Jacques-Olivier de Vigny, chevalier, marquis de Courquetaine, conseiller du Roi en ses Conseils, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, faute de paiement de cens, rentes et autres charges seigneuriales, par les dénommés aux pièces notamment : par Jacques Raimbault, fermier du péage au pont des seigneurs, paroisse d'Yèbles, lequel, au mépris des saisies, n'en a pas moins enlevé de ses héritages les fruits en provenant, sur quoi est intervenu messire Samuel-Jacques-Bernard, comte de Coubert, prenant fait et cause du défendeur comme propriétaire des fonds sur lesquels ont été pratiquées lesdites saisies. (38 pièces papier.)

1743-1749

- E 1144 Mouvance passive. - Copies d'aveux et dénombrements du fief de Sansalle, situé au territoire de Crisy.

Fournis : à Jean de Chanteprime, écuyer, seigneur de Bonneuil, à cause de sa seigneurie du lieu, à Martin Le Picart, conseiller et maître des Comptes du Roi, seigneur de La Grange-Nivelon et de Grisy-en-Brie, par Nicolas de Mauregard, écuyer et panetier du Roi, sieur de Champagne et de Sansalle, lesdits aveux vus, tenus et lus par Jean Mauloue, clerc-tabellion à Brie-Comte-Robert, juré établi en la prévôté de ce lieu par monseigneur le duc d'Orléans, de Milan et de Valois, seigneur d'Ast et de Coucy, procès-verbal d'arpentage et mesurage de la ferme de Sansalle,

dressé à la requête de Jean Garnot, fermier du lieu, par René Esnault, etc.  
(6 pièces papier.)

1463-1719

E 1145 Marquisat de Courquetaine. - Censives. Fragments de registres extraits de déclarations faites au terrier du fief de Villepayen, territoire de Courquetaine, dépendant du marquisat de ce lieu, et ayant appartenu successivement : à Jean Potier, bourgeois de Paris, à messire Claude Sanguin, acquéreur des héritiers de Jean Potier, à David Caillet, aux hoirs Jean Caillet, à Marguerite de Lugoly, dame de Courquetaine et Villepayen, etc.

Censitaires : Pierre Du Pré et Guillaume Marais, au nom et comme marguilliers de la fabrique d'Ozouer-le-Voulgis, Jean de La Boissière, vigneron, demeurant à Solers, messire Jean Bontemps, prêtre, la fabrique M. Saint-Martin dudit Solers, Marthe Jardin, veuve de feu Étienne Poullard, demeurant à Soignolles, etc. (9 pièces papier, in-folio, 154 feuillets.)

1385-1683

E 1146 Censives. - Déclarations passées au terrier du fief de Villepayen, situé au territoire de Courquetaine, en censive de messire Jacques-Olivier de Vigny, chevalier, seigneur marquis dudit lieu, et de messire Claude-Jacques de Vigny, son fils et successeur.

Censitaires : maître Jean Le Roy, conseiller du Roi au et bailliage de Nemours, maire perpétuel de ladite ville, et dame Jeanne-Louise-Marie Lesourt, son épouse, messire Jean-Baptiste Simonne, prêtre, curé de la paroisse de Courquetaine, André-Marie Léger, conseiller du Roi, receveur général des finances de la Généralité de La Rochelle, Guillaume Guireaud, maître charpentier, demeurant à Paris, seigneur des Haut et Bas Jamards, paroisse d'Ozouer-le-Voulgis, etc. (In-folio, papier, 45 feuillets.)

1753-1766

E 1147 Déclarations et extraits de déclarations d'héritages chargés solidairement d'une rente de 8 livres, et de 4 chapons de cens, envers le fief de Villepayen, en 1562, censives et titres-nouveles de ces rentes et cens.

Tenanciers : la veuve Simon Hérissé, mariée en secondes noces à Jean Trudet, nommée Charbonnière, tenant pour ses enfants le logis principal dudit fief, ses appartenances et dépendances, contenant environ 2 arpents, et chargés par le partage de 20 sols et 4 chapons, Robert Poilvilain et ses enfants, héritiers de feu Antoine Hérissé, pour 10 arpents 57 perches et demi, aux mêmes charges, Claude Bogue et André Valligny, à cause de leurs femmes, héritières de défunt Jean Hérissé, le jeune, etc. (31 pièces papier.)

1463-1719

E 1148 Procédure.

Entre Jean-Baptiste de Vigny, seigneur de Courquetaine et de Villepayen, étant aux droits de dame Anne Fauceris, veuve de Jean Grignon, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, contre les Carmes Billettes de Paris, prétendant à la haute, moyenne et basse justice

479

du fief de Villepayen, mémoires justificatifs pour M. de Vigny, requêtes présentées par lui au Parlement de Paris, contenant l'historique de la propriété contentieuse, avertissements produits par-devant le prévôt de Paris et les gens tenant le siège du parc civil, inventaires de production de pièces - salvations contenant réponses aux avertissements et contredits signifiés par les parties, etc. (1 pièce parchemin, 35 pièces papier.)

1689-1775

- E 1149 Mouvance active. - États descriptifs ou de consistance du fief de la petite terre de Suscy, énumération de ses droits et de ceux du Plessis-Pâté, relevant du marquisat de Courquetaine, actes de foi et hommage, aveux et dénombrements de la terre de Suscy-le-Château-sous-Yèbles, avec haute justice et dépendances relevant de Courquetaine, de Villiers et de Blandy, etc.

Mémoires des droits féodaux dus au seigneur de Courquetaine, par M. de Villeneuve, acquereur du domaine de Suscy moyennant 60,480 livres, aveux fournis par Rogerin Blesset, seigneur de Saint-Maurice, de Chamailles, Du Plessis-Pâté, etc., par François d'Argouges, seigneur baron de ce lieu, relevant non du Roi, à cause de Montlhéry, mais de la seigneurie de Suscy, etc. (20 pièces papier.)

1527-1715

- E 1150 Mouvance active. - Actes de foi et hommage et états de consistance du fief de Villiers-le-Seine, relevant de Montgazon, etc.

Procédure relative à la mouvance dudit fief, saisie féodale à la requête de M. de Vigny, sur Jacques-Samuel-Bernard, comte de Coubert, mémoires d'avocats et inventaire de production de pièces - abandonnement par demoiselle Marie de Hère, veuve de François Portas, vivant bailli de Brie-Comte-Robert, de l'usufruit de la ferme et terre de Villiers-le-Seine, en faveur de l'abbaye royale de Notre-Dame-de-Jarcy, pendant la vie de Jeanne et de Charlotte Portas, religieuses en ladite abbaye, et 18 ans après la mort de la dernière, etc. (2 pièces parchemin, 75 pièces papier.)

1553-1747

- E 1151 Mouvance active. - Aveux et dénombrements et extraits d'aveux des fiefs de Vitry et Mortery, situés en la paroisse de Guignes, démembrée de celle d'Yèbles, etc.

Foi et hommage rendu, en 1395, par Guillaume de Hallecourt, chevalier, sieur de La Ferté-Imbault, de Montfort et de Vitry-en-Brie, à Jean de Montauglant, chevalier, seigneur de Courquetaine, dépouillement de partie des seigneuries de Mortery et Vitry, relevant de Courquetaine, d'après l'aveu rendu par M. de L'Hospital, duc de Vitry, à madame de Lugoly, mémoire pour M. de Vigny, maître des Comptes, sur la question de savoir s'il y a lieu de blâmer un aveu et dénombrement de la seigneurie de Vitry, fourni par M. Bernard, maître des requêtes, seigneur dudit lieu, etc. (12 pièces papier.)

1395-1749

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Titres de familles

- E 1152 Actes, copies (informes) d'acquisitions de la terre de Courquetaine, états des domaines de ce marquisat, renseignements.  
Copie d'un acte d'échange du fief de Montgazon, contre celui d'Arpentigny, en 1531, accord passé entre messire Scipion de Maugiron, époux de Madeleine de Lugoly, et Marguerite de Lugoly, épouse séparée de biens de Josias Mortier, seigneur de Soisy, touchant la terre de Courquetaine, baux à ferme par madame Marie-Guillemine Guichard, veuve de Claude-Jacques de Vigny, marquis de Courquetaine, seigneur en partie de Charny-en-France, etc. (1 pièce parchemin, 35 pièces papier.)  
XVIème s.-XVIIIème s.
- E 1153 Bail par adjudication de la seigneurie de Servolles.  
Au profit du sieur Besnard, procureur, et acquise ensuite par messire Jean-Baptiste de Vigny, suivant décret aux requêtes du palais après saisie pratiquée contre maître Jacques Durand, écuyer, secrétaire du Roi, commis général des gabelles de France, procédure entre M. de Vigny et les héritiers de messire Frédéric de Schomberg, maréchal de France, seigneur de Coubert, au sujet de la propriété du fief de Servolles, opposition des créanciers de Jacques Durand, ancien seigneur de ce fief, à la délivrance des prix d'acquisition, etc. (23 pièces papier.)  
1689-1692
- E 1154 Contrats, procédure et copies de titres.  
Concernant une rente de 250 livres, constituée sur la terre de Montgazon, contrat de constitution de cette rente par Martin Nau, conseiller du Roi, receveur général des finances en Champagne, tant comme héritier de Martin Nau, seigneur de Villepatour, qu'au nom de son frère, François Nau, avocat en Parlement, en faveur de Pierre Breuillet, auditeur en la Cour des Comptes, transport de ladite rente, contrat le mariage de Martin Billet, seigneur de Fanière, Montgazo, etc., conseiller du Roi en ses conseils, et ci-devant son procureur général au Parlement de Metz, avec demoiselle Anne de Senocy, fille de messire Philippe de Senocy, maître ordinaire de l'hôtel du Roi, et de dame Jeanne de Combault, etc. (10 pièces papier.)  
1544-1691
- E 1155 Justice. - Procès, avertissements, etc.  
Procès entre messire Jacques-Olivier de Vigny, chevalier, marquis de Courquetaine, seigneur de Villepayen, Montgazon, etc., et François-Urbain Lesourt, marchand à Guignes, au sujet de la suppression par M. de Vigny d'un chemin traversant leurs propriétés, situées au territoire de Guignes, pétitions de M. de Vigny, adressées aux maîtres des requêtes de l'hôtel du Roi et aux conseillers de Grand'Chambre au Parlement de Paris, réponse à un avertissement signifié, servant de production nouvelle, etc. (47 pièces papier.)  
1743-1746

- E 1156 Procédure entre les anciens seigneurs de Courquetaine et plusieurs de leurs tenanciers.  
Entre noble demoiselle Marie de Saint-Michel, dame douairière de la seigneurie de La Basse-Cour de Courquetaine, demanderesse, à l'encontre de Jean Mercier, défendeur, pour l'obliger à produire les lettres de l'acquêt par lui fait de Jean Pommier et de Denise Hérissé, sa femme, d'un arpent de terre assis en la censive de ladite seigneurie, entre Jean Grignon, écuyer, sieur de Faymoreau et de Courquetaine, comme acquéreur de feu comte de Maugiron, contre Jacques de La Chapelle, tuteur onéraire des enfants mineurs de messire Hervieu Bazan, marquis de Flamainville, créanciers de la succession de Jean-Baptiste-Gaston de Maugiron, etc. (4 pièces parchemin, 101 pièces papier.)  
1587-1706
- E 1157 Travaux de construction et fournitures de matériaux. - Mémoires de travaux de construction et de réparations.  
Produits par : Sylvain Gerbault, dit Lachaume, et Jean Perault, maçons, Simon Millet, maître charpentier, demeurant à Coubert, Nicolas Cordonnier, serrurier à Guignes, Bertault, peintre à Paris. - Fournitures de matériaux : pour la réédification du château de Courquetaine et des pavillons adjacents, de la ferme de Montgazon, de celles de Servolles, etc. - Vue du château de Courquetaine-en-Brie, appartenant à M. le comte de Vigny, d'après celle qui existe à la Bibliothèque Impériale. (29 pièces papier.)  
1607-1775
- E 1158 Recettes et dépenses. - Fragments d'un registre de recettes et dépenses faites à Courquetaine, pour le compte de M. de Vigny.  
Dépenses diverses : ouvrages de limousinerie, gros murs, 3 livres la toise, murs de clôture, 35 sols, journée de maçon, 28 sols, de manoeuvre, 22 sols, bottelage de trèfle, 1 livre le cent, 2 bouteilles de vin aux hommes qui ont chargé un tilleul provenant du cimetière, 8 sols, pain bénit de Noël, 7 livres 16 sols, savoir : 3 livres pour le pain, 3 livres d'offrande, et 1 livre 16 sols pour les cierges, achat de 3 setiers de vesces pour la nourriture des pigeons, 36 livres, pour 2,000 ardoises et frais, 113 livres, 6 cierges d'un quarteron chacun, pour la Fête-Dieu, 3 livres 12 sols, pour la couverture en paille de la glacière, 9 livres, etc. (In-folio, papier, 163 feuillets.)  
1779-1793
- E 1159 Coupes de bois. - États du produit des coupes de bois du domaine de Courquetaine, appartenant à M. de Vigny.  
Nature des bois exploités : 2,100 perches à cercles, au prix de 8 livres 15 sols l'une, 183 livres 15 sols, 15,150 bottes de harts à claies, 83 livres 6 sols 6 deniers, 350 perches à couvrir, à 6 livres l'une, 21 livres, 478 cordes de bois à charbon, à 6 livres 10 sols l'une, 3,170 livres, 23,000 bourrées, à 60 livres le mille, 1,380 livres, payé aux ouvriers pour façon de 45 cordes et un quart de bois à charbon, au prix de 28 sols la corde, 63 livres 7 sols, pour 2,300

débourrées, à raison de 28 sols le cent, 32 livres 4 sols, harts à claies, 3,000 à 4 sols le cent, 6 livres, etc. (26 pièces papier.)

1756-1762

## **Voisines, Alexandre-François (de). - Seigneur de Chancepoix, Bézigny et autres lieux**

E 1160 Bail à loyer de la ferme et métairie de La Mi-Voie, en la paroisse de Saint-Séverin-lez-Château-Landon.

Passé au profit de Jacques Guyard et de Jeanne Guyon, sa femme, demeurant tous deux en ladite ferme, par messire Alexandre François de Voisines, chevalier, seigneur de Chancepoix, Bézigny et autres lieux, demeurant en son château de Chancepoix, paroisse Sainte-Croix-de-Château-Landon, moyennant 420 livres par an. (1 pièce papier.)

1793

## **Ythier. - Famille**

E 1161 Titres-nouveaux de rentes au profit de maître Jean-Claude-Nicolas Ythier, premier président au Présidial de Provins, héritier en partie de Marguerite Jennay, veuve de maître Jean Ythier, président en l'Élection de la même ville, ses père et mère. Etc.

Baux à ferme par dame Marie-Marguerite-Nicole Ythier, épouse de messire Charles-Olivier Picques, écuyer, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'artillerie et chef de brigade au régiment de La Fère, demeurant à Provins, reconnaissance de rente au profit de Anne-Jeanne-Edmée-Victoire Ythier, épouse de messire Gilles-Esther de Benoist de Guépoulin, écuyer, colonel du régiment de cavalerie des Trois-Évêchés, mesurage et plans d'héritage loués par monsieur le président Ythier, notamment de bois situés en la forêt de Sourdon, etc. (6 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1765-1766

### 3 - Communes et municipalités

#### Andrezel

- 3 E 5 Procédures contre les habitants de Champeaux. 1640-1645

#### Annet-sur-Marne

- E 1903 Comptes rendus à MM. les députés de l'assemblée municipale de la paroisse d'Annet, par Jean-François Coindart et Pierre-Vincent Chartier, des recettes et dépenses des revenus communaux de ladite paroisse.  
Recettes : sommes remises au premier comptable par son prédécesseur, 563 livres 11 sous, vente de la tonte des saussaies, pendant les années 1783 à 1785, 3,468 livres, vente du foin des marais, pour les récoltes de 1784 à 1786, 11,905 livres. - Dépenses : payé à M. Gibert, vicaire de la paroisse, 450 livres, au sieur Jumelet, maître d'école, pour ses gages, à raison de 170 livres par an, 570 livres, au même pour « l'écolage » des pauvres, 120 livres, à Honoré Berger, garde des communes, et au sieur Damicourt, son successeur, 216 livres, à l'entrepreneur du pavage des rues du village, 5,600 livres, pour la levée des soldats provinciaux, 177 livres 18 sous. - Procès-verbaux d'adjudication de la coupe des foins du marais d'Annet, divisé en 7 lots, etc. (4 pièces, papier.) 1783-1789
- 3 E 6 Délibération pour la création de bureaux de charité. 1780

#### Balloy

- 3 E 22 Actes divers. 1771-1791

#### Bassevelle

- 3 E 26 Délibérations. 1773-1791

## Bazoches-les-Bray

- E 1578 Revenus communaux.  
« Compte présenté et rendu par-devant le prévôt, par Etienne Michau, ci-devant syndic de la communauté des habitants du lieu, à Pierre Forget, syndic en exercice, des gestion, administration et maniement que ledit Michau, rendant, à eus pendant les deux années qu'il a été en ladite charge de syndic, tant des droits et revenus de la communauté que des affaires qui la concernent. » - Recettes pour les deux années 1686-1687 : 14,317 livres 9 sous, dépenses ou mises : 14,038 livres 14 sous 4 deniers. (In-folio, 32 feuillets papier.)  
1688
- E 1904 Pâturages, usages, etc. - Loup Michau, laboureur, demeurant à Bazoches, au nom et comme procureur syndic « des manans et habitans dudit Bazoches, pays et ressort de l'ancienne coutume de Meaux. »  
« Dit, déclare et affirme, pour lesdits habitans, par devant vous MM. les commissaires, députez par le Roy pour la liquidation des droits des francs-fiefs et nouveaux acquests, au ressort du Parlement de Paris, que la Communauté desdits habitans tiennent et possèdent la quantité de 1, 296 arpens 3 quartiers 20 carreaux des pasturages, usages, crouillières, mouillières et vidanges communs ausdits habitans, estans assis au dedans des marais dudit Bazoches, Bailliage de Sens, qui leur ont esté baillez et délaissés des quatre cens ans et plus, par MM. les vénérables doyen, chanoines et chapitre de Sens, et M. le prieur de Saint-Sauveur, dont lesdits sieurs du chapitre sont à présent seuls seigneurs, y ayant haute justice, moyenne et basse, moyennant, et à la charge de leur payer, pour chacun feu, par chacun an, à deux saintes Croix, douze deniers et pour chacune femme veuve, huit deniers tournois, » etc. (1 pièce, papier.)  
1609
- 3 E 28 Lettres-patentes, délibérations, contient, actes divers.  
1547-1764

## Béton-Bazoches

- E 1977 Foires et marchés.  
25 février et 8 mars 1528 (2 p parchemins avec bande d'attache des sceaux), rappel des mesures de Paris de terres par le comte d'Etampes 27 avril 1530 (pièce parchemin avec bande d'attache des sceaux) ; acte de 1555 (pièce papier, quelques manques), copies des actes de 1528-1529 faites en 1769 (3 pièces papier) ; liste d'actes de 1528 (3), 1529 et 1630 [sic pour 1530] (pièce papier) ; 2 transcriptions dact.  
25/02/1528-1769

## **Blandy-les-Tours**

3 E 37 Election d'un maître d'école.

1746

## **Blunay**

E 1591 Usages et pâturages.

Expéditions de déclarations extraites des minutes de la Chambre du domaine, faites par Nicolas Mansire et autres, syndics et marguilliers de la paroisse de Melz et du hameau d'Ablunay (Blunay) en dépendant, par devant les commissaires députés par le Roi pour la liquidation des droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts au ressort du Parlement de Paris, autre déclaration, faite devant notaire, des biens communaux dudit lieu de Melz, en l'absence des titres produits en un procès dévolu, par appel, au Parlement, etc. (copies du XVIIIe siècle). (3 pièces papier.)

1609-1639

E 1592 Amortissements et nouveaux acquêts.

Arrêts du Conseil d'État du Roi relatifs aux droits d'amortissement, rachetables des gens de mainmorte, et aux droits de glandage, pacage, chauffage et tous autres usages, quittances de droits d'amortissement délivrées aux habitants de Melz, par Pierre Pidou, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, et par Pierre Gruyn, conseiller du Roi en ses Conseils, garde de son trésor royal, commis à la recette desdits droits, etc. (3 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1640-1691

## **Boissise-la-Bertrand**

3 E 42 Arrêt du conseiller homologant une délibération qui accorde au sieur de Limon l'ancien chemin de traverse du Larré.

1779

## **Bourron**

E 1579 Arrêt du Conseil d'État du Roi, tenu à Versailles, autorisant l'imposition, en 10 années, d'une somme de 2,230 livres sur les habitants de Bourron.

486

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Communes et municipalités

Imposition affectée au remboursement, envers le sieur Henri Jarry, bourgeois de Paris, du montant d'un emprunt contracté pour acquitter les amendes, aumônes, dommages et frais mis à la charge de la paroisse de Bourron, suivant arrêt de la Cour des Aides, rendu contre les communautés dudit lieu de Bourron et de Montigny, le 28 mars 1670, et exécutoire même par corps. (1 pièce parchemin.)

1676

- 3 E 52 Le droit de pâture dans la forêt de fontainebleau. - Titres divers.  
XVIIème s.-XVIIIème s.

### **Brie-Comte-Robert**

- 3 E 57 Délibérations au sujet du grand incendie de la ville.  
1781

### **Cerneux**

- 3 E 67 Election d'un maître d'école.  
1785

### **Chailly-en-Bière**

- E 1580 Enquête faite par Louis Lheureux, lieutenant des eaux et forêts au bailliage de Melun, à la diligence des habitants de Chailly-en-Bière, au sujet de leurs droits d'usage, chauffage et pâturage en la forêt de Bière.  
Déclarations d'Eustache Petitgros, de Fleury-en-Bière, âgé de 80 ans, de Jean Lefort, de Perthes, âgé de 75 ans, et autres, concernant les droits dont ont toujours joui les habitants de Chailly, Barbizon, Fay, etc., dans ladite forêt, lesquels droits et privilèges résultant de donations des feus Rois de France, et de titres qui ont été brûlés lors de l'incendie de la maison seigneuriale de Chailly, etc. (2 pièces papier.)  
1583

- E 1581 Charges municipales.  
Imposition d'une somme de 301 livres 5 sous, pour les honoraires d'un vicaire existant de temps immémorial dans cette paroisse, acte d'assemblée et délibérations des habitants sur la nécessité de conserver ledit vicaire et sur les moyens de pourvoir à son traitement, état des contribuables dressé par Martin Véron, syndic, lettre des députés de la Commission intermédiaire, annonçant que le rôle des 301 livres 5 sous, votés sur la réclamation du

487

vicaire de Chailly, a été rendu exécutoire en la forme ordinaire, correspondance de M. Voyaux, vicaire, avec MM. de Courteilles, de Villiers et Maria, députés composant le Bureau intermédiaire de Melun, et avec la municipalité de Chailly. (8 pièces papier.)

1782-1788

## **Chalautre-la-Grande**

3 E 73 Procédure contre les preneurs en emphytéose des bruyères de Chalautre.

1788

## **Chalautre-la-Petite**

3 E 74 Inventaire des titres de la prévôté.

XVIIIème s.

## **Chambry**

E 1905 Procès-verbal d'adjudication du bail à loyer, pour neuf ans, de deux arpents soixante-douze perches et demie de pré, en deux pièces, mesure de Roi, formant les communes de la paroisse de Chambry, etc.  
Ledit bail fait au profit de Charles Grongnard, moyennant la somme de 146 livres 10 sous, mesurage des deux pièces d'héritages ci-dessus dites, par Plateau, arpenteur à Varreddes. (2 pièces, papier.)

1784

## **Chamigny (Paroisse de Vaux-le-Recelé)**

E 1606 Biens communaux.

Expédition d'une déclaration faite au terrier de la seigneurie de Chamigny, en censive de madame Marthe Ducasse, veuve de très-haut et très-puissant seigneur monseigneur Louis de Roye de La Rochefoucauld, marquis de Roye, seigneur des ville, terres, baronnie et châtellenie de La Ferté-au-Col, Chamigny et autres lieux, lieutenant général des galères de France, par Hubert Bagréau, vigneron à Vaux-le-Recelé, au nom et comme syndic de la communauté des habitants du lieu, d'une pièce de terre, bois et broussailles, servant d'usage, contenant 80 arpents à la mesure de 20 pieds. (1 pièce papier.)

1752

488

## **Champdeuil**

- E 1906 Administration municipale. - Copies d'actes.  
D'une formule du procès-verbal d'assemblée paroissiale, pour la nomination d'un syndic et autres, qui doivent composer l'assemblée municipale, en exécution du règlement donné par le Roi, le 8 juillet 1787, et de l'ordonnance de l'intendant de la Généralité de Paris, d'une circulaire des procureurs syndics de l'assemblée du département de Melun, adressée aux syndics des paroisses de ce département, afin de savoir si les instructions de l'Assemblée provinciale ont été exécutées, etc. (2 pièces, papier.)
- 1787

## **Château-Landon**

- 3 E 96 Délibérations, mémoires de travaux, adjudication au droit de courtrepinte, actes divers.
- 1658-1784

## **Chauconin**

- 3 E 103 Sentence de police condamnant plusieurs manouvriers de Chauconin pour avoir fait le charivari et chanté des chansons injurieuses à l'égard de Le Calus, seigneur de Chauconin.
- 1783

## **Chaumes-en-Brie**

- 3 E 105 Pièces concernant l'administration de Jean Lozay comme échevin et receveur syndic.
- 1755-1770

## **Chelles**

- E 1907 Compte rendu à la communauté des habitants de Chelles, par Anne-Paul Louis, receveur des domaines du Roi, audit lieu, syndic de la paroisse, ayant eu le maniement des deniers provenant de la vente des réserves et communes de trente arpents de pré.

Recettes : reprises du compte de l'année 1782, fourni par le comptable susnommé, 8, 022 livres 18 sous, montant des adjudications faites à divers, pendant les années du présent compte, 8, 6151livres. - Dépenses : payé au receveur des vingtièmes, 89 livres 12 sous, à Charles Tuyaux, pour l'entretien, pendant six mois, des fossés des marais communs, 98 livres, au sieur Fournier, greffier de la subdélégation de Lagny, pour frais de levée et de petit équipement des soldats provinciaux, 105 livres 10 sous, à Pierre Louis Chrétien, adjudicataire des travaux de serrurerie faits à l'église Saint-André de Chelles, 675 livres, au sieur Brisset, porte-rôle de la réimposition du supplément relatif à la reconstruction de la nef de ladite église, 200 livres, au sieur Florent, adjudicataire des travaux du chemin de Chelles à Montfermeil, en trois paiements, 5, 000 livres, à Jean-Louis Bouchard, adjudicataire des réparations de la fontaine et du pont du Poncelet, 448 livres, etc. (1 pièce, papier.)

1783-1787

## Choisy-en-Brie

- E 1975 Procès-verbal de la visite de Louis Jehannel, lieutenant de la prévôté de Treffolz, accompagné de Pierre Toupetin, notaire en la châtellenie de La Ferté-Gaucher, pour contrôler l'exécution des lettres patentes du Roi, de février 1578, autorisant la fermeture par des fortifications du bourg de Choisy-en-Brie, moyennant 2.500 livres tournois levés sur leur communauté "le fort portant le faible", et rappel de toutes les opérations 28 avril 1578. Etc. Visite et estimation des travaux à faire ; visite et estimation des logis, cours, jardins etc à enclorre mai 1578 (cahier papier, annoté : "la suite de ce proces verbal est perdue" s.d. [XVII° s]) ; procédure pour Josse Petit, procureur fiscal du bourg de Choisy, contre divers habitants, pour obtenir le paiement de ses frais et déboursés relatifs à la clôture dudit Choisy 1580 (cahier papier) ; transcription ms par Anne-Marie Le Clerc, 1987 ; plan colorié sur un extrait de feuille cadastrale, échelle 7/10.000e (1 pièce noir et couleurs)

1578

## Cocherel

- E 1908 Compte rendu à Mgr. l'intendant de la Généralité de Paris, en présence de M. de La Goupillière, son subdélégué à La Ferté-sous-Jouarre, et des habitants de Cocherel, par Charles Liégeois, syndic de la paroisse, pour les années 1774, 1775 et 1776.

Recettes : de la dame Roguin, pour deux années du loyer des pâtis, 345 livres. - Dépenses : payé à M. de Méry, pour quatorze années d'une redevance seigneuriale de 14 minots d'avoine, due par lesdits habitants à la seigneurie de Létancourt, 84 livres, au sieur Legay, horloger à Meaux, pour réparations de l'horloge et la construction d'un cadran, 66 livres, au greffier de la subdélégation de Meaux, pour frais de levée des soldats provinciaux

490

(années 1776 et 1777), 14 livres 3 sous. - Compte final : recettes, 345 livres, dépenses, 322 livres 17 sous. (1 pièce, papier.)

1774-1776

## Combault

- E 1909 Copie de pièces contenant convention entre messire Michel Boyer, conseiller et maître d'hôtel ordinaire de la Maison du Roi, seigneur de Combault, et les habitants du lieu, par laquelle le premier décharge ceux-ci du fanage d'un pré appelé le pré des Corvées, contenant dix-sept arpents et demi, qu'ils étaient tenus de venir faner, après la cloche sonnée, à cause des terres à eux abandonnées par les prédécesseurs du seigneur susnommé.
- Ladite décharge faite moyennant 18 livres de rente perpétuelle, payable, chaque année, au château de Combault, procès-verbal de mesurage et bornage de diverses pièces de terre échangées entre les parties sus-indiquées, autre échange consenti entre ledit messire Boyer et la fabrique de l'église paroissiale de Combault, abandon fait par les habitants de ce lieu à M. Guillaume Doyé, ancien secrétaire du Roi, Maison et couronne de France, seigneur de Combault, de quatre arpents 1/2 d'héritage provenant de l'échange mentionné plus haut, à la condition, par ce dernier, de décharger ses vassaux de la rente de 18 livres stipulée au contrat du 15 mai 1638, signification des actes qui précèdent, faite à M. de Saint-Hilaire, alors seigneur dudit Combault, à la requête de M. François-Jacques Ducellier, avocat en Parlement, propriétaire d'une ferme qu'il fait valoir au lieu susdit, et, à ce titre, principal habitant et intéressé à la conservation des pâtis, lesdits actes ayant tous pour objet rétablissement d'une servitude de corvée, la conversion de cette prétendue servitude en argent, et l'usurpation des pâtis et communes de la paroisse, en libération de la rente tenant lieu de servitude, et, comme la liberté des hommes et les biens communaux sont inaliénables, et sous la protection du Roi et des lois de l'État, que, d'après ces principes, tous les actes que le seigneur de Combault a fait consentir à quelques-uns de ses vassaux sont nuls et sans caractère légal, ledit sieur Ducellier a requis, et fait sommation à mondit sieur de Saint-Hilaire, de restituer ce qui a été pris et réuni aux prés de sa seigneurie, etc. (In-folio, 6 feuillets, papier.)

1638-1788

## Compans-la-Ville

- E 1910 Copie d'un arrêt du Conseil d'État, rendu sur le vu de deux délibérations des habitants de Compans, ayant pour objet le partage de quarante-sept arpents de pré et marais, la plupart restés incultes, ouï le rapport fait ad hoc.
- « Le Roi étant en son Conseil, a homologué les délibérations ci-dessus, des 8 septembre 1768 et 16 juin 1776, en conséquence, Sa Majesté a autorisé et autorise les habitants de Compans-la-Ville à procéder entr'eux au partage de leurs marais communs, » - procès-verbal de mesurage, arpentage, partage

et division de deux pièces de marais, appartenant à la communauté susdite, dressé par Charles-Nicolas Hottot, géomètre, arpenteur-juré demeurant à Carnetin, déclaration du sieur Nicolas Tocu, marchand cabaretier et commerçant à Compans, par laquelle il reconnaît être en possession, par suite de baux passés à son profit, par les habitants du lieu, de 8 arpents de pré, délibérations des mêmes habitants, sur le projet de mettre en adjudication le curage des fossés de la fontaine des communes, procès-verbal d'adjudication du bail à loyer de douze arpents de pré, en cinq pièces, formant les communes de Compans-la-Ville, ledit procès-verbal dressé par Marie-Louis-François Markelet de La Noue, chevalier, conseiller du Roi, lieutenant général au Bailliage de Meaux, subdélégué de l'intendant au département de cette ville, etc. (4 pièces, papier.)

1777-1782

- E 1911 Compte rendu devant MM. Armand-Bernard Paimparey, intendant des affaires de Mgr d'Aguesseau, comte et seigneur de Compans-la-Ville, les marguilliers, syndics et principaux habitants du lieu, par le sieur Charles Gervais, ancien syndic de la paroisse, à Nicolas Menudet, son successeur, de la régie qu'il a eue des biens de la communauté desdits habitants, pendant quatre années.

Recettes : du sieur Nicolas Tocu, fermier de huit arpents de prés, appelés les prés de Condé et de la Sablonnière, pour deux années, 553 livres 10 sous, pour autres locations de prés faites à divers, ventes d'arbres, etc., 933 livres 7 sous. - Dépenses : payé au sieur Lacroix, maçon à Compans, pour ouvrage de son métier, suivant mémoire, 558 livres, au même pour l'entretien du glacis de la fontaine et du gué, 71 livres 10 sous, au sieur Gervais, ancien maître d'école, pour trois années de ses appointements, et autres causes énoncées en ses quatre quittances, 117 livres, aux sieurs Mouroux et Le Gay, horlogers, l'un à Claye, l'autre à Meaux, pour travaux faits à l'horloge, 23 livres 10 sous, aux sieurs Plateau et Lucy, pour l'équipement des soldats provinciaux, 238 livres 4 sous, paiement des vingtièmes, pendant trois années, 48 livres 13 sous 6 deniers, payé au sieur Collard, pour chargement et déchargement de matériaux employés au chemin neuf des communes, 58 livres, etc. (In-folio, 6 feuillets, papier.)

1779-1782

## Coulommiers

- E 1912 Copie de la charte de franchise accordée à la ville de Coulommiers, par Thibault VI, comte de Champagne et de Brie, palatin.

Qui « fais asçavoir à tos cax qui sont et qui seront, que il franchis et quict à tos jors, de totes tontes, et totes tailles, tos les hommes et totes les fames de Collomiers et de La Chastelerie, si cum la Prévostez de Collomiers se contient : es quex gie avoye taille, et tos les homes et totes les femes que de fors venront ester en la commune de Collomiers, par tel que gie auray en chacun dax, VI deniers dou muèble, chacun an, fors que en armeures et en robes, faites avec lor cors et en aisement d'hostel. Et est à sçavoir que vaissel

où on met vin et tout aisément d'or et d'argement, seront prisié, chacun an, avec les autres muèbles et V deniers de la livre d'hétage : et s'il avenoit que aucuns de mes homes, ou de mes fièvez, ou de mes gardes venoient por demorer en la commune de Collomiers, li borjois de Collomiers n'en recevront nus, ce n'est par mon asentement, ou par ma volonté, etc. Et est à sçavoir que je retieng la garde et la jostice de mes Églises et de mes chevaliers, et de mes fièvez et de mes juifs, et telle manière, que se aucun de cax de Collomiers mesfeisoit à aucuns de cax que je retieng, c'est-à-sçavoir as clercs, ou as chevaliers, ou as juifs, ou à mes fièvez dont plainte veinst à moi, gie l'adreceroie, et l'amende seroit moie, et seroit jugiée l'amende as us et as coutumes de Collomiers, par le major et par lez jurez. Et si est a sçavoir que gie les aurai nomez, et s'ils ne l'avoient esleu dedans la quinzaine gie mettroie l'un dax treize. Et chacun de la commune de Collomiers, qui aura vaillant XX livres, aura arbaleste en son ostel, et carriax (carreaux) jusqu'à L. Et est à sçavoir que li borjois de Collomiers cuiront et mourront à mes fors et à mes molins par autel marchié, cum as autres, » etc. (1 pièce, papier.)

1231

E 1913 Enregistrement des mandats à payer par le syndic-receveur de la ville de Coulommiers, conformément à l'article 25 de l'édit du mois de mai 1765. Deux mandements de 12 livres chacun, délivrés à Étienne Joachim Gérard, pour fouille de fossés des fontaines, à M. Hattingais, prêtre, régent du collège de Coulommiers, pour une année de ses gages, 30 livres, au P. Martin, cordelier du couvent de Paris, pour avoir prêché la station de l'avent, en l'église de Saint-Denis, 32 livres, au sieur Courtois, imprimeur à Meaux, pour une rame de billets de logements, billets de voitures et mandats, 16 livres, pour les vingtièmes des années 1764 et 1765, 321 livres 4 sous, à M. le duc de Chevreuse (seigneur de Coulommiers), pour deux années d'arrérages d'une rente de 375 livres, 750 livres, au sieur Fildesoye, chirurgien, pour droits de visite et pour certificats, lors du tirage de la milice, 18 livres, au sieur Corvisard, vitrier, pour ouvrages de son métier, 41 livres 14 sous, etc. (In-folio, 9 feuillets écrits, papier.)

1765-1768

3 E 131/1 Actes d'assemblées des habitants.

1643-1684

3 E 131/2 Fondation de Nevers en faveur de jeunes filles à marier.

1667-1790

## Crécy-en-Brie

E 1914 Châtellenie de Crécy. - Copie de la donation, par Charles VII, roi de France, à Denis, seigneur de Chailly, son chambellan, bailli de Meaux, etc., pendant sa vie, de l'office de garde et capitaine de Crécy-en-Brie, avec les revenus et

émoluments de la seigneurie.

« Pour acquiter la loyauté, les biens qu'il a perdus, la réduction en l'obéissance royale du chastel de Crécy, occupé par les Anglois, pour son pourchas a aussy réduit en la mesme obéissance plusieurs aultres villes, et IIM (2, 000) livres tournoys, à luy deubes tant pour somme avancée par luy pour envitailler la ville de Laigny-sur-Marne, pendant le siège des Anglois, et en outre IIC (200) moutons d'or et IIIC (300) francs, les IIC moutons, en récompense du chastel de Chinon, par luy conquis sur les Anglois, où il a grandement dépensé du sien et qu'il bailla, sur le commandement royal, au comte de Richemont, connestable de France, et les IIIC francs, payés du sien, pour la recouvrance de plusieurs aultres places. Pour ses grand, bons et louables, continuels et recommandables (services), sans avoir eu du Roy aucune récompense et les grandes pertes et dommaiges qu'il a supportés » etc., copie d'une quittance de droits seigneuriaux, donnée par Denis, seigneur de Chailly, etc., donataire de la Châtellenie de Crécy, à Andry Couraud, acquéreur de la terre et seigneurie de Tigeaux, avec autres biens, (Voir l'original cote E1669) (2 pièces, papier.)

1440-1455

E 1915 Comptabilité. - Ordonnances de payement.

Délivrées sur le sieur Pierre-Martin Le Prince, conseiller du Roi, receveur des octrois, par MM. Grandjean, maire, Camus, Nazaret, échevins, et autres, leurs successeurs, au profit des pères Bouchon et Louis Lelorin, Cordeliers, prédicateurs stationnaires de l'avent et du sieur Jean-Nicolas-Furcy Maugras, maître des écoles de la ville de Crécy. (4 pièces, parchemin.)

1759-1764

3 E 144 Biens et travaux communaux.

1754-1766

## Crégy

E 1916 Domaine. - Bail à loyer, par adjudication, passé devant Joseph Bocquet de Chanterenne, président et subdélégué en la ville et Élection de Meaux.

De dix arpents trois perches de biens communaux, divisés en trente-sept lots, appartenant aux habitants, fait au profit des preneurs dénommés audit bail, moyennant la somme totale de 290 livres 15 sous. (1 pièce, papier.)

1775

## Crèvecoeur

3 E 147 Actes relatifs aux droits d'usage des habitants dans la forêt de Crécy.

1768

494

## **Crouy-sur-Ourcq**

3 E 151 Actes de formation de l'assemblée municipale, comptes.

1783-1787

## **Dammartin-en-Goële**

3 E 156 Procès-verbal négatif des officiers de la milice bourgeoise concernant les réquisitions de blé à fournir par les cultivateurs.

1789

## **Donnemarie**

E 1917 Mercuriales ou enregistrement du prix des grains, conformément aux déclarations faites le lundi de chaque semaine, après le marché, par les fermiers du minage de la ville dudit Donnemarie.

Du 11 janvier 1717, le beau blé froment a été vendu 1 livre 2 sous le bichet, le moyen blé 1 livre, le beau méteil 16 sous, le moyen 14 sous, l'orge 12 sous, la belle avoine 9 sous, la moyenne 8 sous. - Lundi 7 décembre 1739, le blé a été vendu 30, 31 et 32 sous le bichet, le méteil 22, 23 et 24 sous le bichet, l'avoine 8, 9 et 10 sous, en octobre, novembre et décembre 1738, le blé a été vendu de 44 à 50 sous, le méteil a valu jusqu'à 32 sous, et l'avoine, 17 sous. - Le lundi 17 octobre 1740, le sieur Claude Fassier a déclaré que le blé avait été vendu 4 livres 4 sous, 4 livres 5 sous et 4 livres 6 sous, le méteil jusqu'à 60 sous, et l'avoine 21, 22 et 23 sous, Le 4 février 1743, le prix du blé était descendu à 27, 28 et 29 sous, le méteil à 19, 20 et 21 sous, et l'avoine à 14, 15 et 16 sous le bichet, le 3 février 1744, le blé ne valait plus que 19, 20 et 21 sous, le 30 octobre, 42, 43 et 44 sous, le méteil 28, 29 et 30 sous, et l'avoine 11, 12 et 13 sous, etc. (In-4°, 65 feuillets, papier.)

1717-1755

E 1918 Enregistrement des adjudications faites aux audiences du grand-maire, juge ordinaire civil, criminel et de police de la ville, baronnie et grand'mairie de Donnemarie, ressortissant au Bailliage de Melun.

Du 10 octobre 1774, adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, des fruits de vignes pendant aux ceps, sur la quantité de cinq quartiers d'héritages, en plusieurs pièces, à la requête d'André Boyer, vigneron à Cessoy, comme tuteur de Geneviève Boyer, fille de feu Martin et de Geneviève Gozot. Adjudicataire, François Gaillot, laboureur aux Verrines, paroisse de Lizines, moyennant 60 livres, vente, après publications faites les dimanches 29 juin, 2 et 9 juillet 1780, à la requête de Claude Petithomme,

495

vigneron à Thénisy, tuteur des enfants d'Étienne Leroy et de Marguerite Chapelain, tous deux décédés, des quatre cinquièmes de quatre arpents d'emblavures en blé froment et méteil, situés aux finages dudit Thénisy, Sigy et Luisetaines, adjugés au sieur André Griès le jeune, au prix de 67 livres l'arpent, du 26 juin 1781, vente, sur la requête de Jean Goix le jeune, vigneron à Cessoy, paroisse de Mons, tuteur des enfants mineurs de Nicolas Déchu, vivant laboureur au même lieu, des emblavures en gros et menus grains ensemencés sur vingt-quatre arpents quarante perches de terre, en plusieurs pièces et réages, aux finages de Mons, Cessoy, Meigneux et Sognolles, savoir : douze arpents de méteil, quarante perches de seigle et douze arpents d'avoine, le tout adjugé à Jean Regnard, vigneron à Donnemarie, moyennant 56 livres par arpent, pour les gros grains, et à moitié pour chaque arpent d'avoine, 27 février 1787, bail à loyer, par adjudication, d'une maison et bâtiments sis à La Cénie, paroisse de Landoy, cour, jardin, gué, enclos entouré de haies vives, joignant les bâtiments, d'une contenance, ensemble, d'environ trois arpents, plus six arpents de terre labourable, en plusieurs pièces, aux finages de Landoy et Vanvillé, et, enfin, un arpent de pré à Courtevrout, le tout dépendant de la succession d'Antoine Colas, décédé manouvrier audit lieu de La Cénie. Adjudicataire, Germain Beaumont, bourrelier, demeurant à La Maisonrouge, paroisse de Courtevrout, moyennant 51 livres par an, etc. (In-folio, 26 feuillets, papier.)

1774-1789

## **Ecuelles**

### **E 1594 Usages et pâturages.**

Copie d'un arrêt du Conseil d'Etat qui confirme, aux habitants de Montarlot, d'Ecuelles et de Villecerf, leurs droits d'usage et de pâturage « aux queues et rivages des grand et petit étangs de Moret, comme aussi de couper l'herbe avec la faucille et l'emporter au col pour la nourriture des bestiaux, concession qui avoit eu pour objet d'indemniser les anciens habitants des pertes et dommages qu'ils éprouvoient, et que leurs successeurs n'ont pas cessé d'éprouver, par la quantité de bêtes fauves qui se retiroient dans les bois et forêts appartenant à Sa Majesté, » etc. (2 pièces papier.)

1773

## **Egreville**

### **3 E 171 Comptes et pièces justificatives, biens communaux, délibérations, corvée, actes divers.**

1758-1784

## Episy

3 E 173 Rôles de la taille.

1771

## Esbly

E 1583 Acte d'assemblée et délibération des habitants de cette paroisse.  
Au sujet de l'agrandissement projeté de la maison d'école, et dans laquelle assemblée Me Bernier, curé, déclare « qu'ayant reçu 372 livres pour l'usage de la fabrique, la décoration de l'église et le bien de la paroisse, il avoit résolu avec M. Charlet, seigneur d'Esbly, d'employer cette somme à l'augmentation de l'école, trop étroite pour le nombre d'enfants qui la fréquentent que M. Charlet parferait le surplus de la dépense, » mais qu'il fallait enclaver dans la nouvelle construction un passage auquel M. de Vernon a droit près du cimetière : ce à quoi M. de Vernon adhère, pour donner aux habitants d'Esbly des marques de son attachement. (1 pièce papier.)

1765

3 E 174 Biens communaux.

XVIème s.-XVIIIème s.

## Etrepilly

E 1919 Compte rendu devant M. de La Noue, délégué en l'Élection de Meaux, aux habitants d'Étrepilly, par Claude Trappe, laboureur, receveur des communes de la paroisse, pour les années 1773, 1774 et 1775.  
Recettes : de Jean-Baptiste Dombrené, Denis Pierre, Claude Delahaye, Jean-Pierre Levasseur et autres pour trois années de loyer, des prés faisant partie des dites communes, 1179 livres. - Dépenses : payé au receveur du dixième, 88 livres, à Nicolas Testard, pour ouvrages faits à la rivière de Théroienne, 42 livres 15 sous, au sieur Trappe, adjudicataire des fossés et sangsues qu'il a fait exécuter dans les communaux de la paroisse, 86 livres 18 sous 6 deniers, à Nicolas Hébuterne, pour avoir fauché la rivière de Théroienne, 18 livres, etc. - Procès-verbal d'adjudication du bail à loyer des communes d'Étrepilly, contenant onze arpents quatre-vingt-dix-huit perches 1/4 de terre et pré, en quatre pièces, divisés en onze lots, suivant mesurage et plan figuré qui en ont été faits par Cottard, arpenteur à Oissey, etc. (4 pièces, papier.)

1773-1788

## Everly

E 1920 Compte rendu devant l'intendant de la Généralité de Paris, par Jacques Detton le jeune, précédent syndic de la communauté des habitants d'Éverly, à Louis Baudin, syndic en exercice de la paroisse, de la gestion que le rendant a eu des biens de ladite communauté, pendant l'année de sa charge, commencée le 1er janvier 1786.

Recettes : de Jean Detton, sabotier, adjudicataire des prés et pâtures de la même communauté, 300 livres. - Dépenses : payé à Jean-Louis Bègue, maître d'école de la paroisse, pour une année de ses gages, 100 livres, à Étienne Chon, sergent du Bailliage d'Éverly, pour frais du commandement des corvées relatives à l'entretien des rues et chaussées de la paroisse, suivant mandement du procureur fiscal, en fait de police, 8 livres 10 sous, au sieur Ragon, greffier dudit Bailliage, pour les actes de nomination du garde des emblaves, prés et bois, 12 livres 12 sous, payé à Pierre Guillon, pâtre, pour la garde des bestiaux, 6 livres, au sieur Schmidt, homme d'affaire au château d'Éverly, pour trois quarterons de bourrées prises dans le parc, 9 livres, à M. Letard, curé du lieu, pour quarante perches et dix-neuf pieux qui ont servi, avec lesdites bourrées, à faire la clôture du cimetière, vérification, par M. Chailiot de Samondé, subdélégué de l'intendant de Paris, au département de Provins, du compte qui précède procès-verbal d'adjudication, passé devant M. Michel Rousselet, membre de l'assemblée du département de Rozoy, d'environ 80 arpents de pré et pâture, en plusieurs pièces, appartenant aux habitants d'Éverly, au profit de Louis Baudin, moyennant 310 livres. (4 pièces, papier.)

1786-1788

## Ferrolles

E 1921 Comptes rendus devant l'intendant de la Généralité de Paris, en présence de son subdélégué, à l'assemblée municipale de Ferrolles, pour être ensuite soumis au bureau intermédiaire du département de Corbeil, par Jacques Goureau, syndic annuel de la paroisse, et Jean-Baptiste Nasse, greffier de la municipalité.

Recettes : de Pierre Goureau, pour le prix de la vente, à lui faite, de la récolte des prés communaux, 452 livres 2 sous, du sieur Pinon de l'Ille, procureur au Parlement de Paris, 132 livres 7 sous, qu'il a rendus aux habitants de Ferrolles, pour faux frais avancés par eux, dans le procès soutenu contre le sieur Thuin, fermier. - Dépenses : payé à M. Gaye, greffier des gens de main-morte, pour la recherche de quatre extraits de déclarations, fournies par les anciens syndics, et dont la communauté a eu besoin, 12 livres, au sieur Masson, receveur des vingtièmes, à Brie-Comte-Robert, pour quatre arpents de pré, appartenant aux habitants, 22 livres 8 sous, au même, pour l'équipement des soldats provinciaux, 16 livres 5 sous. - En marge de cet article est la mention suivante : « Rayé, cette dépense ne devant plus être à la charge des communautés depuis 1784, » - payé à François Le Cour, pour la destruction des taupes, opérée dans les prés communaux, 4 livres,

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Communes et municipalités

remboursé à Jacques Goureau, syndic annuel de la paroisse, 6 livres avancées par lui dans un voyage fait à Crécy, pour porter les titres de la communauté à M. Rochette, chargé de la confection du terrier de la seigneurie de Ferrolles, etc. (2 pièces, papier.)

1786-1787

E 1922 Lettres du syndic des habitants de la paroisse de Ferrolles, par lesquelles il prie les membres du bureau intermédiaire du département de Corbeil, de vouloir bien l'autoriser à faire procéder, comme d'habitude, le dernier dimanche de juin, à l'adjudication des prés communaux dudit Ferrolles, etc. Procès-verbaux d'adjudication de la récolte de ces prés, passés devant M. Edme-Jacques Petit de La Motte, membre de l'Assemblée provinciale de l'Isle-de-France, au département de Corbeil, et député du bureau intermédiaire du même département, lesdites adjudications faites au profit de : Pierre (?) Goureau, moyennant 144 livres, Jacques Juillard, au prix de 150 livres, outre les charges, etc. (4 pièces, papier.)

1788-1789

E 1923 Correspondance entre le syndic et habitants de la municipalité de Ferrolles, et les membres du bureau intermédiaire du département de Corbeil, par laquelle les premiers exposent que, dans la nuit du 10 au 11 janvier 1788, tout le linge de la fabrique de leur église a été volé, et, en conséquence, prient l'assemblée de leur permettre de prendre, dans leur coffre-fort, une somme de 400 livres pour remplacer le linge soustrait, etc. Mémoire à ce sujet, état des biens et revenus de la communauté, décision du bureau, observations du syndic municipal de Ferrolles, réponse des membres dudit bureau, portant ce qui suit : « La fabrique a de revenu 583 livres, ses charges sont de 401 livres, elles pourraient être diminuées, puisque les honoraires du maître d'école, fixés à 200 livres, sont beaucoup trop cher, le cierge du pain bénit, tous les dimanches, est un nouveau revenu, le revenu de la communauté ne peut être appliqué aux dépenses de la fabrique, Mgr l'archevêque n'a pu ordonner une dépense au-dessus des facultés de la fabrique, la boiserie de la nef pouvait être suspendue. » - Demandes des habitants de Ferrolles afin d'être autorisés à faire procéder à l'adjudication des communs de la paroisse. - Mémoire de M. Agobert, principal propriétaire de ladite paroisse, à MM. les députés du bureau intermédiaire de Corbeil, par lequel il les invite à se faire rendre compte des faits exposés dans une lettre jointe à son envoi, où le sieur Roger, syndic en exercice dit : « M. le curé ne s'est pas contenté de s'être fait donner une somme de 400 livres, des fonds de la communauté, il a trouvé le moyen de se faire remettre la clef du coffre-fort où sont les titres et l'argent, à elle appartenants, conséquemment il se trouve le maître d'en disposer comme anciennement, » etc. (14 pièces, papier.)

1788-1789

## **Ferté-sous-Jouarre (La)**

- 3 E 258 Construction d'un pont de bois, extrait des registres des gros-fruits donnant le prix du blé pour les années 1669-1679, taxe de dépens contre les officiers municipaux, ordonnances sur les moulins banaux et les octrois, lettre de l'intendant au sujet des subsistances, correspondance relative à la "Grand peur" et aux subsistances.

1669-1789

## **Fontainebleau**

- 3 E 188 Délibérations, ordonnance de police pour régler le prix des denrées lors du séjour du roi, lettres-patentes en faveur des habitants.

1689-1731

## **Fontenay**

- 3 E 194 Arrêts du conseil au sujet des octrois de la ville.

1655-1657

## **Fresnes**

- E 1924 Compte rendu à la communauté des habitants de Fresnes, devant le bailli du lieu, en présence du procureur fiscal, par Alexandre Thiercelin, des recettes et dépenses qu'il a faites, comme receveur des deniers appartenant auxdits habitants, depuis et y compris l'année 1770 jusqu'en 1779, inclusivement. Recettes pour vente de foins, 1501 livres 10 sous, pour bottures de saules, 79 livres. - Dépenses : payé au sieur Musnier, maître d'école, pour 10 années de gages, à raison de 30 livres l'une, pour l'éducation des enfants pauvres, 300 livres, au même, pour la sonnerie de l'Angélus pendant le même laps de temps, 150 livres, au sieur Vincent, ayant fourni une corde de bois pour le poêle de l'école, 19 livres, au sieur Aublan, pour l'équipement des miliciens, 10livres, à Parain, maçon, pour réparations faites au conduit des égouts du village, 24 livres, à Debuy, maçon, pour ouvrages faits aux murs du cimetière, 60 livres, à M. Paimparay, pour le contingent de la communauté, dans les frais d'un acte passé entre M. D'Aguesseau, seigneur de Fresnes et les habitants du lieu, 37 livres 12 sous 6 deniers, etc. Total de la dépense, 1447 livres 17 sous 6 deniers, lettre qui paraît avoir été écrite à MM. de l'Assemblée provinciale de l'Ile-de-France, par le curé, le syndic et deux notables de

Fresnes, au sujet de la gestion des biens communaux de ce lieu, etc.  
(2 pièces, papier.)

1770-1788

E 1925 Assemblée des habitants de la paroisse de Fresnes, tenue à l'effet de terminer le partage de leurs marais communaux, ordonné par arrêt du Conseil d'État, du 14 octobre 1776.

Entre les chefs de famille et le seigneur du lieu, Mgr D'Aguesseau, qui a fait représenter, aux premiers, « qu'il conviendrait de faire trois parts desdits marais, lesquelles fussent égales en valeur réelle, la quantité dédommageant de la moindre qualité, pour être ensuite, les trois lots, tirés au sort : un au profit de leur seigneur, et les deux autres pour leur appartenir, et être divisés également entre tous et chacun d'eux, que la totalité desdits marais contenait 52 arpents 75 perches 1/2, tant bons que médiocres ou mauvais, » etc. (1 pièce, papier.)

1776

## Frétoy

3 E 199 Lettre du sous-préfet de l'arrondissement communal de Provins au maire de Frétoy.

8 thermidor An VIII [27/07/1800]

## Germigny l'Evêque

E 1584 Actes.

Acte de dépôt d'un titre relatif aux droits d'usage « au profit des habitants de Gemigny-l'Évêque, dans les bois de l'évêché de Meaux, résultant d'une sentence du bailliage de cette ville du 12 février 1552, alors que le trépas de messire Jean de Buz, évêque, avoit mis le revenu de l'évêché en régle sous le gouvernement de cinq commissaires, sur lesquels droits les manants de Germigny ont transigé avec feu de bonne mémoire Guillaume Briçonnet, évêque, le 1er décembre 1525, » - transaction entre Dominique Séguier, évêque de Meaux, conseiller du Roi et son premier aumônier, d'une part, et les manants habitants de Germigny, de l'autre, sur les différends élevés au sujet de la coupe de six arpents de bois taillis, par année, que prétendent posséder lesdits habitants, dans les bois de Germigny et de Montceaux. (2 pièces papier.)

1552-1690

## Gouaix

3 E 212 Procès avec le seigneur du lieu au sujet des biens communaux.

1580-1622

## Grande-Paroisse (La)

E 1926 Comptes rendus à Mgr Louis-Jean Bertier de Sauvigny, chevalier, conseiller d'État, intendant de justice, police et finances de la Généralité de Paris, par MM. Jean-Claude Maillet et Nicolas-Joachim Beauperrin de Villemont, tous deux successivement receveurs des tailles de l'Élection de Montereau, des recettes et dépenses des deniers provenant des usages et pâtures de La Grande-Paroisse.

Recettes : pour reliquat de compte du feu sieur Jean Maillet, père de l'un des rendants, 400 livres, autre reliquat de compte rendu par les héritiers du sieur Antoine Desverneys, pour l'année 1755, 1649 livres 8 sous 6 deniers, reçu des adjudicataires des usages et pâtures, pour les années 1736 à 1756, 12, 508 livres, idem, pour les années 1757 à 1767, 14, 922 livres. - Dépenses : honoraires du vicaire ayant desservi la paroisse, pendant lesdites années 1736 à 1756, 825 livres, gages du maître d'école, pendant le même temps, pareille somme de 825 livres, dixième dévolu au Roi, sur le revenu des biens fonds, 768 livres 6 sous, capitation et ustensiles, non levées sur les habitants de la communauté, et acquittées de leurs deniers communs, 9, 582 livres 16 sous, pour équipement des miliciens, pendant les années 1742 à 1756, 210 livres 14 sous, pour neuf années de censives payées au chapitre Notre-Dame de Paris, seigneur de La Grande-Paroisse, sur les usages de la communauté, 72 livres, refonte d'une cloche, 300 livres, pour cause de maladies épidémiques, ayant eu lieu à La Grande-Paroisse, dans le cours des années 1757 à 1767, 2, 423 livres, etc. (2 pièces, papier.)

1736-1767

## Gravon

E 1585 Biens communaux

Transaction entre les habitants de Gravon et ceux de La Chapelle et Châtenay, de laquelle il appert que les premiers jouiront « paisiblement, et pleinement comme ils ont fait par le passé, des pâturages et usages de Chapelle et Châtenay, sans aucunement division et distraction faire, etc. », bail par adjudication pour quatre années des marais de Chaupry, ci-devant retranchés et mis en nature de prez, par les habitants de Châtenay, La Chapelle et Gravon », « estât des sommes de deniers que Pierre Neveu et Philippe Faisant, marguilliers et syndics de la paroisse de Gravon, dès années 1696 et 1670, ont gérés et maniez, appartenant à ladite paroisse en particulier seulement et des emplois qu'ils en ont fait, » - ordonnance de

décharge par monseigneur Charles Colbert, chevalier, conseiller d'État ordinaire, intendant de justice, police et finances de la Généralité de Paris, de la taxe de 150 livres imposée sur les habitants de Gravon pour droit de nouveaux acquêts, signification auxdits habitants de la déclaration du Roi du 6 novembre 1677, et d'un arrêt du Conseil d'Etat, pour l'exécution de cette déclaration, relatifs au recouvrement des sommes à « payer par les propriétaires et jouissants de biens communaux donnez, vendus, engagez, etc., de quelque manière que ce soit. » (7 pièces papier, 1 pièce parchemin.)

1633-1678

- E 1927 Comptes rendus devant les prieurs et religieux de l'abbaye royale de Sainte-Colombe-lez-Sens, seigneurs fonciers et propriétaires de La Chapelle-sur-Seine, par les chargés du recouvrement des deniers communs de la paroisse de Gravon, pour un tiers, à elle appartenant, comme fruitière des communes du lieu.

Recettes : reliquat du compte de 1740, 81 livres 10 deniers, de divers pour location des prés dits : de la Noue-Profonde, des Huit-Arpents, de la Noue-Saint-Père, etc., 416 livres 13 sous 4 deniers. - Dépenses : payé au maître d'école, 90 livres, à Edme Gerbaut, collecteur, 506 livres, à M. le curé de Châtenay, pour sustenter les pauvres, 24 livres, à M. Duvernay (Desverneys), pour l'équipement des miliciens en 1742, 14 livres 8 sous, à Jean Vitre, pour le passage du vacher, 3 livres (le village de Gravon est situé sur la rive gauche de la Seine, et une partie des pâtures communes, sur la rive droite, ) - à Jean Petit, marguillier, pour réparations de l'église, 30 livres, au préposé du vingtième, 22 livres 5 sous, à Pierre Guay et François Lepape, pour avoir fourni le taureau en 1757, 25 livres, etc. - Une note mise à la place des comptes de 1749 et 1750, indique qu'ils manquent « et ne se sont point trouvés au greffe de La Chapelle. On prétend que le syndic de ces années a fait banqueroute, et a quitté furtivement la paroisse. » (15 pièces, papier.)

1741-1757

- 3 E 215 Procédures et actes divers, déclarations.

1678-1710

## **Grez-sur-Loing**

- E 1586 Reconnaissances, par les grands maîtres des eaux et forêts, des droits d'usage, chauffage et pâturage accordés aux habitants de cette paroisse, dans la forêt de Bière.

Confirmations de ces droits, en raison des grands dégâts que causent les bêtes noires, rousses et fauves aux manants et habitants de la ville de Grez, accordées par François II, Charles IX, Henri III et Louis XIV, rois de France. (14 pièces parchemin, 1 pièce papier, 1 sceau et plusieurs fragments de sceau.)

1371-1617

- E 1587 Privilèges. - Copie collationnée par Langlois, notaire à Moret, de lettres de garde gardienne.  
Par lesquelles le roi François Ier, étant à Fontainebleau, fait expresse défense aux gens d'armes de se loger dans les paroisses et villages de Grez, Ulet (Ulay), Villiers, Recloses, Bourron, Marlotte, Ury, Achères, Le Vaudoué, Arbonne, Saint-Martin, Macherin, Forges, Barbizon, Dammarie-lez- Lys, Farcy, La Rochette, Brolles, Bois-le-Roi, Samois, Thomery, Nadon, Montigny, Sorques, Vaux-le-Pénil, Livry, Sivry, Chartrettes, Fontaine-le-Port, Féricy, Héricy et tous autres avoisinant la forêt de Bière, afin d'indemniser ainsi les habitants des dommages que leur causent les bêtes noires et rousses. (1 pièce parchemin.)  
1543
- 3 E 217 Supplique adressée au roi par les habitants pourrait être déchargé de tous droits d'octrois, entrée, dons gratuits, etc.  
XVIIIème s.

## Guérard

- E 1972 Etat des habitants de la paroisse de Guérard, leurs noms et qualités et leurs âges.  
"Par moi [Pierre] Gaudin", syndic 1784, avec tous les lieux-dits (6 cahiers papier déreliés, nombre d'habitants noté ultérieurement au crayon)  
1784

## Hermé

- E 1588 Biens communaux.  
Mesurage des biens des communautés d'Hermé, de Thoury et des Chaises, par Antoine-Jean Arnould, en présence de maître Rousselet, conseiller du Roi, son avocat au bailliage et siège présidial de Provins, y demeurant, rue de la Venière, membre de l'assemblée du département de Rozoy, partage entre les habitants d'Hermé d'une pâture commune de 25 arpents, lieu dit Le Bois-du-Chêne, assemblées d'habitants, plans de division desdits terrains. - Partageants : Étienne Lefèvre, jeune, veuve Jean Bourgoing, Anne Fourtier, Jean Verjeot, Pierre Mouton, Maurice Angenost, Nicolas Fayolle, Nicolas Du Mur, Hubert Thibaudet, Pierre Guillaumin, M. le curé, etc. (5 pièces papier, dont 2 plans.)  
1788-1789
- E 1928 Communauté des hameaux des Chaises et de Thoury, paroisse d'Hermé. - Compte rendu devant l'intendant de la Généralité de Paris, par Claude

Beignat, syndic de ladite communauté, continué dans ses fonctions pour l'année 1787, de la gestion qu'il a eu des biens et revenus confiés à ses soins. Recettes : reliquat du précédent compte, 292 livres 18 sous 9 deniers, reçu de différents adjudicataires des biens communs, 457 livres 5 sous. - Dépenses : payé à Nicolas Dumur, maître d'école à Hermé, pour la part que lui doit la communauté, dans une année de ses gages, 97 livres, au sieur Champenois, préposé au recouvrement des vingtièmes, 60 livres, à Jean-Baptiste Legrand, garde des bois usagers de la communauté, 12 livres, à Mathieu Dochot, pour l'achat d'un taureau, fait en vertu d'une autorisation de Mgr l'intendant, du 27 novembre 1786, 67 livres 16 sous, à Antoine Bourbonneux, pour une année de nourriture du taureau dont il s'agit, 30 livres, à Philibert Roger, receveur du prieuré des Chaises, pour la place dite le Moulin, 9 sous de cens, etc. (1 pièce, papier.)

1786

## Isles-lez-Meldeuses

E 1929 Extrait du 6e volume numéroté 738, étant au dépôt de la Chambre des Comptes, portant déclaration des usages et pâturages appartenant aux habitants « d'Isles-la-Meldeuse, à eux donnés, dès longtemps, par dame Blanche, comme le contient le martirologe de l'église dudit Isles, que iceux habitans baillent et fournissent au Roy et à MM. les députés commis par sa Majesté, pour la taxe des droits d'amortissement qui lui sont dus, en l'Élection de Meaux. »

Partage des usages d'Isles-lez-Meldeuses, entre madame Jeanne de Lorraine, abbesse de Jouarre et ses religieuses, les habitants d'Isles, M. Sébastien Le Hardy, chevalier, seigneur de La Trousse et de Mary, et les habitants de ce dernier lieu, abandon du droit d'usage et pâturage, par madite dame abbesse de Jouarre, au profit des habitants d'Isles, qui lui ont remontré que le partage nouvellement fait, des pâtures communes, « apportera une grande perte et désolation audit village d'Isles, déjà incommodé tant par la stérilité du terroir, que par la grande quantité de bêtes fauves qui y gâtent et ravagent le peu de grain qui croît sur ledit terroir, auquel village d'Isles les habitants ne peuvent demeurer s'ils ne sont maintenus en la commodité d'user ou faire user, parles bestiaux, les pâturages susdits. » - Ordonnance de décharge d'une somme de 800 livres, en faveur des religieuses de Jouarre, somme à laquelle ces religieuses avaient été taxées, pour 21 arpents 22 perches de pré, etc. (4 pièces, papier.)

1628-1680

## Jablins

E 1930 Déclaration fournie au terrier de la seigneurie de Jablins par les habitants du lieu, censitaires de haut et puissant seigneur Jacques-François-Maxime de Chastenot, marquis de Puységur, comte de Chessy, Chalifert et Jablins.

505

Pour les héritages suivants : six arpents trente-neuf perches d'île, situés dans le bassin de la rivière de Marne, vulgairement appelée l'île-aux-Vaches, et une maison servant à loger le maître d'école dudit Jablines, cour et jardin, contenant, le tout, un quartier, lieudit la Rue-aux-Chevaux, ladite maison donnée aux habitants de Jablines par Gilles-Pierre Trochu, aux charges portées en l'acte, sous signatures privées, du 12 juin 1716, déposé en l'étude de Picard, notaire royal à Coupvray, etc. (1 pièce, papier.)

1745

- E 1931 Extrait d'un acte d'assemblée des habitants de Jablines, Chalifert et Lesches, tenue audit Jablines.

Duquel acte il appert que les trente-six arpents quarante et une perches de marais, communs aux habitants des trois paroisses, et qui leur sont échus par le partage consenti entre elles et les communautés de Précý, Trilbardou et Charmentray, le 13 janvier 1772, en exécution d'un arrêt du Conseil d'État du 9 juillet précédent, seraient, par le sieur Pierre-Charles Grenet, arpenteur à Fresnes, divisés, savoir : pour la paroisse de Jablines, en quarante-huit portions, pour celle de Chalifert, en quatre-vingts portions, et pour celle de Lesches, en trente portions, que les parts seront héréditaires, en ligne directe seulement, et passeront aux aînés, non pourvus d'autre part, privativement aux puînés, etc. (1 pièce, papier.)

1772

## **Jaignes**

- E 1932 Compte rendu par Bernard Gibert, fermier à Tancrou, aux habitants de Jaignes, des revenus communs de la paroisse, depuis le 25 mars 1770, jusqu'au 11 novembre 1780.

Recettes : reliquat du précédent compte, 44 livres 16 sous, location des communes pendant trois années de l'ancien bail, 303 livres, location des mêmes communes, pendant neuf années du présent compte, à raison de 121 livres pour chacune, 1089 livres. - Dépenses : payé à Antoine et Nicolas Pierre, maçons à Jaignes, pour solde de travaux de réparations qu'ils ont faits à l'église, au presbytère et au cimetière, 376 livres 13 sous 4 deniers, au sieur Chéron, fondeur à Meaux, pour prix de la refonte des trois cloches de la paroisse, 712 livres, frais de levée des miliciens, suivant quittances des 15 avril 1778 et 12 janvier 1780, 60 livres 15 sous, etc. (1 pièce, papier.)

1770-1780

## **Jouy-le-Châtel**

- 3 E 242 Biens communaux.

1695

506

## Lesches

- 3 E 275 Actes, déclarations, mainlevées, oppositions, arrêts, mémoires et plans relatifs aux droits de propriété et jouissance a démarré de Lesches, Jablines, Précy, Charmantray et Trilbardou.

1415-1768

## Lieusaint

- E 1589 Usages et pâturages.

Reconnaissance par Jehan de Beaumont, seigneur d'Armeville, maître et enquêteur des eaux et forêts du Roi ès pays de France, Champagne et Brie, chambellan de monseigneur le duc de Berry, des droits d'usage, pâturage, franchises et libertés dont jouissent, dans la forêt de Rougeau, les habitants de Lieusaint, du Perray, de Touraille, de Villeret, Villededon, Saintry, Les Brosses, Les Clos, etc., notamment de la faculté d'y mener leurs vaches, pourceaux et autre bétail quelconque, de laquelle faculté ils continueront de jouir malgré les défenses faites, criées et publiées solennellement en plusieurs villes du bailliage de Melun. (1 pièce parchemin.)

1411

## Lizines

- E 1933 Cimetière. - Procès-verbal dressé par Jean Beaugé, notaire et tabellion au Bailliage de Bray-sur-Seine, en la branche de Dontilly, Lizines et dépendances, à la requête de messire Antoine Pinard, prêtre, curé de Lizines, Joseph Pionnier, Vincent Bridou et autres, tous habitants de la paroisse, à l'effet de constater la longueur, largeur et profondeur de quatre fosses ouvertes dans le nouveau cimetière, par Jacques Benoist et Jean Robert, manouvriers demeurant à Saint-Loup-de-Naud, de faire le toisé desdites fosses, et de reconnaître si elles ne contiennent pas de roches qui empêchent de leur donner les dimensions exigées par les règlements, etc.

Acte d'assemblée des habitants de Lizines qui, après en avoir conféré, « ont dit et déclaré qu'il y a quelques années M. le baron de Maricourt, leur seigneur, pour lequel ils ont eu et auront toujours le respect, les égards et les soumissions qu'ils lui doivent, avait fait, ou fait faire, toutes les démarches possibles pour obtenir leur consentement à l'effet de détruire et supprimer l'ancien cimetière de Lizines, qui tient à l'église, pour en établir un nouveau dans un terrain que ce seigneur a pris en échange, du grand Hôtel-Dieu de Provins, ils ont fourni et donné ce consentement, absolument pour ne point encourir les disgrâces dudit seigneur, prévoyant esja alors les inconvénients qui subsistent aujourd'hui, » etc. - Réponses de M. le baron de Maricourt aux

507

actes d'assemblées des habitants et du curé de Lizines, envoyées à MM. de l'assemblée intermédiaire de Rozoy. - Lettre de M. l'abbé de Biencourt, vicaire général de l'archevêque de Sens (?), paraissant adressée aux membres de la même assemblée, qui avaient invité cet ecclésiastique à faire son possible pour terminer l'affaire, et à tâcher de rétablir la paix entre les parties intéressées dans la question, etc. (5 pièces, papier.)

1789

- E 1934 Mairie de La Maison-Dieu-aux-Moines. - Procès poursuivi devant le maire de La Maison-Dieu-aux-Moines, entre Jeanne Sané, opposante aux scellés apposés par ce magistrat au domicile de Louise Girout, veuve de Jean Beaufort, contre celle-ci et les enfants et petits-enfants dudit Jean Beaufort, afin, par la première, d'obtenir le paiement d'une somme de 24 livres, pour quatre années de loyer d'une grange et bergerie sises à La Maison-Dieu. Instance intervenue entre Simon Taphu, notaire royal à Rebais, et Jean Drouet, marchand au même lieu, demandeurs, contre ladite veuve Beaufort et consorts qui, dans un avertissement de pièces, baillé devant le maire susdit, requièrent qu'il plaise à justice, par la sentence à intervenir, les renvoyer des conclusions prises contre eux, et les demandeurs être déboutés avec dépens, ce faisant, condamner ceux-ci solidairement, à payer aux défendeurs la somme de 91 livres 15 sous, qu'ils ont versée en trop au sieur Drouet, pour cause d'héritages qu'il aurait loués à Jean Beaufort. Ensuite de quoi, et non contents d'avoir reçu plus qu'il ne leur était dû, les demandeurs surprenant la bonne foi de Nicolas Devert, receveur général de la seigneurie de La Ferté-Gaucher, exécuteur testamentaire de feu Beaufort, se seraient avisés de bailler requête expositive qu'il leur appartenait, suivant les qualités par eux prises, le quart, au total, des biens meubles et immeubles advenus aux défendeurs, par le décès de Pasquier Leroy, vivant épicier à Paris, desquels biens ledit Beaufort avait joui depuis plus de 30 années, etc. (33 pièces, papier.)

1701-1703

## **Marcilly**

- E 1935 Comptes rendus par Nicolas-Antoine Chéron et Lucy, notaires à Meaux, receveurs des communes de Marcilly, à Mgr l'intendant de la Généralité de Paris, des recettes qu'ils ont faites du revenu desdites communes, savoir : le premier pour les années 1747, 1748 et 1749, et le second pour l'année 1781. Recettes : pour location des communes sus-indiquées, pendant trois années, 312 livres 15 sous. - Dépenses : payé au sieur Bâton, préposé à la recette des vingtièmes et 2 sous pour livre, 41 livres 5 sous, prix d'une corde de bois fournie pour le chauffage de l'école, suivant quittance du 7 janvier 1782, 27 livres, etc. - Baux à loyer, par adjudication, des communes de Marcilly, consistant en cinq arpents quatre-vingts perches de pré, en une pièce, sis au lieudit la Gravelle, divisés en six lots, plan de ces communes, signé et paraphé, ne varietur, par Marie-Louis-François de La Noue, délégué de

l'intendant de Paris, au département de Meaux, et par maître Lucy, son greffier. (10 pièces, papier.)

1738-1782

## Mareuil

E 1936 Cession, par noble homme Charles de Buz, écuyer, seigneur de Villemareuil et de Mareuil-lez-Meaux, en partie, aux habitants et communauté dudit Mareuil.

« C'est assavoir : une grande Isle contenant sept arpents ou environ, ainsi comme le lieu se comporte, séant en la rivière de Marne, au dessoulz dudit Mareuil, enclose de tous costez de ladite rivière. - Item. Une aultre isle contenant trois arpents ou environ, séant en ladite rivière, au-dessus de ladite grand isle, tenant et aboutissant de toutes partz à ladite rivière, pour, d'icelles isles, joyr et posséder doresnavent à tousjours par lesdits habitans, en tous prouffictz, revenus et esmolumens quelconques. Ce présent bail faict moiennant, et parmy ce que lesditz habitans de Mareuil seront tenuz doresnavent rendre et payer, par chacun an, à tousiours, audit escuier bailleur, ses hoirs ou ayant cause, 4 deniers tournois de rente au jour Saint-Rémy, chef d'octobre, une mine d'avoine, une mine d'orge, mesure de Meaux, rendues audit Mareuil, avec trois chapons au lendemain de Noël, » etc. - (Copie du XVIIIe siècle.) (2 pièces, papier.)

1481

## Mauperthuis

3 E 304 Ecoles.

1686-1692

## Meaux

E 1590 Extrait des registres du Conseil d'État du Roi, portant concession, aux maire, échevins et habitants de Meaux, des anciennes fortifications, bastions, glacis, murs, remparts et fossés qui entourent la ville et ses faubourgs, dont partie est occupée par l'évêché, par les communautés de Notre-Dame et des Ursulines, du séminaire et par divers particuliers, etc.

Assemblées d'habitants, mesurage fait par Pierre-Gabriel Houdas, architecte et ingénieur de l'Intendance de Paris, plan des lieux, anciens titres et baux à rente, correspondance et mémoire des officiers municipaux, homologation par le Conseil, arrêt de la Chambre du domaine ordonnant l'enregistrement de ladite concession, baux du fossé de l'ancien jeu de paume, situé à Meaux, près la porte Saint-Nicolas, au-dessous de la promenade des Amourettes,

consentis par Charles Canelle, maire, et Jean-Louis Girault, ancien échevin, autorisés à cet effet par le bureau de ville, etc. (45 pièces papier, 7 pièces parchemin, 1 plan.)

1730-1790

- E 1937 Copie de la charte de commune accordée à la ville de Meaux par Henri le Libéral, comte de Brie et Champagne, moyennant une redevance annuelle de 140 livres, valant au taux actuel des monnaies (1865), environ 3, 780 francs.

Cette charte, en latin vulgaire, et rédigée sans beaucoup d'ordre ni de suite, reconnaît aux Meldois le droit d'avoir un maire, des échevins, et d'être, dans un grand nombre de cas, jugés par des jurés. Elle commence ainsi : « Moi Henri, comte palatin de Troyes, fais savoir à tous, présents et futurs, que j'ai accordé aux hommes de Meaux l'autorisation de se constituer aux conditions suivantes : Premièrement, ils ont juré qu'ils garderont perpétuellement fidélité à moi, à la comtesse Marie, mon épouse, à Henri, mon fils, et à mes successeurs. Ils ont juré qu'ils se porteront mutuellement secours les uns aux autres de bonne foi, suivant leur pouvoir. » - (Histoire de Meaux et du pays meldois, par A. Carro, bibliothécaire de la ville, etc., page 93) - Confirmation de la charte qui précède, par Thibault VI, le Posthume ou le Chansonnier : « Gie Thiébaus de Champagne et de Brie, cuens palatin, fais à sçavoir à tous ceux qui sont, et qui à venir sont : que la commune que mes pères donnèrent aux hommes de Meaus, je leur ay octroyé et confirmé, à toujours, et sous ces mesmes points. - Premièrement. Ils ont juré qu'ils porteront loyauté à moy et à mes hoirs, qui venront après moy, et les institutions de la commune sont telles : si les hommes de la commune veulent penre famme, à femme qui ne soit pas de la commune, d'autre potte penre le pourront, mais ils en demanderont congié au seigneur et à la femme. Et se li sires en playdoyoit au curé, on li amanderoit de V solz, sans plus, » etc. (2 pièces, papier.)

1179-1222

- 3 E 307 Actes divers.

- Art et du conseil sur les revenus et charge de la ville. (1632)
- Arrêt du conseil réglant la forme de l'administration municipale de la ville. (1787)
- État des échevins depuis la suppression des offices municipaux perpétuels. (XVIII)
- Enlèvements des canons. (1677-1685)
- Rôle des tailles. (1678)
- Des habitants redevables des droits patrimoniaux il compte du receveur des revenus et octrois. (1725-1768)
- Octrois. (1750)
- Mémoire sur le droit de minage. (1784)
- Marchés. (1779)
- Voirie. (1748-1769)
- Canal Cornillon. (1647-1729)
- Lettres patentes. (1647)
- Abreuvoir de la porte de Paris. (1763)

- Mémoire des dépenses faites pour les bouquets présentés et hommages rendus en juin et septembre 1761 à Madame et Madame Victoire lors de leur passage et retour par Meaux en allant aux eaux de plombières. (1761)

1632-1787

## Melun

E 1938 Copie d'une charte de Louis VII, le Jeune, portant règlement de la justice en faveur des habitants du Clos et du Marché de Melun, en ce qui concerne les transactions entre vendeurs et acheteurs de denrées.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Amen. Louis, par la grâce de Dieu, roi de France, voulant pourvoir à notre salut et au bien de nos sujets, nous avons cru devoir réprover d'injustes coutumes introduites à Melun, de notre temps et à notre insu, par nos gens de justice. C'est pourquoi, ayant reçu le serment et le témoignage d'hommes anciens, nous avons réglé que les habitants du Clos et Marché de Melun ne soient point contraints de plaider hors desdits Clos et Marché, mais qu'ils y plaident et vident leurs différents, que les amendes soient réduites de 60 sols à 5 sols, et de 5 sols à 12 deniers, et l'honoraire du juge à 4 deniers. Si, cependant, des habitants du Clos ou Marché étaient pris en flagrant délit, un jour de marché, ils seront traduits et jugés comme les habitants du quartier du château, vendeurs de légumes au marché. S'ils vendent en voiture, ils donneront 1 denier par voiture, quelque soit le nombre de ceux qui en auront fait le chargement. S'ils vendent par terre, ils donneront une poitevine (pite ?) par tas. Le crieur ne fera violence au vendeur, mais il sera toujours donné quelque chose, selon la volonté du vendeur. Le vendeur à voiture, en l'absence de l'acheteur, ou l'acheteur en l'absence du vendeur, pourra payer le droit. L'arrestation des débiteurs ne pourra avoir lieu, sans qu'auparavant notre terre leur soit interdite. Si, après défense de notre part, les délinquants sont trouvés sur notre terre, il sera permis de les arrêter. Le bateau qui amarrera à Melun, au bord de la rivière, ne donnera qu'un denier, et quelles que soient les marchandises qu'il porte, on ne prendra rien de plus. Le coche donnera aussi une obole. Les marchands qui iront aux foires, et qui auront acquitté le péage, en allant, ne donneront rien s'ils repassent dans les quinze jours. Le marchand pourra prouver, simplement en levant la main, qu'il est revenu dans le quinze jours, s'il en est requis. Le bateau qui passera des marchandises sous le pont, quelque soit le nombre des expéditeurs, ne donnera pas plus de 5 sols, et seulement une fois l'an. Quant aux fruits et autres marchandises, sujettes à coutume, on ne payera rien. Nul n'achètera de vin à Melun pour le revendre en la même ville. Les mesures de Melun seront réglées sur la mesure du Roi, » etc. (1 pièce, papier.)

1173

E 1939 Quittances de sommes reçues pour réparations faites au château de Melun. « Gautier Le Blanc, Jehan Prinnet (Permet?) et Gaucher Le Mire, demeurans à Paris, confessent avoir eu et reçu de honorable homme et sage sire Philippe de Gillier, commissaire à faire les oeuvres du chastel de Meleun, huit

511

vins escus d'or du coing du Roy, nostre sire, pour la vente de sèze quarterons (?) de plastre cru, vendu pour les réparations dudit chastel, et livré au port des Barrez, dedans les bateaux, et d'iceux florins se tiendrent pour bien paiez, etc., et en quicttent, à tous jours, ledit commissaire, fait l'an mil CCCLX, le venredy premier jour de l'an. » Signé : E. Gobin, J. Postel. - Couverture dudit château. « A touz ceulz qui ces lettres verront Michel Coquillars, prévost de Meleun et Jehan de Brunuillier, garde du scel de ladite prévosté, salut. Savoir faisons que, pardevant Estienne de Lespoisse, tabellion juré du tabellionnage de ladite prévosté, vint en sa personne Huguenin de Chemauvin, marchand demourant à Monstreau, si comme il disoit, et recogneut de sa bonne volenté, senz aucune contrainte, auoir eu et receu de honorable homme et sage Guillaume La Plote, receveur de Senz et de Meleun, la somme de trente livres de parisis, pour la vente, bail et délivrance de 14, 000 de tuille et un millier de girons (?), par lui livrez sur le port de Meleun, pour la couverture des édifices du chastel de Meleun, faiz entre la Chandeleur, dernièrement passée, et le jour d'ui, » etc. Signé Lespoisse. (2 pièces, parchemin.)

1360-1389

E 1940 Vente, à titre d'inféodation et de propriété incommutable, au profit des maire et échevins de la ville de Melun, par MM. de Harlay, Fagon, d'Ormesson, Taschereau de Baudry et Le Pelletier de La Houssaye, commissaires départis, en la Généralité de Paris, pour l'aliénation des domaines et droits réunis par le décès des engagistes, du château de Melun, cour et place devant.

A la charge par lesdits maire et échevins, d'y faire construire des casernes, conformément aux plan et devis dressés à cet effet, et encore à la charge, suivant leurs offres, de payer au domaine de Sa Majesté, une redevance annuelle de 10 livres, requête des sieurs maire et échevins, adressée à l'intendant de la Généralité de Paris, pour lui exposer que les ressources de la ville ne leur permettent pas de remplir les obligations imposées par la vente que leur firent les commissaires du Roi, ils demandent à faire rétrocession de leur acquisition, au profit des sieurs Charles et Côme Richard frères, fermiers des coches d'eau de Melun, ce qui eut lieu suivant acte du samedi 19 octobre 1743, passé en l'hôtel et devant M. Guérin de Sercilly, conseiller du Roi, président en l'Élection de Melun, subdélégué dudit seigneur intendant, moyennant, outre les charges imposées aux acquéreurs, de payer, en l'acquit de la ville de Melun, les 10 livres de redevance stipulées dans la vente qui précède. (2 pièces, parchemin.)

1737-1743

E 1941 Tableau des membres composant le corps de ville.

Maîtres : Pierre-Marie-Simon de Valbelle, président en l'Élection de Melun, maire, Antoine-François Derozière, avocat et notaire, lieutenant, Louis-Aspais Amiot, premier échevin, Pierre-François Jard, second échevin, Charles-Michel Chevard, contrôleur, Louis-Alphonse Sevenet, avocat et notaire, receveur-syndic, Étienne-Eustache Thévenot, greffier-secrétaire. (M. le procureur du Roi du Bailliage et siège présidial ouvre les assemblées, dans le cas où le ministère public est nécessaire). - Corps militaire-bourgeois des

sept compagnies, sous les dénominations de : Colonnelle, Grenadiers, Lieutenance, la Royale, Francs-Bourgeois, la Cité et la Ville, suivent les noms des capitaines, capitaines-lieutenants, lieutenants et sous-lieutenants, etc. - Vente de l'emplacement des fortifications au profit de la ville de Melun (copie moderne). (2 pièces imprimées, papier.)

1763-1780

3 E 311 Actes divers.

- Etat du revenu de la ville. (1784)
- Mémoire de Colleau, maire, pour être maintenu en jouissance des revenus provenant de certains fossés, rempart et portes, autorisation accordée par François le Roi de la Grange, gouverneur, à Jehan du Cayer, ancien maire, de tirer de l'eau des tuyaux des fontaines de la ville. (1618)
- Rétablissement des fontaines et les latrines publiques, créations d'emplois pour empêcher les gueux de mendier et pour l'enlèvement des boues. (1671)
- Comptes. (1731)
- Mémoire pour les habitants de la paroisse Saint-Barthélémy au sujet de l'usage de la Fontaine Saint-Barthélémy. (XVIII)
- Lettre du marquis de Paroy au corps municipal au sujet du Te Deum pour les victoires remportées en Amérique. (1781)

1618-1784

## Melz-sur-Seine

E 1591 Usages et pâturages.

Expéditions de déclarations extraites des minutes de la Chambre du domaine, faites par Nicolas Mansire et autres, syndics et marguilliers de la paroisse de Melz et du hameau d'Ablunay (Blunay) en dépendant, par devant les commissaires députés par le Roi pour la liquidation des droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts au ressort du Parlement de Paris, autre déclaration, faite devant notaire, des biens communaux dudit lieu de Melz, en l'absence des titres produits en un procès dévolu, par appel, au Parlement, etc. (copies du XVIIIe siècle). (3 pièces papier.)

1609-1639

E 1592 Amortissements et nouveaux acquêts.

Arrêts du Conseil d'État du Roi relatifs aux droits d'amortissement, rachetables des gens de mainmorte, et aux droits de glandage, pacage, chauffage et tous autres usages, quittances de droits d'amortissement délivrées aux habitants de Melz, par Pierre Pidou, conseiller, secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France et de ses finances, et par Pierre Gruyn, conseiller du Roi en ses Conseils, garde de son trésor royal, commis à la recette desdits droits, etc. (3 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1640-1691

- E 1942 Procès-verbaux d'adjudication des herbes à provenir de la coupe des prés appartenant aux communautés de Melz et de Blunay.  
En quatre pièces appelées : la Petite-Sorée, la Grève-Dieu, le Fossé-Blanc et le Ronce, lesdits procès-verbaux dressés par maître Alexandre-Edme David de Lisle, avocat en Parlement, conseiller du Roi en l'Élection de Nogent-sur-Seine, et Michel-Louis Rousselet, aussi conseiller du Roi, son avocat au Bailliage et siège présidial de Provins, membre de l'assemblée du département de Rozoy, commis par le bureau intermédiaire du lieu, à l'effet de procéder à l'administration des biens communaux des paroisses composant l'arrondissement de Provins. (3 pièces, papier.)

1788-1789

## **Mesnil-Amelot (Le)**

- 3 E 314 Dénombrement de la paroisse.

1698

## **Messy**

- E 1593 Biens communaux.  
Copie du bail à cens d'un terrain de 27 à 28 pieds de longueur, sur 5 à 6 de largeur, situé à Messy, consenti par Edme-Pierre- Louis Ganneron, procureur fiscal au comté de Dammartin, bailli de la terre de Messy-en-France, autorisé par demoiselle Françoise-Hélène d'Angennes, dame du lieu, demeurant à Paris, en son hôtel, rue de Varennes, au profit des syndic et habitants de ladite paroisse, ce accepté par Claude Javillard, serrurier, marguillier de l'OEuvre et fabrique de Messy. (1 pièce papier.)

1774

- E 1943 Cahier des charges suivi du procès-verbal d'adjudication de douze arpents et demi de pré, en deux pièces, formant les communs du lieu.  
Divisées en deux lots, comme aussi de la tonte des saules étant sur les pâtures de la paroisse, et au bout du marais de Bray, également divisés en deux lots, le premier adjugé au sieur Louis Le Cointre, salpêtrier, moyennant 590 livres, et le deuxième à Charles-Pierre Decan, marchand, au prix de 185 livres, le troisième à Charles Petit, manouvrier, moyennant 135 livres, et le quatrième à Claude Petit, de même état, moyennant 145 livres, lesdits adjudicataires demeurant tous à Messy. (1 pièce, papier.)

1782

## Mitry-en-France

- E 1944 Plans des marais communaux des paroisses de Mitry et Mory.  
Contenant : le 1er, trois cent vingt-deux arpents soixante-seize perches, divisés en trois classes, savoir : bons, cent-trente arpents vingt-huit perches, médiocres, soixante-cinq arpents, quatre-vingt-dix-neuf perches, mauvais, cent vingt-six arpents quarante-neuf perches, et le 2e, cent-quarante-et-un arpents quatre-vingts perches, divisés aussi en trois classes, savoir : en bons, soixante-quatre arpents dix-neuf perches, en médiocres, trente-trois arpents quarante-huit perches, et en mauvais, quarante-quatre arpents treize perches, le tout à la mesure de dix-neuf pieds quatre pouces pour perches et cent perches pour arpent. Le premier plan indique l'emplacement de deux fontaines : l'une dite de Croule-cul, l'autre de l'Abbesse. (2 pièces, papier.)  
1769
- E 1945 Partage des biens communaux de Mitry. - Acte passé devant Roussillon, notaire à Paris, par le fondé de pouvoir de Mgr le comte Archambault-Joseph de Talleyrand-Périgord, et dame Madeleine-Henriette-Sabine-Olive de Sénozan de Viriville, son épouse, seigneur et dame hauts justiciers des paroisses, terres et seigneuries de Mitry, Mory, Bois-le-Vicomte, La Villette-ès-Aunes et autres lieux.  
Tous deux mineurs émancipés par leur mariage, d'une part, Denis-Nicolas Pourcelt, maître maçon, demeurant à Mitry, et Pierre Delacour l'aîné, laboureur à Mory, tous deux syndics de leurs paroisses, d'autre part. Lesquelles parties, ès-noms, ont dit qu'elles se proposent de consommer les opérations du tirage desdites paroisses, ordonné par un arrêt du Parlement de Paris, en conséquence, les susnommés, pour parvenir aux opérations ci-après, sont convenus de nommer pour experts les sieurs Jacques-Isidore Dupuis, laboureur, et Denis-Pierre Houzel, marchand, demeurant tous deux à Mitry, afin de déterminer l'étendue des pièces de terre et pré qui composent les communes des lieux susdits, d'en faire le mesurage et d'en dresser les plans géométriques, de faire l'évaluation de toutes les pièces, de les distinguer en raison de leurs qualités, et d'en faire la distribution en trois classes, de diviser les terres et prés de chaque classe, en trois parties aussi égales que possible, afin que lesdits seigneur et dame de Périgord puissent, par la voie du sort, avoir le tiers qui leur revient, procès-verbal de mesurage des terres, prés, pâturage et marais composant les communes de Mitry, la Villette-ès-Aunes et Mory, état de distribution des trois classes de ces communes, acte de dépôt du procès-verbal qui précède et des plans dressés à l'appui. (4 pièces, papier.)  
1779-1780
- E 1946 Compte rendu devant le prévôt de Mitry en France et la Villette-ès-Aunes, par Louis-Honoré Guéret, marchand charron demeurant à Mitry, aux membres de l'assemblée municipale, anciens syndics et habitants des lieux susdits, de la gestion, qu'a eu le rendant, des biens et revenus de la communauté, pour les années 1785 à 1787.

ler chapitre. Recettes communes aux paroisses de Mitry, la Villette et Mory : reliquat du compte rendu par Nicolas Pourcelt, ancien syndic et receveur desdites paroisses, 659 livres 14 sous 5 deniers. - Ile chapitre. Recettes des revenus destinés à l'acquit des charges particulières de Mitry et de la Villette, 4, 491 livres 6 sous 5 deniers. - Ille chapitre de recettes comprenant les revenus destinées à l'acquit des sommes dues aux paroisses de Mitry et Mory, pour leur pavé et autres charges communes, 13, 521 livres 15 sous. - Dépenses faites en l'acquit de la paroisse de Mitry : payé au receveur des décimes et 2 sous pour livre, somme à laquelle les biens communaux ont été taxés pour lesdites trois années, 202 livres 2 sous, frais d'équipement des miliciens pendant le même laps de temps, 403 livres 2 sous, aux sieurs Herbert, clerc paroissial, et Pierre Cholin, porte-hallebarde, pour avoir sonné la cloche pendant la moisson, 30 livres, pour fourniture de bois aux écoles de garçons et de filles, 358 livres 10 sous, entretien des cordes à puits et des pompes, 232 livres, curage des puits et fontaines, 398 livres, payé à Catherine Raguét, femme Rigault, pour avoir porté deux enfants à l'hôpital des enfants trouvés, 12 livres. - Dépenses communes aux paroisses de Mitry et Mory pour pavage, curage de lavoir, fossés et ruisseaux, construction et entretien des ponts, etc., 13, 009 livres 18 sous, etc. (In-folio, 18 feuillets, papier.)

1785-1788

## Montarlot

### E 1594 Usages et pâturages.

Copie d'un arrêt du Conseil d'Etat qui confirme, aux habitants de Montarlot, d'Ecuelles et de Villecerf, leurs droits d'usage et de pâturage « aux queues et rivages des grand et petit étangs de Moret, comme aussi de couper l'herbe avec la faucille et l'emporter au col pour la nourriture des bestiaux, concession qui avoit eu pour objet d'indemniser les anciens habitants des pertes et dommages qu'ils éprouvoient, et que leurs successeurs n'ont pas cessé d'éprouver, par la quantité de bêtes fauves qui se retiroient dans les bois et forêts appartenant à Sa Majesté, » etc. (2 pièces papier.)

1773

## Montceaux-lès-Meaux

*Village érigé en paroisse par décret de l'évêque de Meaux du 25 septembre 1710, avec érection de la chapelle du château royal en cure paroissiale et du logement du chapelain en presbytère par brevets de Louis XIV 18 mai 1709 et décembre 1710, pour mettre fin aux "incommodités" pour les habitants du village, comptant 100 à 120 feux et 400 âmes, d'avoir à parcourir 3 quarts de lieue pour faire baptiser leurs enfants ou recevoir les sacrements à Saint-Jean-les-deux-Jumeaux ou Trilport. La chapelle n'ayant qu'un traitement de*

*120 livres par an, le roi fait don de 180 livres annuelles à prendre sur le trésor royal.*

- E 1979** Brevet de Louis XIV accordant aux habitants du village, à la demande de l'évêque de Meaux et suivant l'ordonnance du 31 décembre 1708, la chapelle de son château pour leur servir d'église paroissiale.  
La chapelle n'ayant qu'un traitement de 120 livres par an, le roi fait don de 180 livres annuelles à prendre sur le trésor royal, Versailles 18 mai 1709 ; signé Louis et Phelypeaux, annoté à gauche "enregistré au greffe 15 avril 1792" (grand parchemin, bas en partie découpé).  
18/05/1709
- E 1980** Brevet de Louis XIV confirmant l'érection, par le décret de l'évêque de Meaux du 25 septembre dernier, de la chapelle de son château en cure paroissiale et du logement du chapelain en presbytère et reprenant son brevet précédent, pour mettre fin aux "incommodités" pour les habitants du village, comptant 100 à 120 feux et 400 âmes, d'avoir à parcourir 3 quarts de lieue pour faire baptiser leurs enfants ou recevoir les sacrements à Saint-Jean-les-deux-Jumeaux ou Trilport, Versailles, décembre 1710.  
Signé Louis et Phelippeaux, annoté à gauche "enregistré au greffe 15 avril 1792" et au verso "le logement qui servait de presbytère a été cédé en échange à M. Lebreton par acte devant Laurent, notaire à Meaux, le 13 mai 1819" (grand parchemin) (don de la commune de Montceaux-lès-Meaux, 4 avril 2014)  
10/1710

## **Moret**

- E 1595** Droits d'usage et pâturage.  
Copie collationnée des lettres de confirmation de droits d'usage et pâturage en la forêt de Bière, accordées par le roi Louis XIV aux habitants des hameaux de Veneux-Nadon et des Sablons, paroisse de Moret, autre copie collationnée d'un arrêt du Conseil d'État rendu sur la requête des habitants de Moret, qui ordonne que ceux-ci jouiront du privilège de tous les ramagés de la forêt de Bière, et, en outre, pour les soulager des pertes et dommages causés à leurs terres par les bêtes rousses et noires, les abonne et fixe leurs tailles à la somme de 2,000 livres, pendant 6 années. (1 pièce papier.)  
1647-1653
- 3 E 339** Règlement fixant le jour d'ouverture ou des vendanges à Moret, Thomery, Montigny-sur-Loing, Epizy et Ecuelles.  
1731

## Mortcerf

- E 1596 Usages et pâturages.  
Extraits faits au XVIIIe siècle, des titres justifiant les droits des habitants de Mortcerf-sur-Becoiseau, aux usages, chauffage, paisson et glandée dans la forêt de Crécy, extrait d'un procès-verbal de reconnaissance concernant les domaine et forêt de Crécy, qui font partie des biens cédés par le Roi à monseigneur le comte d'Eu, en contre- échange de la souveraineté de Dombes, par contrat du 19 mars 1762. (2 pièces papier.)
- 1382-1784

## Mory

- E 1944 Plans des marais communaux des paroisses de Mitry et Mory.  
Contenant : le 1er, trois cent vingt-deux arpents soixante-seize perches, divisés en trois classes, savoir : bons, cent-trente arpents vingt-huit perches, médiocres, soixante-cinq arpents, quatre-vingt-dix-neuf perches, mauvais, cent vingt-six arpents quarante-neuf perches, et le 2e, cent-quarante-et-un arpents quatre-vingts perches, divisés aussi en trois classes, savoir : en bons, soixante-quatre arpents dix-neuf perches, en médiocres, trente-trois arpents quarante-huit perches, et en mauvais, quarante-quatre arpents treize perches, le tout à la mesure de dix-neuf pieds quatre pouces pour perches et cent perches pour arpent. Le premier plan indique l'emplacement de deux fontaines : l'une dite de Croule-cul, l'autre de l'Abbesse. (2 pièces, papier.)
- 1769
- E 1945 Partage des biens communaux de Mitry. - Acte passé devant Roussillon, notaire à Paris, par le fondé de pouvoir de Mgr le comte Archambault-Joseph de Talleyrand-Périgord, et dame Madeleine-Henriette-Sabine-Olive de Sénozan de Viriville, son épouse, seigneur et dame hauts justiciers des paroisses, terres et seigneuries de Mitry, Mory, Bois-le-Vicomte, La Villette-ès-Aunes et autres lieux.  
Tous deux mineurs émancipés par leur mariage, d'une part, Denis-Nicolas Pourcelt, maître maçon, demeurant à Mitry, et Pierre Delacour l'aîné, laboureur à Mory, tous deux syndics de leurs paroisses, d'autre part. Lesquelles parties, ès-noms, ont dit qu'elles se proposent de consommer les opérations du tirage desdites paroisses, ordonné par un arrêt du Parlement de Paris, en conséquence, les susnommés, pour parvenir aux opérations ci-après, sont convenus de nommer pour experts les sieurs Jacques-Isidore Dupuis, laboureur, et Denis-Pierre Houzel, marchand, demeurant tous deux à Mitry, afin de déterminer l'étendue des pièces de terre et pré qui composent les communes des lieux susdits, d'en faire le mesurage et d'en dresser les plans géométriques, de faire l'évaluation de toutes les pièces, de les distinguer en raison de leurs qualités, et d'en faire la distribution en trois classes, de diviser les terres et prés de chaque classe, en trois parties aussi égales que possible, afin que lesdits seigneur et dame de Périgord puissent,

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Communes et municipalités

par la voie du sort, avoir le tiers qui leur revient, procès-verbal de mesurage des terres, prés, pâturage et marais composant les communes de Mitry, la Villette-ès-Aunes et Mory, état de distribution des trois classes de ces communes, acte de dépôt du procès-verbal qui précède et des plans dressés à l'appui. (4 pièces, papier.)

1779-1780

- E 1946 Compte rendu devant le prévôt de Mitry en France et la Villette-ès-Aunes, par Louis-Honoré Guéret, marchand charron demeurant à Mitry, aux membres de l'assemblée municipale, anciens syndics et habitants des lieux susdits, de la gestion, qu'a eu le rendant, des biens et revenus de la communauté, pour les années 1785 à 1787.

Ier chapitre. Recettes communes aux paroisses de Mitry, la Villette et Mory : reliquat du compte rendu par Nicolas Pourcelt, ancien syndic et receveur desdites paroisses, 659 livres 14 sous 5 deniers. - Iie chapitre. Recettes des revenus destinés à l'acquit des charges particulières de Mitry et de la Villette, 4, 491 livres 6 sous 5 deniers. - IIie chapitre de recettes comprenant les revenus destinées à l'acquit des sommes dues aux paroisses de Mitry et Mory, pour leur pavé et autres charges communes, 13, 521 livres 15 sous. - Dépenses faites en l'acquit de la paroisse de Mitry : payé au receveur des décimes et 2 sous pour livre, somme à laquelle les biens communaux ont été taxés pour lesdites trois années, 202 livres 2 sous, frais d'équipement des miliciens pendant le même laps de temps, 403 livres 2 sous, aux sieurs Herbert, clerc paroissial, et Pierre Cholin, porte-hallebarde, pour avoir sonné la cloche pendant la moisson, 30 livres, pour fourniture de bois aux écoles de garçons et de filles, 358 livres 10 sous, entretien des cordes à puits et des pompes, 232 livres, curage des puits et fontaines, 398 livres, payé à Catherine Raguét, femme Rigault, pour avoir porté deux enfants à l'hôpital des enfants trouvés, 12 livres. - Dépenses communes aux paroisses de Mitry et Mory pour pavage, curage de lavoir, fossés et ruisseaux, construction et entretien des ponts, etc., 13, 009 livres 18 sous, etc. (In-folio, 18 feuillets, papier.)

1785-1788

## Mouy-sur-Seine

- 3 E 349 Reçus de gages par Mellot et Mercier maîtres d'école.

1787-1789

## Nandy

- 3 E 350 Lettre du roi à l'assemblée nationale.

18/09/1789

## Nangis

- E 1947 Domaine. - Vente, moyennant 6, 000 livres, par le sieur Pierre Didier, laboureur à Mormant, fondé de pouvoirs des six enfants et héritiers de Jean Robert, vivant cordier à Nangis, à MM. les officiers municipaux, représentant les bourgeois et habitants de cette ville, acquéreurs, sous l'autorisation de M. l'intendant de la Généralité de Paris, ce accepté par maître Pierre-Jacques-Blaise Mercier, avocat en Parlement, grand maire de Donnemarie, bailli de Nangis et maire de la ville, maître Jean-Claude Oudot, docteur en médecine, premier échevin, et François Fadin, marchand épicier, second échevin : deux maisons contiguës formant un seul acceint, jardin derrière, puits et aisance, le tout situé audit Nangis, au bout de la rue du Gué, près du boulevard, etc. Lettres de ratification de la vente qui précède accordées aux officiers municipaux de Nangis, par le roi Louis XVI, quittances de paiements, anciens titres de propriété, etc. (7 pièces, parchemin, 7 pièces, papier.)

1657-1786

## Nemours

- 3 E 357 Placet adressé au roi pour appelé son attention sur la misère du sieur Rédelin du Martroy ancien lieutenant général du bailliage.

1786

## Noisy-sur-Ecole

- E 1948 Domaine. - Extrait d'une déclaration fournie au terrier de la seigneurie de Noisy-sur-École, par Jean Lecoq et Antoine Leroy, syndics de la paroisse, Étienne Amoury, Étienne Caillou et autres, tous manants et habitants du lieu, qui ont dit que leurs prédécesseurs, au nom de la communauté, avaient, par déclaration portée au terrier que mesdames les abbesses, grande prieure et religieuses de l'abbaye royale de Chelles, ont fait faire de leur seigneurie de Noisy et du Vaudoué, en l'année 1543, reconnu être détenteurs de sept quartiers de prés-marais, appelé le « Pré de la Communauté, » lieudit le Clos de la Plaine.

Bail à loyer dudit pré, pour 18 années, passé devant François Billarand, lieutenant du Bailliage de Noisy et du Vaudoué, au profit de Georges Rabier, receveur de la seigneurie desdits lieux, moyennant 44 livres, outes les charges, sur la mise à prix de 18 livres. (1 pièce, parchemin, 1 pièce, papier.)

1733-1747

## Paroy

3 E 375 Bornage du marquisat de Paroy et arpentage de la paroisse.

1783

## Pontault

E 1949 Droits d'usage. - Sentence du Châtelet de Paris, rendue sous l'autorité de M. Louis Séguier, chevalier, baron de Saint-Brison, seigneur des Ruaux et de Saint-Firmin, conseiller du Roi, gentilhomme de sa Chambre, garde de la prévôté et vicomté de Paris, entre les habitants du bourg de Pontault en Brie, demandeurs en cas de saisine et de nouvelleté, d'autre part, pour raison des demandes et défenses, fins, enquêtes, etc. desdits habitants de Pontault, sur ce qu'ils auraient remontré audit sieur Séguier.

« Qu'il y avoit plus de trois cents ans qu'un seigneur de Pontault, qui n'avoit point d'enfans, ayant reçu une grande ingratitude et impiété d'un sien neveu, auquel il avoit volonté de donner son bien, et que lors, et au même temps qu'il lui montrait, de la fenestre de sa maison, l'étendue en terre, lieux et héritages qu'il lui vouloit donner, désirant, ce neveu, prévenir le temps de sa jouissance, print son oncle vieil et caduc, et le jetta par la fenestre, qui, toutes fois, par une grâce singulière de Dieu, n'en mourut. Estant revenu en santé se résolut de donner son bien à d'autres, et d'en priver cet avorton dénaturé, il auroit donné, au bourg ou paroisse de Pontault, 500 arpents de pasturages et buissonnages pour servir aux manants et habitants dudit bourg, d'usages et communs à leurs bestiaux, » etc., arrêt du Parlement de Paris, confirmatif de la sentence qui précède, portant maintenance des habitants de Pontault dans la propriété de leurs usages, arrêt du Conseil d'État du Roi, rendu sur la requête présentée par M. François-Alexandre, comte de Polignac, seigneur de Pontault, opposant à l'arrêt du Conseil, du 17 mai 1740, prononcé sur la demande des habitants dudit Pontault, à la vente de leurs bois, sous la réserve expresse de ses droits, etc. (3 pièces, papier.)

1629-1781

3 E 395 Délibérations, comptes, adjudications de travaux, écoles, procédures.

1608-1782

## Précy

E 1597 Biens communaux.

Partage des marais du Refuge ou de Lesches, possédés indivis par les 6 communautés ci-dessus indiquées. - Cession par ces communautés à M. de Refuge, seigneur de Précy, de 40 arpents desdits marais pour l'indemniser des frais montant à 24,000 livres, employés par lui pour arriver à leur dessèchement, avec jouissance temporaire du 7<sup>e</sup> de la propriété, arrêt du

521

Parlement de Dijon, sur l'appel d'une sentence de celui de Rouen, rendue par défaut contre les communautés de Trilbardou, Chalifert et Jablines, qui les condamne à se conformer, comme les autres, aux conditions d'une transaction passée entre messire François de Montigny, sieur de Congis, capitaine du château des Tuileries, étant aux droits des entrepreneurs du dessèchement, et messire Christophe de Refuge, seigneur de Précý, autre transaction entre lesdites communautés et messire Pomponne de Refuge, seigneur d'Arcueil, de Précý, de Villeseau, etc., gouverneur de Charlemont, au sujet de la jouissance du 7e des marais de Lesches, accordée à ses auteurs, délibérations des communautés, arrêt du Conseil d'Etat, homologatif de l'une de ces délibérations portant partage de ces marais entre les habitants de Précý, Charmentray, etc. (15 pièces papier.)

1633-1722

## Provins

E 1598 Affranchissement.

Copie d'une charte par laquelle « Thiebauz de Champagne et de Brie, quens Palazins, faiz as savoir as tous caus qui sunt et qui a venir sont ces veuront que il franchie et quit tous ses hommes et ses fames de Provins et dou vilois (des villages), se com la prévôté de Provins se contient de toutes tolles, de toutes tailles, par telle manière que il aura en tous tans, etc. Et est à savoir que il retient la ioutise et la garde de ses églises, de ses chevaliers, etc., et est à savoir que lui ou autres de ses gens eslirons chacun an treize hommes de la commune de Provins à bonnefoy et cil treize éliront lun deux à maieur chacun an, etc. » (1 pièce papier.)

1230

3 E 402 Correspondance au sujet de l'exhaussement du pont afin de prévenir et les inondations.

1784

## Rentilly

3 E 411 Arpentage du territoire de la paroisse.

1783

## Roissy

E 1599 Biens communaux.

Donation par Guillaume Guybureau, greffier et tabellion de Roissy, aux manants et habitants de la paroisse « c'est assavoir deux travées de maison

522

couvertes de bardeau, avec jouissance de ladite maison scéant sur la rue du Four, près l'église, pour faire et tenir l'école, » à charge, par lesdits habitants, de payer aux religieux, prieur et couvent de Gournay-sur-Marne, seigneurs de Roissy, 3 deniers parisis de cens par an. - Copie de l'acte précédent faite au XVIIIe siècle. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)

1521

## Rouilly

E 1600 Biens communaux.

Sentence rendue « par Simon Reutel, licencié en loix, prévost de Rouilly, pour noble homme et saige maître Jehan Alleaume, seigneur dudit Rouilly et lieutenant du bailliage de Provins, » contre Luppin Barthélemy et la veuve Loys Porier qui, depuis 5 ou 6 ans, « auroient entreprin sur ung usaige appartenant en commun aux habitants dudit Rouilly, atenant de la rivière de Durtaint, en faisant laquelle entreprise auraient planté ou faict planter quantité de saulx et oiziers et faict fossez, tellement qu'ilz occupoient la plus grande partie dudict usaige,etc.,» pourquoi les défendeurs ont été condamnés en 60 sous tournois d'amende, etc. (1 pièce parchemin.)

1544

## Rozoy-en-Brie

3 E 416 Valeur des gros-fruits vendus au marché. Délivrance du legs faite par M. Dupuy neuf en faveur des orphelinats et orphelins de la paroisse.

1735-1773

## Saacy

E 1601 Biens communaux.

Expédition d'une déclaration passée au terrier de la seigneurie de Saacy, en censive, haute, moyenne et basse justice des nobles et vénérables abbessse, prieure, religieuses et couvent de l'église et abbaye de Jouarre, par Ponce Leredde, laboureur à Chantemanche, au nom et comme procureur-syndic perpétuel de la paroisse de Saacy, procédure soutenue par ledit sieur syndic contre les religieuses de Jouarre au sujet de la propriété de 56 arpents de terre friches, appelés les Usages, formant l'article 1er de la déclaration. - « Compte fait entre les habitants de Saacy et Pierre Jacob, meulier à Montménard, de toutes les meules qu'il a faites, façonnées et lait enlever dans les Usages de Saacy, lesquelles meules se sont trouvées monter par le

523

présent compte à la quantité de 24 meules, 2 moulards, 2 moulleaux et 6 quarterons de carreaux. » (19 pièces papier.)

1689-1787

## **Saint-Augustin**

3 E 422 Titres divers.

1587-1741

## **Saint-Brice**

E 1602 Libertés et franchises.

Procès soutenus par les habitants de Saint-Brice, contre le chapitre Saint-Quiriace de Provins, réclamant sur lesdits habitants le droit de tonlieu qu'il percevait aux foires de la ville, et dont ceux de Saint-Brice se prétendaient affranchis aux termes de leurs titres, notamment d'une sentence du bailli de Meaux et Provins, rendue au mois de décembre 1283, contre le sieur Hérisson, exécuteur des sentences criminelles des juridictions royales de Provins, au sujet de l'emplacement que devaient occuper les habitants de Saint-Brice, dans la ville de Provins, les jours de marché, sous peine de payer au demandeur ses droits ordinaires, transaction entre ces habitants et les gros décimateurs de leur paroisse, pour raison des réparations à faire au clocher de l'église. (4 pièces parchemin, 4 pièces papier.)

1283-1630

E 1603 Remise d'impôts.

Arrêt du Conseil d'État du Roi, tenu à Melun, et lettres patentes de Henri IV, données en la même ville, qui enjoignent aux trésoriers généraux de France, en la Généralité de Paris, de présent transférés à Senlis et Melun, de remettre aux habitants de Saint-Brice, près Provins, moitié de la somme de 104 écus 30 sous qu'ils doivent du reste de leurs tailles et crues de l'année 1591, « ensemble de la moictiée de ce à quoy ils ont esté cottisés pour les tailles de l'année 1592, et ce en considération de ruines notoires par eux souffertes à cause de la prise et reprise de ladite ville de Provins. » (2 pièces parchemin.)

1593

## **Sainte-Aulde**

E 1950 Bail à loyer, par les habitants de Montiébar, du Grand et du Petit-Montcel, paroisse de Sainte-Aulde, à François Démoncy, laboureur aux Vernets, en la même paroisse, de six arpents et demi de terrain-usages, en une pièce,

524

lieudit la Rue du Montcel, moyennant 53 livres de redevance annuelle, lequel terrain appartient aux bailleurs, de temps immémorial, suivant la cession qui en a été faite à leurs auteurs, par Mme Esther de La Fayette, etc.

Acte de comparution, au greffe de l'Élection de Meaux, par Louis Demoncy, laboureur à la ferme des Vernets, par lequel il a déclaré avoir commencé à défricher et mettre en valeur six arpents de savarts, en une pièce, tenant du levant à la garenne du Montcel, et quinze perches, aussi en friche, au même lieu, tenant de tous côtés à des mesures abandonnées. - Procédure. Mémoire signifié par Louis Nacquart, écuyer, seigneur de Chamoust et de Sainte-Aulde, lieutenant-général au Bailliage de La Ferté-sous-Jouarre, contre Pierre Vassou, bourgeois de Paris, au sujet d'une prétendue ferme dite des Feuchères, que le défendeur considère comme ayant fait partie des biens acquis par lui, le 23 juin 1730, des sieur et dame de Laval de Létancourt, etc. (14 pièces, papier.)

1730-1781

## **Saint-Martin-en-Bière**

3 E 450 Titres concernant les droits d'usage des habitants dans la forêt de Fontainebleau.

1400-1728

## **Saint-Rémy-la-Vanne**

3 E 459 Délibérations.

1785

## **Serris**

E 1951 Procès-verbal d'adjudication de neuf cent vingt pieds d'orme de l'âge de cinquante-sept ans.

Existant sur un terrain d'environ treize arpents, appelé la Commune, appartenant, pour deux tiers, aux habitants de Serris, et pour l'autre tiers à M. Micault d'Harvelay, seigneur du lieu, de La Motte-Couternois, de Chessy, Chalifert, Jablines et autres lieux, ladite adjudication faite devant Nicolas Boscheron, bailli de Serris, en présence de Michel Dugué, procureur fiscal, messire Louis Née, curé de la paroisse, et Antoine Peigné, syndic de la communauté des habitants dudit Serris, au profit du sieur César Carouget, marchand de bois à Voulangis, moyennant 4, 300 livres, outre les charges. (1 pièce, papier.)

1778

## Souppes

3 E 486 Concession.

Par Hugues d'Egreville aux habitants des hameaux de Varennes (commune de Souppes) et de Mocquepoix (commune de Château-Landon) dans les aulnaies et pacages situés entre le pont de Souppes et l'abbaye de Cercanceaux (copie du XVIIIe siècle).

1276

## Thieux

E 1952 Adjudication du bail à loyer, passé par devant Marie-Louis-François-Marquelet de La Noue, chevalier, conseiller du Roi, lieutenant général honoraire au Bailliage de Meaux, délégué de l'intendant de Paris, en présence de Pierre Hacquin, demeurant à Thieux.

De onze arpents vingt-huit perches de terre, faisant partie des communes dudit Thieux, divisés en cinq lots, plan d'une partie de ces communes, destinée à être donnée en location, pour en employer le prix à la construction du pavé de Thieux, ledit plan levé par L'Épine, arpenteur royal au Mesnil (-Amelot). (2 pièces, papier dont 1 plan.)

1782

## Tombe (La)

E 1953 Procès-verbal d'adjudication de la récolte des prés communs de La Tombe, passé devant M. Nicolas-Joachim Beauperrin de Villemont, écuyer, contrôleur honoraire des guerres, subdélégué de l'intendance de Paris, au département de Montereau, consistant, lesdits prés, en soixante-neuf arpents divisés en quatre pièces.

Appelées : les Pâtures Jolly, contenant vingt-quatre arpents, les Parquets, vingt arpents, et un petit îlot en dépendant, la Pâturesse, cinq arpents, et la quatrième pièce, située de l'autre côté de la rivière, contenant vingt arpents ou environ, le tout adjugé aux sieurs Jean Quinault, laboureur à La Tombe, Jean-Baptiste Correz et Nicolas Carré, marchand, à Montereau, moyennant un prix total de 1, 952 livres, etc. (1 pièce, papier.)

1775

## Torcy

E 1954 Extrait de l'un des registres du Conseil d'État, portant arrêt rendu sur la requête des syndic, habitants, corps et communauté de Torcy en Brie.

526

Contenant que : pour l'aménagement qui a été ci-devant fait, de leurs bois communaux, en exécution de l'ordonnance du mois d'août 1669, le quart de soixante- six arpents a été distrait pour former la réserve, et les trois autres quarts divisés en vingt-cinq coupes, que lors de cet aménagement on a négligé de faire choix de l'endroit le plus propre pour être mis en réserve, à ces causes, et autres développées dans ladite requête, les suppliants demandent qu'il plaise à Sa Majesté révoquer l'aménagement ci-devant fait dans leurs bois communaux, ce faisant, ordonner que la réserve apposée à l'entrée de ces bois, sera transportée dans les premiers triages, près la Pointe du Roi, et la réserve actuelle divisée en triages, etc. Vu l'avis du sieur de Cheyssac, grand-maître des Eaux et Forêts du département de Paris, ouï le rapport du sieur Lambert, conseiller d'État ordinaire et aux Conseils des dépêches, des finances et du commerce, le Roi en son Conseil, « ayant aucunement égard à la requête, a ordonné et ordonne que la réserve cy-devant apposée dans les bois dépendants de la communauté de Torcy, sera et demeurera conservée dans l'endroit où elle est, » etc. (1 pièce, parchemin.)

1789

## Tournan

3 E 498 Mandements et lettres patentes pour la création de marchés et octrois.

1588-1669

## Trilbardou

E 1597 Biens communaux.

Partage des marais du Refuge ou de Lesches, possédés indivis par les 6 communautés ci-dessus indiquées. - Cession par ces communautés à M. de Refuge, seigneur de Précý, de 40 arpents desdits marais pour l'indemniser des frais montant à 24,000 livres, employés par lui pour arriver à leur dessèchement, avec jouissance temporaire du 7e de la propriété, arrêt du Parlement de Dijon, sur l'appel d'une sentence de celui de Rouen, rendue par défaut contre les communautés de Trilbardou, Chalifert et Jablines, qui les condamne à se conformer, comme les autres, aux conditions d'une transaction passée entre messire François de Montigny, sieur de Congis, capitaine du château des Tuileries, étant aux droits des entrepreneurs du dessèchement, et messire Christophe de Refuge, seigneur de Précý, autre transaction entre lesdites communautés et messire Pomponne de Refuge, seigneur d'Arcueil, de Précý, de Villeseau, etc., gouverneur de Charlemont, au sujet de la jouissance du 7e des marais de Lesches, accordée à ses auteurs, délibérations des communautés, arrêt du Conseil d'Etat, homologatif de l'une de ces délibérations portant partage de ces marais entre les habitants de Précý, Charmentray, etc. (15 pièces papier.)

1633-1722

E 1955 Copie d'un acte d'assemblée des habitants de la paroisse de Trilbardou, portant consentement à la suppression d'une partie de rue, en faveur de messire Jean-Charles-Pierre Lenoir, chevalier, conseiller d'État, seigneur du lieu.

Qui a fait représenter, auxdits habitants, l'intention où il était de faire l'acquisition de la maison bourgeoise et dépendances appartenant au sieur Bocquet, laboureur à Trilbardou, située très-près de la cour du château, aux offres faites, par ledit seigneur, de livrer un autre passage, sûr et commode, par la rue qui descend du presbytère jusqu'au chemin situé le long de la rivière, extraits des aveux et dénombremens de la vidamie de Meaux et Trilbardou, fournis au Roi, à cause de son comté de Meaux, par messires Jacques de Mesgrigny et Louis-Marie-Joseph Frotier, comte de La Coste-Messelière, tous deux successivement vidâmes de Meaux, et le second, seigneur de Trilbardou, Charmentray et Bois-Garnier en Brie, à cause d'Éléonore-Jacqueline-Reclesne de Digoine, lesquels ont avoué tenir de Sa Majesté, à foi et hommage lige, entre autres choses, « le moulin banal dudit Trilbardou, assis sur la rivière de Marne, avec les ustensiles, tournans et travaillans d'icelluy, ensemble les maisons, cellier, grange, écurie, jardin, pastis, saulsaies, l'isle entre deux eaux, tenant audit moulin, d'un bout et d'autre au perthuis, avec le droit de rivière, le pré dont a coutume de jouir le meunier dudit moulin, et les terres de la montagne, le cours de la rivière, pescherie, » etc. (3 pièces, papier.)

1667-1785

## Trilport

3 E 504 Fonte de la cloche.

XVII<sup>ème</sup> s.

## Vaires

E 1605 Biens communaux.

Transaction passée entre les habitants de Vaires et ceux de La Villeneuve-aux-Anes-lez-Chelles, au sujet des marais et usages dudit lieu de Vaires, de laquelle il résulte que « les habitants de La Villeneuve pourront jouir, user et posséder pleinement et paisiblement en tous fruits et profits, etc., tels qu'en jouissent ceux de Vaires, en conséquence, faire paître dans lesdits marais leur bétail tant à cornes que autre, à la réserve du bétail blanc, qui ne pourra être envoyé au pâturage en grande quantité, comme aussi de contribuer aux frais de procès à naître, ainsi qu'à la levée de deniers qui pourrait être ordonnée sous le plaisir et volonté du Roi. » Copie de l'acte précédent faite au XVIII<sup>e</sup> siècle. (1 pièce parchemin, 1 pièce papier.)

1573

## Vaudoué (Le)

3 E 516 Plan d'une partie du territoire de la paroisse.

1785

## Veneux-Nadon

E 1595 Droits d'usage et pâturage.

Copie collationnée des lettres de confirmation de droits d'usage et pâturage en la forêt de Bière, accordées par le roi Louis XIV aux habitants des hameaux de Veneux-Nadon et des Sablons, paroisse de Moret, autre copie collationnée d'un arrêt du Conseil d'État rendu sur la requête des habitants de Moret, qui ordonne que ceux-ci jouiront du privilège de tous les ramagés de la forêt de Bière, et, en outre, pour les soulager des pertes et dommages causés à leurs terres par les bêtes rousses et noires, les abonne et fixe leurs tailles à la somme de 2,000 livres, pendant 6 années. (1 pièce papier.)

1647-1653

## Villecerf

E 1594 Usages et pâturages.

Copie d'un arrêt du Conseil d'Etat qui confirme, aux habitants de Montarlot, d'Ecuelles et de Villecerf, leurs droits d'usage et de pâturage « aux queues et rivages des grand et petit étangs de Moret, comme aussi de couper l'herbe avec la faucille et l'emporter au col pour la nourriture des bestiaux, concession qui avoit eu pour objet d'indemniser les anciens habitants des pertes et dommages qu'ils éprouvoient, et que leurs successeurs n'ont pas cessé d'éprouver, par la quantité de bêtes fauves qui se retiroient dans les bois et forêts appartenant à Sa Majesté, » etc. (2 pièces papier.)

1773

## Villenauxe-la-Petite

E 1607 Usages et pâturages.

« Déclaration des droits d'usages et pâturages appartenant aux habitants du village de Villenauxe-la-Petite, en laquelle ils entendent bailler et fournir au Roi nostre sire ou à messeigneurs les commissaires ordonnés par Sa Majesté en son trésor à Paris, suivant la sentence de monseigneur le maistre des eaues et forests au bailliage de Sens, au dedans duquel lesdits uzages

529

et pasturages sont enclos et assis. » - Ladite déclaration présentée et affirmée véritable en entier par-devant Robert Clément, procureur au bailliage de Bray, lieutenant en la prévôté de Villenauxe, pour messieurs dudit lieu (les chanoines de Sens), et délivrée à Edme Gilleson et Étienne Bonadier, députés des habitants de Villenauxe, afin de poursuivre la reprise et confirmation de leurs droits. (1 pièce papier.)

1598

## Villeneuve-le-Comte

E 1956 Fragment d'un vidimus de la charte constitutive de Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne), donnée en 1203, par Gaucher de Châtillon, bouteiller de Champagne, et Élisabeth, sa femme, comtesse de Saint-Paul. (1 pièce papier).

Ce vidimus est de Philippe le Bel et de Jeanne de Champagne, son épouse, du domaine de laquelle Villeneuve-le-Comte faisait partie.

1203

E 1982 Fragment d'un vidimus de la charte constitutive de Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne), expédié le 10 janvier 1453 (1454), par Jehan de Montion, garde de la prévôté et du scel aux contracts de la baillie de Crécy en Brie, et lieutenant de noble homme et sage messire Denis de Chailly, chambellan du roi Charles VII, bailli de Meaux, etc.

La charte susdatée contient, entre autres dispositions celles qui suivent (latin) : « Je Gaucher de Châtillon et Élisabeth, ma femme, à nos sujets et à tous présents et à venir. Pour ce que les choses qui doivent avoir force et vigueur pendant longtemps méritent d'être rédigées par écrit, de crainte qu'elles ne soient modifiées, ou même abolies, il nous a paru utile de donner les présentes lettres pour constater la création que nous avons faite, d'une ville neuve dans notre domaine, ainsi que les franchises et libertés que nous accordons à cette fondation. Nous avons d'abord établi que tout bourgeois qui, dans notre ville neuve, possédera maison ou courtil de pré, payera, chaque année, 12 deniers, à savoir : 6 deniers à la Nativité Notre-Seigneur, et 6 à la saint Jean-Baptiste, celui qui ne payera, dans les trois jours après lesdits termes, amendera sa faute en payant 2 sous. Tout possesseur pourra vendre et acheter librement et franchement, sans guignage (?). Pour la fauchaison d'un pré, il sera perçu par nous, à la fête Saint-Rémi, 2 deniers, pour le défrichement d'un bois de 40 garbis (?) 2 tentum (sic) \_\_\_\_\_. Nous promettons établir fours et moulins, lesquels seront banaux. Nous octroyons l'usage de l'eau et du mort-bois, librement, comme il sera divisé entre nos sujets et les hommes voisins, religieux et séculiers. Celui qui tiendra son héritage depuis un an et un jour, sans contredit de manant en la ville, le gardera comme possesseur légitime. Pour le gouvernement de notre ville, et connaître en notre nom des crimes, délits et contraventions qui y seraient commis, il sera élu un maire assisté de jurés, renouvelables tous les ans, lesquels seront assermentés par nous. Nul bourgeois de la commune ne

530

pourra être traduit devant une autre juridiction que la sienne. Si accusation de faux jugement était portée contre les jurés de notre ville neuve, l'appel sera déféré aux jurés de Beaumont, lesquels recevront 100 sous. La femme qu'on dira coupable, et qui sera convaincue par deux témoins, payera 5 sous : 4 au seigneur, 6 deniers au maire et 6 deniers à celui qui l'aura dénoncée, et faute de paiement elle portera des pierres dans sa chemise, à la procession du dimanche. Si, dans l'intérêt général, une chose est ordonnée par le bon avis du maire, des échevins et de dix bourgeois sages et discrets, elle demeurera immuable. S'il y a contredit, l'opposant payera douze deniers, dont 6 au seigneur, 6 pour la fortification, et ce qui aura été ordonné sera maintenu et exécuté. Les bourgeois de notre ville neuve seront tenus de marcher en notre armée, mais un jour seulement, et pourront rentrer, au plus tard, le lendemain en ladite ville, nous donnerons à cet effet, trois fois par an, charge aux maire et échevins, de faire un règlement général. Voulons que tout ce qui précède reste ferme et arrêté, sans qu'il y soit contrevenu, nous le confirmons, tant par écrit que par le témoignage de nos sceaux, car nous avons promis, avec serment, de le tenir et garder comme il vient d'être dit, moi, Gaucher de Châtillon et Élisabeth, ma femme, Raoul, chevalier de Buci, Baudoin, chevalier de Reims, Thibault, chevalier de Nunziaco (?), Pierre, prévôt de Montjai, et Jehan, prévôt de Crécy. Nous ordonnons donc, et sous la crainte qu'on doit avoir de notre puissance, et défendons à quiconque de contredire nos présentes, que nous confirmons, sans entreprendre en rien sur le droit de l'Église et l'autorité du Saint Siège apostolique. Fait l'an du Verbe incarné 1203. » (Traduit par M. Th. Lhuillier, membre de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, d'après la restitution de feu M. Félix Bourquelot, vivant professeur à l'École des Chartes, etc.) (1 pièce papier.)

1453-1454

3 E 539 Privilèges dans la forêt de Crécy.

1660-1749

## Villenoy

E 1608 Usages et pâturages.

« Déclaration de tous les usages et pâturages de la paroisse de Villenoy-lez-Meaux que baillent les habitants d'icelle paroisse comme il est mandé par l'ordonnance de nos seigneurs les commissaires généraux pour la recherche des droits d'amortissement, en date du 30e jour de mai 1639, publiée au prosne de la messe paroissiale dudit Villenoy, le dimanche dernier juillet en suivant, audit an. » (1 pièce papier.)

1639

## Villeparisis

E 1957 Compte rendu à monseigneur l'intendant de la Généralité de Paris, par la veuve du sieur Damien Macerpoix, ancien receveur des deniers communaux de la paroisse de Villeparisis, Élection de Paris, subdélégation de Lagny, des recettes et dépenses, par lui faites, depuis le mois de mars 1784, jusqu'au jour de son décès.

Recettes : reliquat du dernier compte rendu par ledit Macerpoix, 3, 966 livres 17 sous 3 deniers, reçu de divers particuliers, comme locataires des biens communaux, 1, 127 livres 10 sous. - Dépenses : payé au greffier de la subdélégation de Lagny, pour frais de levée, petit équipage et écu de campagne des soldats provinciaux, 51 livres 10 sous, au receveur des vingtièmes, 18 livres 16 sous, au syndic de la paroisse de Courtry, pour dégradations causées par les voitures qui ont charrié du cailloux destiné à la construction du pavé, 17 livres 14 sous, honoraires du sieur Nicolas Noël, maître d'école et vingt jours d'augmentation, 47 livres 10 sous, etc. - État final. La recette s'élève à 5, 094 livres 7 sous 3 deniers, la dépense à 1, 127 livres 13 sous 6 deniers, partant la recette excède la dépense de 3, 966 livres 13 sous 9 deniers. (1 pièce, papier.)

1784-1786

## Villiers-lès-Rigaux

E 1958 Communauté de Villiers-les-Rigaux. - Bail à loyer, par adjudication, passé par devant Claude-Joseph-Faron de Vernon, écuyer, conseiller du Roi, son avocat au Bailliage et siège présidial de Meaux, et subdélégué de l'Intendance de Paris au département de Meaux.

Au profit de M. Charles Dumesnil, curé de la paroisse de Villiers-les-Rigaux, moyennant 75 livres, de trois arpents treize perches de terre labourable, mesure de Roi, en une pièce, sis au lieudit les Émouchets, sur la mise à prix de 36 livres. (1 pièce, papier.)

1786

## Villiers-sur-Seine

E 1959 Copies faites au XVIIIe siècle : d'un bail à rente fait par haut et puissant seigneur messire Christophe des Ursins, chevalier, baron de Trainel, seigneur de Villiers-sur-Seine, et de La Chapelle d'Armenonville, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et noble seigneur Mgr Jean des Ursins, seigneur de Neuville, son frère, au profit des habitants dudit Villiers, de deux pièces de pré, communément appelées les prés de La Buys et La Soline, contenant de quatre-vingts à cent arpents.

Pour en jouir, user et posséder, par lesdits habitants, « leurs hoirs et ceux qui, par ci-après, seront demeurans en la justice de Villiers, présentement et

à toujours, en droit d'usage et pâturage, pour leur bétail à corne et bêtes chevalines et non autrement, « à la condition de ne pouvoir diviser ni aliéner part ou portion desdites deux pièces de pré, sans l'express consentement des bailleurs, et, en outre, moyennant la somme de 7 sous tournois et une poule, bonne et recevable, par chaque habitant tenant feu et ménage, échange entre les habitants dudit Villiers et messire François d'Harville des Ursins, chevalier, seigneur de Doue, Chauffry, Villiers-sur-Seine et autres lieux, marquis de Paloiseau et de Trainel, de diverses pièces de pré désignées en l'acte, en outre de quoi ledit seigneur a déchargé ses vassaux de trois corvées dues, savoir : par les laboureurs, leurs chevaux et harnais, plus trois journées de leurs bras par an, exigibles en temps de moisson et fenaison, etc., autre échange, consenti entre les mêmes parties, d'une pièce de pâture appelée La Petite-Soline, entourée des vieilles rivières de Seine et de la pâture dite La Petite-Ilotte, appartenant à la communauté des habitants susdits, en contre-échange desquelles pâtures, le seigneur susnommé cède et abandonne, à cette communauté, les petites îles appelées la Grande-Ilotte de Claudin, sises sur la rivière de Seine, « ainsi qu'elles se poursuivent et comportent, pour en jouir, par iceux habitants, en tous profits et revenus, fort et excepté la pêche, » etc. (3 pièces, papier.)

1556-1657

- E 1960 État des déclarations du temporel des communautés tant ecclésiastiques que laïques, fournies à l'occasion des taxes faites ès-années 1639, 1640 et suivantes, pour les francs-fiefs et nouveaux acquêts, apportées à la Chambre (du Trésor), en vertu de l'arrêt d'icelle.  
Élection de Paris. - Du 22 mai 1641, information des biens appartenant aux communes de Torcy et Livry, 23 novembre 1635, déclaration des héritages de la commune de Lissy, 17 mars 1734, Pontault, 8 mars 1634, Roissy, 22 avril 1634, Villeparisis. - Élection de Provins. - Année 1639, déclarations des usages des communes de Léchelle, Melz, Hermé, Everly, Gouaix, Servolles, etc. - Élection de Meaux. Années 1633 à 1642, informations et déclarations des biens et usages des communes de : Montjay-sous-Dammartin, Moisy, Villeneuve-le-Comte, Crèvecoeur, Rademont, Vendrest et Chatton, Dhuisy, Trilbardou, Charmentray, Jablines, Chalifert et Lesches, Précý, Faremoutiers, Pommeuse, Saint-Augustin, Mitry en France, Mory, Cuisy, Saint- Jean-lez-Deux-Jumeaux, Isle-lez-Meldeuses, Germigny-l'Evêque, etc. - Élection de Nogent-sur-Seine. - Du 25 juillet 1639, déclaration des usages de la commune de Grisy, des 7 au 14 octobre 1639, mêmes déclarations pour Noyen, Passy, Athis-sur-Seine, Villiers, Gravon, Bray, etc. - (Archives nationales. Inventaire coté P.P. 53.) (1 pièce, papier.)

1633-1688

## Vosves

- 3 E 562 Assemblée des habitants pour la garde des bestiaux.

1735

533

## Voulangis (Paroisse Saint-Martin)

E 1604 Droits d'usage.

Copies des lettres de confirmation et continuation des droits de chauffage, usage, paisson et glandée dans la forêt de Crécy, accordés aux habitants de Voulangis, Moulangis et Lutin, paroisse de Saint-Martin-lez-Voulangis, par les Rois de France Henri IV et Louis XIII, arrêts du Conseil d'État qui relèvent lesdits habitants des amendes prononcées contre eux, sur le vu de procès-verbaux des gardes de la forêt, et les maintiennent dans leurs droits, copies de jugements de la Cour des Comptes, rendus au profit de monseigneur le duc de Penthièvre, pour raison desdits droits, et signifiés aux manants et habitants de Voulangis, Moulangis et Lutin. (5 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1607-1777

## Vulaines-sur-Seine

3 E 566 Arrêt du conseil d'état du roi.

31/07/1779

## Yèbles

E 1976 Bornage de la seigneurie de Vitry [Yèbles]

"Anciens plans", grand plan, parcelles avec les noms des propriétaires (papier cartonné et encre, traits de couleurs, 129 x 94,5 cm ; trou, sans perte, et tache ; traces de colle en haut, manquant ou décollé) ; "plan 3 Le Chesne et derrière Guignes", "second de sept" avec signatures (papier cartonné et crayon, parcelles numérotées à l'encre rouge, 2 noms de propriétaires, 65 x 47,4 cm) ; "plan 4 plan de la seigneurie de Vitry et Mortry appartenant à M. de Coubert par Simon Rocher, arpenteur royal demeurant à Guignes l'an 1783", orienté (encre, papier jauni collé sur carton, 78 x 52 cm) ; "plan 5 plaine du Bois du Boulay", "1er de 7, plan du bois du Boullé" avec signatures (papier cartonné et crayon, parcelles numérotées à l'encre rouge, mention des dimes, 66 x 49 cm), petit cahier "renvoi du plan 5" : nom des propriétaires dans l'ordre des 155 parcelles, précisions sur la parcelle 21 et observations sur un échange proposé sur cette parcelle, avec référence à l'art. 54 de la déclaration des héritiers Le Sourt en 1738, "plan 5 n° 1012" copie de l'art. 54 (1 p, tête-bêche) ; "plan 6 Poirier Martiné et pièce du Noir", "4e de 7" avec signatures (papier cartonné et crayon, parcelles numérotées à l'encre rouge, 65 x 48 cm), petit cahier "renvoi du plan 6" : nom des propriétaires dans l'ordre des 111 par-celles; "plan 8 chapelle Ste-Anne", "6e de 7" avec signatures (papier cartonné et crayon, parcelles numérotées à l'encre rouge, 65 x 48

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Communes et municipalités

cm), petit f° "renvoi du plan 8" : nom des propriétaires dans l'ordre des 8 parcelles ; "plan 12 Moulin à vent d'Yèbles Marchais Bidon et Bois de Scercilly", "5e de 7" avec signatures (papier cartonné et crayon, parcelles numérotées à l'encre rouge, 64,5 x 94,5 cm), petit cahier "renvoi du plan 12" : nom des propriétaires dans l'ordre des 147 parcelles ; "plan 13 la Plaine et les environs", "3e de 6" (papier cartonné et crayon, parcelles numérotées à l'encre rouge, 65 x 49 cm) ; "plan 17 les Bois de Rozay et les terres et les prés jusqu'au Parré du Gril", "3e de 7" avec signatures (papier cartonné et crayon, parcelles numérotées à l'encre rouge, 64 x 96,5 cm) ; "plan 22 le Village de Nogent", "7e et dernier" avec signatures, cahier "table du plan 22" : nom des propriétaires dans l'ordre des 83 parcelles (papier cartonné et crayon, parcelles numérotées à l'encre rouge, 63 x 47,5 cm) (plans du XVIII<sup>e</sup> s. de plusieurs origines, repris et cousus en cahier, renforts de papier collant ; deux écritures [le second nom n'est mentionné qu'en cas de variante], état moyen) (don de la commune d'Andrezel, 22 novembre 2012)

[XVIII<sup>e</sup>me s.]

## 4 - Corporations d'Arts et métiers

- E 1609 Corporation des merciers et drapiers de la ville de Meaux. - Statuts en forme de règlement concernant l'établissement des marchands et marchandes de toiles, linges et dentelles des villes, marché, et faubourgs de Meaux.  
Tableau des maîtres et agrégés de la communauté des marchands drapiers-merciers, sentence rendue par Claude-Denis-Antoine Decan, conseiller du Roi, lieutenant général de police de la ville et bailliage de Meaux, qui ordonne « que les maîtres drapiers et les marchands chaussetiers de cette ville ne feront plus qu'une seule et même communauté autorisée dans tous et chacun de ses membres, à faire tant le même commerce que les mêmes ouvrages, etc., conformément aux lettres patentes du 19 juillet 1556, portant création du métier de chaussetier en titre de métier juré en la ville, marché et faubourgs de Meaux, pour en jouir en la même forme et manière, et comme ont accoutumé faire les autres maîtres jurés de Paris, Senlis, Melun, et autres villes jurées du royaume. » - Comptes des recettes et dépenses, avec pièces à l'appui, rendus devant le procureur du Roi aux bailliage et siège présidial de Meaux, par les syndics et adjoints de ladite communauté, bail à loyer par René Girard, maître sellier-carrossier, au profit desdits syndics, d'une chambre pour servir de lieu de réunion à la communauté, etc. (74 pièces papier dont 4 imprimées, 9 pièces parchemin.)  
1741-1787
- E 1610 Communauté des maîtres pâtissiers, rôtisseurs et traiteurs de Meaux Créée par édit du Roi, donné à Versailles, au mois d'avril 1777, enregistré au Parlement de Paris le 20 juin suivant.  
Tableaux des maîtres et agrégés de cette communauté, comptes rendus par-devant M. le procureur du Roi au baillage et siège présidial de Meaux et en la juridiction de police de cette ville, par : Jean-Baptiste Thiboust, Firmin Bocquet et Thomé, Thomée et Lafosse, etc. (30 pièces papier, 8 pièces parchemin.)  
1779-1789
- E 1611 Maîtrises et jurandes. - Quittances de finances tenant lieu de maîtrises. Obtenues par Jean Hyacinthe Bourin, pour l'un des 4 brevets ou lettres de privilèges de marchand mercier-épiciier, créés par édit de mars 1767, Jacques-Alexandre Cougy, pour les trois quarts de la fixation de maîtrise de maréchal-ferrant et grossier serrurier, taillandier, ferblantier, éperonnier, ferrailleur, cloutier et autres ouvriers en fer, Nicolas-Jean Royer, aussi pour les trois quarts de la fixation de la maîtrise de coutelier, armurier, arquebusier, fourbisseur et autres ouvriers en acier, Louis Noël, pour la maîtrise d'orfèvre, joaillier, lapidaire et horloger, homologation de ces quittances par Denis-Antoine Decan, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant général de police de la ville de Meaux, l'office de grand bailli vacant. (7 pièces parchemin.)  
1767-1787

- E 1961 Fabricants de chaux et propriétaires de Fourneaux établis sur la rive droite de la Seine, depuis Champagne jusqu'à Morsang.  
Règlements ou sentences du prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, pour la fabrication et la vente de la chaux. A ces règlements sont annexées les listes des propriétaires de fours et des fabricants de chaux, portant l'indication du lieu de la situation des fours, dont le nombre, fixé en dernier lieu à 79, n'était que de 46 en 1693, listes dressées par Nicolas Le Boeuf, Nicolas Regnaudin, syndics de la communauté desdits marchands, etc., en vertu des sentences du bureau de la ville (de Paris), des 15 juin 1693, 16 juillet 1706, 15 novembre 1728, 1er juillet 1744 et 29 décembre 1775. La sentence du 15 novembre 1728 arrête le nombre des fours à 77, et porte ce qui suit : « Disons, en outre, que les Ordonnances et Règlements concernant la Marchandise de Chaux, seront exécutés selon leur forme et teneur, ce faisant, qu'il ne pourra être cuit de la Chaux, pour la provision de cette dite ville, que suivant l'ordre de ladite Liste, à peine de 500 livres d'amende, qu'à cet effet chacun desdits Particuliers et Marchands propriétaires, compris dans la nouvelle Liste, sera tenu, dans quinzaine du jour de la publication des présentes, pour toute préfixion et délais, et à ses frais, de faire numéroter les Fours qui lui appartiennent, et, à cet effet, de faire graver à chaque Four le Numéro qui lui est prescrit, sur une Pierre qui sera mise dans l'endroit jugé le plus apparent par le Syndic, de quoi sera par luy dressé procès-verbal, et, faute par lesdits Particuliers et Marchands propriétaires d'y avoir satisfait dans ledit tems, ils seront rayés de la liste, pour les Fours qui n'auront point été numérotés. Deffendons très-expressément ausdits Particuliers et Marchands de faire, à l'avenir, en quelque sorte et manière que ce soit, aucuns marchés ni abonnemens avec les Tanneurs ou autres, dans la Ville, Faubourgs et Banlieue de Paris, pour, raison de fourniture de ladite marchandise de Chaux, à peine de nullité desdits marchés et abonnemens, de 500 livres d'amende et de confiscation de ladite marchandise. Seront tenus, tous lesdits Particuliers et, Marchands propriétaires, de fournir successivement, et sans interruption, le Port Saint-Paul de ladite marchandise, en sorte qu'il y ait toujours deux fournées provenans de deux différens Fours numérotés, sçavoir : une fournée en vente, et une prête à être mise à port, etc. » - Mémoires adressés à l'intendant de la Généralité de Paris et au prévôt des marchands de la même ville, au sujet des impôts qui pesaient sur les fours en question, eu égard aux obligations imposées aux fabricants et marchands de chaux. L'un de ces mémoires, qui paraît être une consultation d'avocat, commence ainsi : « La prétention que la nouvelle Compagnie des marchands de chaux, cuite avec la tourbe, veut élever aujourd'huy, ne tend pas moins qu'à la destruction et ruine totale du commerce de chaux que la ville de Melun fait depuis un temps immorial. L'intérêt même du bien public s'oppose à une pareille entreprise, et malgré les dehors spécieux à l'abri desquels cette Compagnie cherche à faire réussir son projet, il est constant qu'indépendamment des inconvéniens qui en résultent, le public ne pourra jamais être servi avec la même exactitude qu'il l'a été jusques à présent, et que la chaux cuite avec de la tourbe n'aura jamais le même degré de bonté que celle cuite avec le bois, c'est ce que l'on va établir à MM. du bureau de la Ville. De tout temps la ville de Melun doit à son territoire l'avantage de fournir la ville de Paris de chaux, c'est ce qui a été cause que ses habitans, qui se sont livré à ce commerce, ont employé une

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Corporations d'Arts et Métiers

partie de leur fortune à faire construire un nombre suffisant de fours pour pouvoir livrer, avec plus d'abondance, la chaux nécessaire pour la provision de Paris, de manière que ces fours se sont multipliés jusques au nombre de 79, dont la dépense monte à une somme de près de 200,000 livres. Ces fours forment la principale partie de la fortune de ceux qui, par la suite des temps, en sont devenus propriétaires, etc. » (Don de M. G. Leroy, archiviste de la ville de Melun.)

1693-1775

4 E 1 Arrêts et factums.

Arrêt du Parlement ordonnant l'exécution d'une ordonnance rendue par les Officiers de police de Nemours, concernant les compagnons et ouvriers (1788). - Arrêt du Conseil d'Etat du Roi concernant les orfèvres (1771). - Factums concernant des procès de corporations d'arts et métiers (marchands, apothicaires, merciers et drapiers) de la ville de Melun (1704-1774).

1704-1788

## **5 - Confréries et sociétés laïques**

### **Chevaliers de l'arquebuse de Bray-sur-Seine.**

- E 1612 Notes concernant la donation faite chez Huerne, notaire à Bray, par le seigneur du lieu, au profit des chevaliers arquebusiers de la butte. D'une pièce de terre pour y tirer l'oiseau, « à condition d'avertir chaque année ledit seigneur du jour qu'on le tirera. » - L'acte est signé du seigneur et de tous les chevaliers, dont le dernier était Gervais Bisolle, maître pâtissier, demeurant à Bray, rue du Pont, père du bisaïeul de Bisolle, actuellement notaire à Bray (1751). (1 pièce papier.)

1616

### **Confrérie de la conception de la Vierge, fondée en l'église paroissiale Saint-Ayoul de Provins.**

- E 1618 Bail emphytéotique des biens appartenant à cette société, consenti par Jean Ruffier, marchand apothicaire à Provins, marguillier en charge de l'oeuvre et fabrique, à Edme Darse, tisserand à Saint-Brice. Transport de bail par Darse à Fiacre Cruel, vigneron à La Rue, paroisse dudit Saint-Brice, et reconnaissance par ce dernier, etc.  
Baux consentis par : Jean-Nicolas Lecoq, curé de la paroisse, Jean Pillon, marchand, Pierre Colin, de même état, marguilliers en charge, Nicolas Hanu, marchand, Etienne Rousselet et Jacques Thomassin, tous deux bourgeois, Pierre-Paul Guérard, horloger, et autres, proviseurs de ladite confrérie. Anciens titres de propriétés des immeubles loués au sieur Cruel, etc. (5 pièces parchemin, 2 pièces papier.)

1575-1778

### **Confrérie de la Nativité de la vierge, érigée en l'église Notre-Dame du châtel de Provins.**

- E 1617 Baux à loyer et baux emphytéotiques de ses biens au profit de Louis Brissot, marchand audit lieu du Châtel, et autres.  
Baux consentis par : messire Antoine Fayau, prêtre, chanoine de Saint-Quiriace de Provins, Nicolas Luxembourg, vigneron à Provins, Claude Dauptin, charron au Châtel, tous proviseurs de ladite confrérie, titres-nouveaux de trois livres de redevance emphytéotique par messire Armand-Gaston-Félix d'Andlau, prêtre, docteur en théologie, seigneur de Septveilles et de Sainte-Colombe, au profit de ladite confrérie, autres titres-nouveaux par : Pierre

539

Lebrun, marchand à Chenoise, fondé de pouvoirs de Jacques Clérot, chirurgien principal, aide-major des hôpitaux du Roi aux Indes-Orientales, Laurent Hu, boucher au Châtel, Quiriace Chollet, boulanger à Provins, mesurage des propriétés de la confrérie fait par Antoine- Jean Arnoult, arpenteur royal en titre d'office au bailliage de Provins, domicilié à Rouilly, avec plans figures de ces biens, contenant ensemble 38 arpents 13 perches et trente et un quarantièmes. (14 pièces parchemin, 1 plan.)

1718-1781

### **Confrérie de la Vierge, érigée en l'église de Villiers-en-Bière.**

- E 1621 Délibérations et comptes de l'assemblée : noms et surnoms des personnes associées à cette confrérie. Élection d'une administratrice par suite de la sortie de Marguerite Lecomte, où se trouvaient : mesdames Jannisson, Servant, Gauthier, Jeanne Voix, femme de Léger Gauthier, Marie Plaisant, femme de Dusacq, et Denise Gauthier, laquelle a été élue.  
« Après quoi ladite Marguerite a rendu compte de son administration ainsi qui s'ensuit par-devant le sieur curé, les témoins cy-dessus et autres. Receptes : a fait recepte de 8 livres provenant de pareille somme laissée dans le tronc, lors du commencement de son administration, plus, de la somme de 4 livres pour le droit annuel de ladite confrérie à celle payée par les associées, etc. Dépenses : premièrement de la somme de 8 livres 18 sols pour avoir fait travailler à la décoration de la chapelle, etc. » (In-folio papier, 10 feuillets.)

1719-1734

### **Confrérie du Rosaire, fondée en l'église Saint-Martin de Sourdun.**

- E 1619 Constitutions de rentes en faveur de la confrérie du Saint-Rosaire, fondée en l'église de Sourdun, par religieuse personne frère Pierre Boutillier, prêtre, prieur et curé de cette paroisse.  
Constituants : Nicolas Joubert, le jeune, vigneron à Bouy, paroisse de Cbalautre-la-Petite, pour 44 sols tournois, Nicolas Joubert, charron, et Nicolle Bonnet, sa femme, demeurant audit lieu de Bouy, pour 62 sols 6 deniers tournois, d'une part, 62 sols 9 deniers d'autre part, et enfin 4 livres 10 sols de même valeur, François Lange, manouvrier à Sourdun, pour 45 sols, etc. (1 pièce parchemin, 10 pièces papier.)

1627-1669

- E 1620 Comptes.  
« Compte que mettent et rendent par-devant le prieur de Sourdun ou son vicaire, et aux habitants et confrères de la confrérie du Saint-Rosaire, fondée

et érigée en la chapelle de La Vierge de l'église M. Saint-Marcel de Sourduin, et dotée par religieuse personne frère Pierre Boutillier, prieur-curé de ladite église et ce suivant la permission à luy donnée par le sieur abbé de Saint Jacques de Provins, signée d'Alligre, et scellée des armes dudit sieur du 22e juin 1628, en plaçant le col rouge, des religieux, prieur et couvent dudit Saint-Jacques, du 4 juillet en suivant, et confirmation du seigneur archevêque de Sens, du 4 août aussi dernier, signée : Octavius, archiepiscopus Senonensis, messire Pasquier Fayolle, prêtre et habitué dans l'église de Sourduin, de l'administration et gouvernement de ladite confrérie, etc. » (6 pièces papier.)

1631-1638

### **Confréries du Saint-Sacrement, à Fontenay et à Recloses, du Sacré-Coeur de Jésus et du Rosaire, à Dammartin-en-Goële et à Mitry, et de Notre-Dame, à Thieux.**

- E 1616 Baux à loyer des biens appartenant à ces établissements.  
Au profit : de Pierre-François Forqueray, marchand boucher à Fontenay, de Charles-Julien Leduc, laboureur au Ménil-Amelot, de Marie-Louise Leduc, fermière à Fresne, veuve de Henri Delamarche, de François Abel, vigneron à Recloses, de Pierre Hacquin, procureur fiscal du bailliage de Thieux et fermier-laboureur audit lieu. (7 pièces papier, 2 pièces parchemin.)

1783-1791

### **Filles de la Croix de Brie-Comte- Robert**

- E 1613 Inventaire des titres de l'établissement et de propriété des biens de cette société, contenant son histoire abrégée.  
« Où l'on voit qu'en l'année 1625, plusieurs femmes veuves et filles dévotes s'assemblèrent en la ville de Roye, en Picardie, et vécurent en société, de leur pure et franche volonté, qu'elles s'imposèrent librement l'obligation d'instruire des jeunes filles dans les principes de la religion chrétienne, et de leur apprendre à lire et à écrire, etc. » - Etablissement des Filles dévotes, maîtresses d'école dans la ville de Brie, par madame de Villeneuve, demeurant au château de Pamfou, institution et statuts accordés à la société, sur la requête de noble et vertueuse dame Marie Lhuillier, dame de Villeneuve, par l'archevêque de Paris, lettres patentes du roi Louis XIII, données à Fontainebleau, confirmant l'institution de ladite société, érection d'un séminaire de la société des Filles de la Croix pour le diocèse de Paris, etc. (In-folio papier, 123 feuillets.)

1785

- E 1614 Domaine. - Déclarations d'héritages passées aux terriers des seigneuries de :

541

Belle-Assise, Périgny, Varennes et Servon, appartenant à la royale maison de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr-lez-Versailles.

A très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis-Stanislas-Xavier de Bourbon, fils de France, duc d'Anjou, d'Alençon et de Brunoy, comte du Maine, du Perche et de Senonches, Monsieur, frère du Roi, dame Marie-Catherine de Lionne, veuve de messire Michel-Archange Duval-Dumanoir, au nom et comme ayant la garde noble de sieur Michel-Archange Duval-Dumanoir, son fils mineur, seigneur de Servon et autres lieux, par : soeurs Claude-Madeleine- Aurore de Belfort et Claire-Marie Dutremblay, successivement supérieures de la communauté, Jeanne-Julie Renault et Louise Mathieu, assistantes, baux à loyer de divers héritages à Brie, consentis par lesdites supérieures et assistantes, notamment d'une ferme, sise en ladite ville, rue de la Madeleine, etc. (3 pièces parchemin, 6 pièces papier.)

1773-1787

E 1962 Actes de baptême et de réception, dans la Société, de filles dévotes et de femmes veuves.

Du lundi 1er octobre 1753, baptême d'Antoinette-Etiennette, née la veille, fille de Jean Basset, marchand fripier, et de Barbe-Marie, sa femme, demeurant à Paris, rue d'Orléans, paroisse Saint-Eustache. Le parrain Antoine Lelièvre, maître doreur, la marraine Etiennette Duval, femme de Georges Moreau, fondateur. Ladite Antoinette-Etiennette Basset a été reçue dans la communauté le 11 juillet 1780, par M. Jacques-Étienne de Méromont, pénitencier, chanoine de l'église de Paris, supérieur de cette communauté, après avoir été préalablement agréée par les suffrages secrets de la Société, et éprouvée pendant deux années, au gré des constitutions, pour y vivre, agir, être traitée et considérée comme l'une des soeurs, y être entretenue saine ou malade, etc. - du 7e jour de novembre 1762, baptême de Marie-Anne, née le même jour du légitime mariage de Denis Blondel, homme d'affaires de la terre et seigneurie du Plessis-Saint-Amand, et d'Anne-Charles Legrand. La marraine demoiselle Marie-Anne François, demeurant en la ville de Vendôme, paroisse Saint-Martin, le parrain M. Mereaux, prêtre, curé de Huisseau (Loir-et-Cher), qui a fait le baptême, réception, sous les signatures privées de Mesdames de Belfort, Julie Renault, assistante, Victoire Dufour, depositaire, et toutes les soeurs vocales de la communauté, à titre de pensionnaire perpétuelle, de la demoiselle Geneviève-Denise Chevalier, fille de M. Claude Chevalier, officier du Roi, demeurant au Plessis-Piquet, qui a versé, entre les mains des officières et soeurs susnommées, la somme de 5,000 livres, une fois payée, pour que sa fille vive parmi lesdites soeurs, comme l'une d'elles, le 3 décembre 1740, a été baptisée, en la paroisse Saint-Mérv de Paris, Élisabeth-Philippe, née le 1er du même mois, fille de sieur Antoine Delboeuf, maître chirurgien à Paris, et de demoiselle Marie-Françoise Bacqué, son épouse, demeurant rue Saint-Martin. Le parrain messire Philippe Lefebvre, chevalier, conseiller du Roi, second président honoraire au bureau des finances de Rouen, demeurant en la paroisse Saint-Roch, cul-de-sac Saint-Vincent, etc. - le 6 novembre 1761, a été baptisée, en la paroisse Saint-Pierre de la ville de Pradelle, Marie-Madeleine, née la veille, « fille légitime à M. François-Dominique Deligans,

seigneur de Mars, et à dame Marie-Anne Dutriol Du Villard, mariez de cette ville. Son parrain a esté M. Claude Deligans et sa marraine demoiselle Magdeleine Dutriol Du Villard, » - du 14 juin 1785, réception de Catherine-Charlotte Guilmot, pour être employée à la cuisine, aux conditions d'être gardée saine ou malade toute sa vie, d'être nourrie et entretenue, et, si elle voulait sortir de la maison, la communauté ne serait tenue à lui payer aucuns gages, extrait des registres de baptême de l'église paroissiale et archipresbytérale de Saint-Séverin, à Paris. « L'an 1740, le mardi 6 octobre, a été baptisée Marie-Anne-Geneviève, née d'hyer, fille de Nicolas Ion, maître écrivain-juré, et de Marie-Geneviève Michel, son épouse, demeurants rue du Plastre. Le parein Louis Michel, écrivain-juré, ancien syndic de sa communauté, demeurant rue de la Parcheminerie, de cette paroisse, la mareine Anne Havin, épouse de Claude Ion, bourgeois de Paris, demeurant rue Mouffetard, paroisse Saint-Étienne-du-Mont, » - réception, comme pensionnaire, de dame Catherine-Renée Lainé, veuve de Charles Pelletier, née le 3 décembre 1712, à la condition de n'exiger d'elle aucun service, et de la loger, nourrir, éclairer, blanchir de gros linge, chauffer et soigner, tant en santé qu'en maladie, moyennant une somme de 2,400 livres, constitution de 120 livres de rente viagère par dame Angélique-Élisabeth Titon, veuve de messire Jean-Baptiste-Jacques Gon, chevalier, seigneur d'Argenlieu, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, demeurant à Paris, rue Traînée, au profit de soeur Marie-Thérèse Masson, fille des défunts Julien Masson, marchand de chevaux à Paris, et d'Anne David, afin de lui « procurer les moyens d'être admise en la communauté des filles de la Croix, établies à Brie-Comte-Robert, » du 29 septembre 1765, en la ville du Puy-en-Velay, baptême de Jeanne-Madeleine-Victoire Vallat, née la veille, à 9 heures 1/2 du soir, fille légitime de maître Claude-Dominique Vallat, conseiller du Roi, notaire-gradué, et de dame Jeanne-Marie Rodier, mariés, habitants de ladite ville, en la paroisse Saint-Pierre-le-Moustier, etc. (54 pièces, papier, 1 pièce, parchemin.)

1712-1788

## **Filles séculières, dites de Sainte-Anne, de la Ferté-sous-Jouarre**

- E 1615 Etablissement desdites Soeurs en cette ville, pour l'instruction des jeunes filles et le soulagement des malades. - Consentement donné par les échevins et par les principaux habitants du lieu pour cet établissement, avis de l'évêque de Meaux, Dominique de Ligny. Etc.  
Copie d'un arrêt du Parlement de Paris, lettres patentes accordées pour cette fondation, par Louis XIV, et données à Calais en juillet 1681, à Michelle Grandrémy, Anne-Catherine Champion et Anne Toulon, en considération des bons effets que produit à Crécy-en-Brie l'établissement du même genre récemment institué, enregistrement desdites lettres au Parlement de Paris, ordonnance du lieutenant général de Meaux pour l'enregistrement, en ce siège, des mêmes lettres, et faire jouir les Filles séculières de La Ferté de tous leurs droits, acte d'union entre celles-ci et la communauté des Filles de

Sainte-Geneviève, établies à Paris, quai de La Tournelle, représentées par dame Marie Bonneau, veuve de messire Jean-Jacques de Beauharnais, chevalier, seigneur de Miramion, supérieure, déclaration, par Marie-Hercule Boutinot de Plainville et autres Filles séculières de la communauté, des biens qu'elles possèdent en censive de la baronnie, châellenie et haute justice de La Ferté, etc. (7 pièces papier, 2 pièces parchemin, 2 sceaux.)

1678-1760

E 1963 Actes de baptêmes et acte d'assemblée des échevins et principaux habitants du lieu.

Par lequel ils ont déclaré : « qu'ils estiment que l'établissement des soeurs charitables est très-utile et avantageux, ce qui a esté parfaitement connu depuis trois ans, par le fruit qu'elles y ont fait, et conviennent qu'il n'y a rien de plus nécessaire. C'est pourquoy ils consentent et requièrent ledit establissement estre fait desdites soeurs charitables en leur ville, conformément aux lettres patentes et au précédent acte d'assemblée, et consentement donné par lesdits habitans, sur le même fait. » (Voir la cote E1615, contenant analyse des actes relatifs à cet établissement.) - Actes de baptême des soeurs existant à la Ferté-sous-Jouarre en 1789, savoir : Dauphine Bachelier, née le 19 octobre 1706, fille de Charles Bachelier, boulanger à Saint-Germain en Laye, et d'Hélène Frère, Marie-Jeanne, née le 15 juillet, fille de Jean Fricet et de Marguerite Témoins, son épouse, demeurant à Paris, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Marie-Jeanne, fille de Jean Grimini, maître serrurier, et de Catherine Mougeat, sa femme, née à Paris, le jeudi 5 septembre 1737, rue de Bièvre, paroisse Saint-Étienne-du-Mont, et tenue sur les fonts baptismaux par Jean-Gabriel Plet, parcheminier, et par Marie-Marguerite Lefébure, fille de Gabriel, maître gaînier, du 2 août 1747, baptême de Marie-Louise-Nicole, née le même jour, fille de François-Gabriel Lemoyne et de Marie-Charlotte Brisoy, demeurant à Paris, paroisse Saint-Sulpice, le 19 août 1740, a été baptisée Marie-Françoise, née le même jour du mariage de Jean Migniou, marchand de vin, quai Saint-Bernard, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et de Françoise Ducrocq. Le parrain Michel-Henri-Louis Vyard, aussi marchand de vin, rue Neuve-des-Petits-Champs, paroisse Saint-Roch, la marraine Madeleine Guingat, femme de Jacques Guillet, cuisinier chez M. de Quimau (?), rue des Maçons, paroisse Saint-Séverin, l'an 1747, le 4 août, est née, au Ménéil-Aubry, Anne-Thérèse, fille de Jacques Perreau et de Marie-Anne Chalot, son épouse, elle a été nommée par M. Jean-Joseph- Etienne de Groux-Pontevé et par dame Marie-Anne-Duval, etc. (9 pièces, papier.)

1681-1742

## **Compagnie des arquebusiers de Crécy-en-Brie**

5 E 1 Procès contre les minimes de Crécy. Affaires d'injures contre la compagnie. Vente des biens de la compagnie.

A noter : 1 plan de l'arquebus de Crécy (15,5 cm x 32 cm).

XVIIIème s.

544

## **Compagnie du noble jeu de l'arc de Fontainebleau**

5 E 2 Statut, délibérations, comptes.

1779-1806

## **Compagnie des fusiliers de La Ferté-sous-Jouarre**

5 E 3 Requête au duc de la Rochefoucauld, seigneur de la Ferté, pour le renouvellement de ses lettres, confirmation du Duc.

1777

## **Compagnie de l'arquebuse de Meaux**

5 E 4 Jugement, prix provincial et prix général.

1751-1782

## **Compagnie de l'arquebuse de Provins**

5 E 5 Extraits des registres de la compagnie.

1755

## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>1 - Titres féodaux.....</b>	<b>5</b>
<b>2 - Titres de familles.....</b>	<b>10</b>
Albert de Luynes, Louis-Joseph. - Comte d'Albert .....	10
Aleaume, Louis. - Seigneur de Beaurepaire et de Rouilly.....	10
Allonville (d'). - Famille, seigneurs de Verdelot, du Prieuré, de Replonges, et dépendances .....	10
Amyot. - Famille.....	13
Angran d'Alleray. - Seigneur de Condé-Sainte-Libiaire, rivière du Morin, Montry et autres lieux	13
Argouges, François (d'). - Seigneur de Fleury-en-Bière, Achères, Meun, Villiers-sous-Grez, La Chapelle-la-Reine, etc.....	14
Aubespine de Verderonne, Hélène Angélique Rosalie (de l'). - Comtesse de Ponchartrain .....	21
Augers, Louis-Alexandre (d'). - Seigneur-patron de Fleury-la-Fontaine .....	24
Auget de Monthyon. - Famille, seigneurs et barons de Monthyon.....	24
Aveine, Jean-Baptiste (d'). - Ancien général.....	31
Aymery, Adam. - Seigneur de Ferrières-en-Brie et de Chaville.....	31
Bachot, Ambroise. - Capitaine-ingénieur du Roy.....	31
Bailly, Jean-Sylvain. - Garde honoraire des tableaux du Roi .....	32
Barentin de Montchal et des Réaux. - Seigneurs de Grisy-sur-Seine et de Noyen .....	33
Bataillé, Gabriel. - surintendant de la Musique de Louis XIII.....	33
Beaunier, Michel. - Notaire royal à Moisenay .....	34
Beaurepaire, Claude (de). - Seigneur de Liverdy.....	35
Beausse (de) ; Thumery (de). - Familles, seigneurs de Boissise-le-Roi .....	36
Bercheny (de) ; Gomer (de). - Familles, seigneurs de Luzancy, Courcelle et dépendances.....	39
Bergeret de Frouville. - Famille .....	43
Berment (de) ; Vergers de Sanois (des). - Familles, propriétaires de la terre de Passy .....	43
Bernard. - Famille, seigneurs et comtes de Coubert, Soignolles et dépendances.....	43
Béthisy, Eugène-Eustache (de). - Comte, seigneur de Bressoy, Courfruit et autres lieux .....	47
Beuvron, Bertrand (de). - Comte de Beuvron, seigneur de Nonville.....	50
Billot, Pierre. - Maréchal des logis.....	50
Boucheron, Claude. - Conseiller et procureur général du Roi.....	51
Boucot. - Famille, seigneurs d'Egreville, Villebéon, La Gerville, Chaintreaux .....	51
Boudet. - Famille .....	53
Boula de Montgodefroy. - Famille, seigneurs de Montgodefroy en Brie .....	54

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Tables des matières

Boullongne, Jean-Nicolas (de). - Seigneur de Montereau, baron de Marigny-le-Châtel.....	55
Bourbon (de) ; Gomer (de). - Familles, seigneurs de Combs-la-Ville et de Moissy-Cramayel .....	55
Bourbon-Penthièvre. - Famille, seigneurs d'Armainvilliers, de Dammartin-en-Brie et de Marles	59
Bourgeois, Denis. - Manouvrier.....	70
Bovier de Saint-Julien. - Famille .....	70
Bragelongne (de). - Famille .....	71
Brayer, Gaspard-Nicolas (de). - Seigneur de Lorrez-Le-Bocage.....	72
Brion, Louis (de). - Seigneur de Beauval et de Tancrou.....	72
Calonne. - Abbé des Bénédictins du Mont-Saint-Père de Melun.....	72
Camus de Pontcarré, Louis-François-Elie. - Seigneur de Pontcarré.....	73
Canet. - Famille .....	73
Carronières, Henri-Auguste (de). - Capitaine des Dragons .....	73
Chaillon de Jonville. - Famille, seigneurs de Jonville, Auxonnettes, Moulignon, Ponthierry et dépendances.....	74
Charpentier. - Famille .....	76
Chatelet d'Harancourt, Florent (du). - Seigneur de Varennes .....	76
Chauve. - Famille.....	79
Chavigny, Louis-Antoine-Pierre (de). - Seigneur des Haut et Bas Charmois, de la Grande-Maison, de Saint-Genest, etc. ....	80
Choiseul-Praslin (de). - Famille, seigneur de Vaux-Le-Vicomte.....	80
Clausse, Nicolas. - Grand maître des eaux et forêts, seigneur de Fleury-en-Bière .....	84
Clermont d'Amboise (de). - Famille, marquis de Montglas, seigneur de Montceaux et autres lieux .....	86
Clermont-Mont-Saint-Jean (de). - Famille.....	87
Cléron d'Haussonville. - Seigneur de Chalautre-La-Reposte, de Dontilly et de Gurcy .....	87
Colleau, Louis. - Marchand à Mont.....	88
Collier de La Marlière, Louis-Charles. - Seigneur de Bois-Poussin, Artronges et autres lieux .....	88
Constant (de). - Seigneur de Moras .....	89
Cordebeuf de Beauverger-Montgon. - Famille, seigneurs de Bourron.....	89
Cordier de Montreuil, Claude-René. - Seigneur de Vallery, Blennes, Villethierry, etc.....	95
Corps. - Famille .....	95
Coste de Champeron. - Seigneur de Chailly- En-Bière.....	95
Courand, Andry. - Seigneur de Tigeaux.....	103
Court, Claude-Adrien (de). - Ecuyer .....	104
Courtin d'Ussy. - Seigneur d'Ussy-sur-Marne .....	104
Courtin de La Barre, Eleonore-Pierre (de). - Seigneur de La Barre et de Bournonville .....	105
Crécy de Champmillon, Etienne-Jean-Louis. - Seigneur de Passy-Sur-Seine .....	105

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Tables des matières

Crussol d'Uzès. - Seigneur de Villeneuve-Sous-Dammartin.....	106
Daldart, Louis-François-Joseph. - Seigneur de Pouilly-Le-Fort, Saint-Port, Sainte-Assise, Saint-Leu, Bréviande, Cesson, etc.....	106
Dampierre (de). - Seigneur de Châtenoy.....	119
Débonnaire de Forges.....	120
Delacour, Pierre. - Laboureur.....	120
Delamartelière. - Seigneur d'Amillis.....	120
Doublet de Persan, Anne-Nicolas. - Marquis de Persan, de saint-Germain, de Beaupré et de Mons, Comte de de Dun et de Ciaison, etc. ....	138
Duguet. - Famille.....	138
Dumesnil de Maricourt, Eleonore-Jean-Baptiste. - Baron de Lizines, seigneur de Maricourt, Sognolles, Courtemont, etc.....	139
Dumetz de Rosnay, Jean-Michel. - Seigneur d'Orcheux.....	139
Dupré de Saint-Maur. - Famille.....	141
Dutrousset d'Hericourt. - Marquis du Boulay.....	141
Eon de La Baronnie. - Famille, comtes et seigneurs de Cély.....	144
Ferron de La Ferronnays. - Famille, seigneurs de Livry-sur-Seine.....	154
Feydeau de Brou. - Famille.....	161
Fontaine de Cramayel. - Marquis de Cramayel.....	162
Fraguier (de). - Famille, seigneurs de Le Mée-Lez-Melun et dépendances.....	166
Frémont d'Auneuil du Mazis. - Seigneur de Chartrettes, des Fiefs de Saint-Germain, et autres lieux.....	178
Fréteau de Pény. - Famille.....	183
Frolik de Freudestin (de). - Famille.....	183
Froment, Laurent. - Seigneur de Villeneuve et de Suscy.....	184
Fusée (de). - Famille, comtes et seigneurs de Voisenon.....	185
Garnot, Jean-Jacques. - Laboureur.....	186
Gastebois, Louis-Polycarpe (de). - Seigneur de Grisien.....	186
Geoffroy. - Seigneur de Bombon.....	186
Gigault. - Famille, seigneurs de Crisenoy et dépendances.....	187
Glower de Wispengton. - Baron de Saint-Port et dépendances.....	189
Grassin. - Directeur Général des Monnaies de France.....	191
Guémené (de). - Famille.....	192
Guérin de Sercilly, François-Louis. - lieutenant criminel au Châtelet de Melun.....	193
Halle de Fretteville. - Seigneur de Villevaudé.....	193
Harville (d'). - Seigneur de Doue et de Fosse-Rognon.....	196
Haulot. - Seigneur du Vivier.....	197

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Tables des matières

<b>Hautecourt de Raimecourt, Jean-Baptiste-Nicolas (d') .....</b>	<b>197</b>
<b>Hémon, Marguerite - Préau, Anne. - veuves .....</b>	<b>197</b>
<b>Hervilly (d'). - Famille, seigneurs de Rouilly .....</b>	<b>198</b>
<b>Himbert de Flégny. - Famille .....</b>	<b>199</b>
<b>Hostelet, Claude. - Maçon à Rééz .....</b>	<b>199</b>
<b>Huvet, Jean. - Seigneur de La Heuse .....</b>	<b>199</b>
<b>Jacquart. - Famille .....</b>	<b>200</b>
<b>Jacquier. - Seigneur de Belle-Assise, Bobigny et autres lieux .....</b>	<b>200</b>
<b>Jaucourt (de). - Famille .....</b>	<b>200</b>
<b>Jeunet-Duval, François. - Capitaine .....</b>	<b>201</b>
<b>Johannot. - Baron de Bartilhat, seigneur de Gloise .....</b>	<b>201</b>
<b>Josson. - Seigneur de Balloy et d'Estoury .....</b>	<b>201</b>
<b>La Barre, Charles-Joseph-Abel (de). - Sieur de Carroy .....</b>	<b>203</b>
<b>La Borde de Méréville, François-Louis-Joseph (de). - Comte de Chessy, seigneur de Chalifert , Jablins, Varennes et autres lieux .....</b>	<b>203</b>
<b>La Brière (de). - Seigneur de La Borde-Lez-Montils, Bourguignon, La Borde-Ravenel et Tournebeuf .....</b>	<b>209</b>
<b>La Buissonnière, Louis-Marie (de). - Seigneur de la Buissonnière.....</b>	<b>211</b>
<b>La Châtre (de). - Famille. Lhuillier, Alexandre. - seigneur de Chalandos .....</b>	<b>211</b>
<b>Lafond-Savine. - Famille, seigneurs d'Aubigny .....</b>	<b>213</b>
<b>Lallemant de Nantouillet, marie-Charles-François. - Seigneur de Juilly .....</b>	<b>213</b>
<b>Lambert. - Procureur Au Parlement de Paris.....</b>	<b>214</b>
<b>Lamoignon, Chrétien-René-Auguste (de). - Seigneur de Baville .....</b>	<b>214</b>
<b>La Mothe-Montmuran (de). - Seigneur de La Borde-Au-Vicomte .....</b>	<b>214</b>
<b>Langlois. - Seigneur de Pommeuse .....</b>	<b>220</b>
<b>Lantara, Simon-Mathurin. - Peintre.....</b>	<b>230</b>
<b>La Pujade (de). - Famille.....</b>	<b>231</b>
<b>La Rue (de). - Famille .....</b>	<b>232</b>
<b>Laurent de Villedeuil. - Seigneur de Servon et de Villemenon .....</b>	<b>232</b>
<b>Le Bascle d'Argenteuil. - Famille, seigneurs de Pouy, de Villemaréchal et de Saint-Ange-le-Vieil .....</b>	<b>233</b>
<b>Le Bascle de Moulins. - Famille, seigneurs de Lady, Ozouer-le-Repos, Courcelles, Ancy-le-Saveux et l'Epine, marquis de Moulins.....</b>	<b>234</b>
<b>Le Bas du Plessis. - Seigneur de Neufmoutiers .....</b>	<b>235</b>
<b>Lebègue, Simon.....</b>	<b>236</b>
<b>Le Blanc de Chateauvillard. - Famille, seigneurs de Villiers-en-Bière et de ses dépendances.....</b>	<b>236</b>
<b>Le Camus. - Famille.....</b>	<b>237</b>

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Tables des matières

<b>Leclerc de Juigne. - Seigneur de Saint-Germain-Laxis .....</b>	<b>238</b>
<b>Lefèvre. - Famille.....</b>	<b>240</b>
<b>Lefèvre d'Ormesson, Henri-François (de). - Seigneur du Mesnil-en-France, Mauregard, Amboise, Noyseau, La Queue, l'Hermitage, etc.....</b>	<b>240</b>
<b>Lefèvre de Caumartin. - Seigneur de Boissy-Le-Châtel.....</b>	<b>241</b>
<b>Le Gentil, Guy. - Marquis de Paroy, seigneur des Ormes .....</b>	<b>246</b>
<b>Lenfant, Edmé. - Notaire à Montereau, commis greffis au bailliage de Montereau .....</b>	<b>247</b>
<b>Le Pelletier. - Seigneur de Villeneuve-Sur- Bellot .....</b>	<b>247</b>
<b>Le Roy. - Famille .....</b>	<b>248</b>
<b>Lescarmotier de l'Hermitage. - Famille .....</b>	<b>248</b>
<b>Le Tellier. - Châtelain de La Ferté-Gaucher .....</b>	<b>248</b>
<b>Levis (de). - Seigneur de Champs.....</b>	<b>249</b>
<b>Mahé de La Bourdonnais. - Famille .....</b>	<b>250</b>
<b>Mallard. - Famille .....</b>	<b>251</b>
<b>Mallet, Edmé-François. - Abbé, docteur et professeur au collège de Navarre, chanoine de la cathédrale de Verdun .....</b>	<b>251</b>
<b>Marsan (de). - Seigneur de Saint-Jean-Lez-deux-Jumeaux, Montretout, Brunoy, Pierre-Levée et Montceaux.....</b>	<b>252</b>
<b>Mascransy, Louis (de). - Seigneur d'Hermé, Servolles et autres lieux .....</b>	<b>256</b>
<b>Massol (de). - Famille .....</b>	<b>256</b>
<b>Maupeou, René-Théophile (de). - Marquis de Maupeou, seigneur de Bellot et autres lieux .....</b>	<b>257</b>
<b>Mazière de Sennevoy (de). - Famille.....</b>	<b>258</b>
<b>Mazure, Pierre-Romain. - Compagnon-Tisserand .....</b>	<b>259</b>
<b>Ménage de Mondésir ou de Bressolles, François-Joseph. - Seigneur engagiste du Domaine de Crécy.....</b>	<b>259</b>
Fief de Goix, sis en la ville et territoire de Crécy, et s'étendant sur Voulangis, Moulangis, Lutain, etc. ...	265
Fief de la Croix de Bouleurs .....	267
Fief et seigneurie de Montaudier et dépendances .....	281
Seigneurie de La Chapelle-sur-Crécy et dépendances.....	295
Seigneurie de Sarcy, au territoire de Bouleurs.....	328
Seigneurie de Voulangis, Moulangis, Saint-Pierre-en-Saint-Martin ou Saint-Martin-lez-Voulangis, etc. .	330
<b>Mercier. - Famille .....</b>	<b>332</b>
<b>Mirville, Jean-François. - Garde-chasse.....</b>	<b>333</b>
<b>Mithon, Jean-Jacques. - Seigneur de la Grange-La-Prévôté, Genouilly, Le Plessis-Le-Roi, etc. ...</b>	<b>333</b>
<b>Montargon. - Famille .....</b>	<b>334</b>
<b>Montesquiou-Fezensac (de). - Famille, marquis de Montesquiou, seigneurs châtelains de Coulommiers, d'Auzou, Meilhan, Mauperthuis, Touquin, etc. ....</b>	<b>335</b>
<b>Montesquiou-Fézensac. - Famille .....</b>	<b>336</b>
<b>Montmorency, Anne (de). - Connétable de France.....</b>	<b>338</b>

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Tables des matières

Montmorency de Piney-Luxembourg (de). - Seigneur de Nanteuil-Sur-Marne et dépendances	338
Montmorency-Laval, Anne-Alexandre (de). - Seigneur de Saint-Mesme .....	362
Montmorency-Luxembourg-Tingry (de). - Duc de Beaumont.....	362
Montmorin, Louis-Victor-Hippolyte-Luce (de). - Comte de Montmorin.....	372
Moreau de Brévilly. - Seigneur de Verneuil.....	372
Morlot, Pierre .....	372
Morris. - Famille .....	373
Mun de Sarelabous (de). Seigneur d'Anères, Bise et autres Places .....	373
Myre-Mory, François-Jean (de la). - Comte de Mory .....	374
Orléans, Louis-Philippe (d'). - duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours et de Montpensier, comte de Vermandois et de Soissons, etc. ....	374
Orleans-Rothelin (d'). - Seigneur de Moussy-Le-Vieux et de Moussy-Le-Neuf .....	375
Ossun (d'). - Famille, seigneurs de Jouy-Le-Châtel et dépendances.....	375
Pageault. - Seigneur de Lissy .....	375
Paris de La Brosse. - Seigneur de la Brosse-Montceaux .....	376
Perthuis (de). - Famille, seigneur de Nandy .....	377
Pezé (de). - Marquis, seigneur de Courtavenel.....	378
Pichon, Jehan. - Avocat en Parlement .....	378
Picou, Simon. - Prêtre vicaire .....	378
Picques, Julien. - Seigneur de Merlan .....	379
Pidoux de Montanglaust, Jean-Baptiste-Henri. - Seigneur de Montanglaust, Bois-Tocquin, La Forte-Maison, La Hémerie, Francheville, etc.....	379
Pinard, Antoine. - Prêtre à Provins, déporté .....	380
Pinet. - Famille, seigneurs de Noisy-le-Sec.....	380
Pioger, Alexandre-Auguste (de). - Vicomte de Pioger, seigneur de Martigny.....	380
Polignac (de). - Seigneur de Claye .....	381
Pothenot. - Seigneur de Coffry et du Petit-Boitron.....	384
Potier de Gesvres. - Seigneur de Crouy, Thorigny et Torcy .....	384
Prévost. - Famille.....	385
Prunay de Grandmaison, edemé-Guillaume. - bourgeois de Pont-sur-Yonne .....	385
Quathesolz de La Hante, Gédéon-Alexandre-Pierre. - Ancien cheveu-léger de la garde du Roi .	386
Quentin de Richebourg. - Marquis de Champcenest .....	387
Racault de Reuilly, Roch-Odet. - Seigneur de Reuilly, des Bergeries, etc. ....	388
Racault de Reuilly, Roch-Odet. - Seigneur de Reuilly, des Bergeries, etc. ....	389
Rayer, Antoine. - Laboureur.....	390
Reghat (de). - Famille, seigneurs de Quincy, Savigny et Villars.....	390

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Tables des matières

Régnier de Guerchy. - Marquis de Nangis et dépendances .....	403
Rémond de Montmort, François. - Marquis de Montmort .....	405
Renty (de). - Seigneur de Citry .....	406
Revesche. - Famille .....	406
Robert, Jacques. - Seigneur de Vignolles.....	407
Robert, Louis. - Seigneur de Fortelle et de Nesles .....	407
Rochechouart de Mortemart (de). - Baron de Bray, Marquis d'Everly et seigneur d'autres Terres En Dépendant. ....	407
Rogres de Lusignan, Armand-Louis (de). - Seigneur-marquis de Champignelles, Marchais-Beton, La-Motte-messire-Raoul, Asnières et autres lieux.....	425
Rohan (de). - Famille .....	425
Rohan-Chabot (de). - Seigneur de La Ferté-Au-Col .....	425
Rohan-Guemene (de). - Seigneur de Coupvray .....	426
Rouge du Plessis-Belliere (de). - Marquis de Fay .....	428
Roussel, Claude-Philippe. - Seigneur de Maurevert.....	434
Roussel, Placide-Edmé. - Caissier des États d'Artois, bourgeois de Paris .....	434
Roux-de-Sigy (du). - Famille, marquis de Sigy, Ablois, Essarts, Chanots, Rozois et autres lieux. .	435
Roux de Varennes de Beuil (du). - Famille, seigneurs de Tachy, de La Tour-Aux-Maréchaux, etc. .....	435
Saint-Chamans (de). - Famille .....	436
Sainte-Marie, Antoine (de). - Seigneur de Pontillaut.....	437
Salm-Kirbourg (de). - Prince Régnant.....	437
Savignat, Claude. - Prêtre déporté .....	438
Sery, Philippe (de). - Seigneur de Cocherel .....	438
Talaru, Louis-François (de). - Premier maître d'hôtel de la Reine .....	439
Talleyrand-Perigord (de). - Famille, seigneurs de Mitry et Mory .....	439
Talleyrand-Perigord de Chalais (de). - Famille, seigneurs de Saint-Fargeau .....	442
Talon, Gilles. - Marquis de Montigny.....	443
Terray. - Famille, seigneurs d'Athis, de Villiers-Sur-Seine, etc.....	444
Théard. - Famille .....	445
Thierry. - Famille .....	445
Thiersault, Guillaume. - Seigneur de Puisieux en partie .....	446
Thou, Jacques (de). - Seigneur de Villiers-en-Bière et du Bréau .....	446
Tillet (du). - Famille, seigneurs de Montramé, Bouy, Chalautre-La-Petite et autres lieux .....	447
Tissart de Rouvres, Louis-Joseph. - Marquis de tissard de Rouvres .....	448
Tramblay (du). - Seigneur de Rubelles .....	448

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Tables des matières

Tronchet. - Seigneur de Sabarois, des Eclichardes et de La Pièce à L'ermite, au Territoire de Chamigny.....	449
Trudaine. - Famille.....	449
Valladon de La Grivelle, Guillaume. - Ecuyer, conseiller-secrétaire du Roi .....	450
Vassy (de). - Comte, seigneur Marquis de Pirou, Anneville, etc. ....	467
Vergier, Pierre. - Ancien curé de Pringy et de Lady.....	468
Vigny (de). - Marquis de Courquetaine .....	468
Voisines, Alexandre-François (de). - Seigneur de Chancepoix, Bézigny et autres lieux .....	483
Ythier. - Famille .....	483
<b>3 - Communes et municipalités.....</b>	<b>484</b>
Andrezel .....	484
Annet-sur-Marne.....	484
Balloy.....	484
Bassevelle .....	484
Bazoches-les-Bray .....	485
Béton-Bazoches.....	485
Blandy-les-Tours.....	486
Blunay .....	486
Boissise-la-Bertrand .....	486
Bourron .....	486
Brie-Comte-Robert .....	487
Cerneux .....	487
Chailly-en-Bière.....	487
Chalautre-la-Grande .....	488
Chalautre-la-Petite .....	488
Chambry .....	488
Chamigny (Paroisse de Vaux-le-Recelé).....	488
Champdeuil.....	489
Château-Landon .....	489
Chauconin .....	489
Chaumes-en-Brie.....	489
Chelles .....	489
Choisy-en-Brie.....	490
Cocherel.....	490
Combault .....	491
Compans-la-Ville .....	491

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Tables des matières

Coulommiers.....	492
Crécy-en-Brie .....	493
Crégy .....	494
Crèvecoeur.....	494
Crouy-sur-Ourcq.....	495
Dammartin-en-Goële.....	495
Donnemarie .....	495
Ecuelles.....	496
Egreville .....	496
Episy .....	497
Esbly .....	497
Etrepilly .....	497
Everly.....	498
Ferrolles.....	498
Ferté-sous-Jouarre (La) .....	500
Fontainebleau .....	500
Fontenay.....	500
Fresnes .....	500
Frétoy .....	501
Germigny l'Evêque .....	501
Gouaix .....	502
Grande-Paroisse (La) .....	502
Gravon.....	502
Grez-sur-Loing.....	503
Guérard .....	504
Hermé.....	504
Isles-lez-Meldeuses .....	505
Jablins.....	505
Jaignes .....	506
Jouy-le-Châtel .....	506
Lesches .....	507
Lieusaint .....	507
Lizines.....	507
Marcilly.....	508
Mareuil .....	509
Mauperthuis .....	509

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Tables des matières

Meaux .....	509
Melun .....	511
Melz-sur-Seine .....	513
Mesnil-Amelot (Le) .....	514
Messy .....	514
Mitry-en-France .....	515
Montarlot .....	516
Montceaux-lès-Meaux .....	516
Moret .....	517
Mortcerf .....	518
Mory .....	518
Mouy-sur-Seine .....	519
Nandy .....	519
Nangis .....	520
Nemours .....	520
Noisy-sur-Ecole .....	520
Paroy .....	521
Pontault .....	521
Précy .....	521
Provins .....	522
Rentilly .....	522
Roissy .....	522
Rouilly .....	523
Rozoy-en-Brie .....	523
Saacy .....	523
Saint-Augustin .....	524
Saint-Brice .....	524
Sainte-Aulde .....	524
Saint-Martin-en-Bière .....	525
Saint-Rémy-la-Vanne .....	525
Serris .....	525
Souppes .....	526
Thieux .....	526
Tombe (La) .....	526
Torcy .....	526
Tournan .....	527

Série E – Féodalité, familles, bourgeoisie, communes  
Tables des matières

Trilbardou .....	527
Trilport .....	528
Vaires .....	528
Vaudoué (Le).....	529
Veneux-Nadon .....	529
Villecerf .....	529
Villenaux-la-Petite .....	529
Villeneuve-le-Comte.....	530
Villenois.....	531
Villeparisis .....	532
Villiers-lès-Rigaux.....	532
Villiers-sur-Seine .....	532
Vosves .....	533
Voulangis (Paroisse Saint-Martin) .....	534
Vulaines-sur-Seine.....	534
Yèbles.....	534
<b>4 - Corporations d'Arts et métiers.....</b>	<b>536</b>
<b>5 - Confréries et sociétés laïques.....</b>	<b>539</b>
Chevaliers de l'arquebuse de Bray-sur-Seine. ....	539
Confrérie de la conception de la Vierge, fondée en l'église paroissiale Saint-Ayoul de Provins. ....	539
Confrérie de la Nativité de la vierge, érigée en l'église Notre-Dame du châtel de Provins.....	539
Confrérie de la Vierge, érigée en l'église de Villiers-en-Bière.....	540
Confrérie du Rosaire, fondée en l'église Saint-Martin de Sourdun.....	540
Confréries du Saint-Sacrement, à Fontenay et à Recloses, du Sacré-Coeur de Jésus et du Rosaire, à Dammartin-en-Goële et à Mitry, et de Notre-Dame, à Thieux. ....	541
Filles de la Croix de Brie-Comte- Robert .....	541
Filles séculières, dites de Sainte-Anne, de la Ferté-sous-Jouarre.....	543
Compagnie des arquebusiers de Crécy-en-Brie .....	544
Compagnie du noble jeu de l'arc de Fontainebleau.....	545
Compagnie des fusiliers de La Ferté-sous-Jouarre.....	545
Compagnie de l'arquebuse de Meaux .....	545
Compagnie de l'arquebuse de Provins.....	545
<b>Table des matières.....</b>	<b>546</b>